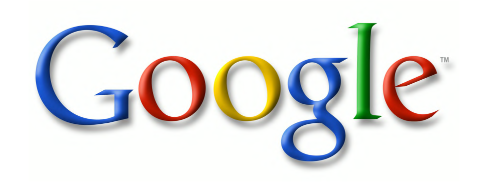
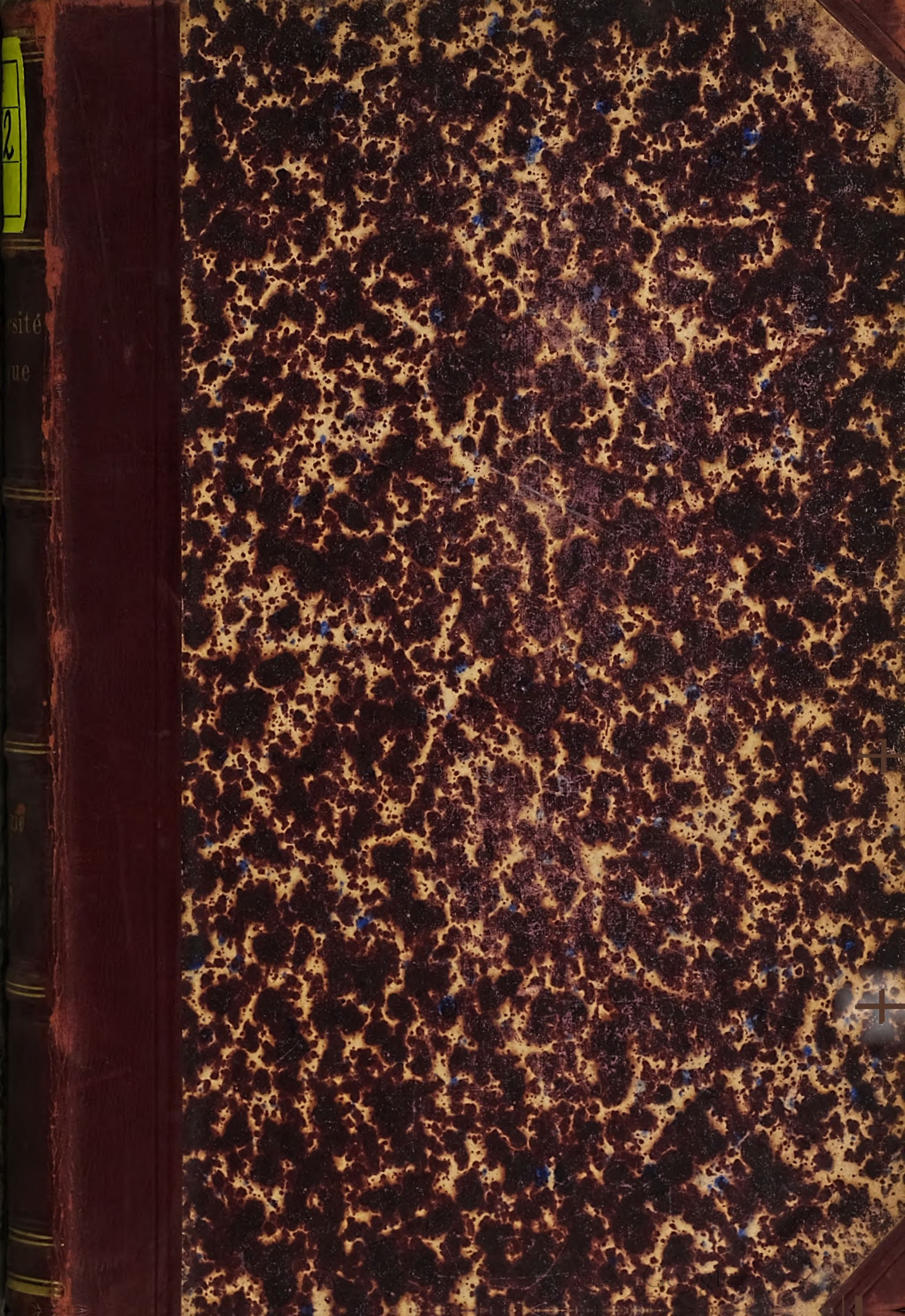






Université

<36625225960018

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXIX.

---

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1898



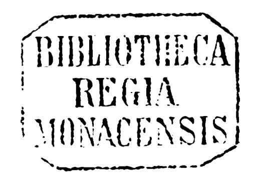
ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.

A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.

A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C

A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.

A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame



L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1898

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXIX.

---

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1898



ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.

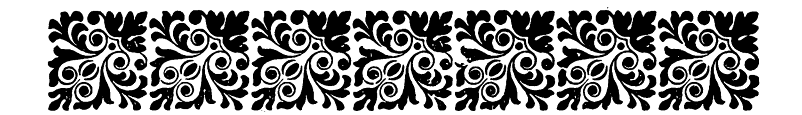
A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.

A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.

A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.

A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.





INDICES DE CHRISTIANISME

DANS LES

INSCRIPTIONS TROUVÉES A TRION EN 1885

D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENTS

Dès la fin du IIe siècle, vingt ans après la persécution de Marc-Aurèle et le martyre de saint Pothin, l'Eglise de Lugdunum jouissait d'une grande prospérité et comptait de nombreux adhérents (1). Son chef, saint Irénée, s'illustrait en écrivant contre les hérésies qui avaient pénétré et exerçaient des ravages dans la nouvelle chrétienté. L'an 196 ou 197, il réunissait un synode pour faire trancher un différend au sujet du jour où la Pâque devait être célébrée.

La découverte à Lyon d'inscriptions chrétiennes de cette époque ne serait donc pas en elle-même un fait bien surprenant. Cependant, il n'y a rien de plus rare que des monuments de ce genre, en Gaule, antérieurs au règne de Constantin. La plus ancienne épitaphe chrétienne de toute la Gaule, à date certaine, trouvée elle-même à Lyon près du lieu des découvertes de 1885, est de l'année 334 Parmi celles qui n'ont pas de date, il y en a sûrement de plus anciennes, mais la difficulté est de les reconnaître.

« Au temps des persécutions, dit M. E. Le Blant, le

(1) 40.000, suivant Steyert, *Histoire de Lyon*, t. I, 417.

formulaire épigraphique chrétien n'existe point encore; les épitaphes, rédigées suivant la mode antique, n'offrent à l'appréciation que des caractères fugitifs; un mot, un antique symbole, et, semble-t-il, l'absence du *diis manibus*, les distinguent; elles sont païennes, pour ainsi dire, par le moule où elles furent jetées; la date de l'année y fait défaut, le jour de la mort n'y est point exprimé; on y trouve les *tria nomina* du même système romain, l'indication de ceux qui ont fait faire la tombe, le mot *liberti* et la mention des *posteri*, si fréquente sur les marbres païens, et que n'a point gardée le formulaire de l'épigraphie chrétienne (1). »

Si l'on peut espérer trouver des monuments de l'époque primitive qui abritèrent les tombes des fidèles dans les premiers centres de chrétienté, il faut donc s'attendre à les voir conçus dans le style païen, sans autre marque de christianisme qu'une parole vague, un symbole mystérieux des premiers âges. Une inscription isolée ayant ces caractères, offrira presque toujours trop peu de certitude sur son origine. Mais que l'on en trouve plusieurs réunies dans un même lieu, ayant entre elles des rapports évidents et portant des indices de christianisme tirés des noms, des formules, des symboles cachés; que ce lieu soit situé dans le voisinage d'un cimetière qui a rendu à la lumière de nombreuses inscriptions chrétiennes de l'âge secondaire, groupées autour de la sépulture d'un illustre évêque mort martyr de la foi: le doute s'atténue singulièrement, et l'on comprend alors que des esprits éminents, dépourvus de préjugés, habitués à résoudre de tels problèmes, soient disposés à voir dans ces monuments les témoins mémorables des premiers temps du christianisme dans les Gaules.

Dans le cours des années 1885 et 1886, des travaux exécutés à l'ouest de Lyon, dans le quartier de Trion, pour la construction de la ligne du chemin de fer de Mornant, firent découvrir dix grands tombeaux de construction monumentale, retrouvés à la place même où ils furent élevés, sous le règne de l'empereur Auguste, sur le bord de la voie

(1) E. Le Blant, *Manuel d'épigraphie chrétienne*, p. 51.

d'Aquitaine, à son point de contact avec l'enceinte de la ville; d'innombrables restes de sépultures; des milliers d'ustensiles de toute espèce ayant servi aux usages des anciens habitants de la cité; un grand et beau sarcophage portant l'épitaphe d'une jeune femme; enfin, environ 80 cippes funéraires avec inscriptions. Soixante-quatre de ces pierres furent retirées d'une grande fosse de forme carrée, sorte de puits creusé sans maçonnerie, où elles avaient été comme emmagasinées et posées avec soin les unes sur les autres, avec un lit de terre de 40 à 60 centimètres d'épaisseur entre chacune d'elles (1).

Les inscriptions exhumées de ce dépôt sont toutes du IIe siècle ou du commencement du IIIe. Une monnaie trouvée au fond de la fosse a permis de fixer aux premiers temps de Constantin l'époque où le dépôt fut effectué (2). L'état des lieux, le soin manifeste apporté à la conservation de ces pierres qui avaient en elles-mêmes une valeur de matériaux et pouvaient être utilisées, prouvent suffisamment que ceux qui les ont enfouies n'étaient pas indifférents à la mémoire des morts dont elles avaient abrité la tombe.

Quels étaient ces morts ? des gens de condition médiocre : des esclaves, des affranchis de l'empereur employés aux divers services des administrations publiques; des gens de métiers; des vétérans des légions du Rhin jusqu'au grade de centurion ; des gens de condition libre sans désignation de qualité; des étrangers en assez grand nombre.

Mais, malgré l'obscurité de ces vieux habitants de Lugdunum, un intérêt particulier s'attache à ces pierres, qui après dix-sept siècles ont fait revivre leur mémoire, parce que l'état matériel de ce curieux dépôt, le voisinage du lieu où fut enseveli saint Irénée, et où existait au Ve siècle un cimetière chrétien, enfin des formules, des symboles que l'on remarque sur quelques-unes d'entre elles ont été signalés par de savants épigraphistes comme des indices de christianisme.

(1) ALLMER, *Découverte de monuments funéraires et d'objets antiques au quartier de Trion*, br.

(2) ALLMER, *Trion*, p. 114 et s.

Cet amas considérable de monuments funèbres enlevés d'un champ de repos où ils existaient primitivement, et enterés par des mains pieuses qui ont voulu en assurer la conservation, révèle un fait qui n'est pas oidinaire pour l'époque à laquelle il se rapporte. Il suppose, selon toute vraisemblance, la destruction d'un cimetière. Or, la législation romaine couvrait d'une protection toute spéciale les lieux de sépulture, et punissait des peines les plus sévères, même de la mort, les violateurs de tombeaux (1).

Quant à une dépossession régulière, légale, dans l'intérêt public par voie d'expropriation, on ne trouve pas trace dans les lois romaines d'une législation spéciale sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (2). En cas de force majeure, une tombe ne pouvait être déplacée que pour être transportée ailleurs, avec la permission du prince ou des pontifes, constitués par la loi les gardiens des sépultures (3).

Cette législation était inspirée par le culte des dieux mânes, divinités funèbres qui n'étaient autres que les âmes mêmes des défunts divinisés par la mort (4). La tombe était à perpétuité la propriété de celui qui l'occupait, nul ne pouvait l'en déposséder sous les sanctions les plus sévères.

Telle était la loi commune. Mais cette loi n'était pas plus respectée que les autres, lorsqu'il s'agissait des chrétiens. Dans les temps de paix religieuse, à la faveur des associations funéraires légalement constituées, ils avaient le libre usage de leurs cimetières (5). Mais aux époques de persécution, ils n'avaient plus ni droit ni liberté, et la loi protectrice des tombeaux, elle-même, était parfois suspendue à leur égard (6). Tertullien rapporte que, de son temps, à

(1) Digeste, l. II, III. XI, *de sepulch. viol.*; — Cicéron, *de legibus*, II, 24; — Allard, *Rome souterraine*, p. 64. — Martigny, *Dictionn.* V. *sépulture*.

(2) Serrigny, *Droit public et administratif de Rome*, t. II, 953.

(3) Pline, *Lettres*, X, 73.

(4) Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 69.

(5) Allard, *Rome souterr.*, p. 84.

(6) Allard, *les Persécutions*, revue *la Controverse*, 1884, p. 25

Carthage, la foule ameutée contre eux, leur refusait le droit d'avoir des cimetières (1). A Lyon, les restes de saint Pothin et de ses compagnons furent profanés, réduits en cendres et jetés daus le fleuve. Cette poursuite des fidèles jusque bans la mort devait, dans l'esprit des persécuteurs, rendre vaine l'espérance de la résurrection future. C'est ce que nous apprend un passage de la lettre écrite après le martyre de saint Pothin, par les chrétiens de Lyon, à leurs confrères d'Asie (2).

Il y a donc des motifs particuliers tirés de leurs croyances et de la haine qu'elles inspiraient, pour croire que ce fut surtout contre les chrétiens que se produisaient, au mépris de la loi et dans les temps de trouble, les faits de violation de sépultures. Et, par conséquent, il se peut que les pierres extraites du puits de Trion soient les restes d'anciennes sépultures chrétiennes ravagées à l'époque des persécutions, sous les règnes de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère, recueillies quelques années après et conservées par les fidèles, dans la période de paix qui suivit la tourmente (3). Le fait est d'autant plus vraisemblable, que ce dépôt existait à 400 mètres environ du cimetière chrétien de Saint-Irénée, d'où ont été extraites tant d'inscriptions des ve et vi^e^ siècles.

Parmi les monuments découverts à Trion, plusieurs portent des noms, des formules ou des symboles qui éveillent l'idée d'une origine chrétienne.

L'un d'eux a été élevé par Marius Pontius Gemellus, vétéran d'une légion, à son affranchie et épouse Pontia Martina. A la fin de l'épitaphe, on lit cette acclamation : *Have Dulciti. Gaudentius te salutat. Bonis Bene.* Une palme gravée sépare ces deux derniers mots. Une autre termine une ligne de l'inscription qui est du commencement du IIIe siècle (4).

Les palmes sont employées comme signes de ponctuation

(1) TERTULLIEN, *Apolog.*, 37.
(2) EUSÈBE, *Hist. ecclés.*, V, 1.
(3) ALLMER, *Trion*, p. 114.
(4) ALLMER et DISSARD, *Musée de Lyon*, t. I, p. 209.

dans les inscriptions païennes. Mais elles sont aussi, dans les épitaphes chrétiennes, un symbole du triomphe des chrétiens sur la mort par la résurrection (1). Il n'y en a pas de plus commun aux catacombes; et en Gaule elles se montrent sur un vingtième des sept cents marbres chrétiens antérieurs au VIIIe siècle, classés et décrits par Edmond Le Blant.

L'acclamation *Have Dulciti. Gaudentius te salutat* paraît, au premier abord, ne pas avoir de rapport avec ce qui précède, soit parce que les noms ne sont pas les mêmes que ceux qui se lisent dans l'inscription, soit parce que le nom de la personne à laquelle l'adieu s'adresse, *Dulciti* est un vocatif masculin, alors que la dédicace est adressée à une femme. Mais, outre qu'il n'est pas rare de voir dans les inscriptions un genre employé pour l'autre (2), les acclamations semblables, avec les petits noms que les défunts avaient portés dans les corporations auxquelles ils appartenaient, se rencontrent fréquemment. Au temps où l'Eglise se recrutait moins par les naissances que par les conversions, les nouveaux convertis recevaient au moment du baptême un nom qu'ils ajoutaient comme un surnom, un *cognomen*, à ceux sous lesquels ils étaient désignés dans la société païenne. Il n'y avait là rien qui pût attirer l'attention, parce que sous l'empire les païens eux-mêmes portaient plusieurs surnoms. Le nom de baptême avait habituellement une dérivation tirée d'un dogme religieux, des vertus ou des qualités morales, qui ne permet pas de le confondre avec les noms inscrits sur les tombes païennes (3). Les noms *Dulcitius* et *Gaudentius*, presque introuvables dans les inscriptions païennes, se montrent au contraire fréquemment dans les épitaphes chrétiennes (4). La seule

(1) Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, 1872, p. 131 ; édit. franç., 1873, p. 149.

(2) Allmer, *Trion*, p. 212.

(3) Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, éd. française, 1865, p. 51 ; 1867, p. 31, 32 ; 1881, p. 79. — Cagnat, *Cours d'épig. lat.*, 1886, p. 18. — E. Le Blant, *Insc. chrét.*, t. II, p. 262. — Martigny, *Diction. des ant. chrét.* V. *nom.* — Allard, *Rome souterr.*, p. 55. — Rossi, *Insc. Rom. chrét*, I, nos 552, 357, 194, 278, 532.

(4) Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, *insc. ant.*, t. 1, p. 212. —



présence du nom *Gaudentius* sur une pierre du musée d'Avignon paraît suffisante à M. Edmond le Blant pour attribuer à celle-ci un caractère chrétien (1). Enfin M. Otto Hirschfeld, dans son mémoire *le Christianisme à Lyon avant Constantin*, communiqué à l'Académie royale des sciences de Berlin dans sa séance du 4 avril 1895, s'exprime ainsi à propos de notre inscription : « Les noms *Dulcitius* et *Gaudentius*, qui sans doute désignent ici la défunte *Martina* et son mari, portent une empreinte chrétienne tellement caractérisée que, eu égard aux palmettes pouvant à peine être prises pour des signes de ponctuation, je ne puis m'empêcher de tenir cette inscription pour chrétienne » (2). L'acclamation finale de deux mots séparés par une palme, *Bonis Bene*, *Bien advienne aux bons*, peut être adressée aux frères en croyance de la défunte, auxquels elle souhaite le bonheur suprême dont elle jouit elle-même. Il est encore à noter que rien, dans l'état du monument, ne peut être invoqué comme une preuve que la défunte aurait été incinérée.

Il n'en est pas de même d'une autre pierre extraite du puits de Trion qui porte une épitaphe dédiée à un *Quintus Sosius Antoninus* de la fin du IIe siècle, par sa mère *Valeria Florentina*, sa sœur *Sosia Valeria*, et son frère *Sosius Florentinus* (3). M. Allmer, dans son livre sur Trion, p. 227, observe, à propos de cette inscription, que « deux petites palmes, l'une formée de la branche prolongée de l'*x* du mot *vixit* à la douzième ligne, l'autre tout à la fin du texte, pourraient donner à l'épitaphe de *Sosius Antoninus* une vague apparence de christianisme, si la certitude que le corps du défunt a été incinéré ne venait enlever d'avance à cette faible présomption toute vraisemblance ». La preuve

E. Le Blant, *Insc. chrét.*, t. I, 214, 364; t. II, 57, 58, 150. — Allmer, *Insc. de Vienne*, 322, 326, 433. — Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, 1873. p. 37; 1874, p. 147. — *Corp. insc. lat.* vol. III, 4219; vol. V, 5454, 8726; vol. IX, 1080, 5517; vol. X, 99.

(1) Le Blant, *Loc. cit.*, t. II, p. 237.

(2) Otto Hischfeld, *Zur Geschichte des Christentums in Lugdunum vor Constantin*. Berlin, 1895.

(3) Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, t. III, p. 380.

de l'incinération résulterait d'un trou carré occupant le milieu de la plinthe de la base, qui communiquait autrefois avec un *loculus* creusé dans une pierre placée au-dessous et dans lequel était déposée l'urne cinéraire.

Mais M. Otto Hirschfeld, au sujet de la même inscription, fait remarquer justement que la pierre porte deux inscriptions, et qu'elle a été dédiée par *Valeria Florentina*, en même temps qu'à son fils *Quintus Sosius Antoninus*, ou peu après, à la mémoire de son gendre, ainsi que l'indiquent les mots ajoutés à la fin : *et Tito Aurelio Julio qui vixit annis XXVII, mensibus V, diebus XXVI, genero pientissimo.* Une palme qui termine l'épitaphe peut être prise pour un signe de ponctuation ; mais, outre cela, la lettre *x* du mot *vixit* affecte une figure tout à fait singulière, à laquelle on ne connaît aucune analogue dans les inscriptions païennes : la branche droite se prolonge en forme de palmette au-dessus des lettres voisines. « Je crois, dit l'illustre savant allemand, pouvoir y reconnaître non une simple fantaisie de gravure, mais bien plutôt une marque timide qu'*Aurelius Julius*, déposé sans doute à côté de son beau-frère, n'a pas, comme celui-ci, été incinéré, mais est mort chrétien. Le cas était certainement fréquent où une partie de la famille était restée païenne, tandis qu'un de ses membres avait déjà accepté la nouvelle croyance (1). »

L'épitaphe dédiée à *Claudius Agathursus*, qui a vécu soixante-dix ans, par son fils *Sedatius Agathonicus* (2), se termine par une acclamation de deux mots : *Eusebi vale*, séparés par une palme. Si le nom *Eusebius* se rencontre sur des inscriptions païennes, il se lit fréquemment sur les tombes chrétiennes (3). En grec Eusèbe signifie pieux, religieux, et cette étymologie orientale du nom qui aurait

(1) Otto Hischfeld, *Loc cit.*

(2) Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, *insc. ant.*, t. III, 218.

(3) Le Blant, *Insc. chrét.*, 183, 249, 392, 545, 561, 642, 248. — Aubé, *les Chrétiens dans l'emp. rom.*, p. 43. — Allard, *Rome souterr.*, p. 301. — Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, éd. franç. 1874, p. 30; 1879, p. 30. — Allmer, *Inscr. de Vienne*, p. 357. — *Corp. inscr. lat.*, vol. V, 1648, 6722, 6723, 7584, 8116, 2122, 6192 ; vol. IX, 5012, 5010 ; vol. X, 1338, 8046.

été porté par un chrétien de la primitive Eglise de Lyon rappelle ceux des compagnons de saint Pothin dont la moitié portaient des noms grecs. Dans notre inscription, *Eusebius* serait le nom de baptême du défunt, différent de celui auquel la dédicace est faite dans le corps de l'inscription. L'acclamation *Eusebi vale* rappelle par sa forme, et aussi par la palme qui l'accompagne, celle de l'épitaphe de *Pontia Martina* citée plus haut. M. Allmer, dans son livre sur Trion, p. 193, admet comme possible l'hypothèse que Claudius Agathursus aurait été chrétien. M. Hirschfeld estime, au contraire, que l'inscription peut bien être païenne, parce que le nom *Eusebius* n'est pas spécial aux chrétiens (1). Il est à noter que le monument ne présente aucune trace d'incinération.

On pourrait ajouter que sur d'autres pierres trouvées au même lieu, on lit des noms accompagnés ou non de palmes, tels que *Felicitas*, *Felicissima*, *Vera*, *Sabbatia*, *Victor*, qui tous se rencontrent dans les nomenclatures chrétiennes (2). A citer encore les surnoms *Dafne* (3), qui en grec signifie *laurier*, et *Nice*, de νίκη (4), victoire. Ce luxe de symboles et de noms faisant allusion à un triomphe mystérieux, trouvés réunis dans des inscriptions qui ont une commune origine et qui sont celles d'humbles femmes et de personnages non qualifiés, n'est peut-être pas le fait du hasard.

Sur un sarcophage, le seul qui ait été trouvé dans les fouilles de Trion, d'une *Sertoria Festa*, originaire de Rome, du temps de Caracalla, se lisent, à droite de l'inscription, ces mots : *Salvi redeatis*, et à gauche *Salvi eatis*. Au-dessus de chacun des mots *Salvi*, on voit une palme et au-dessous la lettre *B*, qui est aussi répétée deux fois sur le monument et peut s'interpréter par *Bonis Bene*, formule

(1) Otto HIRSCHFELD, *Loc. cit.*

(2) *Corp. insc. lat.* V, 6465, 6267, 8593, 8722. VI, 17803. — LE BLANT, *Insc. chrét.* Nos 152, 199, 499, et t. I, p. 154 et la note. — ALLARD, *Rome souterr.*, p. 299. — ROSSI, *Insc. chrét.*, t. I, n° 937. *Bullet. di arch. christ.* (1864), p. 11, 12 ; édit. franç. (1873), p. 136 ; (1876), p. 118.

(3) *Corp. insc. lat. urb. Rom.*, n° 16730.

(4) *Id.*, n° 20578. — LE BLANT, *Insc. chrét.*, t. I, p. 154 et la note.

reproduite dans l'épitaphe de *Pontia Martina*. Si l'on remarque que la morte n'a pas été incinérée, puisqu'il s'agit d'un sarcophage, la double acclamation accompagnée de palmes et faisant allusion à un départ et à un retour mystérieux, qui peuvent être la mort suivie de la résurrection, rend vraisemblable l'hypothèse que *Sertoria Festa* aurait été chrétienne. C'est l'opinion de M. Hirschfeld (1), qui après examen de quelques-unes des inscriptions de Trion, conclut ainsi sur l'ensemble de ces monuments :

« Ce sont là des indices inapparents et cachés, mais à mon avis non dépourvus de signification, et qui nous permettent d'entrevoir sur ce cimetière lyonnais des étrangers l'appartenance de quelques-uns des défunts à l'Eglise chrétienne. Certainement on peut contester chaque cas particulier comme non rigoureusement prouvé, mais il me paraît qu'un tel scepticisme n'a pas sa place ici. On voit par là, combien était grand, même dans les temps paisibles, pour les survivants, le péril lié à la confession d'un membre de la famille d'adhésion à la croyance chrétienne, et déjà le fait que même dans les endroits où de bonne heure s'étaient formées des communautés chrétiennes, le nombre des épitaphes purement chrétiennes est si faible, laisse apercevoir la sévérité du gouvernement, qui rendait impossible aux chrétiens la confession de leur croyance même après la mort. A un enterrement commun avec les païens, beaucoup de chrétiens au troisième siècle et plus tard encore n'ont fait aucune opposition ; également dans les cimetières chrétiens séparés, les inscriptions au troisième siècle ne font voir, comme en témoigne le cimetière chrétien de Clusium, que de légères différences avec les épitaphes païennes et se renferment étroitement dans la rédaction usuelle. A Lyon, comme dans les autres endroits le cimetière chrétien s'est joint au cimetière des païens et, à la vérité, d'une façon marquante à ce champ de sépulture de la route d'Aquitaine, comme en témoignent les

(1) Otto Hirschfeld, *loc. cit.*, p. 26.

épitaphes chrétiennes trouvées en grand nombre à l'église Saint-Irénée, qui est voisine. »

Cependant, il faut le dire, un point obscur, un doute très sérieux subsiste au sujet de l'origine chrétienne des inscriptions de Trion. Toutes, ou presque toutes, contiennent la dédicace *diis manibus*, et la formule *sub asciâ dedicavit* si communes sur les inscriptions romaines des IIe et IIIe siècles, trouvées à Lyon.

M. Allmer, qui le premier, avait cru reconnaître des indices de christianisme dans quelques-unes de ces inscriptions (1), a déclaré depuis que leur valeur est bien amoindrie par les formules païennes ou décicaces aux *dieux Mânes* et sous l'*Ascia* (2).

M. le chevalier de Rossi, dans une lettre du 15 septembre 1888, adressée de Rome à l'auteur du présent mémoire se déclare très impressionné en faveur du christianisme des monuments de Trion par les circonstances générales de la découverte rapprochées des données historiques. Mais lorsqu'il en arrive au texte des inscriptions, il déclare trouver que les indices contraires à une originee chrétienne l'emportent sur les autres. « Laissons de côté, dit-il, la formule *diis Manibus,* qui cependant, dans l'ensemble de ces inscriptions ayant toutes le même aspect que les païennes est très notable. La formule constante *sub asciâ dedicavit* est pour moi un obstacle de la plus haute gravité. Le père Bruzza dit que l'*ascia* (l'outil du tailleur de pierre) est figuré sur des monuments chrétiens certains, seulement comme signe du fossoyeur et de son travail. Quant à la formule *sub asciâ dedicavit*, il affirme qu'on ne la trouve jamais sur les tombes chrétiennes. Quant à moi, j'ajouterai que la DEDICATIO *sub asciâ* équivalait au *locus sacer*, selon le droit païen ; formules qui étaient évitées par les fidèles, ainsi que je l'ai expliqué dans le tome III de la *Roma Sotteranea*. Il faudrait donc commencer par prouver que la *dedicatio sub asciâ* a été admise dans le

(1) ALLMER, *Revue épigraphique*, (1886). *Trion*, p. 52.
(2) ALLMER, *Musée de Lyon*, *Insc. ant.* (1888).

langage chrétien de l'épigraphie gauloise des premiers siècles. J'en doute fort jusqu'à preuve du contraire. Et cela m'empêche de suivre l'impulsion favorable au christianisme des monuments de Trion qui a été donnée à ma pensée par les détails de la découverte éclairés à la lumière de l'histoire. »

Monsieur Otto Hirschfeld est d'une opinion tout opposée. Dans une note relative à l'inscription gravée sur le sarcophage de *Sertoria Festa*, qu'il croit avoir été chrétienne, il dit ceci : « Messieurs Allmer et Dissard (1) tiennent la conjecture présentée par moi peu de temps après la découverte, à mon ami Allmer, pour, il est vrai, possible, mais à cause de la formule *diis manibus* et de *l'Ascia*, pour peu vraisemblable. Que cependant cette formule funéraire se trouve sur de très nombreuses inscriptions sûrement chrétiennes, c'est chose suffisamment connue, et les exemples réunis par Becker (2) pourraient être encore beaucoup augmentés. »

Dans l'état actuel de la science, rien n'est plus incertain que le sens et la valeur de la dédicace sous *l'Ascia*, si commune sur les inscriptions de Lugdunum. Steyert, dans son histoire de Lyon, affirme qu'il existe une cinquantaine d'explications de cette célèbre formule et qu'aucune n'est concluante. Si elle avait l'importance que M. de Rossi croit pouvoir y attacher, on ne s'expliquerait pas comment on ne trouve à son sujet aucun renseignement chez les historiens, les poètes et les légistes. Beaucoup d'auteurs sont d'avis qu'elle n'est pas une marque certaine de paganisme (3).

Quant à la dédicace *diis manibus*, elle a évidemment un sens païen, et cependant on la trouve dans des inscriptions sûrement chrétiennes (4). Les chrétiens ont pu

(1) *Trion* p. 42. *Musée de Lyon, inscr. ant.* T. 1, p. 262.

(2) *Die heidnische Weiheformel dis manibus auf aet christlichen grabschriften*, Gera 1881.

(3) Le Blant, *In. chrét.* T. 1, p. 8. Allard, revue *la controverse* 1883 p. 361. Martin Daussigny. *Etude sur la dédicace des tombeaux*

(4) Allard. *Rome Souterr.* p. 88.

l'employer comme moyen de protéger les tombes contre leurs ennemis qui les taxaient d'impiété et de sacrilège. Les mêmes raisons qui empêchaient les fidèles, à l'époque primitive, de graver sur les tombes des formules ouvertement conformes à leurs croyances, doivent y faire rencontrer des traces des anciens usages dont il ne pouvaient pas aisément s'affranchir.

M. l'abbé Martigny, dans le dictionnaire des antiquités chrétiennes propose autre chose : « On peut penser, ou bien que les ouvriers païens qui taillaient les pierres destinés aux tombeaux, avaient l'habitude de tracer sur les marbres qu'ils préparaient d'avance l'inscription aux *Dieux Mânes*, et que celle-ci était déjà gravée lorsque la pierre était choisie pour être placée sur une tombe chrétienne, ou bien que l'invocation avait fini par n'être plus regardée que comme une simple formule funéraire, devenue indifférente, et au sens primitif de laquelle personne ne s'avisait de remonter. Une telle habitude persévéra par l'effet de la routine, comme l'usage des noms païens des jours de la semaine, et les premiers chrétiens n'attachaient pas plus d'importance à l'une qu'à l'autre. »

Le sévère Tertullien lui-même n'a que de l'indulgence pour cette pratique : « La loi dit-il défend de nommer les dieux des nations ; mais nous ne sommes pas coupables quand il nous ont arrachés par la force de l'habitude ».

Enfin, suivant M. Edmond Le Blant, même dans les cimetières souterrains de Rome, les plus anciennes épitaphes, celles qui datent des temps apostoliques, sont souvent conçues dans le plus pur style païen, et ne présentent d'autre marque distinctive qu'un de ces symboles, une de ces figures allégoriques employées au premier âge (1). Et M. de Rossi constate le même fait (2).

Du reste, les dédicaces *diis manibus* et sous *l'Ascia*, se lisent dans presque toutes les inscriptions des premiers siècles trouvées à Lyon. Or, l'on ne conteste pas que les

(1) Le Blant. *Sarcophage de la Gaule*. Introduction.

(2) Rossi, *Bull. d'arch. chrét.* éd. franç. 1879 p. 149, cimetière de Sainte-Agnès.

chrétiens étaient nombreux dans cette ville au IIIe siècle et dès la fin du IIe. Certes, ils avaient le culte des morts autant que les païens, puisqu'ils croyaient à l'immortalité de l'âme et à la résurrection des corps. Ils devaient donc honorer la mémoire de leurs morts par des inscriptions sur leurs tombes. Cependant il faudrait croire qu'ils s'abstenaient de le faire, si l'on tient pour païennes toutes les épitaphes portant les dédicaces aux *dieux mânes* ou sous *l'Ascia*. De deux choses l'une : ou bien le vieux sol de Lugdunum n'a jamais renfermé d'inscriptions chrétiennes des premiers siècles, ce qui n'est pas vraisemblable, ou bien il faut reconnaître ce caractère à quelques-unes de celles où se lisent ces dédicaces.

Une critique qui, sous prétexte d'être rigoureuse, ne voudrait admettre comme chrétiennes que les seules inscriptions portant des signes certains de christianisme, sans mélange païen, devrait renoncer à les rencontrer dans la période antérieure à la pacification religieuse.

A. POIDEBARD,

professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon.



UN

LAMENNAIS INCONNU

Il se produit en ce moment, un phénomène littéraire qui est de nature à rendre modestes, les écrivains de notre génération.

Jamais on n'avait vu pareille consommation d'épithètes laudatives ; chaque livre qui paraît est original, fortement pensé, bien écrit, intéressant ; la critique ne craint pas de prendre le ton de la réclame. Mais, quand on y réfléchit, tous ces éloges ne portent pas à conséquence, à cause du petit sous-entendu qu'ils renferment. Au fond, tous les critiques disent aux auteurs quelque chose comme ceci : « Monsieur, votre livre est bon, mais ne vous faites pas illusion, par comparaison seulement, avec les médiocres productions littéraires dont nous sommes inondés. Les maîtresses pages de nos contemporains ne valent pas ce qu'il y a de plus négligé dans les fonds de tiroirs qu'ont laissés par inadvertance, les écrivains du temps jadis. Si ces maîtres revenaient parmi nous, ils rougiraient peut-être des lignes qu'ils écrivirent, au pied levé, pour quelques amis intimes. N'importe, leurs nonchalances valent mieux que tous nos artifices. »

Et c'est pourquoi, on fait bon accueil aux lettres intimes de Lamennais que vient de publier M. l'abbé Auguste Laveille. Les dépositaires de ces lettres avaient-ils le droit de livrer au public les confidences du prêtre déchu ? D'une

manière générale, on abuse aujourd'hni de la correspondance des grands hommes, qui, s'ils cessaient, durant quelques instants, de dormir leur sommeil, se plaindraient maintes fois, de leurs héritiers et de leurs éditeurs. Oh! ces douleurs intimes jetées en pâture à la curiosité d'un public insuffisamment renseigné qui ne peut pas tout comprendre...

Mais, hâtons-nous de le dire, Lamennais fait exception : le mystère d'âme qu'il a emporté dans la tombe touche à ce qu'il y a de plus profond dans l'histoire religieuse du XIXe siècle; il nous appartient. En publiant les lettres de Lamennais à Denis Benoît, M. Paul Benoît d'Azy et M. l'abbé Laveille ont cru apporter dans un débat long et compliqué un document de haute valeur. Ils ne se sont pas trompés, et nous leur devons des remerciements. Qui sait si grâce à leur concours, on ne finira pas, un jour, par arracher au sphinx le mot de sa cruelle énigme?

Pour présenter ces lettres au lecteur, M. l'abbé Laveille a composé une préface sage dans laquelle il juge Lamennais, avec une large équité. Des notes accompagnent le texte; je me permets de les trouver surabondantes et incomplètes; surabondantes, en ce sens qu'elles renferment des appréciations justes, mais peu nécessaires, et qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit; incomplètes, en ce sens qu'elles ne nous renseignent pas assez sur certains points extrêmement intéressants.

Arrêtons-nons, par exemple, sur la dernière lettre : Lamennais écrit à M. Denis Benoît : « J'ai été obligé de prendre ce parti (il s'agit d'une vente de bibliothèque) j'ai été obligé de prendre ce parti pour achever de payer mes dettes. Ceci me conduit à te prier, quand tu m'écriras, d'affranchir tes lettres.

« Une lettre venant d'Alais me coûte plus que je ne dépense et ne peux dépenser, chaque jour, pour ma nourriture. »

Cette déclaration du malheureux grand homme produit un froid!... M. l'abbé Laveille s'en doute un peu, j'imagine, et cependant, il ne nous donne aucune explication.

Qu'a répondu M. Denis Benoît à Lamennais? que s'est-il passé ensuite et pourquoi cette lettre étrange est-elle précisément la dernière lettre du recueil? C'est sur quoi nous voudrions bien être fixés. Je soumets amicalement ce *desideratum* à M. Laveille, en vue d'une seconde édition : ses lecteurs préféreront tous ou presque tous, à des appréciations théologiques et morales, des explications biographiques.

Est-ce bien le Lamennais le plus intime qu'on nous présente ici? Une lecture attentive de cette curieuse et un peu étrange correspondance ne nous permet pas de conserver le moindre doute : oui, Lamennais a bien révélé ici le fond de son âme. Il eut pour premier confident un jeune Anglais, Henri Moorman, qu'il avait converti au catholicisme. Henri Moorman mourut jeune, et toutes les prédilections, toute l'impétueuse tendresse, toute la sensibilité autoritaire et un peu maladive de Lamennais se portèrent sur le jeune Denis Benoit qu'il avait arraché, non pas à l'anglicanisme, mais à l'incrédulité, ou tout au moins, à l'indifférence. M. Denis Benoît devint plus tard un des membres les plus influents du parti légitimiste. On se demande, et il faut bien se demander, pourquoi les préférences de Lamennais allèrent à un jeune homme, alors inconnu, plutôt qu'à des amis illustres, conseillers éclairés et indépendants. Montalembert, Lacordaire, Emmanuel d'Alzon représentaient, aux yeux de Lamennais, de simples associés intellectuels. Chose plus curieuse, les influences féminines qui traversèrent sa vie, ne comptent, pour ainsi dire, pas. Mme de Lacan qui devint plus tard Mme Cottu espéra peut-être jouer auprès de Lamennais, un rôle analogue à celui que remplirent auprès de Lacordaire Mme Swetchine et Mme de V..... Elle fut promptement et cruellement détrompée. Trois vieilles demoiselles pieuses et distinguées paraissent avoir exercé autour du pauvre ménage de Lamennais une vigilance discrète, désintéressée et dévouée. Lamennais ne daigne parler d'elles qu'une fois, et à propos de bagages. Au contraire, il fait entendre pour son cher Benoît des cris d'une tendresse passionnée qui nous rappelle la drama-

tique affection de David pour Jonathas. « Mon frère, mon tendre frère, si tu savais combien ton petit billet de Tours m'a fait de bien ! Le voilà, je l'ai relu dix fois. Il ne me quittera jamais. O mon Dieu que vous êtes bon de m'avoir donné un frère; je méritais si peu un pareil bonheur! Mon Dieu, je vous rends grâces ! Mon Dieu, conservez-le moi, unissez-nous à jamais. »

Il n'est qu'un rude soldat comme David ou un prophète hautain et dur comme Lamennais pour avoir de ces effusions de tendresse plaintive.

Mais dans cette correspondance, ce n'est pas à l'intensité de cette affection que va tout d'abord notre curiosité. Les lettres intimes du grand écrivain peuvent-elles nous fournir des lumières nouvelles sur les causes, la nature et la portée de son apostasie ? Voilà la question, la seule vraie question; tout le reste relève de l'érudition désintéressée et de la littérature.

Lamennais, disent les catholiques, s'est perdu par orgueil et ils rappellent Tertullien et même Lucifer. Non, répondent les incrédules, Lamennais a quitté l'Eglise, parce qu'il aimait le peuple. Les uns et les autres, mais très inégalement, pourraient bien avoir raison. Il est certain que l'âme de Lamennais débordait d'un orgueil effroyable; il est certain aussi que Lamennais, prophète extraordinaire, prophète autant et plus que de Maistre, a vu d'une vue très nette, dans les lointains de l'avenir cachés à tous ses contemporains, les destinées et les progrès incroyables de la démocratie. Il s'est dit : « Je serai le Voyant de cette démocratie, son conducteur, son flatteur prophétique. » Mais comment des scrupules ne se sont-ils pas élevés dans son âme ? comment un conflit ne s'est-il pas produit chez lui avec des tentatives de conciliation entre le chrétien et le prêtre d'une part, et de l'autre l'indomptable et intransigeant démagogue ? Non, l'auteur des *Paroles d'un croyant* a quitté l'Eglise sans esprit de retour et il s'est donné à la démocratie, avec la tranquille certitude de quelqu'un qui courtise la toute-puissance de demain. Triste, oui, d'une tristesse voisine du désespoir, mais calme, d'un calme

effrayant. Ce n'est pas l'attitude de quelqu'un qui a porté dans son âme — ne serait-ce que l'espace de quelques années — une foi robuste.

Au fait, le mystère Lamennais n'a pas été éclairci, peut-être parce qu'on n'est pas remonté assez haut dans l'histoire de sa vie morale. C'est mal poser le problème que de dire simplement : il a perdu la foi. Demandons-nous plutôt quelle était la qualité de sa foi, même aux meilleurs jours de son apostolat. A douze ans, il avait lu Jean-Jacques Rousseau, Nicole, Tite Live, Plutarque; il dévora tout entière la bibliothèque d'un vieil oncle. Il est infiniment probable que cette bibliothèque *dix-huitième siècle*, renfermait des œuvres étranges. Sous l'empire d'une piété exaltée et inquiète, il ne voulut faire sa première communion qu'à vingt-deux ans. Il n'entra que fort tard dans les ordres, à l'âge de trente-quatre ans, et voilà que quelques mois après seulement, il publiait cet *Essai sur l'indifférence en matière religieuse* qui lui valut presque un titre de Père de l'Eglise. On a toujours tort de méconnaître le sage précepte de saint Paul : *non neophytum.*

La lecture des lettres que publie M. l'abbé Laveille, fortifie nos doutes sur la solidité de la foi de ce prêtre *improvisé* : l'épithète n'a je crois rien d'incorrect quand on songe à sa formation sacerdotale. D'abord une différence très sensible s'accuse entre les premières lettres et les dernières qui dénotent un progrès trop évident du scepticisme dans l'âme du pauvre Féli. Mais même dans la première partie de la correspandance, où abondent les expressions pieuses, le romantisme occupe trop de place. Lamennais, prêtre depuis deux ans à peine, parle et se conduit comme le Jocelyn de Lamartine (1). « A quelle distance d'Angers est ton vieux couvent de la Beaumette ? écrit-il à son cher

(1) O nid dans la montagne où mon âme s'abrite !
Me voici donc rentré pour jamais dans mon gîte,
Comme le passereau sans ailes pour courir,
Qui dans un trou de mur s'abrite pour mourir.
Oh! d'un peu de repos que mon âme pressée
Y devançait de loin mes pas par ma pensée.
Jocelyn (neuvième époque).

Denis. Quelqu'un l'habite-t-il encore ? De quel ordre étaient les religieux ? Partout en Europe, autrefois, on trouvait de ces lieux d'asile, de ces oasis de la société, où les cœurs faibles, les âmes fatiguées venaient goûter un peu de repos. »

A ces sentiments purement mondains, Lamennais mêle des effusions d'une piété sincère, mais bien maladive, telle, au talent près, qu'elle s'alanguit dans un trop grand nombre de cantiques modernes. Lisez la prière à l'ange gardien qu'il avait composée durant son voyage en Angleterre, et qu'il envoie, avec attendrissement, à son Denis. C'est bien joli, c'est trop joli, trop caressant, trop plein de mots d'amour ingénieusement disposés : *meam tuis mentem suavissime susurrans, robora consiliis, cor meum languens et præ amoris defectu pæne jam emortuum refocilla, et igne quo tu ardes dulciter accende.*

D'autres remarques d'une incontestable gravité s'imposent à notre attention. Lamennais, dans cette correspondance censément spirituelle, n'apparaît ni comme apôtre ni comme prêtre, ni comme directeur. Le jeune Denis Benoît voyait dans Lamennais un prètre de génie placé dans une région supérieure d'où il dirigeait l'humanité sans participer à ses faiblesses. Autant qu'on en peut juger indirectement, il demandait à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* des conseils, des encouragements et des idées générales. Lamennais n'a jamais compris ni même voulu comprendre les aspirations de son jeune correspondant. Il parle piété, oui, au moins durant les deux premières années, mais toujours en la subordonnant à des paroles d'amitié : « Adieu, mon Denis, mon tendre frère ; je suis épuisé de lassitude ; adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. Je vais me coucher ; mais auparavant, je prierai pour toi ; mon sommeil en sera plus doux ». Quant à diriger Denis Benoît, Lamennais n'y pense jamais de lui-même, il s'y résigne, sans doute après d'amicales et nombreuses sommations. Par contre, il s'étend volontiers sur ses propres tristesses, il reproduit et condense les idées qu'il a développées le même jour, dans son article de journal ou dans

son chapitre d'apologétique, et il semble incapable de s'occuper d'autre chose que de lui-même, de ses affaires et de ses idées. De 1832 environ à 1836, il ne sait même plus sauver les apparences, il cherche ses mots d'amitié et contient à grand peine l'expression abondante et jaillissante de ses orgueilleuses colères. On trouve cependant çà et là quelques pages de piété supérieurement écrites. Telles, les recommandations qu'il envoie à ses jeunes disciples de Malestroit, qui formaient une sorte de petite université catholique. Mais on voit bien qu'ici Lamennais remplit un devoir pour ainsi dire officiel, comme un conférencier religieux développe un sujet de morale.

La conclusion saute aux yeux. Même en ses meilleurs jours, Lamennais n'eut qu'une piété maladive, une foi incomplète (1) et une érudition ecclésiastique à peu près nulle. La bizarrerie de sa sensibilité, l'immensité de son orgueil inconscient et calme achèvent de faire de lui un prédestiné de la révolte. Pauvre grand homme!

Quelquefois nous nous surprenons à dire tout bas, pensant à cet ange de la pensée tombé de si haut: « Qui sait si plus de douceur de la part de certains supérieurs ecclésiastiques ne l'eût pas préservé de la chute? Léon XII voulait faire de lui un cardinal. Que ne l'a-t-il nommé cardinal! Un peu de rouge à son chapeau l'eût peut-être maintenu dans la bonne voie. » Le livre de M. l'abbé Laveille dissipe nos scrupules et nos plus intimes arrière-pensées. Comme celle de Jean-Jacques, comme celle de Werther, comme celle de Chateaubriand, l'âme de Lamennais était une âme de désirs, mais de désirs inquiets et égoïstes que rien au monde ne pouvait assouvir. Il se plaignait toujours de tout et de tous, des institutions comme des hommes, de sa santé, de son éditeur, du gouvernement, de ses succès, de ses études, de la température. Lamennais eût vaticiné contre la lune. Jamais cet homme acerbe n'a dompté ses désirs ni ses imaginations volcaniques, capables

(1) Il écrivait en 1836 ces mots effrayants : « Il est certain que mes convictions ont changé sur plusieurs points ; toutefois, nul ne sait sur quels points et à quel degré.

de déchaîner les orages que souhaitait René pour s'élancer sur leurs tourbillons, dans un monde meilleur; il ne connaissait pas la joie.

D'où venait cette immense tristesse qui remplit toute sa correspondance ? M. Laveille se demande si ce n'était pas là une tristesse de commande. Au fait, nous en connaissons de ces rimeurs romantiques ou symbolistes qui toujours bien mangeant, meurent par métaphore. Lamennais est trop de son temps pour ne pas faire entendre quelques cris à la Byron ! Mais la persistance, l'intensité, l'accent de sa plainte ne nous permettent pas d'avoir des doutes sur la réalité de son découragement ?

D'où lui venait cette douleur ? Peut-être de son génie, car Lamennais avait du génie. Les grands penseurs d'ordinaire gémissent, tandis qu'ils enfantent des générations intellectuelles. Elle provenait plutôt de ce fait que Lamennais, toute sa vie durant, n'a été, en définitive, qu'un déclassé. Il ne suffit pas à un homme de ce siècle malade de se proclamer ravi par les beautés poétiques du christianisme et de s'instituer brusquement apôtre. La religion s'adresse à toutes les facultés de l'homme. Connaissez-vous les chrétiens de nos jours, avez-vous jamais vécu leur vie, avez-vous souffert de leurs souffrances ? Sauriez-vous partager leurs humiliations ? Lamennais est un théoricien de génie qui n'a jamais su obéir. Depuis quatre-vingts ans, les optimistes de l'apologétique signalent périodiquement des symptômes consolants de retour aux idées religieuses. La belle affaire ! L'homme est essentiellement un être religieux et d'autre part, la morale chrétienne est si belle, si manifestement divine, qu'elle attire à elle tous les esprits sensés. On reviendra toujours au *Sermon de la montagne* et à l'*Imitation* qui passe, paraît-il, pour quelque peu démodée dans certains milieux. Celui-là est un ennemi du genre humain, a dit Bossuet, qui méconnait la beauté, la grandeur et l'efficacité de la morale chrétienne. Or, le genre humain veut vivre.

Gardons-nous donc bien de nous confondre en remerciements envers les diplomates de lettres qui daignent louer certains beaux côtés du christianisme. Voyons, messieurs

les romanciers tourmentés par l'idéal, seriez-vous assez convaincus de votre importance intellectuelle pour croire que vos éloges atténués ajoutent à la gloire du christianisme ?

Il convient d'insister, je crois, sur cette idée, parce que de même que l'Ida est le père des Sources, de même, sont venues de l'école de la Chesnaie presque toutes les idées bonnes ou mauvaises qui s'agitent aujourd'hui encore parmi nous. A plusieurs reprises durant ce siècle, en 1832, en 1848, en 1852, en 1871, aux environs de 1890, l'opinion publique a paru se déclarer en faveur du catholicisme. Puis, tous ces bataillons compacts d'amis qui nous arrivaient de tous les points de l'horizon se sont évanouis, et nous sommes restés seuls, nous, les démodés, qui ne savons pas faire de phrases (1). De tous ces échecs politiques et intellectuels, je suis persuadé que c'est la faute à Lamennais. Cet homme, neveu de Jean-Jacques et frère de Chateaubriand, a fourni des attitudes, des métaphores et des états d'âme à un nombre effrayant d'orateurs et de publicistes. On dirait que le XIX[e] siècle reproduit en grand dans son histoire générale les diverses phases de la vie de Lamennais. Bien entendu, il faut mettre à part le noyau de catholiques fidèles, qui sans s'inquiéter des cénacles littéraires ou politiques, s'obstine à pratiquer silencieusement sa religion et à donner, sans compter, de son travail et de son argent. Le siècle semble redevenir catholique, par exemple, en 1848, quand la foule salue et porte en triomphe les crucifix. Ce bel enthousiasme n'a pas duré, parce qu'il était fait de romantisme et de réaction antiphilippiste. Un peuple voltairien ne peut pas redevenir chrétien du jour au lendemain, à plus forte raison lorsqu'il a été évangélisé par un Lamennais, un des très rares hommes de sa génération qui eût des idées à lui.

A ce point de vue, la publication de M. Laveille pourrait bien avoir une importance capitale. Non seulement Lamen-

(1) Grâce à Dieu cependant nos écoles n'ont pas cessé de prospérer, nos bonnes œuvres se multiplient, cependant que nos religieuses continuent à soigner les pauvres malades.



nais n'a jamais eu l'esprit de son état, mais il a toujours placé sa propre infaillibilité au-dessus de l'infaillibilité papale il est demeuré lui, lui toujours, lui, envers et contre tous. Au lieu de se dépouiller de l'homme ancien, pour revêtir l'homme nouveau créé dans la justice et la sainteté de la vérité, il s'est complu dans le développement de sa propre pensée, il n'est pas sorti de son moi. Ses préoccupations uniquement personnelles éclatent à chaque ligne de sa correspondance. Quelle différence avec Bossuet! Bossuet s'identifie respectueusement et humblement avec l'Eglise, il n'a pas d'opinion à lui, il n'a qu'un but, exprimer avec précision l'enseignement de l'Eglise. Même, lorsqu'il se trompe, il ne parle pas en son nom, il parle au nom d'une fraction importante de l'Eglise, l'Eglise gallicane. Lamennais est essentiellement un solitaire, un lyrique, un penseur ignorant les choses de la vie réelle, un chef d'école philosophique, il réfléchit, vaticine, écrit à propos du christianisme, mais il vit en marge du christianisme. Il voudrait diriger une église puissante et dominatrice, en un temps où l'Eglise de France persécutée, ou tout au moins méconnue, répare les ruines accumulées par le siècle précédent. C'était un catholique *in abstracto*. Nous savons, au contraire, que les premiers chrétiens formaient de petites communautés. Nous savons que l'Eglise est l'assemblée des fidèles, une société parfaite. On la compare à une armée rangée en bataille. Des hommes comme Lamennais veulent bien parader aux revues ou commander d'importantes divisions, mais ils ne veulent pas s'intéresser aux menus détails de la vie militaire. Présider une charge de cavalerie pendant que retentissent les clairons ce doit être fort beau ! Mais ces hommes qui se sentent des héros pendant quelques minutes, passent leur temps d'ordinaire en des corvées fort prosaïques ; ils épluchent des pommes de terre ou ramassent le crottin de leurs chevaux — ce qui ne laisse pas d'être glorieux tout de même. Lamennais n'a jamais vécu la vie chrétienne. Nous connaissons parmi les beaux esprits de nos jours nombre de ses imitateurs qui n'ont pas son génie.

Voilà donc la grande cause de la tristesse de Lamennais ; il se sentait dépaysé dans l'Eglise ; au milieu des bons curés de son temps, il se regardait comme incompris, semblable à un rentier campagard qui se promènerait dédaigneux et triste, au milieu des champs où retentissent les rires et les chansons des travailleurs enfiévrés. La moindre contrariété dit un de ses biographes, donnait à Lamennais des attaques de nerfs. Que ne le plaçait-on, au début de sa carrière sacerdotale, sous l'autorité de quelque curé — non pas même désagréable — mais seulement peu porté à la vie intellectuelle. Il eût souffert et il eût appris à se soumettre, il eût perçu l'énorme différence qui existe entre le maniement des idées et le maniement des hommes, On me dira peut-être qu'il n'eût pas accepté un poste assujétissant, soit, mais alors, il ne fallait pas l'ordonner. Lamennais fut toujours un déclassé et c'est pourquoi il nous apparaît si triste.

Au fur et à mesure qu'il s'éloigne de l'Eglise sa tristesse augmente et finit par devenir de l'hypocondrie. « Partout, au reste, écrit-il en 1836, partout on est bien sûr de trouver peines, ennuis, souffrances. Aussi, je ne comprends rien aux lamentations sur la brièveté de la vie, mais il est dit qu'on se plaindra de tout. On se plaint, en ce moment, du retard de la végétation. Il est vrai que jamais je n'ai vu la campagne moins avancée à la fin d'avril. Il y a quelque chose d'engourdi dans la nature comme dans les hommes. J'étais dans ma vieillesse destiné à vivre dans une sotte génération. Nos pères valaient mieux que nous ; je veux espérer, par compensation, que nos neveux vaudront mieux que nos pères. L'esprit est comme empâté dans la matière, et les âmes sont abâtardies. Le peu que l'on a de pensée, on l'emploie à se persuader que le bien est impossible, afin d'en conclure qu'il serait fou de tenter de l'opérer. Jamais l'égoïsme ne fut si général ni si hideux. Quand on voudra faire l'épitaphe des hommes de notre temps, on crachera sur leur tombe. »

Ceci est plus que de la tristesse, c'est de la psychologie de portière irritée, c'est du délire. De telles observations

nous surprennent d'autant plus que Lamennais fait preuve, par ailleurs, de plus de clairvoyance. Il a prédit, plusieurs années à l'avance, la chute des Bourbons, avec un luxe de détails qui nous remplit de stupéfaction, il a choisi pour l'Eglise le terrain où elle a gagné ses batailles les plus décisives; il a révélé a eux-mêmes les plus grands catholiques du XIX[e] siècle; il a annoncé le socialisme; il a même deviné l'évolution de la médecine contemporaine, car il a toujours combattu la diète avec énergie. Il fallait que la sensibilité de Lamennais fût excitée prodigieusement, pour obscurcir à ce point sa puissante intelligence.

L'histoire littéraire et l'histoire religieuse nous fournissent-elles des exemples qui nous permettent d'expliquer par comparaison, la maladie de la sensibilité à laquelle Lamennais était en proie?

Fénelon qui avait connu, lui aussi, l'amertume d'une condamnation retentissante, Fénelon portait au cœur une blessure inguérissable. « Oh que je souffre, s'écriait-il un jour, ... Je suis dans une honteuse lassitude des croix. Il me semble qu'il ne me reste plus ni force ni haleine pour respirer dans la souffrance. La croix me fait horreur et ma lâcheté m'en fait aussi. Je suis entre ces deux horreurs en charge à moi-même. Je frémis toujours par la crainte de quelque nouvelle occasion de souffrance. Ce n'est pas vivre que de vivre ainsi; mais qu'importe? Notre vie ne doit être qu'une mort lente. »

La douleur de Fénelon est aussi intense, aussi profonde, et elle nous apparaît moins romantique et surtout plus chrétienne que celle de Lamennais. Fénelon ne s'attaque pas aux autres, il se condamne lui-même avec une sincérité et une humilité touchantes : « Il y a en moi, dit-il, un fond d'intérêt propre et une légèreté dont je suis honteux. La moindre chose triste pour moi m'accable; la moindre qui me flatte un peu me relève sans mesure. Rieu n'est si humiliant que de se trouver si tendre pour soi, si dur pour autrui, si poltron à la vue de l'ombre d'une croix et si léger pour secouer tout, à la première lueur flatteuse. » Lamennais dira au contraire : « Mais il

ne faut demander ni vérité, ni charité, ni probité à la plupart des hommes, ni aux prêtres surtout. Je m'en aperçois tous les jours. » Entre ce double désespoir du prêtre soumis et du prêtre révolté, M. Renan étale un optimisme vulgaire, trop agressif pour n'être pas un peu affecté : « Bien que fatigué de corps avant l'âge, j'ai gardé jusqu'à la vieillesse une gaieté d'enfant, comme les marins, une facilité étrange à me contenter.

« Un critique me soutenait dernièrement que ma philosophie m'obligeait à être toujours éploré. Il me reprochait comme une hypocrisie ma bonne humeur, dont il ne voyait pas les vrais causes.

« Eh bien ! je vais vous les dire.

« Je suis très gai, d'abord parce que m'étant peu amusé quand j'étais jeune, j'ai gardé à cet égard toute ma fraîcheur d'illusions; puis, voici qui est plus sérieux ; je suis gai, parce que je suis sûr d'avoir fait en ma vie une bonne action ; j'en suis sûr. Je ne demanderais pour récompense que de recommencer. Je me plains d'une seule chose, c'est d'être vieux dix ans trop tôt... » Nous ne pouvons pas, quelque envie que nous en ayons, contester à M. Renan l'authenticité de sa joie; il a persisté à se dire gai jusqu'au dernier jour de sa vie. Mais, assurément, il nous donne de ses sentiments des explications pitoyables, il s'exprime comme un bourgeois enrichi, décoré de quelque mérite agricole.

On sait, d'autre part, que Jouffroy vécut, après avoir perdu la foi, incurablement triste. Le cas de M. Renan demeure donc exceptionnel, mystérieux tout de même et inquiétant.

Nous nous expliquons donc dans une certaine mesure, l'immense tristesse de Lamennais. Aux plus beaux jours de son apostolat, tandis que ses écrits faisaient briller la lumière aux yeux des hommes de bonne volonté, semblable lui-même à l'esclave porteur de livres dont parle saint Augustin, il se débattait en silence dans une sorte de demi obscurité. Puis, ce peu de clarté s'éteignit, et Lamennais, comme Œdipe sanglant, se lamenta désespérément dans le terrible et éternel nuage.

Quoi de plus naturel ? La foi ajoute beaucoup, elle ajoute infiniment à la pauvre raison de l'homme; elle centuple notre puissance d'aimer, elle entoure d'appui notre faiblesse. Un cri de désespoir s'échappe de l'âme des peuples quels qu'ils soient, lorsqu'ils voient disparaître leur religion. Lisez l'admirable chœur d'*Œdipe-Roi*, où Sophocle constate que les choses divines s'en vont. Pour les quelques chrétiens qui perdent la foi, le malheur est incomparablement plus grand, sans compter qu'il est presque toujours accompagné de remords. Les marchands de phrases français et les pédagogues allemands, porteurs de lunettes ont beau réunir leurs efforts, ils sont parfaitement incapables de consoler les jeunes gens qu'ils ont séduits. J'imagine que les jeunes Français gardent une secrète et d'ailleurs très excusable rancune aux doctes et incrédules conducteurs d'âmes qui leur ont ravi la foi. L'un d'eux, un jour, me confia le monologue dont il animait, les soirs mélancoliques et solitaires, sa chambre d'étudiant. « Vous me dites, ô philologues, que Jésus était un grand homme, un philosophe, un héros et un saint, plus fort encore que Platon et que Marc-Aurèle. Cela flatte en moi je ne sais quels mauvais instincts, tandis que, bien portant et heureux, je vous écoute pérorer, en vos amphithâtres officiels; je pense tout de même à part moi, qu'il vous arrive de vous contredire abominablement.... et je doute. Mais vienne la souffrance, votre Jésus idyllique ou pédant m'ennuie tout comme un ordinaire professeur de philosophie. Du fond de ma misère, je m'élance vers le Jésus Dieu des chrétiens qui s'anime dans un crucifix, qui m'attend au Saint Sacrement de l'autel, qui me console, qui fait surnager dans mon âme, le meilleur de moi-même. » On ne conçoit pas, en effet, que les incrédules de nos jours, fils de chrétiens et de chrétiennes, élevés dans un milieu chrétien, ne se disent pas à eux-mêmes quelquefois : *ergo erravimus*.

Pour des hommes supérieurs l'épreuve est encore plus terrible, parce qu'ils passent la seconde partie de leur vie à détruire ce qu'ils avaient édifié durant la première. Tel Lamennais.

Supposons au contraire qu'il eût gardé la foi; même après sa condamnation, il se serait dit : « Dieu qui n'a pas besoin de nos biens saura faire triompher son Eglise, sans le secours de ma philosophie. Je vais donc me retirer à la Chesnaie, reprendre mon bréviaire que j'ai eu le tort de négliger, et dire beaucoup de rosaires en plantant des épicéas. Si l'Eglise a besoin plus tard de ma plume, je répondrai docilement à son appel, ou bien encore je chercherai des sujets d'étude apaisants et sûrs, dans lesquels je mettrai toute mon âme. »

Pour un prêtre enfin, bien plus encore que pour un homme supérieur, la rupture doit être déchirante, horrible. La vie sacerdotale nous permet de voir de très près des âmes d'élite capables de pratiquer les plus hautes vertus et d'accepter les plus lourds sacrifices, des âmes pures, délicates, fières et douces. Est-ce que les batailles de la vie intellectuelle offrent rien de semblable? L'homme n'a rien qui me réjouisse, dit un personnage de Shakespeare, ni la femme. Le prêtre révolté, au milieu du monde, ressemble à l'exilé dont Lamennais nous a peint les angoisses, et lui-même se sent un objet de défiance, non seulement pour les chrétiens, mais même pour les indifférents et les sceptiques.

Voilà pourquoi, malgré tous ses torts, malgré son orgueil, son obstination et ses colères, nous plaignons Lamennais et, tout en condamnant sa révolte, nous lui gardons un peu de pitié sympathique. Dans une tragédie hautement religieuse, où apparaissent visibles les traces de la révélation primitive et les souvenirs des événements racontés dans la Genèse, un poète d'un génie très oriental, proche parent des Hébreux, Eschyle, met en scène les Océanides pleurant sur Prométhée révolté et vaincu : « Je te vois, Prométhée, et un nuage chargé de larmes a gonflé mes yeux, quand j'ai vu ton corps se dessécher sur la pierre, sous ces nœuds d'acier. » On dit que la nièce de Lamennais vint s'agenouiller en pleurant devant le lit de mort de son oncle : « Féli, suppliait-elle en gémissant, veux-tu un prêtre? » Après les Océanides, Eschyle introduit sur sa terrible

scène, leur père, le vieil Océanos que la critique a eu le tort de railler. « Je te vois Prométhée, dit-il, et tout habile que tu es, je te conseillerai pour le mieux. Rentre en toi-même, malheureux ! regrette ta colère, sois humble comme il convient, cherche la fin de tes maux. Tu vois où conduit une langue effrénée. » Naturellement, le savant Prométhée n'écoute pas les avertissements du vieux bonhomme Océanos, et celui-ci se retire en prononçant un mot bien profond : « Tu me renvoies par cet accueil, Prométhée ? ta destinée sera ma leçon. » Malheureusement, tous les prêtres de ce siècle n'ont pas compris cette leçon, et pour l'avoir méconnue, ils ont infligé à la mémoire de Lamennais une humiliation terrible. Qui ne connaît la grande pensée des *Châtiments*, cette pensée qui a inspiré à Victor Hugo des développements superbes ? Napoléon, parce qu'il a violé la liberté, sera puni, et il le sait, et il se demande avec angoisse quand sonnera l'heure fatidique. Voici la retraite désastreuse de Moscou : il neigeait, il neigeait, il neigeait et la grande armée jonche de cadavres le chemin de Moscou à Paris. Est-ce le châtiment ? s'écrie Napoléon. Pas encore, répond une voix mystérieuse. Voici Waterloo ! Waterloo, morne plaine ! Est-ce le châtiment ? Pas encore. A Sainte-Hélène du moins, le héros du 18 brumaire croit avoir expié son crime. Non, l'expiation souveraine pour Napoléon le grand consistait en ceci, qu'il aurait un jour pour successeur Napoléon le petit. Ce pauvre rêveur qui avait nom Napoléon III ne méritait, je pense, ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Mais naguère, lorsque à propos des pantalonnades psychologiques d'un abbé défroqué, des publicistes convaincus prononcèrent le nom de Lamennais, je ne pus m'empêcher d'appliquer à l'auteur des *Paroles d'un croyant*, la grande pensée de Victor Hugo. Vraiment, Messieurs les journalistes, vous êtes trop durs ; vous n'avez pas le droit d'insulter ainsi à la mémoite de Lamennais. Pauvre, pauvre Lamennais ! Le dernier mot de Jocaste à Œdipe se présente ici naturellement à la mémoire : « Hélas ! Hélas ! infortuné ! c'est le seul nom que je puisse te donner, et je ne t'en donnerai plus d'autre. »

Au point de vue littéraire, la correspondance éditée par M. l'abbé Laveille augmentera-t-elle sensiblement la gloire de Lamennais? Je ne pense pas. Pour être un véritable et grand épistolier, il faut recevoir des événements auxquels nous sommes mêlés et des hommes qui nous entourent, comme une commotion électrique, puis la transmettre à nos correspondants. Lamennais est trop absorbé par son moi génial pour s'occuper des autres. D'autre part, il a l'air d'écrire ses lettres à la diable, sans souci du nombre ni de la grammaire. Mais tandis qu'il épanche ses mesquines et vulgaires inquiétudes, et ses agaçantes tendresses, l'occasion se présente quelquefois à lui de toucher aux idées générales. Alors, comme Achille sentait le soldat se réveiller en lui à la vue d'une épée, Lamennais se révèle brusquement grand écrivain, poète et prophète. Remarquez, je vous prie, la beauté de ces passages que j'ai relevés en courant : « Il y a une impuissance de rien faire pour ceux qu'on aime qui tourmente beaucoup, et c'est en cela surtout que Dieu nous fait sentir notre misère... Au milieu de ce tumulte, de ce bruit fatigant, de ces occupations oisives, mon cœur, par une vieille et douce habitude, se reporte vers la retraite; il se représente le calme et le silence d'un cloître solitaire, les bois qui le cachent à l'œil du passant, la mer qui se brise contre ses murs, les tombes antiques des religieux, l'église qui entendit leurs prières; là, tranquille un moment, il oublie les honneurs, il s'oublie lui-même et s'évanouit dans les rêves d'une félicité qui n'est point. » A la rigueur, on pourrait voir dans ce souhait un peu de poésie, peut-être même un peu de romantisme, une réminiscence du *paulum silvæ* d'Horace et du *Vallon* de Lamartine, mais lisez ceci : « Le désir de la perfection, pour être parfait lui-même, doit être paisible. Placés au pied de la montagne qu'il nous est ordonné de gravir, nous levons les yeux et nous nous effrayons d'être encore si loin du sommet, mais nous dit-on de l'atteindre sur-le-champ? Tout ce qu'on nous demande c'est un premier pas; et après celui-ci un second, et encore nous promet-on qu'une main toute-puissante nous soutiendra... » Quelquefois, mais très

rarement, Lamennais se met en frais de gaieté, et alors il assène à ses adversaires de lourdes et féroces plaisanteries. Le plus souvent, il vaticine, démagogue apocalyptique, sur les destinées du monde moderne : « Il semble vraiment, à voir ce qui se fait, à voir ce qui se dit, que toute notion de justice, comme tout sentiment de charité aillent s'éteignant dans le moude. Tout ce qui en porte l'empreinte produit une sorte de stupéfaction, comme quelque chose d'extraordinaire, d'inconnu, et d'effrayant à cause de cela même. Ceci est principalement remarquable dans les classes élevées, parmi les gens dont l'intelligence, développée par l'éducation, devrait mieux discerner et mieux sentir le vrai et le bien. Le peuple seul, dépositaire du principe de vie qui ranimera le monde mourant, entend encore le langage de l'homme. Pour les autres, ce n'est plus qu'un bruit qui les importune et les épouvante. » En somme, de cette correspondance pourtant si négligée on pourrait extraire une sorte de petite anthologie dantesque.

Le *Lamennais inconnu* de M. Laveille qui nous apporte un document nouveau pour la biographie du prêtre déchu et aussi pour l'histoire religieuse de ce siècle, soulève un problème extrêmement intéressant et inquiétant. Lamennais a commis bien des erreurs, mais en matière d'évolution politique et sociale, il a fait preuve très souvent d'une prodigieuse clairvoyance. Or, il a prédit, lui pessimiste, l'avènement légitime et le succès définitif et même le bonheur d'une démocratie qui ressemble assez au socialisme de nos jours. « Nos destinées sortiront d'ailleurs (que de la Chambre) ; elles seront le produit d'événements qui s'accomplissent sous une autre influence, et de ce travail secret qui modifie incessament l'opinion publique. Tout le monde croit rester où il était, et tout le monde avance, comme dans la chambre d'un vaisseau, le passager conservant les mêmes rapports avec les objets qui l'entourent, ne s'aperçoit en aucune manière du mouvement qui l'emporte avec rapidité... C'est une grande joie pour l'intelligence que de suivre d'un jour à l'autre ce développement en apparence si mystérieux de l'humanité... Les idées me

paraissent s'améliorer de jour en jour (ceci a été écrit en 1834). Les peuples croissent dans leur jeune vigueur, tandis que partout leurs tyrans déclinent dans leur vieillesse pourrie. Ils se traînent en grimaçant d'idiotisme et de rage sur des baïonnettes dont ils ont fait les dangereuses béquilles de leur caducité. Le fossoyeur les attend quelques pas plus loin...... *Pax hominibus bonae volontatis!* Je suis ravi que mes frères en république entrent dans cet ordre de pensées. C'est pour moi un nouveau symptôme précieux de ce que j'attends et que je ne verrai pas, du moins sur la terre. » Si ces lignes tombent sous les yeux de M. Jaurès, elles réjouiront son cœur et fourniront ensuite une ample matière aux déclamations de la démocratie socialiste, qui compte nombre d'interprètes et de flatteurs. Or, un quart de siècle environ après Lamennais, a paru un nouveau prophète des temps modernes qui a pu voir à l'œuvre cette démocratie saluée d'avance avec tant de tendresse et d'enthousiasme. Carlyle est au moins aussi apocalyptique que Lamennais, et voici comment il apprécie la démocratie moderne :

« Nous avons oublié Dieu, nous avons tranquillement fermé les yeux à la substance éternelle des choses et nous les avons ouverts à l'apparence et à la fiction. Nous croyons tranquillement que cet univers est au fond un grand Peut-être inintelligible; à l'extérieur, la chose est assez claire : c'est un enclos à bétail et une maison de correction fort considérable, avec des tables de cuisine et des tables de restaurant non moins considérables, où celui-là est sage qui peut trouver une place ! Toute la vérité de cet univers est incertaine. Il n'y a que le profit et la perte, le pudding et son éloge qui soient et restent visibles à l'homme pratique. Il n'y a plus de Dieu pour nous ! Les lois de Dieu sont transformées en principes du plus grand bonheur possible, en expédients parlementaires : le ciel ne dresse sa coupole au-dessus de nous que pour nons fournir une horloge astronomique, un but aux télescopes d'Herschell, une matière à formules, un prétexte à sentimentalités. Voilà véritablement la partie empestée, le centre de l'universelle

gangrène sociale qui menace toutes les choses modernes d'une mort épouvantable..... Il n'y a plus de religion, il n'y a plus de Dieu ! L'homme a perdu son âme et cherche en vain le sel antiputride qui empêchera son corps de pourrir. C'est en vain qu'il emploie les meurtres des rois, des bills de réforme, les révolutions françaises, les insurrections de Manchester. Il découvre que ce ne sont point les remèdes. L'ignoble éléphantiasis est allégée pour une heure, et sa lèpre reparaît aussi âpre et aussi désespérée l'heure d'après. »

Il y aurait plaisir à souligner tout ce qu'il y a d'antithétique chez nos deux prophètes ; il serait peut-être plus charitable de les mettre d'accord, mais l'une et l'autre tentative offrent des difficultés.

Au demeurant, Lamennais, c'est une sorte de Macbeth ecclésiastique.

Abbé Delfour.



UNE
PAROISSE FORÉZIENNE
PENDANT LA RÉVOLUTION

Pour raconter l'histoire orageuse des dernières années du XVIIIe siècle à Essertines-en-Donzy, nous sommes en possession d'un document de première main : c'est un recueil des délibérations de la municipalité, transcrites d'abord sur des pages volantes, rassemblées ensuite, j'ignore à quel moment, mais soigneusement numérotées et cartonnées, d'une provenance et d'une authenticité incontestables. Elles vont du 2 décembre 1792 au 5 brumaire an XIII (27 octobre 1805). Chacune d'elles porte encore les signatures du greffier et des autres membres présents, qui savaient plus ou moins tracer leur nom, mais tenaient à paraître quand même.

Le mieux serait peut-être de publier telles quelles, *in extenso*, ces pièces originales, dépouillées de toute réflexion et de tout commentaire; dans leur style embarrassé, naïf et prétentieux, dans leurs formules de protocole, peu familières au rédacteur improvisé, elles rendent exactement la physionomie de cette étrange époque, où la liberté, née de la veille, ne sert le plus souvent qu'à favoriser les pires abus, où l'autorité, sans tradition et sans prestige, s'exerce par les procédés les plus violents et les plus arbitraires et

se fait obéir en terrorisant. Les sincères amateurs d'autographes se délecteraient dans ces papiers jaunis. Nous tâcherons au moins d'en conserver le plus d'extraits possibles; si nous y ajoutons quelque chose, on verra bientôt que ces renseignements de surcroît ne sont ni d'origine moins sûre que les premiers, ni plus dénués d'intérêt.

En faveur de l'ordre et de la clarté, il convient de ranger sous trois ou quatre chefs les événements les plus dignes d'attention; nous traiterons donc à part des affaires religieuses, de l'administration civile, et des impôts. La chronologie, je l'espère, n'aura pas trop à en souffrir.

Nous ne dépasserons pas néanmoins les limites de notre petite commune; nous composons une histoire locale, et jusqu'à la fin notre œuvre, pour être originale, doit conserver ce caractère. Ce qu'il est toutefois important de noter, comme introduction générale, c'est que, dans toute la contrée environnante, le mouvement révolutionnaire fut aussi prompt qu'universel; cette partie du département de la Loire, comprise autrefois dans la châtellenie de Donzy, et depuis un peu moins de vingt ans, rattachée à celle de Feurs, fut très vite gagnée aux idées nouvelles; les patriotes de Cottance, de Panissière, de la Valette, de Montchal, de Bouchalaz, aussi bien que ceux d'Essertines, comptèrent parmi les plus ardents et les plus exaltés; ils ne reculèrent pas devant une levée en masse; ils s'emparèrent de fourches, quand ils ne trouvèrent pas sous la main un fusil, et le combat de Salvizinet, où ils furent mis en déroute par la troupe du général de la Roche-Négly, prouva au moins que, s'ils n'étaient pas des recrues aguerries, leurs anciennes colères les avaient haineusement armés contre les défenseurs du trône et les ennemis de la Convention.

Javogues choisit Feurs pour le chef-lieu de la nouvelle circonscription départementale qu'il avait décrétée et détachée de Rhône-et-Loire; il y établit le siège de son affreux tribunal de sang; il s'y livra cyniquement à ses débauches et à ses cruautés, sachant bien qu'il était là protégé, mieux qu'ailleurs, par de fanatiques partisans; il ne se trompait qu'à demi, en comptant sur l'opinion publique, espérant

qu'elle serait avec lui, contre les aristocrates jugés, rançonnés et fusillés. J'étonnerai plus d'un lecteur, et cependant la remarque n'a rien d'hyperbolique, j'ai rencontré autour de moi, dans la région, plus d'un apologiste convaincu du sinistre proconsul : il a sa légende favorable; le sang, versé dans les fossés du château du Rozier, n'a pas suffi à crier vengeance contre sa mémoire abhorrée. Mais entrons plutôt dans les faits et commençons par ce qui regarde le culte, l'église et le curé.

I

Le premier acte que nous connaissions du régime inauguré avec les Etats Généraux, porte la date du 2 mai 1790. L'Assemblée nationale, depuis un an, poursuit le cours de ses séances et de ses travaux; elle entasse, avec une précipitation un peu fiévreuse, les réformes et les lois les plus diverses; Louis XVI est à peu près prisonnier de la populace aux Tuileries; il contre-signe, l'âme en détresse, les décrets qui précipitent sa chute. Dans quelques semaines, après le vote des droits de l'homme, la Constitution civile du clergé sera promulguée; pour longtemps elle jettera la France dans la plus funeste des agitations et déchaînera une persécution farouche, sans parvenir à lasser la patience des martyrs, ni à fléchir les consciences soumises au Pape.

Les redevances féodales ont été abolies et la dîme ne sera plus levée; Alexandre de Charpin, comte de Souzy, neveu et héritier du dernier marquis de la Rivière, et le prieur de Montrottier, patron et décimateur de l'endroit, ont sacrifié, plus ou moins bénévolement, leurs droits et leurs privilèges ; ils ont rompu les liens qui les rattachaient au territoire et à ses habitants. Une municipalité est sortie du suffrage des notables et un de ses premiers soins, sinon une de ses plus pressantes obligations, a été de s'adjuger l'administration des deniers paroissiaux.

Elle s'assembla, à cet effet, à l'issue des vêpres, le premier dimanche de mai 1790. Les électeurs, dans cette première manifestation de leur liberté, avaient fait les meilleurs choix ; ils avaient appelé à leur tête les plus honnêtes et les plus influents de leurs concitoyens. Martin Garel, riche propriétaire du hameau de la Mure, avait été nommé maire; l'adjoint était Pierre Blanchard, autre cultivateur aisé du « Panier »; le procureur, Jacques Charreton : on avait désigné Pierre Palmier pour l'emploi de greffier. Lorsqu'ils furent réunis, assistés de plusieurs autres habitants, les deux luminiers de l'église, Jean Arquillère et Jean Paradis, se présentèrent avec leurs livres, leurs recettes et leur compte arrêté et balancé; ils demandèrent qu'on agréât leur démission. Ils étaient en fonctions depuis le 4 novembre 1787; à leur entrée en charge, ils avaient trouvé en caisse 286 livres, 11 sols; ils apportaient, en se retirant, après toutes dépenses réglées, un avoir de 511 livres, 4 sols ; on vérifia scrupuleusement leurs opérations et on résolut de désigner, le dimanche suivant, deux ou trois membres du conseil, pour leur succéder et gérer les biens dont ils désiraient n'avoir plus la responsabilité. Le 9 mai, Pierre Maligeay et son gendre Damien Mercier, avec Barthélemy Gacon, acceptèrent d'être administrateurs de l'épargne de la fabrique; la clé du coffre-fort fut remise à Pierre Blanchard. Mais les recettes allaient être sensiblement modifiées, c'est-à-dire diminuées, par la législation en vigueur ; on avait déjà décrété de bonne prise les immeubles et les biens-fonds; on dispersera bientôt le mobilier à la criée des enchères et on ordonnera la fonte au creuset des calices et des cloches.

Voici, outre les offrandes volontaires des quêtes dominicales et des services funèbres, de quels revenus se composait l'humble fortune de l'église d'Essertines. Elle possédait à Saint-Barthélemy-Lestra, au lieu dit « chez Soleymieu », un petit domaine, exploité par un certain Jean Frédière, affermé pour la somme de 84 francs, plus 12 francs d'étrennes au renouvellement de bail, de six en six ans. Il lui avait été légué en 1727, par Jeanne Guillermin, avec

la charge d'un obit solennel et de plusieurs messes basses. Elle jouissait encore, depuis près de cent cinquante ans, tout proche du bourg, en descendant vers le pont de Mars sur la Loise, entre les chemins de Jas, à gauche, et de Panissière, à droite, d'une terre de la contenance de huit métérées; le loyer en était de 16 francs, je crois. Ce pré relevait d'une rente noble, ayant jadis appartenu au chapitre de Notre-Dame de Montbrison, passée ensuite par achat aux Chappuis de Villette et aux de la Rivière, avec la seigneurie de Trézette. Les pensions, dues à cause des fondations établies n'étaient ni en grand nombre, ni de capital élevé. Les héritiers de Jean Loyre payaient 25 francs; Antoine Berton, 12 francs; Maligeay, 4 francs et cinq sous; Denis Blein, de Panissière, 2 francs; Micollon, pas beaucoup plus; l'addition de ces redevances n'atteignait pas 50 francs.

Le curé ne se décida pas à opposer aux empiètements et aux usurpations de l'autorité laïque, dont la main-mise sur la caisse fabricienne était le signal, la résistance vigoureuse de la majorité de ses confrères; il ne protesta pas; son zèle, dès lors, était préoccupé de ne pas abandonner son troupeau, de tout disposer, afin d'avoir la faculté de séjourner au milieu de lui, d'y exercer quand même le saint ministère, si les jours devenaient plus sombres et plus dangereux. Cette résolution, louable en elle-même, mais qu'il ne fallait pas faire passer avant des devoirs supérieurs, l'entraîna dans les actes les plus blâmables; elle fit de lui un prêtre jureur. Loin de nous l'intention de chercher à excuser cette coupable faiblesse, mais du moins il n'est pas possible d'invoquer, parmi les causes qui la déterminèrent, ni la peur, ni l'ambition.

On sait que M. Peillon avait un caractère énergique et une volonté peu accommodante aux concessions; il était loin d'être timide. On raconte qu'un soir, à la nuit tombante, saisi par des émissaires de Javogues et conduit à Feurs, il parvint à s'échapper et à s'enfuir à toutes jambes. On s'élance à sa poursuite, mais il gagne de vitesse ceux qui courent après lui et il les sème à travers champs, à d'assez longs intervalles les uns des autres. Un plus habile cependant, ou

un plus acharné, continue à marcher sur ses traces et il est atteint au moment même où il s'apprêtait à sauter la rivière. Le fugitif se retourne alors, brusquement il le saisit avec deux robustes poignets, l'élève de terre et, le tenant suspendu au-dessus de la berge : « Je te jette à l'eau, lui dit-il, si tu ne me promets pas de me laisser passer tranquille. » L'autre le jura, peu soucieux du bain froid qu'il entrevoyait, et le curé, sans être autrement inquiété pour cette fois, traversa la Loise et se réfugia dans une maison hospitalière. Ce que la crainte n'avait pas conseillé, des vues orgueilleuses de fortune ne le suggérèrent pas davantage. M. Peillon ne tira aucun profit, ni aucun honneur, de sa soumission au schisme. Lorsqu'il fut congédié du presbytère, vendu comme bien national, il acquit de ses deniers une maison, à deux cents mètres du village ; il s'y retira faisant valoir lui-même les terres qui l'environnaient, mettant la main à la charrue et piquant les bœufs de l'aiguillon. La tradition locale le rapporte du moins ainsi, et l'habitation a conservé le nom de « vieille cure » ; on y montre toujours, au-dessus d'une porte conduisant à la laiterie, une cachette assez vaste, dissimulée avec art, et où plus d'une fois le pasteur menacé serait resté enfermé. D'où venait donc son erreur ? Chez lui, comme chez beaucoup d'assermentés, elle s'explique par l'éducation théologique, les préjugés gallicans, les désirs depuis longtemps semés et entretenus, grâce au jansénisme, de retourner aux usages de l'église primitive, dont l'élection des dignitaires ecclésiastiques faisait partie. Le patriotisme, tel qu'il était compris alors, ne fut pas étranger non plus à cette rupture avec l'unité romaine ; on connaît le véritable et à peu près universel enthousiasme que manifesta pour les réformes le clergé séculier ; il partagea les plus grosses illusions de la nation ; il ne se sépara d'elle ni dans son enthousiasme, ni dans ses erreurs, ni dans ses haines : la confusion du spirituel et du temporel ne l'arrêta pas et il crut à une délivrance, quand il tendait les mains aux chaînes, forgées de concert par le césarisme démagogique et la philosophie incrédule.

Après avoir reçu des fidèles une seconde investiture, qui ne lui était pas nécessaire, et avoir malheureusement prêté un serment qui le séparait de la communion de son archevêque légitime et du pape, M. Peillon continua le service religieux, ostensiblement et les portes du temple ouvertes, jusque dans les plus mauvais jours. Pendant la terrible année 1793, il célébra encore la messe et administra les sacrements ; un registre qu'il tint avec régularité indique pour cette période 24 baptêmes et 8 mariages ; les décès n'y sont pas consignés(1). Mais à mesure que cette funeste période ouverte par l'échafaud de Louis XVI et se fermant sur l'autel de la déesse Raison, touchait à son terme, l'effervescence des passions les plus brutales gagnait de proche en proche les coins les plus reculés de nos montagnes ; les lois de proscription de la Convention, comme les arrêtés du Directoire départemental, s'accomplissaient avec une rage et une frénésie, aggravant encore leurs sauvages et sanguinaires prescriptions. Après le siège de Lyon et pendant la durée du séjour de Javogues à Feurs, la persécution contre les prêtres fut déchaînée jusqu'au sein des populations les moins suspectes d'incivisme et les plus tranquilles; insermentés ou constitutionnels étaient réduits à se cacher et à fuir ; les fermes les plus isolées ne les dérobaient pas à leurs dénonciateurs ; ils ne se hasardaient à sortir que pendant la nuit, lorsqu'un mourant les appelait ; traqués, chassés au milieu des ténèbres, ils n'avaient souvent d'autres asiles que les bois et leurs cavernes inaccessibles. On avait résolu l'abolition de toute foi, de toute manifestation chrétienne, de tout signe religieux. La honte des apostasies sacerdotales, dont Gobel, l'intrus de Paris, avait le premier fourni le lâche exemple, continuait dans les départements. Heureusement le diocèse de Lyon fut un de

(1) *Registres ecclésiastiques d'Essertines-en-Donzy, canton de Feurs, département de la Loire ; ils coûtent en assignats quatre-vingts sols et n'ont été faits qu'après la liberté rendue, quoiqu'ils renferment les actes de baptêmes et de bénédictions nuptiales depuis que les ministres du culte ne sont plus ceux de l'état civil, savoir depuis le 1er janvier 1793.* (ARCHIVES DE LA SACRISTIE.)

ceux où l'on compta très peu de ces hideuses et lamentables défections. Un tel scandale fut épargné à Essertines et, si le pasteur résista aux sollicitations et aux visites des missionnaires de Panissière et de Chambost, qui souhaitaient le voir sortir du schisme, du moins il ne cessa de se recommander par l'honnêteté de ses mœurs et par sa réprobation très franche des marieurs et des sans-culottes.

Il fut contraint d'assister à la désaffectation et au dépouillement de son église ; sa présence empêcha les plus laides profanations, et, sous son inspiration probablement, on distribua une partie de la lingerie à quelques ménages nécessiteux. Le butin fut du reste assez maigre : on transporta à Feurs et on déposa sur le bureau du département, en séance publique, le 12 pluviôse an II (1er février 1794), un calice avec sa patène, dont le pied était plombé ; un soleil, c'est-à-dire un ostensoir pour les bénédictions; un ciboire, une custode; ces vases sacrés pesaient « au crochet, poids de Lyon, quatre livres un quart ». Le citoyen Poche, agent commissaire pour les réquisitions, en délivra quittance à la municipalité, tout en observant qu'on avait eu tort de ne pas rédiger un procès-verbal d'enlèvement. Aussi, lorsque les membres du district de Boën, dont la commune d'Essertines dépendait alors, eurent publié une belliqueuse délibération réclamant, pour être transformé en charpie, le linge des sacristies, le maire eut soin de dresser la note de ce qu'il envoyait. Cette pièce, dans sa forme et son style original, mérite d'être conservée.

ÉTAT DES LINGES

DE L'ÉGLISE D'ESSERTINES-EN-DONZY

Canton de Feurs, district de Boën, département de la Loire.

1° Savoir : cinq nappes.............	5
2° Deux aubes......................	2
3° Deux surplis....................	2
4° Huit petits linges blancs.........	8

« Nous soussignés, maire et officiers municipaux, pour répondre à l'arrêté du directoire du district de Boën, relatif aux linges des églises, qui doivent servir aux hospices

militaires, pour nous conformer audit arrêté, avons fait ledit état ci-dessus, que nous avons certifié n'en avoir pas beaucoup, tant à cause de l'indigence de notre commune que de ce que, en démontant ladite église, la municipalité en a donné une partie aux pauvres de notre commune.

« Aujourd'hui 30 germinal, l'an II de la République française, une et indivisible et démocratique.

« ARQUILLIÈRE, MICOLLON, RECHAGNEUX, CHARRETON. »

Six jours avant d'expédier cette offrande patriotique, il avait été tenu une assemblée plénière, pour affermer le jardin du presbytère et un pré voisin qui en était une dépendance. Le Maître banni du temple, le serviteur avait été expulsé de sa maison et il s'était retiré, comme nous l'avons dit, dans une habitation à proximité, d'abord prise à bail, achetée ensuite, si je ne me trompe, et où il mourut. Avant de procéder à la vente de l'immeuble, comme on ignorait encore le jour où elle serait décrétée, on loua le droit d'en recueillir les produits, fruits, légumes et foin, et un des habitants, nommé Tavel, le paya 64 francs. Un peu plus tard, clos et bâtiments furent adjugés à un acquéreur de biens nationaux de Panissière, J.-B. Garel, qui faisait métier de suivre ces opérations et repassait ensuite à des tiers, avec bénéfice, ce qu'il avait obtenu à des prix de faveur, faute de concurrents, et payé avec des assignats. Les véritables acheteurs, qui se cachaient derrière lui dans cette occasion, étaient deux habitants de la paroisse, Jean Crozet et Jean-Marie Veluire ; ils lui versèrent la somme de 1.200 francs en numéraire, ainsi qu'il est spécifié dans l'acte ; le papier-monnaie était déprécié depuis longtemps et il n'était plus accepté que dans les caisses du gouvernement.

La date du contrat est le 26 fructidor de l'an V (12 septembre 1797) ; nous en citerons quelques lignes ; dans leur brièveté un peu sèche elles serviront cependant à décrire assez exactement les lieux :

« Jean-Baptiste Garel..... subroge en son lieu et place les citoyens Jean Crozet et Jean-Marie Veluire..... acquérant par moitié, savoir : une maison et corps de bâtiment,

composé de cuisine, évier, salle et chambre et grenier, cave et fournier, cour, chapit, écurie, fenière et jardin, contenant en tout une métérée et demie environ, ce contigu et joint ensemble et clos de murs, avec un portail, joignant de matin la maison de Pierre Serraille, un chemin entre deux, le chemin d'Essertines à Haute-Rivoire de midi, la place de la commune d'Essertines de soir et l'église d'Essertines de bize, ainsi que le tout se contient et comporte avec un puits, dans la cour, clos de mur, ainsi que le jardin, sans aucunes réserves ni exceptions, pour en prendre possession à compter de ce jour.....

« Cette subrogation faite et convenue entre les parties, moyennant le prix et somme de 1.200 francs en numéraire, à compte de laquelle somme les acquéreurs en ont présentement payé celle de 300 francs par moitié, etc., etc.

« En cas d'éviction, les acquéreurs ne pourront prétendre à aucun dommage-intérêt contre ledit Garel, qui sera tenu en ce cas de leur rembourser le prix de cette subrogation en mêmes espèces.

« Fait et passé à Panissière, étude de Rousset, après-midi, ce jourdhui 25 fructidor, l'an V de la République française (1). »

On doit ajouter à la décharge des deux co-propriétaires qu'ils n'opposèrent pas une résistance invincible, lorsqu'il fut question du rachat de la cure, passée entre leurs mains; ils ne cherchèrent pas à tirer un profit léonin de la situation qui leur était créée par cette demande; ils se contentèrent d'exiger deux tiers en plus de la somme qu'ils avaient déboursée. Les négociations à ce sujet commencèrent seulement en 1812; jusque-là les ressources avaient complètement fait défaut; on demeurait encore très embarrassé pour les réunir; les délibérations du conseil municipal témoignaient des meilleurs désirs et d'excellentes intentions, le préfet approuvait, mais il ne sortait pas de gêne des contribuables dont le maigre budget était en déficit. On émit l'idée d'une imposition extraordinaire,

(1) Papiers particuliers de la mairie.

pendant trois ans ; ce surcroît de charges déplut. Cependant une décision devenait urgente ; Veluire entamait des pourparlers avec un autre preneur, dont la bonne volonté à se dessaisir plus tard était problématique. Jean-Marie Delorme, le maire, Ennemond Poulard-Grosset, Pierre Peyrard, ouvrirent une souscription publique ; ils quêtèrent de porte en porte, de ferme en ferme, et furent en mesure de signer le contrat pour la première moitié, le 2 décembre 1815 ; ils remirent au vendeur 1.080 francs (1).

L'autre tenancier, contre lequel on avait le droit de provoquer le partage, consentit d'abord à la location de la moitié qui lui appartenait et, deux ans après, le 2 novembre 1817, on réussit à recueillir les deniers nécessaires à une entrée en possession définitive ; on compta à Jean Crozet 924 francs (2). Des modifications sont survenues

(1) Par devant Benoît-Jean Richand,

Jean-Marie Veluire, tisserand, demeurant au lieu chez Thévenon, commune de Panissière, vend... la moitié de l'ancienne maison curiale de la commune d'Essertines, ensemble la moitié du jardin y attenant, et compris la moitié de la cour, de l'écurie et autres dépendances, etc. L'autre moitié des immeubles susdits appartenant audit Jean Croz et... donne pouvoir de provoquer partage.

La présente vente faite moyennant la somme de 1.080 francs espèces, laquelle a été ci-devant comptée au vendeur.

Fait à Panissière, 2 décembre 1815.

(*Même provenance que plus haut.*)

(2) Jean Crozet, propriétaire à Essertines, vend en faveur de la commune d'Essertines la moitié de l'ancienne maison curiale, à l'effet de procurer un logement à M. le curé qui dessert ou desservira la commune, moyennant 924 francs, dont 624 ont été comptés par Delorme, propriétaire et maire, les 300 francs restants dans un an, avec intérêts de 5 %.

La présente vente a été acceptée, en attendant de faire les formalités, par Jacques Saby, curé, Jean-Claude Chavand et par Delorme, qui déclare que la somme de 624 francs qui a été comptée provient des deniers de la commune.

9 avril 1817. — Jean-Marie Delorme, Ennemond Poulard, Pierre Peyrard, déclarent qu'ils ont fait ladite acquisition pour le compte de la commune, à l'effet de procurer un logement à M. le curé qui dessert et desservira ladite commune ; ils déclarent encore que la susdite somme leur a été fournie par les habitants et qu'ils n'y ont mis que leur quote-part en cette qualité, reconnaissant qu'il était impossible de remplir les formalités voulues par la loi, dans le moment, parce que Veluire ne voulait pas attendre et qu'il était en

depuis qui ont obligé à démolir les bâtiments, tombant de vétusté; le jardin a été cédé à la place publique; la route de Panissière à Saint-Martin-Lestra a été percée sur un des côtés; le puits seul, à l'usage commun, surmonté d'une croix de fer, avec le millésime très postérieur de 1885, rappelle un état de choses dont les témoins survivants sont de plus en plus rares (1).

La Terreur finie par la chute du couperet qui trancha la tête de Robespierre, la liberté et la paix ne furent pas immédiatement rendues au pays; la législation religieuse, en particulier, ne fut point adoucie, ni aucune de ses pénalités abolie. On déclara simplement qu'il n'existait plus d'église d'état, de culte salarié; la république ne paierait plus aucun de ses ministres, ni aucune de ses dépenses; on en tolérait cependant l'exercice, mais à des conditions que les lois du 3 ventôse, du 12 floréal, et plus spécialement du 11 prairial an III, resserrèrent avec une sévérité draconienne.

Le curé d'Essertines tint cependant à user le plus immédiatement possible de ce semblant de tolérance. Prêt à rouvrir l'église et à y officier publiquement, il comparut devant les officiers municipaux, le 28 juin 1795, pour en faire la demande et obtenir un certificat de soumission aux lois. « Il déclare qu'il se propose d'exercer provisoirement le ministère du culte catholique, ainsi qu'il l'a exercé depuis plus de quinze ans dans l'étendue de cette commune. » (2) Il ne discute pas plus que la première fois l'incompétence et l'intolérance du pouvoir civil, dans la matière; il souscrit à la promesse d'obéissance que la république exigeait

marché pour vendre à un particulier qui acquérait pour son compte.

(*Archives de la mairie.*)

(1) L'ancien presbytère fut démoli en 1846; on entreprit de suite la construction de celui qui existe aujourd'hui; mais les travaux ne furent conduits qu'avec la plus impatientante lenteur. Le curé, M. Daguet, en attendant de pouvoir loger sous son toit, promenait sa tente comme les Israélites; il changea trois ou quatre fois de domicile provisoire.

(2) Registre municipal.

et, afin d'être parfaitement en règle, il réclame une copie de l'acte qu'il a signé avec ses témoins. Quelques jours après, il se fait encore délivrer, en homme prudent jusqu'à la méfiance, un certificat de civisme, tel qu'un arrêté des représentants du peuple, promulgué le 5 thermidor, l'avait rendu obligatoire. Nous l'avons retrouvé; il était ainsi conçu :

Cejourd'hui, 28 thermidor de l'an III de la République française, une et indivisible, la municipalité d'Essertines-en-Donzy, venant de publier légalement l'arrêté des représentants du 5 du présent, concernant les prêtres, pour remplir exactement son obligation enjointe par les articles 6 et 7 du dit arrêté, déclare qu'elle n'a connu, ni ne connaît, dans la commune d'Essertines, en fait de prêtre ou autre ecclésiastique, uniquement que le citoyen Jean-Pierre Peillon, curé dudit Essertines depuis plus de quinze ans, qu'il s'y est toujours conformé à toutes les lois, qu'il y a toujours résidé, même depuis la Révolution française, sans aucune interruption morale, qu'il y a toujours fonctionné, le temps de la persécution excepté, et a fait sur notre présent registre sans restriction, ni amplification, par devant la dite municipalité, l'acte de sa soumission aux lois de la République, aussitôt la publication de la loi du 11 prairial dernier.

En foi de quoi et du tout, la même municipalité a dressé le présent acte ou verbal, dont elle envoie sur-le-champ au district de Montbrison expédition conforme.

Les jour et an que dessus.

MICOLON, *officier*. — RECHAGNEUX, *officier*. — POULARD, *procureur de la commune*. — CHARRETON, *secrétaire* (1).

Ce serment de prairial ne fut pas le dernier : un mois avant de se dissoudre, la Convention s'était occupée de rédiger la formule d'un nouveau serment à ajouter à tous les précédents; elle le publia dans la loi du 7 vendémiaire an IV, et les articles 5 et 6 du titre III en contenaient la formule. C'était le quatrième ou le cinquième depuis la

(1) *Registre de la municipalité.*

Constitution civile, mais moins un gouvernement est sûr de la légitimité de ses origines et de la valeur de son droit, plus il s'applique à multiplier et à nouer les liens qui enchaînent ses sujets au respect de leur conscience et de leur parole. M. Peillon, pour obéir, n'attendit pas d'être menacé de contrainte, et obsédé de plus en plus par le souci de sa tranquillité, il écrivit de lui-même. par devant l'adjoint et l'agent de la mairie, la déclaration envoyée de Paris :

« Je reconnais que la généralité des citoyens français est le souverain, et je promets obéissance et soumission aux lois de la République » (1).

Aveu et promesse n'aggravaient pas extrêmement ce qu'il avait professé et tenu jusques-là. Beaucoup même de théologiens et de canonistes consultés, jusque dans l'émigration, soutinrent qu'un tel acte n'avait rien d'hétérodoxe, ni de schismatique ; ils affirmèrent qu'il était permis à tout prêtre de s'y résoudre en sûreté de conscience. Le savant et sage M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, n'était pas des moins convaincus de la parfaite justesse de cette opinion, et quand on le pressait d'objections, essayant de l'ébranler et de lui démontrer ce que l'acceptation d'un régime, aussi tyrannique et corrompu que le Directoire, avait de périlleux et d'indigne : « Je ne puis me faire, disait-il, à l'idée d'un peuple sans culte. » L'approbation explicite du Souverain Pontife vint du reste un peu plus tard le rassurer dans ses sentiments et dans sa conduite.

(1) Cejourd'hui dix-huitième germinal de l'an IV de la République française, une et indivisible, au greffe d'Essertines-en-Donzy, par devant l'agent et l'adjoint municipaux dudit Essertines est comparu Jean Pierre Peillon, habitant audit lieu, qui a fait la déclaration suivante : je reconnais que la généralité des citoyens français est le souverain et je promets obéissance et soumission aux lois de la République ; dont il a exigé acte, que nous lui avons octroyé conformément à la loi du 7me Vendémiaire dernier, que nous n'avons point encore reçue officiellement, malgré nos demandes à l'administration, mais dont nous avons eu quelque connaissance indirecte et a signé avec nous les jour et an que dessus.

BLANCHARD, *agent*. — PEILLON.

Il est à remarquer qne l'acte entier est libellé de la main même du curé sur le registre.

Le desservant d'Essertines, en supposant qu'à cette date il eût rétracté son adhésion à l'église de Lamourette et des jureurs, aurait donc pu, sans manquer à son repentir, souscrire cet engagement et se conformer à la législation en vigueur. Mais aucun indice ne nous permet de soupçonner qu'il ne persistait plus dans sa coupable illusion. Les missionnaires, délégués par les vicaires généraux, administrateurs du diocèse, au nom de Mgr de Marbeuf, résidant à Lubeck, ne paraissent pas avoir séjourné sur le territoire; ils ne l'ont jamais traversé qu'à la hâte et avec les plus prudentes précautions. On suit cependant les traces de deux ou trois d'entre eux à Saint-Martin Lestra; un autre, M. Chirat, s'était fixé dans le plus prochain voisinage, à Chambost, et sa vie courut de sérieux dangers; M. Terraillon, un vrai confesseur de la foi, avait sa maison paternelle sur les confins mêmes de la paroisse, du côté de Panissière. Enfin, à deux lieues à peine, dans le petit village de Sainte-Agathe-en-Donzy, le père Eustache Magdinier, ancien religieux de la Chartreuse de Lyon, renouvelait par son zèle et son intrépidité les exemples de l'âge apostolique (1). L'occasion de s'éclairer et la facilité de rentrer dans le giron de l'unité catholique n'auraient donc pas manqué au pasteur dévoyé, s'il eût consenti à être aussi soumis au Saint-Siège qu'il était dévoué à ses fonctions curiales et à son troupeau. Je crains bien qu'il n'en ait jamais senti le désir, ni compris la nécessité. Il continua discrètement le service du culte public, au moins intérieur; il baptisait, confessait et mariait; le dimanche, la messe était carillonnée et chantée; on se rendait, principalement ce jour-là, des paroisses environnantes, pour lui demander les sacrements. D'après ses propres attestations, dans le cours de l'année 1795, il conféra le saint baptême à quatre-

(1) Les registres de la paroisse de Saint-Martin Lestra ont conservé la signature de plusieurs prêtres avec l'épithète de *catholique*.

Pour ce qui concerne les missions de la région, Cf. les *Mémoires de l'abbé Ruivet*, publiés et arrangés par M. l'abbé CATTIN (Lyon, 1867). Sur le R. P. MAGDINIER : *Vie de la T. R. Mère Thérèse de Bavoz, abbesse de Pradines, par la R. Mère Athanase M. G., abbesse de Jouarre*, Paris, Palmé, 1870.

vingt et un enfants. On les transportait de St-Barthélemy, de Saint-Martin, de Jas, même de Panissière ; la cérémonie n'était pas secrète; bientôt même les parrains et les marraines tinrent sur les fonts les nouveau-nés.

M. Pierre Peillon vécut assez pour apprendre les préliminaires et la ratification du Concordat, sa promulgation à Lyon, le 24 avril 1802, et la nomination de l'oncle du premier consul Bonaparte, Mgr Joseph Fesch, au siège primatial. Claude Primat, le métropolitain du Sud-Est, successeur d'Adrien Lamourette, après s'être rétracté, avait été désigné pour l'archevêché de Toulouse.

Mais notre vieux curé ne vit pas l'intronisation du prélat, qui renouait la chaîne des pasteurs légitimes dans la chaire de saint Pothin et de saint Irénée; il avait succombé auparavant. Le 27 octobre, on célébrait ses funérailles, avec une pompe qui fut plus que modeste; cependant le concours des ecclésiastiques et de la population manifesta la sincérité des regrets qu'il laissait et le souvenir qui demeurait attaché à un dévouement de vingt-deux ans (1). La cérémonie funèbre fut présidée par Mollen, curé de Chambost; il avait auprès de lui Dupeuble, curé de Haute-Rivoire ; Goutte, curé de Saint-Laurent-de-Chamousset; Vianney, curé de Villechenève; Froget, curé de Longessaigne ; Bocloud et Hugon, de Panissière; l'inhumation eut lieu sous le parvis de l'église. Les prières et les larmes de l'assistance furent un premier appel à la miséricorde du Souverain Juge.

(1) Cejourd'hui, 27 octobre de l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1802, et le 5 brumaire de l'an II de la République française, je soussigné ai donné la sépulture ecclésiastique à M. Jean-Pierre Peillon, curé de la paroisse d'Essertines-en-Donzy, etc. Signé : Mollen, curé de Chambost.

Le dernier acte du défunt avait été un baptême, fait le 9 septembre précédent; le jour même de l'enterrement, M. Faure, curé de Jas, en fit un autre. Ce qui donnerait à conclure que M. Peillon avait été malade quatre ou cinq semaines.

(*Premier registre de catholicité de la paroisse.*)

(à suivre) J.-B. Vanel.



L'ART RELIGIEUX

AUX SALONS DE 1898

2e article (1)

III

Dans le domaine de l'activité artistique, de même que dans celui de la science et de la littérature, il semble bien qu'il existe comme un renouveau de l'âme religieuse : c'est tout au moins un effort, peut-être inconscient, mais cependant très sensible, vers les préoccupations du monde surnaturel et divin.

Je n'entends pas insinuer par là que l'art du XIXe siècle ait été complètement étranger aux idées religieuses : je crois même qu'il serait possible, et même particulièrement instructif, aux approches de cette exposition rétrospective de l'art du siècle, annoncée pour l'année 1900, de montrer de quelle manière, dans le monde entier, mais plus particulièrement en France, l'art religieux, dans toutes ses branches, n'a cessé de prouver sa vitalité. Avec le premier Empire et la Restauration, le goût des choses antiques nous a valu, par exemple, dans l'architecture, des églises comme la Madeleine, Notre-Dame-de-Lorette et d'autres encore, à Paris et dans la province, inspirées plus ou moins

(1) Voir le numéro du mois de juillet.

du temple grec, mais chrétiennes tout de même et qu'il n'est pas, autant du moins qu'on le dit, ridicule d'admirer. Aux alentours de 1830, le goût renaissant des choses du moyen âge ramena le culte du gothique : on restaura les vieilles églises, on en bâtit encore de nouvelles, dont quelques-unes d'un style excellent, *Saint-Nicolas* de Nantes par exemple et d'autres, en si grand nombre, que chacun de nos diocèses pourrait, à bon droit, se disputer l'honneur de présenter la liste la plus glorieuse (1). Puis est venue la renaissance romane à laquelle de bons juges ont cru pouvoir se rallier sagement, sans manquer pour cela de respect à l'âme gothique de la vieille France. L'architecture enfin *de briques et ferraille* commence à faire son apparition dans nos constructions religieuses, et j'aimerais, pour ma part, contribuer au mouvement qui s'annonce, bien que timidement, du côté de ce genre de constructions (2), en démontrant qu'il ne répugne aucunement aux exigences, même esthétiques, du temple chrétien.

Si j'ai donc parlé, à propos de l'activité artistique, d'un renouveau de l'âme religieuse, ce n'était point que je méconnusse tout ce que l'art de ce siècle a fait pour la

(1) Quelle enquête intéressante ce serait de dresser, pour l'exposition de 1900, où je rêverais une section pour l'art chrétien du siècle, un inventaire exact et bien documenté de l'architecture religieuse en France depuis le Concordat jusqu'à nos jours ! Dans quelques diocèses, je le sais, on ne pense guère à bâtir, car c'est déjà trop lourd, pour les curés, d'essayer de retarder pieusement la ruine de leurs églises ! Dans d'autres, au contraire, et je crois que, finalement, c'est le plus grand nombre, on ne se contente pas d'entretenir et de restaurer, on bâtit non seulement des chapelles, mais encore des églises et même des basiliques : vraiment on ne se doute pas de ce qu'il y a de profonde vitalité dans notre pays, où tout, finalement, même l'art, avec ou sans un grand A, comme dit M. Brunetière, l'architecture elle-même, c'est-à-dire la science de placer des pierres les unes sur les autres, reste encore, malgré tout, malgré nous, une démonstration splendide de notre religion.

(2) On ferait facilement des remarques analogues à propos des destinées de la peinture. Il y a toujours eu des tableaux religieux, et des artistes passablement mondains, pour ne rien dire davantage, ont commencé par être d'excellents peintres religieux, Chassériau, par exemple, dont plusieurs églises de Paris renferment de bons tableaux de piété.



religion. Mais encore reste-t-il qu'une sorte de renaissance religieuse semble s'annoncer : ne serait-il pas intéressant d'essayer de comprendre ce qu'elle peut bien valoir ? A ceux qui se hâtent de répondre qu'elle ne vaut pas grand'chose, je veux dire tout d'abord, et je le répéterai plus d'une fois dans la suite, que je suis presque de leur avis. Mais encore ce *pas grand'chose* mérite qu'on y prenne garde, car on n'a pas démontré que, précisément, ce n'est pas de là qu'il convient de partir pour acheminer, vers des sphères plus sereines, cette activité qui d'elle-même semble s'orienter vers la vérité. Pour qui est en possession de la vérité complète, il ne saurait être question d'essayer de s'accommoder de la vérité diminuée ; je dirai encore que, dans aucun cas, la religiosité ne saurait, d'une façon définitive, remplacer la religion. La question n'est pas là. Mais pour ceux qui ne connaissent pas, du moins pratiquement et dans sa plénitude, la vraie religion, n'est-ce pas déjà un progrès que cette religiosité laquelle, chez de vrais catholiques, serait, encore plus qu'une erreur, une véritable défection ?

Les problèmes de l'esthétique pratique sont d'une délicatesse singulière et, presque toujours, irritante ; il n'y a pas de méthode infaillible pour les résoudre sûrement, et je suis le premier à prêcher, en ces difficiles matières, la prudence et la discrétion. Mais la science ecclésiastique ne saurait s'avouer désarmée devant une difficulté, quelque ténue qu'elle puisse paraître, du moment qu'elle intéresse, en quelque manière, notre vie, que c'est, en un mot, une difficulté pratique. Disons donc qu'on ne mène pas toujours les peuples, et de même les individus, à coups de révolutions. Il en doit être des médecins de l'âme comme de ceux du corps, qui, doucement, acheminent leurs malades, sans les brusquer, vers ce qu'ils croient être, pour chacun d'eux, leur idéal de santé. Et quelle incroyable variété dans cet équilibre de forces naturelles très multiples où réside, pour chacun de nous, notre santé ! Il y a des moribonds qui ne savent se résigner à mourir, malgré les objurgations pressantes des prédicateurs d'idéale santé : ils vivent, et cela leur suffit. Heureux les modestes, ceux que ne rongent

pas les désirs infinis ! Quand nous nous penchons sur les âmes, comme c'est notre devoir, pour diagnostiquer leur santé morale, quelles que soient les maladies que nous y lisions, il ne faut pas désespérer de les sauver si nous constatons que, tout au fond, tremblotante peut-être, et comme prête à mourir, une petite lumière, encore, veille : prenons garde, tout d'abord, de l'éteindre, en voulant, par un zèle imprudent, trop nous hâter de la ranimer (1).

Ne nous lassons pas de nous redire, à nous-mêmes et aux autres : il ne saurait y avoir qu'une seule religion, qui est la vraie religion, et, de même, une seule façon de la pratiquer excellemment. C'est pour cela que nous ne pouvons être embarrassés à parler objectivement de la religion et de la manière d'y conformer notre vie. Le travail devient plus compliqué quand il s'agit de raisonner sur l'extrême relativité, qui est peut-être richesse, du mouvement qui mène les âmes à Dieu. Nul ne sait exactement s'il est digne d'amour ou de haine de la part de Celui qui peut, seul, déchiffrer la vérité de nos âmes. Nous ne sommes pas tous appelés à réaliser également, dans son harmonieuse complexité, l'idéal de la vie chrétienne. Quelques-uns même avaient été choisis, lesquels cependant n'ont pas eu l'honneur de la toute dernière élection, et dont l'excellence de la vie n'est point, pour cela, irrévocablement compromise. Nous connaîtrons seulement dans l'autre monde, et après l'avoir réalisée, la fin particulière à laquelle Dieu nous avait prédestinés, et que, sans trop le savoir, nous avons été, en

(1) On objectera la doctrine virile de la mortification telle que la prêchait Notre-Seigneur (Si votre œil vous scandalise, etc.) et encore l'efficace souveraine des opérations chirurgicales. A quoi je réponds que l'intervention chirurgicale n'est prudente que sur des organismes encore suffisamment sains, et efficace en raison même de cette santé préalable. Il y a des malades sur lesquels on ne les doit jamais tenter, et la plupart des accidents viennent justement de l'imprudence qu'on a commise de ne pas s'assurer, au préalable, si la santé générale du sujet permettait l'intervention violente. Le chirurgien, comme le médecin, ne peut se proposer que de venir en aide à l'effort naturel de l'organisme vers la santé. Il n'y a qu'un grand médecin, la nature : Dieu lui-même n'y contredit pas.

quelque manière, obligés de poursuivre (1). Ne sentez-vous pas enfin tout le mystère qui plane sur ce drame très secret des rapports de l'âme avec Dieu? Que de raisons de craindre! Mais aussi que de raisons d'espérer! car ils sont extraordinairement puissants les liens qui unissent l'âme à Dieu, les âmes encore entre elles, en vertu de l'intime communion qui fait d'elles un seul tout. Que dirai-je encore? Les arguments se pressent si variés et si puissants pour prêcher les victorieuses doctrines d'espérance que je suis absolument persuadé que l'optimisme est encore la plus raisonnable des philosophies pratiques... N'oublions pas, je vous prie, qu'il s'agit de la religion de nos peintres!

Elle est très imparfaite, je le sais. Mais je ne veux pas me lasser de répéter, d'une part, qu'elle existe, de l'autre, que c'est à nous, les vrais chrétiens, qu'il appartient d'essayer de l'améliorer. De quelle manière, je n'entreprendrai pas pour l'instant de le déterminer. Ce serait déjà beaucoup d'avoir montré, autant du moins qu'il est possible d'y réussir, qu'il ne faut pas la mépriser.

Il est bien entendu que ce mot « religion », tel que nous l'employons ici, s'applique, non pas à cet ensemble objectif de pensées et d'actions dont le code authentique a été arrêté par Dieu lui-même, sous la sauvegarde de l'Eglise, mais seulement aux traces délicates et subtiles par lesquelles ce code semble se laisser lire dans les œuvres de nos artistes. Sont-ils bons catholiques? Vont-ils à la messe et reçoivent-ils très exactement, comme c'est leur devoir, les divins sacrements?... Oh! ne souriez pas ainsi, ami lecteur! En matière de religion, c'est évidemment la chose importante, et je voudrais être en mesure de vous assurer que nos artistes, à Paris du moins, sont l'édification de leur paroisse. Mais, à propos de Salon, c'est évidemment

(1) Pour parler plus exactement, disons que la fin est la même pour tous les hommes, et qu'il n'y a de différence que dans la manière dont chacun est appelé à la réaliser : c'est là ce qu'on peut appeler, en quelque sorte, la fin particulière de chacun. Mais comment expliquer le décret qui organise, dans ses détails harmonieux, l'existence, par exemple, de la Madeleine ou du Bon Larron!

d'autre chose qu'il s'agit. Ne l'oublions pas, afin d'éviter, dans des réflexions de ce genre, une sévérité et une rigueur de dialectique qui seraient, pour le moins, déplacées.

Beaucoup plus difficiles pour nos artistes que pour le commun des mortels, nous voudrions donc qu'ils travaillent religieusement à leur industrie et à leur commerce. Nous n'avons peut-être pas tout à fait tort; car combien sont secrètement d'avis, sans trop se l'avouer, que l'artiste — *si sacra licet conferre profanis* — est un peu comme le prêtre, dont la noble fonction est de créer des œuvres divines (1)! Mais dans le domaine de leur activité respective, de leur art, si l'on veut, comme la fonction de l'artiste est autrement difficile ! Heureux sommes-nous, prêtres, qui avons le pouvoir de créer les œuvres les plus merveilleuses, avec une infaillibilité souveraine, sans y peiner aucunement, par la seule puissance du geste et sans rien mettre de notre âme propre dans les paroles créatrices qui parachèvent l'œuvre sacramentelle : notre pensée fût-elle ailleurs que le miracle néanmoins s'accomplirait, pourvu que, gardant l'intention de faire ce que veut faire l'Eglise par notre ministère, nous n'y contredisions point formellement! L'artiste s'épuise au contraire dans la lutte incessante avec une matière qui se refuse énergiquement à traduire exactement ses idées, et il n'a pas, comme le prêtre, de sûres méthodes pour réaliser, facilement, des œuvres qui sont, de leur nature, extrêmement difficiles. Plus aisément qu'avec des lignes et des couleurs, on peut commenter, par de beaux discours, les divines Ecritures. A l'artiste, comme au prêtre, nous demandons qn'ils nous aident à vivre saintement, alors que nous n'avons pas, à l'égard des autres hommes, et de leurs diverses industries, de semblables exigences. L'artiste ne peut qu'être honoré d'une si haute distinction ; mais quelle vanité de prétendre que son ministère ait une efficace que l'on doive, même de

(1) Voir à ce sujet une curieuse plaquette de M. A. Weill, dont le titre est déjà, par lui-même, assez suggestif : *L'Art est une religion et l'artiste est un prêtre.* Paris, Sauvaitre.

très loin, comparer à celle du prêtre! Quelques mots prononcés, avec un geste bénissant, sur une tête qui s'incline et voilà, ô prodige! que la vie recommence dans un être qui, tout à l'heure, n'était plus qu'un cadavre ambulant! En vérité on ne saurait, sans commettre une sorte de sacrilège, trouver rien d'analogue dans l'œuvre de l'artiste, si chrétien soit-il, fût-il même un saint.

Quelquefois, cependant, devant certaines images de dévotion, l'âme du pécheur s'émeut soudain et tout son orgueil s'écroule dans l'aveu d'un sincère et très humble repentir. Elle serait des plus intéressantes à écrire, cette histoire des conversions dues à l'influence occasionnelle d'une belle musique ou d'un pieux tableau, car on oublie trop facilement que, dans les glorieuses annales de l'art, la conversion du père Herman ou celle du père Ratisbonne, ne sont pas, tant s'en faut, des cas presque uniques. Mais je ne suis pas du tout persuadé que la vertu d'une œuvre d'art dépende de la religion que son auteur s'est efforcé d'y mettre. Je ne voudrais même pas assurer qu'une âme profondément religieuse est toujours également capable, même avec toute sa bonne volonté, de contempler religieusement des peintures auxquelles la plus rigoureuse orthodoxie ne trouve rien à reprocher. Pendant près de trois siècles on ne s'est préoccupé de l'Angelico que pour enlever des chapelles où il les avait placées, ses productions les plus extraordinairement pieuses, et si la célèbre *Communion de saint Jérôme* n'a pas été irrévocablement détruite, on sait assez qu'il s'en est fallu de très peu.

Ne médisons pas trop de la mode qui passe et des goûts qui changent avec elle : n'est-ce pas à cela que nous devons, en partie, de ne pas trop nous lasser de la vérité qui, elle, ne saurait changer? Nous apparaissant toujours différente, et cependant toujours la même, nous ne songeons pas à nous en dégoûter. La somme d'idées est très légère qui subsiste sous les formules les plus exquises de l'art : sur un thème extrêmement ténu, les artistes ne se lassent pas de broder d'infinies variations, pour égayer l'allure, quelque peu monotone, de la vérité très austère, et il arrive de la

sorte, si, du moins, nous n'y prenons garde, que nous leur reprochons de manquer de consistance. Hélas! c'est un peu leur métier! Que si donc nous parlons de la religion de nos artistes, sachons qu'il le faut entendre très largement, et que, les procédés habituels de la dialectique pour une enquête de ce genre, on ne saurait, sans injustice et sans péril, les appliquer, cette fois, très rigoureusement.

Les philosophes scolastiques, oh! comme ils avaient raison de ne pas se précipiter dans la discussion avant d'avoir déterminé, avec la dernière exactitude, les termes dans lesquels ils la voulaient poser. Et il arrivait ainsi que, les solutions les plus subtiles, ils les avaient découvertes avant même de les chercher officiellement! Mais les philosophes de l'ancien temps, par prudence ou dédain (chacune de ces deux raisons vaut également), n'ont pas voulu se hasarder dans le dédale des problèmes de l'esthétique pratique. J'ai idée que ce n'est pas tant devant les conclusions possibles qu'ils ont reculé ; mais l'horreur des *prænotanda* les avait effrayés et je comprends qu'ils ne soient pas revenus de leur épouvante. La critique négative, et ses banalités faciles, est autrement reposante. Ayons quelque pitié pour ceux qui, timidement, comme il convient toujours, se hasardent jusqu'aux affirmations.

Il faut donc que je dise enfin ce que vaut, à en juger par les Salons de 1898, la religion de nos artistes. Ma réponse sera très franche. Leur religion semble tout d'abord, je l'avoue, assez superficielle, quelquefois légèrement railleuse, trop souvent titubante, et, finalement, pas du tout ce que nous la rêvons. A beaucoup de gens, autour de moi, elle paraît une mode agréable, mais passagère, beaucoup plus qu'une habitude et une conviction. D'autres encore la comparent à la religion vaine et très inconsistante des bonnes gens qui ont, comme nos littérateurs en vogue, du vague à l'âme.

On ne la flatte point, n'est-il pas vrai, la religion de nos artistes! A part moi, je soupçonne qu'elle vaut, tout de même, mieux que cela. Mais je préfère la présenter d'abord,

sous ses pires aspects, pour qu'on ne m'accuse pas de l'avoir crue, de parti pris, plus excellente qu'elle n'est en réalité (1).

Savez-vous, maintenant, devant quels tableaux on éprouve le plus nettement l'impression assez défavorable que je viens d'avouer? C'est presque toujours devant des peintures dont le sujet touche de plus près aux entrailles même de la religion, tandis que le sentiment vraiment chrétien se trouve avec une vérité beaucoup plus grande dans des tableaux qui n'appartiennent cependant à l'art chrétien que de fort loin, et comme par accident.

On a beaucoup admiré, cette année, le tableau de M. Friant, *la Douleur*, et je ne fais pas de difficulté à reconnaître que c'était une des œuvres religieuses les plus remarquables du Salon. Mais il est bon de redire que ce tableau n'appartient cependant que de loin à l'art religieux proprement dit : les croyants du XIVe siècle auraient certainement hésité à l'introduire dans leurs chapelles et il faut avoir nos états d'âme, fin du XIXe siècle, pour y trouver une peinture vraiment priante et pieuse. Elle représente deux femmes éplorées, perdues dans de longs vêtements de deuil, soutenant une troisième personne, encore plus dolente, qui s'effondre douloureusement sur une tombe fraîchement ouverte, cependant qu'en arrière, et à droite, la foule des amis et parents s'éloigne discrètement. Une émotion très poignante se dégage de ce tableau : elle est fina-

(1) Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit, dans l'article précédent, sur la tendance satirique d'un certain groupe d'artistes. L'orthodoxie n'est pas, de même, suffisamment respectée, et ce serait très facile de le montrer. Mais ce qui est encore plus regrettable que la curiosité, peut-être indiscrète, c'est l'ignorance profonde de la plupart de nos artistes en matière de religion. A ce point de vue ils sont à peu près au niveau de ce qu'on appelle « la classe instruite ». Le malheur est que, pour eux, l'ignorance est beaucoup plus préjudiciable. Tout bien considéré, il me semble que l'ignorance de l'histoire religieuse est encore plus considérable que celle du dogme, surtout chez les peintres. Je passe rapidement sur toutes ces nuances, de même que sur les détails d'un inventaire que le lecteur me pardonnera d'avoir conservé dans mes cartons, afin de mettre en lumière plus complète, ce que je crois être la caractéristique des Salons de cette année.

lement religieuse, nous sollicitant aux pensées austères, salutaire encore et de celles que la religion la plus sûre ne saurait désavouer. Si les limites où je dois contenir cette étude ne m'imposaient pas tant de discrétion, je n'aurais pas de peine à montrer que le nombre est considérable des tableaux qui nous sollicitent à des pensées analogues : c'est là, très sûrement, qu'il faut chercher les manifestations les plus significatives de la religion de nos artistes. Et je suis bien obligé de reconnaître que c'est dans les peintures les plus expressément religieuses que, généralement, on rencontre le moins de religion.

IV

Il convient toutefois, je me hâte de le dire, de mettre quelques réserves à la cruauté de ce jugement, car on pourrait citer plus d'un tableau, vraiment religieux par son sujet, et qui l'est encore par la manière dont son auteur a su nous le présenter. Dans sa *Mise au tombeau*, par exemple, M. Inness a su concilier très heureusement le souci du décor pittoresque avec les données traditionnelles de l'iconographie religieuse. De même encore, dans le grand triptyque où M. Caïn nous représente les histoires de la Nativité, j'aimerais à signaler une certaine naïveté de bon aloi qui lui a permis de traduire assez heureusement une bonne partie de la poésie charmante de son sujet. Avec une sympathie encore plus grande j'aurais aimé à parler longuement de la grande composition de M. Devambez, *la Conversion de Madeleine*, pour la venger tout au moins des critiques, pas toujours bienveillantes, qu'on ne lui a pas ménagées (1). On se souvient enfin qu'on a beaucoup

(1) Ce beau tableau de M. Devambez s'imposait, cette année, à l'attention, non seulement par ses proportions considérables, mais encore, et surtout, par de hautes qualités d'art, une conscience et une conviction que je n'ai pu me lasser d'admirer. Une rue de l'an-

loué, de tous côtés, le panneau de M. Puvis de Chavannes, *Sainte Geneviève veillant sur Paris*, et, comme tout le monde, j'aurais pu trouver, dans cette composition, des preuves suffisantes et certaines de la vitalité de l'art religieux contemporain.

Mais au point de vue de l'art vraiment chrétien, il y avait, aux salons de cette année, un tableau qu'il convenait encore plus d'admirer, sans aucune restriction, digne, à n'en pas douter, des plus nobles périodes de l'art religieux, d'un naturalisme très poussé, mais avec un sens tellement élevé de la surnaturelle beauté, que la critique tout entière, étonnée et comme stupide, n'a pu réussir à en démêler toute la splendeur. Pour expliquer le mérite extraordinaire des *Disciples d'Emmaüs*, de M. Dagnan-Bouveret, ce serait déjà une démonstration suffisante que de noter curieusement l'attitude embarrassée et presque maussade des professionnels de la critique, obligés, presque malgré eux, de s'incliner devant une œuvre qu'ils auraient bien voulu pouvoir ne pas admirer. Ils l'ont fait de mauvaise grâce,

tique Jérusalem, sans lumière et sans horizon : à gauche, sur les marches d'un escalier extérieur, le Christ debout, les bras étendus qui soulèvent, dans un geste bénissant, sa lourde robe de laine blanche. Sa chevelure est blonde, de même sa barbe, et je ne sais quelle douceur exquise s'échappe de tout son être. Il parle, et la foule, pressée tout autour, l'écoute avec ravissement. Dans le bas du tableau, cependant, et tout à fait à droite, presque solitaire, la Madeleine, à genoux, le regarde, elle aussi, buvant ses paroles et comme soulevée dans un irrésistible mouvement de joie et d'amour. Je reconnais de suite qu'elle semble, tout d'abord, comme un épisode très secondaire de cette prédication du Christ, agie, sans doute, par la grâce de la parole divine, mais comme le sont aussi les autres personnages qui entourent le Sauveur. La composition n'est donc pas, peut-être, d'une conception tout à fait irréprochable. Qu'importe? L'impression produite reste, quand même, des plus excellentes. M. Devambez aurait pu intituler simplement son tableau *Prédication du Christ*, et si je le compare aux tableaux analogues de M. Roger (*le Christ parlant à la foule...*), et de M. Looymans, quel abîme entre eux! L'Etat a donc acheté le cadre de M. Devambez : mais que va-t-il bien en faire! A cause de ses proportions, les musées de province ne se soucieront pas de l'hospitaliser, et on ne peut les y obliger. Il n'y a pas d'autres ressources que de rouler cette immense toile... En faut-il du courage, de nos jours, pour faire encore de la peinture religieuse !

n'en doutez pas. Et, ne serait-ce qu'à cause de cela, il faut regretter que la critique catholique ait été aussi parcimonieuse dans les éloges qu'elle a consenti à donner à M. Dagnan-Bouveret et à son nouveau tableau.

Passe encore pour M. Geffroy, qui s'acharne, devant les tableaux religieux, à commenter nos divines Ecritures à grand renfort de textes de M. Renan : il est bien entendu qu'il représente cette critique, laquelle reste irrévocablement fermée à tout ce qui lui paraît être, même très vaguement, une reconnaissance lointaine de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais, si l'aventure en valait la peine, je ne laisserais pas, sans protester vivement, un critique d'une certaine revue catholique s'exprimer de la sorte sur le compte de M. Dagnan-Bouveret. « Devant *les Pèlerins d'Emmaüs* on ne se sentira ni remué ni touché. On en vient à douter si la seule préoccupation d'un éclairage inédit n'a pas guidé le choix du sujet, à la façon de la rime commandant à la raison, et l'objection tirée de Rembrandt ne serait pas concluante à en autoriser le caprice. De quelques années en ça (?) l'art religieux s'évade des traditions, s'arrête aux faits divers et tombe dans l'extravagance..., etc. (1) ». Avec une attitude plus correcte et des paroles moins extraordinaires, M. A. Michel, critique lui aussi, plus qu'il ne la loue, l'œuvre de M. Dagnan-Bouveret. Il lui reproche en particulier de n'avoir pas suivi plus exactement le récit évangélique, dont il aurait voulu que

(1) La critique catholique n'a pas toujours été aussi dure, je me hâte de le dire. M. L. Flandrin, en particulier, a parlé du tableau de M. Dagnan-Bouveret avec une respectueuse sympathie, dans *la Quinzaine* du 15 mai dernier. — C'est un autre Flandrin, de la famille, lui aussi, du grand peintre chrétien, qui exposait cette année deux panneaux sur saint Jean, dont je ne puis, à mon grand regret, dire beaucoup de bien. Ces peintures sont destinées à la décoration d'une chapelle sulpicienne, la maison d'études de Paris... Cela me rappelle que M. Olier, lui aussi, n'a pas dédaigné de collaborer avec les artistes de son époque et je le disais, ici même, à propos de l'iconographie du purgatoire. Je comprends que l'on tente des chemins nouveaux ; si les traditions iconographiques, cependant, ne disent rien du *Retour du Calvaire*, je suis persuadé qu'il ne faut pas le regretter.

l'artiste, dans son tableau, reproduisît exactement toutes les notations, et trouve enfin qu'il a très inégalement rendu le double sentiment qui devait se partager l'âme des disciples au moment de la reconnaissance, c'est-à-dire la surprise et l'adoration. Je ne veux pas discuter cette appréciation, pour éviter les allures d'un pédagogue dissertant sur la règle des trois unités. Il ne convient pas, d'ailleurs, de juger d'un tableau comme on critique un discours, un drame ou une narration. Mais s'il est un défaut que l'on puisse reprendre, en toute justice, dans le tableau de M. Dagnan-Bouveret, ce n'est pas celui de manquer d'unité. Elle s'y trouve réalisée, au contraire, d'une façon tout à fait surprenante, et point du tout compromise par cela que chacun des personnages, vivant les mêmes émotions, le fait à sa manière, conservant sa propre personnalité.

Au centre, ou à peu près, le Christ assis, qui vient de rompre le pain, grave, immobile, car Lui ne saurait changer, et la surnaturelle clarté qui s'échappe de son corps, le transfigure sans l'étonner. Un disciple, le plus jeune, est tombé à genoux ; avec un geste d'extase, il lève vers le Christ sa tête juvénile, d'une beauté très rare et déjà transfigurée par l'amour : il est revenu de la première stupeur, ou plutôt, à peine effleuré par l'étonnement, il s'est mis de suite à aimer son Seigneur. A droite, au contraire, l'autre disciple, un homme mûr, les deux mains dressées, anxieuses et encore étonnées, est resté sous le coup de la surprenante révélation : baigné, lui aussi, dans les flots de la surnaturelle lumière, il est toujours ébloui et comme hors de lui-même, n'ayant pas repris l'entière possession de son âme pour s'abandonner aux naïves confidences de la reconnaissance et de l'amour. A son côté, debout et de profil, une gracieuse apparition, la jeune servante qui s'arrête, étonnée elle aussi, mais sans effroi, mettant dans ce drame tout intérieur, une note délicate de fraîcheur et de vérité. S'il n'y avait que cela dans le tableau de M. Dagnan-Bouveret, peut-être aurait-on pu dire que la note étonnée, sinon sceptique, s'y faisait sentir trop durement. La composition eût manqué de recueillement et de sévérité. Il me reste à

dire comment, avec une audace très nouvelle, l'artiste a su retrouver un secret, très vieux, pour donner à son œuvre l'allure d'une véritable peinture de dévotion.

Je laisse de côté la question d'éclairage. Le public ignorant, bon juge toutefois, et peut-être à cause de cela, ne l'a pas discuté et n'a rien trouvé d'étrange à cette lumière d'un jaune surnaturel, émanée du Christ lui-même et qui refoule victorieusement l'autre lumière, celle de la nature, dont on suit, dans les détails extrêmes de la composition, la défaite frémissante et comme maussade. Les critiques, eux, ont trouvé cela mauvais ; je regrette qu'ils ne se soient appuyés, pour le prouver, que sur des arguments littéraires extrêmement vains. Il n'y a guère que les aveugles pour discuter sur les couleurs avec une assurance aussi pédantesque. J'aime, quant à moi, cette lumière surnaturelle, étrange, indécise, et qui violente, presque avec excès, les accoutumances les plus invétérées des éclairages familiers. Cela aussi, c'est le miracle. Il ne me choque pas : car je n'y trouve point de contradiction évidente avec ce que je sais être juste et raisonnable.

La nature, cependant, reprend assez vite ses droits. Si M. Dagnan-Bouveret a placé, sur la gauche de son tableau et un peu arrière, le groupe dont il me reste à parler, une des raisons qui l'y ont déterminé (non pas la seule, certes, ni la meilleure peut-être), c'est évidemment qu'il veut rester, comme les grands peintres de la Renaissance, fidèle à la fois au culte de l'idéal et à celui de la réalité. Il s'est donc représenté lui-même, debout, avec son épouse et son jeune enfant, agenouillés, comme jadis les donateurs, dans les anciens tableaux de devotion. Cette audace singulière, pendant que d'autres en souriaient, je n'ai pu me lasser de l'admirer. Je voudrais insinuer doucement les motifs que je conserve pour légitimer cette admiration qu'on pourrait dire imprudente et dangereuse.

Je n'ignore pas que « la critique mystique » condamne formellement, dans les tableaux de piété, cette introduction de personnages comtemporains, comme si, de cette promiscuité avec les miséreux de la vie terrestre, les habitants de

la cité céleste devaient, en quelque sorte, sortir amoindris. On attribue cette coutume, ce en quoi d'ailleurs on se trompe, aux peintres de la haute Renaissance, ceux qui, délaissant les saines traditions de l'art chrétien, inclinaient dit-on, vers le réalisme, pour tomber ensuite, conséquence nécessaire, dans les errements du paganisme. — Il est certain que l'introduction, dans les tableaux de dévotion, des *figures-portraits*, dénote chez un artiste, des préoccupations réalistes incontestables. C'est encore une secrète invite pour ceux qui contempleront de pareils tableaux, à mêler ainsi dans leurs rêves et même dans leurs prières, le souci de la terre et celui du ciel. Où est le mal? L'artiste chrétien par excellence, le bienheureux Fra Angelico, n'a pas reculé lui-même, devant de pareilles audaces (1). Et je ne trouve pas que M. Dagnan-Bouveret ait manqué aux principes essentiels de l'art chrétien, en se mettant lui-

(1) Il est bien évident que nos « critiques mystiques » le nient énergiquement, mais cela prouve qu'ils n'ont de l'Angelico qu'une connaissance très superficielle, et rien davantage. Veut-on savoir jusqu'où peut aller, chez des auteurs cependant estimables, l'aveuglement et le parti pris? On connaît le bel ouvrage du P. Marchese sur les artistes dominicains (*Memorie dei più insigni pittori*, 2 vol., in-12. Florence, 2e édit., 1854.) Dans l'étude qu'il consacre à l'Angelico, il reconnaît loyalement que le bienheureux peintre a étudié la nature et s'en est inspiré (Cf., vol. I, page 190). « Mais ce que je nie absolument, c'est qu'il ait été le premier à introduire, pour les têtes de ses personnages, des figures-portraits. » Ce qui ne l'empêche pas quelques pages plus loin (p. 291), de raconter, d'après Vasari, comment Fra Angelico, dans les peintures du Vatican exécutées sous le pape Eugène IV, « avait représenté à fresque, plusieurs histoires de la vie de Notre-Seigneur, avec un grand nombre de portraits ressemblants des personnages de l'époque, lesquels auraient été malheureusement perdus, si *il Giovio* (Paul Jove, le célèbre historien) ne les avait fait enlever pour les placer dans son musée (quand Paul III fit détruire cette chapelle). C'étaient : le pape Nicolas V, l'empereur Frédéric, lequel, à cette époque, vint en Italie; frère Antonin, qui fut dans la suite, archevêque de Florence; Biondo de Forli et Ferrant d'Aragon. » Cela prouve donc que Fra Angelico, lui aussi, introduisait, quand il le croyait bon, des portraits dans ses tableaux, et M. Dagnan-Bouveret, auquel on a reproché son irrévérence, pourra toujours en appeler à l'art de son bienheureux prédécesseur en belles peintures de dévotion. L'empereur Frédéric, Biondo de Forli, chacun le sait, ne sont pas inscrits aux catalogues des saints; pour ce qui est de Ferrant d'Aragon, c'est encore bien autre chose!

même, avec sa femme et son enfant, tout à côté des *pèlerins d'Emmaüs*, au moment où Notre-Seigneur se révèle à leurs yeux surpris.

Là voilà donc, la religion de notre grand peintre, non plus mièvre et langoureuse, comme celle de ces artistes trop loués qui nous habituaient, depuis quelques années, aux douceurs chastement impudiques des tableaux que l'on sait, mais une religion forte, convaincue, qui ne demande qu'à s'élever encore et à devenir plus parfaite. L'homme est debout, les bras croisés, dans l'attitude familière de celui qui réfléchit, mais sans anxiété, parce qu'il croit; la femme, au contraire, est tombée à genoux, comme pour mieux acquitter, pour elle et pour les siens, le tribut d'adoration et d'amour envers le divin Sauveur; l'enfant, lui aussi à genoux, croise ses petites mains et prie comme sa mère, en songeant toutefois, comme son père, parce qu'il veut être un homme et apprendre à peser sa foi.

C'est ainsi, avec une maîtrise souveraine et une admirable sérénité, que M. Dagnan-Bouveret, sans renoncer aux plus anciennes traditions de l'art chrétien, a su rester un naturaliste des plus convaincus, prouvant victorieusement, bien mieux que par nos longs discours, comment, pour l'art vraiment grand, il faut savoir faire sagement la part de l'idéal et de la réalité. Beaucoup plus encore que la *Cène* d'il y a trois ans, les *Disciples d'Emmaüs* marqueront dans l'histoire de l'art religieux contemporain. On voudrait pouvoir négliger tout le reste pour s'attarder plus longuement à expliquer les raisons très multiples que l'on a d'admirer une chose aussi belle!

V

Mais il est grand temps de reprendre le fil de notre discours, lorsque nous disions (le lecteur s'en souvient-il?) que c'était ordinairement dans les peintures à sujet expressément religieux que l'on trouvait, hélas! le moins de

religion. Le tableau de M. Dagnan-Bouveret est une glorieuse exception : avec *les Disciples d'Emmaüs* de M. Gavè-Melchers, nous rentrons dans le genre parodie malhonnête que je regrette de ne pouvoir stigmatiser comme il le mérite. Il y a un réalisme grossier dont l'art religieux ne s'accommodera jamais, celui qui se propose, en quelque manière, d'enlaidir l'objet de nos dévotions, comme si c'était la meilleure façon de nous les faire accepter. Les grotesques de l'art chrétien, et il y en a, comme on sait, de deux sortes, depuis qu'une certaine école a cru devoir prêcher, par une prudence mal entendue, le culte de la beauté volontairement amoindrie, eh bien, j'ose le dire, il faudra toujours les poursuivre de nos anathèmes. Pourquoi M. P. Delance, dans son grand tableau, *Saint Joseph au travail*, a-t-il cru nécessaire de présenter, sous des traits aussi communs, ses divins personnages ? Sa Vierge qui file, dans un coin, affalée sur un escabeau, est à peine plus distinguée que les bonnes commères rencontrées au village, le soir, sur le pas de leurs portes. Je me refuse à y reconnaître la véritable Mère du Sauveur (1).

Dans d'autres tableaux, corrects et respectueux, irréprochables au point de vue de l'orthodoxie artistique et religieuse, le sentiment chrétien semble faire, pour des raisons diverses, complètement défaut. Il est très correct, le *Christ insulté* de M. Cavalier, mais rien davantage. *Le Calvaire* de M. Giacomotti, quand il nous fut présenté pendant quelques jours, l'an passé, au salon de 1897, incomplètement terminé, avait une allure beaucoup moins compas-

(1) Pauvre sainte Vierge, ce qu'elle est délaissée de nos jours ! Je l'ai fait remarquer à propos de nos sculpteurs : pour nos peintres, c'est encore plus évident. La Vierge de M. Lechevallier-Chevignard, celle-là, du moins, traitée avec respect, sinon avec amour, est extrêment prosaïque, prétentieuse cependant et presque maniérée. J'ai déjà nommé *la Vierge au chemineau* de Mme Boyer-Breton, et la *Sainte Famille*, de M. Léonardi. M. Tanner, avec son *Annonciation*, et Mme Duhem, avec son *Annonciation aux humbles*, chacun, cependant, pour des motifs différents, méritent plus de respect. Le tableau de M. Tanner est particulièrement intéressant au point de vue de la technique : mais, je l'avoue, on pourrait le critiquer très vivement. Et c'est tout, pour la sainte Vierge !

sée que maintenant qu'on le dit tout à fait achevé. J'en passe un bon nombre, de ces tableaux ayant rapport à Notre-Seigneur, car des remarques analogues, qu'il serait nécessaire de multiplier, nous mèneraient toujours à des conclusions identiques : dans la sphère où le sentiment religieux devrait éclater avec le plus de splendeur, c'est précisément là qu'il est le moins accentué. La religion de nos artistes est peu éclairée et manque, à n'en pas douter, de précision (1).

Le *Christ au tombeau* de M. Royer est encore un de ces tableaux religieux qu'on s'en voudrait de critiquer durement, d'abord parce qu'il est signé de M. Royer, et que de plus malins que nous seraient embarrassés pour y reprendre, au point de vue technique, quelques défaillances, même légères; en second lieu, et surtout, parce que ce *Christ* n'est pas sensiblement moins estimable que la majorité des tableaux religieux de la production contemporaine. Voici, tout au contraire, que, dans son *Ex-voto*, acheté par l'Etat, selon la coutume, et non point par une

(1) Voici les titres de quelques tableaux de cette année ayant rapport à l'histoire de Notre-Seigneur : M. Bacon, *le Soir de la Résurrection;* — M. Amoretti, *l'Annonce aux bergers;* — M. Aubert, *la Cène* (très vantée, beaucoup trop, à mon avis, même au point de vue de l'originalité, car il y a longtemps que l'iconographie est familière avec cet arrangement); — M. Deschamps, *le Christ portant sa croix;* — M. Legrand, *le Divin Prisonnier* (c'est-à-dire le Christ à la colonne); — M. H. Perrault, *la Prière de la glorification* (c'est-à-dire le Christ au jardin des Oliviers); — M. Bourgonnier, *le Christ* (en croix); — M. Loubat, *Dernier Amour* (une *Pietà*); — M. Lelong, *le Démoniaque;* — M. Looymans, *la Pêche miraculeuse;* — M. Roger, *le Christ parlant à la foule sur le lac de Tibériade;* — M. Serres, une *Nativité.* — Pour abréger cette étude, je n'ai rien dit des peintures ayant trait à l'Ancien Testament. Il y en a toujours, et un bon nombre, car, autant que nous, nos artistes semblent savoir que les origines de notre religion, même lointaines, nous touchent de très près. Je sors précisément de l'Ecole des beaux-arts, où j'avais été voir les tableaux du concours de Rome, sept grandes compositions avec ce même titre : *la Piscine de Betzaïda.* Le sujet du concours de sculpture était : *Caïn, après la mort d'Abel, entend la malédiction de l'Eternel.* Là encore je trouve que, dans les histoires du Nouveau Testament, nos artistes ont, pour ainsi dire, moins de religion que lorsqu'il s'agit de revenir à l'Ancien Testament. Cette remarque me confirme encore dans la thèse que je soutiens dans cette étude.

église, ce qui est absolument passé de mode, M. Royer, si je ne me trompe, a réussi un des meilleurs tableaux religieux que je connaisse, une véritable *peinture priante*, telle que je les rêve, les seules peut-être que nos artistes, pour le moment, soient capables de nous donner (1). Fort bien. Mais quel en est le sujet? — Oh ! peu de chose, un marin qui dépose sur l'autel de je ne sais quelle madone, un ex-voto, vous savez, un de ces navires patiemment ouvrés par ces braves gens, pendant les loisirs de la navigation lointaine ou des chômages forcés, avec, en arrière, des femmes, sans doute des parents, et quelques enfants. Rien de plus. Mais une foi ardente se lit sur tous les visages, et aussi la reconnaissance qui, sous ces vêtements grossiers, fait battre de nobles cœurs. Une peinture attendrissante, en un mot, et devant laquelle on s'oublierait volontiers à méditer et même à prier !

Or, des tableaux de ce genre, il y en avait un grand nombre aux Salons de cette année... Qu'on me pardonne cette démonstration, mais elle est tout à fait victorieuse : il me semble, à vrai dire, que je commence seulement d'entamer mon vrai sujet tellement mes *fiches* sont nombreuses qui se rapportent à cette seconde série, tellement encore il m'apparaît, avec une entière évidence, que c'est surtout dans ce genre de composition qu'il convient d'étudier la religion de nos contemporains, des artistes et, hélas ! de ceux qui, trop souvent, croient ne plus l'être. Voici, par exemple, une catégorie, celle des tableaux que nous pourrions grouper sous ce titre : *la Religion de la première communion*, du *voile blanc*, si l'on veut, car nos artistes confondent assez facilement les *Enfants de Marie* et les premières communiantes, ce dont je veux les féliciter au nom d'une vérité supérieure à celle des registres de nos paroisses. Dans le

(1) De pareils tableaux ne seraient pas déplacés dans une église. Je me permets de rappeler à ceux de nos fabriciens qui peuvent se permettre d'être généreux, que, sur le marché de Paris, à l'époque des Salons, la peinture de ce genre n'est vraiment pas chère. Cela se vend si mal ! Et l'Etat le sait si bien qu'il n'achète de telles œuvres, pour ainsi dire, qu'au rabais.

nombre, considérable relativement, des compositions ins pirées par les blanches jeunes filles agenouillées au pied de l'autel, s'avançant processionnellement sur les routes poudreuses, revenant le soir au village, alors que la lumière commence à tomber, ou bien, aux premières lueurs de l'aurore, entassées par un bon prêtre dans une charrette qui les mène au village voisin pour être confirmées, que sais-je encore? car les combinaisons sont infinies et nos artistes en trouvent sans cesse de nouvelles, tout à fait imprévues, dans le nombre, donc, il est certain qu'il y a des tableaux médiocres et d'autres, même, tout à fait mauvais. Je n'en vois guère cependant où je lise clairement le manque absolu de convictions : quelques-uns méritent, à n'en pas douter, d'être classés parmi les peintures de piété les plus bienfaisantes (1).

A propos des autres séries, si nous les avions étudiées en détail, nous serions arrivés à des conclusions analogues. La poésie de nos églises inspire toujours à nos artistes des accents qui nous vont tout droit au cœur. Le *Pauvre* de M. Sabatté, décoration vivante et pieuse du pilier où chacun, quand il entre, va prendre un peu d'eau bénite, me suis-je beaucoup trompé quand j'y ai vu un assez beau sermon sur la charité? Mais nos artistes, s'ils s'arrêtent à peindre dans nos églises, c'est par dilettantisme ou par métier, puisque le sujet en est pittoresque et plaisant? — Allons, je vous l'accorde... mais à condition que vous reconnaissiez toutefois que le bon Dieu, lequel sait tirer parti de tout, même du mal, et à plus forte raison du bien le moins grand, le bon Dieu, disais-je, s'attendrit devant l'imprudence naïve de ces bons artistes qui s'oublient de la sorte à aimer *la beauté de sa demeure et le lieu qu'Il habite dans sa gloire* (2). La

(1) Quelques noms un peu au hasard, puisque je renonce à l'exactitude, inutile d'ailleurs, de mon inventaire : M. Beyle, un Lyonnais, *Première Communion d'une étoile* (grande jeune fille sortant d'une voiture de saltimbanques); M. Guinier, *Un Dimanche* (Enfants de Marie); Mme Duhem, *les Communiantes* (un tableau d'une simplicité presque émouvante); M. de Pibrac, *la Quête un jour de première communion.*

(2) *Domine dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ*

preuve, c'est qu'il les pipe doucement. Après avoir peint les murs de sa chère paroisse de Saint-Germain des Prés, M. Sabatté commence à en peindre les âmes, celles qui y font leur demeure d'élection. C'est sa récompense. Ayons donc, nous aussi, un peu de magnanimité, et ne disons pas trop vite que c'est uniquement par amour du pittoresque que M. Sabatté s'est arrêté si souvent, et si bien, devant le *Pauvre* de Saint-Germain des Prés (1).

Le symbolisme religieux aurait mérité de nous arrêter, plus encore que les catégories précédentes. J'ai durement critiqué, l'an passé, les œuvres de M. Leempoels; celles de cette année sont encore loin d'être irréprochables et témoignent toujours d'une religion inquiète, qui se cherche toujours sans parvenir à se trouver. De même M. Fournier, dans son grand tableau symbolique, *la Foi*, n'a pas de claire vue sur la méthode qu'il convient d'employer pour y arriver. Je n'insiste pas, car j'en ai dit assez pour légitimer ma conclusion.

L'inquiétude de Dieu tourmente nos artistes : c'est déjà quelque chose. Ne le méprisons pas. Leur religion, qui est très imparfaite, essayons de l'améliorer. C'est pour nous qu'ils travaillent, finalement, et celui-là reste le premier responsable de l'œuvre, qui l'a commandée, plus ou moins directement. Aimons la religion, aimons l'art, aussi, et peut-être nous sera-t-il donné de travailler efficacement à une renaissance glorieuse, et cette fois définitive, de l'art religieux et vraiment chrétien.

tuæ. (Ps. xxv.) Toutes choses bien considérées, un peintre ne semble-t-il pas avoir, plus qu'un autre, de la religion, qui, au personnel des avant-scènes classiques, préfère pratiquement, pour ses tableaux les jeunes filles en blanc qui prient dans les églises?

(1) La *Messe de minuit* de M. Wengel m'a paru une des meilleures de cette série. Mon catalogue, ici, porte plus de trente numéros : on comprend que je renonce à le dépouiller, d'autant plus qu'il faudrait y joindre encore toute la série des études (aquarelles ou dessins) que nos architectes, dans leurs voyages, consacrent à nos églises. La seule série des études sur le Mont Saint-Michel était, cette année, particulièrement luxuriante.

Abbé BROUSSOLLE.



TENNYSON

7e article (1)

XVI

Tennyson n'est pas seulement le poète des Idylles du roi, c'est-à-dire des Idylles épiques; il est encore, à un degré non moins éminent, le poète des églogues à la manière de Virgile. Seulement c'est un Virgile anglais, et même très anglais, non seulement par la langue, mais par l'esprit, par le cœur, par l'imagination, de toute manière. Aussi a-t-on appelé ses églogues *idylles anglaises*, « english idylls ». C'est le vrai nom qu'elles méritent et qu'on leur donne généralement. Le poète, lui, les appelait, pour les distinguer des Idylles du roi, les *idylles du foyer*, « *the idylls of the hearth* ». Elles sont bien des idylles du foyer, en effet, mais du foyer anglais. Le poète décrit ce qu'il avait observé, ce qu'il connaissait, ce qu'il avait tous les jours sous les yeux.

Le volume de 1842, que nous n'avons fait que mentionner, contient un certain nombre de ces idylles anglaises, au milieu des poésies d'un autre genre. *The Gardener's daughter*, la fille du jardinier, *Audley Court*, *the Talking oak*, le chêne qui parle, *Locksley Hall*, et plusieurs autres sont des poésies idylliques d'une grande beauté. Chacune

(1) Voir les numéros de février, mars, juin, juillet et août.



d'elles se distingue par quelque mérite particulier, et demanderait, si ce n'était trop long, une étude à part. Elles ont toutes le mérite commun de la grâce, du naturel, de la fraîcheur, et davantage encore celui que relevait Carlyle, quand il écrivait à Tennyson, précisément à propos de ce volume de 1842 : « En toute vérité, il y a longtemps que je n'ai senti dans un ouvrage anglais, soit en poésie soit en prose, autant que dans celui-ci, un vrai battement du cœur humain. »

Encore une fois, toutes ces idylles sont belles, mais la plus belle de toutes est cette *Dora* dont Woodsworth disait à Tennyson : « Monsieur Tennyson, j'ai essayé, toute ma vie, d'écrire une églogue comme votre *Dora*, et je n'ai jamais pu y réussir. »

Le sujet de *Dora* est fort simple.

Allan est un fermier, très anglais de caractère, qui vit dans l'aisance. Il a avec lui son fils William et sa nièce Dora. Il désire les marier ensemble. William refuse. Allan le chasse de sa maison. William se met aux gages d'un laboureur du voisinage, et bientôt après il épouse sa fille Marie. Allan défend à Dora de leur parler. Elle obéit, à contre-cœur, de peur d'exciter la colère de son oncle. Après quelque temps, William meurt, laissant dans la plus grande détresse Marie et un petit orphelin. Dora se décide alors à enfreindre la défense de son oncle; elle va trouver Marie, au temps de la moisson, lui demande son enfant et l'emmène dans les champs pour le présenter à son grand-père et implorer sa pitié en sa faveur. Allan entre dans une grande colère, il garde l'enfant, mais il chasse Dora, comme il avait chassé William. Elle se réfugie alors auprès de Marie. Je vous recevrai volontiers, répond Marie, mais il me faut mon enfant. Les deux femmes retournent auprès d'Allan. Marie lui demande grâce pour Dora. Elle parle en termes si émouvants qu'Allan sent son cœur s'attendrir. Il éclate en sanglots, se reconnaît coupable, et, à la suite d'une scène touchante, Dora et Marie sont admises dans sa maison comme ses enfants.

C'est tout.

Mais cela n'est pas seulement raconté; cela est peint, et cela est peint avec l'incomparable pinceau de Tennyson. Or, dans les chefs-d'œuvre des grands maîtres, on le sait, le sujet n'est rien; le pinceau est tout.

Ce qui fait le mérite particulier de cette idylle, c'est sa simplicité biblique. Elle est presque aussi simple que Ruth.

Malgré toute leur beauté, les idylles de 1842, et *Dora* elle-même, si on les compare à *Enoch Arden*, n'étaient que les essais d'un grand maître. En 1842, ce maître, quoiqu'il fît envie à Woodsworth, n'avait pas encore atteint, pour les idylles anglaises, toute sa puissance. Il ne la déploie tout entière que dans *Enoch Arden*.

Enoch Arden est une idylle maritime, une églogue non de bergers mais de pêcheurs. La première intention de Tennyson avait été de l'intituler : *The Fisherman*, le Pêcheur. Le sujet est une ancienne histoire de pêcheur qui avait été racontée au poète par le célèbre sculpteur anglais Woolner.

Voici cette histoire :

Dans un petit port d'un village maritime d'Angleterre, deux petits garçons, Philippe Ray, le fils unique du meunier, et Enoch Arden, fils d'un matelot, se disputaient, en jouant au ménage, une jolie petite fille de leur âge, Annie. Quand ces deux petits garçons furent devenus des hommes, leur rivalité persistante cessa d'être un jeu. Au fond, Annie préférait Philippe. Néanmoins, Enoch, plus habile et plus hardi, l'emporta et devint l'époux d'Annie, un époux tendrement aimé. Pendant sept années, le ménage fut heureux, et Annie donna à Enoch plusieurs enfants. Mais, ensuite, un accident amena la misère. Enoch se vit réduit à s'engager sur un vaisseau en partance pour la Chine. Le vaisseau ne revint pas. Douze années s'écoulèrent sans qu'on eût des nouvelles d'Enoch. Annie, le croyant mort, consentit, après bien des hésitations, sous le coup de la misère, et à force d'y être sollicitée, à se remarier avec Philippe Ray. Cependant, Enoch n'était pas mort. Le vaisseau avait fait naufrage et l'avait jeté, avec quelques compagnons, dans une île déserte. Quand, après douze années, un vais-

seau, qui vint à passer dans ces lointains parages, le ramena dans le petit port d'où il était parti, la souffrance l'avait brisé. Ses cheveux avaient blanchi, et il était méconnaissable. On le prit pour un étranger. Il apprit tout ce qui s'était passé. Il vit de ses yeux le nouveau ménage d'Annie. Il évita de se faire connaître pour ne point troubler son bonheur. Mais au moment de mourir, sachant que sa chère Annie avait des inquiétudes et craignait que son premier époux fût encore vivant, il dit à une femme du village qui le soignait, en lui en fournissant des preuves, qu'il était Enoch Arden, et il la chargea d'aller l'annoncer à Annie aussitôt après sa mort.

Ceux qui n'ont pas lu *Enoch Arden*, au moins dans une traduction quelconque, ne soupçonneront jamais la broderie exquise que le poète a étendue sur ce canevas, les scènes émouvantes qu'il a su faire entrer dans ce cadre, les chairs palpitantes de vie dont il a revêtu ce squelette, le délicieux tableau qu'il a peint sur cette toile.

C'est le propre du génie de faire sortir des beautés de premier ordre des sujets les plus simples. A ce point de vue nous ne savons s'il existe un autre poème où Tennyson ait montré plus de génie. De ce thème, non seulement il a fait tout un roman ; cela serait peu de chose ; il en a tiré un poème d'une ravissante beauté.

Dora n'est qu'une poésie en cent soixante-quatorze vers. *Enoch Arden* est tout un poème.

De tous les poèmes de Tennyson, *Enoch Arden* est celui où l'on trouve le mieux la note dominante de son génie, à savoir le naturel, la délicatesse et la grâce. Aussi semble-t-il que ce soit un de ceux où le poète s'est davantage complu. Il s'y est complu pour une autre raison encore : c'est qu'*Enoch Arden* est plus qu'aucune autre de ses œuvres, le poème de la mer. Tennyson aimait la mer avec passion. « Il l'aimait autant que n'importe quel marin, dit son fils, et il connaissait tous ses caprices, soit sur le rivage, soit en pleine mer. » Cet amour et cette connaissance de la mer, se reflètent dans un assez grand nombre de ses poésies, *The Revenge*, *The Sailor Boy*, *Sea Dreams*, *The Voyage*, et

plusieurs autres, mais dans aucune autant que dans *Enoch Arden*. En lisant cette églogue maritime on dirait que Tennyson avait passé sa vie au milieu des marins et qu'elle a été composée dans un bateau de pêcheur. Enoch Arden est bien le type du pêcheur anglais, robuste, ingénieux, hardi, aventureux, religieux.

Néanmoins on trouve dans ce poème une peinture plus vraie encore, et pour employer une expression en vogue, plus *vécue*, que celle des mœurs des pêcheurs et des caprices de la mer : c'est la peinture du cœur humain et du train ordinaire de la vie dans la classe à laquelle appartiennent les personnages que le poète met en scène. Avec une touche d'un naturel parfait et en même temps d'une poésie exquise, le poète nous met sous les yeux la plage, les toits rouges, l'église, la dune, les bois de noisetiers, et les petits enfants prenant leurs ébats au milieu des rouleaux de cordages, des filets de pêche, des débris de bateaux, et de ces mille choses qui encombrent un petit port, bâtissant des châteaux de sable, poursuivant ou fuyant la vague blanche, jouant au ménage dans une grotte ; les préparatifs et la scène du départ d'Enoch pour son long et malheureux voyage ; les beautés sauvages de l'île où il est jeté par la tempête, quand « souvent il demeurait assis tout le jour dans la gorge qui regardait la mer, marin naufragé qui attend une voile ; mais les jours se passaient et il ne parraissait pas de voile ; tous les jours le soleil levant brisait ses flèches écarlates parmi les palmiers, les fougères et les précipices. Embrasement sur les flots à l'orient, embrasement sur son île au-dessus de sa tête ; embrasement sur les flots au couchant, puis les grands astres qui allaient prendre d'eux-mêmes leurs places dans les cieux, l'Océan qui jetait ses mugissements sourds, puis de nouveau les flèches écarlates du soleil levant — mais pas de voile. »

Or all day long
Sat often in the seaward-gazing gorge,
A shipwreck'd sailor, waiting for a sail :
No sail from day to day, but every day

The sunrise broken into scarlet shafts
Among the palms and ferns and precipices;
The blaze upon the waters to the east;
The blaze upon his island overhead;
The blaze upon the waters to the west;
Then the great stars that globed themselves in Heaven,
The hollower-bellowing, ocean, and again
The scarlet shafts of sunrise — but no sail.

Puis, enfin, après bien des années, une voile! Puis la rentrée d'Enoch dans le petit port d'où il était parti, et dans le village où il a laissé ce qu'il avait de plus cher au monde, et son cœur qui bat, et les nouvelles qu'il apprend, et la scène d'intérieur dont il est témoin, quand, sans être vu, il regarde Annie, dans son nouveau ménage, à côté de son nouvel époux.

Cette idylle est touchante à faire pleurer. La peinture des sentiments y tient une large place. Les démarches très délicates de Philippe, ses insistances discrètes et cependant très vives pour décider Annie à se remarier, les longues résistances d'Annie, sa fidélité à Enoch, tout cela est dit comme Tennyson seul pouvait le dire. Un des passages les plus beaux est celui où il peint la tristesse et les pressentiments d'Annie après son second mariage, et le contraste entre le joyeux carillon des cloches et le cœur de cette pauvre femme dans lequel la joie ne peut entrer.

« Ils furent mariés et les cloches sonnèrent joyeusement; les cloches sonnèrent joyeusement et ils furent mariés. Mais le cœur d'Annie ne battit jamais joyeusement. Un pas semblait tomber à côté d'elle dans le chemin, quand elle marchait, sans qu'elle sût d'où il venait. Un chuchotement se faisait entendre à son oreille, et elle ne savait ce que c'était. Elle n'aimait pas à être laissée seule à la maison. Elle ne s'aventurait pas à sortir seule. Ce qui l'affectait, quand elle était sortie, c'est qu'il lui arrivait souvent qu'au moment de rentrer, sa main s'arrêtait hésitante sur le loquet; elle craignait d'entrer. »

So these were wed and merrily rang the bells,
Merrily rang the bells and they were wed.
But never merrily beat Annie's heart,
A footstep seem'd to fall beside her path,
She knew not whence; a whisper on her ear,
She knew not what; nor loved she to be left
Alone at home, nor ventured out alone.
What ail'd her then, that ere she enther'd often
Her hand dwelt lingeringly on the latch,
Fearing to enter.

Dans ce passage on voit l'art, mais le plus souvent et presque partout, l'art est caché par l'art même, et les beautés sont de celles dont parle Fénelon « simples, faciles, claires et négligées en apparence. » Tennyson s'est inspiré de ce profond principe de l'art si bien exposé par l'illustre archevêque de Cambrai, quand il disait dans ses *Lettres sur les occupations de l'Académie française :* « On gagne beaucoup en perdant tous les ornements superflus pour se borner aux beautés simples, faciles, claires et négligées, en apparence. Pour la poésie, comme pour l'architecture, il faut que tous les morceaux nécessaires se tournent en ornement naturels. Mais tout ornement qui n'est qu'ornement est de trop... Je veux que le poète me mette sous les yeux un laboureur qui craint pour ses moissons, un berger qui ne connaît que son village et son troupeau, une nourrice attendrie par son petit enfant; je veux qu'il me fasse penser, non à lui et à son bel esprit, mais aux bergers qu'il fait parler... Ce n'est ni le difficile ni le rare, ni le merveilleux que je cherche; c'est le beau simple, aimable et commode que je goûte. Si les fleurs qu'on foule aux pieds dans une prairie sont aussi belles que celles des plus somptueux jardins, je les en aime mieux. »

Nous avons cité tout au long ce passage de Fénelon parce qu'il est impossible de donner une plus juste idée du genre de beauté d'*Enoch Arden* qu'en disant qu'il est une application parfaite de ce principe et la réalisation de cet idéal.

Il y a cela de particulier dans *Enoch Arden* qu'il semble

pour ainsi dire écrit en partie double, de telle sorte que souvent, sous les beautés « claires » accessibles à tous les esprits et visibles pour tous les lecteurs, se cachent des beautés profondes que le poète et l'artiste sont seuls capables de remarquer.

C'est ce qui arrive par exemple dans le récit de la mort d'Enoch, récit très court et très simple, mais qui fait rêver.

Enoch épuisé de forces est tombé dans un assoupissement précurseur de la mort. Une pauvre femme veille à ses côtés. Tout d'un coup un de ces gonflements du sol qui se produisent parfois sur les bords de la mer, et qu'on appelle, surtout dans certaines parties de l'Angleterre, *calling of the sea*, fait tressaillir la maison et résonner les poutres (1). Alors, le vieux marin s'éveille, il se soulève, il étend vivement ses bras hors de sa couche, et retrouvant dans son imagination en délire une de ces illusions qui l'avaient tant de fois frappé dans son île solitaire, il s'écrie : Une voile ! une voile ! je suis sauvé ! Puis il retombe et s'endort pour toujours. Cette fois, il n'avait pas été victime d'une illusion. C'était bien une voile qui paraissait à l'horizon de sa vie traversée par tant d'orages, la grande voile qui allait l'emporter sur les rivages de l'éternité.

Dans Tennyson, cela n'est pas dit, mais simplement indiqué par une de ces lignes à peine commencées que l'esprit du lecteur prolonge. Cinq vers seulement :

> There came so loud a calling of the sea
> That all the houses in the haven rang.
> He woke, he rose, he spread his arms abroad
> Crying with a loud voice : « A sail ! a sail !
> I am saved, » and so fell back and spoke no more.

Les beautés d'*Enoch Arden* ont toutes, ou du moins presque toutes, on le voit par cet exemple, un cachet parti-

(1) He (Tennyson) observed : « The calling of the sea is a term used, I believe, chiefly in the western parts of England, to signify a ground swell. When this occurs in a windless night, the echo of it rings thro' the timbers of the old houses in a haven. (*Memoirs.* T. II, p. 8.)

culier, ce qu'on pourrait appeler un cachet maritime. Les comparaisons elles-mêmes sont maritimes, et donnent au poème une couleur maritime.

Quand Enoch rentré dans son village, après une si longue absence, cherche à revoir le visage d'Annie, et qu'il se dirige le soir vers la maison de Philippe, impatient et s'exposant, sans y prendre garde, à des émotions qui peuvent le tuer, le poète nous dit que la lumière qu'il voit sortir là-bas d'un carré de maisons « l'attire comme la lumière du fanal attire l'oiseau de passage, jusqu'à ce qu'il aille s'y heurter et qu'à force de frapper contre lui il tombe épuisé de forces et sans vie ».

En parlant de la prière, le poète la compare à ces sources d'eau douce qui traversent la mer :

Like fountains of sweet water in the sea.

Quand les comparaisons ne sont pas empruntées à la mer, elles sont tirées de la vie ordinaire. Toutes sont fort simples, et de celles que le peuple lui-même comprend.

Pendant l'absence d'Enoch, Annie perdit son plus jeune enfant. C'était un pauvre petit être faible et maladif ; il languissait depuis quelque temps, et il mourut tout d'un coup, avant même que sa mère y prît garde. « La petite âme innocente s'envola comme un oiseau qui s'échappe tout d'un coup de sa cage. »

Like the caged bird escaping suddenly.
The little innocent soul flitted away.

Qui n'aurait pu trouver cette comparaison ? Et cependant n'est-elle pas charmante ? Il en est de même de celle par laquelle le poète peint les pressentiments qui absorbent Annie au moment où Enoch, prêt à partir pour son voyage lointain, lui fait une longue énumération de ses espérances. « Elle l'entendait , l'entendait et ne l'entendait pas, comme la fille du village, qui met sa cruche sous la fontaine en en pensant à celui qui avait coutume de la remplir pour

elle, entend l'eau qui tombe et ne l'entend pas, et la laisse couler par-dessus le bord. »

..... She heard,
Heard and not heard him ; as the village girl
Who sets her pitcher underneath the spring,
Musing on him that used to fill it for her,
Hears and not hears, and lets it overflow.

Encore une fois, c'est là de la poésie que le peuple lui-même comprend. Aussi le succès d'*Enoch Arden* fut-il immense. En très peu de temps soixante mille exemplaires furent vendus. A partir de ce moment, on appela communément Tennyson « le poète du peuple », *the poet of the people*.

De tous les poèmes de Tennyson, *Enoch Arden* est celui qui a obtenu le plus de succès à l'étranger. Il a été traduit dans un grand nombre de langues et en particulier dans la nôtre. On sait qu'*Enoch Arden* figure au programme du baccalauréat ès lettres. Nos bacheliers auraient une idée par trop incomplète de la littérature anglaise s'ils ne connaissaient pas Tennyson, et ils ne peuvent mieux le connaître que par *Enoch Arden*.

Ce n'est pas qu'ils soient en état d'en saisir toutes les beautés. Ce poème restera toujours, en plus ou moins grande partie, fermé pour les étrangers, non seulement à cause de la langue dont il est fort difficile de saisir toutes les nuances, mais encore parce que, dans sa conception et dans toute son allure, il est profondément anglais. C'est le poème de la mer, le poème des pêcheurs, mais des pêcheurs anglais. Les pêcheurs anglais s'y reconnaissent et c'est avec fierté.

Une des causes qui contribua peut-être plus que les autres à rendre ce poème populaire, c'est l'attachante beauté des caractères. Enoch Arden, Philippe Ray et Annie sont vraiment attachants. Ils sont attachants parce qu'ils ont cette délicatesse de sentiments que le peuple tient en haute estime, et parce qu'ils sont religieux.

Que Philippe et Annie soient religieux, on le devine plu-

tôt qu'on ne le voit, mais pour Enoch la chose est très claire. Avant de partir pour son lointain voyage, « Enoch, comme un homme brave et craignant Dieu, se mit à genoux et, dans ce mystère où Dieu dans l'homme ne fait qu'un avec l'homme en Dieu, il demanda une bénédiction pour sa femme et pour ses enfants. »

Au moment du départ il dit à sa femme : « Ne craignez point pour moi, ou si vous craignez, jetez toutes vos inquiétudes en Dieu, cette ancre-là est solide. N'est-il pas là-bas dans ces extrêmes régions de l'Orient ? Si je m'enfuis dans ces régions puis-je m'éloigner de lui ? Et la mer est à lui, oui la mer est à lui, c'est lui qui l'a faite. »

Plus tard, dans son île déserte, il se console par la prière. Dans la détresse qui est son partage après son retour, il a encore recours à Dieu dans la prière.

C'est bien là le marin anglais. Les anglais, surtout les marins, sont naturellement religieux. Comment pourraient-ils passer leur vie ballotés sur une planche entre l'immensité des flots et l'immensité des cieux, sans lever leur regard vers Celui qui a fait le soleil et les étoiles, qui commande à la mer, et qui les tient eux-mêmes dans sa main.

L'antiquité ne nous offre point d'aussi beaux caractères. Le christianisme a marqué ce poème d'un cachet de beauté morale, de grandeur et d'élévation que le paganisme ne soupçonnait même pas. Nous avons dit que Tennyson est un Virgile anglais; il faut ajouter qu'il est un Virgile chrétien. Que n'est-il un Virgile catholique ! Faute d'être catholique, il n'est chrétien qu'à demi.

Nous savons bien que le poète anglais ne pouvait mettre en scène des personnages catholiques sans manquer de vraisemblance et sans froisser le public auquel il s'adressait. Mais, à prendre les choses en soi, combien le caractère d'Enoch Arden n'eût-il pas gagné au point de vue poétique, si au lieu de lui prêter simplement cette religiosité vague au-delà de laquelle les marins anglais ne vont guère, le poète avait pu le représenter animé des sentiments catholiques des pêcheurs bretons? L'Enoch Arden de Ten-

nyson invoque le grand Dieu qui est partout; cela est beau. Mais n'eût-il pas été plus beau encore de nous montrer ce marin perdu au milieu de l'Océan, invoquant Notre-Dame, Celle que pendant dix siècles les marins anglais invoquèrent comme l'*Etoile de la mer*, cette auguste Reine du ciel et de la terre, très réelle, et cent fois plus poétique que toutes les fictions dont un de nos grands poètes a dit :

..... Vierge divine, astre du gouffre amer,
Son regard *est* si doux qu'il apaise la mer ? (1)

Annie n'eût-elle pas été plus poétiquement intéressante au milieu de ses inquiétudes et de ses angoisses, si, au lieu de se borner à chercher en vraie protestante, un signe dans sa Bible (2), elle se fut agenouillée devant uue image de Notre-Dame des douleurs suspendue au chevet de son lit?

Enfin, quel parti un poète comme Tennyson n'eût-il pas tiré, dans plusieurs de ses poèmes, et tout particulièrement dans *Enoch Arden*, de la doctrine catholique sur les anges? Ce sont les anges qui président à l'ordre des saisons, nous envoient la neige et les frimas, puis ramènent le printemps, la verdure et les roses. Ce sont les anges, plus poétiques que le vieux Neptune, qui, très réellement, sous la direction suprême de Dieu, gouvernent les flots de la mer.

Les naïades n'étaient qu'une forme obscurcie de traditions religieuses remontant aux premiers temps du monde. Ce ne sont pas des naïades, mais ce sont réellement des anges qui président aux fontaines, aux rivières et aux fleuves. Il en est ainsi dans toute la création. Les anges y sont semés par myriades, car leur nombre est immense et dépasse toute conception. La théologie est ici bien plus poétique que la mythologie. On serait bien incomplètement renseigné si

(1) V. Hugo. *Les Rayons et les ombres.*

(2) Tennyson représente Annie se levant la nuit et ouvrant sa Bible pour y trouver une réponse à cette question : « Enoch est-il mort? »

l'on se bornait à lire sur ce sujet les quelques phrases élégantes et harmonieuses du *Génie du christianisme.* Ce n'est pas dans Chateaubriand c'est dans saint Thomas qu'on trouvera exposé dans toute sa grandeur et dans toute sa magnificence la doctrine catholique sur les anges.

XVII

L'année 1859 qui vit la publication des *Idylles du roi*, marque pour Tennyson une nouvelle étape dans la gloire. Universellement reconnu comme un grand poète, il devient un personnage appellé à jouer un rôle sur la scène du monde. Il faut qu'il paraisse. S'il persiste à se cacher, on vient le chercher dans sa retraite.

Dès 1866, Farringford avait vu arriver en grand équipage le prince Albert, époux de la reine. L'année suivante, Bayard Taylor y venait d'Amérique. En 1860, le duc et la duchesse d'Argyll se donnent le luxe d'y jouir quelques jours de la société du grand poète. Après eux ce sont les Bensons, la famille de l'archevêque de Cantorbéry. Chaque année amène sa visite marquante : 1864, celle de Garibaldi ; 1865, celle de la reine Emma, des îles des Sandwich, avec sa suite; 1868, celle du célèbre poète américain Longfellow, grand admirateur de Tennyson, avec une suite de dix personnes; et peu après celle de Darwin ; 1871, celle du grand romancier russe Tourgueneff.

Mais ce ne fut pas à Farringford que Tennyson reçut Tourgueneff, ce fut à Aldworth. Farringford ue lui suffisait plus. Outre des appartements à Londres, il s'était fait bâtir selon ses goûts, dans un site du comté de Surrey qui lui avait paru magnifique, une nouvelle résidence vraiment splendide. Il en posa la première pierre en avril 1868. Aldworth est une demeure princière environnée de grands bois, et qui commande une vue immense et superbe. Chaque année, quand le grand poète avait regardé la mer tout à

son aise des fenêtres de Farringford, il allait, au commencement de juillet, contempler de ses terrasses d'Aldworth un des plus beaux panoramas de forêts, de plaines, de prairies, de riches coteaux et de gracieuses vallées que puisse présenter l'Angleterre. « Cette seconde résidence, dit Aubrey de Vere, n'était pas moins bien choisie que la première. Elle plaçait le grand poète de l'Angleterre sur une hauteur d'où il pouvait promener sa vue sur une large portion de cette terre qu'il aimait tant. Chaque année, il se promenait sur ses deux grandes terrasses en compagnie des hommes les plus connus de son temps, hommes d'Etat, militaires, hommes éminents dans les lettres, les sciences et les arts, quelques uns de race royale, d'autres venus des contrées lointaines. Mais aucun d'eux ne recevait du poète un aussi bon accueil que ses amis de jeunesse. »

Nous n'avons nommé que quelques-uns des visiteurs qui affluèrent à Farringford et à Aldworth. Les nommer tous serait donner une liste presque complète des personnages les plus marquants de l'Angleterre dans la seconde moitié de ce siècle.

Quelle que fut la beauté de ses résidences, le poète ne s'y enfermait pas. Il lui fallait la solitude, mais non une solitude qui l'emprisonnât. Il eut toujours besoin de mouvement, de changement, de grands horizons souvent renouvelés, de liberté et d'espace. Pendant la période de sa vie que nous esquissons en ce moment à grands traits, c'est-à-dire de 1859 à 1875, nous le voyons profiter largement des facilités que lui fournit l'accroissement de sa fortune pour visiter tour à tour les plus belles contrées de l'Angleterre, et pour faire chaque année des excursions lointaines. Le récit de ces pérégrinations artistiques avec tous leurs incidents, leurs aventures et les conversations intéressantes auxquelles elles donnaient lieu remplirait un volume. Nous ne pouvons que nommer les principales.

Après une longue excursion en Norwège en 1858, nous retrouvons l'année suivante le grand poète anglais visitant le Portugal.

En 1861, ce sont l'Auvergne et les Pyrénées qui l'attirent. En allant de l'Auvergne aux Pyrénées, il visite tout sur son chemin. La cathédrale de Bourges l'émeut vivement.

En 1864 il parcourt la Bretagne, et surtout le Morbihan et le Finistère, et n'oublie pas le mont Saint-Michel.

En 1865 c'est du côté de l'Allemagne et de la Belgique qu'il dirige ses pas. Waterloo, Weimar, Dresden, Coblentz, etc., le virent passer tour à tour.

Il séjourne quelque temps à Paris, à plusieurs reprises, notamment en 1868, en 1872 et en 1874.

En 1869 il admire les beautés de la Suisse.

En 1872 il fait un grand tour en France, visitant Dijon, Mâcon, Vienne, Grenoble, la Grande-Chartreuse.

En 1875 il s'en va revoir les Pyrénées, cette fois accompagné de ses deux fils.

Ces excursions n'interrompent point son travail. Elles le ravivent au contraire. Il revient de là plein d'images et de sujets. La liste de ses publications poétiques pendant cette période, de 1859 à 1875, montre mieux que tout ce que nous pourrions dire l'incessante activité de son esprit. Qu'on veuille bien la parcourir. En apparence rien n'est plus sec que ces nomenclatures ; en réalité rien n'est plus expressif et plus éloquent.

En 1859, les *Idylles du roi.*

En 1861, *The Sailor Boy*, *le Petit Marin*, poésie très courte, mais charmante.

En 1862, Ode pour l'ouverture de l'exposition internationale le 1er mai 1862.

En 1863, *Welcome to Alexandra*, la bienvenue à Alexandra, fille de Christian IX, roi de Danemark, mariée à Windsor, le 10 mars 1863, à son altesse royale le prince de Galles.

En 1864, un volume de poésies en tête duquel était *Enoch Arden.*

En 1867, *The Victim* et *The Window.*

En 1869, *The Holy Grail*, *le Saint Graal*, accompagné d'autres poésies formant un beau volume.

En 1871, *The last Tournament*, *le dernier Tournoi.*

En 1872, un volume de poésies s'ouvrant par *Gareth and Lynette.*

En 1874, *A Welcome to the Duchess of Edinburg*, la bienvenue à son altesse royale Marie Alexandowna, mariée au duc d'Edimbourg.

En même temps que le poète donnait ces poésies au public, en il préparait d'autres plus étudiées et plus importantes, fruit d'un travail intense et incessant, qui parurent à partir de 1875, et dont nous aurons bientôt à parler.

Cette fécondité est d'autant plus surprenante que le poète n'était plus, comme autrefois, nous l'avons déjà dit, l'homme qu'on ne trouvait que dans la solitude, dans les champs et sur les grèves. Les convenances venaient souvent l'arracher à son île et à ses bois pour le jeter au milieu de la société, au milieu du grand monde. Sa position et sa renommée l'avaient engagé malgré lui dans les plus hautes relations, et le cercle s'en élargissait chaque jour davantage. Il serait long et fastidieux de les énumérer toutes. Mais il faut bien dire un mot de celles qu'il fut amené à entretenir avec la cour.

Ce ne fut qu'en 1864, l'année qui suivit la mort du prince Albert, que le poète lauréat fit sa première visite privée, sa première visite proprement dite à la reine. Elle était encore sous le coup du grand malheur qui l'avait frappée, pâle et par moments immobile comme une statue, ayant dans le ton de sa voix une inexprimable tristesse. Le poète lui offrit ses condoléances. La reine fut satisfaite.

L'année suivante la reine invita toute la famille Tennyson à venir la voir à Osborn. La réception fut cordiale. « Que puis-je faire pour vous ? » avait demandé peu de temps auparavant l'aimable souveraine à son poète lauréat. « Rien, Madame, avait répondu Tennyson, si ce n'est que je vous demanderai de vouloir bien serrer la main de mes enfants. Cela pourra contribuer à accroître leur loyal dévouement dans nos temps troublés. » L'invitation de la famille était la réponse de la reine à cette demande.

Les relations de la souveraine et du poète prirent peu à peu le caractère d'une respectueuse, mais très réelle affec-

tion. Il s'établit entre eux une correspondance que le fils du poète nous a conservée et qui fait le plus grand honneur à l'un et à l'autre. Outre les lettres que la reine fit adresser à Tennyson, elle ne lui en écrivit elle-même pas moins de douze. On voit par ces lettres qu'elle ne se bornait pas à admirer le grand poète, elle avait pour lui une réelle sympathie. Tennyson la lui rendait généreusement et il n'était pas en retard pour la lui exprimer. Quand dans ses lettres à sa souveraine il se nomme son « affectueux serviteur », on voit que ce n'est pas une simple formule. « J'ai senti pendant notre conversation, lui écrit-il après une de ses visites, cette impression de véritable amitié qui unit les êtres humains, qu'ils soient rois ou cordonniers. »

Le grand poète ne paraissait pas à la cour aussi souvent que la reine l'eût désiré. Il s'en excusait le plus qu'il pouvait.

Les plus grands personnages se disputaient sa présence. Ceux qui ne pouvaient aspirer à l'honneur de ses visites, ni jouir de ses conversations, ni se faire présenter à lui, essayaient au moins de le rencontrer, de le voir. Il fallait avoir vu Tennyson. Des nuées de touristes s'abattaient sur Farringford et Aldworth et remplissaient les environs, guettant le grand poète au passage, et s'efforçant de le rencontrer pendant une de ses promenades. Enfin ceux qui ne pouvaient le voir en personne se dédommageaient en se procurant ses photographies. Les meilleurs photographes et les plus grands artistes ambitionnaient l'honneur de reproduire ses traits. Il ne laissa faire son buste qu'au célèbre sculpteur Woolner et son portrait qu'à des peintres de grand mérite tels que Samuel Laurence, Watts, Millais et Herkomer.

Comme il arrive d'ordinaire pour les hommes qui jouissent d'une très grande renommée, toutes sortes d'anecdotes et d'histoires, la plupart sans fondement, circulaient sur son compte.

Le poète sentait vivement ces inconvénients et ce côté fâcheux de la gloire, et il se prenait souvent à regretter les temps d'autrefois où il se promenait tranquille et inconnu.

au bord de la baie de Torbay et sur les sables solitaires de Mablethorpe.

Tennyson eut du moins le courage et le bon sens de protéger constamment ses loisirs et sa tranquillité contre l'invasion des préoccupations et des passions politiques. Sa longue carrière fut une réalisation magnifique de ce bel idéal du rôle du poète que Victor Hugo sut mieux tracer qu'il ne le réalisa :

Va dans les bois, va sur les plages;
Compose tes chants inspirés
Avec la chanson des feuillages
Et l'hymne des flots azurés!
Dieu t'attend dans les solitudes;
Dieu n'est pas dans les multitudes :
L'homme est petit, ingrat et vain.
Dans les champs tout vibre et soupire,
La nature est la grande lyre,
Le poète est l'archet divin!
Sors de nos tempêtes, ô sage!
Que pour toi l'empire en travail
Qui fait son périlleux passage
Sans boussole et sans gouvernail,
Soit comme un vaisseau qu'en décembre
Le pêcheur, du fond de sa chambre,
Où pendent ses filets séchés,
Entend la nuit passer dans l'ombre
Avec un bruit sinistre et sombre
De mâts frissonnants et penchés! (1)

Ces vers sont l'histoire de Tennyson. Rien ne put jamais le détourner d'être exclusivement l'homme des bois et des plages, l'homme des solitudes, l'homme qui fuit le bruit de la foule et le tumulte des passions orageuses, le sage qui sait sortir des tempêtes.

Ce n'est pas que ces tempêtes fussent pour lui sans intérêt, et que le sort des peuples, le sort des petits et des faibles, le trouvât insensible. Il ne manqua jamais de

(1) *Les Rayons et les Ombres :* Fonction du poète.

prendre parti pour les opprimés autant que cela était en lui, et que cela pouvait être utile. En 1863, « mon père, nous raconte son fils, était pris d'une indignation sans bornes contre la Russie en considérant la manière dont elle traitait la Pologne. La gigantesque guerre civile d'Amérique le remplissait d'horreur, et cependant il désirait vivement l'entière abolition de l'esclavage (1) ».

En 1868, apprenant les indignes traitements infligés aux fénians dans les prisons d'Irlande, il écrivit une lettre de protestation et de réclamation à Gladstone à ce sujet.

Pendant la guerre de 1870, il s'intéressait vivement au sort de la France, et il n'était pas sans crainte pour l'Angleterre dont il blâmait hautement l'orgueilleuse imprévoyance et l'attitude provocatrice. « Nous nous exposons témérairement au danger, disait-il, notre presse offense les gouvernements étrangers, et nous sommes la nation la plus bêtement satisfaite d'elle-même qu'il y ait au monde. »

Mais il n'exprimait point ses sentiments et ses opinions dans ses vers, estimant que la poésie ne pouvait se mêler à la politique sans sortir de son rôle, et qu'en somme elle avait peu d'influence sur le gouvernement des peuples. Que pouvait-il faire, lui poète, sinon de considérer les peuples en péril comme les vaisseaux et les barques en en détresse que, de ses fenêtres de Farringford, il apercevait ballottés par la tempête et prêts à sombrer dans l'abîme? Sa conviction était qu'il ne pouvait guère plus venir en aide aux uns qu'aux autres, et que, pour la poésie, s'inféoder aux partis, c'est se fourvoyer.

XVIII

Le côté le plus attachant et le plus instructif de cette vie de poète dont nous crayonnons les grandes lignes, ce n'est point, malgré tout l'intérêt qu'elle présente, la biographie

(1) *Mémoires*, t. I, p. 490.

proprement dite, mais bien plutôt l'histoire de l'évolution de ce puissant génie.

Les études de Tennyson, pendant sa jeunesse et son âge mûr, s'étaient renfermées dans les littératures anciennes d'Athènes et de Rome et les littératures modernes de l'Europe. Il lisait Dante, Gœthe et Racine dans leurs propres langues. Plus tard ce cercle, pourtant très large, lui parut trop étroit. Déjà, en 1854, il avait commencé l'étude du persan, mais les caractères trop petits avaient rendu ses yeux malades, et on avait caché tous ses livres persans. Il dut renoncer à cette étude. En 1867, à l'âge de 58 ans, il se mit à apprendre l'hébreu. Les littératures orientales avaient toujours eu un grand attrait pour lui. Depuis son enfance, la Bible faisait ses délices. Il admirait surtout le livre de Job. Job était son poète. Il ne voyait rien au-dessus de Job. Il se résigna longtemps à en deviner les beautés à travers les contorsions grimaçantes auxquelles les reproductions partielles et lointaines de ces jets puissants et hardis de l'imagination orientale condamne la langue élégante mais timide de Virgile; mais cette résignation finit par l'abandonner. Il voulait lire Job, sinon dans le texte original sur lequel on n'est pas bien fixé, du moins dans une des belles langues de l'Orient, dans cette langue hébraïque dont il avait tant de fois entendu vanter la richesse poétique, la splendeur et la magnificence. Il se mit à l'étude de l'hébreu avec une sorte d'acharnement. Saisir le sens ne fut point assez pour lui. Il s'efforça de retrouver, de reproduire dans une lecture à haute voix la prononciation de cette langue en ce qu'elle a de caractéristique, de guttural, d'oriental.

Le poète avait cent fois raison. L'harmonie grave, pleine et sonore, que la langue hébraïque retrouve jusque sur nos lèvres et même en sortant de nos gosiers, à nous, hommes d'Occident, est à elle seule une poésie et ajoute aux beautés de Job.

Le guide du poète en cette étude fut son ami le savant chanoine anglican Warburton, hébraïsant distingué. Il lui écrit pour lui demander des renseignements. Il lui fait part

de ses progrès. L'hébreu l'occupe tellement qu'il en parle avec enthousiasme à ceux qui l'entourent, et il en vient à s'étonner que tous les ecclésiastiques anglicans ne le possèdent pas. Il ne s'explique pas qu'ils ne fassent point par amour de la religion ce qu'il fait par amour de la poésie. Un jour que le savant Maître de Baillieul, le Révérend Jowett, se trouvait à Farringford, il le pria de lui expliquer le texte hébreu d'un verset de Job qui l'embarrassait. L'idée ne lui était pas venue que Jowet ne sût pas l'hébreu. « Je ne connais pas la langue hébraïque, » répondit le savant un peu confus. « Eh quoi ! s'écria vivement Tennyson, le prêtre d'une religion ne sait pas lire ses livres sacrés dans leur texte original ! »

Spedding, un des amis de jeunesse du poète, le pressait de donner à la littérature anglaise un « Job moderne ». Entendait-il par là un poème anglais dans le genre de Job, ou simplement une traduction? Nous ne savons au juste. Ce qui est sûr, c'est que le poète avait, en étudiant l'hébreu, l'intention de se mettre en état de publier une traduction de Job en vers, ou, si la chose était trop difficile, en belle prose poétique, une traduction qui fît revivre non seulement le sens, mais, dans toute la mesure possible, la poésie de l'original. La traduction française de Job par Renan ne lui semblait pas assez poétique. « Il me semble que je ferais mieux que cela, » dit-il au chanoine Warburton, un jour qu'il lisait cette traduction avec lui.

La traduction que le grand poète anglais avait projetée ne parut jamais. Il est propable qu'il s'aperçut que sa connaissance de la langue hébraïque, à laquelle il ne s'était mis que sur le tard, était insuffisante. D'ailleurs, tant d'autres conditions sont nécessaires! Il faut connaître l'histoire, le pays, ses usages; il faudrait presque être de la contrée et du temps de Job. Et puis, au point de vue littéraire, les beautés sublimes et grandioses de Job sortent tellement de la ligne, qu'elles ont de quoi décourager un traducteur, surtout un traducteur de génie. Plus on les étudie, plus elles grandissent. Quand on passe d'une traduction au texte hébreu, on est surtout frappé du rapetis-

sement inévitable que le caractère prosaïque et positif de nos langues d'Occident fait subir à la poésie. Les formes vagues et flottantes de la langue hébraïque le font apparaître avec des proportions gigantesques, et on se sent écrasé par ce bloc. « C'est une page, écrivait Lamartine, qui n'avait cependant pas lu Job dans l'hébreu, et n'en avait probablement fait, selon son habitude, qu'une étude assez superficielle, c'est une page déchirée de quelque poème surhumain, écrite par quelque géant de la pensée à l'époque où tout était gigantesque dans le monde. C'est une pierre de *Baalbeck*, dont on se demande, en la mesurant, quelle main d'homme a pu remuer de telles masses de pierre et de telles masses d'idées. » (1) On peut juger, par cette enthousiaste admiration de Lamartine, de l'impression que ce poème devait produire sur Tennyson, qui l'avait étudié de plus près, et qui, par la tournure particulièrement sombre et particulièrement profonde de son génie, était bien plus capable de le comprendre. On s'explique sans peine qu'il ait fini par renoncer à emmailloter ce géant dans les langes de la langue anglaise. Mais s'il renonça à le traduire, il ne renonça jamais à le lire, à l'admirer, et à le faire admirer aux autres. On remarqua qu'après une maladie grave qu'il fit en 1888, dès qu'il fut descendu au salon, ce fut pour parler de Job. « Job, disait-il, est un des plus grands livres qui existent. »

Ces cris de douleur, qui sortent des profondeurs les plus intimes de l'âme humaine, ces idées plus profondes encore, ces plaintes qui touchent au désespoir et au blasphème et qui meurent en un chant d'adoration, ces élégies passionnées qui mettent dans un relief incomparable, inouï, et font toucher du doigt la vanité de tout ce qui passe, ces discussions véhémentes, ces attitudes superbes, ces figures hardies, ces peintures sombres, ces grandes images, reflet d'une nature neuve, sauvage, et pour nous si étrange, le désert, le lion, l'onagre, ces tableaux de la beauté et de la grandeur de la créature, qui sont d'une magnificence sans

(1) *Cours fam. de litt.* Ent. XII, p. 467.

égale, ces dialogues sublimes, ce drame surhumain, tout cela ravissait et captivait le grand poète.

Tennyson lisait encore Job sur son lit de mort.

Cet exemple de l'un des plus grands poètes de notre siècle se livrant, dans sa vieillesse, à l'étude de l'hébreu, afin de mieux se pénétrer des beautés du livre de Job, méritait d'être mis en relief. Ce n'est que par de fortes études que le génie poétique peut acquérir toute sa puissance et tout son développement. Tennyson finissait par où il aurait dû commencer.

XIX

Le génie poétique n'est que le don de découvrir soi-même et de montrer aux autres la pensée de Dieu rayonnant à travers le monde physique et le monde moral en ce qu'elle a de grand, de beau, de ravissant, d'élevé, de splendide. Dieu met sous les yeux de l'homme deux grands livres : le livre de la création, et celui des gestes de l'humanité. On appelle l'histoire de France : *Gesta Dei per Francos*. On pourrait appeler l'histoire en général : *Gesta Dei per homines*. Dans *Maud*, nous l'avons vu, Tennyson met en avant un personnage qui se demande si les hommes sont autre chose que des marionnettes que Dieu fait mouvoir. Ils sont autre chose parce qu'ils sont libres; le poète était le premier à le reconnaître. Mais il est certain que Dieu est caché derrière la toile, et que, tout en respectant la liberté de l'homme, il mène ceux qui s'agitent sur la scène, ménage les péripéties, et prépare le dénouement à son gré. Ce grand drame a un sens. Le livre que Dieu écrit avec les gestes de l'humanité laisse, comme celui de la création, transpirer sa pensée.

Nous avons vu comment Tennyson s'appliqua, dès son enfance, à lire le livre de la créature et comment il voyait un rayon, ou plutôt, comme il dit lui-même, « le rayon flotter sur les vallées et sur les montagnes. » A partir de

son âge mûr, et à mesure qu'il avance dans la vie, il voit surtout le Rayon flotter sur les faits que l'histoire nous raconte. « N'y a-t-il pas, dit Toppfer dans ses *Menus propos d'un peintre genevois*, n'y a-t-il pas poésie dans l'histoire des âges écoulés, poésie qui plane au-dessus, et en dehors des faits dont elle se compose? » Cette poésie, un des principaux emplois que Tennyson fit de son génie, fut de travailler à la saisir et à la bien exprimer. On peut dire qu'il y travailla toute sa vie. C'est ce qui faisait dire à son ami Carlyle, dans le style familier et pittoresque dont il se servait volontiers dans la conversation, que « Tennyson était continuellement assis sur un tas d'innombrables chiens morts. »

Ce qui frappait le grand poète dans l'étude des faits, c'étaient moins les faits eux-mêmes que l'idée qui s'en dégage, le mouvement d'idées et les transformations sociales qu'ils préparent, qu'ils annoncent. Il considérait que le rôle du poète est de bien comprendre cette idée, et de la faire resplendir aux yeux du public. Il disait que « la poésie est plus vraie que le fait, *poetry is truer than fact* ». Aussi bien l'histoire qu'on rencontre dans les œuvres de Tennyson est-elle cette histoire dont parle Victor Hugo dans sa préface de *la Légende des siècles*, « de l'histoire écoutée aux portes de la légende. »

Cette « histoire écoutée aux portes de la légende », il y a pour les poètes trois manières de la traiter : l'épopée, le drame et le genre lyrique.

Dans les *Idylles du roi* qui sont bien évidemment « de l'histoire écoutée aux portes de la légende », Tennyson, sans composer une épopée proprement dite, a vraiment employé le genre épique. Il ne se décida à tenter le drame que dans sa vieillesse. Son premier drame *Queen Mary*, fut publié en 1875, alors qu'il avait déjà soixante-six ans. Cette tentative parut hasardeuse à un grand nombre, et il n'était pas lui-même sans appréhensions. Cet essai n'allait-il point nuire à sa gloire? Pourrait-il se soutenir dans le drame à la hauteur où il s'était placé dans les autres genres? D'un autre côté les lauriers du grand dramaturge anglais, son

ami Browning, l'empêchaient peut-être de dormir. Sans arriver à égaler Browning, il le suivit de très près. Ses drames obtinrent un vrai succès sur la scène ; ils en eurent surtout auprès de ceux qui les lurent. Ce sera toujours leur vrai succès. Ces drames n'ont pas besoin de la scène. Ils ont cela de particulier que leur mérite est, si l'on pouvait s'exprimer de la sorte, plutôt *historique* que *dramatique.*

C'est l'histoire que le poète veut peindre, l'époque qu'il a choisie, sa physionomie véritable, les événements, les personnages, en les représentant tels qu'ils furent avec l'éclat que la poésie leur ajoute.

Queen Mary parut en 1875. Il fut suivi de *Harold*, en 1876, de *Falcon*, en 1879, de *the Cup*, en 1881, de *the Promise of May*, en 1882, de *Becket*, en 1884, et de *Foresters*, en 1892.

Dans la pensée du poète, *Harold*, *Becket* et *Queen Mary* formaient une trilogie. « Cette trilogie de drames, dit-il dans une note, peint la formation de l'Angleterre. Dans *Harold*, nous avons la lutte entre les Danois, les Saxons et les Normands au sujet de la suprématie ; le réveil du peuple anglais et du clergé du sommeil dans lequel la plupart étaient tombés, ou les premieres grandes lignes de la grandeur de notre race mêlée. »

« *Becket* est le conflit entre la couronne et l'Eglise à qui aurait la prédominance, conflit qui s'est perpétué pendant des siècles.

« On voit se dessiner dans *la Reine Marie*, la chute finale de l'Eglise catholique romaine en Angleterre et l'aurore d'un nouvel âge ; après l'ère et la domination sacerdotale vient l'ère de la liberté individuelle. »

C'est ainsi que Tennyson l'entendait : il lisait l'histoire avec un esprit anglican. Ceux qui lisaient ces drames étaient aussi, pour la plupart, des anglicans. Ce qu'ils y admiraient le plus, c'était leur vérité historique. Glasdstone écrivait à Tennyson, après avoir lu *la Reine Marie*, que ce drame lui avait procuré la jouissance « d'une étude historique pleine de soin, *a careful historic study.* »

Le 21 décembre 1876, c'était le tour du grand poète amé-

ricain Longfellow de complimenter son confrère d'Angleterre. Il lui écrivait : « Je viens de lire votre *Harold* et je suis ravi de ce que j'y trouve de fraîcheur, de force et de beauté. C'est une voix du passé, sonore, étrange, à demi barbare. Quel est celui de vos vieux ancêtres qui parle ainsi par vous ? »

Il y a en effet, entre l'histoire telle qu'elle est ordinairement racontée et l'histoire racontée par Tennyson, cette différence qu'au lieu de n'être qu'un récit, chez lui l'histoire devient un chant qui semble emprunté à l'époque même où il nous reporte. C'est surtout une peinture où les idées qui jaillissent des faits sont mises en relief par des images, et souvent par de grandes images.

Ainsi, dans *la Reine Marie*, lord Paget s'étant permis de parler de l'Eglise de Rome comme d'une Eglise qui n'est pas sûre d'elle-même et qui tremble pour son avenir, le cardinal Pole lui répond :

« Eh quoi, mylord ! l'Eglise bâtie sur le roc de Pierre tremblerait ? Jamais ! J'ai vu en Italie un pin qui projette son ombre sur une cataracte. Le pin se tenait ferme et immobile. La cataracte agitait son ombre. Dans ma pensée, la eataracte était l'image de l'hérésie qui va se précipiter jusqu'au fond de l'abîme : le pin, c'était Rome. Vous le voyez, mylord, c'était l'ombre de l'Eglise qui tremblait. Votre Eglise n'était que l'ombre d'une Eglise : la tiare papale lui manquait. »

Dans *Becket*, le poète avait à lutter contre une difficulté très sérieuse. Il ne voulait ni cesser d'être anglican ni manquer à la vérité historique, ni blesser les catholiques auxquels Becket appartient. Comment pourrait-il peindre en lui donnant sa vraie physionomie, cette admirable figure de martyr, ce grand champion de la liberté de l'Eglise, d'une Eglise qu'il ne connaissait que fort superficiellement ? Il crut qu'il le pourrait, et il essaya. Ce ne fut pas sans hésitation, et quand il eut terminé son œuvre, il était loin d'être sans crainte. Avant de la livrer au public, il invita son voisin et ami M. Ward, celui-la même qui vient de publier la belle et intéressante Vie du cardinal Wiseman,

à venir en entendre la lecture. Ses sentiments catholiques lui étaient connus, et comme il savait qu'il était d'une entière franchise, il était sûr d'avoir par son organe le jugement des catholiques. Il craignait qu'il ne lui fût pas favorable, et M. Ward, de son côté, s'attendait à se voir dans la nécessité d'exprimer un avis sévère. Il écouta la lecture de *Becket* jusqu'au bout sans rien dire, sans donner aucun signe d'approbation ni de blâme. A la fin, n'y tenant plus, il s'écria avec enthousiasme : « Mais c'est splendide! Vous avez merveilleusement fait ressortir les phases du caractère de Becket comme chancelier et comme archevêque ! Où avez-vous pris tout cela? »

Les catholiques admirent *Becket.*

Nous ne pouvons entrer dans une étude complète des drames de Tennyson ; mais on nous saura gré d'en avoir donné une légère idée.

La troisième manière de traiter l'histoire, que nous appelons la manière lyrique et qui correspond à celle de Victor Hugo dans *la Légende des siècles,* mériterait, elle aussi, une longue étude ; mais, pour ne pas sortir de notre cadre, nous devons nous borner, comme pour les drames, à quelques mots.

Les sujets que Tennyson a traités de cette manière sont dispersés dans ses œuvres au milieu de poésies d'un genre différent. Si on les réunissait, on formerait pour le moins un beau volume qu'on pourrait intituler à aussi bon droit que ceux de Victor Hugo : *la Légende des siècles.*

Ulysse, dont nous avons déjà parlé, rentre dans cette catégorie. Il y a également lieu d'y rattacher, pour ne citer que deux exemples des plus saillants, *saint Siméon Stylite* et *saint Télémaque.*

Le saint Siméon Stylite de Tennyson n'est pas exactement celui de l'histoire. Les catholiques ne sauraient accepter sans quelques réserves ce rude et extraordinaire personnage qui, dans les pénitences inouïes qu'il s'impose, n'a d'autre mobile qu'une crainte fébrile et frénétique plutôt que raisonnable et religieuse des supplices de l'enfer. Ce n'est point là le pénitent catholique excité et soutenu

par la crainte, mais plus encore par l'amour. C'est une espèce de saint anglican poussant la mortification jusqu'à l'excentricité. Du reste, cette excentricité sublime est peinte avec des couleurs d'une vivacité que Victor Hugo lui-même, dans ses plus beaux portraits de *la Légende des siècles*, n'a point surpassée. Nous croyons que ce n'est pas peu dire.

Saint Télémaque fut inspiré au poète par un passage assez court de l'historien Théodoret. Théodoret raconte qu'un solitaire nommé Télémaque vint de l'Orient jusqu'à Rome dans le but de faire cesser les combats des gladiateurs. En arrivant à Rome, il alla droit au cirque. S'adressant aux gladiateurs tout prêts à s'entretuer, il s'efforça de les arrêter par ses remontrances. Le peuple, furieux du retard qu'il apportait au spectacle sanglant dont il brûlait de se repaître, l'accabla aussitôt sous une grêle de pierres. En apprenant ce meurtre odieux, l'empereur Honorius s'en montra vivement ému, et il abolit les jeux du cirque. Ce que Théodoret rapporte en quelques lignes à la manière des historiens, Tennyson l'embellit, le déroule, le peint et le chante à la manière des poètes, à la manière d'Hugo dans *la Légende des siècles*, mais à sa plus grande et à sa plus belle manière, celle qu'on admire dans *le Mariage de Rolland*, par exemple, et dans *Aymerillot*.

La Légende des siècles de Tennyson, c'est *la Légende des siècles* de Victor Hugo, non pas avec toutes ses beautés, il faut bien le reconnaître, mais moins ses défauts. Le poète anglais a moins de hardiesse d'invention, moins d'éclat dans l'image, et même moins de puissance d'expression que le poète français, quoique, sous tous ces rapports, il soit, lui aussi, vraiment admirable. Mais on ne le voit point, comme Hugo, s'écarter des sentiers battus au point de tomber dans des fondrières, et, à force de chercher le surprenant, rencontrer à chaque instant l'excentrique. Nulle trace chez lui de cette étrange passion du difforme et du monstrueux qui gâte les plus belles pages d'Hugo. Tandis que Victor Hugo est démesuré en tout, surtout dans son ambition, Tennyson se recommande constamment par la mesure, par le bon sens et la modestie. Ce n'est pas lui qui

eût dit comme Hugo, dans la préface de sa *Légende des siècles* : « Exprimer l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique; la peindre successivement et simultanément sous tous ses aspects, histoire, fable, philosophie, religion, science, lesquels se résument en un seul et immense mouvement d'ascension vers la lumière; faire apparaître dans une sorte de miroir sombre et clair — que l'interruption naturelle des travaux terrestres brisera probablement avant qu'il ait la dimension rêvée par l'auteur — cette grande figure, une et multiple, lugubre et rayonnante, fatale et sacrée, l'Homme; voilà de quelle pensée, de quelle ambition, si l'on veut, est sortie *la Légende des siècles.* » Le poète anglais avait des vues bien plus simples.

Les poésies de Tennyson et de Victor Hugo, qui peuvent se ranger sous le titre de *la Légende des siècles*, ne sont, par rapport au sujet qui les a fournies, que des gouttes d'eau puisées dans la mer. L'histoire est un véritable océan de poésie. Ce ne sont pas seulement saint Siméon Stylite et saint Télémaque qui offrent de grands et beaux sujets au poète, ce sont tous les saints. La vie de la plupart d'entre eux est un vrai poème. Sans doute, les saints ne forment qu'une toute petite baie dans cet océan immense, mais une baie qui donne une très juste idée de l'océan, de son immensité, du mouvement de ses vagues et de la couleur de ses eaux. Le révérend Jowett, grand ami de Tennyson, écrivait à Mme Tennyson, dans l'intention qu'elle communiquât discrètement ses idées au poète, qu'il aimerait à lui voir peindre un saint « plus chrétien et moins barbare que saint Siméon Stylite » et plus propre à représenter toute une époque ou tout un ordre monastique. Il indiquait saint François d'Assise et Hildebrand. Tennyson étudia la grande figure d'Hildebrand, méditant de peindre l'homme et son œuvre; mais, tout bien examiné, il y renonça. Il sentait bien qu'il n'avait point ce qu'il faut pour comprendre cet homme et cette œuvre, et, en général, pour comprendre le moyen âge. Montalembert a dit, en parlant de cette merveilleuse époque : « Quant à la poésie, il serait difficile de nier qu'elle en renferme une mine inépuisable;

c'est ce qu'on reconnaîtra chaque jour davantage, à mesure qu'on reviendra aux sources de la véritable beauté... Il y a là tout un monde à reconquérir pour l'histoire et pour la poésie. » Rien de plus vrai. Mais ce monde ne peut être reconquis que par ceux qui croient ce que le moyen âge croyait, qui sentent ce qu'il sentait, qui aiment ce qu'il aimait.

Tennyson avait trop de bon sens pour ne pas s'en rendre compte. S'il eût été catholique, aucun poète n'eût mieux réussi que lui à faire revivre sous son pinceau, d'une touche si délicate et si vive et d'une exquise fraîcheur, ces beaux temps entrevus par Alfred de Musset

Où nos vieilles romances
Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté;
Où tous nos monuments et toutes nos croyances
Portaient le manteau blanc de leur virginité (1).

(1) *Poésies nouvelles. Rolla.*

(A suivre.) P. Ragey, *mariste.*



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

Sommaire. — I. A. Sayce, *La Palestine patriarcale.* — II. Buchanan Gray, *Les noms propres hébreux.* — III. M. Hetzenauer, *Le Nouveau Testament grec-latin.* — IV. E. Gould, *Commentaire critique et exégétique sur l'Evangile de saint Marc.* — V. H Babut, *La pensée de Jésus sur sa mort, d'après les Evangiles synoptiques.* — VI. A. Sabatier, *l'Apôtre Paul.* — VII. H. Charles, *La version éthiopienne du livre hébreu des Jubilés.* — VIII. C. Taylor, *Les sentences des Pères Juifs.* — IX. F. Kaulen, *Dictionnaire ecclésiastique de théologie.* — X. J. Herzog, *Encyclopédie de théologie protestante.*

I. — Le Révérend Archibald Sayce, professeur d'Assyriologie à l'université d'Oxford a déjà beaucoup écrit sur l'archéologie biblique. Nos lecteurs doivent se souvenir que dans son livre : *The higher criticism and the monuments,* il s'était posé en adversaire de la haute critique et avait soutenu que celle-ci, dans ses recherches, ne tenait pas suffisamment compte des monuments, ce qui viciait radicalement ces études. C'est la même thèse, qui est présentée dans : *Patriarchal Palestine*, qu'a publié M. Sayce en 1895(1). Il veut prouver, contrairement, dit-il, à la haute critique, que les patriarches ne sont pas des êtres mythiques et que tout ce que raconte la Genèse des temps contemporains d'Abraham, d'Isaac et de Jacob est absolument historique et attesté par les documents de l'époque, monuments, inscriptions ou lettres. Même ceux qui pratiquent ce qu'on est

(1) *Patriarchal Palestine* by the Rev. A. H. Sayce ; with a map ; in-12, XIII, 277. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1895, 5 fr.



convenu d'appeler la haute critique, — laquelle serait mieux nommée la critique historique et littéraire, — lui répondront que, s'il est des historiens avancés, professant sur ces personnages un scepticisme radical, il en est beaucoup qui, d'abord, utilisent le témoignage des monuments et qui, en second lieu, tout en n'acceptant que sous bénéfice d'inventaire et après distinction des sources ce qui est raconté d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, tiennent cependant ces personnages pour historiques.

M. Sayce étudie la Palestine patriarcale sous ses divers aspects : le pays, le peuple, les Babyloniens dans le pays de Canaan et la conquête égyptienne, les patriarches, les voyageurs égyptiens en Canaan, la civilisation et la religion égyptiennes. Il couvre, comme on le voit, à peu près le même terrain que M. Vigouroux dans les deux premiers volumes de la *Bible et les découvertes modernes*. Le point sur lequel il insiste le plus, c'est le fait de la conquête du pays de Canaan, à l'aurore des temps historiques, par les Babyloniens, environ vers 3200 ans av. J. C., et l'influence de la civilisation et de la religion babyloniennes sur les Cananéens. Les dieux sont les mêmes sous des noms légèrement différents ; l'écriture dont se servent les gouverneurs du pays de Canaan est l'écriture cunéiforme. Bref, pendant de longs siècles, on peut discerner facilement l'empreinte babylonienne sur le pays de Canaan. M. Sayce distingue la partie basse et la partie haute du pays et note soigneusement les différences, soit dans l'aspect de la contrée soit dans les habitants. Il ne nous paraît pas être arrivé à des résultats bien positifs en ce qui concerne les indigènes les plus anciens, les Rephaïm, les Emim, les Anakim, les Zamzummim. Il montre bien en revanche que les rois vaincus par Abraham, Arioch de Larza, Tidal, roi des nations, Chodorlaomor, roi des Elamites se retrouvent dans les documents babyloniens sous les noms de Eri-Aku, Tudkhul, Kudur-Lagamar. Les noms des patriaches hébreux s'y rencontrent aussi : Ab-ramu, Ya'qub-ilu, Yasup-ilu. Il y avait, comme nous venons de le dire, de nombreux points de contact entre Babylone et la Palestine,

des relations fréquentes entre ces deux pays, ce qui explique la facilité qu'a eue Abraham à opérer sa migration des bords de l'Euphrate dans une terre, où il n'était nullement dépaysé. Il a retrouvé en Palestine ce qu'il avait laissé derrière lui. La langue elle-même avait des points de contact avec celle qu'il avait parlée auparavant.

Le livre de M. Sayce mérite d'être lu ; les faits rapportés sont nombreux, ordinairement assez bien interprétés, quoique assez souvent un peu exagérés dans leurs conséquences. Malgré cela, nous restons convaincu, après avoir fait quelques réserves, que les événements racontés dans la Genèse ne sont pas des faits isolés et qu'ils rentrent bien dans le cadre général de l'histoire.

II. — Une étude, même superficielle de l'Ancien Testament, nous prouve que chez les anciens Hébreux, comme en général chez les peuples antiques, les noms propres étaient conférés dans le but d'en rattacher le sens intrinsèque avec les individus ou les lieux désignés. Tout d'abord, dans une certaine quantité de noms propres, il est facile de découvrir une signification et d'en saisir la raison d'être; en outre, les plus anciens monuments de la littérature hébraïque nous offrent de nombreux exemples de noms propres, donnés précisément en vue d'exprimer telle pensée, se rapportant à telle circonstance. Les noms propres hébreux peuvent donc fournir des renseignements très utiles sur les idées en cours parmi les Israélites, aux temps où chacun d'eux fut donné.

C'est à rechercher ces renseignements que M. Buchanan Gray, après plusieurs autres savants, Nestle, Delitzsch, Grunwald et plus anciennement saint Jérôme, a consacré ses efforts (1). Il envisage les noms propres à un point de vue général et se propose moins de tirer lui-même des conclusions, que de poser les principes et de mettre en relief les observations qui doivent servir de base à toute

(1) *Studies in hebrew proper Names*, by BUCHANAN GRAY ; in-12, XIII-338 pages. Black, Londres, 1896. 9 fr. 35 c.

étude logique et approfondie sur cette matière. Voici la marche suivie dans ses grandes lignes.

Les idées exprimées par les noms propres ne sont à considérer comme les plus familières au peuple hébreu, que dans la mesure où le choix de ces noms a été déterminé par l'intention réfléchie d'établir une relation entre la personne ou l'objet désigné et le sens intrinsèque du nom. Il est donc important d'examiner si d'autres causes auraient influé sur ce choix, et de déterminer, dans ce cas, l'étendue de leur influence. Dans les époques récentes, il est certain que le choix des noms propres a été souvent, le plus souvent même, déterminé par d'autres motifs; en ce qui concerne les noms donnés aux enfants nouveau-nés, deux coutumes ont prédominé : celle de donner à l'enfant le nom de son père, de son aïeul ou de quelque parent, et celle de lui conférer le nom d'un personnage illustre, soit juif, soit étranger. La première coutume était pleinement en vigueur à l'époque de Jésus-Christ; témoin l'épisode du nom donné au Précurseur : les proches, et les amis de la famille, veulent appeler l'enfant Zacharie, comme son père, et quand Elisabeth d'abord, puis Zacharie, déclarent choisir pour lui le nom de Jean, tous s'étonnent et font cette réflexion : Il n'y a personne dans votre parenté qui porte ce nom. (*Luc*, I, 59-63). Nous trouvons encore des marques très explicites de cette coutume dans la liste des descendants d'Hillel, à partir du Ier siècle avant Jésus-Christ, et dans la liste des grands prêtres depuis 332 jusqu'à 165 avant Jésus-Christ; la généalogie de la lignée asmonéenne tend à confirmer l'existence de cet usage. A-t-on lieu de soupçonner l'existence, sur une plus ou moins large échelle, d'une semblable coutume, antérieurement à l'exil de Babylone? M. Gray prouve que non; il montre que, malgré quelques cas isolés de noms identiques, portés par des individus de même famille, l'ensemble des observations fournit un argument positif contre l'existence d'un tel usage avant la captivité. Quant à la seconde coutume, celle de donner aux enfants le nom de quelque personnage célèbre, M. Gray inclinerait à penser qu'elle

s'est établie dans le siècle qui a suivi le retour de l'exil, et volontiers il considérerait certains noms portés alors comme lui devant leur origine; mais il ne voit aucun indice de son existence avant cette époque. Bref, les deux causes que nous venons d'examiner n'entrent pas en ligne de compte dans l'étude des périodes pré-exiliennes.

Il est pourtant une coutume qui, dans ces temps antérieurs à la captivité, paraît avoir exercé quelque influence sur le choix des noms : c'est celle de donner aux enfants un nom ressemblant quelque peu, par sa forme, à celui d'un de leurs parents.

Les inscriptions palmyréniennes, phéniciennes et sabéennes nous offrent quelques indices de cette tendance chez les peuples voisins; le rapprochement de certains noms propres consignés dans l'Ancien Testament montre positivement qu'elle n'était point étrangère aux Israélites. Il faut donc tenir compte du rôle qu'elle a pu jouer en un certain nombre de cas. Heureusement, les limites dans lesquelles s'est exercée son influence sont trop restreintes pour que la portée du sens interne des noms propres en soit notablement affectée; ordinairement son effet s'est borné à faire conserver dans le nom composé d'un enfant un seul des éléments d'un nom composé, porté par un ancêtre ou un parent; or cette pratique n'empêchait pas les auteurs du nouveau nom d'avoir pleine conscience de sa signification intrinsèque. Nous avons donc toute raison de croire que les Hébreux d'avant la captivité ont, d'une manière générale, donné à leurs enfants des noms appropriés, par leur sens objectif, à telle ou telle circonstance déterminée.

Mais cette appropriation peut revêtir deux caractères différents : elle peut être expressive d'un sentiment, ou commémorative d'un fait. M. Gray fait avec raison cette distinction ; il ne l'explique pas avec toute la clarté et toute la précision désirables, mais essayons de rendre nettement l'idée qu'il expose. Quand les noms sont composés en vue d'exprimer un sentiment, inspiré par des conjonctures, ayant pour les parents un intérêt personnel, familial ou

national, on y trouve une source de renseignements sur les idées religieuses populaires des Hébreux, car les sentiments exprimés sont, de fait, toujours religieux. Quand, au contraire, les noms sont conférés dans le but de perpétuer le souvenir d'un fait, c'est sur l'histoire de la civilisation qu'ils nous instruisent. On comprend aisément qu'ils ne puissent presque pas renseigner sur l'histoire nationale, car les faits ainsi commémorés sont ordinairement des faits très particuliers, tels que : un trait caractéristique de l'enfant, ou bien une impression occasionnée par sa naissance.

Mais les idées religieuses ou autres qui occupaient l'esprit des Hébreux n'ont pas toutes été identiques depuis les origines jusqu'à la captivité; même celles qui ont joui de la plus haute antiquité et de la plus grande stabilité ont subi des variations d'intensité, suivant les différentes époques. Par conséquent, l'étude des noms propres hébreux ne sera complète, et les conclusions basées sur elle ne seront sûres que si l'on s'efforce de la poursuivre d'après la méthode historique, c'est-à-dire en cherchant quelles indications procurent sur chaque période en particulier les noms propres conférés pendant cette période. Toutefois, l'application de cette méthode indispensable n'est nullement aisée. M. Gray distingue avec beaucoup de précision les principales sources de difficultés. La première, c'est la date relativement récente des écrits de l'Ancien Testament qui contiennent le plus de noms propres relatifs à des époques anciennes, c'est-à-dire : les Chroniques et, d'après les idées de M. Gray, le Code sacerdotal; il importe donc d'examiner minutieusement la portée historique des noms renfermés dans les deux écrits que nous venons de citer, et à cette étude est en effet consacré un très long chapitre du volume.

Une deuxième source de difficultés, c'est l'impossibilité de se servir de la simple absence d'un nom particulier avant ou depuis telle époque déterminée, pour dater l'origine ou le déclin de l'idée incorporée dans ce nom. Les noms propres n'étant point héréditaires avant la captivité,

un nom particulier ne sert qu'à une chose, c'est à établir que l'idée renfermée en lui existait à l'époque où il a été conféré. De cette considération ressort, pour qui veut, à l'aide des noms propres, étudier l'origine et les variations de telles ou telles idées, la nécessité de choisir une base d'opérations plus large que les noms individuels. M. Gray pense à bon droit, résoudre le problème, dans une certaine mesure, en groupant les noms propres par classes et en traitant avec les diverses classes ainsi constituées. Les catégories qu'il distingue se ramènent à quatre principales : 1° Noms exprimant une idée de parenté ; 2° noms d'animaux ; 3° noms contenant une idée de domination ; 4° noms renfermant un nom divin. Sous cette classification générale se rangent différentes subdivisions. — Chacun des groupes généraux et secondaires est examiné de la manière la plus détaillée ; cette étude forme la partie la plus considérable comme aussi la plus utile du livre de M. Gray. Sur chaque classe de noms propres deux questions sont scrutées : les noms de cette classe ont-ils été créés à toutes les époques ? et dans quelles proportions sont-ils distribués à travers les diverses périodes? Tels noms sont-ils distribués d'une manière égale à travers toutes les périodes ? On doit s'attendre naturellement à trouver contenues en eux les idées propres à un peuple encore dépourvu de stabilité et d'organisation, mais capables néanmoins d'être mises en harmonie avec les conditions de la vie sédentaire et réglée, ainsi qu'avec les enseignements élevés des prophètes. Tels noms sont-ils fréquents dans les périodes primitives, mais rares ou non-existants dans les moins anciennes? on est amené à considérer les idées qu'ils expriment comme étant, d'une manière ou d'une autre, peu compatibles avec les conditions plus récentes de la vie, ou avec l'enseignement des prophètes. Enfin tels noms sont-ils rares ou non existants dans les périodes primitives, mais de plus en plus fréquents dans les temps moins reculés ? il y a lieu de voir en eux un reflet assez direct de l'enseignement des prophètes. Bien entendu, ces conclusions ne doivent point être tirées d'une façon mécanique, car bien des considéra-

tions de divers ordres peuvent obliger de les modifier dans les cas particuliers.

De ces données, M. Buchanan Gray dégage quelques conclusions générales. Il y a trois tendances changeantes dans l'histoire des noms hébreux : « Il y a eu une tendance croissante à donner aux enfants des noms établissant un fait ou exprimant un désir. » « Dans les temps récents la proportion de noms ayant une signification religieuse est plus large que dans les temps anciens. » « Dans les temps récents les noms propres hébreux se distinguent plus nettement de ceux des peuples sémitiques que dans les temps anciens. » Les noms composés avec Jahveh sont peu fréquents avant l'époque mosaïque. M. Buchanan Gray retrace, avec un peu de subtilité peut-être, au moyen des noms composés avec el et iah, les changements qu'ont subi, dans la suite des temps les sentiments religieux des Israélites.

Ce résumé montre bien l'intérêt que présentent les recherches de M. Buchanan Gray et nous indique les données que l'on en peut tirer pour l'histoire de la religion et de la civilisation chez les Hébreux. Il est vrai que, tant que l'on n'aura pas fixé exactement l'âge des écrits bibliques, il restera toujours une certaine incertitude sur les conclusions.

III. — Nous avons annoncé en son temps le Nouveau Testament grec-latin, publié par le P. Michaël Hetzenauer, capucin, et nous avons dit quelles étaient les caractéristiques de cette nouvelle édition. Nous rappellerons seulement que nous l'avions estimé une des meilleures qui ait été donnée par les catholiques. Le second volume vient de paraître; il contient les Actes des Apôtres, les Epîtres de saint Paul, les Epîtres catholiques et l'Apocalypse (1). Il est

(1) Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ, ἑλληνιστί. *Novum Testamentum Vulgatæ editionis*. Græcum textum diligentissime recognovit, latinum accuratissi — me descripsit, utrumque annotationibus criticis illustravit ac demonstravit P. F. Michaël HETZENAUER, O. C. Tomus alter, *Apostolicum*; in-12, XII-403 pages. Innsbruck, Wagner, 1898, 4 fr. 50.

établi d'après les mêmes principes et la même méthode que le précédent. Il nous a bien semblé que le P. Hetzenauer reproduit, à peu près, le texte grec, tel que le donnent les éditions les plus récentes, c'est-à-dire qu'il s'appuie principalement sur les plus anciens manuscrits et s'éloigne ordinairement du Texte reçu. Sur un passage cependant il fait fléchir son principe. Quoique le verset des trois témoins, I *Jean*, v, 5, n'ait pour lui ni les manuscrits grecs, à l'exception de trois, très récents, ni les versions anciennes, ni les Pères de l'Eglise grecque, il l'introduit néanmoins dans l'Epître, se basant sur la décision de la Congrégation du Saint-Office, 28 février 1897. C'est d'ailleurs la meilleure autorité qu'on puisse invoquer en faveur de ce fameux verset.

Le P. Hetzenauer avait promis d'établir dans ce second volume les principes critiques sur lesquels il avait basé son édition. Il ne l'a pas fait encore, afin de ne pas trop retarder la publication. Attendons donc pour prononcer un jugement d'ensemble que ce traité de critique textuelle nous soit donné.

IV. — Le commentaire critique et exégétique, qu'a publié M. Gould sur l'Évangile selon saint Marc (1), dans l'*International critical Commentary*, a certainement des qualités; il est clair, précis, conçu dans un esprit scientifique, original, c'est-à-dire assez indépendant des précédents commentaires; néanmoins, il n'est pas tout à fait ce qu'on peut attendre aujourd'hui d'un travail de ce genre. Quoique l'auteur dise, dans sa préface, qu'il tiendra un grand compte des rapports mutuels entre les Évangiles synoptiques et qu'il les fera ressortir, on ne voit pas, dans le cours du commentaire, qu'il s'en soit préoccupé, sinon d'une manière générale. On trouvera d'ailleurs insuffisant ce qui est dit dans l'introduction sur le problème synoptique; en

(1) *A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to saint Mark* by the Rev. Ezra GOULD; in-8°, LV, 317 pages. — Edimbourg, Clark, 1896; 13 fr. 15.

deux pages se trouve exposée la théorie adoptée. Il y eut à l'origine deux recueils évangéliques : les Logia de Mathieu, écrits en araméen, et notre Évangile de Marc, qui reproduisait la prédication de saint Pierre ; pour quelques discours, cependant, celui-ci dépend des Logia. Que cette hypothèse, empruntée d'ailleurs à Weiss, soit — plus ou moins modifiée, car on ne s'entend pas sur le détail, — actuellement la plus répandue, c'est possible, mais la qualifier de certaine, c'est une tout autre affaire. Le problème est beaucoup plus compliqué que cela et il y a lieu de tenir compte d'autres éléments, quand ce ne serait que de la tendance littéraire et historique de chaque écrivain évangélique. En quelques pages M. Gould dit ensuite ce que l'Evangile de Marc présente de caractéristique, quelle en est la date, vers l'an 70, puis il analyse les événements qui y sont racontés. Après une étude sur la personne et les principes de Jésus dans l'Évangile de saint Marc il recherche de quelle autorité jouissaient les Évangiles au IIe siècle. Des critiques les plus récents il ne connaît que Meyer, Weiss, Beyschlag, Holtzmann, Morison ; des commentaires anciens et, en particulier, des travaux des Pères il n'en est pas question. Il aurait bien pu cependant, pour ne pas s'en tenir uniquement aux protestants et aux rationalistes, citer au moins le commentaire de Schanz sur saint Marc.

La critique du texte est abondante ; de nombreuses variantes sont citées et discutées. Plusieurs d'entre elles auraient pu être omises, n'ayant aucune importance pour l'exégèse du texte. M. Gould, en outre, et en cela nous ne saurions le blâmer, ne s'attache exclusivement à aucun des textes publiés ; il examine chacune des variantes en particulier et se décide d'après des critères qui nous ont paru varier suivant les circonstances. Il ne nous dit pas d'ailleurs quels sont ses principes de critique textuelle et nous n'avons su les découvrir. Il est probablement éclectique, et peut-être un peu trop subjectif. La discussion sur les derniers versets de saint Marc n'est pas complète ; elle ne présente suffisamment que les preuves contre l'authenticité.

Les arguments en faveur sont omis, ainsi que les témoignages anciens, qui mentionnent ces derniers versets. L'argument tiré de la langue est certainement très frappant, mais il ne peut être tout à fait déterminant.

Une attention toute spéciale a été accordée aux questions grammaticales et, sur ce point, comme M. Gould s'appuie sur de bons auteurs, Winer, Thayer, Burton, nous n'avons que des éloges à donner. A observer que quelques-unes de ces remarques sont assez élémentaires pour que chacun puisse les faire.

Le commentaire est plutôt succinct ; ce sont des notes détachées, reliées entr'elles à un certain degré par une exposition sommaire, placée en tête de chaque section. Nous ne saurions le recommander comme un guide, qu'on pourra toujours suivre; il a de bonnes pages, sur les miracles, entre autres, mais on y voit percer de temps en temps une tendance rationaliste, par exemple dans les passages suivants : « Nulle part dans l'Ancien Testament le titre de Messie n'a été donné à celui qui devait sauver Israël; on ne trouve pas dans les Evangiles synoptiques Jésus appelé fils de Dieu au sens métaphysique. » En plusieurs passages, p. 37, 90, 92, M. Gould fait une distinction entre les événements, tels qu'ils se sont passés et le récit qui en a été fait par les évangélistes. Les Évangiles ne sont pas regardés, dit-il, au IIe siècle comme Écriture inspirée et les Évangiles extra canoniques sont, pour quelques faits, acceptés comme jouissant de la même autorité que les canoniques. Il est dominé aussi par le préjugé protestant : les frères de Jésus n'étaient pas ses cousins, mais bien ses frères naturels; les paroles de la Cène : Ceci est mon corps, ceci est mon sang, doivent être interprétées au sens figuré.

Il ne faudrait cependant pas conclure de ces réserves que le travail de M. Gould est à laisser de côté ; il a ses qualités très appréciables et d'ailleurs, dans la pénurie où nous sommes de bons commentaires sur saint Marc, il peut être très utile et cela, d'autant plus qu'il ne reproduit pas les travaux antérieurs et poursuit ordinairement une marche indépendante. Espérons que dans une prochaine édition

l'auteur tiendra compte des observations, qui lui ont été faites.

V. — Les critiques ont beaucoup discuté la question de savoir si Notre-Seigneur Jésus-Christ a cru à la nécessité de sa mort violente pour l'accomplissement de sa mission, à quel moment il a eu la certitude de cette nécessité, s'il l'a prédite et à quelle occasion. M. Babut vient d'étudier à nouveau ce problème (1) qui, pour nous d'ailleurs, ne se pose pas de la même façon. Il prouve d'abord que les documents sur lesquels on s'appuie ont une valeur historique et que les paroles de Jésus nous ont été conservées dans leur intégralité; puis, après une discussion approfondie et éclairée par les citations des exégètes antérieurs, il conclut : « La nécessité de la Passion, tel nous a paru être l'élément caractéristique, le fond résistant de la pensée de Jésus sur sa mort, d'après les Evangiles synoptiques. Comprendre cette nécessité, c'est la tâche de la théologie chrétienne. Chaque siècle y doit apporter sa contribution, mais aucune pensée d'homme n'y suffira jamais. Le Maître lui-même, toutefois, nous fournit quelques indications précieuses, d'abord, d'une manière expresse, en attachant étroitement et à diverses reprises, la vocation des disciples à sa propre vocation de souffrances, ensuite, d'une manière symbolique, par les images du Baptême, de la Rançon et du Sacrifice d'alliance. En vertu de ces symboles, la nécessité de la Passion reçoit une triple détermination, se rapportant soit à la présence de Jésus, en tant que Messie, chargé par Dieu d'une œuvre unique, soit aux croyants en général, soit enfin à Dieu lui-même, envisagé dans sa relation avec l'humanité. »

Nous avons remarqué surtout les études sur l'eschatologie et la morale de Jésus, sur la notion de rançon, sur la Cène. Tout en reconnaissant l'habileté exégétique de M. Babut, nous n'acceptons ses conclusions que dans les

(1) *La Pensée de Jésus sur sa mort, d'après les Evangiles synoptiques*, par H. Babut; in-8°, 146 pages. Paris, Fischbacher, 1897.

parties, où elles sont conformes aux conclusions catholiques.

VI. — Il y a vingt-cinq ans environ, M. Sabatier publiait la première édition de son livre : *l'Apôtre Paul, esquisse d'une histoire de sa pensée ;* il en donne aujourd'hui une troisième édition (1), où il a introduit divers changements, entre autres : une carte, pour aider le lecteur à suivre sans confusion les étapes des voyages missionnaires de Paul ; une note développée sur la figure de l'Antéchrist dans la seconde épître aux Thessaloniciens ; d'autres plus courtes, rectifiant çà et là, ou complétant le texte primitif ; des recherches nouvelles sur les rapports de l'Apôtre avec la turbulente communauté de Corinthe, et une reconstitution plus complète du drame mystérieux qui sert de fond historique à nos deux épîtres actuelles ; enfin, pour justifier la note de la page 309, une dissertation spéciale, mise à la fin du volume, en appendice, sur la question de l'origine du péché dans le système théologique de Paul.

La méthode suivie a été la même que dans les éditions précédentes ; c'est l'intime union de la psychologie religieuse et de l'exégèse historique. M. Sabatier a essayé de faire revivre la pensée de l'Apôtre en étudiant celle-ci dans sa vie et dans ses lettres. Après une étude sur les origines de la pensée de Paul, il suit l'Apôtre dans les diverses étapes de sa vie, qu'il divise en trois parties : période d'activité missionnaire, période des grandes luttes, paulinisme des derniers temps. Deux faits sont bien mis en lumière. Sa conversion fut, pour saint Paul, le point de départ, la base et l'explication de sa vie apostolique et de ses enseignements. Sa doctrine a subi une évolution ou un développement interne, dont on suit les étapes très marquées depuis ses premières lettres (aux Thessaloniciens) où elle est plus simple, reproduisant sa prédication sur les grandes vérités

(1) *L'Apôtre Paul, esquisse d'une histoire de sa pensée*, par A. SABATIER ; 3e édition revue, avec une carte des missions de Paul ; in-8e, XXIX-424 pages. Paris, Fischbacher, 1896. — Prix : 7 fr. 50.

chrétiennes, à travers les Epîtres aux Galates, aux Corinthiens et aux Romains, où l'on voit grandir la doctrine de la justification par la foi, et le christianisme se dégager du judaïsme, jusques dans les Epîtres de la captivité, où saint Paul couronne l'édifice par ses enseignements sur Jésus-Christ et sur l'Eglise. Ces vues nous paraissent justes, à la condition de ne voir dans ce développement qu'un élargissement de la doctrine originale et de retrouver dans les derniers enseignements ce qui était en germe dans les premiers. Il nous semble que M. Sabatier croit que saint Paul ne possède pas, dès l'origine, les éléments essentiels de son Evangile et que ce fut sous la pression des circonstances qu'il fut amené à en saisir tous les aspects. Pour démontrer cette hypothèse, il cite le passage de I *Cor.* XIII, 11 : « Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant; lorsque je suis devenu homme, j'ai fait disparaître ce qui était de l'enfant. » Or, ici il ne s'agit pas du développement intellectuel de l'Apôtre, mais bien d'une comparaison entre les intuitions de l'enfant et les raisonnements de l'homme, de la différence entre notre connaissance actuelle des choses divines et la connaissance parfaite que nous en aurons plus tard. Et la preuve, c'est qu'il ajoute immédiatement : « Car aujourd'hui, nous voyons au moyen d'un miroir, d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à face; maintenant je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu. »

Nous ne pouvons présenter une analyse même succincte des phases diverses qu'a éprouvées la pensée de Paul, et qui nous sont montrées avec tant de soin et d'exactitude par M. Sabatier, ce serait répéter des choses déjà bien connues. Nous aurions d'ailleurs plusieurs réserves à faire et nous devrions sur plus d'un point nous séparer de l'écrivain protestant. Il est des idées que nous ne pouvons accepter, par exemple, les suivantes : « Jésus est fils de Dieu, parce que, étant l'Esprit de sainteté, il procède essentiellement de la nature divine. Cet esprit forme entre le Père et le Fils un lien substantiel de parenté. Aussi Paul

appelle-t-il le Christ, d'une manière évidemment spéciale, le propre fils de Dieu (*Rom.*, VIII, 32). C'est parce que Christ, venant habiter dans nos âmes, y apporte et y verse son esprit, qu'à notre tour, en lui et par lui, nous devenons aussi fils de Dieu, cohéritiers du Christ. » (P. 362.) Il semble résulter de ces paroles une confusion des trois personnes de la sainte Trinité, et nous ne voyons pas paraître dans la personne de Jésus-Christ le Verbe de Dieu. M. Sabatier nous affirme d'ailleurs nettement (p. 365), qu'il ne faut pas s'attendre à découvrir la doctrine de la Trinité dans les Epîtres de saint Paul. « L'Apôtre qui n'admet point l'égalité du Christ et du Père ne semble pas non plus avoir eu l'idée de la personnalité du Saint-Esprit. » (P. 365.) On voit donc qu'il ne faudra lire qu'avec précaution le travail de M. Sabatier. Ceci dit, nous voulons bien reconnaître qu'il y fait preuve d'une connaissance approfondie des doctrines pauliniennes, que l'exposition qu'il en fait est très claire, quoique souvent trop systématique.

VII. — Plusieurs fois déjà nous avons entretenu nos lecteurs des travaux de M. Charles sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament. Voici la liste de ceux qu'il a publiés : *l'Apocalypse de Baruch*, *l'Epître de Baruch*, *le livre d'Enoch*, *le livre des secrets d'Enoch*, *l'Assomption de Moïse*, *la version éthiopienne du livre hébreu des Jubilés ;* c'est de ce dernier que nous allons dire quelques mots, nous réservant d'en parler plus en détail, lorsque l'auteur nous aura donné le commentaire qu'il nous promet sur ce livre. Rappelons qu'il en a publié une traduction dans la *Jewish Quarterly Review*, 1893-1895.

C'est le texte éthiopien qui, pour le moment, est seul publié. M. Charles a mis tous ses soins à en présenter une édition établie d'après toutes les règles de la critique textuelle. On ne pourra faire mieux, que lorsque de nou-

(1) *The ethiopic version of the Hebrew Book of Jubilees*, edited from four manuscrits by R. H. CHARLES ; in-4°, XXVII, 184 pages. Oxford, at the Clarendon Press, 1895.

veaux matériaux auront été mis au jour. Pour le moment, tous ceux qui existaient ont été utilisés. M. Charles a formé son texte d'après quatre manuscrits qu'il appelle A, B, C, D; surtout d'après les deux meilleurs, A et B, plus ordinairement d'après B, le plus fidèle des deux. Il s'est servi en outre de quelques fragments d'une version grecque, d'une version latine du VI[e] siècle, dont on possède encore le quart, du texte hébreu massorétique et du samaritain, des versions de la Genèse. En note, il fournit l'appareil critique qui est la base de son choix, et donne les variantes. Dans une introduction très détaillée, il expose la manière dont il a conçu et exécuté son travail et l'importance de ce livre pour l'histoire des idées contemporaines aux siècles avoisinant le christianisme.

Le livre des Jubilés est une reproduction de la Genèse canonique, tantôt amplifiée, tantôt abrégée, suivant que les événements convenaient au plan de l'auteur et aux idées qu'il voulait enseigner. L'écrivain, probablement un Pharisien du I[er] siècle avant ou du I[er] siècle après Jésus-Christ, voulait montrer que, dès l'origine, la loi avait été pratiquée. Les anges en observaient les ordonnances dans le ciel et les patriarches en célébraient déjà toutes les fêtes, dont l'institution remontait aux temps les plus anciens. Il reproduit sur l'époque et l'histoire des patriarches toutes les légendes qui couraient de son temps. Son livre est, en définitive, la Genèse racontée avec les amplifications de la tradition populaire et les fantaisies d'une imagination orientale. L'auteur connaît le nom de toutes les femmes des patriarches, et il a du mérite à se débrouiller dans ces généalogies enchevêtrées, où le frère épouse la sœur, l'oncle la nièce et inversement; il explique que si, dans l'Eden, le serpent conversa avec Eve, c'est qu'en ce temps toutes les bêtes parlaient et que la parole leur a été enlevée à cause du mauvais usage qu'elles en avaient fait. Il donne aux anges un rôle très important et fait tenir aux patriarches des discours, où se trouvent enseignées les doctrines juives et surtout pharisiennes au I[er] siècle avant Jésus-Christ. Sur un point cependant il semble s'éloigner du pharisaïsme;

il croit à l'immortalité de l'âme, vivant sans être réunie au corps. Ce point de vue se rattacherait plutôt au judaïsme d'Alexandrie ; le pharisaïsme enseignait la résurrection des corps. Il est très attentif à dater exactement tous les faits d'après son système, basé sur le cycle jubilaire de 49 ans, subdivisé en sept périodes de sept ans. C'est pour cela qu'on appelle cet écrit : le livre des Jubilés ; quelquefois aussi il est désigné sous le nom de petite Genèse. On nous apprend que la chute de nos premiers parents eut lieu le 17e jour du second mois de la septième année depuis la création d'Adam et il est aussi précis pour tous les autres événements.

Ce livre a d'abord été écrit en hébreu ; saint Jérôme en a connu le texte original. Il a été traduit en grec, en syriaque, et du grec en latin et en éthiopien. Cette dernière traduction est très importante pour l'estimation respective du texte massorétique et des Septante. De l'étude attentive qu'il en a faite, M. Charles conclut que l'auteur du livre des Jubilés n'avait pas de la Genèse un texte identique au texte massorétique, ce qui prouve que, de son temps, on n'avait pas encore établi une recension unique. Il nous semble d'ailleurs que ce texte éthopien du livre des Jubilés doit être utilisé pour la discussion des textes avec la plus grande précaution et son témoignage ne nous paraît pas avoir toute la valeur que lui attribue M. Charles. Et d'abord, celui qui l'a traduit en grec a dû plus ou moins conformer au texte des Septante les textes parallèles à ceux de la Genèse canonique ; en outre, le traducteur éthiopien a dû lui aussi conformer encore ces mêmes textes à ceux de la version éthiopienne de la Genèse. Or celle-ci avait été faite sur les Septante. De cette double influence a dû résulter nécessairement dans le livre éthiopien des Jubilés des rapprochements avec les Septante, plus nombreux qu'ils n'existaient dans le texte original de ce livre. Ces questions, on le voit, sont assez compliquées.

VIII. — Le Dr Ch. Taylor vient de publier en seconde édition le *Dibré Aboth ha Olam* (1) ou Sentences des Pères ;

(1) *Sayings of the Jewish Fathers*, comprising Pirqe Aboth in

la première avait paru en 1877. Elle contient une Introduction, le texte hébreu des sentences, une traduction accompagnée de notes nombreuses soit en bas des pages, soit à la fin du volume, des dissertations diverses: Thorah, Kabbalah, le Décalogue — la grande Synagogue, Antigone, Zadok, les Sadducéens — Qeriyath Shema, le Décalogue. — La Prière du Seigneur. Deux planches reproduisent, en fac similé photographique, un fragment de la version d'Aquila, d'après un palimpseste, trouvé au Caire.

La Pirqe Aboth est un traité de la Mishna, le 9e de la section 4e : N'ziquin ; c'est le plus simple et celui qui, pour nous, occidentaux, se prête le mieux à la lecture. Il y est établi d'abord l'ancienneté, puis la continuité de la tradition. Moïse, après avoir reçu la loi au mont Sinaï, l'a transmise à Josué qui, à son tour, l'a confiée aux anciens et les anciens aux hommes de la grande Synagogue. Ceux-ci ont retracé les devoirs des scribes dans cette sentence : « Sois circonspect dans tes jugements, suscite de nombreux disciples et plante une haie autour de la loi. » Viennent ensuite les paroles des Pères depuis Siméon le Juste jusqu'à Juda fils de Thema. Quelques-unes de ces maximes sont fort belles et rappellent d'assez près certaines paroles du Nouveau Testament : « Ne soyez pas comme des esclaves, qui servent leur maître pour en recevoir une récompense, mais soyez comme des esclaves qui servent leur maître sans espoir de récompense et que la crainte du ciel soit sur vous. » — « J'ai grandi parmi les sages et je n'ai rien trouvé de meilleur pour l'homme que le silence ; le principal n'est pas d'apprendre, mais de faire, et celui qui multiplie les paroles occasionne des péchés. » — « Ne dis pas : quand j'aurai du loisir j'étudierai, car peut-être n'auras-tu jamais du loisir. » — « Sois diligent à lire le Shema (partie du Deutéronome VI, 4-9 ; 13-21 ; et des Nombres XV, 37-41 ; que tout Juif doit réciter le matin et le soir) et à

hebrew and english with notes and excursuses by Ch. TAYLOR ; 2d édition with additional notes and a Cairo fragment of Aquila's version of the Old Testament ; in-8o, 192, 51 pages. Cambridge, University Press, 1897, 12 fr. 50.

prier, et quand tu pries, que ta prière ne soit pas une cérémonie, mais un entretien avec Dieu. » — « La haie de la sagesse c'est le silence. » — « Ce monde est comme un vestibule devant le monde à venir ; prépare-toi dans le vestibule, afin d'être reçu dans la grande salle. »

Le cinquième appendice, où il est parlé des sources de l'oraison dominicale, est fort intéressant. On a quelquefois affirmé que cette prière n'avait rien d'original et qu'on la retrouvait tout entière soit dans l'Ancien Testament, soit dans les enseignements ou maximes des rabbins. Il est certain que plusieurs demandes du Pater rappellent de très près certaines expressions de l'Ancien Testament : *Deut.* XXXII, 6 ; *Isaïe*, LXIII, 16 ; LXIV, 8 ; *Ps.* LXXIV, 7 ; *Lév.* XXII, 32 ; *Isaïe*, XXIX, 23 ; *Zach.* XIV, 9 ; *Ps.* CXXXV, 6 ; *Ex.* XVI, 4 ; *Ps.* LXXVIII, 24 ; *Deut.* XXVIII, 12 ; *Ecclésiastique*, XXVIII, 1-5, plusieurs passages du Talmud et des prières juives très anciennes. Cela ne lui enlève rien de son originalité. Nous savons bien, par la lecture des Evangiles, que Notre-Seigneur a souvent rappelé dans son enseignement les paroles de l'Ancien Testament ; il n'était pas venu détruire la loi, mais l'accomplir. Sa doctrine est une expansion de celle des prophètes anciens, une interprétation autorisée ou plutôt un perfectionnement de cette doctrine. Mais qu'il se soit inspiré des paroles des rabbins, nous n'en conviendrons pas. Et d'abord, la plupart des passages cités émanent de docteurs qui ont vécu après Notre-Seigneur Jésus-Christ et, si l'on veut qu'ils aient répété des paroles dites avant eux, il n'est pas difficile de les rapporter à l'Ancien Testament d'où, soit Notre Seigneur, soit les rabbins les auraient tirées. Enfin, les rapprochements ne sont pas si littéraux qu'il ne soit facile d'y voir des ressemblances doctrinales ou oratoires, dues à la ressemblance de l'enseignement. Cela ressort nettement des textes, fournis par M. Taylor. La discussion sur les dernières demandes : donne-nous notre pain quotidien, délivre-nous du mal et sur la signification du terme 'επιούσιος est fort intéressante. Bref, ce travail de M. Taylor sera très utile non seulement à celui qui voudra étudier le Pirqe Aboth pour lui-même,

mais aussi à quiconque s'occupe de l'histoire des idées au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

IX. — Nous avons parlé tout dernièrement à nos lecteurs de Dictionnaires spécialement consacrés aux études bibliques et nous en avons fait ressortir l'importance et l'utilité. Il nous faut dire aussi quelques mots sur les Encyclopédies qui, embrassant l'ensemble des sciences théologiques, donnent une large place aux questions scripturaires. Nous voudrions pouvoir mentionner d'abord des encyclopédies françaises; malheureusement, celles qui existent sont, ou vieillies, ou de nulle valeur scientifique. Ce sont des compilations exécutées par des écrivains sans compétence spéciale. Nous sommes heureux de dire que cette lacune de notre bibliothèque française sera bientôt comblée, puisqu'un Dictionnaire de la théologie catholique est en préparation sous la direction de M. le chanoine Vacant, professeur au Grand Séminaire de Nancy, et bien connu de nos lecteurs.

Nous signalerons parmi les Dictionnaires de théologie, en première ligne, le *Kirchenlexikon* (1) (Encyclopédie de la théologie catholique et des sciences auxiliaires). La première édition, exécutée sous la direction de MM. Wetzer et Welte, a été traduite en français par M. Goschler. La deuxième édition, totalement remaniée, mise au courant des travaux les plus récents, a été conduite d'abord par le cardinal Hergenrœther, puis, par le Dr Fr. Kaulen, professeur de théologie à Bonn. Elle doit être complète en douze volumes. Commencée en 1882, elle touche à sa fin, puisque le onzième volume va s'achever bientôt; le 116e fascicule se termine à l'article : littérature syriaque. Il ne nous appartient pas de faire ressortir l'excellence de ce

(1) WETZER und WELTE's *Kirchenlexikon* oder Encyklopædie der katholischen Theologie und ihrer Hülfswissenschaften ; 2e Auflage in neuer Bearbeitung unter Mitwirkung vieler katholischen Gelehrten begonnen von Joseph Cardinal HERGENRŒTHER, fortgesetzt von Dr Fr. KAULEN. — 10 vol. in-8o de 2.100 col. chacun. — Fribourg en Brisgau, Herder, 1882-1898. 16 fr. 70 le vol.

Dictionnaire en ce qui concerne la théologie proprement dite, le droit canon ou l'histoire ecclésiastique; les noms des écrivains à qui les articles ont été confiés sont un sûr garant de leur valeur. Mais nous pouvons dire qu'en tout ce qui touche l'Ecriture sainte les travaux sont excellents et il ne pouvait en être autrement. Le directeur de l'Encyclopédie, le Dr Kaulen, est un professeur d'Ecriture sainte; il a publié divers travaux sur la Bible, entre autres une introduction bien connue; en outre, il a su choisir comme collaborateurs les spécialistes les plus éminents de l'Allemagne catholique, MM. Schegg, Zschokke, Holzammer, Simar, Gutberlet, Flunk, Schanz, Hundhausen, Felten, Pœlzl, Funk, etc. Les travaux sont exécutés d'après les méthodes scientifiques les plus strictes. Il est tenu grand compte des recherches de la critique, de l'archéologie, de l'histoire et de la géographie, sans que, néanmoins, les écrivains acceptent tout ce que l'on veut nous donner comme résultats acquis. Ils conservent leur libre jugement et savent distinguer ce qui est certain de ce qui n'est que probable. Dans l'ensemble, le *Kirchenlexikon* est nettement conservateur ; d'aucuns le trouveront même trop conservateur. Le livre de Daniel serait, par exemple, nous dit-on, en accord complet avec les inscriptions cunéiformes. C'est peut-être beaucoup dire, car les inscriptions ne connaissent pas Balthasar, en tant que roi, successeur de Nabonide —, celui-ci inconnu d'ailleurs à Daniel — ni Darius le Mède. Pour elles le successeur de Nabonide à Babylone, c'est Cyrus, roi de Perse. L'article Pentateuque, très court d'ailleurs, nous a paru insuffisant ; les travaux de l'école critique moderne, traités en une page, sont rejetés d'après des raisons plutôt de convenance ou de tendance que de réelle portée scientifique.

Les articles du Dr Hundhausen sur les éditions et sur le texte de la Bible, du Dr Kaulen sur les apocryphes, les manuscrits et les traductions de la Bible, sur le canon, l'archéologie biblique, du Dr Felten sur saint Paul, du Dr Pœlzl sur les frères de Jésus-Christ, du Dr Schanz sur Jésus-Christ et sur les noms de Dieu, du Dr Probst sur

le bréviaire, du Dr Hober sur la traduction des Septante sont excellents. Le travail sur les éditions grecques du Nouveau Testament est très complet et montre bien comment s'est établi le Texte reçu, les divers changements qui y ont été apportés, les recherches critiques qui ont été faites sur le Nouveau Testament et enfin le travail des éditeurs critiques de nos jours. Tout en rendant justice aux efforts des Griesbach, Lachmann, Tischendorf, Westcott et Hort pour arriver à retrouver et à reproduire le texte original, le Dr Hundhausen n'accepte aucune édition sans réserve, et il a bien raison. Tischendorf, dit-il, manquait de principes critiques; il est, comme découvreur de textes, incomparablement plus grand que comme critique des textes. Le jugement, porté sur Wetscott-Hort peut être approuvé dans sa teneur rigoureuse, puisque leur travail n'est mis en comparaison qu'avec les éditions passées. « L'édition du Nouveau Testament de Westcott-Hort fournit, à notre estimation, est-il dit, un texte plus pur et plus original qu'aucune des éditions critiques, publiées jusqu'à ce jour ». Tous les critiques textuels ne seront pas de cet avis. Les principes de critique textuelle sont assez bien résumés dans l'article *Bibeltext*. Le Dr Felten a exposé avec beaucoup de compétence ce que nous savons sur saint Paul, sa vie et ses œuvres; il ne nous apprend certainement rien de nouveau, mais tout ce qu'il dit est exact et reproduit les résultats acquis par les théologiens catholiques; c'est dire qu'il est strictement conservateur. Dans l'article : *Frères de Jésus-Christ*, le Dr Pœlzl expose bien le problème et en donne une solution très scientifique. Les Evangiles prouvent nettement que Jésus était fils unique de Marie et que les frères de Jésus-Christ ne pouvaient être que ses cousins. Le Dr Schanz a traité d'une façon très objective la vie et les œuvres de Jésus; on trouvera dans cet article un excellent résumé de ses commentaires sur les Evangiles.

Nous pensons en avoir assez dit sur cette Encyclopédie pour en montrer toute la valeur. Il nous reste deux vœux à exprimer : le premier qu'elle soit traduite en français, puisque, de longtemps, nous n'aurons pas un travail de ce

genre ; celui qui nous est promis se fera probablement longtemps attendre. Les Français n'ont pas l'habitude de faire rapidement les Encyclopédies. Le *Dictionnaire de la Bible* en est un exemple convaincant. Le 14[e] fascicule (*Elisée-Esturgeon*) vient de paraître. Le premier avait été publié en 1891. Le second est qu'il soit donné un volume de compléments, car il y a déjà plusieurs articles, surtout parmi les premiers publiés, qui ne sont plus au courant, principalement en ce qui concerne l'archéologie et la patrologie ; ces deux sciences progressent tous les jours par suite des découvertes récentes de monuments et de manuscrits. Il sera donc bon de rajeunir quelques articles et même d'en ajouter de nouveaux.

X. — Nous ne nous occuperons de la Herzog's *Realencyclopædie für protestantische Theologie* (1) qu'en ce qui touche aux questions scripturaires. Les autres articles sont toujours plus ou moins entachés de préjugés confessionnels, quoique l'on ait évité avec soin tout ce qui pourrait blesser les lecteurs catholiques ; ils sont d'ailleurs en dehors de notre compétence. Les articles d'Écriture sainte, confiés à des spécialistes : Buhl, Gregory, Bousset, Baudissin, Benzinger, Berger, Bornemann, Dalman, Delitzsch, Kittel, Schürer, Weizsæcker, de Gebhardt, Guthe, Haupt, Kœnig, Nestle, Ryssel, Volck, J. Weiss, sont ordinairement très bien faits ; il en est quelques-uns de tout premier ordre et qui sont de vrais traités sur la question. Nous avons en vue principalement les travaux suivants : *la littérature apocalyptique chez les Juifs*, Bousset ; l'apocalyptique juive est l'aboutissement naturel de la prophétie biblique ; elle s'en distingue par ses tendances générales et surtout par les conceptions désordonnées qui la défigurent. Les deux idées, qui y dominent, sont l'attente du jugement du

(1) *Realencyklopædie für protestantische Theologie und Kirche*, begründet von J. Herzog, in dritter verbesserter und vehrmerter Auflage unter Mitwirkung vieler Theologen und Gelehrten herausgegeben von Dr A. Hauck ; 4 vol. in-8°, *A.-Dorothea*, de 800 pages chacun. Leipzig, Hinrichs, 1896-1898. Demi-reliure, 20 fr. le vol.

monde et de la résurrection des morts. — *La Doctrine des douze Apôtres*, Harnack ; document de la plus haute importance, en ce que, dans la deuxième partie, il nous renseigne sur le baptême, les jeûnes, le culte, l'Eucharistie, le ministère ecclésiastique dans l'Eglise primitive, l'organisation des premières communautés chrétiennes et nous montre, dans la première partie, comment le christianisme s'est rattaché au judaïsme. C'est un document composite qui a dû être formé vers l'an 120-160 ; cette date nous paraît trop tardive. — *Apocryphes de l'Ancien Testament*, Schürer ; *Apocryphes du Nouveau Testament*, Hofmann. Les publications les plus récentes sur les apocryphes sont mentionnées. — *Archéologie biblique*, Kittel. *Abraham*, Kœhler. L'auteur adopte les vues de la critique moderne sur la composition de la Genèse. Celle-ci est une compilation de trois documents E, J, P. E, J datent de la période antérieure à Josaphat ; E probablement du temps des Juges (1100 av. J.-C.) ; J de l'époque de David (1000 av. J.-C.). Ces trois documents dérivent de sources plus anciennes, antérieures même aux temps mosaïques. Abraham est un personnage historique et les détails de son histoire reposent sur une tradition ayant tous les caractères de la vérité historique — *Baal et Bel*, Baudissin ; article très important. — *Textes de la Bible*, *Ancien Testament*, Buhl ; *Nouveau Testament*, de Gebhardt. Ce dernier est un véritable traité de critique textuelle du Nouveau Testament ; la bibliographie est très complète. On y trouve étudié tout ce qui concerne les manuscrits, l'histoire des éditions, les principes de critique interne. M. de Gebhardt estime très haut l'édition de Westcott-Hort ; il rappelle cependant l'opposition qu'elle a rencontrée soit en Angleterre, chez Burgon, Miller, soit en Allemagne, chez Steck, Jülicher, les objections qui ont été faites contre la méthode généalogique, contre la trop haute estimation du Vaticanus et la dépréciation des textes occidentaux et il conclut : « Si toutes ces critiques sont justifiées, le terrain solide sur lequel on paraissait avoir enfin établi le texte du Nouveau Testament commence à trembler ; cependant, nous atten-

drons pour voir si d'autres réussiront, et dans quelle mesure, à substituer au bon actuel quelque chose de meilleur. » — *Versions de la Bible; grecques*, Nestle; *latines*, id.; *araméennes*, id; *romanes*, Berger; *syriaques*, Nestle. Il serait difficile de dire quelle masse de renseignements on trouvera dans ces divers articles. Remarquons seulement l'opinion du Dr Nestle sur la question de l'antiquité relative des versions syriaques pour les Evangiles : « A la tête de toutes les versions syriaques se trouve le Diatessaron de Tatien, auquel se rattache de très près le Codex Lewis; la Peschitto s'en éloigne plus que la version curetonienne. » — *Daniel*, Buhl; les objections faites contre l'unité du livre de Daniel n'ont pas de valeur. L'explication la plus simple de la substitution de l'araméen à l'hébreu dans les chapitres VII-XII est que l'on a perdu l'original hébreu de ces chapitres et qu'il a été remplacé par la traduction araméenne. Cela est probable, mais n'est pas sûr. Il est étonnant que la partie araméenne commence juste à l'endroit, II, 4, où il est dit que les Chaldéens répondirent au roi en langue araméenne, ce qui a fait supposer que Daniel a voulu reproduire ici leur discours dans leur propre langue. Mais alors pourquoi l'araméen est-il poursuivi jusqu'au chapitre XII, quand depuis longtemps il n'est plus question des Chaldéens et de leurs paroles ? — *Christologie*, Kæhler ; la personne du Christ est étudiée dans l'Ancien Testament, puis dans le Nouveau, en séparant avec soin les conceptions des Evangiles synoptiques de celles de saint Paul ou de l'Evangile selon saint Jean.

Arrêtons-nous; ces notes succinctes suffisent pour montrer la valeur des travaux contenus dans la Herzog's *Realencyklopædie* et l'esprit qui les anime. On ne peut dire que tous les écrivains représentent une même école ; il en est de plus libéraux et d'autres plus orthodoxes, mais tous s'éloignent des exagérations dans un sens ou dans l'autre, et tous se sont efforcés de suivre les méthodes le plus strictement scientifiques.

E. JACQUIER.



MÉLANGES

L'ABBAYE DE SILOS [1]

L'abbaye bénédictine de Silos est située dans les montagnes de la Vieille-Castille, au sud-ouest de Burgos. D'après les *Annalia Gothorum* d'Alphonse de Carthagène (xve siècle), elle aurait été fondée par Récarède, en 593. D. Férotin est en garde contre la sincérité de ce texte. Néanmoins, l'origine du monastère est antérieure à l'invasion musulmane et son existence au cours du xe siècle est hors de doute. Le *Chronicon Exiliense*, d'Antonio Lapian Zapata, est une supercherie, non moins que la liste des abbés de Silos (jusqu'en 734) insérée par le même auteur dans son *Chronicon Hauberti monachi*. Les annales authentiques de Silos commencent avec 919, date d'une charte de Fernan Gonzalez, comte de Castille et émule du Cid. Mabillon y a vu un acte de fondation : l'ensemble du document ne justifie pas cette appréciation. On peut à peine jalonner le xe siècle par les noms de six abbés. Le xie fut l'âge d'or de notre abbaye. Néanmoins les ruines ne furent pas relevées aussitôt après l'éloignement des Maures

(1) *Histoire de l'abbaye de Silos*, par D. Marius Férotin, bénédictin de Solesmes. — Paris, Ernest Leroux, 1897, gr. in-8° de xj-369 p., 2 plans et 17 planches hors texte.
Recueil des chartes de l'abbaye de Silos, par le même. — Paris, Imprimerie nationale (Ernest Leroux), 1897, gr. in-8° de xxiij-623 p., carte.

(vers 1020). La décadence s'accentua jusqu'à l'apparition de saint Dominique. Sa vie a été écrite, peu après sa mort, par son disciple Grimald. D. Férotin la résume (p. 26-67), en s'aidant de la tradition et surtout des documents contemporains. Ferdinand, roi de Castille et de Léon, le chargea à titre d'abbé de la restauration de Silos, où il arriva le 24 janvier 1041. La bénédiction eut lieu selon le rit de la liturgie mozarabe ou gothique. L'auteur en donne le texte d'après un rituel inédit : c'est l'avant-goût d'une publication intégrale, dont nous accueillons la promesse avec joie. Dominique restaura son monastère tant au spirituel qu'au temporel. La superbe église, dont il confia la construction à des artistes de mérite, subsistait encore en 1750.

Parmi les chartes de ce temps, il en est une, du 1[er] juillet 1047, qui aiderait fort à fixer la date de la naissance du Cid, s'il était sûr qu'on dût le reconnaître dans la souscription de « Ruderico Didaz ». Dominique termina sa féconde administration le 20 décembre 1073 ; la translation de son corps, par l'évêque de Burgos, eut lieu en 1076, probablement le 5 janvier. Cette cérémonie équivalait à la canonisation. L'église principale de l'abbaye changea son vocable de saint Sébastien en celui de saint Dominique. Les pèlerinages à son tombeau commencèrent dès lors et n'ont jamais cessé : on y accourait des provinces les plus éloignées. Une nouvelle translation du corps du saint se fit au siècle dernier, le 19 avril 1733 : son culte fut étendu à toute l'Espagne.

Sous son successeur Fortunio, eut lieu la dédicace de la nouvelle basilique, le 29 septembre 1088. L'église et l'autel majeur furent consacrés par l'archevêque d'Aix, Pierre (Gaufridi) : ce voyage en Espagne d'un prélat provençal est à joindre à la notice que feu le chanoine ALBANÈS lui a consacrée (*Gallia christ. noviss.*, c. 52). Sous le même abbé le Cid Campeador et sa femme Chimène offrirent au monastère la moitié de deux bourgades (12 mai 1076). Sous lui encore se constitua définitivement le bourg de Silos, auquel Alphonse VI accorda un *fuero* ou charte de

libertés; plus tard il devint un des *merindades* ou districts principaux de la Vieille-Castille. C'est à cette époque aussi que remonte l'établissement, autour du monastère, de familles françaises attirées en Castille pour lutter contre les Maures.

L'abbé Jean sollicita pour son abbaye la dépendance immédiate du Saint-Siège, qui lui fut accordée, sur la recommandation de l'archevêque de Tolède (bien éloigné de là), par le pape Gélase II, le 7 novembre 1118, confirmée successivement par Honorius II, Innocent II, Eugène III, Urbain III, Martin IV, Boniface VIII et Clément V. Le même abbé ne reçut pas moins de 15 diplômes du roi Alphonse VII dit l'Empereur, qui vint lui-même, avec toute sa cour, à Silos, le 1er juillet 1135.

Par une ordonnance solennelle de 1158, l'abbé Pierre assigna à chaque office un revenu particulier.

Le fondateur de l'ordre des Frères-Prêcheurs naquit sous l'abbé Pascal, vers 1170, à Caleruega, à quelques lieues de Silos, où la tradition veut qu'il ait été élevé; comme sous-prieur du chapitre d'Osma, il signa une charte de 1201. Un acte de confraternité unit les abbayes de Silos et de San-Millan de la Cogolla, en juillet 1190, et fut renouvelé en 1236. Le roi Alphonse VIII vint à Silos en 1190 et 1209.

La fin du XIIe siècle constitue l'apogée des monastères au double point de vue spirituel et temporel. Avec le temps l'antique discipline se relâchera et les possessions seront l'objet des attaques incessantes des envieux. L'un de ces procès, entre l'abbaye et l'église de San-Pedro de Silos, engagé vers 1210, s'est prolongé jusqu'en 1818, soit pendant plus de six cents ans.

L'abbé le plus célèbre après saint Dominique est Rodrigue Yenenguez, de la famille de Guzman, de 1242 à 1276, année où il résigna pour mourir dans la solitude le 19 sept. 1280. Sa réputation de sainteté (on l'appelle san Rodrigo) ne l'a pas empêché d'être qualifié de batailleur et même de *pleitista* ou amateur de procès. Il était particulièrement lié

avec Alphonse X : ce prince, surnommé *el Sabio* (le Savant), compulsait les manuscrits de Silos et au besoin les empruntait ; il renouvela (1255) les chartes originales du monastère brûlées dans un incendie. La translation du corps de l'abbé Rodrigue, conservé intact, eut lieu en 1560; il est encore à peu près dans le même état.

L'abbé Sanche établit, en 1276, la confraternité entre Silos et le chapitre de Siguenza et renouvela, deux ans après, celle qui l'unissait au chapitre d'Osma : les textes en sont intéressants.

La protection de saint Dominique couvrait les captifs chrétiens en pays maure : dans la seule année 1285, deux cent trois vinrent à Silos témoigner leur reconnaissance. En 1297, Boniface VIII et 36 prélats, la plupart italiens, accordèrent des indulgences aux pèlerins.

Installés près de Silos, les Frères-Mineurs voulurent, à l'instigation des habitants, s'établir dans l'intérieur de la ville. Les Bénédictins s'opposèrent par la force à cette intrusion, mais furent plus tard condamnés à des dommages. L'influence sociale des ordres mendiants allait grandissant, celle des moines diminuait. Après avoir tenté de réformer les Cisterciens, en 1335, Benoît XII publia, l'année suivante, sa célèbre constitution connue sous le nom de Bulle bénédictine; il en confia l'exécution, dans la province de Tolède, à l'abbé de Silos. Un Chapitre général se tint à Saint-Jean-de-Burgos, dépendant de Cluny (1337), puis les 29 abbayes ou prieurés furent visités. D. Férotin a publié le procès-verbal concernant Silos : la communauté se composait de l'abbé et 30 moines, plus une soixantaine de domestiques; le budget accusait un déficit sensible; les détails descendent jusqu'aux tourteaux destinés aux chiens du monastère.

Par un diplôme de 1371, Henri de Transtamare augmenta les ressources de la léproserie de Silos, une des plus importantes de la Castille (un testament de 1295 en fait déjà mention). Un nouvel incendie consuma, en 1384, une partie des bâtiments claustraux et bon nombre de docu-

ments. Quatre ans après, le cardinal Pierre de Luna, légat de Clément VII (1), passa à Silos. Devenu Benoît XIII, il se souvint plus tard, sur son rocher de Peñiscola, de l'hospitalité des moines.

C'est l'époque de la plus grande splendeur de la *hermandad* (confrérie) instituée au monastère de Silos en l'honneur de saint Dominique : en 1439 elle comptait plus de 45.000 associés, répandus dans les divers états de la Péninsule; en tête des *frères* figuraient les rois de Castille, d'Aragon, de Portugal et de Navarre. Pour y être inscrits, les laïcs donnaient une livre de cire ou 30 deniers; puis, chaque année, un réal d'argent, ou sa valeur en blé ou laine. On faisait dire des messes (60.300) pour les membres vivants ou trépassés. On hébergeait les pèlerins pauvres, en route pour Saint-Jacques de Galice, Jérusalem, Saint-Pierre de Rome et autres sanctuaires; on recueillait aussi les orphelins. Papes et évêques accordèrent à la hermandad des indulgences « sans nombre ». Encore très florissante à la fin du XVe siècle, elle diminua d'importance au XVIe et disparut au XVIIe.

Les liens d'amitié qui unissaient l'abbé Jean V à Pedro de Velasco, comte de Haro, le poussèrent à un acte que son couvent ne lui pardonna pas; en échange d'une rente annuelle de 26.000 maravédis, il vendit la seigneurie de la ville de Silos. Les moines en appelèrent à Rome et l'abbé fut déposé. Mais dans l'intervalle le comte, pourvu d'une cédule royale, avait pris possession (1445). La lutte contre les connétables de Castille était inégale : un accord mit fin à ce long procès en 1569. Les possesseurs n'en gardèrent pas moins la conscience chargée d'une injustice; ils ne manquaient pas, au XVIIe siècle, d'enjoindre dans leur testament à leurs héritiers, de donner une compensation aux moines.

Le successeur de l'abbé Jean se fit dispenser par le pape d'obtenir sa confirmation de l'évêque de Burgos ; à sa mort, Pedro d'Arroyuela fut choisi directement par Sixte IV,

(1) A Silos on croyait fermement à la légitimité de son obédience *Summus pontifex verus est Clemens VII.*

puis Francisco Fernandez par Alexandre VI : c'était un premier pas vers la commende. Silos ne tarda pas à subir ce fléau : c'est Jules II qui le lui infligea. Les marchandages qui suivirent donnent une triste idée de la moralité de la curie à cette époque.

Un ancien dominicain, Luis Mendez, autorisé à revêtir le froc bénédictin, devint abbé de Silos par une indélicatesse. Il unit Silos à la congrégation de Valladolid (1512), mais se fit dispenser personnellement des obligations auxquelles il devenait assujéti. Cette congrégation avait été érigée canoniquement en 1489, sur le modèle de celle de Sainte-Justine de Padoue (dite ensuite du Mont-Cassin). D'après ses archives, aujourd'hui à Silos, elle compta en Castille 53 monastères d'hommes ou de femmes; ceux d'Aragon formèrent la congrégation des Claustraux ou de Tarragone.

A partir d'ici l'histoire du monastère, avec ses abbés triennaux, se perd dans celle de sa congrégatian, mais elle était intéressante à continuer, le Cartulaire s'arrêtant à la charte d'union.

Une lettre de Charles-Quint (1550) témoigne de l'ancienneté de la grande fête que les gens de Silos célèbrent le 2 juillet en l'honneur de la Visitation (ou *Santa Isabel*), par une course de taureaux. Son fils voulut rendre le prieuré de San Martin de Madrid indépendant de l'abbaye-mère : tout despote qu'on le dit, il finit par céder.

Le 11 juillet 1608, Philippe III et la reine Marguerite d'Autriche visitèrent nu-pieds la *camara santa* dans laquelle était mort saint Dominique. En 1631, le majorat de la noble famille Valdidia fut dévolu au monastère.

Bien que, par sa position, Silos fût d'un accès difficile, il eut fort à souffrir des guerres de Napoléon. C'est à l'énergie d'un simple moine, Domingo de Silos Moreno, que l'église dut la conservation de son trésor de reliques et de ses autres richesses. Il mourut évêque de Cadix, en 1853, réputé le plus saint prélat de l'Espagne au XIXe siècle. Son successeur, Antonio Calonge, avait été chargé par la junte des Asturies, de la direction générale des approvisionnements militaires et mérité l'éloge d'avoir plus fait pour la

cause de l'indépendance qu'un général victorieux. Le dernier abbé fut Rodrigo Echevarria : les novices l'avaient qualifié d' « asperrimus pater »; il faut avouer que le climat salubre de ces montagnes semble avoir bien fortement trempé plus d'un de ses prédécesseurs. A la suite du décret de 1835 qui abolissait l'état religieux, les moines de Silos, au nombre de 25, plus 2 convers, chantèrent une dernière fois la messe solennelle, le 17 novembre, puis se dispersèrent devant l'arrêt rigoureux qui interdisait aux vieillards et aux infirmes de mourir dans leurs cellules. Les biens du monastère furent attribués à la caisse d'amortissement, les tableaux et les livres au musée-bibliothèque en formation à Burgos; tout le reste fut vendu. Le P. abbé resta seul comme curé dans les vastes et solitaires bâtiments de l'ex-abbaye, jusqu'en 1857 qu'il fut sacré évêque de Ségovie.

D. Férotin a résumé, dans sa 5e partie, les annales des abbayes (Saint-Martin de Madrid, Saint-Dominique, ensuite Saint-Benoît de Séville, Saint-Benoît de Huete), prieurés (Sainte-Marie de Duero, San Frutos, Saint-Romain de Moroso, Sainte-Marie d'Aniago, Saint-Pierre de Guimara, Quintana del Pidio) et simples églises dépendants de Silos. Aucun de ces établissements n'a obtenu de notoriété et je crois inutile d'analyser ce qui trouve son développement dans le Cartulaire.

La 6e partie mériterait de nous arrêter longuement : c'est l'histoire littéraire de Silos. Au XIe siècle, on a déjà rencontré le biographe Grimald. Au commencement du XIIe, un chroniqueur anonyme écrivit le récit des gestes du roi Alphonse VI, avec un résumé de l'histoire de ses prédécesseurs. A la fin du XIIIe, le moine Pero Marin composa un volume des prodiges opérés par saint Dominique (1232-93); ses *Miraculos remanzados*, publiés en 1736 par Vergara, renferment de bien curieuses anecdotes et donnent des détails saisissants sur les souffrances endurées par les chrétiens esclaves des Maures. Au XVIe siècle, Geronimo de Nebreda écrivit une notice sur son monastère; Antonio Perez (ne pas confondre avec le ministre de Philippe II) fut un fécond théologien, auteur de 13 vo-

lumes in-folio et in-4°. Au xviie, Bernardo de Hontiveros fit un livre (inachevé) contre le probabilisme, sous ce titre suggestif : *Lacrymæ militantis Ecclesiæ*, et une traduction du *De amicitia* de Cicéron. Gaspar Ruiz traduisit de son côté le *De beneficiis* de Sénèque (1606), et s'occupa, à partir de 1615, d'une histoire de saint Dominique, dont le manuscrit est encore conservé à Silos. Juan de Castro eut le tort de n'en point assez profiter pour sa biographie imprimée en 1688; il a laissé en outre, manuscrite, une grande histoire de saint Benoît. Sébastien de Vergara publia une nouvelle vie de saint Dominique (1736), qui a l'incomparable mérite de fournir, d'après des manuscrits perdus, les documents primordiaux. Les notes envoyées à Saint-Germain-des-Prés, pour la continuation des *Annales* de Mabillon, semblent de lui (B. N., Esp. 321). Les *Memoriæ Silenses* de Baltazar Dias renferment la chronique du monastère durant un siècle (-1774).

A l'exemple de leurs confrères de Saint-Maur, les bénédictins espagnols entreprirent, sur les instances de l'Académie d'histoire de Madrid, une Diplomatique espagnole. Dominique de Ibarreta en fut chargé en 1770; deux ans après, le plan de l'ouvrage (en 5 gros vol. in-folio) fut approuvé par l'Académie; abandonné de lassitude en 1782, ce travail fut confié par le général de la congrégation à un moine de Montserrat, sans qu'on sache quelle suite lui fut donnée. En 1828, le chapitre général, dans son *Proyecto de plan de estudios monasticos*, reprit la question; la suppression des ordres religieux paralysa bientôt cet effort tardif. Les documents amoncelés par les laborieux religieux ne sont heureusement pas perdus; ils ont été retrouvé à Ségovie, en 1885, et réintégrés peu après à Silos : c'est une mine d'où on tirera, avec le temps, bien des ἀνέκδοτα.

Liciniano Saez, parfaitement inconnu chez nous, fut un travailleur infatigable, de l'école de ceux qui ont rendu légendaire chez les plus ignorants le nom de *bénédictin*. Archiviste de Silos en 1769, il classa la masse des documents confiés à sa garde, et en fit un répertoire détaillé en 5 volumes in-folio. Les Etats de Navarre le chargèrent, en

1786, d'inventorier les archives générales de ce royaume; il est presque incroyable que, dans le cours de trois années, il ait trouvé le temps, non seulement d'en faire un abrégé en 29 volumes in-folio (conservés à Pampelune), mais d'en extraire 8 autres volumes de documents. De 1790 à 1806, il rédigea encore 80 volumes puisés dans les richissimes archives du duc d'Ossuna. Tout cela était son labeur de jour; la nuit, il s'occupait à des travaux personnels, dont trois seulement ont été imprimés, relatifs à la valeur des monnaies sous les règnes de Henri III, Jean II et Henri IV de Castille (1390-1474).

La 7e partie, sous le titre modeste d' « Appendices », renferme plusieurs chapitres forts intéressants. Dans le premier, D. Férotin a dressé, à l'aide de six catalogues échelonnés chronologiquement entre l'année 1067 et 1772, la liste des manuscrits qui ont fait partie de l'*armarium* du monastère de Silos. Leur dispersion récente aux quatre vents des enchères, contraste péniblement avec le soin jaloux des moines à les défendre durant de longs siècles contre toute dilapidation. Renfermés comme des reliques dans la *camara santa*, préservés du pillage pendant les guerres de l'indépendance, ils échappèrent à la dispersion, après la suppression des monastères en 1835. Le P. Echevarria les remit en dépôt, en 1857 (quand il fut élu évêque de Ségovie), à un de ses anciens confrères, alors vicaire de San Martin de Madrid. D. Férotin n'a pas su — n'a peut-être pas voulu dire — comment des mains de ce gardien infidèle les précieux codices passèrent aux enchères publiques, à Madrid d'abord en 1877, puis à Paris l'année suivante. La majeure partie fut adjugée à notre Bibliothèque nationale, les autres au Musée britannique, quelques-uns à des particuliers dont la piste est perdue pour le moment. De rares volumes sont rentrés à la bibliothèque de l'abbaye depuis sa restauration. Comme réunion de manuscrits wisigothiques, cette collection était sans pareille; elle excellait en livres liturgiques de rit mozarabe. On trouvera, sous le nº 17 des *Chartes*, la liste des livres liturgiques donnés en 1067 à saint Dominique; p. 262-4

de l'*Hist.*, le catalogue de 150 volumes que possédait le monastère au XIIIe s., inscrit sur une page des *Etymologies* de saint Isidore; et p. 266-7, la division des offices claustraux faite par l'abbé Pierre en 1158, d'après le ms. du Commentaire de Beatus sur l'Apocalypse. Les manuscrits wisigothiques, décrits par D. Férotin, sont au nombre de 40, compris entre le IXe siècle et le XIIe; le plus ancien daté est de l'an 928. Des 48 manuscrits en écriture « française », le plus ancien est un Sacramentaire d'Aurillac, dont il serait bien utile de publier le texte. A deux reprises, dom Plaine a affirmé que ce codex appartient au Xe siècle; son docte confrère le croit « au plus tôt du XIe ». Viennent ensuite 8 manuscrits perdus et de date incertaine; enfin 7 incunables et livres rares, dont un de valeur incomparable, la Bible Mazarine, 2 volumes revendus 50.000 francs en 1876.

Le 2e chapitre des Appendices renferme cent inscriptions recueillies par l'auteur, la majeure partie dans les cloîtres de Silos, les autres dans les prieurés et églises jadis dépendants de ce monastère. A part une dizaine, toutes étaient inédites; cinq sont romaines, dont une en caractères grecs : les autres s'échelonnent du Xe siècle à la restauration de 1880. La 14e est fausse et D. Férotin en donne des preuves non équivoques; 17 des plus récentes sont en castillan.

Pour finir l'analyse de ce volume, fruit de la meilleure érudition, il suffit d'indiquer l'objet des derniers chapitres : — Liste (probablement incomplète) des églises dédiées à saint Dominique de Silos (51); — Evêques sortis de l'abbaye de Silos (un 5e est ajouté ici à ceux indiqués dans le corps du volume); — Liste des offices (au nombre de 15); — Noms des artistes connus ayant travaillé pour l'abbaye; — Reliques de l'abbaye (69, d'après quatre catalogues); — Plans de l'abbaye de Silos (XIIe siècle restitué, moderne).

Cet article est déjà long; on ne saurait cependant se borner à dire que le *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos* « renferme 236 diplômes royaux, 85 bulles pontificales et 250 titres divers émanés de cardinaux, d'évêques, de grands feudataires de la couronne de Castille ou de simples parti-

culiers ». La presque totalité de ces 572 documents voit ici le jour pour la première fois, pour la majeure partie d'après les pièces originales. Tous ne sont pas publiés intégralement : cet honneur n'est plus accordé sans distinction à partir du XIVe siècle. Dans l'ensemble ce recueil aura une importance considérable pour l'histoire religieuse et politique de l'Espagne au moyen âge. Les circonstances dans lesquelles l'auteur l'a entrepris augmentent encore son mérite. Supposons un instant qu'il ait fait profession à Silos au siècle dernier; pour que son zèle d'érudit n'ait pas à compter avec les caprices d'un archiviste ombrageux et jaloux, supposons encore — ce qui, dans l'espèce, n'a rien d'invraisemblable — que son mérite l'ait élevé à la dignité d'abbé. Les trois à quatre mille pièces du trésor sont parfaitement intactes dans les six grandes armoires encore subsistantes avec leurs soixante tiroirs. Le classement vient d'en être achevé par les PP. Aguilar et Saez (1750-77). La publication du Cartulaire de Silos eût été alors un jeu pour D. Férotin. Mieux favorisée que bien d'autres à cet égard, l'abbaye de Silos a néanmoins essuyé des pertes sensibles. Des 300 chartes envoyées aux archives nationales de Madrid, une trentaine seulement s'est retrouvée. Les Carlistes ayant transformé la salle des archives en dépôt de fusils et de poudre, les soldats fabriquèrent des torches et des balles avec les sceaux de cire et de plomb. D. Férotin suppose que l'abbaye de Silos a possédé, à l'instar de presque tous les monastères, un Cartulaire renfermant la transcription de ses plus anciens titres; comme il n'en reste aucune trace dans les inventaires, il y aurait lieu de croire que ce recueil a été détruit dans quelque incendie : ce n'est qu'une conjecture. Il existe bien un *Becerro* ou cartulaire du XIIIe siècle, mais il ne contient que 43 diplômes royaux, compris entre 1255 et 1283. L'analyse des documents disparus a été rédigée a l'aide de huit inventaires des trois derniers siècles. D. Férotin a, en outre, fructueusement exploré l'*archivio historico nacional* de Madrid, les archives du duc de Frias, celles de Simancas, des cathédrales de Burgos et d'Osma, de l'abbaye de San-

Millan et du couvent des dominicaines de Caleruega. Quant aux imprimés, je n'hésite pas à dire qu'il a découvert et exploité tous ceux qui pouvaient fournir la moindre parcelle à son sujet, qu'il s'agisse de biographie, d'histoire, de paléographie, d'archéologie, de numismatique, etc.

D. Férotin s'excuse de n'avoir pas joint à son avant-propos « une étude sur la propriété en Castille, pendant le moyen âge, sur les rapports entre colons et seigneurs, sur les institutions, les mœurs et les usages d'une contrée encore peu connue.... » La raison qu'il allègue pour s'en dispenser semble valable au premier abord : « Les chartes privées antérieures au XIIIe siècle y sont trop clairsemées pour permettre une étude d'ensemble sur l'état de la société à cette époque » et on ne peut que s'associer aux souhaits qu'il forme de voir l'Académie espagnole d'histoire « publier quelques-uns des nombreux et très importants Cartulaires dont elle a depuis longtemps la garde ». Mais il se passera de longues années avant que cette publication soit une réalité, et personne ne sera jamais à même d'exprimer la substance des chartes de Silos comme l'aurait fait leur habile éditeur. A défaut de cette étude, une autre semblait s'imposer : celle de la paléographie du grand nombre de chartes originales qui ont servi à la constitution de ce recueil. Je me garderai cependant d'adresser de ce chef un reproche à l'auteur, car il a eu soin de décrire les moindres particularités de chaque pièce et il pouvait y avoir inconvénient à grossir le volume. N'est-il pas étrange que ce double travail, le plus important en son genre sur les anciennes abbayes d'Espagne, ait été publié par un religieux français, avec le concours du gouvernement qui, peu d'années auparavant, condamnait les moines de Solesmes à s'expatrier ? D'où qu'il vienne, il est le bienvenu. Je n'ose lui promettre de nombreux lecteurs. De nos jours, on le répète, le journal ou le périodique tue le livre. J'ai pensé qu'il y aurait utilité à faire passer sous les yeux du public de la revue, le tableau en raccourci des annales d'une importante abbaye; l'histoire de toutes se ressemble dans les grandes lignes : les détails seuls varient. Ulysse Chevalier.



BIBLIOGRAPHIE

De l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes, d'après la doctrine de S. Thomas d'Aquin, par le R. P. Barthélemy Froget, des Frères Prêcheurs. — Un vol. gr. in-8 de 306 pages. Paris, Lethielleux, rue Cassette, 10. — Prix : 4 fr.

Que les trois personnes de l'adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, viennent établir leur demeure dans l'âme qui a le bonheur d'être en état de grâce et de posséder la charité, c'est une vérité révélée par Notre-Seigneur et maintes fois rappelée par les Pères et les Docteurs de l'Eglise, lorsqu'ils exposent au peuple chrétien le texte de l'Evangile où elle se trouve consignée. Après l'apôtre S. Paul, les prédicateurs et les écrivains ecclésiastiques répètent à l'envi que les justes sont les temples de l'Esprit-Saint. Et pourtant la plupart des fidèles, y compris ceux qui se croient bien instruits des principaux mystères de notre foi, comme aussi les personnes qui font profession de piété et s'adonnent aux exercices de la vie contemplative, se contentent d'une notion générale et quelque peu confuse sur ce point très intéressant de la doctrine catholique. Combien il serait à désirer que leurs âmes fussent saisies et fortement impressionnées par les lumières plus vives d'un dogme si pieux, si consolant et si glorieux pour l'homme! L'intelligence des dons divins est une source de perfection pratique et de fruits salutaires : la dévotion y trouve son aliment et sa fécondité. A ce titre, il appartient d'abord aux prêtres, dépositaires de la science sacrée et ministres de la parole de vie, d'acquérir la connaissance des vérités surnaturelles, de les étudier à fond et d'en pénétrer les secrets, dans la mesure où Dieu veut qu'ils soient accessibles à nos facultés humaines. C'est donc à eux spécialement que nous recommandons la lecture de l'ouvrage publié

par le R. P. Froget; mais nous estimons que cet exposé magistral d'une des questions les plus attrayantes et aussi les plus délicates de la théologie n'est pas un livre scellé, dont quelques rares privilégiés possèdent le secret de briser les sceaux et de déchiffrer les caractères, et qu'il sera fort avantageusement placé entre les mains des laïques eux-mêmes, l'auteur ayant pris soin de le mettre en bonne et due forme, en clair et élégant langage, à la portée du grand nombre des esprits cultivés.

Cette appréciation n'est pas seulement la nôtre, elle est celle d'excellents juges. La série d'articles, inaugurée il y a deux ans révolus dans la *Revue thomiste*, a rencontré auprès des abonnés mieux qu'un accueil sympathique et des témoignages de banale satisfaction. Plusieurs théologiens ont exprimé le désir de voir ces articles réunis en volume, afin de faciliter la diffusion d'un enseignement qui répond si bien aux vœux du souverain Pontife, et particulièrement à l'invitation pressante que Léon XIII adressait naguère à tous les fidèles (9 mai 1897), dans son admirable encyclique *Divinum illud munus*, sur le Saint-Esprit. L'un d'entre eux ne craignait pas d'ajouter que ce lumineux commentaire des vérités recueillies dans la tradition, et formulées par S. Thomas d'Aquin avec une précision incomparable, méritait à tous égards d'être offert au grand public pour le guider vers les cimes d'une région trop peu explorée et pourtant pleine de charmes : le sujet y est traité, disait-il, avec une richesse de développements, une profondeur et une sûreté de doctrine, une lucidité d'exposition, qui dénotent chez l'auteur un esprit éminent, des études approfondies et l'expérience d'un long professorat.

Comme l'indique le titre du volume, la question principale sur laquelle se concentre l'attention du commentateur de S. Thomas est l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes. En quoi consiste ce bienfait de l'ordre surnaturel, qui élève l'homme à la dignité de temple de l'adorable Trinité ? Comment se distingue-t-il de l'omniprésence divine? Qu'apporte-t-il de spécial à celui qui en est gratifié ? Quels sont enfin les résultats et les effets de cette mission invisible, de ce don suréminent, de cette prise de possession, qui est pour la créature sanctifiée le gage et le prélude de la gloire éternelle? Voilà ce qu'il importe de connaître, et ce que l'auteur se propose d'expliquer dans les neuf chapitres qui divisent le livre. — Dieu est partout, non par une sorte d'expansion infinie de sa substance et à la façon d'un

océan sans rivages, mais par l'action immédiate qu'il exerce au fond même des créatures pour produire et conserver leur être et les mouvoir à leurs opérations. Tel est, selon S. Thomas, le véritable concept de l'immensité divine et de la présence ordinaire et commune de Dieu en tous lieux et en toutes choses, à titre d'agent et par manière de cause efficiente. La présence réelle et substantielle de la Divinité, que l'Eglise désigne sous le nom d'habitation du Saint-Esprit, est spéciale aux âmes justes, et ne comporte pas seulement la production des effets surnaturels et des dons de la grâce, mais elle constitue l'union très intime — quoique purement accidentelle — qui fait posséder à la fois le don et le donateur à un titre nouveau. Au dire du Docteur angélique, c'est comme objet de connaissance et d'amour que la personne divine réside dans les saints de la terre et du ciel. Parvenue chez les élus à son plein épanouissement, par la vision béatifique et l'amour de jouissance qui mettent la créature en contact immédiat avec l'essence divine, cette présence spéciale de Dieu dans l'intelligence et la volonté n'est pas moins réelle ici-bas, bien qu'elle y existe pour ainsi dire à l'état rudimentaire, dans la connaissance expérimentale et savoureuse qui est le fruit d'une parfaite amitié. Si l'Ecriture et les Pères attribuent fréquemment cette habitation par la grâce à la troisième personne de la Trinité, c'est en vertu de la loi d'appropriation et parce que le Saint-Esprit est le don de Dieu, la puissance sanctificatrice, et le lien entre la Trinité et nos âmes; mais il ne faut point entendre par là qu'il s'agit d'une propriété personnelle de l'Esprit-Saint, car elle est vraiment le patrimoine commun de toute la Trinité, de même qu'elle est aussi la dot commune de tous les justes et non pas l'apanage exclusif des saints de la nouvelle alliance. — Après avoir discuté à fond et mis en lumière la magnifique théorie, dont notre analyse sèche et décolorée comme une table des matières ne saurait donner qu'une idée imparfaite, l'auteur complète merveilleusement son œuvre doctrinale dans les trois derniers chapitres, consacrés à étudier les effets de la mission invisible du Saint-Esprit. Quel tableau ravissant que celui des largesses répandues à profusion par l'Hôte divin! Avec le pardon des péchés et la précieuse parure de la grâce sanctifiante, l'homme reçoit la déification de son âme, l'adoption divine, le droit à l'héritage céleste, les vertus infuses, les dons de l'Esprit-Saint, les fruits et les béatitudes. Là surtout, les âmes foncièrement chrétiennes et les commu-

nautés religieuses de vie contemplative trouveront un sujet de lecture et de méditation aussi attrayant qu'utile, bien supérieur à ces livres de spiritualité sans doctrine, qui ne peuvent fournir à la piété une forte et substantielle nourriture.

Oui, répéterons-nous en terminant notre compte rendu bibliographique, cet ouvrage met sous nos yeux une belle page de théologie, un enseignement dogmatique très élevé sur les mystères de la grâce. Nous félicitons le R. P. Froget d'avoir écrit un pareil livre, qui ne peut manquer de captiver l'esprit et le cœur. Il obtiendra, sans nul doute, un légitime succès auprès du clergé : les théologiens accomplis admireront la profondeur et la limpidité de sa doctrine; les studieux élèves du sanctuaire goûteront ses enseignements et y puiseront de nouveaux stimulants à s'attacher aux principes, aux théories et à la méthode de S. Thomas; les prédicateurs et les directeurs spirituels y trouveront des indications précieuses et de splendides aperçus pour servir à l'instruction des fidèles et au progrès de la vie intérieure. Fr. Marie-Joseph Belon, O. P.

Libellus fidei, *exhibens decreta dogmatica et alia documenta ad Tractatum de fide pertinentia*, quae in auditorum commodum edidit Bernardus Gaudeau, S. J. — Un vol. de xvi-372 pages. — Paris, 1898 ; Lethielleux, rue Cassette, 10. — Prix : 4 fr.

Ce petit livre est un excellent instrument de travail. Entre les mains de ceux qui veulent étudier le traité de la foi et les questions capitales actuellement agitées à ce sujet, il est apte à rendre les meilleurs services. Les décisions dogmatiques et les autres documents conciliaires ou quasi-conciliaires sont en effet des sources très pures où le théologien puisera la notion véritable de la foi telle que l'Eglise l'entend et l'a toujours entendue, telle aussi qu'elle se dégage à travers les erreurs anciennes et contemporaines. Là pareillement se trouve jalonnée la route que doit suivre le penseur lorsqu'il cherche à résoudre les problèmes qui concernent la *psychologie de la foi*, — c'est le mot de l'auteur, dans son intéressante et très importante préface. Nous ne pouvons énumérer ici tous les documents contenus dans ce recueil : s'ils sont relativement peu nombreux du ve au xviiie siècle (ils occupent cependant une centaine de pages), ils se multiplient au xixe siècle, remplissant environ les deux tiers du volume et forment le tableau complet des erreurs modernes. La constitution du

Concile du Vatican sur la foi, commentée par le texte même des Actes, avec les *schemata* préparatoires, les amendements, etc., y tient à bon droit une large place : à elle seule, c'est le meilleur des traités *de Fide*. — Nous remercions le savant professeur de dogme à l'Université catholique de Paris d'avoir entrepris ce travail et réuni comme dans un manuel destiné à devenir classique les textes qui profiteront certainement à ses auditeurs et à bien d'autres encore dans leurs études de théologie positive.

Fr. M[ie]-Jos. BELON.

Cours de théologie catholique, t IV. *Morale surnaturelle spéciale, Vertus théologales*, par M. le chanoine Jules DIDIOT. Lille. A. Taffin, Lefort, 1897.

Un « événement théologique » : c'est ainsi que l'éminent recteur des Facultés catholiques de Lille, dans une séance solennelle, caractérisait naguère l'apparition du premier volume du *Cours de théologie catholique* de M. le chanoine Jules Didiot. L'auteur est véritablement infatigable : voici qu'après quelques années c'est le tome quatrième que nous avons à présenter à nos lecteurs, en attendant le cinquième sous peu de jours. Dans une magistrale préface, l'écrivain s'exprime ainsi :

« En publiant ce traité des vertus théologales, l'auteur se rappelle un des plus sublimes épisodes du « poème sacré auquel « le ciel et la terre mirent la main ». Dante comparaît successivement devant l'apôtre saint Pierre pour être interrogé sur la *foi*, devant l'apôtre saint Jacques pour être examiné sur l'*espérance*, devant saint Jean pour répondre sur la *charité*. Béatrice, aimable et admirable personnification de la théologie catholique, éclaire de son regard et encourage de sa parole le poète théologien. La triple épreuve, couronnée d'une triple victoire, mérite les applaudissements, les bénédictions, les actions de grâces des trois « comtes » et « barons » de la « haute cour « sainte », Le triomphe de Dante est celui de Béatrice. Les vertus théologales du temps sont glorifiées par les béatitudes de l'éternité.

« Il me semble que ce livre, si modeste qu'il soit, est lui aussi une réponse aux interrogations des trois grands apôtres et amis du Christ, chargés de faire rendre compte, à tous les théologiens catholiques, de la façon dont ils croient, dont ils espèrent, dont ils aiment. L'infaillible et secourable Béatrice, à laquelle je demande la science et les paroles qui me sont nécessaires, est

la sainte Eglise elle-même, l'Eglise romaine, qui m'instruisit maternellement autrefois et qui sera mon guide jusqu'à la fin. C'est d'elle principalement que je m'efforce de comprendre et de reproduire fidèlement les leçons. Je n'ai aucun préjugé à maintenir contre elle, aucun système à défendre en présence de ses enseignements et de ses directions. »

On sait quelle est la division de l'œuvre théologique de M. le chanoine Didiot. Elle est calquée sur celle qui est généralement adoptée en philosophie.

Dans ses deux premiers volumes il a traité de la *logique subjective et objective :* ce sont les fondements de la foi et de la vraie religion.

Dans le troisième, il parle de la *morale surnaturelle fondamentale*, c'est-à-dire des actes humains, de la conscience, des lois, des péchés. Ce traité détermine le sujet où elle doit résider et l'objet à moraliser : puis il expose la théorie générale des commandements, et enfin il décrit et analyse le défaut transitoire ou permanent de moralité, le péché ou le vice.

Le quatrième volume qui vient de s'achever est le premier de ceux qui traiteront de la *morale spéciale*, *particulière et appliquée*, des devoirs de conscience et de religion, de justice et de charité communs à tous les hommes, et en particulier des *vertus théologales* que saint Paul a groupées dans son Epître aux Corinthiens (I C. XII, 13). Plus tard viendra le tour des *vertus cardinales*, puis des sacrements.

Enfin paraîtront les volumes de la *Métaphysique surnaturelle.* On voit se dérouler déjà les principales parties du plan de M. le professeur Didiot. C'est le cours qu'il a donné en latin à ses élèves de Lille et qu'il expose en français à un public moins restreint mais non moins sympathique. Analysons sommairement son quatrième volume, si important au double point de vue *apologétique* et *pratique*.

Après quelques pages sur les vertus en général et une introduction sur les vertus théologales, M. Didiot aborde chaque vertu en particulier. Il traite d'abord de la foi naturelle, et cette méthode qu'il applique aux deux autres vertus théologales permet de faire de très utiles distinctions et de jeter sur l'ordre supérieur de la grâce des clartés inattendues. Partout, en effet, chez M. Didiot, la grâce se superpose à la nature, elle vient la perfectionner et la couronner. C'est la psychologie de l'acte de foi, de sa liberté, de l'étendue d'assentiment qu'il requiert que

nous trouvons analysées avec une ampleur et une limpidité remarquables.

Or, qui ne voit quelle importance toute cette exposition renferme pour l'apologétique sacrée? La polémique religieuse a bien changé depuis le commencement du siècle : ce sont les fondements mêmes de toute certitude humaine qui sont aujourd'hui en péril. Un kantiste, qui parfois se croit encore chrétien, ne peut faire un acte de foi sans déroger à tous les principes philosophiques qu'il s'efforce d'établir. Le rationaliste et l'infidèle exagèrent comme à plaisir les difficultés de la foi pour se dispenser de croire.

Contre eux tous, M. Didiot prouve que la foi est un *acte intellectuel de premier ordre*, nécessaire et légitime par-dessus tout, mais qui réclame, pour être surnaturel, le secours que Dieu accorde toujours à l'hnmble prière.

Que d'âmes inquiètes et troublées dans leur croyance pourraient être rassurées et éclairées si ces pages lumineuses leur étaient connues! Que de théologiens y trouveront, pour l'étude de la sainte Ecriture, des clartés simples et vives qu'ils rencontreront rarement ailleurs au même degré!

Le théologien doit aussi méditer profondément la forme et le rôle surnaturels de l'espérance. L'auteur faitd'abord de la *psychologie*, non pas à la manière d'un simple philosophe, mais en vue des *théorèmes* de théologie surnaturelle qui viendront après et qui seront par avance éclairés et prouvés en bien des points par cette rapide introduction.

Que nous sommes loin de Chateaubriand lorsqu'il s'écrie : « Qu'elle est belle cette religion qui fait de l'espérance (purement humaine) une vertu! » M. Didiot montre au contraire que les désirs naturels de béatitude ne constituent jamais, pour l'homme, un commencement quelconque de vocation surnaturelle. Le désir n'est pas l'espoir.

Ainsi tombent bien des théories spiritualistes anciennes et modernes qui vont de Socrate à Jules Simon. Sur un autre terrain, l'auteur maintient la vraie doctrine mystique contre les théories impies et immorales de Molinos et de Beccadelli, contre les subtilités à outrance de Fénelon, et contre les opinions baianistes ou semi-calvinistes du pseudo-synode de Pistoie.

Les 41 *théorèmes* du docte professeur sur la charité ne sont pas moins lucides et pas moins décisifs contre plusieurs opinions singulières du XVIIe et du XVIIIe siècle, contre les erreurs

plus anciennes des scostistes et de Pierre Lombard et contre certaines exagérations de l'école janséniste ou baianiste.

Comme pour les vertus de foi et d'espérance, M. Didiot étudie la béatitude qui répond à la charité et examine son fruit et sa récompense.

Au point de vue *pratique*, l'auteur indique d'abord l'obligation de manisfester sa foi et la fait découler du droit divin naturel et surnaturel ; puis il étudie les péchés destructifs de la vertu de foi. Rien malheurensement n'est plus actuel.

M. Didiot agit de même pour l'espérance et indique les deux écueils du désespoir et de la présomption.

Quant à la charité, outre la nécessité d'en faire des actes, le professeur expose encore la théorie catholique de l'aumône, et donne des conseils très pratiques sur le scandale et sur les coopérations mauvaises.

Même quand M. Didiot explique des théories morales communes à tous les théologiens, il excelle à donner à ses pages tout le piquant du meilleur esprit français. Le professeur montre qu'il a étudié tout à la fois saint Thomas et Pascal et que, dans la morale comme dans la littérature, rien ne lui est étranger.

Nous sommes sûr que ce volume si digne de ses aînés, aura le même succès qu'eux, auprès des esprits sérieux et studieux qui veulent approfondir la théologie et les sciences subordonnées.

Dr L. SALEMBIER,
professeur à l'Université catholique de Lille.

Exposé de la doctrine catholique, par P. GIRODON, prêtre. Avec une introduction par Mgr d'Hulst. 1898. Nouvelle édition. 1 vol. in-8 de XVI-483 pp. Paris, Plon et Nourrit.

Le principe d'où M. Girodon est parti pour composer son livre nous paraît fort juste. Il estime que les réfutations et les controverses font peu pour la conversion des incrédules et des indifférents, et qu'elles profitent plutôt, en fin de compte, aux vrais croyants. « La vraie manière de gagner les intelligences et les cœurs, nous dit-il, c'est de montrer la vérité, de l'exposer simplement, telle qu'elle est. L'homme, en dépit de tout, est fait pour elle, il la sent, il la reconnaît ; en sorte que, par son divin attrait, elle persuadera les esprits de bonne foi, et elle imposera du moins le respect à ceux qui ont la malheureuse résolution de la rejeter. » Et encore : « Notre grand ennemi

n'est pas la passion, ni la haine, c'est l'ignorance des vérités religieuses ; il est impossible de se mêler aux hommes sans le constater. Exposez la doctrine catholique, présentez-la sans provocation comme sans faiblesse ; elle agira par sa seule force et trouvera le chemin des esprits et des cœurs. »

Rien de plus juste que ces réflexions. Mais encore pourquoi l'insuccès de certains ouvrages que nous connaissons bien, et qui étaient précisément destinés à l'exposition de la foi catholique ? A notre avis, c'est que ces ouvrages n'avaient pas été suffisamment élaborés : « Nul bien sans peine », dirons-nous avec le vieux proverbe. Ecrire un livre pour donner libre cours à sa verve, et croire que l'on s'est rendu utile à l'Église, c'est une erreur trop grossière pour qu'un catholique doive s'y laisser prendre. Pour exposer la vérité comme il convient, il faut en avoir bien examiné toutes les faces, et avoir approfondi toutes les questions qu'elle soulève. Il est non moins nécessaire de songer aux préoccupations de nos contemporains, et d'essayer d'y répondre, sans jamais sacrifier les droits de la vérité. Les controverses sur la grâce soulevées par les calvinistes et les jansénistes laissent parfaitement froids les hommes de notre temps : il en est de même de certaines théories, chères au commencement de ce siècle, et qui trouveraient peu d'adeptes aujourd'hui.

M. Girodon est un prêtre zélé, qui a songé à tout cela en composant son ouvrage. Désireux de promouvoir la gloire de Dieu et le triomphe de l'Église, il s'est donné la peine de faire un livre : c'est une étude longuement mûrie, patiemment élaborée, et écrite avec talent. Nous l'avons lue avec plaisir, bien souvent avec profit, toujours avec un sentiment de reconnaissance envers l'auteur. Est-ce à dire que nous l'ayons trouvée parfaite ? Hélas! non. Pour certaines questions, la théologie de M. Girodon nous a paru insuffisante ; pour quelques points pratiques, nos solutions ne seraient pas les siennes ; enfin il nous semble, que, par endroits, sa manière de présenter les choses pourrait induire en erreur les esprits ignorants ou superficiels. Un seul exemple suffira pour faire comprendre notre pensée. L'auteur nous dit (p. 466) : « La prière du matin et du soir est de conseil, non de précepte strict », et rien de plus. Si les fidèles prenaient cette parole à la lettre, ou aboutirions-nous ? J'ai repris mon vieux Gury, pour être bien sûr de ne pas me tromper, et j'y ai trouvé des distinctions qui ne concordent pas avec une affirmation aussi absolue. Ce qui nous semble vrai, c'est que la pratique de cette

prière, telle que nous la trouvons chez certains chrétiens, est insuffisante pour leur obtenir les grâces nécessaires à une vie vraiment chrétienne. Il faudrait donc remanier ou supprimer ce passage, ainsi que d'autres du même genre.

Malgré nos réserves, il reste que ce livre est une œuvre sérieuse, propre à ramener des esprits de bonne foi, et qui fait honneur à son auteur. Nous la recommandons particulièrement à ceux de nos confrères du clergé qui veulent s'initier à l'art de traiter les questions religieuses de manière à se rendre utiles au grand public d'aujourd'hui. A. LEPITRE.

I. **La Sacrée Congrégation du Concile,** *son histoire, sa procédure. son autorité*, par l'abbé R. PARAYRE, docteur en droit canonique, membre du *Studio* du Concile. Un vol. in-8° de 420 pages. Paris, Lethielleux.

II. **L'Index. Commentaire de la Constitution apostolique « Officiorum »**, par M. l'abbé G. PÉRIES, ancien professeur de droit canonique à la Faculté de théologie de Washington, avec une préface de M. le chanoine Pillet, professeur de droit canonique et doyen de la Faculté de théologie de Lille. Un vol. in-12 de 260 p. Paris, Roger et Chernoviz. 1898. Prix : 2 fr. 50.

III. **Manuel des indulgences**, d'après l'ouvrage du R. P. BÉRINGER : *Les Indulgences, leur nature et leur usage*, par le R. P. HILGERS S. J. Traduction par l'abbé MAZOYER, du clergé de Paris. Seule édition française autorisée, approuvée par la Sacrée Congrégation des Indulgences. Un volume in-18 de 700 pages. Paris, Lethielleux. 1898. Prix : 3 fr. 50.

I. En France, nous connaissons encore trop peu les congrégations romaines, ces organes admirables de la vie administratives de l'Eglise. M. Parayre a donc eu une pensée excellente en nous parlant de l'une des principales, la Congrégation du Concile. Il nous a donné une monographie sérieusement documentée, intéressante et vraiment vivante. Un long séjour à Rome, comme membre du *Studio*, lui a permis d'étudier cette congrégation, non seulement dans les documents, mais encore dans son fonctionnement de chaque jour. Il parle donc de ce qu'il connaît, de ce qu'il aime. C'est une étude vécue, un beau souvenir d'un séjour à Rome. C'est un livre à la fois doctrinal et pratique qui arrive bien à son heure, au moment où les recours à Rome se multiplient, et où les consultations deviennent de plus en plus fréquentes. M. Parayre aurait une inspiration

heureuse s'il nous présentait ainsi successivement les principales congrégations romaines.

L'auteur estime à sa juste valeur la méthode historique et il l'applique avec bonheur à son sujet. Il nous donne d'abord un index bibliographique très riche, où nous trouvons l'énumération des sources: ouvrages généraux de droit canonique, ouvrages spéciaux sur la matière, manuscrits renfermés dans les incomparables bibliothèques romaines où ces trésors se sont accumulés pendant des siècles, et sont conservés avec un soin jaloux par les plus nobles familles, qui les considèrent justement comme un héritage sacré et inaliénable.

M. Parayre divise son livre en trois parties : histoire, procédure, autorité. C'est une bonne division pratique, bien qu'on puisse lui faire quelque difficulté théorique.

La première partie va des origines, c'est-à-dire du concile de Trente jusqu'à nos jours. Nous y voyons, en détail et à leurs dates, les différentes modifications introduites dans le cours des siècles.

La deuxième partie nous fait connaître la procédure générale ou spéciale, en usage à la Sacrée Congrégation du Concile: causes *de congresso*, causes *de congregatione*, causes *per sommaria precum ;* causes *in folio ex officio*, causes *in folio servato juris ordine*, enfin procédure particulière aux causes matrimoniales.

Dans la troisième partie, l'auteur a réuni tout ce qui se rapporte à la juridiction de la Sacrée Congrégation du Concile, et à la valeur de ses réponses et décrets dans les différents cas d'interprétation compréhensive ou extensive, et aussi l'autorité de ses sentences judiciaires.

L'ouvrage de M. Parayre a été officiellement apprécié par la Faculté de théologie de Lyon, à laquelle il a été présenté comme thèse de doctorat en droit canonique. La Faculté a été heureuse de féliciter son ancien élève et de lui décerner le titre de docteur agrégé. Son ouvrage a été déclaré remarquable pour le sérieux des études, pour l'exactitude et l'ampleur des renseignements, pour la clarté et la précision du style. Quelques critiques de détail n'enlèvent rien à la valeur de l'œuvre.

II. Le travail si actuel de M. Péries est de nature à convaincre les plus prévenus que le droit canonique n'est pas une science morte ni une branche de l'archéologie, mais une science vivante qui a pour objet principal d'étudier la législation ecclé-

siastique en vigueur et spécialement les décisions les plus récentes.

M. Péries a fait une œuvre utile et opportune en publiant un commentaire de la nouvelle constitution sur l'Index. Il y était préparé par ses précédentes études, et ce nouvel ouvrage prendra rang honorablement à côté du *Code de procédure canonique dans les causes matrimoniales*.

Le livre s'ouvre par une bibliographie précieuse qui indique les sources nombreuses et autorisées où a puisé l'auteur.

Le commentaire suit pas à pas, pour l'expliquer, le texte même de la constitution pontificale. La première partie fait l'historique de l'Index, depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à nos jours. Le second traite d'abord de l'interdiction des livres, puis de la censure. L'auteur indique soigneusement les modifications apportées à l'ancienne discipline par Léon XIII. Il complète très heureusement ces notions par un exposé de la composition et du fonctionnement de la Sacrée Congrégation de l'Index. Ces choses ont besoin d'être plus connues en France. M. Péries présente aussi ses vues personnelles sur la composition des commissions diocésaines de censure et de revision des livres. C'est une imitation de la congrégation de l'Index, excellente sans doute, mais qui paraît bien compliquée pour un diocèse ordinaire, où il y a annuellement peu de publications. Il en est autrement pour les grandes villes, Paris, par exemple, où se trouvent un grand nombre d'éditeurs catholiques.

La conclusion établit la valeur universellement obligatoire de la nouvelle législation. Enfin, un appendice nous donne plusieurs pièces intéressantes.

On trouvera dans cet ouvrage, avec une doctrine sûre, la précision, la netteté, la mesure et le sens pratique qui doivent distinguer les études canoniques.

III. Tout le monde connaît le grand ouvrage du P. Béringer, qui a eu un si légitime succès en Espagne et en France.

Le R. P. Hilgers a voulu le mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs en en publiant un abrégé pratique. C'est à la fois un catéchisme doctrinal sur les indulgences, leur nature, leurs conditions, leurs effets, et aussi un recueil de prières et de bonnes œuvres indulgenciées. L'auteur a laissé de côté certains documents plus spéciaux à l'Allemagne, et en a introduit d'autres ayant rapport à des œuvres et à des dévotions plus connues en France.

Le traducteur dit encore : « Ajoutons que, dans le choix des matières, on a eu l'intention d'être utile aux séminaristes, aux collégiens, aux nombreuses congrégations religieuses, aux laïques instruits. Les prêtres eux-mêmes tireront profit de ce livre pour leur dévotion personnelle ».

L'ouvrage enfin a été approuvé par la Sacrée Congrégation des Indulgences ; il sera donc un guide sûr, autorisé et au courant des plus récentes décisions et concessions. C. CHAMBOST.

Entretiens eucharistiques et discours de premières messes, par le P. Jean VAUDON, missionnaire du Sacré-Cœur ; Paris, Retaux, 1898, in-18, 297 p.

Ne voilà-t-il pas un titre plein d'attrait ?

L'Eucharistie a inspiré beaucoup et de fort belles pages, mais le thème est de ceux qui ne s'épuisent pas, et inépuisable est l'avidité des âmes pieuses à lire ce qui fait mieux connaître et mieux aimer le très saint Sacrement.

Quant aux discours de premières messes, la littérature eucharistique n'en compte jusqu'ici qu'un petit nombre. Le P. Vaudon nous en offre six, qui forment une sorte de traité, court et substantiel, du sacerdoce. Les prêtres et les séminaristes y trouveront quelques-unes des choses dont il leur est le plus utile de se pénétrer. Pour les fidèles, l'avantage ne sera guère moindre, si l'on songe combien il leur importe d'avoir une notion exacte du sacerdoce et de leurs devoirs envers lui. Il semble, à certains indices, que la diffusion de l'esprit sacerdotal dans les rangs du peuple chrétien s'annonce comme un des traits de la dévotion catholique au siècle qui va venir. La *Vie de Xavérine de Maistre*, celle de *la Mère Marie de Jésus*, fondatrice des filles du Sacré-Cœur, la thèse de M. l'abbé Lepin sur *l'Idée du sacrifice dans la religion chrétienne*, d'autres livres encore abondent, à ce point de vue, en indications et en promesses. Le nouveau volume du P. Vaudon ne peut que contribuer à ce résultat désirable.

Les « paroles vivantes et fécondantes » emplissent les *Entretiens et discours*, et — ce qui ne gâte rien — ces pages seront lues « avec autant de charme littéraire que de surnaturel profit ».

Félix VERNET.

Correspondance secrète de l'abbé de Salamon, chargé des affaires du Saint-Siège pendant la Révolution avec le cardinal de Zelada (1791-1792), publiée par le Vicomte de Richemont. Paris, E. Plon et Nourrit, 1 vol. in-8°, 1898.

Il y a quelques années, M. l'abbé Bridier publiait sous le nom de l'abbé de Salamon auquel il donnait le titre d'internonce du Saint-Siège à Paris, des *Mémoires* qui révélaient l'existence de rapports officieux entre la cour romaine et celle de France pendant les premières années de la Révolution après le départ du nonce et la suppression des relations diplomatiques officielles entre les deux cours. Malgré ou plutôt à cause de l'aisance, du ton de bonne humeur et de la liberté d'esprit de l'auteur de ces *Mémoires*, la critique éprouva quelques doutes sur leur authenticité qu'appuyait mal l'origine inconnue du texte manuscrit. Certains historiens se prirent à suspecter le caractère et la sincérité de ce représentant ignoré de Pie VI en France et, bien que les principaux détails fournis par lui s'accordassent avec les faits contemporains, quelques-uns l'accusèrent de s'être attribué une mission qu'il n'avait pas reçue en réalité.

Le doute n'est plus aujourd'hui permis, encore moins le soupçon d'imposture. M. le vicomte de Richemont, déjà honorablement connu par des travaux historiques sur cette période de notre histoire diplomatique et religieuse, a eu la bonne fortune de découvrir aux archives du Vatican une liasse de lettres échangées entre l'abbé de Salamon et le cardinal secrétaire d'Etat à Rome en 1791-1792. Cette correspondance sans lacunes s'est poursuivie jusqu'à l'arrestation du représentant occulte du Saint-Siège à Paris à la fin d'août 1792. Elle est originale et d'une authenticité indiscutable. Elle confirme entièrement le récit des *Mémoires* et notamment la possession légitime du titre de chargé d'affaires que s'attribuait l'abbé de Salamon.

On sera sans doute bien aise d'apprendre que cet abbé, né à Carpentras en 1759, a été successivement doyen du Chapitre de Saint-Pierre d'Avignon et conseiller-clerc au Parlement de Paris de 1785 à 1790. Des relations établies dès 1786 entre lui et le cardinal de Zelada appelèrent sur son intelligence et son dévouement l'attention du Pape qui, en 1791, le chargea de le tenir au courant des événements français à partir du jour où la nonciature de Paris perdit son titulaire, Mgr Dugnani, non rappelé de son poste officiellement, mais absent de fait. L'abbé

de Salamon dut tenir secrète sa commission d'informateur, connue de quelques personnes à peine, et, dans ce but, ne prit aucun titre hiérarchique. Mais il la remplit avec une assiduité et un zèle auxquels la cour de Rome ne cessa de rendre hommage et qui lui firent le plus grand honneur. Il y joignit une habileté peu commune, pleine de ressources, qui lui fournit les moyens d'entretenir en sécurité sa correspondance et d'obliger de nombreux prêtres réfractaires au serment exigé à la Constitution civile du clergé, et, partant, désireux de rester en union avec l'autorité pontificale. Ses dépêches, qui forment un véritable journal politique, révèlent un esprit avisé, fertile en expédients, et surtout inaccessible aux illusions comme aux compromissions du jour.

Est-ce à dire que son culte pour le passé, son intransigeance dans le présent n'aient point parfois altéré sa clairvoyance naturelle et ne lui aient pas inspiré un peu trop de dédain pour des personnes ou des voies qui tendaient sous d'autres formes au même but que lui? La chose n'est pas impossible ; mais il est difficile de lui en faire un grief aujourd'hui quand on embrasse l'ensemble des événements et que l'on se convainc qu'à partir d'une certaine date rien n'était capable d'endiguer le torrent révolutionnaire. Les lettres du cardinal secrétaire d'Etat, plus brèves, moins anecdotiques et moins intéressantes, trahissent un esprit plus mesuré, plus conciliant, mais aussi d'une prudence qui contraste avec l'ardeur de son correspondant parisien. Peut-être celui-ci le souhaitait-il *in petto* plus énergique et plus vigoureux. Toute question de tempérament à part, il est néanmoins certain que la confiance subsista toujours entre eux et que le souverain Pontife ne ménagea ni les encouragements ni les témoignages d'affection à son ancien sujet, car on se le rappelle, Salamon était originaire du Comtat-Venaissin. Il le prouve suffisamment par sa verve méridionale, peut-être aussi par la perspicacité avec laquelle il juge le futur cardinal Maury.

Remercions M. le vicomte de Richemont d'avoir mis au joru cette curieuse correspondance. Elle sera fort utile aux historiens de cette époque, surtout à ceux qui entreprendront d'éclairer la période encore obscure des relations de l'Eglise et de l'Etat à la suite de 1789.

Henri Beaune.

L'Epopée homérique expliquée par les monuments, par W. Helbig, traduction française de M. Fl. Trawinski, lauréat de l'Institut, in-8, p. xv-600. Paris, Firmin-Didot.

L'Epopée homérique est comme une véritable encyclopédie de la vie grecque, au neuvième et au huitième siècle avant l'ère chrétienne. Comme le dit fort bien M. Croiset, Homère sait à peu près tout ce qu'on peut savoir de son temps, et il le sait bien ; les détails, même techniques, lui sont familiers ; il a une idée précise de chaque métier : labour, chasse, pêche, fabrication des armes, tissage des étoffes, construction, stratégie et technique, médecine, rien des choses contemporaines ne lui est inconnu. C'est là l'idée dont s'est inspiré M. Helbig et le point de départ de son livre. C'est là ce qui en détermine la haute portée, et l'utilité incontestable.

Mais une œuvre de ce genre exigeait avec des connaissances variées et profondes, un goût exquis, une rare circonspection. Les monuments abondent qui ont la prétention de commenter l'œuvre homérique. A partir du septième siècle avant Jésus-Christ la plupart des scènes de l'Iliade et de l'Odyssée figurent sur les bas-reliefs des temples, sur les sépultures de grands hommes, ou bien servent de sujets de décoration aux artistes grecs dans les vases et les lécythes. Mais ces artistes ne s'occupent en aucune façon de l'exactitude historique. Ce ne sont pas les héros grecs du temps d'Homère, mais les guerriers de leur siècle et de leur pays qu'ils représentent.

Nous sommes mieux renseignés depuis que les fouilles de M. Schlieman à Hissarlik et à Mycènes nous ont révélé une civilisation qui nous était complètement inconnue. Un monde nouveau est sorti des ténèbres de l'oubli. Toutefois cette civilisation diffère par bien des côtés de la civilisation homérique. Il est prouvé que l'invasion dorienne a arrêté l'essor de cette culture brillante, que même le génie grec a dû subir une sorte d'éclipse. Les Achéens tels que nous les font connaître les fouilles de Mycènes, ne ressemblent en rien pour le costume aux Ioniens contemporains d'Homère. Nous ne trouvons dans ces précieux débris aucune des pièces d'armure des héros de l'Iliade, ni même une représentation exacte du costume des femmes.

Sans négliger cette source d'informations, M. Helbig a dû s'adresser aux monuments d'une époque immédiatement postérieure à l'épopée. Et c'est par là que sa critique acquiert un degré de précision tout à fait remarquable. Ces monuments se

trouvent un peu partout, en Grèce, en Italie, dans l'Orient. Les produits de l'industrie phénicienne sont mentionnés dans une foule de passages de l'Iliade et de l'Odyssée. Le commerce a porté dans les diverses parties du monde connu les œuvres de l'art telles que nous les connaissons par Homère.

Les six premiers chapitres ont pour but d'étudier les sources, les données de l'Epopée, l'industrie d'art phénicienne, l'art archaïque de la Grèce et de l'Italie, l'industrie du Nord, les principaux groupes trouvés dans l'Est, les principales fouilles de l'Ouest. Ensuite l'auteur nous conduit à l'époque homérique, et nous montre la vie des Grecs sous ses multiples aspects : l'architecture et le mobilier, le costume, les parures, les armes, les ustensiles, etc. Des figures au nombre de 198 nous aident merveilleusement à suivre les descriptions minutieuses que réclament ces sortes de matières.

Inutile d'insister sur l'importance d'un pareil ouvrage. Il est à peu près indispensable pour l'intelligence du poète grec. Il n'est pas de récits ou de descriptions qui n'offrent de nombreuses particularités de la vie antique. Grâce aux notions précises fournies par M. Helbig et aux nombreuses figures qui placent les objets sous nos yeux, la lumière se fera dans l'esprit du lecteur, il n'y aura rien d'obscur ni rien de vague. Il éprouvera en outre un charme indéfinissable à vivre dans l'intimité de ce vieux monde qui lui apparaîtra sous son véritable jour, et le poète qui lui procurera de telles jouissances lui sourira toujours d'une fraîche et agréable nouveauté, comme disait Henri IV des parallèles de Plutarque.

Ph. GONNET.

La Bibliothèque du grand séminaire de Nancy,
par J.-M.-A. VACANT. Nancy, Berger-Levrault, 1897. In-8°, 111 pages.

Si les bibliothèques publiques offrent à la littérature et à l'érudition une mine importante et très exploitée, il existe tout près d'elles d'autres dépôts littéraires qui ne sont pas de moindre ressource : je veux parler des bibliothèques de couvents et surtout de séminaires. Ces dépôts littéraires ont été généralement formés en des temps relativement anciens; ceux des séminaires ont même échappé parfois à la saisie révolutionnaire ; en outre, administrés par des directeurs éclairés et entretenus par des legs nombreux, ils présentent souvent une certaine importance.

Ces considérations montrent l'intérêt de la brochure de

M. l'abbé Vacant. Il n'a pas cru devoir cacher sous le boisseau les richesses de la bibliothèque dont il a la garde, parce qu'il sait bien que plus un manuscrit est connu plus il est en sûreté, comme pouvant être réclamé partout et toujours. Il a donc dressé le catalogue des manuscrits et a fait précéder cet inventaire de l'histoire de la biblothèque.

La fondation du séminaire remonte à 1780; lorsqu'il fut fermé en 1794, il ne possédait que 1823 volumes : c'était bien peu. Toutefois, au sortir de la Révolution, après qu'on eut rendu 780 volumes à l'établissement, celui-ci eut comme directeur un prêtre d'une haute science, et qui, de plus, était un parfait bibliophile. M. Michel réunit en quelques années plusieurs milliers d'ouvrages manuscrits et imprimés qui forment encore le fonds principal de la bibliothèque actuelle. Des dons nombreux, des bibliothécaires intelligents, Rohrbacher par exemple, enrichirent ce noyau, et aujourd'hui le dépôt compte 235 manuscrits et 48000 volumes.

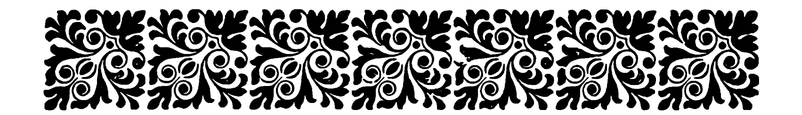
Je ne puis décrire, à la suite de M. Vacant, les manuscrits du séminaire de Nancy; il en est de fort précieux au point de vue de l'antiquité comme au point de vue du contenu ; il s'y trouve également bon nombre d'incunables. C'est dire qu'on ne saurait trop remercier l'auteur d'avoir donné cet utile catalogue. On ne saurait non plus trop souhaiter que les bibliothécaires des séminaires et des maisons religieuses importantes fassent connaître les richesses de leurs dépôts et cela pour la sûreté d'abord de leurs manuscrits et ensuite comme un heureux appoint aux lettres et aux sciences (1).

J.-B. MARTIN.

(1) Je me permets de renvoyer, sur ce point, le lecteur à mon *Inventaire méthodique de manuscrits conservés dans des bibliothèques privées de la région lyonnaise*. Ce travail, qui d'ailleurs va être continué, m'a permis de constater souvent, dans des séminaires ou des couvents, la disparition — soit occasionnelle, soit voulue — et par conséquent la perte de manuscrits qu'on ne pouvait ensuite ni retrouver ni même réclamer, faute de produire une pièce officielle de possession, telle par exemple que le catalogue de M. Vacant.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



UN BÉNÉDICTIN DU XVII[e] SIÈCLE

DOM DE LAVEYNE

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA CHARITÉ DE NEVERS

L'histoire n'a pas rendu justice à Dom de Laveyne. Membre d'un ordre qui a contribué plus que tout autre au développement et à l'organisation de la vie sociale en France, fondateur d'une congrégation de religieuses, auteur mystique estimé et moine d'une haute vertu, il est resté inconnu de la plupart de nos contemporains. On sait généralement que la voyante de Lourdes, après les apparitions dont elle fut favorisée, entra dans l'institut des sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers; mais le plus grand nombre ignore même le nom du législateur de cetté société, une des plus florissantes parmi les familles religieuses qui honorent notre pays. Et pourtant, le bien produit par la généreuse initiative et la sainte ambition du Père de Laveyne a été considérable; les soins prodigués aux malades dans les hôpitaux depuis deux siècles, les secours de toutes sortes donnés aux pauvres, un nombre incalculable d'enfants arrachés à l'ignorance et aux plaies de toute nature qui en forment la suite, voilà des titres suffisants pour avoir droit au souvenir de

ses compatriotes. Malheureusement la reconnaissance est une vertu rare, surtout depuis que, sous diverses formes, on a enseigné chez nous la morale de l'intérêt privé, les doctrines du matérialisme, du scepticisme et de l'anarchie. Les services rendus aux générations disparues comptent moins encore que ceux de l'heure présente. On ignore l'histoire, on la falsifie ou on ne la comprend pas, et quelques-uns, pour remédier au mal qui nous dévore, s'appuient uniquement sur des théories abstraites, comme s'il était rationnel de diriger un peuple sans étudier son passé, son caractère et sa mission dans le monde. Le gouvernement actuel de la France, qui, sous le couvert de lois iniques, poursuit avec une haine de sectaire son projet de dissolution des ordres religieux, vient de réclamer à la congrégation des Sœurs de Nevers une somme énorme, qu'elles ne peuvent, ni ne doivent payer. C'est donc la saisie à bref délai et la ruine, si on ne leur vient en aide. Le moment est propice, nous semble-t-il, pour attirer l'attention sur le fondateur, et sur l'institut qu'il a donné à l'Eglise et à notre patrie.

Dom Jean-Baptiste de Laveyne naquit en 1653, à la moitié de ce dix-septième siècle tant vanté, auquel les exemples des saints ne firent pas plus défaut que les gloires temporelles et les chutes retentissantes ; sa physionomie emprunte un cachet spécial au temps où il a vécu et aux œuvres qu'il a entreprises. Descendant d'une ancienne famille du Nivernais, il fut destiné, même avant sa profession monastique, aux fonctions de sous-prieur et de sacristain de l'église de Saint-Saulge, prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Martin d'Autun, dont la communauté était réduite à un seul membre. Les débuts du jeune moine ne firent pas prévoir qu'il serait plus tard un des plus saints personnages de son époque. Privé des avantages de la vie claustrale, et entraîné dans des préoccupations séculières par son penchant naturel et par la présence de sa famille, il ne semblait pas devoir s'élever au-dessus de l'existence honnête que menaient beaucoup de bénéficiers en de semblables conditions. Mais Dieu

avait décidé de le placer dans une voie plus haute ; deux ans après son installation (1678), une grâce de choix, telle que le Seigneur en accorde à ses saints, transforma subitement le moine de Saint-Saulge en un homme nouveau ; sa conversion fut complète et sa constance ne se démentit pas un seul instant. Comme il arrive dans les circonstances solennelles, où l'on éprouve le besoin de la lumière et de la force d'en haut, dom de Laveyne voulut se trouver pour quelque temps seul en face de Dieu, et réfléchir dans la retraite sur les obligations de son état. Il se rendit donc à Saint-Martin d'Autun. Depuis qu'il y avait terminé son noviciat, les moines de la Congrégation de Saint-Maur avaient pris la direction effective de l'abbaye, et grâce à leur fidélité aux observances régulières et à leur amour du travail, l'antique monastère voyait renaître des jours de prospérité. Le Père de Laveyne fit dès lors partie de la célèbre congrégation ; il profita rapidement des leçons et des exemples des mauristes ; bientôt il revint occuper son poste de Saint-Saulge, où sa vie dégagée désormais de tout alliage mondain, allait donner des fruits admirables de sainteté personnelle et de fécond apostolat. Dans cette retraite qui, en un sens, fut pour lui un autre Sublac, il s'exerça avec ardeur à la pratique de toutes les vertus, et cultiva l'étude de l'Ecriture, des Pères, de l'histoire et des maîtres de la vie spirituelle. Il comprenait que sans la science il ne pourrait être utile ni à lui-même, ni aux personnes que sa réputation toujours grandissante amenait sous sa conduite. L'expérience des hommes et les œuvres de charité, jointes à une étude constante, eurent pour résultat de lui faire acquérir le zèle éclairé et la sage prudence que l'on observe dans ses écrits. La vie de dom de Laveyne s'est écoulée en dehors d'un monastère, mais non pas en dehors de l'ordre bénédictin, auquel il appartenait par sa profession et par son bénéfice de Saint-Saulge, que visitait chaque année le prieur de Saint-Martin d'Autun. Ses œuvres sont celles d'un moine qui connaît parfaitement les vies et les maximes des anciens Pères ; ses exhortations, ses avis

aux religieuses portent l'empreinte de la règle de Saint-Benoît, comme nous le montrerons brièvement. Son austérité était très grande ; pour soumettre la chair à l'esprit, il employait, à l'exemple des saints, les veilles, les jeûnes et les autres inventions de la plus sévère pénitence. Privé de la célébration de l'office divin telle qu'elle s'accomplit quotidiennement dans les cloîtres, il veillait à donner la plus grande solennité possible aux cérémonies de la messe et parfois au chant des heures canoniales. Il a puisé dans la méditation de l'Ecriture, dans l'étude des saints Pères, une sagesse admirable et une connaissance profonde des voies mystiques; ses prescriptions et ses enseignements sont tous marqués au coin d'une parfaite modération ; il voit toujours juste et sait prévenir les excès; s'il commande avec autorité, il met dans son gouvernement tant de largeur et de discrétion qu'on le reconnaît vite pour un disciple de saint Benoît.

Selon lui, la vie spirituelle a pour fondement solide la prière et il ne veut pas donner d'autre base à l'institut des sœurs de la charité : aussi les rapports de l'âme avec Dieu dans l'oraison forment-ils les premiers chapitres de ses œuvres spirituelles; rien de plus logique, puisque Dieu est le but principal de toute vie humaine comme de toute société religieuse. Il faudrait pouvoir citer ces pages remplies de doctrine, dans lesquelles le pieux et savant moine expose ses vues sur la prière, vues à la fois simples et profondes, qui dénotent un esprit élevé et une grande vertu. « La prière, dit-il, est comme l'âme du christianisme et le centre de la religion » (1). Et de fait, c'est la première fonction de l'Eglise ici-bas, c'est celle qu'elle remplissait au Cénacle avant la Pentecôte : « *Erant perseverantes unanimiter in oratione* » (2), et qu'elle continue par sa liturgie en union avec les louanges que les esprits bienheureux ne cessent d'adresser à Dieu dans le ciel. Dom de Laveyne l'a

(1) *Œuvres spirituelles du Père de Laveyne*, publiées par le P. Bouix, Nevers, 1871, p. 262.
(2) *Act. ap.*, I, 14.

compris; aussi se garde-t-il bien d'isoler la prière de ses filles et de renfermer leur vie spirituelle dans des pratiques particulières qui ne sauraient leur apporter ni les mêmes grâces ni les mêmes lumières. Il faut suivre l'Eglise. « En nous proposant durant le cours de l'année tant de différents mystères, tant de saintes solennités, et en nous marquant même chaque jour certains saints à honorer, l'Eglise ne prétend pas que ce soient des spectacles stériles, dont nous ne tirions aucun fruit. Elle nous les propose pour nous animer à l'amour de Dieu, pour nous fortifier, pour nous instruire, pour nous enrichir et pour nous sanctifier par tous ces exemples, par toutes ces vertus et par toutes ces vérités » (1). Le fondateur prescrit à ses religieuses la lecture de l'Ecriture sainte et de l'Evangile en particulier. « Ne négligez jamais de lire tous les jours quelques paroles de notre Rédempteur; c'est la plus douce consolation des âmes vraiment chrétiennes, que la lecture de la parole de Dieu. C'est là que l'on apprend vraiment le mieux la vraie dévotion et la science des saints. C'est dans les sources divines de l'Ecriture que nous devons chercher les règles immuables de la vie chrétienne » (2). « Dieu a écrit de son doigt l'Evangile à tous les hommes : peut-on leur défendre cette divine lecture, puisqu'il est écrit pour eux. Les Pères en font une nécessité, tant en est grande l'utilité » (3). Les autres avis sur la retraite, le silence, la réception des sacrements et les trois vœux ne sont pas moins remarquables et toujours appuyés sur les textes de l'Ecriture et la tradition patristique. Le Père de Laveyne est donc un ascète de la vieille école, qui occupe une place spéciale parmi les auteurs de son temps. Nous allons voir maintenant ce qu'il accomplit pour le bien commun, en dehors de la prière et des grâces que les mérites des saints ne manquent jamais d'attirer sur l'Eglise.

Sa charité envers le prochain brillait d'un vif éclat; il

(1) *Œuvres spirituelles*, p. 44.
(2) *Ibid.*, p. 57, 58.
(3) *Ibid*, p. 201.

visitait les pauvres, leur prodiguait ses aumônes, pansait les plaies des malades, instruisait et évangélisait les ignorants. Mais son action était restreinte et son zèle ne pouvait atteindre aussi loin qu'il le souhaitait. C'est de ce désir et du spectacle de tant de malheureux abandonnés que lui vint la pensée d'établir une congrégation de religieuses vouées au service des pauvres, des malades et des enfants. En jetant un regard sur la France, le pieux moine voyait un vaste champ ouvert à la générosité de celles qui auraient le courage de tout quitter pour suivre le Christ dans le sentier de l'abnégation et des rudes travaux. Déjà saint Vincent de Paul avait donné à l'Eglise ses admirables Filles de la Charité, et d'autres instituts avaient été fondés sur le même modèle à Paris, à Rouen, à Châlon-sur-Saône, à Montoire. Dom de Laveyne voulut procurer le même bienfait à son pays; il fut secondé par des âmes d'élite et par un prélat de sainte mémoire, Mgr Vallot, évêque de Nevers, qui approuva la congrégation naissante. Une fois de plus dans l'histoire, la vertu d'un fils de saint Benoît procurait à la société un élément actif de conservation et de juste progrès par la prière et le dévouement des saintes filles qui allaient répondre à l'appel du Père de Laveyne.

La Providence avait placé à Saint-Saulge même, parmi les personnes que dirigeait le moine sacristain, les premières religieuses de l'institut. Marie de Marchangy et Anne Le Geay méritaient par leur abnégation, leur charité et leur intelligence, d'ouvrir la voie à ces nombreuses phalanges de vierges chrétiennes, dont le nom est synonyme de pieux dévouement, et d'avoir pour sœurs Marcelline Pauper et Bernadette. Elles firent profession solennelle entre les mains de l'évêque de Nevers le 11 juillet 1683. De Saint-Saulge, le centre de la congrégation fut transféré à Nevers, où les sœurs commencèrent sans tarder leur service auprès des malades de l'hôpital et des enfants pauvres de la ville. Avec une humilité ravissante, le Père de Laveyne, heureux de dérober ses mérites aux regards des hommes, ne voulut plus être que le supérieur de la maison de Saint-Saulge; mais si un prêtre de grand mérite

et de profonde piété, M. Bolacre, fut désigné comme supérieur général, toute inspiration et tout mouvement venaient du fondateur. Dieu laissa Dom de Laveyne dans sa chère solitude, témoin de son austère pénitence et de ses grands travaux, pour lui permettre de compléter la formation religieuse de ses filles et de rédiger les constitutions de l'institut.

Nous avons déjà donné un aperçu de ces règles en ce qui concerne la vie intérieure, ou si l'on veut la part contemplative de cette vie mixte que le fondateur établit sur les bases solides de la prière, du dévouement et de la pénitence : « Si l'action n'est pas vivifiée par la prière contemplative, elle dégénère trop vite en agitation maladive sans autre résultat que la décadence » (1). Le mot est très juste, et le Père de Laveyne, formé à l'école des grands moines et des Pères ne comprenait pas autrement la vie qu'il proposait à ses filles. « Considérez, leur dit-il, dans les règles que l'on vous donne, deux formes de vie que vous avez à observer : l'une est celle de Marthe et l'autre celle de Marie. Vous devez les aimer et les réunir en vous comme deux sœurs, demandant de tout votre cœur à Dieu la grâce d'accomplir fidèlement ce double exercice de la piété et de la charité qui contient tout le fond, tout l'esprit et toute l'essence de la religion » (2). Dans l'église de Dieu les vocations sont différentes et les voies qui conduisent à la perfection multiples ; pour l'âme fidèle aucun état n'apporte d'obstacle à la plus grande intimité avec le Seigneur, qui prodigue ses dons extraordinaires aussi bien à sainte Catherine de Gênes dans son hôpital qu'à sainte Madeleine de Pazzi dans la solitude de son cloître. Dès le début, comme pour donner au nouvel institut la marque de l'approbation divine, les grâces de choix et les phénomènes mystiques les plus élevés furent accordés à l'une des premières religieuses, dont la vie rappelle les extases et les souffrances de sainte Thérèse.

(1) *La vie contemplative, son rôle apostolique*, par un Chartreux Montreuil-sur-Mer. 1897, p. 23.
(2) *Œuvres spirituelles* du P. DE LAVEYNE, p. 2.

Deux grandes œuvres se partagent le zèle et l'activité des Sœurs de Nevers : le soin des malades et l'éducation des enfants. Dom de Laveyne consacre à ce double sujet plusieurs chapitres de ses règles avant de s'occuper de la vie en commun. Partout apparaît dans ces prescriptions l'influence de la règle bénédictine; quelquefois ce sont les termes eux-mêmes dont s'est servi saint Benoît et qui tout naturellement devaient se présenter à l'esprit du moine de Saint-Saulge, devenu à son tour législateur. On nous permettra de citer en particulier les passages où il traite de l'obéissance, du travail et des repas. Saint Benoît avait dit: « *Obedientia quæ majoribus præbetur, Deo exhibetur. Et cum bono animo a discipulis præberi oportet, quia hilarem datorem diligit Deus.* (1) » Dom de Laveyne ne fait que répéter les propres paroles de son Père (2). Tous les fondateurs d'ordre se sont efforcés de prévenir les maux qui découlent de l'oisiveté; le travail est une loi commune et ceux qui visent à la perfection ne peuvent s'y soustraire sans danger. *Otiositas inimica est animæ* » (3), proclame saint Benoît. « Evitez l'oisiveté comme l'ennemie des âmes », est-il prescrit aux Sœurs de Nevers dans le chapidu travail (4). La lecture durant les repas est une habitude universelle dans les maisons religieuses; chez les Bénédictins on l'observe strictement, et pour aucune cause on ne met de côté cette pratique consacrée par la règle et la tradition monastique. Le silence le plus absolu est commandé au réfectoire : « *Summum fiat silentium ad mensam ut nullius mussitatio vel vox, nisi solius legentis, ibi audiatur.* (5) » Dom de Laveyne ordonne aux Sœurs de se comporter avec modestie, avec bienséance et en silence pendant qu'elles sont à table : « Que l'on n'entende aucun bruit mais la seule voix de celle qui lit. » (6) Ces passages suf-

(1) *Regula S. Benedicti*, c. v.
(2) *Œuvres spirituelles*, chap. XVII, p. 90.
(3) *Regula S. Benedicti*, c. XLVIII.
(4) *Œuvres spirituelles*, p. 133.
(5) *Regula S. Benedicti*, cap. 38.
(6) *Œuvres spirituelles*, p. 145.

fisent pour montrer à quelle source le fondateur demande principalement les enseignements et les coutumes applicables au genre de vie qu'il imposait à ses religieuses ; et l'expérience a montré la vigueur et la fécondité de son œuvre.

L'ordre monastique, il est bon de le remarquer, ne se propose aucun but extérieur qui le distingue des autres familles religieuses; les moines sont les hommes-liges de Dieu, appliqués à un service officiel envers la divine Majesté. N'étant point par vocation des hommes de luttes, ni des hommes de science, ils furent cependant l'un et l'autre dans le passé, selon le bon plaisir de Dieu, sans labeur spécial et sans effort, mais seulement parce que voués à Dieu, ils étaient aptes à entreprendre tout ce que leur Souverain daignait leur confier. Profondément instruits des vérités divines, libres de tout lien, ils prêchèrent sans crainte la doctrine par la parole et par les actes. Dieu trouvait parmi eux, dans cette aristocratie de son Eglise, des instruments toujours prêts, non point destinés à telle ou telle œuvre, mais livrés absolument à son bon plaisir. Beaucoup, et c'est le plus grand nombre, ont vécu obscurément pour les hommes et n'ont point été appliqués à une tâche quelconque, mais leur influence a été grande, car « la prière est la première œuvre de dévouement apostolique, puisque c'est elle qui précède et qui procure l'envoi des ouvriers. (1) » Ceux qui se dépensèrent d'une manière éclatante pour le Christ et pour son Eglise ne furent pas plus hors de leur vocation que les premiers, car les uns et les autres ont eu constamment les reins ceints et la lampe ardente dans la main, étant exclusivement les hommes de Dieu. Aussi ne peut-on compter quelle est la variété des œuvres enfantées par ces hommes adonnés seulement à l'*unum necessarium* par la vie contemplative. Apôtres, missionnaires, docteurs, pontifes, ils sont partout et s'élancent sans autre préparation que la recherche de la sainteté et la célébration solennelle de l'office divin com-

(1) *La Vie contemplative, son rôle apostolique*, p. 23.



pris et médité. Il serait difficile de dire le nombre de ceux que la Providence a tiré de leurs monastères, pour en faire les pasteurs des peuples, même sur la chaire de saint Pierre.

L'établissement de la congrégation des Sœurs de Nevers, loin d'enlever à la vie de dom de Laveyne son cachet monastique, rentre donc pleinement dans les vues du Seigneur, qui donna à son serviteur pour cette grande œuvre des preuves manifestes de sa volonté. Nous aimerions faire ressortir davantage encore les traits de cette figure du Père de Laveyne au point de vue bénédictin, mais il faut se borner. Nous n'ajouterons qu'un mot sur l'idée qu'il se faisait de l'autorité et du gouvernement religieux. Tout le monde sait que le monastère est une famille sous la conduite paternelle de l'abbé; dans d'autres ordres, le supérieur est plutôt un chef qui commande, il a des sujets qui lui obéissent, la vie commune est moins intime que dans le cloître bénédictin; on change plus souvent de demeure, et le couvent cesse d'être la maison paternelle pour devenir un centre d'action, un abri où la milice sainte se prépare dans le travail et la prière aux combats de l'extérieur. Il y a là une différence qu'il importe d'établir et qui explique la manière dont saint Benoît comprend l'autorité. Qui n'a pas entendu faire l'éloge de ce mélange de tendresse et de fermeté, de discrétion et de justice, que l'on a admiré dans sa règle et dont l'expérience a prouvé l'efficacité dans la conduite des âmes? Le patriarche des moines d'Occident est père par l'affection, par la vigilance, par les soins qu'il prodigue à ses fils; comme Notre-Seigneur, il s'adresse au cœur de l'homme pour le mener à Dieu, et ne devient maître que devant l'obstination; il prescrit à l'abbé d'agir de la sorte avec ses moines; un mot résume tout sur ce sujet : «*Studeat plus amari quam timeri*» (1), ordonne-t-il à celui que la communauté a choisi pour diriger ses frères. Le Père de Laveyne ne conçoit pas les choses autrement : « La supérieure aimera toutes ses sœurs tendrement, les

(1) *Regula*, cap. 64.

regardera comme ses enfants et se montrera envers elles une véritable mère par sa charité, par son application, par sa vigilance et par son exemple. C'est ainsi qu'elle s'attirera l'estime, l'amitié et la confiance. *Le grand secret pour bien gouverner est de se faire aimer,* dit saint Ambroise, et on se rend inutile en agissant autrement. Il faut employer tous ses soins pour entrer dans les cœurs par une grande douceur. (1) » Le bénédictin de Saint-Saulge est animé du même esprit que son bienheureux Père, esprit de charité surabondante, de discrétion, de largeur et de dévouement pour les âmes.

Ainsi établie sur des bases solides, l'œuvre de dom de Laveyne prospéra avec la bénédiction visible du ciel. Bientôt ce ne fut qu'une voix s'élevant de divers points de la France pour demander des religieuses de la Charité de Nevers. L'institut se propagea rapidement dans les diocèses de Nevers, Beauvais, Viviers, Saint-Flour, Lyon, Autun, Paris, etc.; les plus grands personnages du temps, comme la princesse d'Harcourt, le duc de Penthièvre, le prince de Ligny, appellent aussitôt les sœurs dans leurs domaines, et les évêques rendent le plus éclatant témoignage à leurs vertus. Parmi celles qui contribuèrent le plus à multiplier les fondations nouvelles, Marcelline Pauper occupe, avec la supérieure générale, le premier rang. La vie de cette sainte religieuse est remplie de traits admirables : fatigues, privations, périls et sacrifices, elle accepte tout pour travailler au salut des âmes, et créer des hôpitaux et des écoles, où les pauvres et les enfants trouveront un abri.

Durant ses voyages, souvent très longs, et dans les contrées les moins accessibles de la France, elle n'interrompt jamais les exercices de la prière et de la plus austère mortification. Plusieurs fois, entourée par les hérétiques dans les Cévennes, elle crut avoir obtenu la grâce du martyre, et son cœur débordait de joie. Mais Dieu lui réservait une immolation plus prolongée, afin de faire éclater en

(1) *Œuvres spirituelles,* p. 168.

elle la puissance de l'action divine sur l'âme qui se livre entièrement à la grâce. Prévenue dès l'enfance de dons surnaturels, elle ne cessa point de marcher avec courage dans le rude sentier de l'abnégation. En la comblant de ses faveurs de choix, Notre-Seigneur lui demandait avant tout un abandon complet à sa volonté, une acceptation entière du sacrifice et de la souffrance ; il lui avait ménagé en la personne de dom de Laveyne un directeur expérimenté, capable de la conduire dans les voies si hautes où sa providence l'avait appelée. Mais quelle sagesse profonde, quelles connaissances élevées cela ne suppose-t-il pas chez le confesseur ! Le pieux bénédictin fut sans doute inspiré du ciel le jour où il enjoignit à sa pénitente de raconter elle-même les grâces extraordinaires dont le Seigneur la favorisait. En lisant ces pages où règne, avec une grande sobriété de paroles, la plus exacte précision théologique, on se rappelle involontairement les phénomènes extraordinaires qui ont rendu à jamais célèbres sainte Catherine de Sienne et sainte Thérèse. Et de fait, Marcelline Pauper est une de ces âmes privilégiées dont la vie, entièrement absorbée par l'amour de Dieu, offre au monde un exemple frappant de fidélité à la grâce et d'union parfaite avec les souffrances de Notre-Seigneur. Il suffira d'en rapporter quelques traits.

En 1697, le 8 du mois d'août, pendant son oraison du soir, Notre-Seigneur se présenta à elle dans l'état où il était au sortir du prétoire, couvert de plaies et de sang, sa couronne d'épines sur la tête, et il lui dit d'une voix forte : « *Voici l'Homme.* » A ces paroles, elle ouvrit les yeux, et vit son divin Maître qui répéta : « *Voici l'Homme.* » Marcelline, pénétrée d'adoration, répondit : « Voici votre servante préparée à tout. » Alors le Seigneur lui découvrit l'économie du mystère de l'Incarnation, sa naissance, sa vie publique, ses souffrances, surtout la disposition de sa très sainte âme au moment où le juge le présenta au peuple. Dieu élevait ainsi l'humble religieuse à la plus haute contemplation et lui donnait des lumières spéciales sur les vérités les plus élevées. Les ravissements et les extases

étaient la récompense de sa fidélité. La nuit de Noël de l'année 1697, elle demeura ravie pendant plus de trois heures après avoir reçu la sainte communion ; une autre fois, l'extase dura sept heures. Non seulement elle était instruite miraculeusement sur les plus augustes mystères, mais Dieu lui-même, Notre-Seigneur, se montrait à elle, et parfois avec quelque saint ou sainte, comme il fit un jour en lui donnant pour modèle sainte Catherine de Sienne. En 1702, il lui demanda si elle voulait expier un outrage sacrilège commis contre le sacrement de son amour. Marcelline accepta, et, pendant trois heures, elle resta attachée à la croix et endura les douleurs du crucifiement ; après ce temps, Notre-Seigneur lui proposa de rester encore autant de temps crucifiée pour les pécheurs ; la sœur accepta de nouveau, et dire ce qui se passait en elle durant ce temps est impossible : ce sont là des choses ineffables.

Nous ne pouvons retracer ici tant de faits sublimes et de faveurs inappréciables. Quelques passages empruntés à la lettre circulaire écrite par dom de Laveyne sur la mort de Marcelline Pauper donneront une idée de ce qu'elle fut de son vivant. « Notre chère sœur, dit-il, a été un prodige de patience, de charité et de piété. Sa patience a été merveilleuse et uniforme ; on l'a toujours vue tranquille, égale et si constante qu'on eût dit que son corps était impassible. On ne saurait exprimer le plaisir qu'elle goûtait dans la croix de Jésus-Christ. Sa charité a été vive, ingénieuse, compatissante et inépuisable. Elle a souvent répandu des larmes et son sang pour le salut des pécheurs. Elle s'est appliquée à procurer aux pauvres malades tous les soulagements imaginables. Sa piété a été si pure, si sincère, si solide, si intérieure et si parfaite, que je peux assurer que son âme a été un sanctuaire où la majesté de Dieu était continuellement adorée ; que son cœur a été un autel où le feu et l'encens brûlaient nuit et jour : je veux dire qu'elle était unie à Dieu sans interruption, lui rendant des adorations secrètes et une gloire perpétuelle. Son principal attrait a été le mystère de la très sainte Trinité, comme le premier et le plus grand de tous et la fin de tout le culte

chrétien. Il n'y a rien au monde qu'elle n'eût entrepris de souffrir pour se rendre semblable à Jésus-Christ, qui a été à son égard ce que l'original est à l'égard des copies qu'on en tire. Notre chère sœur, dans la contemplation et la participation de la sainte Eucharistie recevait la récompense de sa mortification parfaite. Elle a passé quantité de nuits au pied de l'autel à adorer et à contempler les admirables inventions de l'amour divin dans ce mystère de vie et de mort qui comprend tout ce que Dieu peut donner à l'homme et tout ce que l'homme peut offrir à Dieu de plus digne de Dieu (1). » Marcelline Pauper mourut à Tulle le 25 juin 1708, entourée de la vénération universelle; l'évêque de Tulle ne craignit pas de monter en chaire pour faire son éloge le jour même de ses funérailles; l'année suivante, le même prélat examinait l'authenticité des guérisons obtenues par ceux qui invoquaient sœur Marcelline, et constatait l'intégrité dans laquelle il avait plu à Dieu de conserver le corps de sa servante. Ainsi, nous l'avons dit, la nouvelle congrégation, à ses origines, donnait au monde l'exemple des vertus les plus sublimes et des faveurs célestes les plus marquées.

A la mort de M. Bolacre, vicaire général de Nevers (5 septembre 1704), Dom de Laveyne, par ordre de Mgr Vallot, avait repris entièrement la direction générale de l'institut. Il eut la consolation de le voir se développer et grandir sous sa conduite. Dociles aux leçons de leur père, les religieuses se font partout les servantes des pauvres et des malades, et enseignent aux enfants la vraie science, celle qui consiste à connaître Jésus-Christ. L'œuvre du pieux moine est affermie; Dieu veut maintenant l'appeler à lui et couronner ses mérites. La mort du Père de Laveyne arriva le 5 juin 1719; elle eut ce cachet de grandeur commun aux patriarches et aux fondateurs d'ordres. Fortifié par la réception des sacrements de l'Eglise et joyeux de la venue du Seigneur qui l'invitait à la récompense, il était à

(1) *Vie de Marcelline Pauper*, premier chapitre supplémentaire, p. 142-143.

cette heure entouré de celles de ses filles qui habitaient Saint-Saulge et Nevers. La première qui s'était donnée à lui, Marie-Scolastique de Marchangy, est là avec ses compagnes, représentant la congrégation tout entière ; leur douleur est grande, mais la sérénité du mourant et la consolation qui remplit son cœur montrent que cette mort n'est point un trépas ordinaire. Avant de les quitter, le Père bénit ses enfants, et prie le Seigneur de les garder toujours fidèles à leur sainte vocation. Cette prière et cette bénédiction suprêmes ont porté leurs fruits, car les sœurs ont toujours offert au monde le plus parfait modèle de l'union de la vie active et de la vie contemplative, du ministère de Marthe et de la prière de Marie. Dom de Laveyne avait soixante-six ans. Toute la ville de Saint-Saulge le pleura comme un bienfaiteur, et dans le pays il s'éleva un concert unanime pour proclamer les vertus de ce pieux moine, qui n'avait recherché de son vivant que l'obscurité et le travail au service du Seigneur par sa propre sanctification et le salut du prochain. M. Deparis, archiprêtre et curé de Saint-Saulge, était l'écho du sentiment général en écrivant dans l'acte de décès qu' « *il était mort en odeur de sainteté.* »

Dix ans après le Père de Laveyne, la première supérieure de la congrégation allait recevoir au ciel la récompense de ses vertus; elle mourut à Nevers le 30 décembre 1729 : la ville entière rendit témoignage à la sainteté de cette grande servante de Dieu qui avait gouverné l'institut pendant plus de quarante ans. C'est faire de Marie-Scolastique de Marchangy un éloge complet que de dire qu'elle se montra toujours à la hauteur de sa tâche, au milieu des circonstances les plus difficiles et les plus délicates. On cite d'elle des actes héroïques et des faits extraordinaires qui prouvent le degré de perfection auquel elle était arrivée. Depuis la mort de la fondatrice jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les supérieures qui se succédèrent dans le gouvernement de la congrégation transmirent fidèlement l'esprit de l'institut. Les fondations continuèrent et un grand nombre de villes et de familles appelèrent les Sœurs

de Nevers pour leur confier le soin des pauvres et des malades et l'instruction des jeunes filles.

La congrégation avait un siècle d'existence, lorsque la Révolution, qui bouleversa la France entière, vint montrer à tous ce que l'œuvre de Dom de Laveyne renfermait de sève et de vie surnaturelles. La foi, le courage, le dévouement des Sœurs de Nevers allèrent jusqu'à l'héroïsme. « Malgré la persécution, dit Mgr Forcade, malgré les chaînes, malgré l'échafaud dont on les menaçait, elles se montrèrent les fidèles épouses du Christ et les tendres mères des pauvres. Devant ces anges de la charité, les hommes de la Terreur étaient eux-mêmes saisis d'un sentiment involontaire de respect. On veut les contraindre à prêter serment à la constitution civile du clergé : plutôt que de le faire et de communiquer avec les prêtres parjures, elles déclarent qu'elles sont résolues à mourir. » A la maison-mère de Nevers, les religieuses étaient au nombre de vingt-huit. Elles furent sommées au nom de la République d'apostasier et de prêter le serment sacrilège. « Jamais, répondirent-elles unanimement, nous sommes prêtes à mourir. » On les jeta alors dans un cachot, où elles eurent à souffrir les plus dures privations. Mais bientôt les gens du peuple et les pauvres, dont elles étaient la providence visible réclamèrent hautement leur délivrance, et devant cette manifestation, le Directoire céda et rendit la liberté aux prisonnières. C'est ainsi que sur plusieurs points de la France, les Sœurs de Nevers confessèrent glorieusement la foi et restèrent fidèles à l'Eglise au milieu de la plus cruelle persécution.

Lorsque la tourmente révolutionnaire fut apaisée, l'institut continua ses œuvres de charité qu'il avait à peine interrompues durant les mauvais jours. Une grande faveur lui était réservée, qui allait devenir un gage de prospérité pour la famille spirituelle de Dom de Laveyne. En 1804, Pie VII se rendant à Paris passait par Nevers, et accueillait la supérieure générale des Sœurs de la Charité, Anastasie de Montméja, qu'il bénit avec tendresse, et en sa personne toute la congrégation. Le Saint-Père, touché de la conduite

des religieuses, du courage avec lequel elles avaient supporté les plus dures épreuves de la part des impies, fit cadeau à la maison-mère d'un précieux reliquaire de la vraie croix. Il nous plaît d'ajouter que cette bienveillance manifestée à plusieurs reprises par Pie VII à l'institut des Sœurs de Nevers émanait d'un pontife appartenant, comme le fondateur, à l'ordre de Saint-Benoît, et dont la vie sainte et les œuvres fécondes resteront à jamais célèbres dans les annales de l'Eglise.

Le commencement du XIXe siècle fut pour la congrégation de Nevers une époque d'extension et de prospérité qui ne s'est point arrêtée de nos jours. Entourées de l'estime générale, les Sœurs ne pouvaient déjà répondre aux demandes qu'on leur adressait de divers points, pour leur confier hospices, pensionnats et écoles ; les établissements se multipliaient à l'envi, et pressées par la grâce, de nombreuses jeunes filles venaient s'enrôler sous la bannière de l'abnégation et du dévouement dans la famille religieuse de Dom de Laveyne. Jusqu'en 1823, l'évêque d'Autun, administrateur du diocèse de Nevers, fut le supérieur général de l'institut, mais à cette époque, le siège de Nevers ayant été rétabli, les évêques employèrent toute leur autorité et leur zèle en faveur de cette portion choisie de leur troupeau. L'un d'entre eux, Mgr Dufêtre, en rend ce témoignage dans son testament : « C'était là par excellence ma famille spirituelle, celle que j'avais adoptée tout spécialement et à laquelle je prodiguais mes soins paternels. J'ose la recommander à mes successeurs comme la joie, l'espérance et l'appui de leur épiscopat. »

Après deux siècles bientôt de travaux et de prières, après tant de services rendus dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel, après une si admirable constance dans les bonnes œuvres et une si grande fidélité au milieu des persécutions, le Seigneur voulut élever la congrégation des Sœurs de Nevers au rang des sociétés religieuses, dont les constitutions ont été approuvées par le Saint-Siège. Jusqu'alors, en effet, tout ne reposait que sur l'approbation épiscopale. Mgr Forcade ambitionna davantage pour l'ins-

titut qu'il considérait comme l'honneur de son diocèse, et, au milieu des travaux du concile du Vatican, il s'employa de tout son pouvoir à lui procurer la sanction et l'approbation pontificales. Il y parvint heureusement, secondé par les cardinaux de Bonnechose et Donnet, et par d'autres archevêques et évêques de France. Le 20 août 1870, Pie IX signait le décret où il approuvait et confirmait les constitutions des Sœurs de la Charité de Nevers. Du sein même des assises solennelles du Vatican, pourrait-on dire, le Vicaire du Christ, par un acte de son autorité suprême, reconnaissait le bien opéré par les filles du Père de Laveyne et donnait à leur société l'approbation qui les admettait aux honneurs et aux privilèges des grandes familles religieuses.

L'évêque de Nevers se préparait à promulguer solennellement les constitutions, lorsque la guerre avec la Prusse le força à différer; tout autre souci disparaît devant le malheureux état où la France se trouve bientôt abîmée, et comme les autres instituts religieux, les Sœurs de Nevers se dévouent avec un courage admirable au soin des blessés et des mourants. Plusieurs d'entre elles meurent martyres de leur charité, pour n'avoir pas craint de s'exposer aux maladies contagieuses de la variole et du typhus. Pendant les deux sièges de Paris, les Sœurs des quatre maisons restent généreusement à leur poste, fidèles héritières de l'esprit qui animait leurs sœurs au milieu des héritiques des Cévennes et des bourreaux de la Terreur.

La paix rendue à la France, une des premières pensées de Mgr Forcade fut de promulguer canoniquement les constitutions approuvées l'année précédente par Pie IX. Cet acte solennel eut lieu le 8 septembre 1871; l'évêque de Nevers l'accomplit lui-même à la fin d'une retraite où se trouvaient réunies les supérieures de plus de deux cents maisons de l'institut, qui toutes renouvelèrent leurs vœux selon la formule des nouvelles constitutions. Il faudrait citer toute la lettre publiée à cette occasion par Mgr Forcade; nous en détachons seulement les passages suivants : « L'approbation, dit l'éminent prélat, donnée par le Saint-

Siège est la récompense de deux siècles de ferveur et de fidélité. Dans les desseins de son éternelle sagesse, Dieu, pour vous accorder cet insigne bienfait et vous donner cet éclatant témoignage de son amour a voulu choisir l'époque du dernier concile œcuménique. Ce concile, qui devait être pour toute l'Eglise une ère de grâce et de régénération, le devient ainsi d'une manière particulière pour votre Institut. Vos constitutions ont été l'objet d'un examen approfondi. On a constaté que les Règles données par le pieux fondateur, le Père de Laveyne, étaient empreintes de l'esprit de Dieu et le fond n'en a pas été modifié. Les membres de la Sacrée Congrégation des évêques et des réguliers ont seulement ajouté les améliorations ou les perfectionnements qui leur ont paru le mieux servir les intérêts d'un institut qui depuis deux siècles avait si bien mérité de l'Eglise. »

Ce fut un jour mémorable entre tous pour la florissante congrégation. L'approbation donnée par Pie IX n'était cependant que décennale. Dans des actes aussi graves et aussi solennels, l'Eglise procède toujours avec une sage lenteur et une extrême prudence. Il était réservé à N. S. P. Léon XIII de consacrer définitivement l'œuvre commencée à l'ombre d'un modeste prieuré et devenue un grand arbre dont les rameaux s'étendent sur toute une partie de la France. L'approbation dernière fut donnée le 7 mai 1883 par décret spécial de Rome, sous l'épiscopat de Mgr Lelong, évêque de Nevers.

Depuis cette époque, les Sœurs de Nevers n'ont point cessé de mériter les éloges que leur prodiguent le Souverain Pontife et les évêques ; répandues principalement dans le centre et dans le midi de la France, elles se montrent partout les dignes filles de dom de Laveyne, et les sœurs de celles qui leur ont transmis les plus glorieux exemples de vertus. Elles sont près de deux mille, se dévouant avec une abnégation et un zèle infatigable au soin des malades et des pauvres, et à l'œuvre capitale de l'éducation de la jeunesse. Souvent leur nombre ne peut suffire aux œuvres qu'on les presse d'accepter, tant est grande l'estime qu'on

a pour leur esprit de foi et leur charité intelligente. En un pays comme le nôtre, sous un régime où on ne parle que de liberté, ce serait un malheur et une flétrissure que de voir une si utile et si édifiante congrégation enlevée à ses œuvres charitables et à sa vocation sublime de la prière; car de nos jours, comme au début, l'appréciation de la marquise d'Antin, écrivant au fondateur, conserve toute sa raison d'être : « Les Sœurs enseignent le chemin du ciel par leur piété exemplaire. Je ne finirais pas si je racontais tout le bien qu'on en peut dire. »

Dom Paul RENAUDIN

Bénédictin de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil.



MICHELET

Si pour juger de la véritable gloire nous n'avions comme critérium, que les démonstrations officielles, il faudrait considérer Michelet comme un des plus grands hommes des temps modernes. Ses œuvres figurent dans les programmes de l'enseignement ; un des plus beaux lycées de Paris porte son nom ; les fêtes du 14 juillet ont été consacrées, cette année, uniquement à sa mémoire. Que les conseillers municipaux de la ville lumière célèbrent les mérites intellectuels de Michelet, cela n'a pas d'importance ; que les représentants officiels des diverses administrations défilent devant Madame Michelet, nous en prenons aisément notre parti ; mais certains actes posés par les admirateurs du grand homme sont de nature à inspirer des inquiétudes. Il est regrettable par exemple, que Michelet occupe dans l'histoire de la littérature une place qu'on a le droit de contester. Toutefois nombre de professeurs appartenant à l'enseignement secondaire sauront apprécier, comme il convient, les mérites de l'historien pseudo-national. Mais ce qui est grave et inquiétant, c'est qu'on veuille faire de Michelet, l'oracle de l'école primaire. M. Seignobos vient d'éditer chez Armand Colin un volume de pages choisies tirées des œuvres du maître. Les idées qui ont présidé à ce choix discret et habile s'affirment, cependant, avec une franchise qui honore M. Seignobos. Nous nous trouvons en présence d'une œuvre de prosélytisme libre-penseur et anti-chrétien.

A notre tour, nous nous exprimerons, avec franchise, sur cette tentative. Il n'entre pas du tout dans la pensée des catholiques de méconnaître les mérites personnels de Michelet, mais ils ne peuvent hésiter, et ils n'hésiteront pas à condamner nettement son œuvre, en disant pourquoi.

Il est certain que Michelet professe un patriotisme ardent et sincère, encore que peu clairvoyant ; il aime la France, son passé, ou du moins une partie de son passé ; il aime nos fleuves, nos montagnes, nos plaines, les villes riches et les hameaux pauvres, il met du lyrisme dans la géographie. S'il vivait de nos jours, il compterait parmi les coloniaux les plus ardents, et il ne manquerait pas de présenter, sous forme d'additions formidables, les espaces immenses de terrain que nos armées ont conquis, sous la troisième république. Acte doit être donné à Michelet de ses intentions patriotiques. Mais personne n'ignore qu'en fait de patriotisme, surtout s'il s'agit de notre France, les bonnes intentions ne suffisent pas.

Michelet est-il un écrivain de premier rang, ou plutôt mérite-t-il le nom de penseur ? Au risque d'encourir de solennels anathèmes, je vais répondre avec douceur, mais aussi avec une conviction absolue : non. Il est original, comme sont originaux presque tous les écrivains de notre siècle, en ce sens qu'il répète, amplifie, commente Rousseau, Chateaubriand et Lamartine. Parmi les 492 pages dont se compose le volume édité par M. Seignobos, il n'en est pas une à côté de laquelle on ne puisse mettre une page correspondante de quelque écrivain de ce siècle. Dans son ensemble, l'œuvre de Michelet fait penser vaguement à une *Légende des siècles*, en prose. On me dira que ces sortes de rencontres sont inévitables et j'en conviens très volontiers ; la question est de savoir si, dans ces rencontres, Michelet a souvent la supériorité. J'ose penser qu'il ne s'en tire pas à son honneur. Sa mort de saint Thomas Becket fait penser à celle qui a pour auteur Augustin Thierry, comme une bonne copie fait penser à

un chef-d'œuvre, sa *Cloche* rappelle celle d'Hugo. J'ai de la peine à comprendre, comment, après *Pêcheurs d'Islande*, M. Seignobos a cru devoir reproduire le *Pôle nord* de Michelet. *L'Oiseau* ne représente au fond qu'une paraphrase de quelques pages admirables de Chateaubriand. On rougit pour Michelet, quand on compare son alouette à celle de Shelley. Les psaumes de *Luther* l'ont bien faiblement inspiré, ce dont on peut aisément se convaincre en lisant le morceau célèbre de M. de Vogüé sur le même sujet. Et partout se manifeste ainsi, l'infériorité de Michelet, que soulignent des effets de style agaçants. Je ne puis pas la prouver, page par page; je me contente de renvoyer les lecteurs scrupuleux et méticuleux aux quelques auteurs que j'ai indiqués. On peut cependant apporter au moins un exemple. Michelet, qui aimait passionément Virgile, lui a consacré un hymne débordant d'enthousiasme. Que vaut cet hymne ? Michelet nous explique d'abord très longuement, avec une complaisance non pas affectée, mais vraiment trop déployée, jusqu'à quel point il possède son Virgile : il prodigue en même temps les qualifications pompeuses, il appelle Virgile sibylle, prophète, pontife des urnes. « Virgile est justement à moitié chemin entre les deux mondes, entre cette pure antiquité, et la basse antiquité romanesque ou sophistique du temps de Plutarque. Dante l'a pris pour médiateur, non sans cause. Lui seul a eu dans l'élasticité du sentiment, le génie commun aux deux âges, le rameau d'or qui conduit dans l'un et dans l'autre. Souvenir et pressentiment tout se mêle en ce clair-obscur.

« Ce qui lui donne un effet immense, c'est qu'en lui tout est contenu. Il y a déjà à ce moment une infinité de choses qu'on ne peut plus dire, de morts qu'on ne peut plus pleurer. On ne les voit plus, on les sent, on les entend partout chez lui, ces absents et ces invisibles, les dieux éteints, les nations disparues, les cités anéanties. »

Voilà, en effet, de bien grandes choses : il n'est pas prouvé le moins du monde que Virgile les ait vues d'une vue claire, ou même vaguement pressenties. Le bon Nisard

nous disait plus simplement que Virgile avait reçu du ciel une sensibilité exquise, profonde et inépuisable, et cela vaut mieux que d'appeler pontife des urnes, l'auteur des Géorgiques et de la IIe Eglogue. Virgile était, avant tout, un patriote ; il a pris d'abord conscience de sa valeur, puis, avec une énergie dans laquelle entrait nécessairement un peu d'optimisme, il a dressé en l'honneur de sa Rome, un monument éternel. Qu'il ait connu, au cours de ses longs travaux, la mélancolie très humaine de Scipion pleurant sur Carthage, qu'il ait fait entendre des accents d'une tendresse plaintive, c'est assez naturel, mais de grâce, n'allons pas lui prêter l'attitude pontifiante de Victor Hugo vieilli. Ce n'est pas cependant pas à Victor Hugo que Michelet compare son poète, c'est à Pergolèse et à Jérémie. Quel est le caractère de la musique de Pergolèse? Je n'en sais absolument rien, mais il ne me paraît pas que Virgile, même en ne tenant compte que de sa mélancolie, ressemble beaucoup à Jérémie. Virgile qui voit le triomphe de la paix romaine et assiste officiellement, en quelque sorte, à l'apothéose de ses protecteurs, Virgile contient d'ordinaire ses tristesses personnelles, et s'il les laisse deviner parfois, c'est avec une discrétion et une sobriété exquises ; il gémit confidentiellement, il ne laisse entendre que des notes douces et atténuées. Jérémie, au contraire, crie violemment sa douleur sur les places publiques, il se couvre la tête de cendres, et nous trouvons naturelle cette explosion de désespoir orientale, quand nous songeons aux malheurs de Jérusalem. Virgile avait l'âme religieuse, c'est entendu, mais il n'avait pas la foi ; il se glorifiait volontiers d'avoir foulé aux pieds le retentissement de l'avare Achéron, et, semblable, en mourant, à son jeune héros d'Argos, il se souvenait, mais n'espérait pas. La foi de Jérémie était une foi ardente et forte, complète et profonde, dédaigneuse des vains raffinements de l'art dont jouissait si vivement l'alexandrin Virgile. Jérémie et Virgile forment un contraste singulièrement intéressant.

Les admirateurs de Michelet ont beau mettre en mouvement tout l'appareil festival du 14 juillet, ils ne réussiront

pas à prouver que leur maître mérite de figurer parmi les très grands hommes. Si on le donnait tout simplement comme un écrivain de second ordre doué de quelques qualités d'imagination éminentes, les gens rassis ne diraient rien ou se contenteraient de formuler quelques réserves. Mais non, ils veulent recommencer les scènes d'idolâtrie qui permirent à l'Europe de se gausser de la France, quand mourut Victor Hugo. Dès lors, ne craignons pas de dire tout haut ce que nous pensons, ce que nous sentons, ce qui est vrai, après tout.

Bien des choses m'irritent chez ce Michelet versatile — je ne veux pas écrire renégat — presque autant qu'Ernest Renan, à peu près comme Victor Hugo. En premier lieu sa haine de l'Eglise. D'un air détaché, les incrédules vont nous dire que nous attribuons trop d'importance aux sentiments anti catholiques de Michelet, et ils nous inviteront à admirer en lui l'historien, le peintre et l'orateur. Méfions-nous tout de même, comme dit l'oncle Sarcey; qu'il parle des fakirs de l'Inde ou qu'il nous promène en Italie, qu'il présente Voltaire à ses lecteurs, ou qu'il raconte la mort de Jeanne d'Arc, Michelet ne perd jamais de vue l'Eglise Cela ne lui a pas suffi, il a extravasé un jour ses flots de bile recuite, dans une œuvre mauvaise et grossière à plaisir : *le Prêtre*. Pauvre homme ! il a cru écrire son *Tartufe*, reprendre pour son compte l'Ecrlinf de Voltaire ! il n'a su que reproduire, en très mauvais style, des propos orduriers de vieux garçons. Il est incontestable que la hideuse Muse de Michelet, c'était bien sa haine de l'Eglise.

Sur cette haine de l'Eglise, nous devrions bien, nous catholiques, ne jamais nous lasser de présenter à nos contemporains certaines observations, d'ailleurs fort modérées. Quel est l'écrivain de ce siècle qui a fait un an de prison pour avoir combattu et injurié l'Eglise ? Aucun, à ma connaissance. Sans doute, on a parlé des sombres jours qui suivirent le 2 Décembre. Il paraît que Taine et quelques normaliens de sa génération durent subir des supplices variés et se virent exposés aux plus graves périls : l'histoire impartiale dira qu'ils se crurent obligés d'assister

quelquefois au Mois de Marie. Pour adoucir leurs souffrances, ils choisirent cependant les jours où l'on faisait de la grande musique; les tyrans ecclésiastiques ou administratifs leur laissèrent cette liberté. Non, en ce siècle de lumière, il n'y a aucun mérite à critiquer, voire même à insulter l'Eglise. Par contre, de nombreux exemples nous autorisent à dire que le meilleur moyen de faire fortune, ou du moins de réussir, est encore de crier bien haut : sus à l'Eglise. Voyez Gambetta, Jules Ferry, Renan, Victor Hugo, Michelet lui-même. Il est vrai que les plus intelligents d'entre eux ont atténué, plus tard, leur hostilité primitive, mais il n'en est pas moins certain que leur fortune a commencé du jour où ils ont provoqué un scandale contre l'Eglise.

Cette lutte peu dangereuse offre-t-elle du moins de grands avantages patriotiques? Ceux qui l'entreprennent ou la soutiennent, se compareraient volontiers à certain personnage de Michel-Ange qui refoule les ténèbres et fait progressivement avancer la lumière. Qui voudra bien croire aujourd'hui que l'anticléricalisme est une preuve de supériorité intellectuelle? Les ennemis de l'Eglise sont des sectaires, c'est-à-dire des hommes habiles peut-être, mais peu intelligents au sens vrai du mot, des hommes qui, dans toutes les grandes réalités historiques, psychologiques et morales, suppriment, de parti pris, ce qu'il y a de plus beau et de meilleur.

Or, Michelet s'est toujours affirmé comme un ennemi résolu de l'Eglise.

Ce n'est pas qu'il fût incapable d'admiration : il admirait beaucoup, au contraire, mais la plus grande part de sa compréhension sympathique, il l'exerçait sur lui-même. Dans l'étalage du Moi, il peut lutter très convenablement avec Hugo ou Zola. Michelet se considérait modestement, comme l'historien national de la France, son Tite-Live ou son Macaulay. Autour de lui, il est vrai, l'admiration publique désignait des hommes éminents : Augustin Thierry, Guizot, de Barante; mais pour tout Français, fils de Celte authentique, bon démocrate et fervent anticlérical, le grand,

le vrai, le seul historien national, c'était Michelet. Celui-ci, cependant, prenait un air modeste, il disait, parlant des grands ancêtres : « Il faut que je les juge, oui, il faut que je les juge ! » comme l'Astier-Réhu, — crayonné par Alphonse Daudet, — s'écriait sur un ton dramatique : « Je le flétrirai dans mon histoire ! » Les mots immenses, les mots révélateurs abondent chez Michelet. M. Edmond Biré, qui s'y entend, se propose, dit-on, d'en faire un bouquet; nous le respirerons avec délices. En attendant les petits faits significatifs et les historiettes amusantes, voyons comment s'étale, dans les pages solennelles, la personnalité de Michelet. Nous voici, par exemple, planant en pleine tempête; vous êtes prié, toutefois, de ne pas vous laisser éblouir par les éclairs et de bien observer. Au fond, l'orage n'arrive ici que pour mieux mettre en relief la personne de Michelet, sa perspicacité, son sang-froid, son courage, son talent de paysagiste et bien d'autres qualités.

Mais d'abord, le calme précurseur de l'orage. « Sur la plage encore paisible, le vent me soufflait au visage, tiède et doux, et non moins douce, de ses caresses suspectes, la mer venait lécher mes pieds. Je ne m'y laissai pas prendre... » Tout à l'heure, Michelet fera preuve d'une clairvoyance plus grande encore, il dira : « Je calculai mieux la situation. Je vis très bien que le vent de terre non seulement serait vaincu, mais qu'il était l'auxiliaire de son ennemi. » Il vit tout cela, M. Jules Michelet, mais il n'intimida pas l'orage qui se déchaîna avec une grande violence. Du moins, il en détermina exactement l'étendue, la force et le centre. Loti insiste dans ses descriptions sur ce qu'il y a de mystérieux, d'inexplicable dans les grandes tempêtes. D'où vient cette agitation insensée des flots ? où ira-t-elle aboutir? Nous n'en savons rien. Avec Michelet tout s'explique, la géographie des tempêtes nous apparaît simple, facile, domestiquée par le génie de l'homme. « A ma gauche, la Saintonge, dont je suivais le rivage, attendait morne et passive. A ma droite, le Médoc, dont le fleuve me séparait, était dans un calme sombre. Derrière moi, venant de l'ouest de l'Océan, montait nn monde de nuages noirs, mais devant

moi un vent de terre soufflait contre eux (de Bordeaux). » On ne saurait mieux préciser : le centre de l'orage, c'est le Moi de Michelet. Michelet, comme un général dans la mêlée, commande les escadrons de nuages, il pousse l'infanterie des vagues, il donne le signal à l'artillerie du tonnerre. Ah! ce fut une belle bataille !

Le général Michelet, en personne, y fit, avec un naturel indicible, des prodiges de valeur. « Nous avions la chance bizarre de faire naufrage sur terre. Notre maison, si avancée, pouvait voir son toit emporté, ou tout un étage peut-être. C'était l'inquiétude des gens du village, comme ils nous le dirent, leur pensée de chaque nuit. On nous conseillait de quitter. Mais nous supposions toujours que cette tempête si longue aurait une fin pourtant, et nous disions toujours : demain. » Au milieu de cette tempête, Michelet, très calme, travaillait. « Je persistais à travailler, curieux de savoir si cette force sauvage réussirait à opprimer, à entraver un libre esprit. Je maintins ma pensée active, maîtresse d'elle-même. J'écrivais et je m'observais. A la longue seulement, la fatigue et la privation de sommeil blessaient, en moi, une puissance, la plus délicate de l'écrivain, je crois, le sens du rythme. Ma phrase venait inharmonique. Cette corde, dans mon instrument, la première se trouva cassée. » La profondeur de Michelet vaut qu'on approfondisse son style : des sous-entendus ingénieux abondent dans ces quelques phrases. Il apparaît assez clairement à nos regards, qu'au témoignage de Michelet, Michelet avait, à l'ordinaire, le sens de l'harmonie et du rythme. Est-ce bien sûr? Je ne le crois pas. Sauf Chateaubriand, Georges Sand, Lamartine et Hugo, les écrivains de ce siècle n'ont pas le sens du rythme. Ils cherchent, il est vrai, à dissimuler cette faiblesse en multipliant les traits et les tours de force, mais ils n'en sont pas moins « invertébrés ». Michelet compte certainement parmi les écrivains les plus inégaux et les plus saccadés de notre temps. Que dire dès lors des autres « cordes de son instrument? » Essayons de nous persuader qu'elles sont riches et nombreuses.

En lisant la description de cette mémorable tempête, il

est difficile d'écarter certaine comparaison irrévérencieuse, je le reconnais, qui se présente obstinément à l'esprit. Peignez-moi, dans un même tableau, disait un certain personnage de Labiche, peignez-moi un immense Perrichon en face d'un petit mont Blanc. La grande tempête de 1859 n'a ni intimidé ni broyé M. Jules Michelet, historien national. C'est le génie de Michelet qui a dominé d'abord puis absorbé la grande tempête.

Un homme aussi convaincu de son importance, prend naturellement en parlant ou en écrivant, un style solennel, et c'est fort bien, lorsque les idées par elles-mêmes offrent de la gravité et de l'importance. Mais souvent chez Michelet, le raisonnement est faible ou bizarre, de sorte que ses tirades les plus enflammées nous font rire ou tout au moins sourire. Ce penseur extraordinaire était convaincu que les enseignements de l'Eglise sur les principes fondamentaux de la vie morale sont absolument insuffisants. L'Eglise, par exemple, n'a jamais compris la mort; lui, Michelet, va nous l'expliquer en quelques mots... pas simples, oh ! non, très prétentieux au contraire.

« L'ignorance des temps barbares avait fait de la mort un spectre. La mort est une fleur. »

Dès lors, elles disparaissent ces répugnances, ces terreurs du sépulcre. C'est l'homme qui a fait le sépulcre, et ensuite il en a pris peur. La nature ne fit rien de tel. Que me parlez-vous d'ombres, de profondes ténèbres et du sein de la terre? Grâce à Dieu, j'en puis rire. Rien ne m'y retiendra. A peine y laisserai-je trace. Entassez donc encore pierre, marbre, bronze. Vous ne me tenez point. Pendant que vous me pleurez et me cherchez en bas, déjà planté arbre et fleur, enfant de la lumière, j'ai ressuscité vers l'aurore. »

Je ne puis pas croire que Michelet ait jamais lu le sermon de Bossuet sur la mort. Si aveuglé qu'il fût par la vanité, il n'eût pas osé présenter à des lecteurs tant soit peu avertis de pareilles billevesées, surtout il n'eût point parlé de l'ignorance des temps barbares.

La gloire ne l'inspire pas mieux que la mort. Il s'agite,

le pauvre écrivain, il se donne du mal, il enfle ses conceptions pour aboutir au résultat que voici : « Cette fois, la scène était concentrée tout entière sous la coupole du temple (le Panthéon). On la voyait s'éclairer, de moment en moment, de froides lueurs auxquelles le soleil semblait rester étranger. On eût dit que l'illumination venait du dedans, et sous ces reflets magiques, ce n'était plus le Panthéon; ce serait plutôt un temple antique où se serait passée une grande fête mystérieuse, peut-être les terribles mystères de Cérès que les dieux présents auraient éclairés de leur propre lumière. »

A propos de la résurrection, Michelet dit son fait à l'Eglise qui ne comprend rien au culte des morts, à l'idée de résurrection et à l'âme du peuple. « C'est aussi véritablement une cruelle invention d'avoir tiré la fête des morts du printemps où l'antiquité le plaçait pour la mettre en novembre. » L'homme qui tenait ce langage, évidemment n'avait jamais lu *complies*, ni les hymnes de vêpres, ni l'office des morts; il ne connaissait rien de notre divine liturgie catholique. Accuser l'Eglise d'incompétence esthétique et psychologique, c'est certainement plus ridicule que de donner à Phidias des leçons d'architecture, à Raphaël de dessin ou à Napoléon de stratégie. Enfin, à défaut d'érudition, le sens commun eût dû avertir Michelet. Qui ne voit ou plutôt qui ne sent les rapports esthétiques qui existent entre l'automne, la mélancolie et la mort? C'est dommage, Garo-Michelet, que vous n'ayez pas dirigé quelque grand conseil de pompes funèbres. Nous assisterions à de curieux spectacles. Lorsque, pendant les tristes et courtes journées de novembre tomberaient les dernières feuilles et s'envoleraient les derniers oiseaux, à l'époque de l'année où meurent, plus nombreux, les jeunes gens et les jeunes filles, un arrêté rigoureux interdirait l'entrée des cimetières, défense serait faite de se livrer à la mélancolie et de penser aux disparus.

On a connu des hommes, en effet, que la pensée de la mort incitait à de malsaines jouissances : « Rions et couvrons-nous de fleurs, car nous mourrons demain. » Mais

ces hommes qui étaient les Romains de la décadence ou la couronne superbe des ivrognes d'Ephraïm, ces hommes logiques ne se donnaient pas comme des sermonneurs, des penseurs, des directeurs d'âme; ils se proclamaient épicuriens, au sens le plus vulgaire et le moins philosophique du mot.

Michelet se présente à nous comme une sorte de pontife austère, penché sur les peuples pour leur distribuer la parole de vie.

Il est, ou du moins il veut être prêtre, et de cette prétention je ne dirai rien aujourd'hui, car le sujet mérite d'être traité à part. De même, il me paraît difficile, non pas impossible cependant d'étudier ses idées sur la femme, le rôle de la femme, les défauts et les qualités de la femme.

La conception simpliste de la démocratie ne donne lieu, ce me semble, à aucune difficulté sérieuse. Michelet aime le peuple, ce n'est pas assez dire, il adore le peuple et il ne recule devant aucune conséquence de l'adoration, car il encense le peuple et se prosterne devant le peuple comme devant une idole immense. Dès qu'il s'agit du peuple, il met en branle toutes ses sonneries ; il faut l'entendre :

« Car dans cette terre est mêlée profondément la sueur féconde de ceux qui, dans un jour sacré, ont soulevé ces collines, le jour où, réveillés au canon de la Bastille, vinrent du nord et du midi, s'embrasser la France et la France, — le jour où trois-millions d'hommes, levés comme un homme, armés, décrétèrent la paix éternelles... Quarante pièces de canon font trembler la terre. A cet éclat de la foudre, tous se lèvent, tous portent la main vers le ciel... O roi, ô peuple ! attendez... Le ciel écoute, le soleil tout exprès, perce le nuage... Prenez garde à vos serments. » Ne pourrait-on pas s'expliquer là-dessus sans porter atteinte à la République démocratique contre laquelle je n'ai pas la moindre envie de conspirer ? En ce siècle où la démocratie coule à pleins bords, affirmer à grand fracas son dévouement au peuple, me paraît le comble de la naïveté... ou de la grosse diplomatie.

Horace dirait à ces panégyristes fougueux du peuple : *in silvam ne ligna feras*, ce que l'oncle Sarcey traduirait, j'en suis sûr : « Mon garçon, vous enfoncez une porte ouverte. » Nous vivons dans la démocratie, et, bon gré mal gré, riches et pauvres, nous travaillons — je ne dis pas pour son bien — mais dans le sens de ses désirs immédiats. Cela devrait être entendu, une bonne fois pour toutes.

Des hommes comme Hugo et comme Michelet se sacrent eux-mêmes hiérophantes; conducteurs inspirés de la foule, ils maudissent les tyrans et pourfendent les ennemis du peuple, fantômes nés de leur imagination.

Quel est leur mérite ? Ne craignons pas de dire que cette attitude n'a rien de commun avec la fière indépendance des martyrs ou des héros : elle ressemble plutôt au servilisme. Michelet et Hugo ne trouvent jamais de termes assez énergiques pour flétrir, comme ils le voudraient, la bassesse des courtisanes de Louis XIV. Louis XIV aujourd'hui s'appelle le peuple, il s'appelle Démos; Michelet et Hugo se prosternent plus bas encore que Villeroy et La Feuillade. Et notez bien que Villeroy et La Feuillade avaient une excuse que ne peuvent invoquer Hugo et Michelet; ils croyaient au principe d'autorité, ils admettaient une hiérarchie sociale. Hugo et Michelet nous parlent toujours de leur indomptable indépendance, ils font du mot liberté leur tarte à la crême; et toujours on les voit s'occuper à quelque flagornerie. Semblables au démagogue d'Aristophane, ils disent au vieux Démos : « Peuple, tu t'es beaucoup fatigué, voici des coussins pour tes membres endoloris. Peuple, tu n'as pas de mouchoir, mais essuie-toi aux parements de mon habit. »

Ce faisant, Michelet et Hugo sont allés au Panthéon. *Sic itur ad astra.*

Le culte de la démocratie ne va jamais chez Michelet sans le culte de la Révolution. Les grands ancêtres nous apparaissent, tour à tour, comme des Titans et comme des bergers d'Arcadie, entourés d'une pure auréole de gloire : ils agissent comme Brutus et ils parlent comme Jean-Jacques. J'ignore quel genre de gilets portait de son vivant

M. Jules Michelet, mais il représente assez bien en littérature, ce que M. Floquet incarnait en politique, la bourgeoisie pseudo-héroïque qui se gobe et qui fait des phrases : c'est un Floquet littéraire. Non seulement, les girondins et les jacobins réunissent toutes les vertus, mais Marat lui-même nous apparaît idéalisé, embelli, sympathique, dans la prose de Michelet. « Ses yeux (il s'agit de Marat) ses yeux pourtant sont plutôt doux... Puis sa figure s'illumine... Une jeune dame entre et veut parler. Comment ! ce n'est pas moins que Mademoiselle Théroigne, la belle amazone de Liège ! Voilà bien sa redingote de soie rouge, son grand sabre du 5 octobre. L'enthousiasme est au comble. « C'est la reine de Saba, s'écrie Desmoulins, qui « vient visiter le Salomon des districts. » Pendant ce temps, Louis XVI, Marie-Antoinette et leurs innombrables compagnons d'infortune sont peints sous les plus noires couleurs. Honte aux victimes, gloire aux bourreaux barbouilleurs de loi et vive la Révolution, Mossieu !

Je n'irai pas, à l'encontre de Michelet porter un jugement nouveau sur la Révolution ; plus on lit de documents décisifs sur cet immense phénomène historique, et moins on le comprend. De Maistre affirmait que la Révolution est satanique dans son essence ; M. de Vogüé, toujours conciliant, voit dans la Révolution un renouveau évangélique. Tout autant de mots sensationnels et incomplets dont on appréciera la véritable valeur dans un siècle d'ici. Mais nous savons dès maintenant à quoi nous en tenir sur la portée des opinions que professait si bruyamment Michelet.

Il était jadis de mode, dans certains milieux politiques de proclamer que la France datait de la Révolution ; les candidats à la députation supprimaient, d'un trait de plume, quatorze cents ans de gloire. Je ne crois pas qu'aujourd'hui on ose faire avaler souvent cette énormité au pauvre Jacques Bonhomme. Une pareille conception de l'histoire est considérée comme rétrograde, même dans les milieux politiques.

Malgré certaines apparences, je crois que cette concep-

tion était bien celle de Michelet. Qu'on me permette de m'expliquer avant de me condamner. Sans doute Michelet a interprété, à sa façon, l'histoire universelle; lui qui se vantait un jour d'avaler d'un trait la mer Morte, il enjambait les siècles avec une désinvolture admirable; il a scruté les plus hautes antiquités de l'Inde, il a trouvé d'assez jolies phrases sur la cité romaine. Tout cela ne prouve pas qu'il eut une conception de la Révolution française essentiellement différente de celle qui avait cours, il y a dix ans, parmi les politiciens. Il ramenait tout, en effet, aux événements de 89 et de 93; le moyen âge dont il n'a pas compris l'âme, au moins durant la seconde partie de sa vie, le moyen âge se résume pour lui dans l'apparition de Jacques Bonhomme; les croisades, le règne de saint Louis et l'épopée de Jeanne d'Arc n'ont de beau et de bon que ce qui est directement préparatoire à la Révolution française. En un mot, l'histoire de France n'est qu'une longue gestation de la Révolution française. On ne vivait pas avant 89, ou du moins on ne connaissait rien de ce qui vaut que l'on vive; seules, sur ces déserts de l'histoire, quelques oasis rappelaient ou plutôt annonçaient à l'historien voyageur, les sources lointaines et les collines verdoyantes. Autant qu'il m'en souvient, Eugène Sue a développé dans ses romans, des théories analogues; il est inutile de les discuter, il me suffit, ce me semble, de les indiquer.

La lecture des œuvres de Michelet offre encore un danger grave, en ce sens que l'auteur appartient trop exclusivement au XIX[e] siècle. Oui, il est trop de son siècle, et ici encore, je demande timidement la permission de développer ma pensée. On conviendra tout d'abord que chacun de nous, tout en nourrissant une tendresse toute particulière pour l'époque qui est la sienne, doit rester en communion avec l'humanité tout entière, c'est-à-dire avec les siècles précédents, et préparer dans la mesure de ses forces, l'avenir.

On voudra bien reconnaître en second lieu que chaque siècle a ses qualités et ses défauts. Je ne dis pas que Michelet n'avait que les défauts de son temps, mais enfin

il les avait à peu près tous, et à un haut degré, sans compter qu'il n'a jamais, pour ainsi dire, pu se dégager des préjugés contemporains.

En quoi consiste donc cet état d'esprit fâcheux qui représente le mauvais côté du XIXe siècle ? Il consiste, si je ne me trompe, dans une sorte de culte pour l'insurrection universelle et permanente. Ecrivains, orateurs et tribuns passent leur temps à renverser des bastilles ; ils ne paraissent pas comprendre que renverser ou détruire nereprésente pas toute l'œuvre de l'humanité mais qu'au contraire, conserver, construire ou reconstruire est chose importante, voire même nécessaire. Ils parlent toujours de liberté, jamais d'autorité ; ils chantent des hymnes en l'honneur du progrès, ils ignorent l'existence de la tradition.

En littérature, ils versent volontiers dans la sensiblerie, ils pleurent sur les déclassés et les révoltés et s'indignent volontiers contre le commun des braves gens. Tandis qu'ils calomnient la femme honnête et chrétienne, ils glorifient la courtisane et lui attribuent toutes les vertus ; ils réhabilitent les forçats et salissent, à qui mieux mieux, le soldat et le prêtre. Pas un instant, l'idée ne leur vient d'établir un accord entre la charité et la justice, entre la liberté et l'autorité, entre l'esprit de progrès et l'esprit de tradition. C'est sans doute trop compliqué ; puis l'attitude d'un homme qui concilie péniblement des idées en apparence contraires, manque de décorum. Combien plus beau est l'écrivain, chevalier moderne ; qui fulmine contre toutes les Inquisitions, toutes les Saint Barthelémy, tout le noir passé, et combat pour la lumière et la liberté. Michelet compile pieusement, puis chante, avec violence toutes ces rapsodies. Il flétrit Mme de Maintenon qui regarde et ne regarde pas ; il devient cérémonieux froid et philanthrope chez M. le marquis de Condorcet ; il embrasse avec effusion les Cordeliers, les Jacobins, les Girondins ; bref, il croit que son âme est placée au centre de toute chose comme un écho sonore. C'est pourquoi, il s'élève souvent, sinon jusqu'à la vraie et authentique éloquence, du moins jus-

qu'à la grandiloquence. « Pour le malheur des tyrans, il se trouva qu'ils avaient enfermé en ce prisonnier, un homme ardent et terrible (Latude), que rien ne pouvait dompter, dont la voix ébranlait les murs, dont l'esprit, l'audace étaient invincibles... corps de fer indestructible qui devait user toutes les prisons et la Bastille, et Vincennes et Charenton, enfin l'horreur de Bicêtre où tout autre aurait péri.

Il était sur son fumier à Bicêtre, mangé des poux, *à la lettre*, logé sous terre, et souvent hurlant de faim. Il avait encore adressé un mémoire à je ne sais quel philanthrope, par un porte-clefs ivre. Celui-ci heureusement le perd, une femme le ramasse. Elle lit, elle frémit, elle ne pleure pas, celle-ci, mais elle agit à l'instant... Il suffit d'un mot pareil pour glacer Marie-Antoinette, à qui l'on en avait parlé. Elle avait la larme à l'œil... »

Latude était-il un honnête homme d'abord? A-t-il souffert ensuite autant que le dit Michelet? Je n'ai aucune opinion là-dessus, n'ayant pas étudié la question. Nous savons cependant que sur les bastilles de l'ancien régime on nous a appris des historiettes moins intéressantes que les contes de Perrault, mais tout aussi fausses. S'il est vrai, toutefois, que Latude innocent ait passé par de pareilles épreuves, nous le plaignons de toute notre âme. Mais pourquoi donc Michelet s'avise-t-il de prendre ce style mélodramatique? Il nous donne envie de rire. Je voudrais bien qu'on fît un essai; je voudrais que le cicérone du château d'If, qui montre aux touristes la prison de Monte-Christo, apprît par cœur les phrases vibrantes de Michelet : « Pour le malheur des tyrans... »

Est-ce à dire que je présente Michelet comme dépourvu de talent? Non, certes; il a des qualités remarquables d'historien et d'écrivain; il a écrit des pages admirables, mieux que cela, des pages simples qui font pleurer. « C'était un rude voyage et bien périlleux qu'elle entreprenait (Jeanne d'Arc). Tout le pays était parcouru par les hommes d'armes des deux partis. Il n'y avait plus ni route ni pont, les rivières étaient grosses : c'était au mois de février 1429.

« S'en aller ainsi avec cinq ou six hommes d'armes, il y avait de quoi faire trembler une fille. Une Anglaise, une Allemande ne s'y fût jamais risquée; l'*indélicatesse* d'une telle démarche lui eût fait horreur. Celle-ci ne s'en émut pas; elle était justement trop pure pour rien craindre de ce côté. Elle avait pris l'habit d'homme, et elle ne le quitta plus; cet habit serré, fortement attaché, était sa meilleure sauvegarde. Elle était pourtant jeune et belle. Mais il y avait autour d'elle, pour ceux même qui la voyaient de plus près, une barrière de religion et de crainte.

« Elle traversait avec une sérénité héroïque tout ce pays désert ou infesté de soldats. Ses compagnons regrettaient bien d'être partis avec elle; quelques-uns pensaient que peut-être elle était sorcière; ils avaient grande envie de l'abandonner. Pour elle, elle était tellement paisible, qu'à chaque ville elle voulait s'arrêter pour entendre la messe : « Ne craignez rien, disait-elle, Dieu me fait ma route; « c'est pour cela que je suis née. » Et encore : « Mes frères « du paradis me disent ce que j'ai à faire. »

Il faut beaucoup pardonner à Michelet, *personnellement* parce qu'il a beaucoup aimé la France et Jeanne d'Arc. A cette sensibilité patriotique d'une délicatesse exquise, il joint un talent de coloriste fort distingué. Telle page sur la folie de Charles VI est d'un art supérieur.

A l'heure qu'il est cependant, et dans les circonstances présentes, on ne peut pas, et on ne doit pas insister sur les qualités réelles de Michelet, pour deux raisons au moins.

En premier lieu, la situation littéraire de Michelet n'est pas encore exactement déterminée. Ses admirateurs veulent le poser comme un penseur et un écrivain de premier ordre : ils lui rendent un mauvais service. Une réaction se produira tôt ou tard contre leur grand homme qui trébuchera d'assez haut et tombera dans un discrédit immérité. Michelet est un laborieux écrivain de second ordre : qu'on le laisse à sa place.

En second lieu, la mission dont on l'a investi ressemble trop exactement à une mission antichrétienne. Les notes que M. Seignobos, un lettré, à mises au bas des pages de

son maître, indiquent qu'on veut atteindre un public peu instruit, peut-être les enfants de l'école primaire. On lit fréquemment, en effet, des observations comme celle-ci : Bernardin de Saint-Pierre, écrivain français de la fin du XVIIIe siècle. Dans ses *Harmonies de la nature*, il décrit avec enthousiasme la beauté des plantes. — Dans la mythologie grecque on appelait Champs Elysées la région souterraine où les âmes justes menaient une vie bienheureuse; il y régnait un printemps éternel et une douce lumière. — La fête des Morts est le 2 novembre », etc., etc.

Il convient de ne pas oublier que chez quelques écrivains l'être à moins d'importance que le paraître. Tous les critiques admirent aujourd'hui Voltaire épistolier, Voltaire narrateur, Voltaire conteur, ils se moquent généralement de Voltaire philosophe. C'est cependant par sa philosophie qu'il a fait à la France un mal incalculable. Pareillement, les pompeux truismes de Michelet, ses exagérations ridicules, ses incartades, ses sermons laïques feront l'objet plus tard, de justes et sévères appréciations. En attendant, de tous ces écrits malsains ou médiocres on fait des extraits qu'on présente à la jeunesse et aux esprits simples comme une nourriture substantielle. Nous avons le droit de dire que Michelet est un déséquilibré, presque un aigri, qu'il est trop de son temps, temps déjà lointain. Or, nous aussi nous voulons être de notre temps, dans une juste mesure, et en demeurant toujours unis au passé. Voilà pourquoi notre génération, si elle comprend bien ses intérêts, ne craindra pas de reléguer Michelet parmi ceux qu'on appelle, en politique, les vieilles barbes.

Abbé DELFOUR.



UN MORALISTE POÈTE

NUMA BOUDET (1)

Qui démêlera les mystères de l'association des idées? Par une rencontre assez imprévue, le recueil de pensées de Numa Boudet, que vient de publier M. Joseph Serre, me remet en mémoire la fameuse élégie de Thomas Gray *sur un Cimetière de village*, si souvent traduite en français vers le commencement de ce siècle. Aux pages de ce livre où se révèle l'âme d'un inconnu, je crois retrouver, comme aux strophes de ce petit poème, le charme intime des vies cachées et des destinées obscures. Et s'il me fallait donner une épigraphe à l'œuvre du penseur languedocien, je choisirais volontiers quelques vers du poète anglais : ceux-ci par exemple, que Baudelaire paraphrasa non sans grâce :

Maint joyau dort enseveli
Dans les ténèbres et l'oubli,
Bien loin des pioches et des sondes ;

Mainte fleur épanche à regret
Son parfum doux comme un secret
Dans les solitudes profondes.

C'est en effet une existence de solitaire, très simple et très unie, qu'évoque M. J. Serre dans son intéressante pré-

(1) Joseph Serre. *Un Penseur inconnu, Numa Boudet; sa vie et es pensées* (Perrin, 1898, 1 vol. in-16.)

face biographique. Avant sa vingtième année, Numa Boudet, déjà contemplatif par nature, fut comme séquestré du monde par une infirmité douloureuse, qui le rendit impropre à toute action extérieure. Il accepta noblement sa souffrance, dont il a dit le bienfait en des vers de forme un peu molle, mais d'un accent pénétrant et profond :

> Tunique des douleurs, d'une main ingénue
> Enfant je te nouai sur ma chair tendre et nue.
> . . . .
> Sous ce voile incolore et pur je marcherai
> En paix avec moi-même et du monde ignoré.

Sauf deux ou trois voyages et un séjour en Bretagne auprès d'Ernest Hello, c'est au village natal que s'écoula, jusqu'à la vieillesse, la vie de ce philosophe rustique. Rien n'y vint troubler le cours de ses méditations longuement suivies. Il avait accoutumé de noter pour lui seul, et sans nul dessein de vanité littéraire, les incidents de sa pensée. Ainsi, peu à peu, s'accroissait à son insu le livre dont la piété posthume d'un ami vient de recueillir les feuillets épars. Ces fragments, M. J. Serre les a sagement classés sous des titres fort larges (poésie, métaphysique, morale), qui en facilitent la lecture sans donner l'illusion d'une ordonnance rigoureuse. Car on ne s'attend pas qu'un ouvrage formé de simples notes, écrites au hasard des jours, puisse être d'une composition bien serrée ; c'est assez que les parties n'en soient pas discordantes, et témoignent de l'unité d'un esprit harmonieux.

Le meilleur moyen de rendre sensible la nature de cet esprit n'est-il point de procéder par comparaison ? Ici, il en est une qui s'imposerait d'elle-même, quand on ne saurait pas que Numa Boudet fut lié d'amitié avec Ernest Hello. Entre eux, il y a d'abord les affinités générales qui ne peuvent manquer d'unir deux intelligences aussi profondément catholiques. Mais cette communauté de foi enveloppe des ressemblances plus particulières. Amour et sens du symbolisme, aspiration à la joie supérieure, horreur de tout ce qui rétrécit et stérilise l'âme, morale expansive qui invite à

l'essor des hauts désirs, tout cela, bien qu'à des degrés divers, se trouve pareillement chez l'un et chez l'autre; et il serait aisé d'allonger cette énumération. J'ai même relevé chez Numa Boudet plusieurs formelles réminiscences : telle pensée de lui sur la médiocrité des criminels (p. 205) ou sur la frivolité du suicide (p. 202) pourrait être signée d'Hello. Le nouveau venu ne serait-il donc qu'un pâle reflet de son grand ami breton ? Rassurons-nous : sous l'identité apparente des formules, la différence d'accent révèle des personnalités nettement distinctes. Au fond, ces deux idéalistes catholiques ne sont pas de même race. S'il faut absolument désigner à Hello un ancêtre spirituel, c'est sans doute Pascal que l'on nommera. Numa Boudet, au contraire, semble bien appartenir à la souriante lignée des platoniciens baptisés; il est, toutes proportions gardées, de la famille des Fénelon et des Joubert. Ne lui demandez donc rien de ce qui compose la forte originalité d'Hello : il n'a point son âpreté impatiente, ni son élan direct et superbe vers l'absolu, ni ce lyrisme ardent qui consume tout ce qui n'est pas le sublime. Il est d'âme moins altière, et le génie ne l'a point visité; mais il possède une grâce aimable que de plus grands pourraient lui envier. Volontiers, il s'attarde à mi-côte; c'est par des pentes douces et fleuries qu'il nous mène vers les hauts lieux. Il sent très vivement la beauté des choses humbles; et loin de mépriser les réalités inférieures, il cherche en elles le terrain solide d'où s'élancera sa pensée. Chez lui, nul vertige métaphysique, nul enivrement d'abstraction. C'est un besoin de son vivant esprit de trouver partout la tiède haleine et la pulsation de la vie. Il est tout entier dans ce mot exquis : « Le vrai bien ne va pas sans un peu de fête. » Avec plusieurs des idées d'Hello, il a vraiment quelque chose de l'aménité lumineuse de Joubert.

On ne s'étonnera pas, après cela, que les pensées de Numa Boudet sur la poésie soient une des parties les plus originales de son livre. Il y paraît d'abord préoccupé d'établir le sérieux et la réalité profonde de la poésie. Car elle n'est point un vain jeu d'imagination, comme le croient

les esprits secs ou frivoles; elle existe, à l'état latent, au fond de tous les êtres : « Les choses ne sont dans leur vérité que lorsqu'elles sont dans leur poésie. Séparer les choses de leur poésie, c'est-à-dire de leur son, de leur rayonnement, de leur parfum, c'est les séparer de leur substance, de leurs rapports les plus élevés et les plus substantiels » (p. 64). Au nom de cette sorte de réalisme (1) supérieur, Numa Boudet concilie l'antique opposition de la prose et de la poésie : « La prose est bonne; elle est la poésie en puissance; elle est la rude et terne enveloppe d'où doit jaillir la poésie » (p. 71). Or, le sens poétique est précisément le don de pénétrer, à travers cette enveloppe, jusqu'à l'essence des êtres, qui est toute musicale. Ici, Numa Boudet se rencontre avec les belles intuitions de Carlyle sur la signification profonde du chant (2), et cette coïncidence lui fait le plus grand honneur. « Le chant touche à l'amour, et par l'amour au cœur des substances. Le chant est la raison de l'être, et chaque créature porte en soi, muet ou exprimé, un chant particulier. La poésie, c'est le fond des choses, le fond des âmes pures. Quand l'être est quelque part à l'état pur, il y est aussi à l'état sonore » (p. 59). Et que de vues pénétrantes et justes sur les conditions de la poésie! Elle a besoin, nous dit Numa Boudet, d'un peu de bonheur pour éclore : « Elle ne naît pas du désespoir; mais peu lui suffit et elle se maintient dans le malheur, elle s'y développe et y porte des fleurs et des fruits. Un minimum de bonheur lui suffit donc, tout juste ce qu'il en faut pour entretenir la vie et l'espérance » (p. 88). Mais ce qu'il a le mieux saisi peut-être, du clair regard d'une âme noblement candide, ce sont les affinités de la poésie et de la vertu. « Le génie tend à égaler à lui-même sa vertu. Si cette vertu défaille ou décline, il ne dira pas tout ce qu'il a à dire. Le génie peut subsister avec une vertu inférieure, mais non tout entier ni saus se perdre lui-même peu à peu » (p. 85). Et ailleurs : « Le poète est

(1) Le mot est de M. Pierre Jay (cité dans la préface, p. 43), qui l'étend à toute la philosophie de Numa Boudet.

(2) *Heroes and Hero-worship*, chap. III (sur Dante et Shakspeare).

souvent un saint avorté, ou commencé » (p. 86). Sur ce sujet qui lui tient au cœur, il abonde en pensées délicates. On sent chez lui, comme chez Joubert, le désir de faire faisceau de toutes les choses pures; il est vraiment de ceux pour qui la poésie est une piété. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il en ignore les dangers, ni qu'il autorise l'illusion du génie qui se prend pour une vertu : « On croit souvent avoir pratiqué ce qu'on a senti et peint. De là vient le relâchement de tant d'artistes. Ils ont représenté le Bien : ils se croient supérieurs à ceux qui ne font que le pratiquer; ils ont senti dans leurs entrailles les tressaillements du Bien, ils croient l'avoir créé et enfanté. Et ils perdent un temps irréparable à s'admirer... Ils répandent partout le Beau, excepté dans l'urne qu'ils devraient remplir, dans leur âme immortelle » (p. 72-73). Ce divorce entre l'action et la pensée, s'il le blâme chez l'artiste, Numa Boudet ne le tolère pas davantage chez le commun des hommes. Au fond, c'est toujours la même hérésie qu'il combat; il en veut à cette conception spécieuse et fausse d'une poésie irréelle, mirage flottant dans le vide, arc-en-ciel qui ne pose pas sur le sol : « La poésie doit être pratique... Tous les sentiments doivent se mêler à la vie. La bonté et la vertu ne sont-elles point pratiques? pourquoi la beauté ne le serait-elle pas? Si la poésie n'est pas dans vos jardins, dans vos maisons, dans vos gestes, où donc la placerez-vous? » (p. 82). Notons en passant que ce sont précisément des idées de cette sorte qui inspirèrent, ces ans derniers, toute une renaissance des arts décoratifs. On comprend qu'en cette acception très élargie, la poésie, c'est-à-dire le sens de la beauté, ne soit pas le privilège et le luxe incommunicable d'une élite : « Nulle âme n'est dispensée de la poésie, nulle n'en est déshéritée (p. 86)... Un poète n'est pas seulement celui qui fait ou sent la poésie, mais celui qui combat pour elle » (p. 80). En écrivant ces mots, Numa Boudet a-t-il pensé à lui? Je ne sais; mais assurément il mérite qu'on lui en fasse l'application. Il est bien un de ces bons chevaliers de la poésie pour qui tout blasphème envers la Beauté est comme une insulte à quelque visage aimé :

« O Poésie, face pudique, auguste et pâle, que d'affronts il te faut subir dans ce pauvre monde que tu devrais dérober un instant à sa propre pesanteur : sarcasmes, outrages, vulgaires flatteries, charnelles exhalaisons te sont offertes en sacrifice, roses profanées en guirlandes; puis, et par dessus tout, le sourire de profond mépris du sage qui passe et te méconnaît, ainsi barbouillée et masquée » (p. 90).

Il y a moins à retenir dans les pensées de Numa Boudet sur la métaphysique; non qu'elles soient négligeables, mais c'est là surtout que les réminiscences d'Hello se font trop envahissantes. Toutefois, jusque dans l'extrême similitude apparaissent souvent d'essentielles différences. Ainsi, tous deux rappellent les faux idéalistes au respect et à l'amour du monde sensible. Mais, au lieu qu'Hello, tenté sans doute de mépriser la matière, semble s'exhorter lui-même à redresser son propre penchant, chez Numa Boudet, au contraire, il est évident que la sympathie pour les choses visibles est un sentiment originel et spontané. « Le visible ne nous montre pas seulement l'invisible, mais il nous le fait aimer. Le visible fait partie de l'aimable. Comment verrons-nous ce qui est encore loin de notre vue, si ce n'est par la partie du tout qui touche notre œil? Comment aimerons-nous notre objet absent, si ce n'est par le sourire présent qui nous le révèle? » (p. 120). Dans tout ce que Numa Boudet a écrit sur la nature, on sent une fraîcheur d'impression qui est un grand charme. Non seulement il en étudie le symbolisme et l'« efficacité révélatrice » (en cela, Hello voyait plus loin que lui), mais il l'aime naïvement pour sa beauté propre. M. J. Serre a dit avec justesse que Numa Boudet « sentait la nature en poète et l'analysait en philosophe. » Entre plusieurs de ces pensées qui sont à la fois d'un métaphysicien et d'un poète, je me reprocherais de ne pas citer au moins celle-ci : « L'Infini nous cherche pour se donner, et c'est ce qui fait la douceur profonde des choses. Il ne réussit pas, et c'est ce qui fait leur grande tristesse » (p. 98).

Si Numa Boudet a livré quelque part le secret de ses tendances les plus intimes, c'est assurément dans les pen-

sées, assez diverses, que M. J. Serre a réunies sous le titre de *Morale*. Elles témoignent d'une grande noblesse d'âme et d'une foi corrélative en la noblesse égale des autres âmes. Elles sont nettement d'un optimiste idéaliste. C'est un optimiste qui a écrit cette charmante apologie de l'éloge : « Quand nous aurons fait bien ou assez bien, louons-nous mutuellement comme de petits enfants que nous sommes, l'humilité n'y perdra rien ; l'adulation, la flatterie, le compliment s'en trouveront seuls diminués... L'éloge, loin d'effaroucher la modestie, la rassure, la fortifie, la conserve et l'épanouit dans toute sa vigueur. » (p. 197-8). Et il insiste ingénieusement : « Il y a dans un grand nombre d'âmes un fond ténébreux de découragement et même d'abjection, d'où la stérilité s'étend sur tout. C'est particulièrement là que l'orgueil établit son siège. L'éloge y apporte la lumière et même la vie. » (p. 196). L'observation est fine; elle n'est vraie que d'une vérité restreinte. Elle devient d'autant plus hasardée qu'on l'applique à des âmes moins délicates : Numa Boudet ne s'est pas aperçu qu'il prêtait ici à tous les hommes un peu de sa candide et naturelle modestie. On pourrait citer maints exemples de cette psychologie bienveillante.

C'est bien un idéaliste qui a trouvé de si graves paroles sur la joie : « L'absence profonde de la joie est une angoisse à laquelle on s'accoutume, et dans laquelle on finit par habiter content en compagnie du désespoir et du rire ; une angoisse étroite et de plus en plus rétrécie et dont on finit par être satisfait, et qu'on élèvera tôt ou tard contre la joie même. Lorsque vous sentez entre la joie et vous une immensité de tristesse, c'est déja un commencement de dilatation, par conséquent de retour. Le regret a fait sentir la distance ; mesurer l'immensité de la distance, c'est déjà avoir rencontré un sentiment lointain de la joie. » (p. 189). En ce pays de France où l'on se figure trop aisément que la gaieté tient lieu de tout et que le rire est le signe suprême de la béatitude, il faut être à coup sûr trois fois idéaliste pour oser tenir un pareil langage.

Cette élévation de pensée et cette confiante générosité

de cœur, qui sont le double caractère de Numa Boudet moraliste, s'unissent et s'exaltent l'une l'autre dans sa théorie du Désir. Ici encore, le premier germe vient d'Hello. Tous ceux qui ont lu son œuvre savent combien l'inertie et la médiocrité d'âme lui étaient en horreur, et de quelle rude secousse il a meurtri dans leur étroite sagesse les apôtres du « Rien de trop ». Il y a chez Hello, en pièces éparses, toute une morale expansive, dont la grandeur féconde est trop ignorée. Plus encore que les autres idées d'Hello, celle-ci s'est emparée de Numa Boudet; et l'on peut dire que sa philosophie du désir n'en est que le corollaire, mais échauffé d'une ardeur neuve, et développé avec une maîtrise qui équivaut à la pleine originalité : « Modérer le désir est une chose très grave. La nature ne le demande pas, la raison ne le conseille pas; elle commande seulement de proportionner le désir à la valeur de l'objet et d'attendre avec une terrible certitude et une ferme exigence sa légitime satisfaction; car la raison avertit que le désir sera non pas seulement assouvi, mais sans cesse dilaté par une série incessante d'assouvissements. Il faut pour celà que le désir ait un objet d'une valeur réelle sans bornes, placé hors des limites et au delà du fini. La raison ordonne au désir un élan dans le mieux qui ne s'arrête jamais... Modérer ses désirs! mais est-ce donc si facile? Mais le désir vole au désirable, c'est-à-dire au plus haut, au meilleur, au plus complet, au plus parfait. Modérer ses désirs! mais est-ce donc si utile? Toute puissance veut donner toute son énergie, et c'est la nature du désir et c'est aussi sa vertu » (p. 146-7). Il faudrait rappeler ici l'admirable page de Platon sur l'ascension des désirs, si l'on ne sentait dans ces lignes, avec une pureté bien étrangère à l'auteur du *Banquet*, l'impatiente fierté d'une âme chrétienne qui a possédé l'Infini vivant.

Certes, voilà de hautes aspirations. Ce serait assez de les admirer, comme une ode ou comme un hymne, si elles restaient à l'état vague d'effusions jaculatoires. Mais sans doute Numa Boudet ne se contenterait pas de ce vain applaudissement. Ce qu'il a voulu formuler, c'est une doc-

trine pratique, une règle de vie qui s'imposât à l'adhésion de notre volonté. Essayons donc de voir où tend cette morale. Il ne faut pas se dissimuler qu'on en pourrait donner aisément des interprétations inquiétantes. Numa Boudet a-t-il oublié que toute philosophie qui exalte le désir glisse fatalement au culte du « moi », si elle n'établit d'abord une hiérarchie des désirs ? Tout au moins sa théorie rend-elle le son de l'optimisme le plus hardi. L'objection se pose d'elle-même : « Que faites-vous du péché originel et des mauvais instincts de notre nature ? N'y a-t-il donc pas en nous des tendances radicalement perverses, qui ne soient orientées vers aucun idéal, même illusoire ? » Ces tendances, Numa Boudet ne les ignore point ; il les désigne ailleurs, sans se soucier beaucoup de les définir, sous le nom de « faux désirs », « fantômes de désirs multiples » nés dans le cœur de l'homme qui a tué le vrai désir. Mais ici reparaît encore, jusque dans l'aveu du mal, sa confiance aux forces généreuses ds l'âme : « Laissez libre le désir vrai, il expulsera les faux désirs. Laissez faire l'âme, toute déchue qu'elle est, livrée aux bonnes impulsions qui restent en elle, aux souffles de régénération qui flottent dans l'air, elle concevra le désir, le désir de son cœur. Laissez-le libre, ouvrez-lui seulement l'espace, il trouvera lui-même sa direction. Croyez-vous donc que ce soit chose légère qu'un de vos désirs, qu'un désir d'homme ? » (p. 219)

Toutefois, entre Numa Boudet et les théoriciens de l'individualisme, il ne saurait y avoir d'autres ressemblances que de simples rencontres d'expression. C'est trahir le sens de ces pages sur le désir que les isoler des pensées qui les expliquent et les complètent. Il serait facile d'en citer d'aussi belles sur la mortification, qu' « il faut aimer, dit Numa Boudet, en vue de la revivification ». D'ailleurs, comment serait-il suspect de glisser vers l' « égotisme », ce philosophe qui place au principe du désir la raison et la morale, « car ôtez de vous la raison et la morale, et vous n'aurez qu'un bien faible désir », et qui lui assigne pour terme Dieu, le suprême désirable : « Dieu le désirable a créé le désir, et que veut-il, sinon qu'il soit satisfait ? » La

déification de l'homme par la voie du sacrifice et de l'effort, voilà, selon la sublime logique du christianisme, le dernier degré de cette ascension spirituelle : « L'homme veut être dieu, et ce désir n'est pas trop haut (p. 153)... Tout ce qui n'atteint pas au sommet tombe au plus bas. Il faut vouloir être dieu, ou, quand on ne l'est pas, le devenir; et l'on n'acquiert la divinité que par la conquête » (p. 241).

Il est impossible de n'être pas frappé du caractère affirmatif, de la vertu stimulante de cette philosophie. Tout cela tend à l'accroissement de l'être, à l'expansion généreuse des énergies supérieures. Telle est la marque originale de la pensée de Numa Boudet; par là sans doute, il est digne de survivre. Faut-il aller plus loin, et lui faire place parmi ceux qu'on est convenu d'appeler les « grands moralistes »? Je ne le crois pas. Avec toute la grâce qui est naturellement en lui, avec l'élévation même qu'il tient de son sens catholique, je ne puis nier que Numa Boudet, au demeurant, n'ait eu de l'homme une notion assez incomplète. Ce qui manque le plus à sa psychologie, c'est peut-être une vue pénétrante du fond ténébreux et trouble de la nature humaine. Ces contradictions que chacun de nous porte en soi, ces éternels conflits de lumière et d'ombre dont le tragique génie d'un Pascal se plaît à irriter la violence, Numa Boudet ne les entrevoit que de loin, à travers le voile à demi transparent de son optimisme. Un parti pris de bienveillance, qui lui est inné, atténue à ses yeux les fortes saillies, émousse ces oppositions qu'il faut avoir senties dans leur extrême acuité pour être l'égal des grands contemplateurs de l'homme. Son doigt n'est pas entré assez avant dans nos plaies; il semble trop porté à croire que les blessures de l'âme sont peu profondes et facilement remédiables. Sa psychologie est faite d'après les purs, comme sa morale est faite pour eux. Et c'est là, sans doute, un noble défaut.

Il en a un autre, et qui nuira davantage peut-être à la fortune définitive de son œuvre. J'ai nommé plusieurs fois Joubert au cours de cette étude : il aurait pu enseigner à Numa Boudet cet art, où il excellait, d'attendre que la

« goutte de lumière » vînt au bout de la plume se condenser en une forme parfaite. Ce n'est pas que Numa Boudet ne possédât de véritables dons d'écrivain : son style est spontané, souvent personnel, presque toujours savoureux. Il a même çà et là, comme on l'a pu voir, de singuliers bonheurs d'expression. Mais ces rencontres sont, en somme, assez rares chez lui. Il se contente trop aisément d'un à peu près : son style, inégal et flottant, est souvent informe. Parfois sa pensée hésite entre deux formules également insuffisantes, et il a des tâtonnements qui ne laissent pas d'être malheureux.

Aussi bien, ne demandons pas à des notes intimes une perfection qu'elles ne sauraient avoir. Numa Boudet ne s'est point mêlé d'être un styliste ; et peut-être eût-il préféré au renom littéraire le mérite obscur d'un bon conseiller et d'un consolateur. Que cette gloire modeste, mais non pas vaine, lui soit acquise ! Il aurait, je crois, peu d'ascendant sur les âmes violentes et troublées ; mais pour les natures délicates et un peu faibles, tentées de scrupule, malades de défiance, il est tout juste le maître qu'il faut. On ferait dans son œuvre un choix exquis des pensées nombreuses qui sont exhortation à l'espoir, toute bénignité et toute indulgence. Personne, par instinct autant que par doctrine, n'est plus éloigné du jansénisme. Il n'éteint pas le roseau qui fume encore ; il sait les paroles qui redressent et rassurent. Parce qu'il a confiance aux hommes, il est excellent à leur donner foi en leurs propres forces, et parce qu'il affirme leur noblesse, à susciter en eux l'élan des nobles désirs. Enfin, ce livre où sonne, plus haut que la plainte de la maladie et de l'infirmité, l'infatigable *Sursum corda* d'une âme fière, mérite vraiment de devenir le bréviaire des découragés.

L. AGUETTANT.



MALLET DU PAN

D'APRÈS LE DERNIER LIVRE DE M. DESCOTES (1)

Après Joseph de Maistre, Mallet du Pan. A l'école de ces deux hommes, on apprend encore tout l'essentiel sur la Révolution française, et l'œuvre accumulée d'un siècle d'histoire n'infirme pas les premières données du philosophe et de l' « observateur »; tant le premier, du haut de son génie, embrassait un large horizon de conséquences lointaines et pourtant nécessaires; tant le second, avec la pointe affilée de son esprit, démêlait subtilement l'écheveau des événements quotidiens, les intrigues des partis, les jeux complexes des passions et des intérêts! M. Descotes nous ramenait volontiers jusqu'ici à l'école de son illustre compatriote. Il nous introduit cette fois auprès du publiciste génevois et jusqu'en son « observatoire ». La place est bonne et le spectacle, certes, est digne d'attention.

I

Un mot, cependant, avant de prendre nos places, sur l'heureuse fortune à laquelle nons devons ce livre. Il est le

(1) *La Révolution française vue de l'étranger* 1789-1799. Tours. Alfred Mame, 1897.

fruit d'une trouvaille dont l'intérêt vaut à lui seul pour les curieux d'histoire et les fervents du document l'intérêt du livre lui-même.

Nous possédions jusque-là de Mallet du Pan, outre son œuvre considérable de journaliste, une assez nombreuse correspondance. M. Sayous, le premier, avait entrepris de la faire connaître (1). M. André Michel avait continué cette tâche, en publiant, sous les auspices de Taine, les lettres adressées à la cour de Vienne (2). Mais la cour de Vienne n'est pas la seule dont les agents aient eu des relations épistolaires avec Mallet. Celle de Berlin, celle de Lisbonne et celle de Turin ont aussi tenu avec lui un commerce régulier de « consultations ». Quelques brouillons de notes rédigées pour Turin avaient été retrouvés par M. Michel et publiés par lui avec la correspondance de Vienne. Ces brouillons trop courts, trop rares et trop incomplets ne pouvaient satisfaire la curiosité de M. Descotes toujours éveillée sur tout ce qui tient à l'histoire de son pays. C'était la correspondance intégrale qu'il lui fallait. La cherchait-il, quand un dossier inattendu s'offrit à son étude, tiré pour lui des archives du château de Sales en Savoie, où il dormait dans un profond oubli ? En tout cas, il y songeait, et le titre écrit sur la première page fixa tout de suite son attention. C'étaient ces simples mots :

Correspondance de Berne (1795-1796). — D. A. M. L. D. S. (dédié à M. le marquis de Sales). Turin.

Berne-Turin : Précisément, en 1795-1796, c'est à Berne que résidait Mallet du Pan. Cette correspondance de Berne, n'était-ce pas précisément la correspondance de Turin ?

L'examen du mystérieux dossier parut convaincant à son inventeur. C'était, trait pour trait, le développement et parfois même la copie des brouillons déjà connus. Mais, par une chance doublement heureuse, c'était en même

(1) A Sayous. *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, pour servir à l'histoire de la Révolution française.* Paris 1851.

(2) André Michel. *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne.* Paris, Plon, 1884.

temps la correspondance de Lisbonne, adressée au ministre de Portugal à Turin, M. de Souza, nominativement désigné dans plusieurs lettres.

Comment la correspondance destinée à la cour de Turin se confondait avec celle destinée à la cour de Portugal ; comment l'une et l'autre — ou plutôt leur copie — avait échoué dans les archives du château de Sales, c'est une petite émigme qu'un érudit familiarisé avec les hommes et les choses de la Savoie d'il y a cent ans peut seul facilement expliquer.

M. de Souza était l'ami personnel du ministre des relations étrangères de Piémont, le comte Perret d'Hauteville, et leurs deux cours avaient aussi partie liée. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les renseignements adressés au premier aient été destinés aussi au second. La plume féconde de Mallet avait assez de besogne pour qu'on lui épargnât l'inutilité d'un double travail. Quant au marquis de Sales, intime du comte d'Hauteville, patriote ardent et diplomate distingué, il était admirablement en situation pour recueillir à leur source les informations d'Etat et en tenir registre exact.

Toutefois, les pièces des archives de Sales sont anonymes. Les attribuer à Mallet du Pan parce qu'elles sont adressées à un de ses correspondants accoutumés, n'est-ce pas se contenter d'une hypothèse, vraisemblable sans doute, mais pourtant incertaine comme toutes les hypothèses ?

Il faudrait en convenir, si M. Descotes n'avait pu apporter en faveur de cette attribution d'autres arguments. Il y a d'abord les arguments que l'on peut appeler intrinsèques. Ils ne devaient pas être beaucoup, parmi les membres de cette petite colonie d'émigrés réunis à Berne en 1795, ils ne devaient pas être beaucoup même dans toute l'Europe, qui pussent exprimer dans un pareil langage des pensées aussi fortes et donner des informations si précises. Seul, un Mallet du Pan pouvait signer ces pages, puisqu'un Joseph de Maistre les eût écrites d'une autre encre encore. Mais M. Descotes a des raisons plus concluantes.

Outre l'analogie avec les notes pour Turin publiées par M. Michel, il peut invoquer celle avec les lettres originales adressées à M. de Souza qui existent — qui s'en doutait? — aux archives d'Etat de Lisbonne. La similitude des dates est concluante. La preuve est faite : la correspondance de Berne est bien du Mallet authentique.

Le portefeuille des archives de Sales contient d'autres pièces que cette correspondance, et qu'il est moins facile d'authentiquer: mémoires, notes, lettres même, mais adressées à un correspondant anonyme comme le signataire. Le « portefeuille d'un conseiller des puissances », comme le désigne M. Descotes, est aussi une riche mine pour l'histoire diplomatique de la Révolution. On est réduit, pour déterminer son auteur, aux arguments intrinsèques. Mais ils sont forts. Ils nous font toujours arriver à cette conclusion : c'est du Mallet, puisque ce n'est pas du Joseph de Maistre.

A moins que... Une conciliation ingénieuse se présente à l'esprit. Mallet du Pan et Joseph de Maistre se sont, sans doute, plus d'une fois rencontrés sur les rives du Léman en leurs premières années d'exil. Dire qu'ils se sont rencontrés, c'est dire qu'ils ont échangé leurs vues sur l'objet de leurs communes réflexions. Nos mémoires ne porteraient-ils pas la trace de ces conversations? Et Mallet du Pan en les rédigeant, n'y aurait-il pas mis quelque chose d'un génie plus élevé que le sien? N'est-ce pas de la sorte, par quelque mystérieuse collaboration, que l'on doit s'expliquer comment, alors que tout rappelle dans ces pages l'allure tempérée et le bon sens familier de Mallet du Pan, elles sont cependant traversées par des éclairs, tels qu'il en brille plus souvent dans les « Considérations sur la France » que dans les « Considérations sur la nature de la Révolution française ».

Ces contrastes sont suggestifs, et M. Descotes a raison de les multiplier en soulignant les dissertations de ce libre penseur de Mallet par les paroles prophétiques du grand croyant.

Quelle que soit, d'ailleurs, l'inspiration sous laquelle ces

mémoires ont été rédigés, le fait est qu'ils étaient demeurés inédits. M. Edmond Biré s'en est porté caution, ainsi que M. Ernest Daudet. Après leur attestation, la cause est entendue. Mieux qu'inédits, ils sont intéressants, et s'ils n'apportent pas à l'histoire de la Révolution des faits vraiment nouveaux, ils aident du moins à mieux comprendre ce qu'elle était pour ceux qui la voyaient « de l'étranger ».

II

Tandis que Mallet du Pan, suisse et républicain d'origine, mais français de cœur et royaliste de raison, travaillait à Berne, d'abord aux ordres de Louis XVI puis au service de la coalition, à mettre celle-ci au service de la France, un royaliste d'origine devenu républicain de circonstance travaillait aussi sur la même scène pour la France. Mais tous les efforts de Barthélemy, ministre de la République Française auprès du Louable Corps helvétique, ne tendaient qu'à rompre la coalition et à éloigner les puissances des affaires de la France. Ces deux hommes représentent deux principes opposés. L'utilité de leur parti a, d'ailleurs, déterminé leur choix plus que la conviction; est-il, en diplomatie, d'autre conviction que celle de l'intérêt? Barthélemy soutient le principe de *non-intervention*, parce que la République a trop à faire chez elle pour s'immiscer dans le partage de la Pologne ou les différends de l'empereur et du roi de Prusse. Mallet défend le *droit d'intervention*, parce que la royauté vaincue ne peut reconquérir son trône par ses seules forces et sans l'aide de l'Europe. Au fond, les deux thèses se valent; elles ne sont pas morales, elles sont utiles. C'est au but auquel on les fait servir qu'elles empruntent leur justice ou leur injustice. Précisément ici, les deux fins contradictoires auxquelles on les plie se partagent nos sympathies, et c'est sans rien céder de leur caractère, que les deux avocats, après que chacun a donné à sa cause tout

son talent, toute son énergie et toute sa loyauté, peuvent se regarder avec une mutuelle estime. Mallet du Pan, si dur ordinairement pour les hommes de la Révolution, conclut ainsi sur le compte de Barthélemy : « Beaucoup de Suisses détestaient l'ambassadeur de France ; tous considéraient M. Barthélemy. » Et Barthélemy l'appelle « une mèche d'enfer ». Pour être plus violent, l'éloge n'en est pas moins sincère.

Le duel entre les deux systèmes soutenus par de pareils champions est une haute leçon de politique. C'est, bien entendu, Mallet du Pan dont nous pouvons surtout apprécier le jeu serré, dans le livre de M. Descotes. Il faut entendre ses bonnes et solides raisons :

« C'est une très grande erreur, dit-il, de croire qu'une puissance rivale gagne nécessairement à l'affaiblissement d'une rivale. » Voilà pour l'Angleterre. Voici maintenant pour l'Autriche : « C'en est une autre non moins funeste que de garder la neutralité envers des belligérants ou envers les factions d'une nation voisine : pour peu qu'on y réfléchisse, chacun sentira qu'il n'est pas admissible qu'on reste à jamais neutre, à moins qu'on n'ait aucun intérêt quelconque à démêler avec aucune des puissances en différend ou avec la puissance agitée par de grands troubles. ...Lorsqu'une grande puissance est bien gouvernée, il ne lui convient jamais d'être neutre, c'est-à-dire passive, sur aucun événement qui peut affecter ses intérêts. »

Or, l'intérêt des puissances est évidemment engagé dans les troubles qui déchirent la France. Il faut qu'elles éteignent l'incendie dans son foyer pour n'être pas elles-mêmes embrasées. « L'Europe désarmant devant la République Gallique, celle-ci ne pourrait pas faire la paix. Elle deviendrait essentiellement une nation militaire et conquérante. »

Les puissances interviendront donc. Mais il faut que leur intervention soit combinée, que toutes celles dont les intérêts sont solidaires en face de la Révolution agissent de concert. Il leur faut l'unité de vues et d'action. Mallet ne

se contente pas de leur prêcher la guerre, il leur en développe le plan. Ce diable d'homme est universel. De diplomate, il se fait tacticien pour rédiger un projet de blocus qui doit, selon lui, assurer la soumission des rebelles avec le moindre effort. Mais le succès dépend de la discipline des alliés. Il gourmande l'Angleterte qui voudrait opérer pour son compte : « Si l'Angleterre et l'Espagne ont des vues désintéressées, elles n'ont pas à hésiter. A quoi sert-il de faire aux Antilles des armements et des dépenses qui auraient produit bien plus simplement la soumission des colonies françaises s'ils avaient été employés contre la métropole ? » Il harcelle le roi de Prusse et l'empereur; il raille les faiblesses et les hésitations; il dit enfin aux puissances, avec son franc-parler, le point où le bât les blesse, et les invite à examiner, avant d'entreprendre cette croisade monarchique, si elles sont « de bonne foi ».

C'est que cette croisade, à l'appui de laquelle il n'apporte que des arguments politiques, car il sait trop que les considérations de justice n'ont pas cours dans l'Europe de son siècle, il la comprend et la veut, cependant, hautement loyale et désintéressée. L'intégrité de la France, voilà la base nécessaire de cette grande opération de police, qui ne doit avoir d'autre but que le rétablissement de la royauté. Les puissances doivent être absolument décidées à respecter l'intégrité de la France, et Mallet veut qu'elles le proclament sans réticences.

« Il convient à l'Europe, en général, que l'intégrité de la France soit maintenue et que la forme de son gouvernement soit rétablie. J'insiste particulièrement sur ces deux points, parce que du premier dépend, beaucoup plus qu'on ne pense, la durée d'une guerre dont les frais, occasionnés par sa prolongation, seraient difficilement compensés par quelques portions de territoire auxquelles il faudrait peut-être encore finir par renoncer. »

Dans un si pressant danger, il faut sacrifier toutes les considérations particulières, l'ambition des conquêtes et des annexions, les anciennes rancunes. Ce n'est plus le moment de tirer vengeance des hauteurs de Louis XIV :

« Il faut renoncer à la fausse spéculation de tâcher, du même coup, de détruire la nouvelle république et de déchirer l'ancienne monarchie. »

Il faut bien se persuader enfin que « tout projet contre la France même sert la Révolution et les tyrans qui la gouvernent. »

C'est toujours l'avocat qui plaide. Ce n'est pas sans raison que nous lui avons déjà décerné cette épithète. Même alors qu'il vient de frapper cette touche profonde du patriotisme français, c'est un argument qu'il y cherche d'abord et qu'il sait présenter de la meilleure manière pour persuader ses augustes clients en le mettant dans l'angle de leur intérêt personnel. C'est ainsi qu'il leur signale, et avec quelle admirable prévoyance ! cette force redoutable qu'il ne faut pas déchaîner, ce lion grondant qu'il ne faut pas démuseler.

Mais sous la toge de l'avocat — le cas n'est pas unique — bat un cœur de citoyen et de patriote, et ce fier sentiment qu'il sait si bien comprendre le pénètre à son tour. C'est avec l'accent d'un Français qu'il s'écrie : « Nous ne sommes pas des Polonais ! La France a déjà été envahie et même passagèrement entamée ; mais les conquêtes faites sur elle n'ont jamais été solides. »

Voilà bien la vérité que ses clients n'entendront pas, eux qui ne rêvent que dépouilles et protection rémunératrice. Incurable malentendu qui ira grandissant entre ces étranges alliés, les Emigrés, Français au delà comme en deçà du Rhin, et les soldats de l'empereur, de la Prusse et de l'Angleterre.

Aussi qu'arrive-t-il ? Mallet, en fin de compte, est vaincu par Barthélemy, et c'est l'avocat de la République qui fait prévaloir auprès des monarchies, pour le plus grand profit de la République et le plus grand dommage des monarchies, le système de non-intervention. Barthélemy détache la Prusse de l'alliance. L'empereur ne demande qu'à faire aussi sa paix, et si l'Angleterre persiste dans son hostilité, c'est en vue des Antilles plus que du roi de France, c'est pour raison d'affaires et non pas de principes.

Ce résultat paradoxal devait fatalement se produire. Il était dans la logique des choses. Ceux qui ont commencé par faire métier de détrousser les passants ne se transforment pas tout d'un coup en honnêtes gendarmes, et une sainte alliance suppose d'abord de vertueux alliés. Du moment que la France n'était pas une seconde Pologne, il n'y avait plus de raison pour qu'on intervînt dans ses affaires.

Mallet du Pan, cependant, se désolait de l'insuccès de ses efforts. Il était bien trop avisé pour avoir vraiment cru au désintéressement de l'Europe. Mais il était trop habile pour douter à ce point de sa sagesse. Et quand, avec ce clair pressentiment du lendemain auquel ses clients rendaient toujours hommage trop tard, il la vit victime de ce même principe d'intervention qu'elle avait sacrifié par lâcheté lorsqu'elle aurait pu s'en servir, et que lui appliqueraient à leur tour les armes victorieuses de la République, il crut à la fin de l'Europe, parce qu'il crut à la fin de la France monarchique et pacifique. Il fallait un regard plus perçant encore que le sien pour découvrir un jour plus éloigné que ce lendemain. Joseph de Maistre pouvait seul garder sa sérénité en présence de cette crise effrayante et se réjouir de la victoire des jacobins, parce que seul il voyait jusqu'aux dernières conséquences de cette déconcertante logique dont la Providence voulait étonner la raison humaine. L'intégrité de la France, que Mallet du Pan tenait si justement pour la réserve indispensable aux restaurations de l'avenir, c'était précisément ce que la politique de Barthélemy venait d'assurer. L'œuvre essentielle du patriotisme restait acquise.

La Révolution française, objet de la juste haine et des constants efforts de Mallet du Pan, avait d'autres adversaires que les puissances. A ceux-là aussi Mallet prêtait sa verve et sa sagesse. Mais il ne trouvait pas dans les émigrés des élèves plus dociles que dans les souverains alliés.

Tout a été dit sur et surtout contre les émigrés. Mallet du Pan, qui les a bien connus, ne servira pas à les blanchir. Il leur reproche leur passion, leur ignorance, leur pré-

somption. Il les accuse presque d'être les plus coupables dans les événements, et il semble à l'entendre que sans eux la royauté aurait été bien vite rétablie. Ce jugement, en dépit de son exagération et de son injustice, s'explique à merveille de la part de Mallet. Entre lui et les émigrés il y a incompatibilité d'humeur. Il n'est pas besoin d'évoquer ses origines calvinistes et bourgeoises pour les opposer aux fières et hautaines manières des gentilshommes de Coblentz. Le Genevois est assez bon Français, il a donné assez de preuves de son dévouement au parti des nobles et du roi pour qu'on lui épargne tout soupçon de mesquine jalousie. Le dissentiment entre les émigrés et lui est d'ordre plus élevé : ce sont des esprits étroits et rigides; lui est un esprit souple, tempéré et de juste milieu. Ils ont les yeux uniquement fixés sur leurs droits; lui n'arrête les siens que sur les moyens propres à en reconquérir au moins une partie. Ils se cantonnent enfin dans le domaine des principes absolus, tandis qu'il évolue toujours dans celui du possible et du contingent. L'âpreté, l'aigreur de sa critique n'étonne plus quand on tient compte de l'obstination et de l'entêtement que l'on met de l'autre côté à repousser ses avis et à faire taire, comme on disait à Vérone, « sa mauvaise langue ».

Parti de France en 1792 pour dissuader, au nom de Louis XVI, « les princes et les Français émigrés de faire perdre à la guerre déclarée à l'Autriche par un concours hostile et offensif de leur part le caractère de guerre étrangère faite de puissance à puissance », il se heurte tout d'abord à une résistance absolue. Les émigrés veulent être les premiers à se battre pour le roi. L'idée n'eût pas été si mauvaise, après tout, de laisser aux Français le soin de faire la contre-révolution, puisqu'il était si difficile d'obtenir des étrangers qu'ils s'y employassent loyalement. C'était la guerre civile ! — Eh ! valait-il mieux déchaîner la guerre étrangère, et la France trouvait elle mieux son compte avec les Autrichiens qu'avec les soldats de Condé auxquels de l'intérieur les Vendéens auraient tendu la main?

Aussi Mallet du Pan semble bien ne pas s'être longtemps

arrêté à la lettre de son mandat, et le développement de sa pensée l'amena à prendre à moitié son parti de l'action armée des émigrés. Comment aurait-il pu s'en défendre, lui qui écrivait : « La conduite de M. le comte d'Artois est tout indiquée par celle de Henri IV, n'étant encore que roi de Navarre »?

Seulement il ajoutait : « Les ligueurs valaient bien les sans-culottes. Henri IV les a vaincus non pas seulement par sa valeur, mais par son habileté politique. » Et il s'efforçait de faire comprendre au régent qu' « il avait à jouer une partie d'échecs et non un échiquier à emporter l'épée à la main ».

L'habileté politique était précisément la chose dont on faisait la moindre dépense à Coblenz et à Vérone. Les menaces, les vaines récriminations, les sottises et les folies n'y comptaient guère, et c'est de quoi enrageait cet habile homme de Mallet. Mais toutes ces maladresses n'empêchaient pas que l'on y fît pourtant une œuvre plus utile et plus réelle qu'il ne le pensait. Il y avait une autre force que l'habileté dont on avait besoin pour sauver la monarchie : c'est la fidélité. Les émigrés la gardaient, cette force, avec une héroïque abnégation. Un royaliste aurait dû leur en savoir meilleur gré, car c'était, comme l'intégrité du royaume, une réserve nécessaire pour la restauration future.

Mallet s'affligeait de n'être nulle part compris et écouté. C'est qu'il était lui-même un fidèle serviteur, différent des autres surtout par la clairvoyance. Autant qu'il est permis de raisonner en histoire avec des hypothèses, il semble bien que ses conseils auraient pu, à deux reprises, sauver la monarchie. Si, en 1792, les généraux des puissances étaient entrés en France ayant sur les lèvres et dans le cœur les paroles de paix et de concorde qu'il leur dictait, au lieu de l'insolent défi de Brunswick, probablement la tête de Louis XVI aurait été sauvée et la France n'aurait pas connu le régime de la Terreur. Si plus tard, entre thermidor et brumaire, le roi de Vérone ne fût prêté à cette politique du Béarnais qu'auraient si bien secondée les roya-

listes de l'intérieur et si volontiers acceptée les conservateurs inquiets et les libéraux fatigués, Louis XVIII aurait renoué seize ans plus tôt la chaîne brisée en 1789 et épargné au pays l'Empire et ses coûteuses gloires.

Mallet du Pan avait raison de s'affliger. Mais il ne se désolait pas simplement, il se désespérait. « Maintenant, il faut tirer les verrous sur soi, disait-il au soir du 13 vendémiaire. Toute espérance meurt dans mon cœur, et je ne vais plus songer qu'à me soustraire à l'indigence. » Et quelques jours avant le Consulat : « On ne peut former aucune espérance. La nature des choses ramènera la monarchie, mais jamais Louis XVIII. Les démarches insensées de ce prince ont précipité la ruine de son antique maison; il s'est perdu et a entraîné avec lui tous ces hommes constamment aveuglés, tout à la fois victimes et exemples. » Il crut que l'avènement de Bonaparte réalisait cette monarchie voulue par la nature des choses et qu'elle fermait tout espoir à la dynastie des Bourbons. Seul encore, l'œil d'aigle de Joseph de Maistre était assez perçant pour lire dans l'avenir le retour du prince légitime par la porte rouverte par Bonaparte.

Mallet du Pan, tout occupé à des combinaisons qui fussent immédiatement réalisables, n'avait vu dans les manifestes de Vérone qu'un absurde défi à l'opinion de ces demi-royalistes de Paris qui étaient prêts à se contenter du duc d'Orléans, du duc d'Angoulême ou du premier venu, pourvu que leur roi consentît à tenir d'eux sa couronne et qu'il leur garantît le respect de tant d'usurpations où ils avaient trempé. Toute politique qui effrayait ces « propriétaires » était pour lui une politique de Stuart. Et toujours il regrettait le Béarnais facile aux concessions, pour qui Paris valait bien une messe. N'était-ce pas méconnaître la différence des situations autant que des caractères? Henri IV pouvait bien accorder sa conversion à son peuple. C'est qu'il rentrait ainsi dans son rôle de roi très chrétien, et que, loin de rien abandonner de sa dignité royale, il la recouvrait tout entière en mettant le droit national de son côté. Louis XVIII, lui, n'avait rien à recouvrer de son

droit. Il l'avait emporté tout entier dans l'exil; il n'avait qu'à le maintenir. La politique du « drapeau tricolore », suivant l'heureuse expression de M. Descotes, qui semble bien s'entendre ici avec Mallet du Pan, la politique du drapeau tricolore aurait pu remettre sur pied vaille que vaille un trône vermoulu et sans prestige. La politique du drapeau blanc sauvait au moins l'honneur. L'honneur sauvé, c'était la force du principe royal conservée tout entière pour l'heure où, entre la France épuisée et l'Europe avide de représailles, le roi apparaîtrait enfin comme le seul médiateur possible.

C'est là un ordre de vérités qui échappe parfois aux habiles de la politique, et qu'il faut rappeler à une génération qui compte plus de Mallet du Pan que de Joseph de Maistre. Les nobles causes ne manquent point encore, Dieu merci! de serviteurs loyaux, honnêtes et dévoués, qui ne sont ni des sots ni des naïfs. Mais combien parmi ces honnêtes gens échappent tout à fait à l'épidémie régnante du scepticisme? J'entends bien qu'ils ont gardé la foi à l'honneur et au devoir. Mais pensent-ils assez, forts qu'ils sont de leur virile raison et de leur mâle courage, à ce grand facteur invisible de l'histoire, dont Bossuet nous enseigne à admirer les conseils, et n'oublient-ils pas tous les jours de « rapporter les choses humaines aux ordres de cette sagesse éternelle dont elles dépendent » ? (1).

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, III[e] partie, chap. I.

P. du Magny.



TENNYSON

8e article (1)

XX

En 1875, Hallam, le fils aîné du poète, faisait ses études à l'Université de Cambridge. Aux vacances de Noël, sa mère étant malade, son père le retint auprès de lui. A partir de ce moment, Hallam ne quitta plus son père. Dans ses voyages, dans ses visites, dans ses promenades de chaque jour, il l'accompagnait constamment. Quand, pour ne citer qu'un exemple, Tennyson, dans l'automne de 1876, alla passer quelques jours chez Gladstone, dont il était devenu l'ami intime, Hallam était là, au château de Hawarden, suivant les conversations de ces deux grands hommes sur le Dante et sur Homère, sur la puissance de l'opinion publique, sur la nouvelle critique biblique, etc.

Mais surtout Hallam était là quand arrivaient à Farringford ou à Aldworth les visiteurs illustres que la renommée toujours croissante du grand poète attirait de jour en jour plus nombreux, Ruskin, Browning, Renan, etc., recueillant avec soin les paroles qui s'échangeaient dans ces visites, au moins celles qui lui paraissaient dignes d'être conservées.

(1) Voir les numéros de février, mars, juin, juillet, août et sepembre.



Il était d'autant plus facile à ces visiteurs de marque de se révéler tels qu'ils étaient que le grand poète, par politesse et encore plus par largeur d'esprit, les mettait fort à l'aise. Au lieu de discuter, il entrait dans leur pensée le plus qu'il pouvait. Ainsi, Renan ayant dit que la vérité est dans une nuance, Tennyson fut de son avis. On parla d'histoire et d'érudition, et Renan dit à son interlocuteur : « Il vaut mieux illuminer l'histoire des rayons du génie comme vous et d'autres l'ont fait, que de l'éclairer par de simples recherches. — Vous êtes un poète en prose, Monsieur Renan, répartit aussitôt Tennyson, peut-être même avec un peu trop d'imagination. »

Une conversation qu'il eût été intéressant d'entendre c'eût été celle qui se serait engagée entre Tennyson et Victor Hugo, si ces deux grands poètes, qui se ressemblaient par tant de côtés et différaient par tant d'autres, s'étaient jamais rencontrés. Mais, quoique Victor Hugo eût longtemps habité Jersey et que Tennyson eût passé souvent par Paris depuis que Victor Hugo y était rentré, ils ne se virent jamais. Dans l'été de 1877, Lionel, le plus jeune des fils de Tennyson, se trouvant de passage à Paris, rendit visite à Victor Hugo, qui lui fit, en considération de son illustre père, le plus aimable accueil. Tennyson le remercia par un sonnet des plus flatteurs, qu'il publia ensuite dans le *Nineteenth Century* et qui commence ainsi : « Vainqueur dans le drame, vainqueur dans le roman, *victor in drama*, *victor in romance.* » Il l'appelle « la voix tempêtueuse de la France, *stormy voice of France* », et il lui dit : « Vous qui n'aimez pas notre Angleterre — on le dit du moins. Je ne sais ce qu'il en est ; mais l'Angleterre, la France, tous les hommes à venir, ne formeront qu'un peuple avant que la race humaine ait achevé sa carrière. »

Victor Hugo lui répondit :

« 4 juin 1877, Paris.

« Mon éminent et cher confrère,

« Je lis avec émotion vos vers superbes. C'est un reflet de gloire que vous m'envoyez. Comment n'aimerais-je pas

l'Angleterre qui produit des hommes tels que vous! l'Angleterre de Wilberforce! l'Angleterre de Milton et de Newton! l'Angleterre de Sheakspeare! France et Angleterre sont pour moi un seul peuple, comme Vérité et Liberté sont une seule lumière. Je crois à l'unité divine.

« J'aime tous les peuples et tous les hommes et j'admire vos nobles vers.

« Recevez mon cordial serrement de main.

« Victor Hugo. »

« J'ai été heureux de connaître votre charmant fils. Il m'a semblé que serrer sa main c'était presser la vôtre. »

Le 25 avril de l'année 1879, Tennyson perdit son frère Charles, celui de tous qu'il aimait le plus. Charles, nous l'avons dit, avait embrasssé la carrière ecclésiastique. Le poète allait souvent, avec sa famille, passer une partie de l'été dans sa cure de Cheltenham. Cette mort l'affecta vivement. Une maladie de foie se déclara; l'imagination du grand poète était vivement frappée. Il entendait constamment des voix mystérieuses, des voix d'esprits qui chuchotaient à son oreille des choses effrayantes. Comme remède, son ami le docteur Sir Andrew Clarke, un des plus grands médecins de Londres, ordonna un voyage en Amérique ou à Venise. Le poète fut sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, mais au moment du départ quelques difficultés se présentèrent, et il se mit en route pour Venise accompagné de son fils Hallam. Après un voyage rempli d'incidents variés, il rentra en Angleterre entièrement remis et n'entendant plus de voix. Venise avait été le terme de son voyage, mais il avait visité d'autres villes, entre autres Milan et Vérone, et des lieux remarquables par la beauté de leur site ou par leurs souvenirs historiques, et souvent par les deux, comme Sirmio, la péninsule illustrée par Catulle. C'est là qu'il composa ce charmant salut fraternel à Catulle intitulé : *Frater ave atque vale.*

De retour à Farringford, Tennyson se remit immédiatement au travail avec l'ardeur de ses jeunes années, et il publia en 1880 un nouveau volume de poésies pleines de

grâce et de fraîcheur, qu'il dédia à son petit-fils, le fils de Lionel. Ces poésies ressemblent assez bien par les sujets traités, et aussi par la manière dont ils sont traités, aux *Odes et Ballades* de Victor Hugo, aux *Chants du crépuscule* et aux *Feuilles d'automne*, avec cette différence, entre plusieurs autres, qu'on y sent plus de maturité. Chez Victor Hugo c'étaient les chants du matin, et chez Tennyson ce sont ceux du soir. Cette nouvelle œuvre valut au vieux poète de nombreuses félicitations.

Cependant, malgré toute sa gloire, la vie s'assombrissait autour de lui. Après lui avoir enlevé son frère Charles, la mort lui ravit en 1881 Spedding et en 1883 Fitzgerald, ses deux meilleurs amis de jeunesse. Cette main invisible qui éclaircissait les rangs autour de lui l'impressionnait fortement. On trouve la trace de ces impressions dans les vers qu'il composa à l'occasion de la mort de son cher Fitzgerald.

« Elle s'en est allée dans l'ombre cette pleine lumière de l'amitié ! Le voilà qui s'est endormi pendant la nuit dans une nuit plus profonde ! Est-ce bien une nuit plus profonde ? Non ; c'est un jour plus brillant que notre pauvre crépuscule terrestre. »

Le grand poète, on le voit, s'efforçait de détourner ses regards des ombres qui s'amoncelaient autour de lui et de les porter du côté de l'éternelle lumière. Il appelait à son aide le travail, les visites, des promenades fréquentes sur les collines qui dominent la mer, au milieu des prairies ou sous l'ombrage des bois, et les voyages. Le plus intéressant de tous fut celui qu'il fit en 1883 sur le *Pembroke Castle* en compagnie de Gladstone et d'un petit groupe d'élite.

Gladstone, alors premier ministre et tout-puissant, voulut procurer au grand poète, qui était la gloire de l'Angleterre, une distraction princière et vraiment digne de lui. Il obtint de la reine qu'un grand vaisseau de l'Etat, le *Pembroke Castle*, fût mis à leur disposition. Le 8 septembre 1883, le *Premier* et le *Poète lauréat* s'embarquèrent à Barrow au milieu d'une foule immense qui stationnait sur le rivage en criant : *Vive Gladstone ! Vive Tennyson !*

Le *Pembroke Castle* les promena sur les côtes de la mer du Nord, s'arrêtant aux plus beaux endroits pour leur permettre d'admirer le paysage, et les débarquant dans les villes importantes. Ils visitèrent à loisir Christiania et Copenhague. Pendant qu'ils étaient à Copenhague, le roi et la reine de Danemark les invitèrent à dîner en leur château de Fredensborg, dans la campagne. Leur voyage fut une longue suite d'ovations dès qu'ils descendaient à terre, et de causeries littéraires et artistiques quand ils revenaient à bord. Il avait été convenu qu'on laisserait dormir la politique. Au lieu de parler de politique, on parlait du Dante, de Milton, de Gœthe, de Sheakspeare, des poètes modernes, et on admirait les paysages.

Gladstone profita de ce voyage pour remporter sur Tennyson une victoire qu'il avait à cœur, et qu'il n'eût probablement jamais remportée seul et sans cette circonstance. Il s'agissait d'élever le poète à la pairie. Gladstone y tenait. La reine qui aimait Tennyson y tenait davantage encore. En 1874, elle lui avait fait offrir une baronnie par l'organe de M. Disraeli. Le poète avait refusé. Gladstone sachant combien il serait difficile de vaincre les répugnances que son illustre ami éprouvait pour un honneur qui ferait violence à la modestie de ses habitudes et de ses goûts, l'arracherait de plus en plus à sa solitude et l'obligerait de se produire en public, il déploya toute son habileté. Il mit d'abord Hallam dans le complot, le chargea de lui préparer les voies auprès de son père, et de l'avertir quand le moment serait venu de lui faire une proposition ouverte. De plus, il se fit aider par ses amis. Il fit si bien que le poète, après bien des résistances et des hésitations, se rendit à leurs instances en consentant à recevoir un des plus grands honneurs qui puisse être accordé à un sujet anglais.

Le 11 mars 1884, lord Tennyson fit son entrée à la Chambre des Lords. Il choisit une place qu'on pourrait appeler une place neutre, manifestant par là son intention bien arrêtée de n'appartenir à aucun parti, et de n'avoir d'autre politique que de travailler autant qu'il dépendrait

de lui, à accroître la prospérité de l'Angleterre et la grandeur de l'empire britannique.

Les félicitations lui arrivèrent de toute part, et, naturellement, de très haut. Il ne fut sensible à aucune autant qu'à celle d'une vieille servante de sa mère, Suzanne Epton.

L'Amérique regardait Tennyson comme un de ses poètes et ne cessait de lui prodiguer les témoignages de son admiration. En 1885, la grande école de Brooklyn lui envoyait un album où des élèves avaient écrit un certain nombre de ses poésies, avec cette inscription : « A lord Alfred Tennyson, de la part de ses jeunes amis de l'école publique de Brooklyn, New-York. »

Ces témoignages qui devenaient de plus en plus nombreux le réjouissaient un instant sans combler l'abîme de tristesse qu'il portait en lui et qui allait s'élargissant chaque jour davantage. Pour échapper à cette mélancolie née du sentiment profond de la caducité des choses d'ici-bas, il se réfugiait par la pensée et par une espérance qu'il s'efforçait de rendre de plus en plus ferme dans un monde où rien ne passe. Nous avons déjà vu l'expression de cette attitude de son âme dans les vers qui lui furent inspirés par la mort de son ami Fitzgerald. Nous la trouvons plus nettement accentuée encore dans une des poésies les plus remarquables de sa vieillesse intitulée : *Vastness*, *L'immensité*, qu'il publia en cette année 1885.

« Bien des cœurs, sur notre sombre globe, soupirent après une figure qui a disparu; bien des planètes peut-être roulent dans l'espace emportant avec elles la poussière d'une race évanouie... »

« Le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, et toutes les vieilles révolutions de la terre, et toutes ces révolutions d'empires à la fois anciennes et nouvelles — changement de marées — qu'est-ce que tout cela vaut ? »

« Que valent les philosophies, et les sciences et la poésie, et toutes les voix variées de la prière, et tout ce qu'il y a de plus noble, et tout ce qu'il y a de plus bas, et tout ce qu'il y a de plus vil avec tout ce qu'il y a de plus beau ? »

« Qu'est-ce que tout cela, si tout finit pour nous dans la bière qui renferme notre cadavre, si tout va s'engloutir dans l'immensité, se perdre dans le silence, et se submerger dans les profondeurs d'un passé vide de sens ? »

« Qu'est-ce que tout cela, sinon le bourdonnement de moustiques qu'on entend dans l'obscurité ou d'un essaim d'abeilles s'agitant un instant dans leur ruche ?

« Soyons en paix ! car je l'ai aimé, et je l'ai aimé pour toujours, et les morts ne sont pas morts : ils sont vivants. »

Quand on sent la terre s'effondrer peu à peu sous ses pieds, il faut bien se cramponner à quelque chose. A quoi le grand poète anglais se cramponnait-il quand il parlait ainsi ? Faute de cette foi nette, précise et éclairée que le catholicisme seul peut donner, il ne le savait pas au juste. Mais il entrevoyait un monde où nos rêves les plus beaux se réalisent, où les amitiés sont durables, où le bonheur n'est pas un simple éclair entre deux nuées sombres et chargées d'orage, et la pensée de ce monde le consolait. Il tenait à cette consolation. Il en sentait vivement le besoin. Ce besoin ce n'étaient pas seulement les coups multipliés que la mort frappait autour de lui qui le lui faisaient sentir. C'était encore et peut-être surtout la réalisation pleine et entière de tous ses rêves de bonheur et de gloire.

C'est que, même au delà des bonheurs qu'on envie,
Il reste à désirer dans la plus belle vie ;
C'est qu'ailleurs et plus loin notre but est marqué ;
Qu'à le chercher plus bas on l'a toujours manqué ;
C'est qu'ombrage, verdure et fleur, tout cela tombe,
Renaît, meurt pour renaître enfin sur une tombe ;
C'est qu'après bien des jours, bien des ans révolus
Ce ciel restera bleu quand nous ne serons plus ;
. . . .
Que toute joie est sombre à qui veut la sonder,
Et qu'aux plus clairs endroits, et pour trop regarder
Le lac d'argent, paisible, au cours insaisissable,
On découvre sous l'eau de la boue et du sable.
Mais comme au lac profond et sur son limon noir
Le ciel se réfléchit, vaste et charmant à voir,

Et déroulant d'en haut la splendeur de ses voiles,
Pour décorer l'abîme y sème les étoiles,
Tel dans ce fond obscur de notre humble destin
Se révèle l'espoir de l'éternel matin (1).

Ce n'est pas seulement Sainte-Beuve qu'on vient d'entendre dans ces beaux vers, c'est Tennyson dont ils rendent exactement la pensée, ce sont toutes les grandes et nobles âmes que le christianisme a une fois touchées, même quand il ne leur a révélé que d'une manière incomplète ses consolations sublimes, même quand il ne les a pour ainsi dire qu'effleurées, même quand le cachet divin qu'il avait imprimé sur elles s'est en partie effacé, à moins qu'une incrédulité systématique et voulue ne leur ait fait prendre l'habitude de fermer obstinément les yeux à ce reste de lumière si bien décrit par un autre de nos poètes :

Toujours pour les mornes vallées,
Pour les âmes d'ombre aveuglées,
Pour les cœurs que l'orgueil corrompt,
Il (Dieu) laisse au-dessus de l'abîme
Quelques rayons sur une cîme,
Quelques vérités sur un front! (2)

De plus, pour se consoler et se rasséréner, le grand poète travaillait. Ce fut la grande ressource et la grande consolation de toute sa vie. En 1885, à l'âge de 76 ans, il publia un nouveau volume : *Tirésias et autres poésies.* L'année suivante, 1886, lui apporta un grand deuil : la mort de son plus jeune fils, Lionel. Ce coup faillit le briser. La seule pensée de cette mort, disait-il, « le mettait en pièces ». Pour l'écarter de son esprit, il recourut à son moyen ordinaire : le travail, un travail intense et assidu, capable de l'absorber tout entier. En cette même année, il donnait au public un poème mélancolique d'une grande beauté : *Locksley Hall soixante ans après.*

Le grand poète était sujet aux rhumatismes et à la goutte.

(1) Sainte-Beuve *Consolation.* A Madame V. H.
(2) V. Hugo. *Les Rayons et les Ombres.* Fonctions du poète.

En 1888, il fut pris d'une attaque si terrible qu'elle fit craindre pour ses jours. Mais il ne tarda pas à se remettre, et le 6 août de l'année 1889, il put célébrer dans une parfaite santé et plein de force, le 80e anniversaire de sa naissance. Cet anniversaire fit pleuvoir sur lui une véritable avalanche de lettres et de télégrammes de félicitations, et les feuilles publiques célébrèrent ses louanges à l'envi. Tennyson en fut flatté, mais ne s'en enorgueillit point. « La plupart des choses qui sont dites à ma louange, dit-il aux amis qui l'entouraient ce jour-là, ne sont que mensonge, mensonge, mensonge ! » Il parlait sincèrement. L'exagération et le manque de vérité lui déplaisaient en toute chose, particulièrement dans la louange. L'adulation le blessait.

A la fin de cette année 1889, le public anglais eut dans la publication d'un nouveau volume : *Demeter et autres poésies*, une preuve que l'illustre octogénaire demeurait jeune par l'énergie de sa volonté et son ardeur au travail, et que l'âge ne paralysait point son génie. Un nouveau cri d'admiration s'éleva de toute part et l'on vit la critique, jadis si sévère à l'égard du grand poète, s'extasier devant la merveilleuse fécondité de cette verte vieillesse.

Le jour même où paraissait ce nouveau volume, Tennyson apprenait la mort de son ami le célèbre poète Browning, dont le génie, sans égaler le sien, l'approchait pourtant de près. Peu après, on lui annonçait celle d'un autre poète d'un mérite un peu inférieur, mais remarquable aussi, le poète irlandais William Allingham, qui était, comme Browning, un de ses grands amis.

Pour échapper à la tristesse qui l'envahissait malgré lui, le vieux poète se réfugia dans les beaux-arts. Il passa l'hiver de 1889-1890 à faire des aquarelles. Cette occupation jetait un peu de charme sur la fin de sa vie, et l'aidait à regarder la mort d'un œil plus serein. Il sentait bien que son tour n'était pas loin, et cette pensée était habituellement présente à son esprit, mais sans le troubler. Dans sa 81e année, un jour qu'il allait de sa résidence d'Aldworth à celle de Farringford, dans l'île de Wight, il fut frappé, en traver–

sant la mer, au moment où il allait entrer au port, de cette pensée qu'il était bien près d'entrer dans le port de l'éternité, et il composa sur-le-champ, d'inspiration, sa belle poésie : *Crossing the Bar*, *L'entrée au port.* Il la lut aussitôt à son fils Hallam en lui recommandant d'avoir bien soin de la placer à la fin de toutes les éditions complètes de ses œuvres. Cette poésie se termine ainsi :

« Voici le crépuscule et la cloche du soir, après cela la nuit sombre ! Puisse-t-il n'y avoir aucune tristesse d'adieux, quand je m'embarquerai ! »

« La marée peut m'emporter bien loin de ces bornes, de nous connues, du temps et de l'espace; néanmoins j'espère voir mon Pilote face à face, quand j'aurai franchi l'entrée du port. »

Twilight and evening bell
And after that the dark !
And may there be no sadness of farewell
When I embark;
Far tho' from out our bourne of Time and Place
The flood may bear me far,
I hope to see my pilot face to face
When I have crost the bar.

Il est temps de nous recueillir pour fixer les traits du grand poète que nous voyons sur le point d'entrer au port de l'éternité.

XXI

Lord Hallam Tennyson a orné les deux beaux volumes des mémoires qui nous ont fourni la plus grande partie des matériaux de cette étude de deux portraits, deux gravures, et quatre photographies de son illustre père.

Aucun de ces portraits, aucune de ces gravures, aucune de ces photographies ne ressemble complètement aux autres. Entre le portrait par Laurence et celui par Watts

la différence est si grande qu'il est impossible de les reconnaître, au moins à première vue et sans beaucoup d'attention, comme représentant le même personnage. La différence entre les photographies, du moins entre plusieurs, est sensible aussi. Ces différences viennent principalement de ce que le grand poète est représenté à des âges fort différents. Mais il y avait chez Tennyson quelque chose que ni les photographes, ni les sculpteurs, ni les peintres ne pouvaient entièrement reproduire.

« A peine eus-je attendu quelques minutes en son salon, dit Bayard Taylor, l'écrivain américain bien connu, racontant sa première entrevue avec le grand poète, à peine eus-je attendu quelques minutes que Tennyson entra. Les portraits qu'on a publiés de lui sont si peu ressemblants que j'eus de la peine à le reconnaître. Dans les gravures, la tête ferait croire qu'il est de taille moyenne, mais il est grand et il a de larges épaules, comme un fils d'Anak, avec une chevelure, une barbe et des yeux d'un noir méridional; il y a dans ses sourcils fiers et son nez aquilin quelque chose qui fait penser à Dante, mais une voix de poitrine aussi mélodieuse ne pourrait sortir de poumons italiens. »

« Si j'avais à décrire l'extérieur de Tennyson, dit le révérend Jowett, je dirais qu'il ne ressemblait assurément à aucun autre homme parmi tous ceux que j'ai vus... C'était un homme magnifique, qui se présentait à vous dans l'exquise beauté et dans la force que lui avait données la nature. La simplicité de ses manières était en parfait accord avec l'originalité de sa figure. »

Tennyson étonnait, ravissait, enthousiasmait les peintres devant lesquels il posait. Tous disaient n'avoir jamais rencontré une aussi belle tête. Il est heureux que cette belle tête ait été reproduite par les meilleurs photographes et surtout par les meilleurs peintres. Les grands peintres savent saisir dans ces têtes superbes et illuminées des rayons du génie, et savent fixer sur la toile des traits, des nuances, des beautés devant lesquels les photographes sont impuissants. Il faut donc nous féliciter de ce que cette

admirable figure de Tennyson a été conservée à la postérité par deux grands peintres, et surtout de ce qu'elle lui a été conservée par deux peintres qui excellent, chacun dans des genres différents, on pourrait même dire opposés, de manière à ce que le portrait de l'un complète celui de l'autre.

Ce qui distinguait Laurence, c'était une sorte de réalisme artistique très relevé : il visait à mettre dans ses portraits une ressemblance physique absolue.

Watts au contraire, dans une tête humaine, remarquait principalement le symbole et l'expression de ce qu'il y avait de divin en elle. Ce qu'il s'appliquait à rendre avant tout, c'était sa beauté idéale et le reflet divin qui flottait et resplendissait autour d'elle. Ses portraits sont ressemblants aussi, plus ressemblants que ceux de Laurence ; mais avec cette différence qu'à travers une figure on aperçoit une âme, et à travers cette âme le rayonnement d'en haut, et qu'ils ont une teinte d'idéal très accentuée. Ils sont une création en même temps qu'une copie. Le grand artiste était doué d'une imagination puissante et créatrice qui faisait l'admiration de Tennyson.

Il existe cinq portraits de Tennyson par Watts. Le portrait des Mémoires est celui de 1859, alors que Tennyson avait cinquante ans. On y reconnaît sans peine le Tennyson des photographies, mais avec une expression de grandeur et de singulière beauté qu'on ne trouve dans aucune photographie. C'est une tête magnifique, pleine de gravité, de douceur, de calme, et offrant un mélange de puissance et de grâce. On dirait une tête de Christ, créée par l'imagination hardie d'un peintre qui n'a pu trouver des traits plus majestueux, plus sublimes et plus surhumains pour représenter l'Homme-Dieu. Ce n'est pas une fantaisie cependant : ceux qui ont le mieux connu le grand poète assurent que de tous ses portraits c'est le plus ressemblant.

Le portrait de Laurence représente Tennyson, dans sa jeunesse. Un de ses amis les plus intimes, un ami de la première heure, Fitzgerald, le jugeait le seul portrait res-

semblant du poète de vingt-cinq à trente-cinq ans, et, pour cette raison, c'était celui qu'il préférait à tous les autres. A l'époque où Laurence peignit Tennyson, il ne portait pas encore la barbe, cette grande barbe un peu broussailleuse, comme celle de Victor Hugo, qu'on lui voit dans le portrait de Watts et dans ses photographies. Dans cette tête visiblement jeune encore, où se révèle déjà une extraordinaire puissance, c'est cependant la grâce qui domine.

Pour peu que l'on connaisse le portrait de Bonaparte premier consul publié par Pagnerre, on est frappé, en jetant les yeux sur le portrait de Tennyson par Laurence, de la ressemblance qu'il offre avec celui de Bonaparte. C'est la même coupe de tête, le même menton, presque le même front, et, dans l'ensemble, le même masque. Mais autant es deux masques se ressemblent, autant les deux physionomies diffèrent.

Dans Bonaparte, il y a de la grâce et de l'harmonie dans les traits, mais au milieu de tout cela quelque chose de hardi et de dur. L'œil perçant semble chercher une proie. Les lèvres sont pincées, la bouche menaçante.

La figure de Tennyson est enveloppée d'un voile de tristesse, mais de tristesse douce et tendre, et elle a quelque chose de sympathique qui attire. L'œil baissé indique la timidité; les lèvres fines et gracieusement ouvertes respirent la bonté.

Très remarquables aussi sont les deux gravures de Stodart. La première est de 1838. C'est un profil de Tennyson à vingt-neuf ans. Ce qu'on y remarque le plus, c'est une teinte de mélancolie très prononcée, une exquise finesse de traits et une grande noblesse.

La seconde de ces gravures est de 1859. Elle représente Tennyson en pied, enveloppé d'un grand manteau, la tête haute. On le dirait placé sur un piédestal. Il a l'air d'un géant, surtout d'un géant de la pensée. On a, malgré soi, en contemplant son attitude majestueuse et imposante, l'idée d'un homme qui domine la foule.

Les quatre photographies sont également fort belles. La plus belle de toutes est peut-être une des deux qui sont

dues à Mme Julia Cameron, la première en date. On y retrouve le beau profil gravé par Stodart en 1838 avec la barbe en plus.

Celle de John Mayall montre surtout une tête forte et puissante.

Celle de Barraud, prise dans les dernières années du poète, nous présente un Tennyson vieilli, au front dépouillé, au visage sillonné de rides et aux traits sévères. La grâce a fait place à un air sombre et soucieux.

Cette figure n'a pas seulement tenté les photographes, les graveurs et les peintres, mais d'autres artistes encore, ceux qui peignent par la plume. Ces portraits par la plume, comme ceux qui sont dus à la photographie, à la gravure, à la peinture (1), ne se ressemblent pas absolument entre eux, et il n'en est aucun qui n'offre des lacunes. Mais ils se complètent mutuellement, et forment par leur ensemble une représentation du grand poète vraiment saisissante.

Pendant que Tennyson était à l'Université de Cambridge, il avait pour condisciple et ami, on s'en souvient, J.-Michel Kemble. Fannie Kemble, sa sœur, la célèbre actrice, venait le voir de temps à autre. Il lui présenta son ami Alfred Tennyson. Elle tomba immédiatement sous le charme de sa ravissante personne; elle voulut le revoir et ne l'oublia jamais. « Alfred Tennyson, écrivait-elle plus tard, était notre héros, le grand héros de notre temps. »

« Taille de six pieds, disait un autre ami de cette époque dans la description qu'il donnait du bel étudiant de Cambridge, large poitrine, forte membrure, face shakespearienne avec de hauts sourcils, front large couronné d'une chevelure noire et flottante, tête finement posée, main qui fait l'admiration des sculpteurs, longs doigts, carrés à leur extrémité, doux au toucher comme ceux d'un enfant, mais forts et de grande dimension. Ce qui frappe le plus chez lui, c'est l'alliance de la force et de la beauté. »

Le génie poétique débordait de toute sa personne. La

(1) Il y en a d'autres encore. Nous avons déjà dit ailleurs que le buste de Tennyson fut exécuté par le célèbre sculpteur Woolner.

première fois que Thompson, un des principaux maîtres de Cambridge, l'aperçut, il dit à son voisin : « Cet homme doit être un poète. »

Une femme artiste, Caroline Fox, qui avait vu Tennyson de près, en trace ce portrait dans ses *Souvenirs des vieux amis :*

« Tennyson est un grand type d'homme, avec une tête magnifique qui repose sur ses épaules comme le chapiteau d'une colonne puissante. Sa chevelure est longue et flottante, et couvre une tête massive. Il porte la barbe, et une moustache contre laquelle on maugrée, parce qu'elle cache une bouche ferme, forte, mais finement ciselée... Je comprends Laurence disant que c'était la tête la plus harmonieuse qu'il eût jamais vue. »

Nous pourrions citer d'autres portraits de Tennyson par des femmes ; mais ce n'était pas seulement les femmes que son bel extérieur enthousiasmait, c'était aussi, peut-être surtout, les hommes.

Voici le portrait que Carlyle traçait de lui pour l'Américain Emerson :

« Tennyson est un des plus beaux hommes qu'il y ait au monde. De grands flots de chevelure noire ; des yeux étincelants ; une massive face d'aigle, très massive et pourtant très délicate ; un teint d'un brun clair qui lui donne presque l'air d'un Indien ; des vêtements d'une largeur cynique, grande aisance de manière. C'est un grand fumeur. Sa voix est musicale, métallique, propre au rire éelatant et aux lamentations perçantes, et à tous les tons intermédiaires. »

« Quand, en 1841 ou 1852, écrit le poète anglais Aubrey de Vere, je fis la connaissance de Tennyson, mon imagination se l'était souvent représenté en lisant ses poèmes. Quand je le vis en personne, je n'éprouvai aucun désappointement. De grands yeux noirs habituellement rêveurs, mais qui s'illuminaient de temps en temps des éclairs de l'imagination ; un teint brun presque espagnol ; une tête largement bâtie ; une épaisse chevelure bouclée de la soie la plus fine et la plus noire ; tout cela est encore devant

mes yeux, et en même temps cette haute taille, cette force et cette démarche particulière. »

« Quand Tennyson, dit M. Walts-Dunton, se tenait au seuil de sa résidence, accueillant un hôte ou lui faisant ses adieux, avec sa haute taille qui dépassait la moyenne, et son teint bruni par le soleil et le vent, il était impossible de ne pas le reconnaître aussitôt pour un grand gentleman anglais. Son extérieur fut constamment d'une extraordinaire beauté ; il conserva jusqu'à la fin la beauté que comporte la vieillesse à un degré qu'il est rare de rencontrer. »

Si l'attitude et les manières de Tennyson le faisaient aisément reconnaître pour un *gentleman*, son teint lui donnait un air méridional. En France, on ne le prenait presque jamais, à première vue, pour un Anglais, et il lui arriva en voyageant en Irlande, d'être pris pour un Français.

Tennyson était myope de naissance. Il ne voyait que de près, mais de près il voyait très bien. Aidée par un lorgnon ou des lunettes, sa vue atteignait aussi loin que les meilleurs yeux. S'il était peu favorisé du côté de la vue, la nature lui avait donné une compensation du côté de l'ouïe, qui, chez lui, était d'une finesse extraordinaire.

Il était d'un tempérament nerveux, mais sa constitution était très forte. Vers la fin de sa vie il fut atteint de rhumatismes et il souffrit de la goutte, mais jusque-là sa santé n'avait jamais été éprouvée que par l'hypocondrie dont certains accès allèrent jusqu'à mettre sa vie en danger. Il y fut sujet toute sa vie. Il se remettait et se soutenait par l'hydrothérapie. C'était son grand traitement. Il n'aimait pas qu'on en conclût, comme le faisait son ami le vieux poète Rogers, qu'il avait toutes sortes d'infirmités. « On juge des autres par soi-même, dit Tennyson, quand on lui montra une lettre où Rogers s'était permis cette interprétation. C'est mon vieil ami qui a toutes sortes d'infirmités. Pour moi, à moins qu'une vue basse et des accès d'hypocondrie de loin en loin ne soient des infirmités, je ne m'en connais aucune. » Pour lui l'hydrothérapie n'était pas un moyen de se guérir d'infirmités qu'il n'avait pas, mais un secret pour s'en préserver. Les bains de mer, les douches

et les bains d'eau froide lui allaient. Un système complet fut installé par ses ordres dans la belle résidence qu'il se fit bâtir à Aldworth, et il écrivait à un de ses amis, M. Locker : « Nous sommes entrés dans notre nouvelle maison; elle est vraiment charmante; ce qui m'y plaît le plus, c'est l'établissement de bains. Un cours d'eau perpétuel traverse la maison et je m'y baigne trois fois par jour. »

Quand Tennyson écrivait cela à M. Locker, il était dans sa soixante et unième année. Aux bains il joignait des exercices corporels. Grâce à ce régime, il parvint à une extrême vieillesse, et il y parvint plein de force. A 82 ans il avait encore l'agilité d'un jeune homme, et une de ses joies était de défier les jeunes d'exécuter aussi lestement que lui certains tours de gymnastique.

Tel était Tennyson au physique. Essayons maintenant d'esquisser son portrait moral.

XXVI

Le premier trait qui frappe dans la physionomie morale de Tennyson, c'est sa noblesse et sa grandeur. Ce qui était petit, bas ou simplement vulgaire lui répugnait d'instinct. Il ne s'arrêtait pas lui-même et il n'aimait pas que les autres s'arrêtassent à remarquer les petits côtés dans autrui, surtout chez ceux qui en avaient de grands. Mais ce n'était point sa propre cause qu'il plaidait ainsi. Il n'y avait rien en lui que de grand, et l'admiration qu'il inspirait par son génie n'était nullement diminuée, chez ceux à qui il était donné de l'approcher, par le spectacle de sa vie privée.

Et cependant, il était loin de songer à poser. La simplicité et l'absence de toute affectation faisaient partie de sa grandeur. Il n'y avait pas chez lui l'ombre de recherche et d'apprêt, et c'était précisément là un des charmes qui lui gagnaient un si grand nombre d'amis. Son air réservé et son abord glacial n'étaient point calcul de sa part, mais un effet de sa nature timide et de son tempérament nerveux.

Quand il se trouvait en présence de quelqu'un qu'il ne connaissait pas, il se sentait invinciblement porté à se renfermer en lui-même, et ne pouvait s'exprimer que par quelques mots froids et insignifiants. Dès que la glace était brisée, on avait devant soi l'homme le plus charmant du monde. Seulement, malgré lui, cette glace ne se brisait que pour ses amis. Il ne put jamais s'habituer à la foule. « Je ne suis nullement timide devant les grands hommes, disait-il. Chacun d'eux a une personnalité dont il est responsable. Mais devant une foule composée d'un grand nombre de personnalités au sujet desquelles je ne connais rien, je suis extrêmement timide. » Cette timidité le rendait incapable de parler en public. Mais en petit comité il s'exprimait non seulement avec facilité, mais avec élégance et distinction : on admirait surtout la propriété de ses expressions. Il se montrait plutôt grave et sérieux qu'enjoué, mais il était enjoué aussi, voire même grand rieur à ses heures, racontant volontiers des histoires amusantes. Quand il était de bonne humeur et excité par une société qui lui allait, sa verve humoristique était intarissable. Mais il évitait avec soin toute moquerie. Cet homme supérieur était l'ennemi du mépris. Il ne se le permettait pas à lui-même et le détestait chez les autres. « Tennyson, dit M. Wilfrid Ward dans un article de *New Review*, était magnifique quand il parlait du mépris. C'était, disait-il, un signe de petitesse intellectuelle. Mépriser signifie presque toujours ne pas comprendre. L'orgueil et le mépris sont le caractère propre des barbares. La vraie civilisation a appris aux êtres humains à se comprendre mutuellement, et doit par conséquent diminuer le mépris. La promptitude au mépris est le fait d'un esprit étroit, sans maturité ou sans éducation, et aussi des hommes qui n'ont jamais vécu que dans une coterie. Quand on a voyagé et qu'on connaît ce qu'il y a dans le monde de largeur et d'étendue, on a plus de facilité pour respecter des idées et des points de vue différents des siens (1). »

(1) Numéro de juillet 1866.

Un jour que le duc d'Argyll était venu visiter Tennyson à Aldworth, le duc et le poète se promenaient en causant dans le jardin. Tout d'un coup, sans y être amené par le sujet de la conversation, le poète s'arrête, et, regardant en face son noble interlocuteur, il lui dit : « Je hais le mépris ! » Sa grande âme était tellement remplie de cette haine qu'à de certains moments elle débordait malgré lui.

Il y a une chose que le grand poète haïssait davantage encore : c'était l'envie. Rien n'était plus opposé à sa nature généreuse et à son esprit large. Reconnaître le mérite des autres dans toutes les branches et se réjouir de leurs succès lui paraissait la chose la plus naturelle du monde. S'il était un terrain sur lequel il lui eût été permis de se montrer sévère, c'était celui de la poésie. Or, même sur ce terrain, on le trouvait toujours indulgent, plus prompt à admirer qu'à critiquer.

Tennyson reconnaissait le mérite partout où il le rencontrait, chez les autres aussi bien que chez lui, mais aussi chez lui aussi bien que chez les autres, avec une entière simplicité. Le duc d'Argyll, qui avait beaucoup pratiqué le poète, nous assure que son humilité était la plus noble qu'il ait jamais connue. Dans cette humilité, en effet, il y avait de la noblesse et de la grandeur. On n'y pouvait rien découvrir de petit, d'affecté, d'étroit, rien de faux surtout. C'était la vérité telle qu'elle se présentait à l'esprit du grand poète, considérée avec calme, mesure, et sans chercher à se prévaloir de ses avantages. Ses amis n'avaient aucune peine à obtenir de lui qu'il leur lût ses poésies de sa belle voix musicale et en en faisant ressortir les beautés par son admirable talent de lecture. Ces beautés, il les signalait lui-même à leur attention, comme si ces poésies eussent été composées par un autre. De plus, il ne craignait point de parler de lui-même, de raconter dans l'occasion, pour intéresser ses amis, des faits qui lui étaient avantageux. Il y mettait une sorte de candeur enfantine. Il y avait chez lui de l'enfant, mais de l'enfant en ce qu'il a de gracieux, de franc, d'ouvert et d'aimable. A ses heures

de délassement et d'expansion, ce poète parfois si sombre avait un rire d'enfant.

De l'enfant il avait surtout la droiture, la franchise, l'ingénuité, la transparence d'âme. Sa franchise allait parfois si loin qu'elle eût paru de la rudesse chez un autre. Il n'était point capable de donner même aux plus hauts personnages des louanges qu'il n'eût point cru méritées. Il ne fallait pas lui demander son avis si l'on craignait d'entendre la vérité, la pure vérité, toute la vérité. Il ne fallait pas lui demander, par exemple, ce qu'il pensait d'une poésie, si, au lieu d'une appréciation sincère, on ne cherchait que des compliments; on risquait fort d'être désappointé. Il n'était pas sévère, mais il était franc.

Il portait également cette franchise dans ses refus. Le duc d'Argyll, son grand ami, désirait vivement l'avoir à un déjeuner où il devait réunir un certain nombre de notabilités. La chose n'entrait point dans ses habitudes, et il savait qu'il serait difficile de l'y amener. Il en chargea la duchesse. « Je déteste cela, duchesse », dit le poète pour toute réponse à ses aimables sollicitations.

On lui pardonnait cette franchise un peu rude, parce qu'elle n'était chez lui qu'une des formes de sa droiture et l'expression de sa noble indépendance, et surtout parce qu'elle s'alliait aux plus belles qualités du cœur, particulièrement à une exquise bonté.

Tennyson était bon pour les pauvres, pour tous ceux qui souffraient ou étaient dans la peine, et la tendresse de son âme débordait jusque sur les bêtes. On nous permettra bien d'en citer un trait. On lui donna un beau chien couchant. A minuit, l'idée lui vint que cette pauvre bête n'était pas encore habituée à la maison et devait s'ennuyer terriblement, et que peut-être on ne lui avait pas donné, pour l'habituer, un assez bon souper. Il descendit à la cuisine, prit un poulet et alla le lui porter.

Envers les pauvres Tennyson n'était pas seulement bon, il était encore respectueux. Du reste, il était respectueux pour tous. Il ne respectait pas seulement les hommes, mais les institutions, les coutumes, les idées et les convictions

de chacun, surtout les convictions religieuses. Le respect était un des traits saillants de son caractère.

Un autre trait de caractère très accentué chez Tennyson, peut-être le plus accentué de tous, c'est qu'il était très peu sensible à la louange et beaucoup à la critique.

Ce qui rendait Tennyson peu sensible à la louange, c'était la conscience modeste, mais très nette, qu'il avait de sa propre valeur et la vue très claire de la compétence souvent médiocre de ceux par qui les éloges lui étaient décernés. Réellement il y tenait peu. Cependant quand ces éloges lui venaient de juges vraiment compétents, ils lui causaient une certaine satisfaction, mais ils ne l'enflaient jamais. Ils n'ajoutaient rien à l'idée exempte de toute exagération qu'il s'était formée lui-même de son mérite, et il les oubliait très vite.

Pour les critiques, c'était tout le contraire. Il s'y montrait très sensible et elles lui causaient une blessure qui ne se cicatrisait que très lentement. Quand ses amis lui représentaient qu'un homme de sa valeur n'aurait dû faire aucune attention à ces vains bourdonnements de moustiques : « C'est vrai, répondait-il, mais que voulez-vous que j'y fasse? Je ne puis pas m'empêcher d'avoir du sang noir des Tennyson dans les veines. »

Il n'avait pas seulement du sang noir, il avait au physique et au moral l'épiderme tendre. « Une puce suffit pour me molester, disait-il un jour à John Tyndall; touchez ma peau, ajoutait-il en lui tendant son poignet, une piqûre de puce y laisse une marque noire d'un pouce carré. L'expression d'épiderme tendre est très juste. Je suis un homme à épiderme tendre et je ne me donne nullement la peine de chercher à le cacher. Je sais bien que si je me revêtais comme Gœthe d'une croûte épaisse et dure, cela me donnerait une attitude plus digne, mais cela n'est point dans ma nature. »

On connaît ces vers de Musset :

> Je ne fais pas grand cas, pour moi, de la critique.
> Toute mouche qu'elle est, c'est rare qu'elle pique. (1)

(1) Premières poésies. La *Coupe et les lèvres*.



Pour Tennyson c'était tout le contraire. Cette mouche le piquait toujours, et souvent jusqu'au sang. Mais il ne cherchait point à l'écraser, pas même à l'écarter. Il se laissait piquer sans rien dire, avec une dignité qui ne se démentit jamais.

Cette même nature impressionnable qui le rendait sensible à l'excès aux piqûres souvent en soit légères de la critique, le rendaient également sensible aux moindres dérangements. Quand il était occupé à composer, surtout ses grandes œuvres, il fallait le laisser à lui-même : ses familiers le savaient; quant aux étrangers qui s'avisaient de le troubler, ils s'exposaient à être écartés d'une manière un peu rude.

Il faut bien dire aussi que dans le train ordinaire de la vie il était parfois dominé et comme débordé par son imagination. Cette faculté était chez lui d'une puissance extraordinaire. Parmi les choses les plus magnifiques qu'il voyait dans le monde extérieur, rien ne l'étonnait, parce qu'il portait au dedans de lui-même un monde plus magnifique encore, ou plutôt des milliers de mondes plus grandioses et plus beaux. « Je n'ai jamais vu, disait-il, aucun paysage qui égalât ceux que j'ai vus dans mes rêves. Les montagnes de la Suisse ne sont rien en comparaison de celles que je me représente dans mon imagination. » Il en était ainsi de tout le reste.

Cette prodigieuse imagination, au lieu d'obscurcir et de fourvoyer son intelligence, comme il arrive quelquefois, lui communiquait une sorte d'intuition merveilleuse. Souvent il pénétrait les âmes sur un signe extérieur; d'autres fois, par des rêves étranges et des pressentiments singuliers, il semblait pénétrer le monde invisible et entrevoir l'avenir.

D'un autre côté, cette puissante imagination toujours en mouvement le tourmentait de mille manières. Ayant lu dans sa jeunesse des livres de médecine dans la bibliothèque de son père, il s'imaginait avoir toutes les maladies. Nous avons vu qu'après la mort de son frère Charles il demeura quelque temps croyant entendre des voix d'outre-tombe. Son imagination ne lui laissait un peu de répit que

lorsqu'il était occupé par un de ces grands poèmes qui l'absorbaient tout entier. C'est alors qu'il se montrait le plus aimable pour sa famille et pour ses amis intimes qui, connaissant ses habitudes, se gardaient bien de le déranger. Il avait un besoin impérieux d'être fortement occupé, autrement il devenait le plus malheureux des hommes.

Après la composition de ses poésies, rien ne le captivait autant que la contemplation de la nature, et l'étude active qu'il en faisait. La botanique, la minéralogie et l'astronomie fournissaient à son esprit un aliment qui ne s'épuisait jamais, surtout l'astronomie. « Depuis le Dante, dit M. Watts-Dunton, aucun poète, dans aucun pays, n'a autant aimé les étoiles que Tennyson. » A l'aide d'une forte lunette il passait quelquefois une partie des nuits à les contempler. Un savant, M. Norman Lockyer, disait, au sortir d'une conversation avec lui, que « son esprit était saturé d'astronomie. »

Nous avons dit que l'équilibre était un des traits dominants du génie de Tennyson. Ce n'est pas que ses facultés fussent toutes développées au même degré, mais aucune ne l'était de manière à porter préjudice aux autres. Dans le train ordinaire de la vie comme dans la composition de ses ouvrages, son jugement était très sûr, et dans presque toutes les questions ses vues d'une remarquable justesse. Son bon sens égalait sa pénétration.

On peut se former une idée de ce que ses facultés avaient de puissance par la manière dont il lui arrivait souvent de composer ses ouvrages. Il les écrivait d'abord entièrement dans sa tête avant de les transcrire sur le papier. On se souvient qu'il avait composé un poème sur le Saint-Graal à l'âge de trente ans, sans en écrire un seul vers, et que, lorsqu'il le reprit bien des années après, il n'en restait plus rien dans sa mémoire. Il l'avait oublié parce que, ne le jugeant pas digne d'être publié, il n'avait pas cherché à se le rappeler. Mais il lui arriva plusieurs fois de perdre le manuscrit de poèmes qu'il se proposait de publier et qu'il portait gravés dans sa mémoire. Il ne s'en inquiétait pas le moins du monde. Un jour au retour d'une longue excursion il s'aper-

çut que le manuscrit de son premier volume : *Poems chiefly lyrical*, le seul qu'il possédât, était tombé de sa poche. Il écrivit un nouveau manuscrit en consultant sa mémoire, et tout fut fini par là. Une mésaventure semblable avait jeté Carlyle dans un grand embarras. Le célèbre écrivain perdit le manuscrit de son livre : *La Révolution française*. Un jour qu'il racontait la chose à Tennyson, « Comment vous trouviez-vous après cela ? » lui demanda le poète. « Comme un homme qui voudrait nager et n'aurait pas d'eau », répondit Carlyle.

La saison de l'année que Tennyson préférait à toutes les autres, qui excitait le plus sa verve poétique, et favorisait davantage chez lui le travail de la composition, c'était le printemps, alors que la nature renaît, fait circuler partout la sève et ramène la joie. Il composait souvent en se promenant, soit dans son jardin, soit dans la campagne. C'est de cette manière que fut composé *Enoch Arden*. Le poète avait près de sa résidence de Farringford une petite villa rustique appelée Maiden's Croft où il se retirait pendant le jour quand il voulait être tranquille. Il médita longtemps son *Enoch Arden;* il en arrêta les grandes lignes, traça son plan, rassembla les principales idées, les images, sans écrire un mot. C'était toujours par là qu'il commençait, et ce travail était pour lui le plus long et le plus pénible. C'est après ce grand travail accompli qu'il alla s'installer à Maiden's Croft. Ses journées se passaient à se promener dans une grande prairie au milieu de laquelle se trouvait la villa. Quand il avait composé un certain nombre de strophes il entrait dans sa maisonnette champêtre, s'asseyait à une petite table et il écrivait, puis il reprenait sa promenade et rentrait au bout d'un peu de temps. Cela dura quinze jours : le chef-d'œuvre qui s'appelle *Enoch Arden* était achevé.

C'était immédiatement après son déjeuner et immédiatement après son dîner que le grand poète anglais composait avec le plus de facilité. Ses journées étaient réglées comme celles d'un moine. Il déjeunait le matin à huit heures. Après son déjeuner il fumait quelques pipes ; cela faisait partie de son règlement, et c'était un des points aux-

quels il tenait le plus. Quand il fut reçu docteur de l'Université d'Oxford, après le dîner il demanda au Maître de Bailleul s'il serait contraire aux bienséances qu'il fumât une pipe ou deux encore revêtu de sa robe rouge de docteur. On lui procura la facilité de se retirer dans un jardin fermé pour y fumer tout à son aise. Il répondait à une invitation que Gladstone lui avait adressée de venir passer quelques jours dans son château de Hawarden : « Voudriez-vous arranger les choses de manière à ce que j'aie la facilité de me retirer dans ma chambre après le repas pour y fumer ma pipe à mon aise ? »

Un autre point de son règlement, c'est qu'après son dîner il prenait sa pinte de Porto. Cela l'excitait et le mettait en verve.

A Farringford et à Aldworth, après son déjeuner à 8 heures du matin, et le soir à 7 heures après son dîner et sa pinte de Porto, il montait dans son cabinet de travail au haut de la maison qu'il appelait son « antre », et là, renversé dans son grand fauteuil de bois, sans aucune garniture, il fumait une demi-heure. Pendant ces deux demi-heures là, personne ne pouvait le voir. Il les appelait ses « pipes sacrées ». C'était pendant ces demi-heures de pipe que lui venaient ses meilleures inspirations, qu'il travaillait le plus, et qu'il écrivait dans sa tête ses plus belles poésies. Après cette demi-heure du matin et cette demi-heure du soir, il descendait quelquefois causer au salon. D'autres fois, au lieu de rester au salon, quand il était ainsi redescendu, il prenait un ou deux des visiteurs, s'il s'en trouvait et qu'ils fussent de ses amis, et il les conduisait dans son « antre ». Une vingtaine de pipes étaient éparses sur la cheminée ; les tiroirs de sa table de travail étaient bourrés de tabac; on continuait à fumer, et en fumant on causait. C'était alors que le grand poète intercalait entre deux pipes la lecture de quelques-uns des plus beaux passages de ses œuvres, ou bien que, tout en fumant, il discutait les grandes questions sur l'art, sur les poètes, et sur une foule de sujets intéressants.

Du reste, il ne s'enfermait pas dans son « antre ». Il lui

fallait le grand air, du mouvement, des horizons, et il lui en fallait tous les jours. Soit à Farringford, soit à Aldworth, il ne manqua jamais jusqu'à la fin de sa vie de faire tous les jours de longues promenades dans la campagne. Dans ses dernières années, son médecin lui avait ordonné de faire tous les jours une promenade de deux heures dans la matinée. Il prenait son bâton recourbé, se faisait accompagner par Hallam ou par Lionel, avant que Lionel fût mort; un chien les suivait. Il ne s'inquiétait pas de savoir si le temps était au beau ou à la pluie; son heure venue, il partait. Même dans son extrême vieillesse, jamais de parapluie : son grand manteau et son chapeau à larges bords lui en tenaient lieu. Il s'arrêtait de temps à autre pour raconter une anecdote, ou pour exposer une idée. Souvent aussi il récitait des poésies qu'il était en train de composer, y ajoutant, chemin faisant, de nouvelles strophes. Car il travaillait sans cesse et composait partout.

Il ne redoutait pas le mauvais temps, mais il redoutait fort les touristes. Un grand nombre cherchaient à le rencontrer; quelquefois même ils lui adressaient la parole. Dès qu'il en apercevait, il se hâtait de prendre une autre direction, si la chose était possible.

Dans ses vieux jours, sa marche était encore si rapide, que son fils Hallam avait peine à le suivre. Au lieu d'une promenade, c'était presque une course. Quand son large chapeau était chargé de pluie, il le secouait. Il n'était pas rare qu'il rentrât tout trempé. C'est de cette manière qu'il gagna des rhumatismes.

Jusqu'à la fin, la contemplation de la nature, surtout de la mer et des beaux couchers de soleil, fut son délassement favori et sa grande jouissance. Du reste, il observait tout : les fleurs, les oiseaux, les beautés les plus petites comme les plus grandes. Le seul luxe pour lequel il eût du goût, c'était celui que Dieu a mis dans ses œuvres. La magnificence de ses résidences était pour sa famille et pour les étrangers; il y tenait fort peu pour lui-même. Nous avons déjà dit combien son cabinet de travail, son « antre », comme il l'appelait, était simple : sa chambre à coucher ne

l'était pas moins. Un fauteuil dur, une petite table de chêne avec un chandelier pour ses lectures de nuit : c'était tout. Les médecins de Londres qui vinrent le soigner dans ses dernières maladies ne revenaient pas de leur étonnement en voyant cette simplicité.

Tennyson se montrait simple d'une autre manière encore qui avait quelque chose de ravissant. Cet homme, qui fuyait les touristes, abordait volontiers les bonnes gens. Il ne craignait pas de s'arrêter pour causer avec les paysans, surtout avec les vieillards, s'efforçant d'affermir en eux la croyance en l'immortalité de l'âme et en l'existence d'une vie future.

Ce n'est pas seulement dans les facultés du grand poète que se rencontrent l'unité, l'équilibre et l'harmonie, c'est dans sa personnalité tout entière, et dans toute sa vie. Sa valeur morale est au niveau de son génie; l'homme ressemble au poète; l'éclat du génie et la beauté de l'âme se reflètent dans un extérieur splendide. Enfin, cette vie n'est qu'un long effort qui commence dans l'obscurité et qui s'achève dans la gloire. Il ne nous reste plus qu'à raconter le couronnement de cette magnifique existence. Si on la compare à un édifice, il faut dire que ce couronnement fut simple et grand comme l'édifice lui-même.

XXIII

Pendant l'hiver de 1891-1892 qui devait être pour lui le dernier, Tennyson revit tous ses poèmes pour une édition complète de ses œuvres en un seul volume. De plus, il travaillait à son *Rêve d'Akbar*, portant avec lui, quelque part qu'il allât, une collection d'ouvrages savants sur le roi Mogol, et en faisant l'objet d'une étude fort sérieuse. Quand il eut fini *Le Rêve d'Akbar*, il se mit à la composition de *Kapiolani*, et à la fin de septembre 1892, moins d'un mois avant sa mort, il corrigea les épreuves du

volume qui renferme ces poésies et plusieurs autres, et qui commence par *La mort d'Œnone*.

Avec Tennyson nous sommes loin du poète tel que nous le représente Lamartine :

Il est un âge où de la lyre
L'âme aussi semble s'endormir,
Où du poétique délire
Le souffle harmonieux expire
Dans le sein qu'il faisait frémir.

L'oiseau qui charme le bocage,
Hélas ! ne chante pas toujours :
A midi, caché sous l'ombrage,
Il n'enchante de son ramage
Que l'aube et le déclin des jours (1).

Parmi les poètes, il en est qui ressemblent aux rossignols, et d'autres aux aigles. Cela n'est vrai que des rossignols. C'est son portrait que Lamartine traçait dans ces strophes. Il était un rossignol de génie, mais il n'était qu'un rossignol. Il n'avait ni l'envergure, ni la puissance, ni la persévérance d'effort de Tennyson. Nous ne savons si l'aigle de la poésie anglaise porta jamais son attention sur les chants du rossignol français. Son fils est muet sur ce point dans ses mémoires. Il est probable que si jamais il les lut, ces chants, malgré toute leur beauté, lui inspirèrent une médiocre admiration. Outre qu'ils ne sont point dans la note qu'il aimait, il n'était pas suffisamment initié aux délicatesses et aux nuances de notre langue pour en savourer la fraîcheur, la grâce et l'harmonie, et surtout pour saisir à travers l'expression souvent un peu vague de la pensée ce qu'elle a d'enivrante, exquise et pénétrante poésie.

Cependant il lisait nos poètes français. Dans la dernière année de sa vie, assez peu de temps avant sa mort, il disait qu'il y a dans Alfred de Musset quelque chose de plus artistique que dans Victor Hugo, mais qu'il a moins d'en-

(1) *Secondes méditations poétiques. — Adieux à la poésie.*

vergure. Il faisait remarquer que Victor Hugo est un génie parfois sublime, mais inégal, et que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas. Comme exemple de la manière dont le grand poète français franchissait facilement ce pas, il citait la phrase des *Misérables*, où il dit de Napoléon : « Il gênait Dieu. »

Coppée fut le dernier poète français que lut Tennyson. Il aimait Coppée. Il existe entre les deux poètes plus d'un trait de ressemblance.

Au mois de juin 1892, dans une de ses promenades quotidiennes, le vieux poète se sentit fatigué et fut obligé de s'asseoir. C'était la première fois que la chose lui arrivait. Il y vit un avertissement que sa fin approchait, et il en ressentit de la tristesse. En rentrant, il s'arrêta dans le jardin, fit remarquer le riche éclat des fleurs, et parla comme un homme qui sent qu'il durera moins qu'elles. Depuis quelque temps, on remarquait qu'au milieu de ses conversations les plus gaies, il était pris de tristesses soudaines. Il se mettait tout d'un coup à parler du fonds de tristesse et de mystère qu'on rencontre dans la vie.

Il ne se trompait pas : la fin approchait. Force lui fut de rendre ses promenades plus courtes. Il lui fallut même, à la fin, les renfermer dans les dépendances de sa villa de Maiden's Croft. On le voyait se promener lentement d'un air pensif, grave et serein dans ces belles prairies où il avait composé *Enoch Arden* et le *Saint-Graal*, et où il avait laissé tomber presque autant de strophes qu'il y avait de fleurs.

Au mois de juin 1892, Tennyson quitta, comme il le faisait chaque année vers cette époque, sa résidence de Farringford pour aller habiter celle d'Aldworth. L'été se passa tranquillement. Les forces du vieux poète diminuaient, mais il continuait à faire quelques courtes promenades; quand il ne pouvait sortir, il se livrait à quelques exercices gymnastiques, et rien ne faisait prévoir que sa fin fût prochaine.

Cependant le 3 septembre, il se plaignit d'avoir de la peine à avaler la nourriture. Le malaise alla en augmen-

tant, et, le 29 septembre, le docteur Sir Andrew Clarck, appelé par télégramme, accourait à Aldworth. Ce jour-là même, Tennyson avait fait une promenade en voiture accompagné de son fils Hallam. Mais cette promenade, qui fut la dernière, avait été pleine de pressentiments tristes. A chaque instant le vieux poète disait à son fils en passant devant les beaux endroits qu'il aimait : « Voici un endroit que je ne reverrai plus. » Après sa promenade, il s'était mis à lire Job et l'évangile de saint Mathieu. Sir Andrew Clark arriva. Ils parlèrent ensemble de poésie. Hallam, qui connaissait son père, voyait bien que c'était la fin. Le docteur était moins inquiet.

On était au mercredi. Le samedi et le dimanche le malade fut pris d'assoupissement. A cet assoupissement qui augmentait toujours s'ajouta, le dimanche, une grande difficulté de respirer. Le lundi matin à huit heures, Tennyson demanda son Shakespeare. Hallam s'empressa de le lui apporter. Il en lut quelques vers, puis il dit au docteur Dabbs, son médecin ordinaire, qu'il ne guérirait pas. Il se fit lire Sheakspeare par Hallam. Il ne se plaignait ni ne s'inquiétait. Sa seule préoccupation était de ne pas donner trop de peine à ceux qui le soignaient. A ce moment, Mme Tennyson était elle-même très fatiguée ; il demandait souvent des nouvelles de sa santé et s'en inquiétait plus que de la sienne. Il songea alors qu'on lui avait envoyé des poésies qu'il n'avait pas encore lues ; il demanda à Hallam s'il avait écrit à l'auteur de l'un de ces envois, auteur obscur et inconnu, pour le remercier. Puis il lui dit : « Je fais de vous un esclave. »

Le mardi, à midi, il s'écria : « Où est mon Shakespeare ? » Il ajouta : « Qu'on ouvre mes persiennes. Je veux voir le ciel et la lumière. » Et l'instant d'après : « Le ciel et la lumière ! » Le temps était magnifique, le soleil répandait un fleuve d'or sur les bois du Sussex et sur les collines d'alentour : le grand poète pouvait contempler le spectacle de sa fenêtre.

A trois heures, arriva un télégramme de la reine demandant des nouvelles de sa santé. Cette attention le toucha,

mais en même temps elle lui fit songer à l'avalanche de détails sur sa maladie que la presse allait déchaîner sur le public et il s'écria : « Oh ! cette presse ! voici qu'elle va s'emparer de moi ! »

Dans la soirée, il dit au docteur Dabbs : « Je prendrai tout ce que vous m'ordonnerez. »

Le mercredi, il demanda les épreuves de son nouveau volume, *la Mort d'Œnone et autres poèmes*. Hallam les lui remit. Il demanda ensuite son Shakespeare. Hallam le lui apporta. Vers les dix heures et demie du matin, au moment où Hallam sortait de sa chambre pour aller auprès de sa mère, le malade cria : « Hallam ! » — « Eh bien ! mon père, lui dit Hallam, souffrez-vous ? » — « Non, répondit le malade, mais je ne guérirai pas. »

Il baissait sensiblement. A deux heures du soir, il voulut qu'on lui donnât de nouveau son Shakespeare. Le docteur Sir Andrew Clark revint voir son cher malade. Il le reconnut très bien et lui dit : « Voici la plus terrible attaque que j'aie encore eue. » Il ajouta aussitôt : « J'espère que vous n'êtes pas trop fatigué. »

Dans la soirée, le docteur Dabbs étant auprès de son lit, le grand poète se recueillit un instant, puis il lui dit : « Est-ce la mort ? *death?* » Le docteur lui répondit par un signe affirmatif, et le malade dit simplement : « C'est bien, *that's well.* »

A quatre heures moins le quart, il essaya de lire : ce fut en vain. Alors il fit ses adieux à sa femme et à son fils Hallam, et il les bénit.

La nuit vint, splendide comme avait été le jour. La lumière de la lune pénétrant à travers la fenêtre remplissait la chambre du mourant, et enveloppait le paysage d'alentour. Un silence solennel régnait autour du grand homme. Aucune plainte de sa part ne troublait ce silence. Il ne paraissait éprouver aucune souffrance. Enfin le moment suprême arriva, et quand Hallam vit que son cher et illustre père exhalait son dernier soupir, il fit cette prière qu'il savait entrer dans ses intentions et convenir à ses sentiments : « O Dieu ! acceptez-le ! O Christ, recevez-le ! »

Et le grand poète expira, tenant dans sa main crispée un volume de Shakespeare.

Il manqua à la mort du grand poète ce qui manqua à sa vie : les consolations et les secours que le divin Sauveur a ménagés à ses disciples, surtout à leur dernier passage, et qui ne se trouvent que dans la véritable Eglise. Mais, sous le bénéfice de cette réserve, cette mort est vraiment belle ; ce n'est pas la mort d'un chrétien, mais c'est bien la mort d'un poète.

Et maintenant la dépouille mortelle de Tennyson repose à l'abbaye de Westminster près de celle de son ami le poète Browning, et en face du monument de Chaucer. Contre le pilier qui avoisine sa tombe on a placé son buste par Woolner. Il est très ressemblant et fort beau. Mais de tous les portraits de Tennyson, le plus ressemblant et le plus beau est celui qu'il a tracé de lui-même dans ses œuvres.

On aurait dû graver sur sa tombe, en guise d'épitaphe, cet épilogue adressé à son fils et qui peint si bien l'homme de cœur et l'homme de génie :

« Parle-moi du milieu de la tempête qui obscurcit les cieux !

« Le vent souffle avec force dans le bocage et sur la colline ; ce n'est pas aimable de ta part de garder ainsi le silence. Parle-moi, mon très cher, sans quoi je vais mourir !

« Parle-moi ; que je t'entende et que je te voie ! Hélas ! ma vie est faible et fragile : pourquoi refuses-tu de me parler ? Est-ce parce que tu vois mes fautes ? Elles ne viennent point d'un manque d'amour pour toi. »

Speak to me from the stormy sky !
    The wind is loud in holt and hill.
    It is not kind to be so still !
Speak to me, dearest, lest I die.

Speak to me, let me hear or see !
    Alas, my life is frail and weak :
    Seest thou my faults and wilt not speak ?
They are not want of love for thee.

(Fin.)

P. RAGEY, *mariste.*



UNE

PAROISSE FORÉZIENNE

PENDANT LA RÉVOLUTION

Suite (1)

II

Autant au moins, sinon plus, que l'administration religieuse, la gestion des affaires municipales du village traversa des crises orageuses; les exigences du pouvoir central, l'application des lois, la passion et la jalousie de quelques mauvais citoyens créèrent, en plusieurs occasions, des embarras et des résistances peu commodes à surmonter. Elections, recrutement de l'armée, réquisitions des denrées, levée des impôts, fêtes nationales, donnèrent lieu à divers incidents, les uns grotesques, les autres tumultueux, tous dignes de n'être pas passés sous silence. Nous les rappellerons, en nous rattachant de moins près à l'ordre du temps qu'au groupement des faits eux-mêmes, d'après leur ressemblance.

Le premier scrutin de 1790, nous l'avons dit plus haut, avait installé à la mairie les hommes les plus considérés par leur probité et par leur fortune : Martin Garel et son

(1) Voir le numéro de septembre.

adjoint, Pierre Blanchard, étaient d'une irréprochable honnêteté; leur civisme n'était pas plus douteux. Mais la Convention, dès ses premières séances, imposa le renouvellement complet de tous les corps administratifs et judiciaires, des conseils départementaux comme des conseils communaux. Il fallut revenir aux urnes. L'assemblée fut fixée au dimanche, 2 décembre 1792, et convoquée dans l'église. Les électeurs, au nombre de quatorze, y compris le curé, se réunirent avant l'office des vêpres; représentant une commune de 560 habitants, ils avaient à nommer un maire, deux officiers assesseurs ou adjoints, un procureur et six notables pour conseillers. Mieux que tout ce que nous pourrions dire, le procès-verbal de cette séance, qui a été conservé, en peindra la physionomie. C'est la première pièce de notre registre, le premier document intact de notre histoire révolutionnaire; ce seul titre lui mériterait les honneurs d'une reproduction intégrale; mais on verra qu'il en a d'autres encore pour satisfaire la curiosité.

« Cejourd'hui dimanche deuxième décembre 1792, sur les deux heures après midi, dans l'assemblée de la communauté des citoyens actifs de la paroisse d'Essertines-en-Donzy, convoquée par une apposition d'affiche et par publication au prône, en la manière accoutumée, et tenue en l'église paroissiale, en présence des citoyens Jean Micolon, le plus ancien d'âge de ladite assemblée, nommé président, qui a obtenu douze voix sur quatorze votants dont était composée ladite assemblée, de Martin Garel, qui a été nommé scrutateur, qui a obtenu quatorze voix sur quatorze votants, de Pierre Palmier, greffier, qui a été nommé pour deuxième scrutateur, qui a obtenu douze voix sur quatorze votants. L'assemblée formée, elle a été composée des ci-après nommés, savoir : des citoyens Jean Micolon, Martin Garel, Pierre Blanchard, Jean-Baptiste Chirat, Jacques Charreton, Pierre Palmier, Antoine Veluire, Benoît Tavel, Etienne Maillavin, Ennemond Poulard, Claude Chavand, Clair Noailly, Damien Mercier, tous citoyens actifs et habitants; le citoyen Micolon, nommé par l'assemblée, a annoncé que l'objet de l'assem-

blée est de composer une nouvelle municipalité dans la forme prescrite par le décret de la Convention nationale du 19 octobre 1792, l'an premier de la République française; il a observé que, d'après le dénombrement fait par la municipalité actuelle, la population de la paroisse s'élève, en hommes, femmes et enfants, au nombre de 560 âmes, que ce nombre exige que la nouvelle municipalité soit composée de trois membres, y compris le maire, et d'un procureur de la commune. L'assemblée étant allée aux voix, elle a nommé pour la présider le citoyen Jean Micolon, d'Essertines, et pour secrétaire, à l'effet d'écrire la présente délibération, Martin Garel, citoyen dudit Essertines; elle a ensuite nommé pour scrutateurs, à l'effet de compter les voix, les citoyens Charreton, Garel, Palmier et Blanchard. Le président, le secrétaire et les trois scrutateurs ayant pris leur place, l'assemblée est allée aux voix d'abord pour la nomination du maire ; la récapitulation des suffrages ayant été faite, la pluralité absolue des voix, c'est-à-dire plus le total, qui est de quatorze voix, s'est réunie en faveur du citoyen Jean Arquillière, citoyen actif et éligible dudit Essertines, absent.

« L'assemblée étant allée aux voix pour la nomination du procureur de la commune, la pluralité des suffrages s'est réunie en faveur du citoyen Jacques Charreton, qui a recueilli toutes les voix de l'assemblée, qui a accepté.

« L'assemblée a ensuite procédé à la nomination des membres qui doivent, avec le maire, composer la municipalité ; d'après la récapitulation des suffrages, la pluralité s'est trouvée réunie en faveur des ci-après dénommés, savoir :

« Membres élus par l'assemblée, le citoyen Jean Micolon, ayant réuni la pluralité des suffrages, qui est de douze voix sur quatorze votants, et a accepté ;

« Le citoyen Jean Rechagneux, ayant réuni dix voix sur quatorze votants, qui est la pluralité des suffrages, a été proclamé comme absent.

« L'assemblée est allée aux voix pour la nomination des notables qui doivent composer le conseil général de la com-

mune; la récapitulation des suffrages ayant été faite, la pluralité s'est trouvée réunie en faveur des ci-après nommés, savoir :

« Le citoyen Etienne Maillavin, qui réunit la pluralité absolue, qui est de huit voix;

« Le citoyen Ennemond Poulard, qui a réuni la pluralité absolue, qui est de huit voix sur quatorze;

« Le citoyen Pierre Blanchard, qui a réuni dix voix sur quatorze, qui accepte;

« Le citoyen Pierre Palmier, qui a réuni la pluralité absolue, qui est de neuf voix sur quatorze votants;

« Le citoyen Claude Chavand, qui réunit la pluralité absolue, qui est de douze voix sur quatorze votants;

« Le citoyen Jean-Baptiste Chirat, qui a réuni la pluralité absolue, qui est de neuf voix sur quatorze.

« Les élections étant achevées et les maire, membres, procureur de la commune et notables, ci-devant élus, ayant accepté leur nomination, ils ont à l'instant prêté le serment, entre les mains de la commune, de maintenir de tout leur pouvoir la liberté, l'égalité, et de bien remplir leur fonction; ensuite du serment, les syndic et membres composant la municipalité actuelle ont proclamé séparément les maire, officiers municipaux, procureur de la commune et notables, suivant l'ordre de leur nomination.

« Le président ayant déclaré à l'assemblée que la séance était finie, les délibérants ont signé, à l'exception de ceux qui ont déclaré ne savoir le faire; le citoyen Jean Arquillière n'a pas signé, ni Jean Rechagneux, second officier municipal, étant tous les deux absents de l'assemblée.

« Fait et clos dans l'assemblée générale, les jour et an que dessus, l'an quatrième de la liberté et le premier de la République française. »

Un des plus gros embarras du corps élu lui vint de la loi du recrutement militaire; promulguée le 24 février 1793, communiquée le 4 mars par le district de Montbrison, auquel Essertines, avec le canton entier de Feurs, avait été rattaché, elle ne pouvait pas souffrir de longs retards. La commune était appelée à équiper six volontaires. Un regis-

tre fut, en conséquence, ouvert pour recevoir l'inscription de ceux qui désiraient servir la patrie sous les drapeaux ; il demeura trois jours à la disposition des intéressés, mais trois jeunes gens seulement s'offrirent hardiment et déclarèrent qu'ils étaient prêts à partir. Comment achever l'autre moitié du contingent imposé ?

Toute la commune fut convoquée le 27 mars ; les comices étaient au grand complet ; les têtes chaudes et les langues déliées. Chacun parla, opina sur le mode le meilleur pour trouver les trois manquants ; on s'excita, on chauffa l'enthousiasme, on s'encouragea mutuellement « par la lecture des écrits ordonnés en ce rencontre ». Peine et discours perdus ; les adhésions tardaient toujours. On décida unanimement de procéder par scrutin et de s'arrêter, entre tous les individus, célibataires et veufs sans enfants, âgés de dix-huit à quarante ans, à ceux qui seraient préférés par le plus grand nombre de leurs concitoyens. A l'engagement spontané était substituée la candidature obligatoire. Trente-neuf bulletins furent déposés ; sur trente-cinq, on avait inscrit les noms de Clair Noailly, âgé de vingt-sept ans, de Claude Chavand, âgé de vingt-six ans, et de Claude Grizonnet, âgé de vingt-huit ans. Ces trois garçons étaient laboureurs, fils de familles aisées ; ils mesuraient une taille de cinq pieds et se distinguaient par les signes d'une santé à toute épreuve. Ils ne furent, on le devine, que médiocrement enchantés du genre de succès qu'ils avaient obtenu ; ils s'en seraient bien passés. La réunion avait eu lieu le matin ; dès l'après-midi du même jour, deux de ces conscrits avaient trouvé des remplaçants, qui s'appelaient Jean-Marie Peyrard et Etienne Protière. Ils avaient traité ensemble, et d'accord ils demandaient au maire d'agréer la substitution, dans les conditions exprimées par l'article 17 du décret.

« Nous les jugeons recevables, dit la délibération, comme les désirants être ainsi remplacés le requièrent, savoir ledit Jean-Marie Peyrard, âgé d'environ d'environ vingt-deux ans, fort et gros, à la place dudit Clair Noailly, et ledit Etienne Protière, âgé aussi de dix-neuf ans, aussi de force

et d'embompoint à la place dudit Claude Chavand. Ce que nous acceptons d'autant plus volontiers que lesdits remplaçants sont environ aussi hauts de taille, aussi robustes et plus jeunes que lesdits remplacés. En foi de quoi et du tout, nous avons signé la présente acceptation les jour et an que dessus (27 mars 1793), dans la maison commune dudit Essertines (1). »

Le conseil de révision, à Montbrison, inspecta de plus près les recrues qu'on lui adressait; il en réforma deux : force fut donc d'organiser immédiatement un second enrôlement ; on s'y prit comme la première fois et on procéda par vote, le 8 avril.

Le sort, aveugle ou non, tomba sur Pierre Grizonnet et Jean Tavel; mais le lendemain, quand on les chercha pour les diriger sur la caserne, on apprit qu'ils s'étaient évadés, pendant la nuit, et qu'ils avaient émigré. L'esprit martial de la population, qui n'était pas déjà très ardent, fut tout à fait refroidi à cette nouvelle, et malgré la sonnerie de la grosse cloche, l'invitation pressante, les menaces même de sévir des officiers municipaux, il fut impossible d'assembler les citoyens pour désigner parmi eux deux nouveaux soldats à la place des fuyards. Il fallut recourir aux engagements avec prime de jeunes gens « vraiment volontaires » selon la formule employée par le greffier; mais il en coûta cher. Le 18 avril, on arrêta un domestique de l'endroit, âgé d'environ vingt-six ans, nommé Marcel Roche, natif de Violey; huit jours après, un autre valet, Pierre Magat, beaucoup plus jeune, dix-huit ans seulement, « mais fort et assez bien configuré », fut incorporé ; il était de Panissière et orphelin (2).

(1) *Registre de la municipalité.* — Cette pièce, comme la précédente, est transcrite de la main de M. Peillon, curé.

(2) « Pour compléter notre contingent de militaires, nous sommes obligés de recourir, ainsi que nous y recourons, à la voie de l'engagement de soldats vraiment volontaires, sans entendre néanmoins par là directement ou indirectement nuire en aucune manière au droit que nous avons, avec toute notre commune, de poursuivre en tout temps, en tout lieu, lesdits Tavel et Grizonnet pour les frais,

On s'occupa ensuite d'organiser les secours aux pères et mères indigents de ces jeunes hommes, partis au régiment. Il s'en trouva de très dignes de pitié : ainsi, deux veuves, Claudine Combe, âgée de cinquante ans, ayant deux fils, Benoît et Pierre Garel, sous les drapeaux, et Benoîte Flachard, cinquante-quatre ans, mère de Claude Grizonnet, infirme d'une main, étaient dans le besoin ; Claude Charles, estropié et ne marchant qu'à l'aide de béquilles, Jean Faure, affligé d'un mal chronique qui lui interdisait toute activité, veufs tous les deux, réclamaient aussi l'assistance. On envoya sans retard leurs noms au district de Boën, afin qu'ils pussent toucher la pension trimestrielle à laquelle ils avaient droit, et on prit des mesures pour y ajouter quelque supplément local (1). Ils furent considérés comme les plus dignes d'intérêt, parmi les autres nécessiteux; on les fit visiter par l'officier de santé de Boën, lorsqu'il se rendit sur les lieux, avec son collègue de Saint-Martin-Lestra, pour s'enquérir des malades à hospitaliser (2). On tâcha de les dégrever de leur imposition mobilière et on leur alloua une petite indemnité sur une somme de cent livres, remise par les administrateurs du district de Montbrison (3). Un peu plus tard, un deuxième don de cent

dommages et intérêts et toutes autres suites résultant de leur fuite et absence. »

.... Engageons le nommé Pierre Magat, fils légitime de défunts Jean-Baptiste Magat et Antoinette Bourrat, citoyens de leur vivant audit Panissière, taille d'environ cinq pieds, fort et assez bien configuré, lequel nous est venu trouver librement, etc.

Registre de la Municipalité.

(1) Délibération du 12 ventôse de l'an II et du 10 floréal.

(2) La visite de Mey et de Verd, médecins, l'un de Boën et l'autre de Saint-Martin, eut lieu le 13 octobre 1794; les malades visités ne furent qu'au nombre de trois, dont Jean Faure et Claude Charles; mais le maire fit inscrire d'office sur la liste des infirmes, Claude Chapiron, atteint d'une « palpitation de poitrine », Jeanne-Marie Protière, estropiée depuis sa jeunesse, et la citoyenne Marie Gousset, aveugle depuis sept ans.

Registre de la Municipalité.

(3) Cejourd'hui 23 germinal an III de la République française une et indivisible, nous soussignés, etc., délibérant sur les moyens à prendre pour indemniser les indigents, concernant l'imposition mobilière, nous avons arrêté que les 100 francs, qui ont été remis au

soixante-dix francs étant arrivé aussi inopinément, on leur en réserva une bonne part (1).

Toutefois ces libéralités ne rendirent pas les appels réitérés, adressés à la jeunesse, moins désagréables à ses oreilles et à sa peur du fusil. Inconscience ou couardise, peut-être l'une et l'autre ensemble, les sommations restaient sans écho; lorsque survint la réquisition forcée des garçons de dix-huit à vingt-cinq ans, la contrainte et les gendarmes durent être employés plus d'une fois contre les récalcitrants. On se déclarait hors d'état de servir; on obtenait des certificats de maladie imaginaire; on se cachait (2). Les levées en masse inspirèrent plus de terreur qu'elles n'éveillèrent la fièvre de courir aux frontières, pour s'illustrer par quelque action d'éclat. Les déserteurs furent nombreux, ils trouvaient chez leurs parents ou chez leurs amis, toute la complicité nécessaire pour les dérober aux perquisitions, et la surveillance de la municipalité les intimidait peu. Ainsi un de ceux qui s'étaient librement proposés et avaient touché une assez forte somme d'argent, Marcel Roche, était rentré quatre mois après et, à l'indignation

citoyen Garel par les administrateurs du district de Montbrison, seront remis à la municipalité pour indemniser lesdits indigents qui sont imposés sur les rôles de la contribution mobilière pour l'année 1791 et 1792 et avons signé. etc., etc.

(1) Ce 29 germinal au III, etc., assemblés au lieu de nos séances, pour nommer un commissaire, pour retirer du district la somme de 170 livres, 15 sols, destinée pour les indigents de notre commune, *dont la répartition en sera faite avec la plus grande activité possible*, ledit commissaire nommé à la pluralité des voix s'est trouvé le citoyen Etienne Goubier, qui a accepté et a promis de remplir son devoir.

Dans la maison commune dudit Essertines, lesdits jour et an que dessus.

Signé : Micollon, — Rechagneux. — Charreton.

— Cejourd'hui 12 vendémiaire de l'an IV (4 octobre 1795), le procureur de la commune requiert la municipalité de se transporter au district, pour faire toucher le trimestre dû aux parents des défenseurs de la patrie.

Signé: Poulard, procureur de la Commune.

(2) 6 frimaire au III (27 novembre 1794). *Sommation de l'agent national* « pour savoir s'il y a dans la commune des jeunes gens de la réquisition de 18 à 25 ans. »

très légitime de quelques honnêtes gens, il se félicitait assez haut de ne plus servir la République. On lui supprima immédiatement ce qui lui restait à recevoir de sa prime. Mais la punition fut trop douce; les réfractaires, comme lui, prirent quelques précautions, pour être moins aperçus, et ils n'en furent pas autrement émus (1).

Vainement, pour obéir aux ordres du Comité de salut public, l'agent national de la commune mit en mouvement le maire et les conseillers et les requit de faire rejoindre leur corps, dans trois jours, aux malades, convalescents ou fuyards. Papier et encre furent perdus. Mais on ne sera pas fâché de lire un spécimen de l'éloquence administrative de l'époque; voici comment parlait Ennemond Poulard :

« Cejourd'hui 20 prairial, an III de la République française une et indivisible, l'agent national de la commune d'Essertines-en-Donzy requiert la municipalité pour exécuter un arrêté du Comité de salut public concernant les citoyens de la première réquisition, déserteurs ou malades guéris, pour les faire rejoindre leur corps dans trois jours, sans quoi nous serions obligés de les dénoncer à la gendarmerie.

« Citoyen maire, ne néglige pas cette affaire; c'est sur ta responsabilité; tu te transporteras avec un officier municipaux chez tous les citoyens déserteurs ou malades guéris, que tu as vus ou entendu dire déserteurs; tu leur diras verbalement ou à leurs parents, afin qu'ils n'en ignorent, de rejoindre et de se présenter à la municipalité pour recevoir un certificat pour aller au district, pour recevoir leurs étapes, et tu rendras compte au lieutenant gendarme du canton de Feurs, mardi prochain pour le plus tard, si tu as rempli ta mission, et avons signé, lesdits jour et an que dessus.

« Poulard, ag. nat., Charreton, sec. greffier. »

(1) 19 pluviôse. an III (2 février 1795). « Nous avons été surpris et informés que le citoyen Marcel Roche, soldat volontaire pour servir pour prix convenu, depuis le mois de septembre 1793, a été dans le pays et n'a point servi la République comme un vrai républicain; nous nous croyons exempts de lui donner son contingent, de plus a été dénoncé au comité de canton. »

Registre de la Municipalité.



Que répondit le magistrat ? Comment s'excusa-t-il d'avoir fait buisson creux ? Je l'ignore, mais ses administrés demeurèrent justement mal notés, et plus tard, lorsque l'amnistie fut accordée par la loi du 24 floréal an X, on n'eut pas moins de sept transfuges à gracier, en leur permettant de rentrer dans leurs foyers. Nous tairons leurs noms (1). Quelle que soit la voix qui appelle à l'enrôlement, lorsque la patrie est en danger, le devoir est de se sacrifier pour la défendre ; tourner le dos au drapeau, c'est aller au-devant du déshonneur.

Deux enfants du pays, au moins, furent des braves et, pour leur part, ils contribuèrent à effacer le mauvais renom dont leurs camarades l'avaient affligé. Jean-Claude Grizonnet, le premier, servit comme canonnier dans le 2e régiment d'artillerie à pied ; il fit toutes les campagnes de la Révolution ; lorsqu'il fut licencié, à Strasbourg, le 11 fructidor an VIII, ses chefs lui remirent un brevet d'honneur et de probité. Le second, Jean-Marie Peyrard, fut un simple fusilier de la 5e compagnie du 1er bataillon de la 100e demi-brigade ; il s'était toujours conduit avec droiture, bravoure et loyauté, atteste son certificat de retraite. Blessé par un coup de feu à la partie moyenne du bras gauche, il avait subi l'amputation à l'hôpital de Strasbourg. Après sa guérison, on lui accorda une pension ; un peu plus tard, il fut appelé aux fonctions de garde-champêtre. Le registre communal a conservé la copie du congé qu'ils avaient reçu l'un et l'autre, avec les félicitations dont il était rempli ; c'est là que nous avons lu, non sans quelque émotion, les modestes titres de leur carrière ; nous n'avons pas résisté à la bonne idée de sauver d'un complet oubli ces deux obscurs héros de l'armée de Sambre-et-Meuse (2).

(1) L'amnistie pour ces sept déserteurs fut enregistrée en bloc, le 16 vendémiaire an XII (8 octobre 1803), par le maire Charreton ; elle était signée du capitaine commandant la gendarmerie du département.

(2) Jean Grizonnet fut congédié le 11 fructidor an VIII ; dix-huit jours après, il était rentré à Essertines. Peyrard reçut son ordre de route le 19 thermidor an IX ; il ne se présenta à la mairie que six mois après.

Cependant la tranquillité publique n'était pas seulement troublée par des bruits de guerre et par de fréquentes levées, qui éloignaient de la charrue et des champs les plus valides et les plus utiles ouvriers. Les vexations occasionnées par les réquisitions de subsistances, par la loi du maximum, par l'emprunt forcé, ne se supportaient pas encore avec moins d'impatience ni moins de murmures; elles étaient en effet plus générales et regardaient des choses directement essentielles à la vie. La victoire restait au plus fort, mais à quels embarras n'étaient pas condamnés les mandataires du pouvoir supérieur et de ses ordres, toujours violents et toujours discutés! Nous en citerons au moins quelques exemples, les plus capables de faire juger dans quel état de bouleversement et de misère le pauvre village était plongé.

La première demande du district de Montbrison concerna les cochons; il s'agissait d'expédier tous ceux qui avaient plus d'un an. On s'en tira en déclarant qu'on n'avait, dans le territoire, aucun de ces animaux; des commissaires avaient été députés à l'inspection, et, qu'on nous passe l'expression, plus ou moins de connivence avec les éleveurs, ils étaient revenus bredouilles (1).

Peu de semaines après cette alerte, le recensement des grains causa de plus gênantes complications. Deux commissaires, les citoyens Girard et Gardon, s'étaient détachés du district et prétendaient personnellement procéder à l'inventaire et à la taxation. Ils commencèrent par reprocher, en termes assez vifs, à la municipalité d'avoir toléré des livraisons de blé pour Saint-Etienne; il y avait là, paraît-il, une contravention formelle à quelque arrêté précédent. Arquillière, le maire, mis en cause, n'était point un sot; il protesta de son mieux et assura que l'idée ne lui était même pas venue d'envoyer à Commune-d'Armes ce que personne ne lui avait demandé. Puis il savoura sa petite vengeance, en insinuant

(1) Cejourd'hui 13 messidor an II..., pour répondre à la lettre de l'agent national du district de Montbrison, concernant la réquisition des cochons, nous n'en avons point dans notre commune. (*Reg. de la Mun.*)

à ses interlocuteurs qu'ils s'étaient trop pressés d'arriver et qu'ils n'avaient qu'à repartir. On était dans les premiers jours de septembre; la moisson n'avait pas encore été battue ; dans les visites domiciliaires, on ne verrait que des gerbes en plongeon. Les délégués ainsi congédiés se retirèrent, non sans avoir recommandé que, dans toutes les fermes, on pressât la besogne (1).

Quand elle toucha à son terme, Etienne Goubier et Etienne Maillavin furent désignés pour passer dans les granges et dresser le total des quantités recueillies et disponibles (16 septembre 1794) (2). La tournée qu'ils firent les convainquit de ce qu'on ne savait déjà que trop : l'année avait été des plus malsaines, la récolte était insuffisante. Si on était obligé d'en soustraire quelque chose, la consommation de la paroisse ne serait plus assurée; avant de pourvoir à l'approvisionnement du chef-lieu de canton, il était prudent de songer à se préserver soi-même de la faim. Le blé était en si pauvre quantité, au témoignage d'Ennemond Poulard, l'agent national, qu'en le mêlant aux pommes de terre, à l'avoine et à l'orge, il n'était pas sûr qu'on pût manger du pain jusqu'à la moisson prochaine (3).

(1) La séance eut lieu le 9 septembre 1794. « Promettons, dit le procès-verbal, nous conformer en ce qui concerne la plus prompte battue des grains. »

(2) « Cejourd'hui 30 fructidor, an III..., avons procédé à la nomination de deux commissaires pour vérifier la déclaration de tous les citoyens de notre commune, concernant le recensement des grains...., avons nommé le citoyen Etienne Goubier et le citoyen Etienne Maillavin, qui ont juré de remplir leur devoir, et avons signé..., etc. »

(3) « Cejourd'hui 27 vendémiaire, an III..., je requiers la municipalité à ce qu'elle prenne un arrêté pour démontrer la pénurie où nous sommes que ne pouvant fournir notre contingent en blé, qui nous a été assigné par le tableau..., néanmoins il soit fourni du beurre, œufs et fromage, s'il y en a de reste, sous les réquisitions faites par le maire. » Signé : Poulard.

— « Cejourd'hui 28 vendémiaire, an III, la municipalité et le conseil général de la commune assemblés ont délibéré que ne pouvant fournir le blé qui leur est assigné, attendu qu'il n'y a pas suffisant pour nourrir les individus, après qu'on mette des pommes de terre et avoine ou orge... C'est pourquoi ils demandent à être dispensés de

Cette détresse, pour pitoyable qu'elle fût, était ignorée : on crut utile de la révéler (1) et on députa un des habitants, Claude Chavand, à l'administration de Montbrison, pour lui peindre le fâcheux état d'Essertines et tâcher d'obtenir que la fourniture du blé, sur le tableau départemental, fût rayée. On lui confia la pétition suivante, rédigée par une main qui n'était pas tout à fait inexpérimentée.

Aux Citoyens administrateurs du district
de Montbrison.

Le Conseil général de la commune d'Essertines-en-Donzy, canton de Feurs, et autres citoyens vous exposent

Que d'après le recensement qui a été fait, des grains qui existent dans cette commune, il paraît qu'il n'y a pas la moitié des grains nécessaires à la consommation des citoyens de la commune jusqu'à la prochaine récolte.

Cette disette dérive du mauvais temps qu'il a fait cette année, lorsque les blés étaient en fleur, et du mauvais terrain de cette commune :

Ils sont donc dans l'impossibilité de fournir aucuns grains au marché de Feurs, puisqu'ils sont dans le cas d'en demander et de se servir de l'avoine, orge et pommes de terre pour procurer l'abondance.

C'est pourquoi ils demandent d'être dispensés de faire conduire aucuns grains au marché de Feurs, où ils s'approvisionnaient autrefois, et les autoriser à mener les autres denrées, beurre, œufs et fromage, dont ils peuvent disposer au marché de Panissière, où ils sont dans l'usage de les porter, attendu que c'est leur plus prochain marché (2).

l'approvisionnement dudit marché de Feurs en grains; pour les autres denrées, savoir le beurre, œufs et fromage, ils en fourniront autant qu'ils pourront, quoiqu'ils n'en aient pas en abondance, dans cette saison, surtout les œufs. »

A Essertines en Donzy, dans la maison commune lesdits jour et an que dessus.

(1) « Cejourd'hui 28 vendémiaire, l'an III de la République française, une et indivisible, étant assemblés au lieu de nos séances, nous maire et officiers municipaux et le conseil général de la commune pour délibérer sur la nomination d'un commissaire, a été nommé le citoyen Claude Chavand qui a accepté. »

(2) Papiers en la possession de l'auteur.

Le résultat de cette démarche aurait pu être prévu d'avance : ventre affamé, dit le proverbe, n'a pas d'oreilles. On congédia le député sans l'entendre. Mais, à son retour, le maire et les deux assesseurs étaient plus que jamais dans l'anxiété; ils redoutaient d'une part les suites d'une désobéissance formelle, et de l'autre, l'exaspération de la population était trop évidente et trop légitime pour espérer la vaincre et la calmer. Ils se décidèrent à une séance générale de tous les citoyens, électeurs ou non, hommes et femmes sans exception; afin d'être plus exactement renseignés, ils avaient auparavant fait passer les réquisiteurs et relever de nouveau très fidèlement ce que chacun possédait. Mais leurs remontrances glissèrent sur les esprits comme la pluie sur l'ardoise; on leur répondit par des chiffres, on leur prouva, tout compte fait et le partage entre tous scrupuleusement établi, qu'il restait quatre bichets pour chaque bouche à nourrir. Ne serait-ce pas, conclut quelque orateur de la foule, nous réduire à la dernière extrémité que de nous enlever ce qui est indispensable à notre subsistance. Nous refusons absolument le grain; nous sommes prêts du reste, à fournir du beurre, du fromage et des œufs (1).

Un vent d'émeute soufflait dans la salle : pousser plus loin les exigences, c'était s'exposer à déchaîner la tempête. Le président prononça la clôture de la réunion, en particulier il amena par persuasion un petit nombre des cultivateurs les plus considérables à s'imposer une assez modique charge qu'il signifia lui-même.

Les frères Antoine et Benoît Terrasse conduisirent du

(1) « Aujourd'hui 30 vendémiaire de l'an III (21 octobre 1794), je soussigné maire de la commune d'Essertines, ayant fait convoquer une assemblée générale..., tous les citoyens ont répondu qu'il était impossible de fournir le contingent en blé, que selon la population le recensement ayant été fait, scrupuleusement ayant été divisé, il se montait par chaque individu que quatre bichets par personne et qu'ils ne pouvaient fournir que du beurre et fromage et œufs pour le présent, d'où j'ai été obligé de dresser le présent verbal contre ladite assemblée, faisant refus pour le grain et ils ont dit qui mettait à la dernière extrémité. » Et signé : Arquillière.

domaine de « chez Vianney », à Feurs, huit mesures de seigle et six livres de beurre ; Martin Garel, Pierre Blanchard, Antoine Maligey furent taxés aux mêmes quantités; on recueillit également 100 kilogs de pommes de terre et Jacques Charreton attela son cheval pour les mener au marché (1).

Mais dans un état, si l'arbitraire le dispute à l'incohérence, on n'est jamais sûr du lendemain ; on n'échappe à un danger que pour être précipité dans un autre. Après le chef lieu cantonal, l'armée des Alpes, c'est-à-dire l'armée assiégeant Lyon, eut besoin de secours ; chaque bourg fut invité à fournir de l'avoine et de la paille. Nous laisserons ici les paysans parler eux-mêmes; leur réponse, sans amplification, témoigne et de leur pauvreté et de leur crainte de désobéir :

« Sur la réquisition de l'agent national, considérant que pour fournir à notre contingent assigné par le département de la Loire et la répartition du district de Montbrison pour l'approvisionnement de l'armée des Alpes en avoine et paille.

« Considérant que plusieurs citoyens de notre commune ont déjà fait moudre une partie de leur avoine, pour mêler avec du blé pour faire le pain, et que la paille n'est pas en abondance dans notre commune, dans les saisons même les plus abondantes, car toutes les saisons dernières plusieurs citoyens en ont acheté dans la plaine du Forez, comme c'est d'ordinaire que nous n'en cueillons pas assez, si néanmoins nous sommes obligés de fournir à notre dit contingent, comme c'est notre plaisir de pouvoir secourir les défenseurs de la patrie, nous demandons un retard à ce que nous puissions nous approvisionner dans ladite plaine, pour pouvoir fournir à notre dit contingent (2).

(1) « Le maire d'Essertines requiert les citoyens Antoine, etc., etc., le septidi de la première décade de Brumaire, an III de la République française. Le maire : Arquillière.

— « Cejourd'hui 8 brumaire, an III, avons nommé commissaire le citoyen Jacques Charreton pour conduire la quantité de 200 livres de pattes au district et en retirer le montant. »

(2) « Cejourd'hui 12e brumaire an III de la République (4 novembre 1794)

ENREGISTREMENT DES RÉQUISITOIRES DE NOTRE COMMUNE

CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT DES ARMÉES EN PAILLE ET AVOINE

Le citoyen Martin Garel est requis de la part de la Municipalité de fournir à Feurs pour l'approvisionnement des armées...	En avoine.	3 quintaux
	En paille..	2 1/2 quintaux
Les citoyens Antoine et Benoît Terrasse................	En paille..	6 quintaux
	En avoine.	3 quintaux
Le citoyen Jn Be Maligeay...	En paille..	2 quintaux
	En avoine.	3 quintaux
Le citoyen Etienne Rechagneux	En paille..	1 1/2 quintal
	En avoine.	1 quintal
Le citoyen Antoine Veluire ..	En paille..	5 1/2 quintaux
Le citoyen Jacques Boinon..	En paille..	5 1/2 quintaux
Le citoyen Etienne Maillavin.	En paille..	2 1/2 quintaux
	En avoine.	1 1/2 quintal
La citoyenne veuve Crozet...	En paille..	2 quintaux
Le citoyen Pierre Noailly-Basset	En paille..	1 1/2 quintal
	En avoine.	1 1/2 quintal
Le citoyen Antoine Maligeay.	En paille..	3 1/2 quintaux
	En avoine.	1/2 quintal
Le citoyen Pierre Pillon.....	En paille..	1 1/2 quintal
	En avoine.	1/2 quintal
Le citoyen François Maillavin.........................	En paille..	1 1/2 quintal
	En avoine.	1 1/2 quintal
Le citoyen Ennemond Poulard	En paille..	2 quintaux
La citoyenne veuve Peyrard..	En paille..	2 1/2 quintaux
Le citoyen Jean Paradis.....	En paille..	1 quintal
Le citoyen Jean-Pierre Thuillier.........................	En paille..	2 quintaux
	En avoine.	1/2 quintal
Le citoyen Peillon (*le curé*)...	En paille..	1 quintal
Le citoyen Jean-Marie Ponchon	En paille..	9 quintaux
	En avoine.	1 1/2 quintal

Le citoyen Clair Noailly.....	En paille..	2 1/2 quintaux
Le citoyen Claude Chavand..	En paille..	2 1/2 quintaux
Le citoyen Jean-Marie Forait.	En paille..	3 quintaux
	En avoine.	1 quintal
Le citoyen Jean Be Chirat....	En paille..	1 quintal
Le citoyen Jean Rechagneux.	En paille..	2 quintaux
Le citoyen Joseph Grisonnet.	En paille..	1 1/2 quintal
Le citoyen Pierre Blanchard.	En paille..	5 quintaux
	En avoine.	2 quintaux
Le citoyen Denis Maligeay...	En paille..	1 1/2 quintal
	En avoine.	1 quintal
Le citoyen Louis Tissier.....	En paille..	2 quintaux
	En avoine.	1/2 quintal
Le citoyen Jean Bapte Blin...	En avoine.	1/2 quintal
Le citoyen Etienne Gacon...	En paille..	1/2 quintal
	En avoine.	1/2 quintal

Cette liste, en rapportant la valeur des sacrifices consentis par les divers propriétaires, peut aussi nous servir d'échelle proportionnelle pour déterminer les fortunes; il est évident qu'à part deux ou trois, un peu plus grosses, la plupart des autres confinaient à la plus humble médiocrité.

On conçoit dès lors que les fonctions de la mairie n'étaient pas toujours des plus agréables à remplir, puisqu'il s'agissait fréquemment de délier le cordon des bourses. Arquillière cependant, dont l'élection remontait à l'année 1792, les exerça tant qu'il fut valide. Mais, dans le courant de mars 1795, atteint de rhumatismes aigus qui le privaient de tout mouvement, il crut, sans donner officiellement sa démission, devoir se décharger sur les deux officiers municipaux, ses collègues, jusqu'à ce qu'il fût capable de nouveau de sortir de chez lui (1). Cette maladie l'emmena-t-elle au tombeau? C'est vraisemblable, quoique nous n'en ayons pas trouvé la preuve. Du moins, il ne

(1) « Cejourd'hui 9 germinal an III, je soussigné Arquillière, maire de la commune, me trouvant dans l'impossibilité de me pouvoir rendre au lieu de nos séances, je requiers les deux officiers municipaux, Jean Micollon et Jean Rechagneux, de faire les fonctions dans ladite municipalité..., etc. » Signé : Arquillière.

parut plus aux séances; sa signature ne se lit plus nulle part, et ceux qui exercent depuis lors le font à titre provisoire et le mentionnent jusqu'en 1800. Le conseil, du reste, ne fut pas renouvelé davantage, et je ne m'explique guère cette abstention aux urnes, tout en la constatant. Il est vrai que le droit de vote n'était pas encore regardé comme le plus précieux des privilèges, ni le plus sacré des devoirs ; mais, à défaut du zèle et de l'amour-propre, la loi commandait; elle demeura pourtant lettre morte.

Une fois cependant, on procéda à l'installation de nouveaux membres d'une municipalité éphémère; son administration eut une durée de quelques jours seulement, et elle fut inaugurée d'une façon assez curieuse pour être racontée. On était dans le cours de novembre 1794; les farouches représentants qui avaient pris Lyon et avaient fait expier à la ville, par les plus sanguinaires et les plus folles représailles, le courage du siège, avaient été rappelés à Paris; deux autres conventionnels, Charlier et Pocholle, leur avaient succédé, et ils montraient une modération relative en rapportant les mesures les plus cruelles, en invitant à la paix, en multipliant les promesses d'amnistie (1). Ils travaillèrent à réorganiser, dans les deux départements du Rhône et de la Loire, le corps municipal; ils signèrent à ce sujet beaucoup de prescriptions et envoyèrent des sans-culottes sûrs pour présider à l'opération. A Essertines, on se montra extrêmement expéditif; les conseillers se réunirent et, sans autre délibération, chacun d'entre eux se désigna un remplaçant. Le premier magistrat nomma Jacques Boinon pour ceindre l'écharpe ; Jean Micolon et Jean Rechagneux se substituèrent Etienne Gacon et Benoît Berthon, et ainsi des six autres notables (2). Cette façon d'investiture fut jugée un peu trop sommaire ; les nouveaux

(1) Cf. *Catalogue de la bibliothèque Coste*, nos 5200 à 5237.

(2) « Etant assemblés à l'effet de changer la municipalité, conformément à l'arrêté du représentant du peuple Pocholle, le maire désigne pour son remplaçant le citoyen Jacques Boinon, le premier membre pour son remplaçant, etc., etc..., et avons signé lesdits jour et an que dessus. » 27 novembre 1794.

dignitaires ne furent pas maintenus et on enjoignit aux anciens de ne pas se dessaisir de leur titre.

Mais, à partir de ce moment, on n'aperçoit plus la même régularité dans les séances, ni autant de diligence dans l'expédition des affaires. Le maire malade est perpétuellement absent; les autres se négligent. Tout le fardeau retombe sur l'agent national; lui seul, pendant quatre ou cinq ans, est régulièrement élu; au besoin, il sollicite et presse son changement; Ennemond Poulard en est un exemple.

L'office était en effet compliqué, absorbant et assez dur à certains égards. L'agent, qu'on appelait aussi le procureur de la commune ou le procureur national, avait d'abord le soin de la police locale; il se réservait ensuite de veiller à l'exécution des ordres du pouvoir central, à l'obéissance aux lois générales, à la perception de l'impôt sous sa responsabilité. Il était le représentant de l'Etat auprès de ses concitoyens, mais en retour leur intermédiaire auprès du gouvernement; nommé par ceux-ci, il tenait aussi de celui-là sa délégation, et il lui en devait un compte rigoureux. Nous en verrons quelque chose tout à l'heure.

D'un autre côté, la population avait promptement compris que ses intérêts et ses finances étaient en sûreté entre les mains fermes d'un honnête homme, capable à l'occasion de résister à des exigences notoirement iniques; après l'avoir investi de sa confiance, elle n'était pas disposée à s'en séparer. Le fait eut lieu pour le citoyen Poulard. Son mandat était expiré; depuis plus de vingt mois, il avait déployé une activité qu'on se plaisait à louer, mais il estimait qu'il s'était suffisamment et assez longtemps dévoué et qu'il était opportun de passer à un autre l'embarras et les soucis. On n'agréa pas ses raisons, et au scrutin du 7 novembre 1795, il fut réélu. Il est à présumer que la chose s'était passée très familièrement et, comme l'on dit, sous le manteau de la cheminée. Un scrutateur, Pierre Peyrard, avait été toutefois nommé, les suffrages exprimés; mais le procès-verbal ne relate ni le nombre des votants, ni celui des voix obtenues, et il n'est accompagné que de

six signatures (1). Trois semaines après, Poulard, qui était absent, se présente au greffe, se fait donner lecture de l'acte du 15 brumaire et impose qu'on insère son refus à la suite.

« Il proteste, bien loin d'accepter, de toutes ses forces contre l'injustice du procédé de l'assemblée, attendu : 1° qu'il a exercé sa dite charge pendant le temps requis ; 2° qu'étant devenue plus pesante, il ne saurait la supporter davantage ; 3° enfin que, ne sachant ni lire ni écrire, il ne peut absolument pas, ni par lui-même, ni par greffier, exercer l'office d'officier public, ni tenir les registres, ni correspondre au tribunal pour tenir police, ni et à cause de la responsabilité personnelle, à laquelle sera indispensablement tenu l'agent municipal qui reste à être nommé, et pour l'élection duquel il requiert, tant en son ci-devant nom de procureur national qu'en sa qualité de protestant de sa dite nouvelle élection, la municipalité de convoquer de nouveau et au plus tôt légalement toute la commune, pour procéder à une nouvelle élection d'agent municipal à sa place (2). »

Une copie collationnée de cette protestation fut adressée au maire et à chacun des huit membres du conseil ; mais les uns et les autres pensèrent que ce premier mouvement de dépit passerait et que leur inertie amènerait leur collègue à se résigner. Leur prévision ne se justifia pas et Poulard persévéra dans sa résolution de n'être pas fonctionnaire malgré lui. Le 21 frimaire, il dictait au greffier une seconde démission, plus formelle encore :

(1) « Cejourd'hui 15 brumaire de l'an IV..., après que toute l'assemblée a eu voté, le scrutin dépouillé, nous avons reconnu que le citoyen Ennemond Poulard a obtenu la pluralité absolue des suffrages, pour agent municipal, de manière que le président a proclamé le citoyen E. Poulard agent municipal, et avons signé ceux de l'assemblée qui l'ont su faire. »

(2) « Cejourd'hui septième frimaire de l'an IV de la République française, est comparu au greffe d'Essertines-en-Donzy, par-devant le greffier de la municipalité dudit lieu, le citoyen Ennemond Poulard, lequel, s'étant fait donner lecture sur le présent registre de l'acte imparfait, dans l'assemblée générale du 15 brumaire, où l'on paraît vouloir le nommer pour l'avenir agent municipal, proteste, etc., etc., a signé avec nous, Ennemond Poulard, Charreton, secr. greff. »

« Très mécontent, disait-il, du mépris qu'a fait la municipalité de sa protestation contre sa nouvelle élection à la charge d'agent municipal, faite le 15 brumaire dernier, et de sa réquisition de convoquer de nouveau, au plus tôt et légalement, l'assemblée de la commune pour nommer quelque autre capable de le remplacer et de remplir dignement cette charge, en date du septième du présent mois, et craignant que la chose publique ne souffre de mépris, il a déclaré et déclare à ladite municipalité, ainsi qu'au citoyen Pitre, commissaire auprès de l'administration de la municipalité du canton de Feurs, auquel copie du présent acte sera incessamment donnée, qu'il a abdiqué et abdique sa dite charge et toutes autres semblables, à cause de son incapacité, et à défaut d'être octroyée par quelque autorité, il proteste encore, et par avance, de toute inculpabilité et de son innocence à l'égard de tout ce qui pourrait résulter de l'inexécution des lois (1). »

Un semblable langage laissait peu de jeu à la réplique: on n'en fut pas moins très embarrassé. Est-ce que personne n'était vraiment apte à remplacer le sortant? ou bien tous les candidats se dérobaient-ils à un honneur qui leur aurait trop pesé? Toujours est-il qu'on n'essaya même pas d'une élection; l'administration cantonale intervint et nomma d'office Martin Garel. Ce riche propriétaire, réactionnaire autant que le permettait sa sécurité, ne se souciait guère de revenir aux affaires d'où il avait été exclu ; il ne regimba pas, mais il ne se mêla de rien. Deux mois après, le désordre battait son plein ; les impositions restaient en arrière, les rôles n'étaient pas distribués, ni la perception criée aux enchères. Les plaintes abondaient : amendes et confiscations menaçaient. On s'imagina que le suffrage des habitants emporterait toute résistance chez cet homme de bien et que son patriotisme accorderait à l'intérêt public ce qu'il avait refusé à un pouvoir dont il méprisait l'ori-

(1) « Cejourd'hui 21 frimaire de l'an IV, au greffe de la municipalite d'Essertines-en-Donzy, est comparu Ennemond Poulard, ancien procureur dudit Essertines, lequel, etc., etc. » (12 décembre 1795.)



gine et dont il flétrissait la tyrannie : on vota de nouveau ; il y eut presque unanimité. Mais Garel se montra inflexible : on fut contraint de lui substituer Pierre Blanchard, le principal métayer du hameau « chez Panier ».

La plus pressante occupation de l'agent, à son entrée en charge, fut d'achever de recueillir les contributions de l'emprunt forcé, dont le Directoire avait frappé les riches à 600 millions. Lui-même s'était exécuté et avait versé au collecteur 1387 francs. Il fallut après songer aux assemblées primaires pour le renouvellement du corps législatif. Les royalistes s'agitaient et reprenaient espoir ; le Forez se signalait parmi les provinces les plus propices à leurs associations ; les fautes du Directoire, le discrédit dans lequel il tombait de plus en plus par la mésintelligence de ses membres entre eux et par les vices de plusieurs, l'ambition de quelques généraux politiques assuraient à leurs projets les chances les plus favorables. Mais les jacobins n'en étaient que plus violents et plus audacieux ; leur fanatisme antireligieux ne se contenait plus. Ils se dédommageaient du repos de la guillotine par des vexations arbitraires contre les prêtres et les parents des émigrés ; la catégorie des suspects était rétablie. Tous les historiens citent à cette époque une recrudescence de persécutions, des déportations en masse, et la plus intraitable rigueur dans l'application des mesures les plus odieuses de la Convention.

On aura une preuve de cet état des esprits dans la proclamation que nous transcrivons ici, et qui fut affichée au portail de l'église d'Essertines. Elle émanait d'un subalterne aussi infatué de lui-même que compromettant pour ses chefs ; mais un tel dévergondage de paroles donne au moins la sensation d'un gâchis extraordinaire et d'un canton livré à de dangereux énergumènes.

(1) « Cejourd'hui 25me pluviôse de l'an IV etc. la commune d'Essertines en Douzy, en séance publique, tous les habitants..... voyant que l'administration du canton de Feurs, ayant nommé le citoyen Martin Garel, capable de remplir la charge d'agent municipal..... la commune, sans désemparer, a réélu de nouveau le citoyen Garel pour leur agent municipal et ont signé etc. »

LE COMMISSAIRE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

PRÈS LE CANTON DE FEURS DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

A SES CONCITOYENS

« Citoyens,

« Conformément à l'acte constitutionnel, titre 2, art. 8, il vient d'être ouvert un registre civique à l'administration municipale du canton de Feurs, servant à inscrire les noms des citoyens qui doivent avoir droit de voter dans les assemblées primaires. Ceux qui voudront conserver leurs droits de citoyen actif sont obligés, à la forme de la constitution, de se venir faire inscrire sur le registre civique. Ce registre sera ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures après-midi jusqu'à dix heures du soir.

« Citoyens, le temps approche où vous devez vous donner de nouveaux magistrats. C'est du choix que vous allez faire que dépend votre bonheur, votre tranquillité, la prospérité nationale et l'affermissement entier de la République.

« Les tyrans coalisés contre la liberté, les ennemis de l'intérieur semblent se rallier de nouveau pour porter partout la désorganisation, opérer la dissolution de la République, l'anéantissement de la liberté et le renversement du Gouvernement, pour y substituer la royauté, les chaînes, l'esclavage, et tous les maux enfin qui, affligeant l'humanité, avilissaient l'homme avant la Révolution.

« De toutes parts le fanatisme relève ses autels, encore tout fumants de ses fureurs et de ses cruelles vengeances, pour allumer parmi nous la flamme de la discorde et de la guerre civile, en prêchant sans cesse la désunion, la désorganisation, et tous les maux enfin qui ont fait tant couler de sang dans la malheureuse Vendée et les départements méridionaux.

« Citoyens, au nom de la Patrie, fuyez ces monstres qui se disent les Ministres d'un Dieu de paix, qui n'a donné que l'exemple de l'amour paternel, de la charité et de la

justice, et non des fureurs et des vengeances qu'on vous prêche tous les jours.

« Républicains, écoutez la voix de la simple nature, elle ne vous commandera jamais que de voir vos frères aussi heureux que vous désireriez l'être vous-mêmes. Soyons grands et généreux, sachons tous oublier, d'un cœur français, les torts que nous pouvons avoir les uns envers les autres. Ne voyons plus nos intérêts particuliers ni les vengeances personnelles. Réunissons-nous tous à la Constitution, que les ennemis de la République et de la Liberté deviennent ceux de tous les bons Français, et en nous unissant tous ensemble pour les combattre, nous assurerons à jamais le bonheur commun des républicains, et le triomphe éternel de la Constitution et de la République.

Salut, Union, Amitié fraternelle.

DESCOMBES.

Commissaire du Directoire exécutif chargé de l'exécution des lois dans le canton.

FEURS, 27 nivôse, an cinq de la République française, une et indivisible (1).

Ce commissaire démocrate, pendant qu'il réchauffait l'enthousiasme des badauds par ses affiches emphatiques, exerçait aussi sur les fonctionnaires, placés plus ou moins sous sa dépendance, une pression et une influence qu'il s'arrogeait sous tous les prétextes plausibles. On a eu un échantillon de sa rhétorique aussi venimeuse que boursouflée. Blanchard, dont le zèle patriote manquait peut-être d'un peu d'ardeur, reçut un jour une lettre que nous reproduisons aussi ; le brave homme l'avait gardée dans ses papiers, comme une relique intimidante; nous en avons hérité. Nos lecteurs y retrouveront toute l'outrecuidance jacobine, avec ces façons de mouche du coche, bourdonnante et prétentieuse, qui caractérisent trop ordinairement les bureaucrates ruraux.

(1) Cette affiche est manuscrite, de la première ligne à la dernière, de la main même de son auteur, qui l'a signée d'un paraphe superbe ; elle porte encore les traces de la colle. Elle est venue en notre possession.

LE COMMISSAIRE DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF

PRÈS LE CANTON DE FEURS

AU CITOYEN AGENT DE LA COMMUNE

« Citoyen,

« L'ordre des séances que vous avez arrêté pour le samedi ne peut plus avoir lieu, vu l'ouverture des travaux de l'agriculture qui sont ouverts aujourd'hui ne permettent plus de s'assembler le samedi. En conséquence, nous reprendrons le mardi les séances périodiques. La négligence qui règne depuis longtemps, les reproches que j'ai reçus du département, le compte que je dois rendre au ministre de l'intérieur, dans deux décades pour le plus tard, me force à vous rappeler à votre devoir, en vous engageant de tout mon cœur à vous rendre exactement le mardi à la séance.

« Je pense, citoyen collègue, que vous vous rendrez à mon invitation; le temps est précieux, nous approchons des assemblées primaires. Il est du devoir de tous les fonctionnaires publics de donner dans ce moment des preuves de leur zèle et de leur activité pour le salut de la patrie et le bonheur de nos frères.

« Salut et fraternité (1). »

Cependant le correspondant du sieur Descombes devait bientôt éprouver un ennui autrement grave que la réprimande partie de Feurs. On se rappelle que les deux contributions, foncière et mobilière, se recueillaient par un adjudicataire, ayant soumissionné devant le conseil municipal le plus fort rabais, au-dessous des douze deniers par franc, cédés par la loi. Mais le dépôt à la recette départementale revenait à l'agent national, pécuniairement res-

(1) *Dans les papiers de l'auteur*. — La lettre ne porte pas de quantième; mais les circonstances extérieures en précisent suffisamment la date.

Dans le cours de 1798, ce singulier commissaire du Directoire était remplacé; le nouveau se nommait Perrin.

ponsable, et on soupçonne que le préposé à ce service ne lui faisait pas grâce d'un liard.

Or il arriva que le percepteur de la levée de l'an V, Jean Boynon, encaissa bien l'argent des rôles, en rendit même compte pour une partie; mais, avant le règlement définitif de sa gestion, très au-dessous de ses propres affaires, il prit la fuite, emportant une somme assez rondelette et on ne le revit plus. On attendit, on patienta, on le rechercha; il demeura introuvable (1).

Le receveur général du département de la Loire s'adressa donc à Pierre Blanchard et, vu l'insolvabilité et la disparition de Boynon, il le débita de 412 livres, 8 sols, restant à solder. Le droit de recouvrement contre le malheureux paysan était formellement inscrit dans le code; il avait de plus aggravé son cas, en n'exigeant pas, au moment de la criée en séance, par complaisance ou par oubli, une caution suffisante de l'enchérisseur. Toute excuse fut repoussée et, comme il ne s'exécutait pas assez vite, le 16 vendémiaire an VII (7 octobre 1798), il vit entrer chez lui deux vétérans, envoyés en station dans son domicile, pour y séjourner à ses frais jusqu'à sa complète libération. Ils lui annonçaient en outre qu'à défaut de paiement dans la décade, ses biens seraient saisis et mis en vente (2). Blanchard, pour éviter

(1) « Cejourd'hui septième frimaire de l'an V de la République française, l'agent de la commune ayant convoqué une assemblée aux fins de nommer un percepteur pour lever les imposifions de l'an V, qui a été crié au rabais et à douze deniers selon la loi, l'adjudication a été allouée à neuf deniers aux citoyens Jean Boinon et Martin Molager qui sont solidaires l'un pour l'autre, et ont signé tous les deux et ceux de l'assemblée qui ont su faire :

Signé : Jean Boinon. — Martin Molager.

Blanchard, agent. — Charreton, adjoint.

(2) RECOUVREMENT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Receveur général du département de la Loire.

Vu les lois des 17 brumaire an V et 9 vendémiaire an VI relatives au recouvrement.

Attendu la fuite du citoyen Boinon, percepteur de la commune d'Essertines-en-Donzy, son insolvabilité et le défaut de caution dudit percepteur.

Requiert le commandant des vétérans à Montbrison d'envoyer deux vétérans en station dans le domicile du citoyen Pierre Blanchard,

une accumulation sensible de dépens et de dommages, n'eut qu'à obéir et à s'acquitter sans retard. Il versa 412 francs, 40 centimes au citoyen Allier, le receveur de Montbrison, 24 francs aux deux garnisaires qu'il avait refusé de loger à son foyer, 30 francs à l'huissier Millon, pour le commandement et la saisie, ordonnés au préjudice de Jean Boinon (1). Comme fiche de consolation, il prit une inscription d'hypothèque sur les propriétés de son débiteur, déclaré en faillite (2).

Il s'écoula toutefois pas mal de temps et beaucoup d'eau

agent de la commune d'Essertines-en-Donzy, à l'effet d'y demeurer à ses frais jusqu'au paiement de la somme de quatre cent douze livres, huit sous, montant de ce que reste à devoir le percepteur sur la contribution foncière de l'an V. Le tout sans préjudice de la saisie et vente des biens dudit agent à défaut de paiement dans la décade.

A Montbrison, le 16 vendémiaire an VII.

Signé : ALLIER.

Vu par nous Administrateurs du département pour être exécuté selon sa forme et teneur.

Signé : LAGIER. — MIFRON.

(1) — Quittance passée à Pierre Blanchard, laboureur à Essertines, en qualité d'agent, par le citoyen Allier, receveur du département de la Loire, le 27 vendémiaire an VII, payant en l'acquit de Jean Boynon, percepteur de ladite commune d'Essertines de l'an cinq. — Enregistré à Feurs par Minville.

— Je soussigné Michel et Pontoise, vétérans en station chez le citoyen Blanchard, reconnaissons avoir reçu de lui la somme de vingt-quatre francs pour quatre jours les deux vétérans, dont nous le tenons quitte pour les quatre jours. Fait à Essertines cejourd'hui vingt vendémiaire an VII de la République française.

Michel a signé seul.

— Je déclare avoir reçu du citoyen Pierre Blanchard la somme de trente livres pour frais de commandement, saisie faite à la diligence du commissaire du pouvoir exécutif du canton de Feurs au préjudice de Jean Boynon, percepteur des impositions foncières de la commune d'Essertines-en-Donzy pour l'an V, ce dernier ayant fait faillite, dont quittance de ladite somme de trente livres, sauf son recours contre qui de droit. Fait le 26 pluviôse an VII de la République.

Signé : MILLION.

BORDEREAU DE CRÉANCE . . .	Capital	466 francs.
	Intérêts échus .	34 »
		500 francs.

(2) Inscrit le 5 frimaire an IX au bureau des hypothèques de Montbrison, n° 454 vol^{e} 5me.

Signé : LEBON.

passa dans la rivière de la Loise, avant que la créance ne fût remboursée. Car une correspondance de l'année 1810, échangée entre Essertines, Chevrières et Saint-Martin-de-Fontaine nous apprend qu'on était encore à ignorer, vers cette date, la résidence du fuyard; il avait indiqué les environs du Mont-d'Or, mais il y était complètement inconnu. Un peu auparavant il avait, paraît-il, tenté une apparition au pays, mais la réception de sa famille l'avait blessé vivement et dégoûté d'y remettre jamais les pieds. Fort heureusement il avait signé, dans ce court passage, une autorisation de vente de ses immeubles; les gens de loi affirmèrent la validité de la pièce et que la présence de l'intéressé n'était pas nécessaire. Le marché fut conclu et les acquéreurs mis en possession; Blanchard rentra dans son arriéré de treize ans.

Son exemple prêcha la prudence à ses successeurs; il n'y a plus de trace de conflit financier. Elus régulièrement chaque année, nous voyons se passer l'emploi, de 1797 à 1800, Clair Noailly, obtenant seize voix sur vingt-trois votants (1), Pierre Noailly-Basset, qualifié comme le précédent de bon républicain (2), enfin avec vingt-trois oui contre huit non, Jean Tavel qui resta en fonction jusqu'au 21 brumaire an IX (3).

(1) « Cejourd'hui 13 germinal de l'an V de la République, comme l'agent de la commune d'Essertines est sorti pour le tirage du 28 ventose an V, conformément à l'arrêté de l'administration du canton de Feurs, ledit Pierre Blanchard, agent sorti par le sort, a fait convoquer une assemblée *et ladite assemblée s'est faite au son de la cloche...* le scrutin dépouillé, la pluralité des voix s'est réunie sur la personne du citoyen Clair Noailly, qui s'est trouvé 16 voix sur 23 votants et avons signé ceux, etc. »

Registres de la Municipalité.

(2) « Cejourd'hui 12 germinal de l'an VI, l'agent de la commune ayant convoqué une assemblée aux fins de nommer un agent et son adjoint pour un an... le scrutin dépouillé, la pluralité des suffrages s'est réunie sur la personne du citoyen Pierre Noailly-Basset pour agent et pour adjoint le citoyen Clair Noailly, tous deux bons républicains, qui ont promis de remplir leur devoir et ont signé, etc. — Sans désemparer, nous avons fait la nomination de deux assesseurs qui s'est trouvée le citoyen Pierre Blanchard et Etienne Maillavin qui ont accepté et ont promis de remplir leur devoir et ont signé, etc., etc. »

(3) « Cejourd'hui 25 germinal de l'an VII..., la pluralité des suf-

Trois faits, qui coïncidèrent avec le passage des derniers agents communaux, ont été jugés dignes d'être consignés pour la postérité : la réorganisation de la garde nationale, la fête de la Souveraineté du peuple et le renversement de l'arbre de la liberté. On nous en voudrait peut-être d'humilier la mémoire du rédacteur de notre registre, en passant sous silence ces événements. Il faut donc les raconter après lui ; c'est du reste une chronique assez courte et non dépourvue de gaieté.

La garde nationale était une institution contemporaine de l'aurore de la Révolution ; dès juillet 1789, elle avait ses cadres et possédait son commandant, non moins cher à la province qu'à la capitale, le fameux général Lafayette. Dissoute par la Convention, dont elle avait menacé un instant les dernières heures, elle avait été reformée sous le Directoire ; une lettre du ministre de la police générale en avait recommandé le rapide équipement. Dans une séance du 4 germinal an IV (24 mars 1796), les administrateurs de la Loire avaient invité les moindres localités à armer leurs citoyens et à les tenir prêts à protéger le bon ordre et la sécurité sociale. Il n'aurait pas été décent pour Essertines de rester en arrière. Nous savons, par ce qui se produisit à propos de l'enrôlement des volontaires, que l'esprit du pays n'était pas précisément très martial, ni des plus ambitieux de lauriers militaires. Mais on peut se plaire à l'image de la guerre, en redoutant de faire face à l'ennemi ; l'amour du panache s'allie assez bien avec la peur des balles. Les jeunes hommes d'Essertines désertaient la caserne et les champs de bataille, mais leurs pères tenaient à peupler leur corps de garde et à parader sur la place. Dès le début, en dépit de leur gêne, ils avaient consacré 300 francs à l'emplette d'un magnifique drapeau ; commandé chez Albert, un des

frages s'est réunie sur la personne du citoyen Jean Tavel pour agent, ayant obtenu 23 voix sur 31 votants, et le président a proclamé ledit Tavel agent et le citoyen Ennemond Poulard pour adjoint, qui a obtenu la pluralité relative des suffrages, après deux tours de scrutin et a été de même proclamé adjoint et avons signé, etc. — Sans désemparer l'assemblée, nous avons nommé pour assesseurs Jacques Boynon et le citoyen Etienne Gacon. »

meilleurs fabricants lyonnais, il avait été inauguré dans un banquet, au milieu des toasts et des refrains les plus chaleureux (1).

Lorsqu'il fut décidé de reconstituer la compagnie, le scrutin pour l'élection des officiers et des gradés marcha tout seul. Les aptitudes entrèrent pour fort peu en ligne de compte; l'honorabilité décida du choix. On nomma un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, deux sergents et quatre caporaux. Les cadres étaient complets, et tous ces chefs hiérarchiques, du premier au dernier degré, s'engagèrent à remplir leurs fonctions avec la plus grande exactitude. On ne prononça pas de serment, mais on but à la santé de la République (2).

Les fêtes civiques ne paraissent pas avoir joui du même succès que les convocations de la milice au son du tambour. La Convention avait prodigué, sur son calendrier, ces solennités dédiées à des abstractions philosophiques ou à des vertus qui n'avaient rien d'idéal. On entourait à dessein leur célébration d'un pompeux appareil; on y poussait les foules; on y dépensait de l'imagination et de l'argent. Mais le résultat était médiocre; la dévotion ne prenait pas. La Jeunesse, l'Agriculture, l'Hyménée, la Victoire, étaient chômées par des clients assez froids. Nous n'avons pour Essertines que l'unique mention de la fête de la Souveraineté du peuple; j'ignore si d'autres de la même espèce la suivirent; mais le cérémonial de celle-ci me semble avoir

(1) 1re quittance de Jacques Charreton à Pierre Blanchard « pour les dépenses de la garde nationale » ; 2e quittance d'Albert, le 30 septembre 1790 ; 3e quittance à Garel, maire d'Essertines, le 16 mars 1791.

(2) « Cejourd'hui 13 germinal an IV, la commune d'Essertines-en-Donzy, assemblée au lieu de ses séances ordinaires pour organiser la garde nationale..., nous avons commencé par nommer le capitaine, que nous avons nommé au scrutin pour une compagnie, et le scrutin dépouillé, la pluralité des suffrages s'est réunie sur la personne du citoyen Ennemond Poulard, et son lieutenant Etienne Rechagneux, et sous-lientenant le citoyen Clair Noailly ; 1er sergent, le citoyen André Giroud ; 2e sergent, le citoyen Pierre Noailly-Basset ; 1er caporau, le citoyen Claude Giroud ; 2e caporau, le citoyen Etienne Gacon ; 3e caporau, le citoyen Jean Tavel ; 4e caporau, le citoyen Jacques Charreton, qui ont tous promis de remplir leurs fonctions avec la plus grande exactitude possible, et avons signé, etc. »

été un peu maigre, et les assistants certainement n'en eurent pas pour leur dérangement. Voici le texte officiel du compte rendu ; je ne commettrai pas la sottise de rien mêler à sa saveur originale.

« Cejourd'hui trente ventôse de l'an VI de la République française une et indivisible, l'agent de la commune a fait battre la caisse pour faire rassembler le peuple, et puis s'est rendu près de l'arbre de la liberté et a publié la loi concernant la fête de la Souveraineté du peuple. La lecture étant finie, toute l'assemblée a crié à haute voix : Vive la République française ! Et chacun s'est diverti selon ses facultés, et avons signé les jour et an que dessus. Signé : Poulard-Grosset, agent (1). »

C'était peu brillant ; une messe était plus belle. Je comprends que la vénération pour le sapin enrubanné, dont les branches abritaient ce culte essentiellement laïque, n'en ait pas été augmentée. On osa même l'abattre. Dans la nuit du 4 au 5 vendémiaire de l'an VIII (25 au 26 septembre 1799), dit le procès-verbal d'enquête, des brigands inconnus coupèrent l'arbre de la liberté. Le juge de paix s'empressa de monter de la plaine à la nouvelle de ce délit ; il informa ; mais les coupables ne se dénoncèrent pas. Dans l'impossibilité de les châtier, on se contenta de planter un autre arbrisseau, en lui souhaitant moins de malheur et plus longue durée. On inaugura, le 10 vendémiaire, ce second emblème, toujours verdoyant, d'une république à son automne, mûre déjà pour la dictature, et saluant son maître dans le vainqueur d'Arcole et des Pyramides.

(1) 20 mars 1798. — *Registre de la Municipalité.*

(La fin au prochain numéro.) J.-B. VANEL.



REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

---

1. *Les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*, traduits et annotés par Édouard CHAVANNES, Professeur au Collège de France. Publication encouragée par la Société asiatique. 1895-97. 2 vol. in-8 de CCXLIX-367 et 621 pp. Paris, Ernest Leroux.
2. *Ce que l'Inde doit à la Grèce*. Des influences classiques dans la civilisation de l'Inde, par le comte GOBLET D'ALVIELLA, Membre de l'Académie royale de Belgique, Recteur de l'Université de Bruxelles. 1897. 1 vol. in-8 de VI-200 pp. Même librairie.
3. *Das System des Vedânta*, nach den Brahma-Sûtra's des Bâdarâyana, und dem Commentare des Çankara über dieselben, als ein Compendium der Dogmatik des Brahmanismus von Standpunkte des Çankara aus, dargestellt von Dr Paul DEUSSEN, Privatdocenten der Philosophie an der Universitæt zu Berlin. 1 vol. in-8 de XVI-536 pp. Leipzig, F. A. Brockhaus 15 fr. *Die Sûtra's des Vedânta*, oder die Çârîraka-Mîmânsâ des Bâdarâyana, nebst dem vollstændigen Commentare des Çankara. Traduction du sanskrit par le même auteur. 1 vol. in-8 de XXIV-766 pp. Même librairie. 22 fr. 50.
4. *Buddha*, ein Culturbild des Ostens, von Joseph DAHLMANN, S. J. 1898. 1 vol. in-8 de IX-223 pp. Berlin, Felix L. Dames. 7 fr. 50.
5. *Das Râmâyana und die Râma. — Literatur der Inder*. Eine litteraturgeschichtliche Skizze, von Alexander BAUMGARTNER, S. J. 1 vol. in-8 de XI-170 pp. Fribourg en Brisgau, Librairie Herder. 2 fr. 90.
6. *Indische Reiseskizzen*, von Richard GARBE. 1 vol. in-8 de VI-254 pp. Berlin, Gebrüder Paetel. 7 fr. 50.
7. *Kurzgefasstes etymologisches Wœrterbuch der altindischen Sprache*, von Dr C.C. UHLENBECK, ausserord. Professor an der Universitæt Amsterdam. Tome I. 1898. 1 vol. in-8 de XII-160 pp. Amsterdam, Johannes Müller.
8. *Buddismo*, per Paolo-Emilio PAVOLINI, Professore nel R. Istituto di Studi superiori di Firenze. 1898. 1 vol. in-18 de XV-163 pp. Milan, Ulrico Hoepli. 1 fr. 50.

1. C'est à coup sûr une publication, non pas seulement propre à honorer son auteur, mais aussi de nature à intéresser les lecteurs intelligents, que *les Mémoires historiques* de Se-ma Ts'ien. C'est qu'ils constituent la première histoire générale de la Chine, et, s'ils n'existaient pas, nous n'aurions du passé de ce pays qu'une connaissance incertaine et fragmentaire. De plus, ils sont datés : par là, ils nous permettent de résoudre une foule de questions dont la solution nous échapperait autrement. Ainsi, ils ne nous parlent pas des fables relatives aux origines du Céleste-Empire, et ils se taisent absolument sur le démiurge P'ankou. Ceci nous donne à penser que ces fables ont été imaginées postérieurement à la composition des *Mémoires*. Comme le dit fort bien M. E. Chavannes, « ce sont les textes les plus anciens qui nous font remonter le moins haut, tandis que des écrivains plus modernes peuplent la nuit des temps de leurs hypothèses hardies ». En outre, ils fournissent une riche collection de matériaux, avec lesquels on peut édifier une histoire de la Chine telle que nous la comprenons aujourd'hui.

Les Chinois, et Se-ma Ts'ien en particulier, ont une manière toute particulière de comprendre le devoir de l'historien. Ils compilent des matériaux historiques, sans omettre d'en discerner la valeur : mais ils ne composent pas. L'historien tel que nous le concevons, ne se borne pas à recueillir des documents : il les élabore, et il cherche à raconter à sa manière les faits, tels qu'il les voit dans son imagination, tels qu'il les a disposés dans son souvenir. Les Chinois entendent l'histoire d'une autre manière Ils reproduisent aussi exactement que possible les documents qu'ils ont recueillis, et ils se gardent bien de les modifier en leur donnant un cachet personnel. Ceci est vrai, même des événements qu'ils ont pu observer eux-mêmes ; on peut se demander s'ils en ont été les spectateurs, ou s'ils les relatent d'après d'autres témoins. « L'œuvre conçue de la sorte se constitue par juxtaposition, dit le savant éditeur; elle est comparable à ces cristaux qu'on peut cliver sans modifier la nature

intime de leurs parties, géométriquement additionnées les unes aux autres. » Quand nos historiens ont à juger la valeur de certains documents, ils la discutent souvent dans leurs livres, et ils nous exposent les raisons pour lesquelles ils l'admettent ou la rejettent, ou bien encore ils la contestent. Cette discussion de l'autorité des témoignages, nous ne la trouvons presque jamais chez l'historien chinois : il rejette sans débat le document dont il n'admet pas la véracité. Nous avons à le regretter : si nous avions sous la main ce document, nous pourrions le juger moins défavorablement que le compilateur qui l'a purement et simplement supprimé. M. E. Chavannes trouve un avantage à cette manière de raconter l'histoire. « Se-ma Ts'ien encastre assez maladroitement les pierres dans la mosaïque immense qu'il étale à nos yeux ; mais, pour la science pure, il semble que cette gaucherie même soit une qualité supérieure à toute autre. » S'il avait fait une œuvre littéraire, il aurait choisi parmi ces documents, et il en aurait rejeté un certain nombre. En nous les conservant tous, il nous donne une idée plus complète de l'antiquité chinoise ; « nous possédons et nous pouvons exploiter la plus riche carrière qu'il y ait jamais eu pour édifier les assises de la science, que nous rêvons de plus en plus complexe, de plus en plus grande, comme le monde éteint dont elle est le dernier reflet ».

Telle est l'œuvre historique dont M. E. Chavannes commence aujourd'hui la publication. Le service qu'il nous rend est d'autant plus inappréciable, qu'il fait précéder cette traduction d'une vaste et copieuse introduction, où il étudie tout ce qui peut éclairer son sujet. Les *Mémoires historiques* ont été rédigés par Se-ma Ts'ien, mais en partie d'après les matériaux amassés par son père, Se-ma T'an. Le savant sinologue retrace la biographie de l'un et de l'autre, qui furent « ducs grands astrologues » à la cour de l'empereur, mais qui eurent toujours une position précaire et peu rémunérée. Il nous raconte aussi le règne de l'empereur Ou, qui favorisa les lettres, et, en faisant recueillir les monuments historiques dans tous ses

Etats, facilita singulièrement la tâche des deux historiens: despote cruel, ce prince infligea à Se-ma Ts'ien un traitement barbare, qui assombrit la fin de sa vie. M. E. Chavannes montre sa science et la sagacité de sa critique, en essayant de déterminer la part qui revient au père et au fils dans l'élaboration de leur œuvre historique, en étudiant les sources, la méthode et le sens historique de Se-ma Ts'ien, et en résumant l'histoire des *Mémoires historiques* après leur composition. Des appendices d'une haute valeur scientifique complètent chacun des deux volumes. Nous souhaitons vivement que la suite de cette belle publication ne se fasse pas trop attendre.

2. Il y a déjà bien longtemps que cette question a été abordée par des indianistes qualifiés : Quelle influence la Grèce a-t-elle réellement exercée sur la pensée, l'art et la littérature des Hindous ? Des raisons puissantes poussaient à accepter à priori la réalité de cette influence. Nous savions qu'après l'expédition d'Alexandre dans l'Inde, des rois d'origine grecque avaient régné dans la Bactriane et même dans le nord-ouest de la grande péninsule hindoue. De plus, des relations maritimes fréquentes et suivies eurent lieu pendant plusieurs siècles entre les ports de l'Egypte et ceux de l'Inde, sans parler du commerce qui s'établit, par la voie de terre, entre l'Asie Mineure et la grande péninsule gangétique. A priori, il nous semble donc impossible que la civilisation grecque n'ait pas pénétré la civilisation hindoue, et qu'elle-même n'en ait pas reçu des influences au point de vue de la pensée, des lettres et des arts. Mais quand nous considérons les faits d'un peu près, nous constatons que de la part des Hindous il n'y a pas eu d'action sur le monde grec, pris dans signification la plus large. Celui-ci, au contraire, a eu sur les lettres, les sciences et les arts de l'Inde une influence durable sur certains points, transitoire sur d'autres, attestée ici par des monuments, demeurée ailleurs contestable, faute de preuves suffisantes, influence que M. Goblet d'Alviella s'efforce de préciser et de déterminer.

Pour la grammaire et la poésie lyrique, le génie indien est absolument original. Il en est de même pour les autres genres littéraires, sauf la tragédie. L'intervention du génie grec dans la formation du théâtre indien n'est sans doute qu'une hypothèse, mais une hypothèse dont M. Windisch a montré la haute probabilité. Quant à la question de l'origine des apologues, elle soulève encore maintenant trop de difficultés pour que nous essayions de la résoudre dans ce court aperçu. Pour la médecine et l'astronomie, les Indiens se sont mis à l'école des Grecs ; ils leur sont aussi redevables pour la connaissance des mathématiques, bien que, dans cet ordre d'études, ils aient montré de bonne heure une compétence toute particuliére. D'ailleurs, pour le dire en passant, ils ont rendu plus tard aux peuples occidentaux un signalé service, en leur enseignant la notation que nous appelons l'écriture arabe, du nom de ceux qui ont été leurs intermédiaires à notre égard. Quant à l'écriture, les deux alphabets usités dans l'Inde antique paraissent avoir été empruntés, non aux Grecs mais à des peuples sémitiques. En ce qui concerne les arts, la peinture ne présente aucun motif qui rappelle celle des Grecs. Il n'en est pas de même de la sculpture du Gandhâra, appelée parfois gréco-bouddhique, et qui a subi, pense M. Goblet d'Alviella des influences helléniques. L'auteur se décide à cette conclusion, malgré les objections et les difficultés qu'elle peut soulever. Il se base sur l'influence grecque constatée dans le monnayage et la gravure, pour affirmer l'existence de cette même influence sur l'architecture et la sculpture dans les mêmes pays. Nous hésitons à nous rallier à ces conclusions un peu hardies.

Le livre se termine par des questions qui ont pour nous le plus grand intérêt : il s'agit des relations entre le christianisme et le krishnaïsme d'une part, et le bouddhisme de l'autre. Mais M. Goblet d'Alviella n'arrive qu'à des conclusions négatives, et n'ajoute rien à ce que nous savons déjà sur ce double sujet : nous ne croyons donc pas utile de résumer ce qu'il nous en dit. Nous dirons seulement que nous sommes heureux de constater dans

son argumentation une modération et une conscience scientifique à laquelle il ne nous avait pas habitués.

En résumé, ce livre ne fait que résumer, à l'usage des lecteurs qui lisent le français, des questions agitées depuis longtemps. Mais, malgré les traces de suture qui apparaissent parfois dans cette œuvre, malgré certaines appréciations que nous ne pouvons partager, elle appelle l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Inde, et elle dénote chez son auteur une évolution dont nous nous empressons de le féliciter.

3. Le Dr P. Deussen s'est imposé la tâche de nous faire connaître le système Vedânta, l'un des six systèmes philosophiques regardés comme orthodoxes, c'est-à-dire comme conformes aux doctrines védiques. Ce système est nécessaire à connaître pour qui veut étudier l'histoire de la pensée indienne et le bouddhisme en particulier. Il a aussi sa place marquée dans l'histoire générale de la philosophie, surtout, dit le Dr Deussen, à cause de son originalité et de son indépendance à l'égard de toute influence étrangère. Ici, nous n'aurions pas autant d'assurance que le savant professeur. Mais comme, après tout, nous n'avons aucune preuve positive que le Vedânta doive quelque chose aux pays de l'Occident, nous n'essaierons pas de formuler des réserves. Esquissons plutôt, aussi brièvement que possible, les doctrines de ce système.

Son nom signifie « fin du Veda », et a donné lieu à bien des discussions étymologiques.

Le Dr Deussen pense, et avec raison, croyons-nous, que cette expression n'a pas gardé son sens primitif, et qu'elle a pris une nouvelle acception en passant dans la langue des savants. Quoi qu'il en soit, elle signifie aujourd'hui la « dogmatique du Veda », et voici quelle est cette doctrine. Le Brahman, c'est-à-dire l'être suprême, qui est la source de toutes choses et la puissance qui produit tous les mondes, est identique avec l'*âtman*, c'est-à-dire la personnalité, l'âme humaine. Les âmes de chacun des hommes ne sont pas une partie de ce Brahman ; elles sont ce Brahman lui-

même, éternel, indivisible, sans attributs et sans détermination. L'expérience nous dit le contraire : elle nous montre, non pas l'unité, mais la multiplicité, en nous faisant connaître une foule de noms et d'apparences, et en nous laissant croire que nous en faisons partie par notre corps, qui a eu un commencement et qui est transitoire. De même, le canon du rituel védique est opposé à cette doctrine, quand il suppose la pluralité des âmes et qu'il les montre différentes du Brahman, quand il parle de leurs transmigrations, et quand il impose une foule de préceptes et de défenses dans le but d'assurer une vie heureuse dans l'au delà. Ces erreurs constituent ce qu'on appelle l'*Avidyâ*, la non-connaissance. Mais la *Vidyâ*, la connaissance, permet à l'âtman de se séparer de toutes ces vaines apparences, et de se reconnaître identique avec le Brahman, qui renferme en lui toutes les réalités. Ce qui donne cette connaissance, c'est le Veda, inspiré par le Brahman. Les autres enseignements ne peuvent conduire l'homme à la connaissance, et partant, à la délivrance, qu'autant qu'ils éclaircissent le Veda. Mais ici nous nous heurtons à une difficulté. Les écritures védiques se trompent, nous l'avons vu, dans leurs prescriptions morales et rituelles, et d'ailleurs elles promettent comme récompense des honneurs rendus au Brahman la réussite des projets, le bonheur, et autres choses que nous ne pouvons rappeler, tandis que le seul but proposé au sage est la délivrance de tout ce qui est contingent. Comment expliquer ces antinomies ? Les contradictions qui nous choquent, ou du moins nous arrêtent, ne sont pas pour troubler la placidité des philosophes indiens. S'ils voient ces contradictions, ils en donnent une explication, qui est la suivante. Il y a deux connaissances différentes, l'une élevée, *parâ vidyâ*, l'autre moins parfaite, *aparâ vidyâ*. L'une fait connaître le Brahman tel qu'il est, sans attributs et sans détermination : c'est celle-là qui conduit à la délivrance. L'autre montre le Brahman avec certaines apparences, dans le but de lui attirer les honneurs des fidèles. Mais c'est aussi erroné que si l'on tenait pour naturellement rouge du cristal qui serait peint en rouge.

De même que la limpidité du cristal n'est pas intéressée par la couleur rouge qu'on lui donne à l'extérieur, de même la nature du Brahman n'est pas changée par les déterminations que cette science inférieure lui attribue. En réalité, cette explication ne concilie rien, et la contradiction reste entre les doctrines des deux connaissances. Le Dr Paul Deussen a voulu voir ici le résultat de deux enseignements, l'un ésotérique, donné aux esprits supérieurs; l'autre exotérique, départi à la foule. Nous pensons qu'il se trompe. Les Indiens n'ont eu qu'un enseignement ésotérique quand il s'agissait de doctrines philosophiques : ils n'avaient rien à apprendre aux petits et aux foules.

Dans tous les cas, nous ne saurions louer assez le mérite de cette monographie du Vedânta. Le savant auteur qui nous l'a donnée, est parfaitement au courant des sources sanskrites. De plus, il a une rare puissance de pensée, grâce à laquelle il a su faire abstraction des contradictions et des dissensions des Védantistes, pour ne s'arrêter qu'à leurs idées communes et les assembler dans une puissante synthèse. Son exposition large, claire et exacte, rappelle un professeur exercé et accessible à tous les auditeurs. Toute la disposition de son livre est de nature à faciliter l'attention du lecteur : tel qu'il est, ce livre est le meilleur, croyons-nous, que nous possédions sur le védantisme, et il ne nous paraît pas devoir être remplacé de sitôt.

Pour composer ce bel ouvrage, le Dr Deussen a utilisé sans doute bien des matériaux de diverses provenances, mais particulièrement les Sûtras de Bâdarayâna, avec le commentaire qu'en a donné Çankara. Les Sûtras sont un compendium très sommaire du védantisme, et encore sont-ils rédigés d'une manière énigmatique, plutôt pour aider la mémoire que pour exprimer par eux-mêmes quelque chose. Ce qu'ils présentent au lecteur, ce ne sont pas des termes qui résument tout, mais des mots piquants, et parfois même des locutions qui ne disent rien et laissent tout deviner au commentateur. Pour comprendre ces Sûtras, il faut donc un initiateur. Or, parmi les commentaires qui en ont été faits, un seul nous est accessible aujour-

d'hui, celui de Çankara. Encore est-il interpolé par endroits, comme le Dr Deussen l'a très bien remarqué. Dans tous les cas, le sympathique professeur nous a donné, dans un volume à part, la traduction des Sûtras et du commentaire en question, qui expose clairement et complètement la philosophie Vedânta, telle qu'elle était élaborée dans l'Inde vers le VIIIe siècle de notre ère.

Cette publication est une œuvre consciencieuse, qui ne fera qu'ajouter à la gloire de son auteur, si apprécié qu'il soit d'ores et déjà. La disposition typographique qui lui a été donnée permet de la lire et de la consulter plus facilement. Nous la jugeons indispensable à tous ceux qui veulent bien le système Vedânta, et nous prions le Dr Deussen d'agréer tous nos remercîments pour le service qu'il nous a rendu en l'éditant.

4. C'est toujours avec un vrai plaisir que nous lisons un ouvrage du P. Dahlmann. C'est un sentiment que nous avons eu l'occasion d'exprimer à propos de ses précédentes études, et que nous avons conservé en lisant son livre récent sur *Buddha*. Son exposition pourrait être plus serrée et moins oratoire ; mais nous oublions ce détail, en nous rappelant que nous avons ici la reproduction de cours professés tout d'abord en public. Ce qui fait le côté faible de son œuvre, c'est la question des dates : nous le lui avons dit autrefois, et nous sommes encore obligé de le répéter ici. Toute la question est de savoir quel a été le bouddhisme primitif, celui du Bouddha Gotama, et si c'est bien le même qui nous apparaît dans les textes pâlis. Bien des savants ne sont pas de cet avis, et nous-même nous ne le partageons pas. D'autre part, il faudrait avoir une connaissance suffisante de ce qu'était l'état philosophique de l'Inde au moment où le bouddhisme a surgi, et ici encore nous sommes mal renseignés. Ce qui déconcerte trop souvent les recherches des indianistes, c'est que l'Inde n'a pas de chronologie, et que les hypothèses échafaudées pour y suppléer sont presque toujours mal étayées.

Ces réserves faites, nous sommes plus à l'aise pour dire

ce qui nous a plu dans l'étude du P. Dahlmann. C'est une œuvre fortement conçue, et qui ne ressemble en rien aux livres publiés sur le même sujet. Au lieu de s'attarder aux discussions qui divisent les savants à propos du bouddhisme, et qui ne paraissent pouvoir être résolues en ce moment, l'auteur s'est attaché à nous expliquer la genèse du bouddhisme, en considérant ce système philosophique comme un pur produit de l'hindouisme. En effet, de l'avis des indianistes les plus compétents, le bouddhisme n'est pas du tout une exception et une anomalie dans l'histoire de la pensée indienne. Il en reproduit les idées les plus universellement répandues, et que l'on retrouve dans tous les systèmes philosophiques de l'Inde, dit l'auteur avec peut-être quelque exagération. Dans tous les cas, elles forment la base des plus connus parmi ces systèmes. L'Indien est pessimiste : il estime que l'existence est mauvaise, que le sage cherche à s'en délivrer, et qu'il y parvient par la destruction du moi. Nous avons vu comment les védantistes entendent cette destruction par l'absorption de la personnalité humaine dans le Brahman. D'autres écoles présentaient la délivrance d'une autre manière, et conseillaient des moyens différents pour l'obtenir. Le Bouddha Gotama, pour mettre d'accord toutes les écoles qu'il trouva fondées, prit pour principe de supprimer tous les problèmes qui les divisaient. Les unes affirmaient, les autres niaient la réalité du Brahman ; certaines allaient jusqu'à nier toute espèce de réalité. Gotama mit de côté le Brahman, sans daigner s'en occuper ; quant à la réalité ou à la non-réalité des êtres, il essaya de tout concilier en admettant que tout est un *devenir*, — comme nous dirions aujourd'hui, — ce qui est comme quelque chose d'intermédiaire entre l'existence et le néant. Pour lui, point d'âme, point de personnalité. Mais il garde la notion de délivrance dans son *nirvâna*, assez vague et assez indéterminé pour être admis par beaucoup d'écoles différentes ou adverses. Aujourd'hui encore, les indianistes les plus qualifiés n'ont pu s'entendre sur la valeur de cette expression. En fin de compte, le bouddhisme, qui voulait éviter toute controverse philoso-

phique, conduisait à l'athéisme, au matérialisme et au scepticisme.

Ici se pose une question qui est venue à l'esprit de bien des savants : Comment une philosophie de négation et de désespérance a-t-elle pu se concilier tant d'adhérents dans l'Inde, avant d'en disparaître presque complètement dans la suite ? C'est surtout ici que la thèse du P. Dahlmann paraît particulièrement hardie, parce qu'elle va à l'encontre des jugements, — nous n'oserions dire des préjugés —, admis le plus généralement. Ce système a d'abord fleuri et s'est développé dans l'Inde, parce qu'il avait ses racines dans le brahmanisme. Mais les Indiens ne lui doivent aucun progrès, aucun bienfait. L'architecture et la sculpture, il les a héritées du brahmanisme. Il n'a pas même pu créer, pour propager ses doctrines, une littérature digne de ce nom : il n'a pas d'épopée, et ses Jâtakas ne sont que de malheureuses déformations des contes brahmaniques, si aimables dans leur fraîche simplicité. Le bouddhisme comportait naturellement la stérilité et l'impuissance, parce que son principe fondamental est l'ennemi nécessaire de toute haute culture intellectuelle. Ce qu'il a produit, il le devait à la sève brahmanique : quand, avec le temps, cette sève lui a manqué, il est tombé de lui-même comme un arbre sec et pourri.

Certes, cette exposition est logique et bien conduite du commencement à la fin : il est vraisemblable que les choses prises dans leur généralité, se sont passées ainsi. Mais il aurait fallu nous le prouver par des faits bien établis, par des dates certaines. Dans son ensemble, le livre du P. Dahlmann contredit tant d'idées reçues, qu'il aurait dû être rédigé avec une logique très serrée et des arguments irréfutables. Nous doutons fort, d'ailleurs, que l'on puisse mieux faire que le P. Dahlmann, dans l'état présent de nos connaissances sur l'Inde. Jl reste au savant religieux le mérite d'avoir écrit un livre non vulgaire, et qui dépasse de beaucoup les ouvrages récemment publiés dans lesquels on a prétendu nous faire connaître le bouddhisme.

5. Le Râmâyana, nous dit le P. Baumgartner après Lassen, est l'épopée de l'Inde la plus parfaite. Il n'est pas, comme le Mahâbhârata, un poème encombré par les épisodes, et dont l'unité et le plan sont assez difficiles à saisir. Il est composé avec plus d'art, et il mérite vraiment le nom de poème, *Kâvya.* Les caractères principaux, celui de Râma et celui de son épouse Sîtâ, sont bien conçus. Celle-ci surtout est la plus touchante figure de la poésie hindoue, en même temps qu'elle est le modèle des vertus domestiques qui sont honorées par les Aryens de là-bas. Elle a toute la grâce virginale de Çakuntalâ, la tendresse dévouée de Damayantî, le détachement héroïque de Sâvitrî. Bref, pour conclure avec Monier Williams, « dans l'immense domaine de la littérature sanskrite, il n'y a pas de poème plus beau que le Râmâyana, malgré les défauts qu'il peut présenter ».

D'ailleurs, la création de Vâlmîki a exercé une influence immense sur toute la littérature sanskrite. Le personnage de Râma est devenu le héros le plus populaire de l'Inde. Il apparaît dans le Mahâbhârata, dans le Raghuvaṃça de Kâlidâsa et dans deux drames du célèbre Bhavabhûti. Son histoire se trouve reproduite, avec les modifications nécessaires, dans un Jâtaka bouddhique, et elle est le sujet de récits populaires, racontés dans plusieurs langues de l'Inde.

Le P. Baumgartner a voulu nous donner une idée suffisante des œuvres dont Râma a été le héros, en s'attachant particulièrement à celle de Vâlmîki. Bien que nous ne puissions admettre quelques-unes de ses conclusions, nous constatons qu'il est généralement bien informé. Son étude est claire, intéressante, aimable, et dénote un travail consciencieux. Elle se recommande d'elle-même à tous ceux qui ne connaissent rien de la littérature indienne, et qui voudraient s'initier à l'étude de ses principaux chefs-d'œuvre.

6. Le titre que le Dr R. Garbe a donné à son ouvrage sur l'Inde, ne fait pas connaître tout le mérite de ce livre. Nons avons ici, non pas les notes fantaisistes

d'un globe-trotter, qui raconte ses impressions au hasard du souvenir, mais une étude sérieuse de certains côtés de l'Inde qui ne sont pas généralement connus. L'auteur l'a rédigée d'après des notes prises sur place, au jour le jour, avec la fidélité d'un observateur scrupuleux. Ajoutons que, par ses études antérieures, M. R. Garbe était mieux préparé que personne à cette étude de l'Inde. Il n'y est pas arrivé comme dans un pays inconnu, et il savait à l'avance ce qu'il désirait apprendre ou vérifier dans ses observations personnelles.

Aussi, comme son livre est attrayant et instructif à la fois ! Il nous fait connaître d'une manière saisissante l'Inde d'aujourd'hui, non pas seulement l'Inde savante, mais encore l'Inde industrielle et anglaise. De tous les chapitres que nous avons lus, nous donnons la préférence à celui qui a pour titre : Une année d'études à Bénarès. Là, l'auteur s'est mis à l'école des pandits, pour leur demander certaines notions doctrinales qu'ils se transmettent de génération en génération sans les comprendre. « Celui qui commence ses études chez un pandit, assure le savant indianiste, est presque toujours perdu pour la science. » Mais l'Européen qui est initié aux règles de la critique, peut demander à ces Hindous des renseignements et des faits, sauf à vérifier leurs théories historiques. Au surplus, ils ne s'occupent pas de ce que l'on peut penser en dehors de leur école, et, pour les comprendre, il faut entrer dans leur manière de concevoir et d'enseigner. Ce qui augmente la difficulté, c'est que souvent il n'y a dans les vocabulaires européens aucune expression pour rendre leur pensée : leurs disciples d'Occident doivent donc apprendre à la fois et l'idée et le terme qui l'exprime. La difficulté de comprendre ces maîtres apparaîtra encore plus grande, quand nous saurons que le pandit s'attache à définir les choses en disant tout ce qu'elles ne sont pas, plutôt qu'en exposant ce qu'elles sont.

Il y aurait encore beaucoup de choses intéressantes à noter parmi celles que rapporte le Dr Garbe. Mais nous pensons en avoir dit assez pour caractériser son livre. Une chose nous a déplu dans cet ouvrage, devons-nous ajouter.

Le Dr R. Garbe attaque assez vivement les missionnaires. A la réflexion, nous avons compris qu'il s'agit des missionnaires anglais protestants. Pourquoi ne pas le dire, et envelopper dans une accusation vague et générale tous ceux vont prêcher là-bas le nom du Christ ?

7. Nous ne voulons pas manquer d'annoncer, en terminant, que le Dr C. Uhlenbeck, dont nous avons loué le traité de phonétique du sanskrit, vient de publier la première partie d'un dictionnaire étymologique de la même langue. L'auteur présente son ouvrage au public avec une modestie vraiment excessive. Il professe qu'il faudra attendre encore longtemps avant de voir paraître une œuvre digne du nom qu'il a donné à la sienne ; car les lois phonétiques comportent à cette heure bien des problèmes non résolus, et les lois psychologiques auxquelles obéit l'évolution sémantique, ont été trop insuffisamment étudiées. Mais, ajoute le sympathique professeur, « un recueil aussi complet que possible d'étymologies sanskrites peut être d'une utilité considérable, ne serait-ce qu'en faisant voir combien peu d'acquisitions certaines nous avons faites jusqu'ici. » Aussi, dans sa pensée, le livre qu'il nous donne doit être un manuel dont le spécialiste se servira pour se livrer à des recherches plus approfondies. Il y a recueilli maintes étymologies qui, sous leur aspect actuel, ne peuvent pas satisfaire le linguiste, mais qui conduiront peut-être à des explications plus satisfaisantes.

Ce que le savant docteur a oublié de nous dire, c'est qu'il a beaucoup de lecture, et que les nombreux rapprochements établis par lui entre les mots du sanskrit et ceux des autres langues indo-européennes, sont souvent heureux et suggestifs. Nous retrouvons dans ce volume la science de la grammaire comparée que nous avons déjà louée chez le Dr Uhlenbeck à propos de son précédent ouvrage. Aussi, nous avons parcouru avec plaisir ce dictionnaire, qui ne fait pas double emploi avec l'œuvre de Leumann, et nous lui souhaitons une large et rapide diffusion chez tous ceux qui s'occupent de la langue sanskrite.

8. Cet article était terminé, quand nous avons reçu le *Buddismo* du Professeur P.-E. Pavolini. Ce petit manuel prouve que son auteur a une connaissance très sérieuse du sujet traité. Il est au courant des principaux ouvrages consacrés dans notre siècle au bouddhisme, et il a compté les coups échangés entre les palisants et leurs adversaires, sans prendre ouvertement parti dans le débat. Toutefois, comme il est difficile de faire un exposé dogmatique avec des conclusions négatives, il s'est rallié, jusqu'à un certain point, à la tradition singhalaise, et il s'est aidé du livre du professeur H. Oldenberg sur *Buddha*. En résumé, — après avoir signalé à M. Pavolini des rapprochements entre le christianisme et le bouddhisme (1) qu'il fera bien de supprimer —, nous reconnaissons que son étude a un vrai mérite, et qu'elle renferme bien des renseignements précieux, exposés avec une méthode et une clarté parfaites.

(1) Ils sont visiblement imités du prof. H. Oldenberg, et ils ne peuvent que déparer un livre, parce qu'ils n'ont pas de bases sérieuses, et qu'ils sont d'un goût douteux.

A. Lepitre.



REVUE D'ARCHÉOLOGIE

I. — P. Meuriot, *Qualem Britanniæ formam veteres geographi sibi finxerint* (thèse). Lutetiæ, apud fratres Belin. 1897, in-8°, 62 p., 3 cartes.
II. — Abbé A. Devaux, professeur à la Faculté catholique des lettres : *Les Noms de lieux dans la région lyonnaise, aux époques celtique et gallo-romaine.* Lyon. imp. Mougin-Rusand, 1898, in-8°, 48 p.
III. — Abbé M. Capella, *Milliarios de conventvs Bracaravgvstanvs em Portvgal.* Porto, 1895, in-8°, 266 p.
IV. — Abbé Héronval, caré doyen de Lillebonne, *Lillebonne* (*Juliabona* ou *Juliobona*). Paris, 1897, in-18, xvi-502 p. et grav.
V. — E. Neukomm, *Les Dompteurs de la mer : les Normands en Amérique depuis le Xe jusqu'au XVe siècle.* Paris, Hetzel et Cie, s. d., in-18. 360 p. et grav.
VI. — E. Rupin, *L'Abaye et les cloitres de Moissac.* Paris, A. Picard, 1897, in-4°, 392 et 240 p. grav. dont 5 pl. hors texte.
VII. — Mgr Tortel, curé archiprêtre de Sainte-Marie, *Notice historique sur l'église Sainte-Marie de Toulon.* Toulon, Imp. catholique, 1898, in-8°, xvi-358 p. et grav.

I. — La thèse de doctorat que présentait l'an passé, à la Sorbonne, M. Meuriot, se réfère à un sujet de géographie historique qui n'est pas sans intérêt : quelle idée se faisaient les géographes anciens de la forme de la Grande-Bretagne ? L'auteur arrive à des conclusions curieuses, à savoir que plus on s'éloigne dans les temps anciens, plus on trouve, dans les auteurs, une description géographique exacte. Pythéas qui, d'après l'opinion commune, vivait au ɪvᵉ siècle avant J.-C., donne des détails précis : sans doute il fait descendre l'Angleterre un peu trop bas (au niveau de la Normandie); mais le côté septentrional se trouve bien à sa latitude exacte ; il sait que c'est une île, quoiqu'il ne lui connaisse que trois côtés et qu'il ne sache pas que le

côté nord possède un certain développement. Ces renseignements sont acceptés et répétés par Eratosthène : la carte dressée, d'après l'opinion de cet auteur, par M. Meuriot suffit à en prouver l'exactitude générale, quoique approximative. Au contraire, la carte de la Grande-Bretagne d'après Strabon indique de formidables erreurs de position. Ce géographe avait bien utilisé les renseignements nouveaux fournis par César, lequel, par deux fois, était descendu dans l'île ; mais, comme l'explique M. Meuriot, la science géographique avait cru pouvoir s'affranchir des observations astronomiques, et il en était résulté bien des erreurs : l'Espagne placée presque sur la même latitude que la France, et la Grande-Bretagne représentée comme un triangle isocèle, la base tournée au nord et un des côtés suivant parallèlement la côte de France (laquelle est privée de la Bretagne) depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées. M. Meuriot, après avoir recherché l'opinion de Pomponius Méla, de Pline, de la table de Peutinger, montre les immenses progrès réalisés par Ptolémée, qui indique une forme de la Grande-Bretagne toute proche de la réalité ; il termine son intéressant travail par une excursion dans les ouvrages géographiques du moyen âge.

II. — La question si compliquée des noms de lieux aux époques celtique et gallo-romaine vient d'être résolue pour la région lyonnaise par l'érudit professeur des Facultés catholiques, M. le chanoine Devaux. Malgré le discrédit qu'avaient jeté sur ce sujet les abus étymologiques de Ménage et de Bullet, l'auteur n'a pas craint de reprendre la question, appuyé, d'une part, sur les travaux des romanisants, de l'autre sur ceux de M. d'Arbois de Jubainville et de M. Holder, dont le dictionnaire celtique a conquis une réputation hors pair. Trois principes ont guidé M. Devaux dans ses recherches : 1° tenir compte, dans l'explication d'un nom de lieu, de toutes les formes du mot attestées par les documents ; 2° expliquer les transformations phonétiques de ces formes par les règles du dialecte auquel appartient le nom ; 3° ne préciser la base des mots celti-

ques qu'autant qu'elle est authentiquement connue comme celtique.

Il résulte de ces principes qu'on trouve généralement une étymologie celtique aux noms de fleuves et de montagnes, comme *Rhodanus, Sauconna, Liger*, *Carusius* (le Chéruy), *Calarona, Aselga, Bebronna* (Brévenne), *Cosia* (Coise), *Garus* (Gier); également aux noms à terminaison *dunum*, *durum*, *magus*. L'étymologie de Lyon si longtemps discutée est définitivement fixée : « la publication du dictionnaire de M. Holder tranche la question dans le sens de M. d'Arbois de Jubainville qui l'explique par *la forteresse du dieu Lugus* (un nom du Mercure gaulois, dieu des arts et du commerce) (1) ». Adieu donc l'histoire du corbeau, reproduite par le pseudo-Plutarque d'après Clitophon. D'ailleurs, comme le fait observer si justement M. Devaux, « une quinzaine de villes au moins, dans le monde celtique, portaient le nom de Lugdunum ; peut-on bien supposer qu'il y ait eu, à la fondation de toutes, un heureux augure tiré du vol des corbeaux, pour leur donner le nom de cet oiseau ? »

L'auteur indique aussi comme celtiques les noms où se trouve le terme *dubron*, eau. Passant à la période gallo-romaine, il signale les étymologies tirées de noms communs : *Capannas* « cabannes », d'où Chavannes ; *Colonicas*

(1) Dans l'*errata* dont M. Devaux fait suivre son travail dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lyon* (n° d'octobre), il explique en quel sens la question peut être considérée comme tranchée : « Pour éviter toute équivoque, rappelons que l'hypothèse de M. d'Arbois de Jubainville repose essentiellement sur deux points : 1° la présence du nom du dieu *Lugus* dans *Lugudunum* ; 2° l'identification de *Lugus* avec le Mercure gaulois. C'est la première question seulement qui me semble tranchée, dans l'état actuel des connaissances celtiques ; car, à défaut de *Lugus*, on ne peut songer qu'a λοῦγος (corbeau), et celui-ci doit être définitivement éliminé. Aux raisons invoquées dans le paragraphe ici visé, il faut ajouter que λοῦγος, par sa quantité et sa déclinaison, devrait correspondre à *Lūgo-dunum* avec *u* long ; or le dictionnaire prouve que le nom ancien de Lyon était *Lŭgu-dunum* avec *u* bref ; ce qui constitue, pour l'hypothèse de λοῦγος, une impossibilité phonétique, sinon deux. Quant à l'identité de Lugus et de Mercure, elle paraît assez vraisemblable, mais non encore démontrée. »

« exploitations rurales », d'où Collonges; *Forum* « marché », d'où Feurs; etc.; celles avec suffixe *aria* signifiant le lieu où se fait une chose : *Argentaria*, « mine d'argent », d'où l'Argentière, et celles avec suffixe *etum* marquant le lieu où tels végétaux croissent en abondance : *Pometum* « lieu planté de pommiers », d'où Pomeys, etc. Il passe en revue et étudie jusque dans leurs plus délicates transformations phonétiques les nombreux noms de lieux venant de noms de personnes qui y ont été propriétaires, comme *Vesia* « villa des Vesius », d'où Vaise; les dérivés avec suffixes gaulois *acus*, *iacus*, tels que *Athanacus*, *Albiniacus*, d'où les noms actuels en *ay*, *Ainay* (villa d'Athanas); en *as : Arbuissonnas* (villa d'Albucio); en *iat : Veyriat*, dans l'Ain, « propriété des Varius »; en *ieu : Grézieux*, « propriété des Gratius »; en *i (y) : Albigny*, « propriété des Albinius »; en *é*, *ié : Morancé*, « propriété des Maurentius »; *Jullié*, « propriété des Julius ». Viennent en dernier lieu les dérivés avec le suffixe latin *anus*, tels que : *Pontianus*, Poncins, « propriété des Pontius ». On devra désormais, pour toute question d'étymologie lyonnaise, tenir compte du remarquable travail de M. Devaux.

III. — Pour se rendre compte de l'intensité de la vie et de la civilisation romaine dans le pays que nous nommons aujourd'hui le Portugal, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil, même superficiel, sur l'ouvrage de M. Capella. Sans doute il ne traite que des pierres milliaires et se restreint à une région fort limitée; mais le grand nombre d'inscriptions qu'il publie, et dont la plupart sont inédites, donnent de précieux renseignements historiques et géographiques sur cette époque et cette contrée. L'inscription la plus ancienne date de l'an 11 ou 12 après Jésus-Christ; la plus récente, de 364-75; dans cet intervalle, s'échelonnent cent six inscriptions de nature diverse. L'auteur a tenu à faire œuvre de vulgarisation; il indique, à propos de telle ou telle formule, les institutions auxquelles elle fait allusion; il s'étend longuement sur les préliminaires de la science épigraphique, la lecture notamment des abréviations; il fait l'historique

de chacun des empereurs et, quand c'est possible, des personnages dont le nom paraît sur l'inscription. Malgré ces longueurs, l'ouvrage apporte une utile contribution au *Corpus inscriptionum*.

IV. — L'histoire archéologique de la Gaule, ouvrage si souvent désiré, ne pourra être sérieusement écrite que lorsque celui qui s'en chargera aura sous la main la monographie de la plupart des cités anciennes de notre pays. C'est donc faire œuvre excellente que de publier l'histoire des villes qui peuvent prétendre à quelque antiquité, comme M. l'abbé Héronval vient de le faire pour Lillebonne (Seine-Inférieure). Ce n'est point, d'ailleurs, toujours facile, car à une connaissance sérieuse des documents il faut joindre un sens critique délicat; l'auteur semble avoir eu ces qualités, et son travail demeurera comme une bonne monographie provinciale.

Lillebonne, bien qu'éloignée actuellement de six kilomètres de la Seine, était autrefois baignée par ce fleuve; on a retrouvé des morceaux de quais portant encore des anneaux d'attache et des pilotis usés par les cordes des barques. Avant l'occupation romaine, la ville se nommait probablement Caletes; plus tard, elle prit le nom de Juliobona ou Juliabona, de Caïus *Julius* César, qui y fit construire une muraille de pierres bordée d'arbres et un camp retranché; plus tard, la ville prit encore de l'importance : plusieurs voies romaines la traversèrent et on y construisit un magnifique amphithéâtre dont les restes frappent encore l'imagination. Les fouilles entreprises en 1853 firent rencontrer cent dix vases, dont soixante bien conservés, ce qui indique une cité notable; des aqueducs puissants y apportaient une eau abondante; bref, Juliabona pouvait passer pour une capitale. La période franque mit un terme à cette prospérité; les invasions et la barbarie firent disparaître bon nombre de monuments et amenèrent la décadence. Ce n'était toutefois qu'une éclipse, car la ville reprit, sous les ducs de Normandie, l'importance perdue; elle devint même la résidence de ces seigneurs : c'est ainsi qu'une partie de

a flotte que Guillaume le Conquérant employa à la conquête de l'Angleterre partit de Lillebonne. La ville connaîtra encore de beaux jours pendant le moyen âge. M. Héronval se plaît à les raconter; il montre ce que fut la période révolutionnaire et termine par un chapitre sur Lillebonne moderne, qui serait en pleine décadence si l'industrie n'était venue très heureusement la relever.

V. — Sous un titre de parade, l'ouvrage de M. Neukomm touche à une question fort débattue et des plus intéressantes : la découverte du Nouveau Monde bien avant Christophe Colomb. L'auteur résume, sous une forme pittoresque, les travaux, trop ignorés, des savants qui se sont occupés de la question, et voici à quels résultats il arrive : En 985, le Normand Erik le Rouge, commandant à une flotille de trente-cinq barques, part pour des régions inconnues; les tempêtes en font périr un bon nombre, mais quatorze arrivent au Groënland. L'année suivante, le pirate Bjarn Heriulfson découvre un continent au delà des mers; il le reconnaît plus tard avec Leif, fils d'Erik, le nomme Vinland, parce qu'il y avait trouvé d'abondantes vignes, et y fonde la colonie de Leifs-Budir, dont on a retrouvé des restes dans la région de la Providence, près de Rhode-Island. Leif, enrichi par son expédition, retourne au Groënland; son frère Thorwald se rend, en 1002, au Vinland; l'année suivante, il entreprend un voyage d'exploration dans le Nord et est tué par les Skrellings (Esquimaux); son tombeau a été aussi retrouvé au siècle dernier. On a également connaissance d'une nouvelle expédition dirigée, en 1007, par un chef norvégien, Thorfinn, qui fonde la colonie de Thorfins-Budir; une inscription runnique, trouvée au Massachusetts, en indique l'emplacement. Un évêque du nom de Jonus se rend à Leifs-Budir dans le but de convertir les habitants encore païens; il est, le jour même de son arrivée, saisi et mis à mort. En 1279, on trouve cependant le pays évangélisé et la dîme romaine, ou denier de saint Pierre, établie; au siècle suivant, le monastère de Saint-Thomas est fondé sur la côte du Groënland et y connaît la

prospérité. On le voit, les expéditions européennes n'ont point manqué en Amérique. Il convient d'y ajouter celle du Dieppois Jean Cousin, qui se rendit au Brésil en 1488, quatre ans après l'expédition de Colomb, après avoir, dix ans avant Vasco de Gama, franchi le cap de Bonne-Espérance.

VI. — L'*abbaye et les cloîtres de Moissac* appartiennent à cette classe de travaux archéologiques et historiques où les auteurs désirent se montrer à la hauteur absolue du monument dont ils écrivent la monographie et en perpétuer le souvenir par un autre monument, celui-là littéraire et artistique. Rien, pour cela, n'est épargné : à une érudition de bon aloi, qui fait le fond du volume, on joint à profusion des gravures qui en rehaussent la forme. L'ouvrage de M. E. Rupin est de ceux-là; publié sous les auspices de la Société archéologique de la Corrèze, il fait honneur au patronage de cette société; honoré, en outre, d'une souscription du ministère de l'instruction publique, il sera accueilli avec faveur par les bibliothèques des sociétés savantes de province, dont plusieurs trouveront là un modèle pour des travaux semblables.

« Qui n'a entendu parler de l'abbaye de Moissac, dont la renommée s'étendit au loin, de son église, des merveilleuses sculptures de son portail et de son cloître, appelés justement un musée d'iconographie romane? » Ce monastère, dirigé par des abbés chevaliers et aussi des abbés réguliers, était un des plus puissants du sud-ouest et du centre de la France; il exerçait sa suzeraineté sur les comtes de Toulouse, sur nombre d'abbayes des environs et des diocèses voisins, trente-sept prieurés lui obéissaient, cent églises relevaient de sa juridiction. L'abbé « avait le droit de porter les insignes épiscopaux et de conférer la tonsure; lors de sa première visite à Cluny, il pouvait y élargir les prisonniers et y donner la bénédiction solennelle. Ensuite, il recevait les clés des châteaux de l'abbaye de la main des religieux qui défilaient devant lui. »

A quelle source a puisé l'auteur? Des documents ma-

nuscrits de la plus haute importance ont été par lui mis en œuvre; il convient de citer notamment le cartulaire qui se trouve à la bibliothèque nationale et comprend, en 5 volumes in-folio, des chartes datant de 673 à 1626, la chronique d'Aymeric de Peyrac qui fut abbé de 1377 à 1406 et d'autres pièces aux archives de Tarn-et-Garonne. Aussi, bien que l'histoire de Moissac ait déjà, depuis cinquante ans, été écrite deux fois, M. Rupin, grâce à ses patientes recherches, a pu rectifier bien des noms et des dates, éclaircir pas mal de points obscurs et présenter des faits nouveaux dont n'avaient pas eu connaissance ses devanciers.

Mais là ne s'est point bornée sa tâche; la moitié du volume est consacrée à la monographie du merveilleux monument. L'auteur en a décrit, avec une émotion communicative, les moindres détails : inscriptions, sculpture, symbolisme, tout a été étudié et analysé avec une compétence qui fait honneur à l'auteur. Les nombreuses gravures dont il a illustré son texte rendent encore plus sensibles les chefs-d'œuvre de cette incomparable abbaye et de ses cloîtres merveilleux, et montrent quelle habileté et quelle patience ont présidé à l'édification et à l'ornementation du monument. En somme on peut affirmer que l'ouvrage est digne du monastère qu'il décrit.

VII. — On sait que Toulon fut, dès le IVe siècle et jusqu'en 1802, le siège d'un évêché; il y avait donc, dès les temps anciens, une cathédrale, laquelle bien que reconstruite et restaurée plusieurs fois, subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Sainte-Marie de Toulon. C'est à raconter les gloires et les épreuves de cette église que M. l'archiprêtre actuel vient de consacrer un beau volume. Sans nous occuper de la partie moderne des annales, laquelle sort du cadre d'une revue d'archéologie, il convient de faire connaître l'origine de ce monument et les divers changements qu'il a subis dans la période ancienne.

Si une tradition, respectable d'ailleurs, assure que la cathédrale primitive se trouvait sur l'emplacement qu'occupa ensuite la maison capitulaire, on ne peut ni la contre-

dire ni l'accepter avec certitude ; on ne trouve, à ce sujet, aucune mention topographique précise dans l'histoire. Quoi qu'il en soit, vers la fin du XIe siècle, ce bâtiment fut remplacé par une cathédrale vraiment digne de ce nom : le comte Gilbert, de retour de la croisade, aurait consacré de grosses sommes à sa construction et y aurait déposé des reliques insignes rapportées d'Orient. L'église était à trois nefs; elle possédait une chapelle dite des Saintes-Reliques, édifiée avec grand luxe d'architecture et de décorations. Toutefois cette basilique devint bientôt trop étroite pour le nombre des habitants, la ville de Toulon prenant de jour en jour plus d'importance. En 1654, on commença l'agrandissement devenu nécessaire : on fit de l'ancienne cathédrale comme le porche ou la base de la nouvelle église, en prenant soin de donner à la largeur de la seconde toute la longueur de la première; sept ans suffirent pour l'achèvement de l'œuvre et, en 1661, on procéda à la consécration solennelle.

Mgr Tortel fait la monographie de chacune des chapelles; il inventorie le mobilier de chacune d'elles, les objets d'art, tableaux, vitraux et autres qu'on y rencontre; puis de l'histoire architecturale il passe à la narration des événements religieux qui se sont déroulés à l'intérieur de ces murs : missions, prédications célèbres, obsèques ou services historiques, rien n'est passé sous silence. L'ouvrage se termine par la liste complète des curés, vicaires et fabriciens de la cathédrale et par l'indication des reliques qui y sont conservées et des nombreuses indulgences que les papes ont accordées.

J.-B. MARTIN.



ANGOISSE DE LA MORT

Je sais qu'il faut mourir un jour : je m'y résigne;
Après le dernier spasme et le dernier frisson,
Je sais que, toute blanche et chantant comme un cygne,
Mon âme brisera les murs de sa prison.

Mais je ne puis songer, sans frémir, à cette heure
Qui doit mettre entre nous presque une éternité;
Où l'un de nous sera l'inconsolé qui pleure,
Et l'autre, le cadavre à la fosse jeté.

Et ce qui me torture, et l'effroi qui me hante
N'est pas fait de ta crainte, ô Juge qui m'attends;
Mon âme te cherchait, et mon âme contente
Te verra face à face en l'au-delà des temps.

Ce n'est point votre oubli, vivants, que je redoute.
Aux solitaires sourds, dans la bière étendus,
Qu'importent les passants qui sèment sur la route
Des discours où leurs noms ne se mêleront plus?

Je pense sans terreur au tombeau : c'est le havre
Où les flots de nos jours s'apaisent. Sans effroi
Je pense aux vers qui vont dévorer mon cadavre
Sous la terre, où le corps trouve un linceul si froid.

Ce qui fait mon angoisse et m'emplit d'épouvante,
C'est le sinistre deuil qui va broyer ton cœur,
Quand la mort raidira ma pauvre chair vivante,
Lorsqu'on clouera sur moi la planche, pauvre sœur !

Je verrai tout cela, je verrai ton martyre :
(Les morts savent encor les choses d'ici-bas.)
Et, voulant te parler, je ne pourrai rien dire;
Pour te revoir, mes yeux ne se rouvriront pas.

Ma main sera glacée entre tes mains en fièvre,
Et mon corps restera froid sous tes pleurs brûlants;
Pas un mot d'amitié ne viendra sur ma lèvre...
Oh! si les morts pouvaient parler aux cœurs dolents!

A. R.

Paris, 11 mars 1898.



BIBLIOGRAPHIE

L'Eglise, *sa raison d'être*. — Conférences de Notre-Dame de Paris, Carême 1897, par le T. R. P. OLLIVIER, des Frères Prêcheurs. — Un volume in-8 de XXIV-360 pages. — Paris, Lethielleux, 10, rue Cassette, 1898. — Prix : 5 fr.

Suivant l'usage, les Conférences prêchées à Notre-Dame pendant le carême, et publiées alors en fascicules d'après les sténographes, deviennent sous une forme plus ou moins modifiée un livre d'enseignement qui s'adresse, non plus seulement à un auditoire d'élite comme celui de la métropole de Paris, mais à tous les chrétiens éclairés et désireux de confirmer leur foi, ou même aux lecteurs que l'ignorance et les préjugés retiennent oin de la chaire sacrée et empêchent de faire partie de la société des enfants de Dieu. Le R. P. Ollivier, dont le talent bien connu n'a pas besoin de nos louanges, a réuni en volume la station quadragésimale de 1897. On voudra lire d'abord sa préface de XXIII pages : elle renferme une étude très suggestive et du plus piquant intérêt sur lu prédication, telle que la conçoit l'éloquent dominicain.

Il a revu et quelque peu corrigé, nous assure-t-il, « non pas la doctrine exacte dès le premier exposé, mais la forme de l'exposition, trop souvent répréhensible au point de vue du goût et et de la convenance littéraires ». Le but de l'auteur n'était pas de composer un traité didactique complet et ordonné dans toutes ses parties selon les règles strictes d'une exposition doctrinale, et d'ailleurs, le cadre dans lequel il fallait se renfermer n'y aurait pas suffi. De fait, les six conférences ordinaires sont consacrées à étudier « l'Eglise et sa raison d'être, qui est la conservation et la diffusion de la vérité surnaturelle conformément aux enseignements de Jésus-Christ » S'inspirant des Encycliques

de Léon XIII, et puisant aux sources les plus autorisées de la théologie ancienne et moderne, le R. P. a donné à ses auditeurs les notions importantes qui répondent le mieux aux besoins actuels d'une société peu pourvue d'instruction religieuse et trop confiante dans la presse mondaine et rationaliste. La nature de l'Eglise, l'objet de sa mission qui est la diffusion et la conservation de la vérité surnaturelle, le fait de la révélation dont elle est dépositaire, l'immutabilité de son enseignement à travers les siècles malgré les périls de toute sorte, l'infaillibilité doctrinale qui impose et sauvegarde l'unité de la foi, enfin l'autorité que Dieu a communiquée à l'Eglise enseignante et dirigeante vis-à-vis des sociétes comme des individus; autant de questions élucidées avec un savoir très sûr et un heureux à-propos. On ne parcourra pas sans fruit ces pages qui contiennent dans leur brièveté substantielle tant de vérités mal connues ou défigurées par les passions, mais exposées ici en pleine lumière, accompagnées de preuves aussi nettes que solides, et vengées hardiment contre de perfides attaques.

A la suite des conférences, dont ils sont comme le corollaire pratique, les sermons de la retraite pascale traitent : 1° de la nécessité d'étudier la religion, au lieu de se contenter de la foi du charbonnier ou de ce que certaines gens appellent la religion du cœur ; 2° des caractères, gravité, loyauté, générosité, que doit avoir cette étude; 3° des obstacles qu'elle rencontre dans le dédain de la vérité, dans la crainte des conséquences qu'il en faudrait tirer, ou dans l'aversion irréfléchie et obstinée que certains hommes éprouvent pour la religion; 4° des moyens d'arriver par l'étude à la vérité religieuse. — La Passion de Notre-Seigneur et l'allocution du jour de Pâques après la communion complètent le volume et contribueront à lui procurer auprès du public studieux et lettré un légitime succès.

Fr. Mie-Jos. Belon, O. P.

I. **The Attic Theatre**. A description of the stage and theatre of the Athenians, and of the dramatic performances at Athens, by A. E. Haigh, M. A., late Fellow of Hertford, and classical Lecturer at Corpus Christi and Wadham Colleges, Oxford. Avec des fac-simile et des illustrations. Oxford, Clarendon Press. 1 vol. in-8 de xiv-341 pp.

II. **The Tragic Drama of the Greeks**, par le même. 1 vol. in-8 de viii-499 pp. Même librairie.

I. Quand nous considérons les œuvres récentes des philo-

logues anglais — et elles sont très nombreuses, si nous nous souvenons qu'ils n'ont que deux Universités, Oxford et Cambridge —, nous devons leur reconnaître des mérites communs, qui les recommandent à notre attention. C'est le goût parfait avec lequel elles sont conçues, la méthode admirable d'après laquelle elles sont composées, le style éminemment clair dans lequel elles sont rédigées. Nous ne devons pas oublier une qualité, sinon plus recommandable, du moins plus appréciée de nos contemporains. C'est le caractère éminemment pratique de ces ouvrages, qui résument toutes les connaissances sur un sujet, de manière à dispenser, jusqu'à un certain point, de lire les nombreuses études de détail qui lui sont consacrées. L'Allemagne est infatigable à remuer des idées, sans trop s'inquiéter si ses recherches aboutissent à des solutions négatives. L'Angleterre profite de ces travaux, en exprime le suc — s'il est permis de parler ainsi — et vulgarise ce qu'ils produisent de meilleur et de plus précieux. En faisant la synthèse des travaux allemands, les maîtres ès arts anglais rendent de bons services au grand public qui s'intéresse à la philologie.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit quand nous parcourions les deux ouvrages sur le théâtre grec que M. A. E. Haigh a publiés avec le concours de la *Clarendon Press*. Le premier en date est consacré à ce que nous appellerons l'histoire extérieure de la tragédie attique. Il nous raconte tout ce qui a trait à la représentation du drame tragique. Voici d'ailleurs l'énumération des points qui y sont traités : les concours dramatiques, l'exécution de la pièce, le théâtre, la mise en scène, les acteurs, le chœur, l'auditoire. Cette scène du théâtre grec a une importance qu'il est facile de saisir. D'abord elle nous fait mieux comprendre les tragédies que nous possédons encore maintenant, et dont nous ne pourrions, sans son aide, nous faire une juste idée. Choisissons, pour mieux faire entendre notre pensée, le cas où le drame comprenait un meurtre, qui s'accomplissait sous une tente ou dans un palais. Il était impossible, vu la disposition du théâtre grec, de montrer l'intérieur de cette tente ou de ce palais à la majorité des spectateurs. Le meurtre était perpétré à huis-clos, et n'était révélé à la foule que par les cris de la victime. Puis le fond du théâtre s'ouvrait, et l'on voyait s'avancer sur la scène une plate-forme en bois et à roulettes, τὸ ἐκκύκλημα. Elle portait à la fois la victime et les meurtriers, que l'on reconnaissait à

leurs armes couvertes de sang. Ainsi, dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, l'eccyclème arrivait à la fin du drame, avec le cadavre du roi d'Argos et celui de Cassandre, et, près d'eux, Clytemnestre en personne et debout. Dans l'*Electre* de Sophocle, l'eccyclème, sur le commandement d'Egisthe, amenait Oreste et Pylade, et en même temps le corps de Clytemnestre couvert d'un voile. Egisthe enlevait ce voile, Oreste et Pylade descendaient sur la scène, et la plate-forme était de nouveau roulée dans les dépendances du théâtre d'où elle avait été amenée. Nous sommes étonnés, au premier abord, à la vue d'une machine si simple et qui prêtait si peu à l'illusion dramatique, mais ici, comme dans beaucoup d'autres cas, tout est affaire de convention. Ce que nous avons dit de l'eccyclème s'applique à beaucoup d'autres particularités qu'il est bon de connaître pour se faire une idée juste de la tragédie grecque.

Ce n'est pas tout : ces représentations tragiques étaient une institution nationale, un élément essentiel de la vie publique, et la connaissance que nous pouvons en avoir jette nécessairement une lumière particulière sur les sentiments, le goût et les coutumes des Athéniens. Le sujet adopté par M. A. E. Haigh est donc important. Il est d'ailleurs bien traité. Le savant maître ès arts est au courant de tout ce qui a été dit sur cette question, et les ouvrages qu'il cite dans sa bibliographie sont nombreux et estimables. Il a d'ailleurs profité des conseils du Dr W. Dörpfeld, dont les fouilles au théâtre de Dionysos ont donné des résultats si importants pour l'histoire de la scène attique.

II. Le second ouvrage de M. A. E. Haigh traite de l'histoire littéraire de la tragédie grecque. Il raconte les débuts du drame attique, s'occupe tout spécialement d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, résume ensuite dans un chapitre fort bien composé les caractères généraux de l'époque classique, c'est-à-dire de celle où ont fleuri ces trois grands écrivains, et se termine avec le déclin et la mort du genre littéraire qui a fait la gloire de la Grèce. Il fait d'ailleurs remarquer justement que ce genre n'a fleuri dans l'antiquité que chez les Grecs, et qu'il a fallu de longs essais pour le conduire à la perfection qu'il a atteinte chez ce peuple. Toutefois, nous nous permettrons ici une objection qui n'enlève rien à M. A. Haigh de son renom d'helléniste, car il s'agit du moyen âge. Est-il bien vrai, comme l'affirme le sympathique philologue, que les mystères de

cette époque dérivent du théâtre grec par l'intermédiaire du théâtre latin? Nous estimons, au contraire, qu'ils sont de création purement médiévale, et qu'ils sont venus des neumes et des tropes, comme nous croyons l'avoir démontré après notre maître, M. Léon Gautier. N'insistons pas.

Ce qui recommande d'ailleurs cette œuvre, ce sont les qualités que nous avons reconnues plus haut à la majorité des philologues anglais. Nous avouons que M. A. E. Haigh ne nous dit rien que nous n'ayons déjà rencontré dans les ouvrages relatifs au même sujet, que notre siècle a vus paraître, en France comme en Allemagne. Mais il est bien exact et bien pondéré : les hypothèses hasardeuses sont écartées, et seuls les résultats certains sont admis. C'est un vrai plaisir de le lire, tant il montre de modération dans les jugements, de recherche sincère et désintéressée des faits. Nous n'aurions que peu de critiques à lui soumettre. Voici la plus importante : Est-il vrai que l'ionien soit la langue des poèmes homériques, comme l'auteur l'admet, trop facilement à notre avis? Mais nous oublions volontiers ce détail, en lisant les pages si fines, si pénétrantes, si judicieuses, où l'auteur parle de la langue particulière à la tragédie grecque, et du style propre à chacun des trois grands poètes qui ont illustré ce genre littéraire.

Pour achever de donner une juste idée de ces deux ouvrages, nous dirons qu'ils sont enrichis de notes abondantes et bien choisies, et d'index admirablement dressés ; qu'ils sont luxueusement imprimés, et que des illustrations leur donnent un charme spécial, et en facilitent la pleine intelligence.

A. Lepitre.

Chrestomathie du moyen âge. Extraits publiés avec des traductions, des notes, une introduction grammaticale et des notices littéraires, par MM. G. Paris, de l'Académie française, directeur du Collège de France, et E. Langlois, professeur à la Faculté des lettres de Lille. Paris, Hachette, 1897. Un vol. in-16 de XCIII-352 p.

Il est des ouvrages que le nom seul de leurs auteurs suffit à recommander; celui-ci est du nombre, car il est signé de MM. G. Paris et E. Langlois. « La part qui revient à chacun, est-il dit dans la préface, ne saurait être indiquée avec précision. La collaboration a été celle d'un maître et de son élève travaillant ensemble. » Comme le maître est une autorité incontestée,

quand il s'agit d'études romanes, et comme l'élève est déjà connu comme un romaniste éprouvé, nous sommes sûrs qu'au point de vue de la science, de l'exactitude et de l'esprit critique, cette œuvre ne laisse rien à désirer.

Le livre débute par une bonne introduction, qui résume fort bien ce que les élèves doivent connaître de phonétique, de morphologie et de syntaxe du vieux français pour se servir utilement de ce livre. Puis viennent des textes établis d'après les meilleures éditions (parfois même directement d'après les manuscrits) et accompagnés d'une traduction placée au bas des pages. Après le milieu du xive siècle, les auteurs sont plus faciles à comprendre, et leurs morceaux ne sont pas traduits; mais des notes suffisamment nombreuses expliquent les passages les plus difficiles. Le livre n'a pas de lexique, et l'élève doit s'exercer à comprendre les textes au moyen de ces traductions et de ces notes.

Ce manuel donne une idée suffisante des divers genres littéraires et des écrivains notables du moyen âge. Ce n'est pas un petit mérite d'avoir fait un choix si heureux au milieu d'une littérature si touffue. Nous ne voulons pas hasarder quelques critiques sur de menus points de détail et sans importance. Dans certains endroits, par exemple, la traduction française ne serre pas d'assez près le texte médiéval, qui est alors incompréhensible aux élèves. Une note ajoutée à la traduction n'aurait pas été superflue dans ces cas-là. Nous devons dire aussi que ce recueil, à cause de certains passages, ne nous paraît pas pouvoir être mis entre les mains des élèves dans les séminaires et les institutions catholiques. Nous sommes heureux de constater la bonne volonté des auteurs, qui ont fait un choix sérieux dans cette littérature médiévale, où il y a des œuvres si étranges, et qui, au besoin, ont supprimé des vers et changé des mots. Malgré tout, nous estimons qu'il y aurait quelque chose à retrancher de ce livre, pour qu'il puisse être adopté sans inconvénient par tous les établissements d'enseignement secondaire. E. H.



CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Les cantiques sont interdits pendant la messe chantée. — II. L'*Index* et les études bibliques. — III. Les absolutions générales du Tiers-Ordre de Saint-François. — IV. Pouvoirs des évêques relativement aux dispenses de mariage. — V. Offices de N.-D. de Fourvière et du bienheureux Innocent V. — VI. Décisions relatives aux scapulaires.

I. Dans certains diocèses, l'usage s'est introduit aux messes chantées, d'omettre le chant de l'Introït, du Kyrie, etc., et de le remplacer par des cantiques en langue vulgaire.

La S. C. des Rites, consultée à ce sujet, a donné, le 25 juin dernier, une réponse qui rappelle les deux points suivants :

1° Les cantiques en langue vulgaire peuvent se chanter, du consentement de l'Ordinaire, pendant les messes privées, mais ils sont interdits pendant les messes chantées.

2° Pendant les messes chantées sans ministres sacrés, l'organiste et le chœur doivent toujours chanter avec l'orgue ou prononcer à voix intelligible toutes les parties de la messe qui se trouvent au Graduel Romain.

II. L'article 5 du titre I de la constitution *Officiorum*, relative à l'Index, permet à ceux-là seulement qui s'appliquent aux études théologiques ou bibliques, l'usage des éditions du texte original ou des anciennes versions catholiques de la sainte Ecriture, publiées par des non-catholiques.



Le 21 juin dernier, la S. C. de l'Index a répondu à deux doutes qui lui avaient été soumis à ce sujet.

Sous le nom de ceux qui s'appliquent aux études théologiques ou bibliques, sont compris les élèves qui étudient la théologie et les langues hébraïque ou grecque dans les classes des séminaires.

Dans les autres écoles, l'évêque ne peut permettre, sans une faculté spéciale du Saint-Siège, que les élèves sous la direction de leurs professeurs, lisent ou traduisent les textes hébreux ou grecs publiés par des non-catholiques, alors même que les dogmes catholiques ne seraient attaqués ni dans les introductions, ni dans les notes de ces ouvrages.

III. On nous demande, de divers côtés, s'il est exact que le nombre des absolutions générales du Tiers-Ordre de Saint-François ait été récemment augmenté.

Nous répondons qu'il a été plus que triplé. La constitution *Misericors*, du 30 mai 1883, en accordait seulement 9. Mais, par le bref *Cum dilectus filius*, du 7 juillet 1896, qui donne aux tertiaires participation aux privilèges du premier Ordre, un grand nombre a été ajouté. Cette dernière concession n'est que pour cinq ans, mais elle est indéfiniment renouvelable.

Pour l'utilité des tertiaires et des confesseurs, nous donnons ici la liste complète de ces absolutions générales. Celles qui sont accordées par communication avec le premier Ordre, sont indiquées par des lettres italiques.

1. Immaculée-Conception, 8 décembre. — 2. Noël, 25 décembre. — 3. *Circoncision*, 1er janvier. — 4. *Epiphanie*, 6 janvier. — 5. *Purification*, 2 février. — 6. Saint-Joseph, 19 mars. — 7. *Annonciation*, 25 mars. — 8. *Dimanche des Rameaux.* — 9. *Lundi saint.* — 10. *Mardi saint.* — 11. *Mercredi saint.* — 12. *Jeudi saint.* — 13. *Vendredi saint.* — 14. *Samedi saint.* — 15. Pâques. — 16. *Ascension.* — 17. Pentecôte. — 18. *Trinité.* — 19. *Fête-Dieu*, le jeudi. — 20. Sacré-Cœur. — 21. *Saint Pierre et saint Paul*, 29 juin. — 22. *Visitation*, 2 juillet. — 23. *Sainte Claire d'Assise*, 12 août. — 24. *Assomption.* — 25. Saint Louis, roi, 25 août. — 26. *Nativité*, 8 septembre. — 27. Stigmates de saint François, 17 septembre. — 28. *Saint François d'Assise*, 4 octobre. — 29. *Toussaint.* — 30. Sainte Elisabeth de Hongrie, 19 novembre. — 31. *Présentation*, 21 novembre. — 32. *Sainte Catherine*, vierge et martyre, 25 novembre. — 33. *Quatre fois par an*, au choix de chacun. — 34. *Une fois dans la vie.*

IV. En vertu des déclarations du Saint-Office, en date du 19 juin 1861 et du 19 juin 1875, les évèques qui ont la faculté quinquennale de dispenser au troisième et quatrième degré simple de consanguinité et d'affinité, peuvent aussi dispenser au troisième et troisième, au quatrième et quatrième, que le degré provienne d'une souche unique ou d'une souche multiple.

Le Saint-Office vient de décider, le 16 mars dernier, que ces pouvoirs s'étendent au cas où les futurs époux ont un double empêchement de consanguinité, l'un au troisième degré simple et l'autre au quatrième degré simple.

V. Sur la demande de Mgr le cardinal archevêque de Lyon, la S. Congrégation des Rites vient d'accorder, le 11 juillet dernier, au diocèse de Lyon, la faculté de célébrer chaque année, le 19 avril, sous le rite double-majeur, la fête de N.-D. de Fourvière. On récitera l'office et la messe de l'Immaculée-Conception, avec des leçons spéciales pour le second nocturne.

Le cardinal Parrochi, vicaire de Sa Sainteté, vient d'obtenir l'autorisation, pour le clergé de Rome et de son district, de célébrer la fête du bienheureux pape Innocent V, le 22 juin, sous le rite double-mineur.

VI. Le 18 juin 1898, la S. Congrégation des Rites, répondant à une consultation relative aux scapulaires, a fixé les points suivants :

1° On ne peut ni licitement ni validement, pour la réception des fidèles dans la confrérie de N.-D. du Carmel, se servir de scapulaires confectionnés en laine, mais couverts, d'un côté, de soie ou de coton, et de l'autre d'une image qui couvre à peu près tout le scapulaire, en sorte que l'étoffe de laine paraisse à peine.

2° Il n'y a pas à se préoccuper des images représentées sur les scapulaires, pourvu que l'étoffe paraisse avec sa forme et sa couleur. Il y a exception pour les scapulaires de la Très Sainte Trinité et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui exigent des images spéciales.

3° Il n'est pas nécessaire d'envoyer les noms des nouveaux confrères à la confrérie la plus rapprochée : il suffit de les envoyer à une confrérie quelconque.

C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

INTIME

Contentus habere Ipsum solum dulcissimum.
Content de posséder Dieu, Lui seul, très doux.
Speculum perfectionis, p. 53.

Ces pages sont une simple esquisse de la physionomie intime de saint François, d'après le *Speculum perfectionis* (1).

Que cette œuvre, récemment mise en lumière, ait ou n'ait pas pour auteur frère Léon, elle ne saurait laisser indifférents les amis du *Poverello.*

Si elle a été composée par frère Léon, le secrétaire, le confesseur, le garde-malade et le disciple préféré du saint, elle offre, à qui veut pénétrer dans la familiarité de François, un intérêt analogue à celui de l'Evangile de saint Jean pour connaître Jésus.

Est-elle un assemblage de morceaux de provenance diverse? Il lui reste, à coup sûr, un mérite : les écrivains qui ont fourni ces fragments, le compilateur qui les a réunis, ont aimé leur héros. L'amour est un grand maître.

(1) Paul SABATIER, *Speculum perfectionis seu S. Francisci Assisiensis legenda antiquissima auctore fratre Leone*, Paris, Fischbacher, in-8, CCXIV-376 p. Cf. *L'Université catholique*, n° du 15 juillet 1898, p. 375-9, où l'auteur de ces lignes a exposé sa manière de voir sur le *Speculum perfectionis*.

Il est habile à découvrir et à montrer les beautés de ce qu'il aime.

Christi bonus odor sumus. Le chrétien digne de ce nom, le saint, qui n'est autre chose qu'un chrétien complet, sont la bonne odeur du Christ. Peu le furent autant que François. Respirons les parfums de cette âme de saint exquise.

I

LES IMPERFECTIONS ET LE POIDS DE L'ÉPREUVE

François eut des imperfections et gémit sous l'épreuve.

Les saints ne naissent pas saints, ils le deviennent, et c'est l'affaire, non de quelques jours ou de quelques années, mais d'une vie. L'effort doit être continuel. Aux meilleurs il arrive de défaillir ; seulement, à la différence des débiles et des lâches, ils se relèvent avec un courage nouveau. Et, parce qu'un moment d'arrêt ou même de recul n'empêche pas la victoire finale, malgré l'insuccès partiel de plus d'une tentative, en dépit d'échecs passagers, ils finissent par atteindre les hauteurs d'une vertu qui est à peine d'ici-bas.

Ces idées sont élémentaires. Pourtant, elles sont bonnes à rappeler, puisque beaucoup de gens les ignorent. La faute en est à l'hagiographie, qui trop souvent représente les saints comme impassibles et impeccables, au-dessus et en dehors de l'humanité. On se les figure traversant le monde, le nimbe au front, dans une extase presque ininterrompue, effleurant tout juste le sol du bout de leurs ailes. C'est très beau... et très décourageant, car, si telle est la sainteté, comment monterons-nous à ses cimes ?

Eh bien ! non, elle n'est pas cela. L'homme survit dans le saint ; nous sommes de sa famille, et il dépend de nous de lui ressembler.

Serions-nous abattus à la pensée de nos défauts quand nous avons le spectacle de ceux d'un François d'Assise ?

Puisque un saint de cette envergure a souffert des détresses morales qui pèsent sur nous, pourquoi prendre peur et livrer nos âmes à la désespérance?

*
* *

En François il y avait eu, d'abord, un mélange inquiétant de qualités bonnes et mauvaises.

C'était une riche nature, délicate, noble et généreuse, mais qu'une éducation sans vigueur ni discipline n'avait guère cultivée. Le péril, pour elle, était l'orgueil. François était avide de gloire. Il avait de vagues ambitions, changeantes et mal définies, qui le possédaient entièrement. Il aspirait à être un prince, un conquérant illustre; en attendant, il se faisait un point d'honneur de primer ses compapagnons. Il les entraînait dans les réjouissances, il les conviait à de somptueux festins, il sortait à leur tête et parcourait avec eux, pendant la nuit, les rues d'Assise, en chantant. Très dépensier, comme s'il avait été le fils d'un puissant seigneur, il avait de l'attrait pour le faste. Il affectait de la recherche dans ses habits; les étoffes soyeuses, aux formes bizarres et capables de tirer l'œil, lui plaisaient et, pour se singulariser et exciter l'attention, il ne reculait pas devant des industries puériles: dans le même vêtement il juxtaposait un drap grossier et un drap fort coûteux (1).

Il se dégagea, non de prime-saut, mais assez vite, de ces folles habitudes. La transformation fut radicale; dans le *petit pauvre du Christ* on aurait malaisément reconnu le brillant assisiate, roi et fleur de la jeunesse.

Cependant, la fragilité humaine ne meurt point: elle essayait, çà et là, de reparaître.

Le jour d'hiver où, tremblant de la fièvre quarte, il se dépouilla de sa tunique et, se faisant traîner la corde au cou, dit au peuple: « Vous me croyez un saint; or, je confesse à Dieu et à vous que, pendant ma maladie, j'ai mangé de

(1) Cf. *Legend. trium socior.*, édit. Amoni, Rome, 1880, p. 10-9.

la viande », François voulut, sans doute, s'humilier autant que battre sa coulpe. Il serait injuste de l'accuser de gourmandise. Notons seulement qu'il ne réussit pas à éteindre le sens du goût. Il prenait volontiers du pâté d'écrevisses, et il préférait le squale aux autres poissons. Une noble veuve romaine, Jacqueline de Settesoli, lui avait offert, lors de son passage à Rome, des *mostaccioli*, sorte de pâtisserie dont les Romains du XIX[e] siècle sont encore friands. Il en avait gardé un bon souvenir. Aux approches de la mort, il appela ses compagnons et leur tint ce langage : « Vous savez le dévouement de dame Jacqueline pour l'ordre et pour moi ; je pense donc qu'elle sera heureuse d'être avisée de l'état où je me trouve. Ecrivez-lui, et demandez-lui du drap couleur de cendre et de cette nourriture qu'elle m'a préparée à plusieurs reprises. » La lettre fut rédigée (1), et l'on cherchait quelqu'un pour la porter à Rome, quand Jacqueline se présenta à l'entrée du couvent, munie de drap cendré et aussi d'amandes, de sucre et des autres ingrédients des *mostaccioli*. Sans retard elle se mit à pâtisser; mais le saint toucha à peine aux *mostaccioli*, parce que ses défaillances étaient continuelles et sa faiblesse extrême.

L'orgueil est tenace et subtil ; François tombe dans les pièges de l'ennemi. Ce n'est jamais pour longtemps. Il lui échappe et, afin de déjouer ses ruses et de s'assurer le triomphe, il a recours à un moyen énergique. Toutes les fois que son âme s'est ouverte à la superbe, ou à un vice quelconque, de suite, devant tous ceux, réguliers et séculiers, qui sont là, il avoue sa faute, simplement et sans voiles. Par exemple, dans les rues d'Assise, une pauvresse sollicite de lui l'aumône pour l'amour de Dieu. Le saint lui donne le manteau qu'il a sur ses épaules et déclare, à l'instant, qu'il en a ressenti de la vaine gloire.

Comme tous les amis de Dieu, François fut tenté par le

(1) Cette lettre nous est parvenue ; cf. BERNARDO DA FIVIZZANO, *Opuscoli del serafico patriarca S. Francesco d'Assisi*, Florence, 1880, p. 52-4.

démon. Epreuve féconde, dont il sortit plus fort, mais au prix de déchirements et d'angoisses. Une nuit, dans sa terreur des assauts diaboliques, il n'osait rester seul, et veillait avec un frère. Il avait, lui le saint de la joie, des accès de tristesse. A la Portioncule, il endura une telle affliction d'esprit et de corps qu'il fuyait souvent la compagnie de ses religieux, par suite de l'impossibilité de se montrer à eux souriant et gai ; il jeûnait, se taisait, priait et répandait des larmes abondantes, pour obtenir du seigneur la délivrance de la tribulation. Il n'en fut débarrassé qu'au bout de deux ans. Pareillement, à l'Alverne, au temps où il reçut les stigmates, il perdit ses beaux épanouissements d'âme : « Si les frères savaient ce que je souffre, disait-il, il n'est pas un d'eux qui ne serait mû de compassion pour moi. »

Hélas ! des frères lui vint le plus amer du sacrifice.

*
* *

Elles sont attendries à ravir, et fraîches de la fraîcheur publique des aurores (1), les pages qui retracent les origines franciscaines. On s'entr'aimait en Dieu, et la dilection mutuelle avait quelque chose de jeune et de profond, de hardi et de simple, d'expansif et d'austère, qui enchante. Les cœurs se donnaient à François, François les donnait à Dieu.

Mais, ici-bas, ce qui est parfait est court. Aux premiers élans d'une ardeur qui se croyait prête à tous les héroïsmes succédèrent les inévitables défaillances.

Dès les débuts, François comprit que les frères, tout bons et saints qu'ils fussent, avaient honte de demander l'aumône. Afin de leur épargner cette peine qu'il connaissait, du reste, pour l'avoir lui-même éprouvée (2), il allait,

(1) Cf. *Legend. trium socior.*, édit. Amoni, p. 42.

(2) *Lætus dies hic transeat,*
Pudor sit ut diluculum,

dit S. Ambroise, dans l'hymne des laude du lundi. Cf. *Patrol. lat.*, t. xvi, c. 1411.

seul, mendier pour tous et, bien qu'il rentrât de ses tournées brisé de fatigue — ce qui s'explique par la délicatesse de sa complexion et par les habitudes de sa vie mondaine et la rigueur de ses austérités — il n'y avait personne pour lui dire : « Nous voulons demander l'aumône à notre tour. »

Les péchés de langue se commettaient jusque dans la maison, fervente entre toutes, de Sainte-Marie de la Portioncule, où les Mineurs s'oubliaient, quoique rarement, à prononcer des paroles inutiles. On jugeait témérairement le prochain. On ne résistait pas à l'impétuosité de la colère, et les mots blessants n'étaient pas ignorés ; il est vrai qu'on s'empressait, la faute commise, de tomber à genoux et d'implorer le pardon. On se plaignait des frères aux supérieurs, et il y avait une tendance à murmurer contre le chef de l'ordre.

Sans cesse malade, François avait besoin du dévouement de ses compagnons ; parce qu'il aimait leurs âmes plus que son corps, il craignit qu'ils ne finissent par s'impatienter et dire : « Nous ne pouvons prier et supporter tant de labeur. » Il décida de combattre leur pusillanimité et de ranimer les courages, et il le fit en ces termes : « Mes frères très chers et mes petits enfants, ne vous lassez pas de me venir en aide ; vous recevrez de Dieu, pour moi, son petit serviteur, le fruit des saintes œuvres que vous ne pouvez faire à cause de moi. Vous vous dépensez pour moi ; le Seigneur payera mes dettes. »

Le travail manuel pesait à plus d'un. François était prompt à corriger les paresseux. Il expulsa un frère qui priait médiocrement, ne travaillait pas du tout et se refusait à mendier, mais, en revanche, avait bon appétit : « Dehors, dit-il, frère mouche, qui veux vivre des fatigues des vaillants et demeurer oisif, comme le frelon qui ne travaille pas et se nourrit de la récolte des abeilles ! »

L'orgueil exerça des ravages parmi les Mineurs. Les uns désiraient de beaux habits ; François prévoyait, en pleurant, que le jour arriverait où « les enfants du pauvre père ne rougiraient pas de se vêtir d'écarlate, dont ils se contenteraient de changer la couleur. » D'autres aspiraient à la

science qui enfle et, pour elle, négligeaient l'oraison ; des prédicateurs étaient fiers du bien que produisait leur parole comme s'ils en avaient le mérite, alors que ce résultat était dû, en réalité, aux prières et aux larmes des humbles et simples. D'autres encore dédaignaient les couvents modestes, les cellules de bois ; les vastes édifices et les églises riches les tentaient.

Le mal avait sa source dans le mépris de la règle.

Que telle ou telle prescription, de ci de là, parût trop onéreuse à un frère, qu'il s'y soumît à contre-cœur, ou même qu'il la transgressât momentanément, il n'y avait pas à s'en inquiéter outre mesure, pourvu que le coupable ne tardât pas à se ressaisir.

C'est ainsi que, sur l'ordre de François, un de ses douze premiers compagnons abordait les passants, le long de la route, par ce vœu : « Que le Seigneur vous donne la paix. » Ce salut n'était pas en usage ; aussi excita-t-il de la surprise et lui attira-t-il de mauvais compliments. Troublé, le bon religieux demanda, par fausse honte, l'autorisation de se servir d'une autre formule. Le saint refusa, et lui enjoignit de n'avoir cure des propos désobligeants d'hommes inaptes à percevoir ce qui est de Dieu.

Des faits semblables devaient se reproduire ; François avait eu ses motifs pour ordonner aux Mineurs de se stimuler, dans leurs colloques pieux, à réagir contre la lassitude ressentie à observer la règle. La lutte est la loi de la vie chrétienne. Il est salutaire qu'on ait à se vaincre, et il est naturel qu'on n'y réussisse pas du coup. L'important, c'est que le bon vouloir persiste.

Mais il advint que la bonne volonté fit défaut.

François connut l'amertume indicible de voir quelques-uns de ceux qu'il avait accueillis comme des fils tendrement aimés déserter la milice religieuse.

L'enthousiasme des vertus franciscaines était loin de suivre une marche parallèle à l'expansion rapide de l'ordre. Le *Poverello* ne s'y était pas trompé ; la pauvreté volontaire est compromise là où il y a une multitude. Plus nombreux, les Mineurs eurent une ferveur moindre.

L'autorité du fondateur faiblit. Il rencontra des résistances. Il ouït de ces paroles qui révoltent, et qu'il n'avait le courage d'accepter paisiblement (1) que par le recours immédiat à la prière. Un parti se forma qui fut hostile à la règle telle qu'il l'avait conçue (2).

François répugnait à devenir le bourreau de ses frères et à les châtier, à l'instar des puissances du siècle. Il redoutait le scandale. Puis, il souffrait habituellement de maladies très douloureuses. A bout de forces, il donna sa démission de ministre général des Mineurs.

Désormais son rôle, pensait-il, se bornait à prier et à offrir l'exemple de toutes les vertus, en particulier d'une stricte observation de la règle dans ce qu'elle avait de plus dur ; n'était-ce pas le moyen de libérer son âme?

Mais il avait beau se dire et se redire que sa responsabilité n'était pas en jeu; il réussissait mal à s'en convaincre pleinement. « Ah ! s'écriait-il, j'aime les frères comme je puis, mais, s'ils suivaient mes traces, je les aimerais davantage. » Leurs fautes le remplissaient d'une tristesse véhémente qu'il lui était impossible de contenir. Lui, qui avait recommandé à ses religieux de ne pas se troubler à la vue des péchés d'autrui (3), était en proie à une inquiétude qui le bouleversait jusqu'au plus intime de lui-même.

(1) Dans sa première *Légende* de saint François, THOMAS DE CELANO dit que le saint, lui aussi, éclatait parfois en dures paroles ; aussitôt il en demandait pardon. Cf. l. I, c. VII, nº 54, ap. BOLLANDISTES, *Acta sanctorum*, octob., t. II, Paris, 1866, p. 595.

(2) « Peut-être, lorsque le saint parlait au frère Léon de *la joie parfaite*, l'étrange hypothèse qui devait amener son cœur de séraphin à goûter *la joie parfaite* n'était-elle pas aussi invraisemblable aux yeux de notre père qu'elle l'est aux nôtres. Peut-être pensait-il que les tentatives de rébellion contre son autorité, tentatives auxquelles s'étaient laissé entraîner les prudents, les conduiraient jusqu'à ce point de lui donner à lui-même, ou aux héritiers de son esprit, l'occasion de pratiquer *la joie parfaite*... Peut-être que... François en est venu à douter de sa mission. »

R. P. EXUPÈRE DE PRATS-DE-MOLLO, capucin, *Pèlerinage aux sanctuaires franciscains de l'Ombrie et de la Toscane*, Paris, 1881, p. 143, 144, 145.

(3) Voir la deuxième règle de saint François, ch. VII, ap. BERNARDO DA FIVIZZANO, *op. cit.*, p. 176.

Dans cette agonie intérieure, il fallut, pour que le calme pût renaître, que Dieu confortât le saint. Un jour que l'anxiété était intolérable, François priait de la sorte : « Seigneur, je vous confie la famille que vous m'avez donnée. » Dieu lui répondit : « Pauvre petit homme sans savoir, *o simplex et idiota homuncio*, pourquoi es-tu si triste lorsqu'un frère quitte l'habit religieux ou que l'on s'écarte de la route que je t'ai montrée ? Qui donc a fondé cet ordre ? Qui convertit les hommes à la pénitence ? Qui leur procure la force de persévérer ? N'est-ce point moi ? Je t'ai choisi dans ta simplicité et ton ignorance afin que vous vous rappeliez, toi et les autres, que c'est moi qui veillerai sur mon troupeau. Pour toi, je t'ai établi le modèle des frères, et je veux qu'ils opèrent en eux ce que j'opère en toi. C'est pourquoi, je te le dis, ne t'afflige pas tant, fais ce que tu fais, et repose-toi du reste sur mon amour. »

Ces paroles le consolèrent. Pour apaiser son cœur perplexe et toujours endolori, il se les répétait à lui-même, et souvent il les expliquait aux frères...

Ainsi François d'Assise eut, comme tout le monde, des passes de découragement et d'excessive tristesse, des retours d'orgueil et de vaine gloire, et ce n'est qu'en luttant et — selon le mot de saint Vincent de Paul — « aux dépens de ses bras et à la sueur de son front » qu'il devint celui dont la vie merveilleuse ne pourrait être dignement chantée que dans le ciel,

Costui, la cui mirabil vita
Meglio in gloria del ciel si canterebbe (1).

II

L'AMOUR DE DIEU

« O mon frère, ô beau petit frère, ô mon frère amour, fais-moi un château qui n'ait ni pierres ni fer. O beau petit

(1) DANTE, *Paradiso*, XI, 95-6.

frère, fais-moi une cité qui n'ait ni pierres ni bois (1). » Ce château idéal, cette cité immatérielle, bâtis de la main de l'amour, dont rêvait un des meilleurs disciples de François d'Assise, notre saint les habita.

L'amour, c'est toute son existence.

*
* *

« Père, lui dit à son lit de mort un de ses fils, tu verras face à face le Seigneur, ton Dieu, que tu as aimé en ce monde avec une si grande ardeur d'amour et de désir. » De vrai, il avait vécu absorbé dans la charité divine.

Sa théologie, de l'avis d'un docteur dominicain qui l'avait interrogé sur un verset de l'Ecriture, avait le vol de l'aigle, appuyée qu'elle était sur la pureté et sur la contemplation. Parlait-il de Dieu ? Son langage était douceur et flammes. Pensait-il à lui ? Le feu céleste le réchauffait plus au dedans que ses vêtements au dehors. Lui demandait-on sa ceinture, sa tunique, ou toute autre chose, pour l'amour de Dieu ? Il ne savait refuser. Il n'admettait pas que ses fils eussent honte de mendier. « Vous devriez, leur disait-il, quêter pour l'amour de Dieu plus allègrement que si, en échange d'un denier, vous aviez à offrir mille pièces d'or, car, en comparaison de l'amour de Dieu, qu'est-ce que le ciel et la terre ? Rien. » Il exigeait que les mots *amour de Dieu* ne fussent pas prononcés à l'étourdie, mais seulement pour de graves motifs et avec beaucoup de révérence.

Une de ses préoccupations les plus chères était d'assurer une place convenable aux écrits qui renfermaient les noms divins ou la formule de la consécration de l'Eucharistie. Il n'appelait personne *père* ou *maître*, à cause du texte évangélique : *Et patrem nolite vocare vobis super terram nec vocemini magistri* (2), et, Notre-Seigneur ayant dit que nul

(1) Frère Egide d'Assise, ap. *Analecta franciscana sive chronica aliaque varia documenta ad historiam fratrum minorum spectantia*, t. III, Quaracchi, 1897, p. 101.

(2) Mat., xxiii, 9, 10.

n'est bon si ce n'est Dieu, *Nemo bonus nisi solus Deus* (1), il ne qualifiait aucun homme de *bon*, pas même ce médecin d'Arezzo, nommé Bon Jean, qu'il interrogeait de la façon suivante : « Qu'est-ce que tu penses, *ô bienvenu*, de ma maladie ? »

Vétilles presque et puérilités que cela ! Mais il n'y a pas de vétilles aux yeux de l'amour. A ceux qui veulent entrer dans le royaume de l'amour, comme à ceux qui aspirent au royaume céleste, s'adresse le précepte de l'Evangile : devenir des enfants, *Nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis*. (2)

La crèche, le calvaire et le tabernacle fixaient la pensée et le cœur de ce véritable ami du Christ.

Noël l'attirait entre toutes les fêtes. « Si je parle à l'empereur, répétait-il souvent, je le supplierai de statuer, pour l'amour de Dieu et par amour pour moi, que chaque année, le jour de Noël, les podestats et les seigneurs feront jeter du blé et des graines sur les chemins, en dehors des villes, des bourgs et des villages, pour le repas des oiseaux, surtout de nos sœurs les alouettes ; et, par révérence pour le Fils de Dieu que, dans cette nuit, la très bienheureuse Vierge coucha entre le bœuf et l'âne, quiconque aura un âne ou un bœuf sera tenu de les pourvoir largement de bonne nourriture. » A plus forte raison les hommes seraient-ils en liesse : les riches devraient fournir les pauvres d'excellents vivres, et tous les chrétiens exulter dans le Seigneur.

Que dire de la dévotion de saint François pour la Passion du Christ ? Il en oubliait ses propres souffrances ; accablé par des infirmités multiples qui n'accordaient pas un instant de trêve à son corps débile, il n'en prenait pas souci et, pour le contraindre à se soigner, l'intervention du cardinal Hugolin, protecteur de l'ordre, fut nécessaire.

Un jour — c'était peu de temps après sa conversion — il allait sur la route, non loin de l'église de Sainte-Marie

(1) Luc., xviii, 19.
(2) Mat., xviii, 3.

de la Portioncule, et à haute voix il pleurait. Un homme dévot le rencontra, qui le crut malade, et, mettant sur le compte de la douleur ses gémissements : « Qu'as-tu, lui dit-il, mon frère ? — Ah ! répondit le saint, il me faudrait parcourir ainsi l'univers, sans aucune honte, en pleurant la Passion de mon Seigneur. » L'autre, à son tour, de pleurer. Ce furent des flots de douces larmes.

Ivre d'amour et de compassion pour le Christ, *ebrius amore et compassione Christi*, François était contraint de laisser jaillir en paroles enflammées la très douce mélodie intérieure qui bouillonnait en lui, et des transports furtifs trahissaient ce que la voix de Dieu murmurait à son oreille. Il employait, dans ces moments, la langue française. En français il chantait Notre Seigneur Jésus-Christ alors que, ramassant à terre un morceau de bois et le plaçant sur son bras gauche, il saisissait, de la main droite, un autre morceau de bois en forme d'arc, et faisait mine de jouer de la vielle; le tout se terminait par une explosion de pitié pour le Christ souffrant. Sanglots et soupirs n'en finissaient pas ; le saint, ne songeant plus à l'instrument de musique improvisé qu'il tenait encore, était suspendu au ciel.

La Passion a comme son prolongement dans l'Eucharistie. « Le culte du *corpus Christi* » eut « un rôle prépondérant dans la genèse de la pensée religieuse de François et » fut, « en quelque sorte, l'âme de sa piété (1). »

A l'imitation des frères qu'il avait envoyés outre mer, François résolut d'affronter, dans une province lointaine, les fatigues de l'apostolat. Selon son habitude, il pria et fit prier avant d'en venir à une détermination définitive. Puis, joyeux, il dit : « Au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur et de la glorieuse Vierge Marie sa mère, et de tous les saints, j'adopte la France, nation catholique, surtout parce que les Français, plus que le reste des catholiques, ont un grand respect pour le corps du Christ; je vivrai donc très volontiers avec eux. »

Ce qui touche la dévotion au saint Sacrement lui était à

(1) P. SABATIER, *Speculum perfectionis*, p. 120.

cœur. Ses fils avaient ordre d'inciter les prêtres et les clercs à veiller à la décence du tabernacle et, au besoin, de suppléer à leur manque de sollicitude. Il voulut confier à quelques frères la mission d'aller par le monde, portant, les uns des fers à hosties pour préparer convenablement le pain eucharistique, les autres des pyxides belles et nettes, destinées à recueillir le *corpus Christi* là où les ciboires seraient en mauvais état. A l'issue de ses prédications, il groupait le clergé à l'écart de la foule et lui recommandait la propreté des églises, des autels, et de tout ce qui sert à la célébration des divins mystères.

Dans la période de ses premières courses apostoliques aux environs de sa ville natale, il s'était muni d'un balai qui ne le quittait pas. Humblement et dévotement il balayait les sanctuaires dont la tenue n'était pas irréprochable. Il fut accosté, une fois, pendant qu'il vaquait à cet office, par un laboureur qui lui dit : « Frère, donne-moi le balai, je t'aiderai », et qui, ayant achevé la besogne, s'ouvrit à François de son désir d'être à Dieu, ajoutant : « Maintenant que, grâce au Seigneur, je t'ai vu, je ferai tout ce qui te plaira. » Telle fut la vocation de Jean le simple, cet autre frère Junipère naïf et saint.

« Le chef et pasteur de la famille franciscaine se doit à son âme et à son troupeau. Il commencera la journée par la messe et de longues et affectueuses prières. Après, mais après seulement, il appartiendra à ses ouailles. » Ainsi parlait François, ainsi faisait-il.

Peu avant sa mort, à la suite d'une nuit d'extrêmes souffrances, il assembla les frères présents, les regarda, triste de ne pas revoir les autres, et, posant sa main droite sur la tête de chacun d'eux, les bénit et bénit, avec eux, les absents et les disciples futurs. Désireux d'imiter Jésus à cette heure comme pendant sa vie entière, et de donner aux siens un témoignage d'amour qui rappelât celui qui fut donné, la veille de la Passion, par le Seigneur à ses apôtres, il fit rompre des pains — car il était si faible qu'il ne pouvait les rompre lui-même — et, distribuant les morceaux : « Mangez », dit-il. Et il demanda si c'était jeudi.

On lui répondit que non. Il reprit : « Je croyais que c'était jeudi », le jour de la cène du Maître.

L'amour du Christ entraîne à sa suite l'amour de la Vierge et de l'Eglise.

Une des joies les meilleures, les plus épanouissantes, du *Poverello*, fut que sa chère Portioncule était dédiée à Marie.

A l'Eglise romaine et à la hiérarchie ecclésiastique il prodigue des marques de vénération. « Son respect est tout imprégné d'amour. Il est vrai, parce qu'il est intérieur (1). » Les avis suprêmes que François donne à ses fils, c'est de s'aimer, d'aimer la pauvreté et d'être fidèles et obéissants à la sainte mère l'Eglise.

*
* *

De l'amour de Dieu qui enflammait cette âme pure et ardente résulta une extraordinaire chaleur d'œuvres (2).

La pauvreté fut sa vocation et celle des Franciscains.

Il exécrait l'argent par-dessus tout ; il formait les frères à le craindre comme le démon et à l'avoir en mépris comme du fumier. L'un d'eux avait touché, un instant, une certaine somme laissée en offrande par un pieux visiteur de la Portioncule. Il s'agissait de le prémunir contre la tentation de recommencer, et de faire un exemple efficace ; le moyen employé fut hardi. Après une sévère admonition, le religieux dut prendre cet argent avec la bouche, le porter au dehors, et le déposer, toujours avec la bouche, sur les excréments d'un âne.

Dans l'ordre la pauvreté régnait en souveraine. Les constructions de pierre étaient interdites : quelques cellules de bois, recouvertes de chaume, une humble chapelle, un jardinet, une clôture de ronces et de branchages, voilà

(1) P. Sabatier, *Speculum perfectionis*, p. 94.

(2) Ces mots *stupendum calorem operum* se lisent dans le prologue de la légende de sainte Angèle de Foligno par frère Arnaud de Foligno, apud Bollandistes, *Acta sanctorum*, januar. t. I, Paris, 1863, p. 186.

l'idéal du couvent franciscain. Ameublement, ustensiles, tout y était pauvre, tout y chantait pèlerinage et exil, *omnia peregrinationem et exilium decantarent.*

Passant à Bologne, François ouït parler d'une maison qu'on disait appartenir aux frères. Il leur commanda d'en sortir tous, voire même les malades, au plus vite, et ne leur permit d'y rentrer que sur la déclaration publique du cardinal Hugolin que cette maison était sienne.

Aux abords d'un chapitre général, près de Sainte-Marie de la Portioncule les Assisiates élèvent en hâte, et avec une dévotion très grande, une vaste habitation pour les Mineurs, à l'insu du *Poverello* et pendant son absence. On devine la surprise du saint à son retour. Mais quoi ! la Portioncule est le berceau et le modèle des autres couvents ; l'idée ne se présentera-t-elle pas ailleurs d'ériger de semblables édifices? Non, le péril sera conjuré; François invite ses frères à le suivre, grimpe avec eux sur la bâtisse, et, bien décidé à la démolir jusqu'aux fondements, entreprend de jeter à bas la toiture, quand les Assisiates accourent et lui signifient de s'arrêter, sous prétexte que la maison n'est pas à lui mais à la commune d'Assise.

Un religieux, qui était très avant dans la familiarité de François, lui offrit, à quelque distance de l'ermitage qu'il habitait, uns cellule où le saint pourrait jouir des bienfaits de la solitude et s'adonner à l'oraison. « Cette cellule est trop belle », s'écria l'homme de Dieu, en constatant que le bois avait été travaillé avec la hache et la doloire ; « je n'y reste que si elle se revêt, à l'intérieur et à l'extérieur, de branches d'arbres. » La cellule fut enlaidie à souhait. Mais voici qu'un frère, sans entendre malice, lui dit un jour : « Je viens de ta cellule. — En use qui voudra, répondit-il; dès l'instant que tu l'appelles mienne, je n'en veux plus. »

Dans la literie des Mineurs abondait une pauvreté copieuse ; ceux qui avaient de méchants lambeaux d'étoffe sur de la paille les tenaient pour des matelas.

Le vivre était frugal et le service peu compliqué. En une fête de Noël, les frères s'écartent de la simplicité habi-

tuelle. Ils dressent des tables, qu'ils ornent de leur mieux, et où s'étalent des vases de verre et des nappes blanches. Le *Poverello* s'en aperçoit et en souffre. Il imagine, sans délai, pour réformer cet abus et empêcher son retour, une leçon de choses gracieuse et attendrissante. Au lieu de pénétrer dans le réfectoire, il sort, à la dérobée, du couvent, avec le bâton et le chapeau d'un pauvre. On a coutume de ne pas s'inquiéter de lui, quand il est absent à l'heure du repas. Les frères se mettent donc à table. Tout à coup François frappe à la porte, se présente, le bâton à la main et le chapeau pendant derrière la tête, et supplie : « Pour l'amour du Seigneur Dieu, faites l'aumône à ce pèlerin pauvre et malade. — Frère, lui est-il répondu, nous aussi nous sommes pauvres et nous sommes nombreux ; c'est pourquoi nos provisions nous sont nécessaires. Cependant, pour l'amour de ce Seigneur dont tu te réclames, entre, tu auras part aux aumônes que le Seigneur nous a données. » Et on lui offre une écuelle. Il accepte humblement et s'assied à terre, près du feu. Et, avec des soupirs, il dit : « Il me semble maintenant que je suis un vrai frère mineur. Quand j'ai vu la table préparée avec soin, j'ai considéré qu'elle n'était pas pour des pauvres qui mendient quotidiennement de maison en maison. A nous, très chers, plus qu'aux autres religieux, il incombe de suivre l'exemple de l'humilité et de la pauvreté du Christ, puisque nous y sommes appelés et que nous en avons fait profession devant Dieu et devant les hommes. Les solennités de Notre-Seigneur et des saints s'accommodent des privations et de l'indigence, qui ont valu le ciel aux saints, plus que des superfluités qui éloignent l'âme du ciel. » Cette attitude humble, ces délicates paroles de correction, inspirent aux frères la honte de leur conduite et les touchent jusqu'aux larmes.

François s'habillait pauvrement. Les frères n'avaient que deux tuniques d'un drap sans valeur ; pour lui, il se contentait d'une, et, bien que les pièces qu'il y ajustait vaille que vaille eussent suffi à lui imprimer l'aspect d'un vêtement de pauvre, il y cousait dessus un mauvais sac.

Aux regards du saint, la pauvreté n'était pas une abstraction admirable mais froide. Elle lui apparaissait vivante, parée de tous les charmes, digne d'enthousiasmer les nobles cœurs. C'était sa dame, une dame glorieuse et méconnue, pour laquelle il brûlait d'amour. Il était mécontent de lui-même s'il rencontrait quelqu'un qui lui parût plus pauvre que lui, ne se résignant à le céder à personne au service de la sainte pauvreté, l'élue de sa tendresse.

* * *

Il est plus difficile de se détacher de soi que de l'or et de l'argent. Notre saint fut expert dans cet art; sa pauvreté fleurit et fructifia en humilité, mortifications et obéissance.

Le *Poverello* appela ses enfants les *Mineurs*, c'est-à-dire les moindres des hommes. « Seigneur, dit-il au cardinal qui lui proposait de choisir parmi eux des évêques, ils ont été nommés Mineurs afin qu'ils ne présument pas de devenir supérieurs aux autres. Il ont pour vocation de rester en bas et de reproduire l'humilité du Christ; si jamais l'un d'eux veut s'élever, remettez-le énergiquement à sa place. » Un des buts du travail manuel et du soin des lépreux, qu'il avait imposés aux premiers frères fut de les maintenir humbles; aussi les prédicateurs et les ministres n'en étaient-ils pas exempts, non plus que de l'obligation de mendier. Il condamnait la science vaniteuse, la passion des livres, ennemie de la simplicité franciscaine.

Un novice qui savait lire, quoique médiocrement, avait obtenu du vicaire du saint la faveur d'avoir un psautier. Mais, parce qu'il n'ignorait pas les sentiments du fondateur de l'ordre, il était assez peu tranquille. Or, François arrive dans la maison habitée par le novice. L'occasion est bonne, le novice la saisit au vol : il demande la permission de garder son recueil des psaumes. François répond, dans un spirituel et magnifique langage : « L'empereur Charles, Roland, Olivier, et tous les paladins et les vaillants qui furent forts dans les combats, poursuivant les infidèles sans

compter avec les fatigues et jusqu'à la mort, ont gagné des batailles inoubliables. Les martyrs ont été tués dans la mêlée pour le Christ. Aujourd'hui des hommes existent qui ambitionnent de tirer gloire du seul récit des exploits des preux, et, parmi nous, il en est qui aspirent aux louanges humaines seulement pour avoir raconté les œuvres des saints ». Le novice ne tarde pas de revenir à la charge. « Quand tu auras un psautier, dit François, tu voudras un bréviaire. Et, quand tu auras un bréviaire, tu siégeras doctoralement, en grand prélat, et tu t'exclameras : « Apportez mon bréviaire. » Et, tout en parlant avec une vive ferveur d'esprit, il prend de la cendre, la répand sur sa tête et sur elle passe et repasse la main, comme pour se laver, répétant : « Moi le bréviaire ! moi le bréviaire ! » Il ajoute : « J'ai eu, moi aussi, la tentation d'avoir des livres, mais telle n'a pas été la volonté divine. Il en est tant qui s'enorgueillissent de leur science ! Bienheureux qui, pour l'amour de Dieu, aura consenti d'être inutile ! » Au bout de quelques mois, nouvelle rencontre du saint et du novice, et nouvelle requête. « Va, dit le saint, et fais ce que ton ministre t'indiquera. » Le novice, ravi, s'éloigne. Mais bientôt : « Attends, frère, attends », crie le *Poverello*, et, quand il a rejoint le novice : « Retourne, dit-il, et montre-moi le lieu où je t'ai renvoyé au ministre. » Dès qu'ils y parviennent, François tombe à genoux, se rétracte et pousse de profonds *Mea culpa*.

Ce maître en humilité trouvait, pour l'enseigner, des comparaisons ingénieuses. Il disait : « Dans un tableau qui représente le Seigneur ou la Vierge, le Seigneur et la Vierge sont honorés et le bois et la peinture ne s'attribuent pas l'honneur. Le serviteur de Dieu est une sorte de peinture de Dieu, dans laquelle Dieu est honoré pour ses dons : l'homme aurait tort de s'adjuger l'honneur, devant Dieu il est un pur néant. »

Interrogé sur ce qu'il pensait de lui-même : « J'estime, répondit-il, que je suis le plus grand pécheur du monde. » A la fin d'une prédication de François à Rieti, l'évêque se lève et dit à son peuple : « De tout temps Dieu a donné à

son Eglise l'éclat de saints éminents en paroles et en actes, maintenant il l'illustre par ce petit pauvre, méprisé et sans lettres. » François accompagne le pontife à la chapelle de l'évêché et lui dit, en se jetant à ses pieds : « En vérité, seigneur évêque, nul ne m'a mieux traité que vous aujourd'hui. Ces hommes proclament que je suis un saint et me glorifient moi et non le Créateur ; vous, sagement, vous avez séparé ce qui est précieux de ce qui est vil. »

A partir de la date où il se démit de la charge de général de l'ordre, de l'humilité très réelle du commandement le *Poverello* s'enfonça dans l'humilité de la sujétion, réalisant le programme de l'obéissance religieuse tracé à ses fils : « Qu'ils sont rares, soupirait-il, ceux qui obéissent bien ! — Explique-nous, ripostèrent ses compagnons, ce que c'est qu'obéir parfaitement. » Il dit : « Prenez un cadavre, et mettez-le où vous voulez. Il ne s'y oppose pas, il ne change pas de place, il ne proteste pas si on l'oublie. Est-il dans une chaire ? Il ne regarde pas en haut, mais ses yeux sont baissés vers le sol. Vêtu de pourpre, il est deux fois plus pâle. Voilà l'image du vrai obéissant. » Le fondateur alla jusqu'au terme de sa vie, refusant les privilèges, évitant toute singularité, le plus humble et le dernier des frères, heureux d'être soumis et de se laisser conduire, comme cet aveugle qu'il avait rencontré et qui n'avait d'autre guide qu'un petit chien.

Pour maîtriser l'âme, François était d'avis qu'il faut dompter l'adversaire de l'âme, la chair. Son corps épuisé, tour à tour ou à la fois, par l'hydropisie, la fièvre et des maladies des yeux, de l'estomac et de la rate, méritait, ce semble, des ménagements ; il ne les lui accorda guère. Doux envers les infirmités, il fut dur à l'infirme.

Il s'exprimait de la façon suivante : « Donnons à notre frère le corps ce qui est requis pour qu'il ne murmure pas et ne nous dise : « Je ne puis me tenir debout, ni prier, ni me réjouir dans les tribulations de l'esprit, ni exécuter les autres bonnes œuvres, parce que tu me refuses l'indispensable. » Mais si le corps traité selon ses besoins fait le paresseux, le négligent, le somnolent, à l'heure de l'action

ou de la prière, châtions-le comme une mauvaise bête qui veut manger et ne veut pas travailler et porter son fardeau. »

Elles sont de lui encore ces paroles très profondes, « qui suffisent à le rendre vivant tout entier » et à révéler « un homme qui eut le génie de la vie mystique comme un Vinci eut le génie des formes » (1) : « Quoique vous cheminiez, vous devez être aussi humbles et modestes que si vous étiez dans votre ermitage ou dans votre cellule. Car, en quelque endroit que nous soyons et que nous allions, nous avons toujours notre cellule avec nous. Notre frère le corps est notre cellule et l'âme est l'ermite qui y demeure pour penser à Dieu et le prier. Si une âme ne reste pas en repos dans la cellule de son corps, les cellules de bois ou de pierre lui seront de peu de profit. »

Humble, pauvre, obéissant, mortifié, François était en paix dans sa cellule corporelle, délabrée et chétive, mais remplie d'amour, de l'amour de Celui à qui, en fondant son ordre, il avait voulu donner un petit peuple nouveau qui se contentât de le posséder, Lui seul, très doux, *unum novum et parvum populum.. qui esset contentus habere Ipsum solum dulcissimum.*

(1) P. Bourget, *Sensations d'Italie*, Paris, 1891, p. 140.

(*La fin prochainement.*) Félix Vernet



LES DIVERSES PHASES

DE LA

MÉTHODE THÉOLOGIQUE

THÉOLOGIE PATRISTIQUE

Pour quiconque suit d'un œil attentif le mouvement intellectuel de notre temps, il est clair qu'il s'opère un rajeunissement, et même, sur certains points, une transformation complète de la science. Il convient d'en faire honneur à la méthode historique, qu'on applique depuis quelques années avec une extraordinaire activité. Armés des plus précieux instruments de travail : archéologie, paléographie, diplomatique, philologie, des écrivains de talent, animés d'un esprit différent mais généralement guidés par l'amour de la vérité, se sont mis à fouiller les dépôts littéraires du monde entier, et parfois ils nous ont apporté de véritables révélations. Ce n'est pas le lieu de les signaler. Disons seulement que leur œuvre est à double face. D'une part, émondant le vieil arbre du passé, ils ont relégué à leur véritable rang une foule de légendes qui s'étaient glissées entre les lignes de l'histoire et menaçaient de l'ensevelir sous leur végétation parasite. De l'autre,

poussant plus avant leurs sagaces investigations, ils ont jeté, dans la masse du patrimoine commun, quantité de faits et de documents qui éclairent d'une vive lumière la marche de l'homme sur la terre et l'évolution de sa pensée.

D'abord concentré sur le terrain de l'histoire proprement dite, le mouvement n'a pas tardé à s'étendre aux sciences de spéculation. Sous le nom de méthode positive, il s'est emparé de la théologie et du droit canon, et déjà il commence, tout en procédant avec circonspection, comme il convient, à produire des résultats qui font honneur à l'Eglise. C'est la reprise de nos traditions françaises du dix-septième siècle. Ceux qui ont lu Pétau et Thomassin, pour ne citer que les plus connus, savent quelles richesses ils tirèrent du passé théologique en le scrutant à la lumière de l'histoire. Aussi, de nos jours, cette méthode attire-t-elle, comme d'instinct, les hommes qui comptent dans les sciences religieuses. M. Hogan, du séminaire de Boston, en a parlé en termes fort sympathiques. J'ai entendu d'autre part des professeurs éminents affirmer qu'il y a là, pour nous, une source de rénovation. L'heure est donc venue d'en parler aux lecteurs de l'*Université catholique*.

Prenant le mot théologie comme terme générique, dont les espèces s'appellent dogme, morale, droit canon, voyons ce que la théologie positive innove sur le passé, afin de mieux connaître ce qu'elle est et ce qu'on peut en attendre. A cette fin, comparons-la aux méthodes qui l'ont précédée, parcourons successivement les diverses phases de l'enseignement de la théologie. Outre le but que nous poursuivons, ce procédé aura l'avantage de nous donner une idée sommaire de l'histoire théologique, en attendant que quelque écrivain bien inspiré, répondant à un besoin qui se fait vivement sentir, nous la raconte en détail.

I

Dès l'instant où il s'occupe de Dieu en s'efforçant de connaître ce qu'il est, quelle action il exerce sur le monde, les rapports qu'il a avec sa destinée, l'homme fait de la théologie, car, dit Saint-Augustin dans *la Cité de Dieu*, ce mot signifie raisonner, discourir sur la Divinité. C'est ainsi que les païens, au témoignage de Varron, distinguaient trois espèces de théologie : la théologie mythologique, qui promenait ses investigations sur les habitants de l'Olympe, la théologie naturelle qui retraçait l'histoire des relations de l'homme avec les dieux, et la théologie civile qui organisait le culte dans la cité. C'était là une belle trilogie. Par malheur, quelsque fussent leurs efforts, ces trois sœurs ne pouvaient monter bien haut. Nous savons dans quel grossier polythéisme elles avaient glissé. Il leur manquait pour s'élever jusqu'à Celui qu'elles poursuivaient, de bonne foi, je le veux bien, les ailes de la révélation. En nous instruisant au nom de Dieu, celle-ci a vraiment ouvert l'âge théologique. Commencée sous les ombrages de l'Eden, continuée dans les montagnes de la Judée, elle a reçu son complément et sa perfection dernière de Jésus-Christ et de ses apôtres. Quand disparurent les fondateurs de l'Eglise, elle éclairait tout le monde méditerranéen. Saint Pierre l'avait fait connaître à la Judée, à la Galilée, à Antioche et à Rome ; saint Paul à l'Asie Mineure et à la Grèce ; saint André l'avait portée en Scythie, sur les bords du Danube et de la mer Noire, saint Thomas aux Parthes, saint Barthélemy aux Indes, Simon le Zélote en Perse, saint Mathieu aux Mèdes, saint Philippe en Phrygie, saint Jean à Ephèse et à l'Asie Mineure. Elle était dès lors fixée irrévocablement dans sa teneur essentielle, à la façon d'un testament consacré par la mort. Il restait à la comprendre et à la rendre accessible à toutes les intelligences. Il s'en fallait, en effet, que toutes les vérités qu'elle renfermait

fussent également claires. Les unes étaient implicitement contenues dans les autres, comme une plante dans son germe, on ne les apercevait pas du premier coup d'œil. Ce devait être la tâche et la gloire de la raison humaine, guidée par l'Eglise, de les mettre au grand jour, de leur donner une existence propre, de les classer systématiquement et d'en tirer des règles pour la conduite de la vie. C'est de l'heure où commence ce travail que datent les débuts de la science théologique. Son rôle consistera précisément, en s'appuyant sur des principes certains formulés par Dieu, à se développer autour de ce noyau central qui demeurera immuable, à éclairer les vérités primordiales et à mettre en lumière les vérités connexes ou nécessaires qui s'y rattachent ainsi que le fruit tient à l'arbre. *Cujus modi hoc munus est*, écrit Pétau, *ex ejusdem fidei decretis*, *velut principiis*, *latentes et arcanas rerum illarum notiones*, *argumentando colligere*. Œuvre immense ! Elle ne s'accomplira qu'à force de temps et d'efforts, et tout d'abord sans méthode arrêtée, sans esprit de suite, tantôt sur telle vérité, tantôt sur telle autre.

Dans cet ordre d'idées, n'hésitons pas à mettre saint Jean et saint Paul parmi les premiers et les plus grands théologiens.

« Saint Jean a mérité par son amour et la pureté de son âme, de se plonger dans le sein de Dieu où il a vu la génération éternelle du Verbe, et il nous l'a décrite dans cette page incomparable que nous récitons chaque jour à la fin de la messe. C'est pourquoi on le compare à l'aigle, le seul des êtres créés qui puisse fixer sur le soleil son regard perçant. Il a regardé en face l'éternel Soleil de justice et nous a permis d'entrevoir les rayons qui l'environnent. » *Quocirca*, dit Frassen, éminent sorbonniste du XVIIIe siècle, *S. Joannes Evangelista speciali dignitatis titulo theologus fuit appellatus ; quod instar aquilæ cæteris altius advolans*, *Christi divinitatis radios irreverberatis aspexit luminibus* (1). Quant à saint Paul, il a été le prophète de la

(1) Cfr. *Scotus academicus*, T. I præfatio.

justification et de la résurrection. Il ne se borne pas à exposer purement et simplement le dogme, comme les autres apôtres; mais, en homme qui veut approfondir sa foi et la faire accepter par ses concitoyens, il discute, argumente, déduit et prouve.

Les Pères de l'âge apostolique entrent dans cette voie, timidement d'abord, contre leur gré et à leur corps défendant; mais la nécessité de répondre aux attaques qui commencent à se produire les rend audacieux. Nous voici, avec Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien, au règne de la théologie polémique. Il subsistera à peu près seul pendant toute la période patristique, et, dans la suite, relégué, en temps ordinaire, à un rang inférieur, il reparaîtra par intervalle dans l'Eglise, notamment au XVI[e] siècle.

La théologie polémique est la défense d'une vérité attaquée; saint Hilaire nous donne sa raison d'être et son principe directif dans ces paroles qui ouvrent le *De Trinitate*: « Aux fidèles il suffisait de la parole divine qui pénètre dans nos oreilles avec le témoignage de l'évangéliste et la vertu de la vérité parlante.... Mais la méchanceté des hérétiques et des blasphémateurs nous force à faire des choses illicites, à gravir des sommets inaccessibles, à parler de sujets ineffables, à entreprendre des explications interdites. Il devait suffire d'accomplir par la seule foi ce qui est prescrit, c'est-à-dire d'adorer le Père, de vénérer avec lui le Fils, et de nous remplir du Saint-Esprit. Mais voici que nous sommes contraints d'appliquer notre parole aux mystères les plus inénarrables. La faute d'autrui nous jette nous-mêmes dans cette faute d'exposer aux hasards d'une langue humaine les mystères qu'il aurait fallu renfermer dans la religion des âmes. »

De sa nature, la théologie polémique ne comporte pas un exposé plein et complet, un tout harmonique de la doctrine religieuse. Elle n'est expositive que dans la mesure du besoin immédiat, et encore uniquement pour le point en litige. Obligée de suivre l'adversaire sur le terrain où il s'embusque, elle se borne à mettre en lumière ce qui est

obscurci, à prouver ce qui est contesté, sans s'inquiéter des autres aspects de le question ou des questions voisines. Il peut arriver que, le débat s'élargissant, elle soit amenée à présenter un tableau vivant ou achevé d'un ou de plusieurs dogmes. Mais ce n'est là qu'un accident de sa vie tourmentée. Encore ne cherche-t-elle pas leur liaison avec le reste du système doctrinal.

Chronologiquement, elle tient la première place dans l'enseignement catholique. Et de ce fait, il n'y a pas lieu d'être surpris. C'était assurément une grande nouveauté que l'Eglise, et une nouveauté où on ne trouvait pas tout le charme qui s'attache d'ordinaire à ce mot. Pénétrée des paroles que Dieu adressait autrefois à Jérémie : *Constitui te ut destruas et evellas, ut ædifices et plantes*, elle venait supplanter tout ce qui détenait l'empire des âmes, détruire des dogmes riants et poétiques en harmonie avec les passions, renverser des institutions plusieurs fois séculaires afin d'y substituer des vérités et des institutions d'un ordre à part. Et, circonstance aggravante, elle ne s'en cachait pas ; son mot d'ordre était la domination universelle. Si, du moins, elle avait pu se flatter de trouver un complice dans le cœur humain ! Mais non. Son dogme était absolu, sa morale sévère. Il paraissait naturel qu'on ne l'acceptât pas sans discussion, qu'on lui vendît chèrement le droit de vivre, qu'on fît l'examen de ses titres, le dénombrement de ses forces. Bref, on l'attira sur le terrain de la lutte.

Les premières attaques lui vinrent, comme il fallait s'y attendre, de ceux-là mêmes qui avaient fait mourir son fondateur. Ils trouvèrent des antagonistes résolus et puissamment armés dans saint Justin, Tertullien, saint Hippolyte, saint Cyprien et Origène, lesquels établirent solidement cette vérité fondamentale, que Jésus-Christ est bien le Messie de la Bible.

Ce furent ensuite quelques-uns de ses propres enfants qui se tournèrent contre elle. Le prétexte de leur révolte était l'incompatibilité réelle ou apparente des dogmes avec les systèmes philosophiques qu'ils tenaient des maîtres païens. Préférant aux sublimes enseignements de la foi

l'orgueil de leur pensée, ils se donnèrent le nom de gnostiques ou de savants. Leurs objections, formulées par Marcion, Saturnin, Basilide, Manès, les Ebionites et les Cérinthiens en un langage vague, imprécis, entaché de panthéisme, portaient principalement sur la création et les anges. Saint Irénée et les Pères que je citais tout à l'heure les réfutèrent, et vengèrent éloquemment le dogme catholique.

Vient alors l'époque des grandes hérésies à laquelle correspond le premier âge d'or théologique. Confondant les termes de nature et de personne, Sabellius n'admet dans la Trinité qu'une seule et même personne jouant trois rôles différents. A l'opposé, le trithéisme prétend qu'il y a trois dieux unis dans l'unité abstraite d'une même nature spécifique. Arius nie la divinité du Fils, Macédonius celle du Saint-Esprit, qui n'est, pour Eunomius, qu'une créature du Fils. Mais des voix s'élèvent pour les confondre. Elles sont nombreuses et révèlent des génies dont l'humanité s'honorera éternellement. Il suffit de citer saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, les deux Grégoire, saint Basile, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Epiphane, saint Hilaire, saint Ephrem, saint Jérôme et saint Damase.

Pendant que ces docteurs soutiennent au dehors les luttes de la foi, en appelant de temps en temps à leur secours les lumières de la philosophie platonicienne, la vérité s'éclaire au dedans, les dogmes se distinguent les uns des autres pour mieux s'harmoniser, et se fixent dans la théologie symbolique des catacombes. Celle-ci est née au berceau de l'Eglise, alors que les disciples du Crucifié, n'osant pas encore affronter, pour leurs idées, le grand jour de la publicité, liés par la discipline du secret, demandaient à des peintures conventionnelles les voiles protecteurs de leur foi. Elle est allée se développant petit à petit, et à l'heure où nous sommes arrivés, nous trouvons sur les murs de Saint-Calixte, de Domitille, de Priscille, de Saint-Pierre-et-Marcellin, d'Hermès, du cimetière Ostrien et de tant d'autres les dogmes de la résurrection, du jugement,

de la vie future, du purgatoire, de la communion des Saints, de l'Eucharistie considérée comme sacrifice et comme nourriture, du baptême et de la rémission des fautes qui en est le fruit. Puis, à mesure que les dangers extérieurs diminuent, à côté du symbole on grave l'expression plus claire et plus explicite de la vérité. Quelques-uns des dogmes dont je viens de parler, la Trinité, la divinité des trois personnes, l'intercession des Saints, la réception des sacrements, sont relatés dans les inscriptions sépulcrales.

Il s'en faut, néanmoins, que la lutte touche à sa fin. C'est un fait reconnu par l'histoire : l'hérésie ne s'avoue jamais vaincue. Délogée d'une position, elle se retranche derrière d'autres sophismes, et les recrues qu'elle forme viennent ordinairement tirer à propos les conséquences de ses principes. Aux attaques contre la Trinité succèdent les erreurs sur l'ineffable mystère de l'Incarnation. On avait confondu les personnes en Dieu, on les multiplie en Jésus-Christ. Nestorius y découvre uue personne divine et une personne humaine, d'où, comme corollaire, la sainte Vierge n'est pas mère de Dieu. C'est la gloire de saint Cyrille d'Alexandrie, de Cassien et de saint Prosper d'avoir été les marteaux qui écrasèrent cette hérésie. L'erreur se jette alors dans une voie opposée, tant il est vrai que, par sa destinée même, elle ne peut jamais rencontrer le juste milieu. Non seulement le Sauveur n'était pas un composé de deux personnes, dit le Monophysisme, mais il n'avait qu'une seule nature, et voici Eutychès et Acace contre saint Pierre Chrysologue, saint Léon le Grand, Gélase, Théodoret et Fulgence.

Mais tout à coup le débat monte plus haut. Aux hérésies qui déchirent son sein, l'Eglise voit s'ajouter les inimitiés populaires. Elles prennent texte des fréquentes invasions des Germains et des fléaux qui désolent l'empire. « Ce sont les chrétiens qui les déchaînent, s'écrie le peuple ; les dieux nous punissent de notre tolérance à leur égard. » L'accusation est grosse de conséquences. Il ne faut rien moins que le génie de saint Augustin pour y répondre. L'ancien disciple de Platon et de Manès est déjà célèbre dans l'Eglise entière. Il s'est révélé théologien éminent en luttant contre

les donatistes; en établissant, à l'opposé de saint Cyprien, que le baptême n'opère pas en vertu du mérite de celui qui l'administre, mais uniquement par le nom des trois personnes divines qu'on invoque. On peut avoir confiance en lui. Il prend sa plume et trace d'une main ferme les vingt-deux livres de la *Cité de Dieu*, dans lesquels il met à néant les critiques adressées à ses frères et magnifie l'action de la Providence. Considérant l'empire au point de vue politique et religieux, il prouve que, tel qu'il est, il doit périr victime de ses propres fautes. La preuve de sa thèse est dans l'histoire de Rome elle-même. Les fondations de la cité ont été arrosées d'un sang fratricide. Les crimes ont succédé aux crimes. Du reste, que vaut le Romain actuel ? Son caractère est fait d'égoïsme ; son patriotisme n'est qu'un orgueil national exalté ; sa vertu, utile en ce monde, n'a aucune valeur pour l'autre. Le despotisme de ses empereurs est une conséquence fatale d'une liberté exagérée. Au point de vue religieux, les Romains ont été, entre les mains de la Providence, un instrument de police universelle, destinée à introduire dans le monde une certaine unité, afin de préparer les voies à la diffusion de l'Evangile. Dieu les a récompensés de ce service, qu'ils lui rendaient bien malgré eux, par des prospérités temporaires. Maintenant, les dieux ne peuvent les sauver de la chute où les précipite leur immoralité. Le christianisme s'élève sur leur ruine. Il est destiné à réédifier, puis à conserver un monde nouveau. Il est la cité de Dieu, la cité éternelle, tandis que l'empire n'était que la cité terrestre, la cité du démon. Il faut entrer sans hésiter dans la première. L'illustre écrivain expose aux Manichéens (1) les garanties de paix et de bonheur qu'on y trouve. La foi qu'on y professe (2) n'est point un joug imposé par la peur. Fondée sur la raison, elle est en parfaite harmonie avec notre nature. Elle surélève l'intelligence et donne à la volonté la force d'adhérer au vrai qui conduit à l'amour divin.

(1) Cf. *De Moribus Ecclesiæ Cath. et de moribus Manichæorum.*
(2) *De vera Religione.*

Ces nobles paroles du docteur africain trouvent un fidèle écho en deçà de la Méditerranée, dans les écrits de Salvien, de Gennade et de Vincent de Lérins. Il se retourne ensuite contre ses anciens maîtres, les manichéens. Mais ce n'est là qu'un jeu de sa plume. Où il faudra déployer toutes les ressources de son vaste génie, c'est quand il s'agira de relever les attaques de Pélage. Soutenu par saint Jérôme, il établira solidement les dogmes de la chute et du péché originel, du libre arbitre et de la nécessité de la grâce pour accomplir des actes méritoires dignes du ciel. A cette fin, il se multipliera, et de sa plume féconde tomberont coup sur coup les livres *de l'Ame et de son origine*, *du Péché et de sa rémission*, *de l'Esprit et de la Lettre*, *de la Nature et de la Grâce*, *de la Perfection de la Justice*, *de la Grâce du Christ et du Péché originel*, etc... Ecrasés par son impitoyable logique, ses adversaires mitigeront leurs doctrines ; ils admettront le péché originel en atténuant ses effets et la nécessité du secours divin. Mais, pas plus que leurs pères, les semi-pélagiens ne trouveront grâce devant lui. Admirable génie qui sut tenir tête à tant d'ennemis conjurés contre l'Eglise ! Il fut un des plus grands que le monde ait connus, et il s'exerça dans des conditions telles que j'y vois une nouvelle confirmation de cette loi constatée dans la marche de l'Eglise : Dieu permet la lutte pour elle, mais il proportionne toujours la défense à l'attaque. Saluons encore la sévère et grande figure de saint Jérôme, qui ajoute à tous ses autres titres celui d'avoir défendu la virginité de Marie contre Helvidius et Vigilantius.

Après ce prodigieux enfantement, la théologie semble comme épuisée de sa propre fécondité. Pendant quelque temps, d'ailleurs, les circonstances historiques se prêtent mal à son développement. Poussés par une force qu'ils ignorent mais à laquelle ils ne peuvent résister, les peuples se précipitent les uns contre les autres et commencent le grand œuvre des nationalités. L'attention s'absorbe là-dedans. « Comment pourrions-nous scruter les profondeurs de la science divine, disent les théologiens de Byzance à Constantin Pogonat, quand tout tremble et

menace de crouler autour de nous? » Force est bien de se contenter de la substance de la foi et de vivre de ses lumières, sans longs commentaires.

A partir de Grégoire le Grand, l'originalité fait défaut. On tient tête aux attaques des iconoclastes et des monothélites, mais c'est en recourant aux armes que d'autres avaient forgées. Il n'est que juste de rendre hommage à des hommes tels que saint Alphonse de Tolède, saint Isidore de Séville, saint Jean Damascène et aux membres de l'école fondée par Charlemagne. Toutefois, qu'est-ce que ces quelques noms pour une période de quatre cents ans? Leurs efforts aboutirent à des résultats partiels. Ils maintinrent le goût des travaux de la pensée, ils ne jetèrent pas dans le commerce intellectuel assez d'idées nouvelles pour empêcher le dixième siècle d'étendre sur le monde ses voiles obscurs, de devenir l'âge de fer. On ne peut dire ce qui serait advenu de l'œuvre du passé, si les moines de Saint-Augustin en Orient, et de Saint-Benoît en Occident, ne lui eussent ouvert un asile dans la solitude. Là, ils y ajoutèrent peu, mais, du moins, la conservèrent-ils en attendant des jours meilleurs.

II

On le voit, la théologie patristique est une série de discussions sur les divers points de la révélation, soulevées par les circonstances et données pour les besoins du moment. Ce n'est point un système d'ensemble, exposant d'une manière rationnelle et reliant entre elles les vérités d'un patrimoine doctrinal. Elle est analytique, presque jamais synthétique. Ses sectateurs ne procèdent pas suivant une méthode uniforme ou des règles déterminées d'avance, dans le silence du cabinet, par l'un d'eux reconnu comme chef: il y a presque autant d'écoles que d'individus. Chaque Père ouvre sa voie, crée sa manière, façonne son instrument. L'un recourt à la raison et à la philosophie, l'autre

en appelle plus volontiers au témoignage de l'antiquité. La plupart exploitent habilement les trésors des saintes Ecritures, mais c'est encore par des procédés différents. Les deux écoles d'Antioche, représentées la première par saint Chrysostome, la seconde par Diodore de Tharse, Théodore de Mopsueste et Théodoret de Cyr, s'attachent au sens littéral; tandis que les alexandrins, saint Ambroise et saint Augustin préfèrent le sens allégorique. D'autres enfin, saint Jérôme et la majorité des Péres latins, se servent alternativement de l'une ou l'autre interprétation.

Tous ont cependant quelques points communs : c'est, en premier lieu, l'usage d'en appeler à la doctrine des anciens. Aux nouveautés qui surgissent, ils ne manquent jamais de répondre : Vous n'étiez pas hier ; ce n'est pas là ce que croyaient nos pères. La force de cette preuve n'échappait à personne. Le peuple la comprenait mieux que tous les raisonnements et savait à l'occasion l'employer avec profit. Aussi dans son immortel *Commonitorium*, qu'on pourrait appeler le premier et le plus parfait traité des Lieux théologiques, saint Vincent de Lérins n'hésite pas à en faire une règle fondamentale pour discerner la vérité de l'erreur.

En second lieu, où les Pères se rencontrent encore, c'est au point d'arrivée. De quelque façon qu'ils s'exercent, leurs efforts tendent à établir les trois dogmes principaux du christianisme : la Trinité, le caractère messianique de Jésus-Christ et sa dualité de nature dans l'unité de personne. Que de difficultés dans l'élaboration de cette dogmatique ! Il faut rester exact tout en devenant clair. « Il est permis, dit saint Vincent de Lérins, de s'exercer sur la tradition primitive de la céleste philosophie, pour tailler les dogmes, les limer, les polir, mais il est criminel de les changer, de les briser, de les mutiler. Qu'ils acquièrent plus de lumière, d'évidence, de distinction, c'est bien ; mais qu'ils conservent leur plénitude, leur intégrité, leur sens propre, c'est nécessaire. » Or, comment concilier l'intégrité doctrinale, dans des questions si hautes, avec un langage humain si imparfait? Le grand mérite des Pères fut de façonner cette langue, de la créer. Elle n'existait pas.

Après cela, faut-il s'étonner, dit le Père de Régnon, si dans leurs premiers écrits on trouve des expressions quelque peu malsonnantes pour nos oreilles habituées à un langage défini ? Faut-il se scandaliser si dans cet enfantement laborieux il s'est rencontré des malentendus, des disputes de mots ? Les conciles, au témoignage de saint Grégoire de Nazianze, semblaient transformés en congrès de rhéteurs. On n'y entendait que des discussions de grammaire et de dialectique.

Naturellement, elles portèrent tout d'abord sur la sainte Trinité. La vérité leur était parfaitement connue : un seul Dieu et trois personnes distinctes, égales entre elles et se rattachant les unes aux autres par des relations d'origine ou le mode de procession. Le peuple lui-même, écrit le Père de Régnon, croyait en une substance créatrice unique, infinie : trois noms dont chacun manifeste un être personel subsistant, créateur, infini. On l'adorait comme un mystère. On le croyait, pour ainsi dire, partie par partie. Mais sous le coup des attaques, il fallait en présenter la synthèse philosophique, ce qui nécessitait une laborieuse purification des concepts. — Comment se fait cette procession ? A l'origine, les docteurs grecs confondent cause et principe ; ils prennent les deux expressions l'une pour l'autre. Le Père, disaient-ils, est cause, αἴτιος; le Fils est causé, αἰτίατος. Mais en présence des hérétiques, habiles à cacher des confusions de choses sous des confusions de mots, ils s'appliquent à mettre plus de précision dans leur langage. Constatant que le terme *cause* exprime surtout une activité efficiente qui s'exerce dans une action et qui produit un effet essentiellement différent de sa cause, au lieu que *principe* ne révèle que l'idée d'une relation entre deux termes, en vertu de laquelle l'un est l'origine et la raison de l'autre, qu'ainsi l'idée de principe est plus générale que l'idée de cause ; ils s'attachent à dire *principe* et rejettent *cause* comme un mot hétérodoxe. « Les docteurs latins, dit saint Thomas, n'emploient pas le mot cause quand il s'agit de la Trinité, mais seulement le mot principe parce qu'il est plns général que le premier. Plus un mot est général,

plus il convient aux choses divines parce que plus un mot est spécial, plus il est déterminé à expliquer quelque chose de créé. »

Même travail analytique sur *procéder* et *provenir*. Le premier est plus général que le second. « Si tout effet procède de sa cause, tout terme ne provient pas de son principe. » Le nombre procède de l'unité et n'en provient pas. Provenir renferme le concept de devenir : c'est le propre d'un effet qni commence d'être, sous l'action d'une cause efficiente. Voilà pourquoi, sachant qu'en Dieu il n'y a rien de produit, rien qui devienne, rien qui commence d'être, les docteurs et l'Eglise avec eux, disent : Le Saint-Esprit procède et ne provient pas du Père et du Fils. Il est le terme, non l'effet de leur amour.

Après les processions, on étudie de près les personnes qui en dérivent. Grâce à la formule du baptême le sens de ce mot, emprunté, du grec πρόσωπον, visage masqué, se fixe rapidement chez les Latins dont le jugement sain et ferme abhorre les arguties. Il signifie un être subsistant en soi et par soi, tout en partageant la nature d'un autre s'il s'agit de la Trinité. C'est ainsi que l'emploie saint Hippolyte. Tertullien va plus loin. Dans son argumentation contre Praxéas, il le met en opposition avec nature et substance et commence ainsi, par un coup à double portée, à préparer l'explication de l'unité de personne et de la dualité de nature en Jésus-Christ. Après des subtilités auxquelles il n'échappe pas toujours, saint Augustin arrive au même résultat et consacre l'emploi dogmatique du mot.

L'élaboration de cette terminologie est plus longue et plus pénible chez les Grecs. Leur esprit affiné se complaît dans les subtilités, cherche partout des distinctions, soulève mille difficultés insidieuses.

Pour parler des trois subsistences divines, ils opposent entre eux les deux mots : οὐσία et ὑπόστασις, mais tout d'abord l'opposition n'apparaît pas très bien, par suite des théories philosophiques. Dans Aristote l'*usie* signifie ce qui n'est dit d'aucun sujet et qui n'est dans aucun sujet : cet homme. On appelle secondes usies les espèces dans

lesquelles les premières usies existent avec les genres correspondants. Ainsi cet homme est génériquement animal et spécifiquement homme. Au surplus, usie et hypostase sont pris quelquefois comme synonymes. D'où, pour Pétau, les Pères anténicéens n'auraient admis qu'une seule hypostase. Mais l'illustre théologien porte ici une fausse accusation. Garnier l'a démentie dans l'introduction aux *Lettres de saint Basile*. Les vénérables écrivains affirment contre Noël que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont des réalités, et que, puisque l'un n'est pas l'autre, on doit compter trois réalités. Cependant, il faut bien le reconnaître, leur langage était équivoque. Les hérétiques s'en prévalurent, surtout après la définition de l'Homoousion. Ils ne demandaient pas mieux que d'admettre trois hypostases dans la Trinité, sauf à identifier ce mot avec l'usie. « Trois hypostases, disaient-ils, dans trois êtres. Or un seul être. Donc ni le Fils ni le Saint-Esprit n'ont droit à l'adoration. » Saint Basile comprit le danger qui se cachait sous les mots. Se fondant sur l'Arbre célèbre de Porphyre, il fit une longue dissertation pour établir que *usie* n'est pas synonyme d'hypostase.

Il dut combattre longtemps pour imposer sa théorie. En revanche, quand fut close la discussion qui porte dans l'histoire le nom de querelle des *Trois Hypostases*, il demeura entendu que ce mot hypostase, au singulier, désigne l'être individuel, au lieu que usie signifie le commun. Donc, ce qu'est le commun au propre, l'usie l'est à l'hypostase. Ainsi, désormais, sous la plume des Pères, hypostase veut dire un être subsistant individuellement, la *subsistentia* des Latins, prise non dans le sens d'une simple modalité, comme pourrait l'insinuer la forme grammaticale de sa terminaison, mais bien dans le sens formel d'une réalité substantielle. Pétau observe, en effet, que les anciens Latins qui ont traduit ὑπόστασις par *subsistentia* donnaient au mot latin un sens concret qu'il a perdu en scolastique. Ils ne disaient pas : *Pater habet subsistentiam*, mais *Pater est subsistentia*.

Lorsque Grecs et Latins eurent bien fixé le sens respec-

tif des mots *hypostase* et *personne*, survinrent les discussions pour faire admettre leur synonymie dans l'une et l'autre Eglise. Les Latins, croyant qu'hypostase signifie substance, criaient à l'arianisme quand les Grecs disaient trois hypostases. Ceux-ci, à leur tour, attribuant toujours au mot personne sa primitive signification de figure, masque, accusaient les Latins de sabellianisme. D'où une controverse qui se déroula aux synodes de Sardique (344), d'Alexandrie (361), à Antioche, entre saint Basile et saint Mélèce d'une part, et, de l'autre, saint Eusèbe de Verceil, Lucifer de Cagliari, saint Jérôme et Paulin d'Antioche. L'illustre évêque de Césarée mourut sans voir la fin du débat, mais ses négociations avec le pape Damase n'avaient pas été stériles. Grecs et Latins finirent par convenir que *personne* et *hypostase* s'entendraient désormais dans le sens d'être individuel subsistant, et, dans l'assemblée tenue à Constantinople en 381, où l'on entendit le magnifique discours de saint Grégoire de Nazianze sur la paix, il fut décidé que chaque Eglise garderait le mot de son choix.

Les divers éléments qui entrent dans l'explication de la sainte Trinité étant connus, la terminologie formée, il restait à faire la synthèse, à façonner le concept du mystère. On pouvait ici procéder de deux manières sans altérer le dogme : mettre en premier lieu la nature et secondement la personne, ou suivre l'ordre inverse. Le premier système, reposant sur l'interprétation des Théophanies, établit la trinité dans l'unité. Chaque personne est visée immédiatement et conçue comme possédant la même nature spécifique et individuelle que les autres. Le concept tombe d'abord sur la personne et poursuit jusqu'à la nature pour atteindre la réalité complète. C'est le mystère des trois personnes en Dieu. Plus tard, saint Grégoire de Nazianze et saint Augustin invitent à concevoir la Trinité, non pas d'une manière discursive, mais *per modum unius*. De la sorte, ils habituent la pensée à considérer la nature en elle-même, à s'y porter immédiatement. Il en résulte un autre concept qui part de la nature et passe par les personnes pour atteindre la réalité. C'est le mystère

d'un Dieu en trois personnes. Inutile de démontrer que cette diversité de conception n'altère en rien l'unité de doctrine. On arrive au même terme par des voies différentes. Aller de Lyon à Paris ou de Paris à Lyon, ne sont pas chose identique, et pourtant de Lyon à Paris et de Paris à Lyon le chemin est le même.

Cette création d'une théorie rationnelle de la nature et de la personne, et de leur union eu Dieu, n'eut pas seulement pour résultat de défendre le dogme de la Trinité contre les attaques des hérétiques, elle prépara la voie au concept de l'Incarnation. Ceci paraît, de prime abord, paradoxal, car, comment des notions qui aboutissent à faire admettre trois personnes en une seule nature peuvent-elles aider à comprendre le sacrement de deux natures en une seule personne? L'impossibilité n'est qu'apparente. Au fond, on avait bien réellement ouvert la voie. Par le fait, d'abord, qu'on avait prouvé la distinction des trois personnes, que chacune possède une existence propre, constitue un être subsistant, il devenait facile d'établir que ce n'est pas la Trinité tout entière qui s'est incarnée, mais seulement *unus de Trinitate*, suivant la formule. On réfutait ainsi l'hérésie des Patripassiens. Par surcroît, on pouvait démontrer à Arius que Jésus-Christ est vraiment Dieu. Restait la difficulté que je signalais tout à l'heure, à savoir l'union de deux natures en une seule personne. Comment se produit-elle? On ne le vit pas tout de suite. Il fallut de longues discussions pour faire jaillir quelques rayons de lumière. En les réunissant en faisceau, on finit par créer la théorie de la subsistence, qui permit de se former un concept rationnel et de répondre aux objections. Partant de cette définition que la subsistence c'est le mode suivant lequel un être existe en soi et non dans un autre, par soi-même, sans aucun sujet ni secours; admis, d'autre part, avec la tradition, qu'il y a deux natures en Jésus-Christ, on affirme que chacune d'elles possède une existence propre; mais la nature humaine n'est pas à elle-même son centre d'attribution pour les opérations accomplies. Elle les exécute, mais ne les dirige pas; elle

n'en est pas le propriétaire responsable, car elle n'est pas subsistente. Or, la subsistence seule fait la personne : les deux mots sont synonymes. Dans la Trinité il y a trois subsistences ou trois hypostases en une seule usie ou nature. En Jésus-Christ, au contraire, il n'y a qu'une seule hypostase, une seule subsistence, une seule personne, comprenant deux natures, car le principe de subsistence est donné uniquement par le Verbe à l'être théandrique. A cette explication on ajoutera plus tard celle qui se fonde sur la distinction réelle entre l'essence et l'existence. Celle-ci obtiendra même les préférences des scolastiques qui prétendent la trouver tout au long dans saint Thomas. Mais la théorie patristique, aussi ingénieuse que profonde, ne perdra pas pour autant son rang d'honneur. Saint Jean Damascène s'en servira victorieusement contre les monothélites. Scot, Suarez, Pétau la célébreront et préféreront s'en tenir à une donnée qui satisfit les esprits les plus subtils de l'Orient, plutôt que d'en chercher une autre fondée sur une hypothèse plus ou moins discutable.

Quand on eut ainsi vengé l'Incarnation des prétendues contradictions qu'elle renferme, on en vint, toujours pour répondre aux attaques, à examiner les effets qu'elle avait produits. Or rien de plus facile si l'on voulait suivre le fil conducteur que l'Eglise mettait en main. Par son sacrifice, disait-elle, Jésus-Christ a racheté l'homme du péché originel et lui a donné par sa grâce les moyens de se sanctifier. Cette affirmation impliquait la chute d'Adam et les désastreux effets qu'elle a eus sur toute sa descendance. Sans doute, dit alors Celestius, mais précisément cette chute n'est rien moins que démontrée. Par ces paroles, l'hérésiarque ouvrait les fameuses controverses sur la grâce, qui se poursuivront, entre des heures d'accalmie, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, en passant par Pélage, Gottescalc, les protestants, Baius et Jansénius.

On peut indiquer leur caractère général par ce fait historique que les erreurs vont à deux excès opposés. Pélage soutient la possibilité du salut sans le secours surnaturel de Dieu. C'est le naturalisme pur et simple. Peut-être, en

le réfutant, saint Augustin a-t-il poussé un peu loin la thèse contraire. Le fait est que Baius et Jansénius prétendent s'appuyer sur lui pour enseigner l'absolue nécessité de la grâce pour n'importe quel acte moral si petit qu'il soit. A les entendre, le péché originel a tellement affaibli les forces de l'homme qu'il a perdu toute capacité et toute aptitude pour les choses spirituelles. Son énergie n'égale pas même celle de la pierre, de la lime ou du tronc desséché, étant donné que le libre arbitre, en dehors de l'influence de la grâce, ne peut que vous conduire au mal, tout au plus éviter un péché par un autre. Donc la grâce nous est due en justice comme complément indispensable de la nature. D'où il résulte que, quand elle vient dans l'âme, c'est à l'état de force nécessitante à laquelle on ne saurait résister. Voilà l'idée génératrice de la théorie sur la grâce efficace et l'irresponsabilité dans la damnation.

Laissé à ses propres forces, Celestius n'eût pas vraisemblablement provoqué les luttes retentissantes qui marquèrent le commencement du quatrième siècle et firent éclore les magnifiques doctrines augustiniennes sur l'action de Dieu dans le salut de l'homme. Il n'avait ni assez de fermeté ni assez de talent pour créer un parti. Mais au moment où il désavouait ses erreurs devant le concile de Diospolis, Pélage se présenta pour les reprendre à son compte. Doué, au témoignage de saint Jérôme, d'un esprit pénétrant et subtil, habile à simuler les dehors de la sainteté, il eut tôt fait de les ériger en système. « Rien ne prouve, affirmait-il, l'existence du péché originel. Ce n'est pas en tout cas l'état de notre nature, car il s'en faut qu'elle soit aussi mauvaise qu'on veut bien le dire; elle a fait des héros et des personnages très vertueux dans l'antiquité. Pourqnoi n'aurait-elle plus la même force? La vérité est qu'elle suffit à l'obtention de nos fins dernières. Sans doute, l'humanité a reçu une grâce spéciale de Jésus-Christ, en ce que, par son sublime exemple, les semences de la vertu se développent plus rapidement. Mais c'est toujours par le mérite de sa volonté libre que l'homme, fidèle à cet exemple, accomplit le bien. Donc, quand on veut parler de

grâce, il faut bien s'entendre sur les mots et, en tout cas, ne prononcer jamais celui de nécessaire. » C'est contre de telles doctrines que saint Augustin eut à déployer les ressources de son génie. Déjà, avant l'apparition de l'hérésie, il avait abordé la question du péché originel, dont il disait qu'il n'y a rien de plus connu ni de plus obscur. Dans ses deux livres de l'*Eglise catholique et des manichéens*, dans l'*Exposition des épîtres aux Romains et aux Galates*, il ébauche l'argument tiré des antinomies de l'homme pour établir le fait de la chute primitive. Il y revient ensuite et le développe par la parole et par la plume. On peut ainsi résumer sa démonstration : Les infirmités dont nous souffrons, la mort, et par-dessus tout cette concupiscence qui nous pousse au mal comme malgré nous, ne sont pas naturelles dans l'homme. Elles accusent un bouleversement de ses facultés, une révolution de son être. Impossible de les expliquer autrement que par la chute d'Adam dans laquelle nous avons tous été englobés, non par imitation, mais par la génération. Puis, passant à l'ordre du secours divin, tout en poursuivant sa pensée, c'est encore par le même raisonnement qu'il l'établit. « Cette concupiscence est si forte qu'elle nous induit constamment au mal. Témoin, les douloureuses plaintes de saint Paul. Il sentait dans sa chair des révoltes qui répugnaient à la loi de son esprit. Aussi bien en dehors de Jésus-Christ n'y a-t-il pas d'homme exempt de la morsure du péché. Seule la grâce méritée par le Christ peut nous aider à l'éviter ou l'effacer quand nous avons eu le malheur de le commettre. — Tel est l'enseignement qu'il nous donne dans les livres *du Péché originel et du Mariage* et *de la Rémission des péchés*. Le sujet lui tient au cœur, il y revient aussi souvent que son adversaire. Le Seigneur n'est pas mort en vain, s'écrie-t-il contre Pélage dans le traité de la *Nature et de la Grâce*. Or, quelle utilité résulterait pour nous de sa mort, si l'homme pouvait être juste par la loi mosaïque ou par la loi naturelle ? En réalité, il lui faut la grâce, qui seule nous justifie par la foi au Christ rédempteur. Or, cette justification est absolument gratuite. Le genre hu-

main tout entier aurait pu être damné sans injustice : *Universa massa pœnas debet, et si omnibus damnationis supplicium redderetur, non injuste redderetur.* » Le saint docteur est sévère, on le voit, sur la prédestination. Il se met peu en peine du sort des païens et de leur trouver des moyens de salut dans les débris de la révélation primitive. Ils sont justement réprouvés en vertu du péché originel. On comprend que malgré la haute autorité de celui qui parle, on n'accepte pas cette théorie sans quelque amendement. Mais reprenons la suite de sa pensée. En quoi consiste ce secours de Dieu, cette grâce qui est en nous le principe du bien ? Ne la regardons pas comme quelque chose de purement extérieur. Elle atteint le fond de l'âme, les puissances internes qu'elle vivifie et anime d'énergie surnaturelle. En un mot, la grâce est une *délectation victorieuse* que Dieu donne ou refuse : « *Intelligamus Deum etiam sanctis aliquando non tribuere certam scientiam, vel victricem delectationem, ut cognoscant non a se sed ab illo esse* (1). »

C'est elle qui opère en nous. Privés de son concours nous ne pouvons rien pour notre sanctification. A Dieu donc le mérite et la gloire de nos bonnes œuvres ! *Gratia Dei sum id quod sum*, faut-il dire avec saint Paul.

Il est difficile de savoir comment saint Augustin conciliait les influences surnaturelles avec la liberté humaine. Certes il ne niait pas l'existence de cette dernière. En 388, peu de temps après sa conversion, il avait, de concert avec son ami Evodius, écrit un traité du *Libre Arbitre*, où il démontre que le péché est volontaire. Il reconnaissait par là même, d'une manière implicite, que la volonté concourt au bien ; mais il ne disait pas dans quelle mesure. Il traita cette question en 397. « La grâce, disait-il à Simplicien de Milan, n'est pas donnée à raison des mérites, elle vient, et le salut avec elle, de la miséricorde de Dieu. *Non volentis neque currentis, sed miserentis est Dei.* » Si l'on s'en tenait à ces paroles, il ne faudrait pas hésiter à le regarder comme le fondateur du congruisme; mais si l'on suit le dévelop-

(1) Cf. *De peccat. remiss.*

pement ultérieur de sa pensée, il apparaît bien qu'il donne non seulement la prépondérance à la grâce, mais encore qu'il veut tout fonder sur elle, soit dans la préparation, soit dans le perfectionnement de l'œuvre sanctificatrice. « Il faut que l'Esprit produise dans l'âme la délectation de l'amour du souverain bien, sans quoi le libre arbitre ne peut que pécher (1)... « La grâce opère en nous *velle et perficere* ». Elle nous donne l'idée et la force de vouloir et d'exécuter nos volitions. Les thomistes n'ont pas manqué de mettre ces textes en avant pour faire de saint Augustin un partisan de la prémotion physique. Mais les molinistes leur répondent en citant en leur faveur ces autres paroles du même livre « *Agit suasionibus, suadetur, persuadetur* », termes qui expriment simplement une action morale. De sorte qu'on ne voit pas encore très clairement quelle était l'opinion de l'illustre évêque. Une nouvelle controverse où il s'engagea alors lui fournit l'occasion de s'expliquer un peu mieux. Il avait déclaré dans son traité de *la Grâce du Christ*, que quand on défend la grâce on paraît nier le libre arbitre. Les moines d'Adrumète, comprenant mal cette proposition, s'imaginèrent que d'après les théories augustiniennes, leurs pratiques de pénitence ne produisaient aucun profit pour le ciel. Cela ne faisait pas leur compte. Ils protestèrent avec vivacité. L'évêque d'Hippone chercha à les éclairer sur ses véritables sentiments dans deux écrits consécutifs, *de la Grâce et du Libre Arbitre*, *de la Correction et de la Grâce*, qu'il publia en 427. On dit qu'ils les satisfirent. Mais — ce qui indique combien le tempérament influe sur les idées — ils mirent en fureur quelques ascètes marseillais. Nous n'admettous pas plus ces doctrines, s'écrièrent-ils, que celles de Pélage. La voie juste est entre les deux. A l'homme de commencer par ses propres forces l'œuvre du salut et de la poursuivre de même. Pour la consommer, Dieu ne lui refusera pas sa grâce en vue des mérites qu'elle doit l'aider à acquérir. Cette opinion se répandit dans la Gaule méridionale et donna nais-

(1) Cf. *De spiritu et Littera.*

sance au semi-pélagianisme. C'est en vue de la combattre que saint Augustin écrivit sur le *Don de la persévérance et la Prédestination des saints*. Il disait entre autres choses : « La prévision divine que les semi-pélagiens reconnaissent, prépare à la béatitude éternelle l'individu placé dans des circonstances favorables. Elle ne serait qu'un vain mot, un fantôme, si ceux qu'elle a élus n'arrivaient pas infailliblement à la béatitude, lors même que durant un certain temps, ils se seraient égarés des voies de Dieu. »

Ce fut le dernier mot de ses discussions sur la grâce. On voit comment il avait procédé dans l'élaboration de sa théorie. — Il ne se mit jamais à l'œuvre avec l'intention d'écrire, dans le silence du cabinet, un traité complet sur la matière, il répondait aux objections du moment. Heureusement pour nous ces objections furent assez nombreuses et se développèrent avec assez de logique pour le contraindre à dresser tout un système de la grâce, de l'action de Dieu et de celle de l'homme dans l'ordre de la justification. Et en cela il fut créateur, car les éléments qu'il devait mettre en œuvre étaient dispersés dans la sainte Ecriture et la révélation où ils vivaient d'une vie indépendante, sans lien apparent pour les rapprocher. L'effort de génie qu'il déploya pour découvrir ce lien fit faire un progrès immense à la théologie. C'est à bon droit qu'il est resté dans l'Eglise comme le docteur de la grâce et que tous les travaux des siècles postérieurs se sont inspirés de lui.

Je me résume. La théologie polémique, avec le procédé particulier de la défense qui change ses positions suivant les attaques, aboutit finalement aux mêmes résultats que la méthode expositive. Peut-être même est-elle plus puissante pour porter la lumière autour de la vérité et façonner les grands théologiens. La lutte doctrinale ne laisse dans l'ombre aucune face de la question ; d'autre part elle ébranle toutes les facultés, réveille les forces endormies, met en mouvement toutes les énergies latentes de l'esprit. Il est bien rare qu'elle abandonne le sujet débattu sans l'avoir épuisé.

Par la nécessité des choses les Pères furent amenés à scruter de la sorte les dogmes fondamentaux du christianisme, celui-ci travaillant sur un point, celui-là sur un autre. Prise à part, l'œuvre de chacun est incomplète au point de vue théologique. Mais si on les réunit toutes ensemble, il est facile de se rendre compte qu'ils ont tracé les lignes générales du dogme, les règles d'herméneutique sacrée, les principes de la morale et même les premiers linéaments des institutions ecclésiastiques. Au surplus ils ont déployé dans l'accomplissement de leur tâche un génie si souple et si profond, une application tellement soutenue que partout où ils ont passé il n'est resté dans l'ombre que des détails. Leurs successeurs n'ont eu qu'à glaner et réduire en système les vérités éparses dans leurs écrits pour élever le monument théologique que nous possédons. Ce n'est pas là un petit éloge. On se fera une idée des difficultés vaincues, si l'on songe qu'ils avaient d'une part à traiter les matières les plus élevées et les plus métaphysiques, qu'il fallait de l'autre les rendre accessibles et pratiques aux intelligences vulgaires et qu'enfin les moyens pour cela étaient tous à créer. Ils étaient chargés de faire parvenir à l'état de formes parfaites les éléments confus et épars qui vivaient dans la tradition primitive. Voilà pourquoi la reconnaissance chrétienne ne se contente pas pour eux du titre de docteurs, mais les salue du titre plus beau de Pères de l'Eglise.

R. PARAYRE.



UN BON ROMAN

Quel est l'homme d'esprit qui a comparé les romans aux champignons? Je proposerais qu'on lui élevât une statue, si la statuomanie, une des formes les plus ridicules du snobisme, ne sévissait avec violence, parmi nos contemporains, pour la plus grande désolation de ceux qui aiment, d'un amour sérieux et sincère, les hommes vraiment supérieurs. Presque tous les romans renferment un venin caché qui tôt ou tard, produira des effets désastreux. Bossuet qualifiait les romans — tous les romans — de froides et dangereuses fictions. Ne vous révoltez pas, Messieurs les Modernes, Bossuet avait raison. Mais voilà, les jeunes gens et les jeunes filles, nombre de femmes plus ou moins lettrées et quelques hommes facétieux ou originaux, ne peuvent pas se passer de romans. Il faut donc témoigner quelque gratitude aux écrivains qui composent ce qu'on appelle « les bons romans », c'est-à-dire des œuvres dans lesquelles se cachent ou s'étalent quelques intentions hautement morales. Si ces sortes de récits n'existaient pas, nul doute que les stupides ou infects feuilletons de petits journaux n'eussent un plus grand nombre de lecteurs. Donc, n'oublions pas de rendre de justes actions de grâces aux auteurs de « romans honnêtes ».

Mais ce devoir de reconnaissance une fois rempli, qu'il nous soit permis de leur faire entendre quelques observations inspirées d'ailleurs par une réelle sympathie. Des dames pieuses, ont rempli de leurs productions littéraires,

les bibliothèques de nos couvents, de nos paroisses, voire même de nos collèges catholiques. Raoul de Navery en particulier, s'est acquis une réputation considérable. Que valent, en réalité, toutes ces productions ? Au point de vue littéraire — ayons le courage de le dire — elles ne valent rien. Point d'observation, point de psychologie, point d'art, point de style, mais de la sentimentalité pleurarde, des tirades ayant vaguement l'aspect d'un mauvais sermon, du gros mélodrame, du gna-gnan pur. Le roman pieux, je vous assure, n'ajoutera rien aux gloires intellectuelles de l'Eglise.

Remplit-il, du moins, la fonction moralisatrice que quelques-uns se plaisent à lui attribuer ? La question est extrêmement délicate. Assurément les jeunes filles, qui ont fait de Raoul de Navery, leur nourriture intellectuelle, professent sincèrement une grande piété. Possèdent-elles cette justesse et cette vigueur du sens chrétien, qui caractérisaient leurs grand'mères et leurs arrière grand'mères? Je voudrais le croire. Il faudrait instituer une sorte d'enquête sur les lectures des femmes chrétiennes, religieuses ou vieilles filles de notre génération. Malheureusement cela n'est pas facile. Chacun n'apporte dans ces discussions que le résultat de son expérience personnelle. Il semble acquis, cependant, que les romans pieux développent la sensibilité maladive des jeunes lecteurs et surtout des jeunes lectrices, aux dépens de la justesse d'esprit et de la force de volonté.

C'est pourquoi les confesseurs et les mères de famille sérieuses appellent de leurs vœux les romanciers compétents, qui mettront au service du sentiment religieux, un art supérieur, ou mieux encore, qui sauront préparer leurs lecteurs à éliminer le romanesque de leur vie. M. René Bazin appartient à cette sympathique phalange. Ne pouvant étudier toute son œuvre, qui est considérable et intéressante, je voudrais analyser un de ses derniers romans : « *De toute son âme* ». La pensée générale dont s'est inspiré l'auteur est à la fois ingénieuse et morale. M. René Bazin a voulu composer un roman religieux,

essentiellement religieux, *pour le fond*, mais en même temps, il a écarté, avec un soin visible, tout ce qui a l'apparence du genre sermon, tout ce que les gens du monde qualifient volontiers de bigot ou de sacristain. Il a pleinement réussi. Son héroïne, Henriette Madiot, possède toutes les qualités des héroïnes de romans ordinaires ; elle est belle, elle a de la grâce, elle a de l'esprit, elle est bonne, douce, distinguée, agréable, elle a son épisode classique d'amour, elle ne fait pas de sermon, elle ne parle presque pas de Dieu. Brusquement, elle annonce qu'elle entre au couvent, et c'est fini. La déception des lectrices libres-penseuses, qui ont lu ce roman a été très grande, sans aucun doute ; j'imagine qu'elles ont traité de jésuite M. René Bazin. Au contraire, les catholiques instruits ont trouvé le procédé excellent, puisque le livre a déjà atteint sa dixième édition. On ne saurait blâmer M. René Bazin d'avoir ainsi dépouillé ses personnages catholiques de tout ce qui pourrait choquer les libres penseurs.

J'ose penser, toutefois, que ce genre de roman ne représente, ou du moins ne doit représenter, qu'une transition littéraire. Qu'on se place au point de vue de l'art, ou qu'on n'envisage que les intérêts de la propagande catholique, il convient de se former un autre idéal du roman sérieux.

Ce qui constitue la valeur d'un roman de mœurs, c'est la profondeur de l'analyse psychologique. Or, prenons l'exemple même fourni par M. René Bazin. Il a choisi pour héroïne une élégante ouvrière d'un grand magasin de modes, qui conserve son honneur, au milieu de difficultés sans nombre, et qui finit par embrasser la vie religieuse. Il fait ressortir avec beaucoup de tact, les qualités naturelles et humaines de son héroïne ; il parle rubans, fleurs, chapeaux, couleurs, avec compétence, il nous décrit longuement une promenade à travers les prairies nantaises. Mais tout cela, un écrivain indifférent et neutre en religion, aurait pu tout ausssi bien l'écrire. L'objet propre de ce roman, d'ailleurs fort intéressant, est la génèse d'une vocation religieuse. L'auteur ne nous l'explique pas du tout, et s'il a lu certaine cri-

tique de son livre parue dans la *Revue Bleue*, il a pu voir à quels étranges commentaires son silence a donné lieu.

« M. René Bazin, dit M. Faguet, n'a pas voulu faire d'Henriette une sainte, ni une petite héroïne. Il a voulu la faire très vraie. Et elle est très vraie, telle qu'il la faite. Son entrée en religion n'est point une apothéose. C'est, relativement, une défaillance. Ce qu'il y a dans cette détermination, c'est beaucoup de choses qui sont encore nobles, mais qui sont surtout tristes : dévouement aux malheureux d'abord ; ensuire répulsion physique à l'endroit du mariage avec un manœuvre, quelque brave homme qu'il soit; défiance de l'avenir; souvenir du foyer d'enfance, des batteries et des brutalités qu'elle y a connues ; crainte que la jeunesse passée, son foyer ne devienne semblable à celui qu'elle se rappelle ; instinct vague peut-être, du peu de bien qu'elle fera dans le monde populaire, alliée et ministre des finances de charité d'une bourgeoisie riche. Déclassée, vous dis-je, d'un côté, de l'autre, par en haut, par en bas; et elle le sent; sa très fine intuition féminine l'en avertit. Déclassée! Encore vaut-il mieux être petite sœur des pauvres. Elle n'a pas précisément raison; mais elle ne raisonne pas mal. »

M. Faguet, lui non plus, ne raisonne pas mal, mais il raisonne sur des données imcomplètes, et la faute en est à M. Bazin qui ne l'a pas suffisamment renseigné. C'est surtout avec les sous-entendus qui abondent dans le roman, qu'il faut comprendre Henriette Madiot.

Auteur, public et critiques catholiques, nous avons tout intérêt à voir nettement les choses. Si nous voulons un roman religieusement neutre ou simplement inoffensif, les ordinaires couchers de soleil, les effets de brume et le contraste classique entre les élégances et les misères sociales peuvent suffire. Mais si nous voulons un roman catholique il faut autre chose, il faut que nous apparaisse, en relief, la vraie vie catholique. Les jeunes filles qui se destinent au cloître mènent, d'ordinaire, un genre de vie particulier : elles prient beaucoup, elle se confessent, elles font la communion, elles fréquentent l'église, elle récitent leur

chapelet, affectionnent les médailles. Tous ces détails choquent les lecteurs ordinaires, même nombre de catholiques, mais j'ai le regret très vif de ne pas voir comment on peut les supprimer. Eh quoi, les écrivains militaires se plaisent à nous représenter tout l'attirail de la caserne, certains spécialistes épris de la beauté des halles ne nous font grâce d'aucun résidu de boucherie, et vous, écrivains religieux, vous n'osez pas parler des lectures pieuses, des luttes et des prières de votre héroïne ?

On me dira : « Mais c'est un roman de sacristie que vous rêvez ! Autant vaudrait mettre en récit, le manuel de la parfaite congréganiste. Vous tenez, cela est trop évident, à écarter les profanes au lieu de les attirer. »

Je tiens à ne repousser personne, je voudrais rendre l'église aimable à tous les hommes, mais encore faut-il ne pas cacher ce qui est vrai. D'une jeune fille qui se prépare à entrer au couvent quelques-unes disent : elle est très pieuse, mais la plupart la qualifient de dévote. En fait, il est prouvé qu'elle se confesse tous les quinze jours, sinon toutes les semaines. Si vous passez sous silence ce qui fait la grande affaire de sa vie, vous vous condamnez au superficiel.

Les difficultés de l'entreprise qu'on propose aux romanciers chrétiens doués de talent, sont très grandes. D'une part, en effet, il faut éviter le ton et les défauts des pieuses rapsodies qui remplissent les bibliothèques paroissiales ; d'autre part, il faut mettre résolument de côté le respect humain littéraire et entrer dans le vif de la psychologie catholique. Oui, les difficultés sont grandes, et peut-être, pour le moment, insurmontables. Mais ceux qui croient facile la composition d'un roman catholique, j'entends d'un bon roman caaholique, en cette fin de siècle, se trompent étrangement Connaissez-vous dans ce genre quelque chose qui ressemble exactement à un chef-d'œuvre ? Louis Veuillot a composé quelques pages trop courtes qui peuvent servir de modèle à nos romanciers contemporains, bien que son roman *l'Honnête Femme* soit gâté par de graves défauts. M. Emile Pouvillon — un sceptique, je

crois — a fait preuve à la fois d'audace et d'habileté dans ce très joli essai qui a pour titre *Mademoiselle Clémence*. M. René Bazin, qui a la foi et qui possède le don de conter et celui de décrire, devrait bien entrer dans cette voie.

En lisant l'histoire touchante de son Henriette Madiot, je pensais aux jeunes et vieilles filles qui, sans s'en douter et surtout sans que le monde indifférent ou hostile s'en doute, vivent une vie sublime de dévouement. Elles ne se seraient que faiblement reconnues dans l'élégante modiste de Nantes. Sans doute, chacune d'elles remplit une fonction sociale dans les innombrables magasins des grandes villes, mais toutes ces chrétiennes connaissent le mot profond de l'Evangile : *Ubi thesaurus, ibi et cor vestrum erit*.

Leur cœur est dans la piété, quel écrivain saura jamais nous décrire les rèves, les aspirations, les joies, les tristesses de ces âmes d'élite ?

Ah ! si nous autres prêtres nous savions peindre ! Si nous possédions la pratique et la technique du roman ! Que nous en connaissons de ces créatures de dévouement qui peinent, prient, pleurent, se résignent, se taisent, pardonnent, ne songent qu'à aimer et à faire du bien. Toutes n'ont pas la distinction physique, l'adresse et le savoir faire d'Henriette Madiot, mais toutes ont reçu du ciel et développé en elles, la distinction morale. Nous n'apprécions pas assez, nous autres catholiques, nous ne savons pas faire valoir tous les trésors de beauté morale, qu'on peut voir parmi nous, tous les jours. Les gens du monde se font là-dessus les plus étranges illusions, parce qu'ils ne savent pas. Rien de plus agaçant que l'uniforme procédé régulièrement employé par les écrivains à la mode, dans leurs portraits de femmes. Ils disent longuement la couleur des yeux, le dessin du nez, les lignes de la main ; ils ne négligent pas la coupe de la robe, ils ne nous font pas grâce de la chaussure. Ces héroïnes sont élégantes peut-être, à coup sûr elles manquent de distinction. L'auteur leur prête le plus souvent un esprit facile, vulgaire, il ne sait pas les faire parler et agir en femmes distinguées. Quelles dindes ou quelles pédantes ! Chez telle héroïne de Paul

Bourget on perçoit à travers les pompeuses formules dont se compose le galimatias des modernes amoureux, une bassesse d'âme incroyable. Telle autre manie supérieurement l'éloquence. Si ce sont là des portraits ressemblants, j'ose prévenir les romanciers épris de distinction vraie, qu'ils trouveront facilement, ailleurs, de meilleurs modèles.

M. René Bazin a assez de talent et il jouit d'une réputation assez solide, pour qu'on puisse, à propos de l'un de ces romans, indiquer l'idéal religieux et littéraire que nous ne savons pas exprimer, mais auquel nous devons tendre. Il me pardonnera — je l'espère du moins — la critique fondamentale que j'ai cru devoir formuler en commençant cette étude, critique qui suppose d'ailleurs une grande estime pour celui qui en est l'objet. M. René Bazin est probablement le seul romancier auquel nous puissions demander le vrai roman chrétien.

Mais cette réserve faite, il m'est très doux de raconter toutes les joies que j'ai trouvées dans la lecture de ce roman honnête, intéressant et gracieux qui s'appelle : *De toute Son Ame*. Ah ! on n'assiste pas tous les jours à pareille fête. Daignez songer, je vous en prie humblement, aux ennuis d'un critique qui est prêtre avant tout, et qui se croit tenu, par scrupule professionnel, d'analyser et d'étudier un certain nombre de romanciers contemporains, dits psychologiques. Et les dîners aristocratiques, et l'élégance cosmopolite, et la mer, et la montagne, et l'inévitable paysage, et le non moins inévitable crescendo du dialogue pathétique ! O illustre Paul Bourget, que de pages ennuyeuses me rappelle ton nom.

M. René Bazin n'aspire nullement à cette profondeur germanique ; il raconte avec simplicité et naturel, il décrit avec sobriété. C'est une bien simple histoire que celle de Henriette Madiot, la jeune fille qui veut servir les pauvres *de toute son âme*. Orpheline, elle a été recueillie par son oncle, le vieil Eloi Madiot, un vieux soldat peu intelligent, d'une grande bonté et d'une droiture absolue. Naturellement distinguée, fine, adroite, laborieuse, elle devient « première » dans une grande maison de modes. Sa bonne

grâce et ses succès font naître autour d'elle quelques sympathies très vives, beaucoup de jalousies, et un amour timide, celui du grand Etienne, un beau pêcheur de la Loire. Rien ne manque semble-t-il au bonheur d'Henriette, si ce n'est l'amitié de son frère Antoine, ouvrier ajusteur que les journaux révolutionnaires et la vie d'atelier ont aigri et perverti. Elle souffre vivement de l'inexplicable hostilité que lui témoigne ce frère, pourtant si aimé. En même temps, elle se sent attirée, comme malgré elle, vers un genre de vie qui lui paraît d'abord trop beau. Chargée par la femme d'un riche industriel, Madame Lemarié, de distribuer des aumônes aux pauvres de son quartier, elle s'acquitte si bien de ce devoir, qu'elle devient l'ange consolateur des malheureux, des infirmes, et surtout des enfants pauvres. Même à l'atelier, où la jalousie l'environne, elle exerce une sorte d'apostolat ; elle s'est donné la mission de veiller sur l'honneur d'une pauvre ouvrière qu'elle aime comme une sœur, Marie Schwartz. Antoine, le frère, l'égaré, se met en travers de tous ces beaux projets. D'abord il entraîne dans la mauvaise voie Marie Schwartz, puis, quand il a commencé son service militaire, il se conduit très mal et se met dans le cas de passer en conseil de guerre, pour outrages et voies de fait à son lieutenant, M. Victor Lemarié, le fils de cette même Madame Lemarié dont Henriette distribue les aumônes. Antoine est condamné à mort ; Henriette renonce à l'amour du grand Etienne pour entrer au couvent. Mais auparavant, elle apprend du vieil oncle Eloi, le mystère de honte qui entoure sa naissance à elle, et explique, jusqu'à un certain point, l'état d'âme d'Antoine.

Sur ce canevas fort simple, M. René Bazin a brodé quelques épisodes gracieux ou émouvants : d'un crayon léger et précis, il a su peindre des scènes intéressantes de la vie ouvrière. Voyez, par exemple, ce coin d'atelier : « Le soir avait fait monter l'ombre, peu à peu, jusqu'aux dernières roses du haut. Les douze femmes travaillaient appliquées, mais on devinait, à leur physionomie, l'effort trop prolongé qui tue l'idée et rend la main inhabile. Leurs yeux étaient

cernés, et souvent l'une d'elles passait la main sur ses paupières, pour écarter le sommeil. Dans l'atmosphère lourde, tout un jour respirée, qu'échauffaient encore les lampes que venait d'allumer l'apprentie, les poitrines jeunes se soulevaient plus vite, cherchant la vie là où elle se raréfiait de plus en plus. Mademoiselle Irma toussait d'une petite toux sèche. Au bout des tables, l'une en face de l'autre, Mademoiselle Augustine et Henriette Madiot, garnissaient chacune un chapeau. La première plaçait et déplaçait un piquet de pavots rouges sur une forme à bords relevés et ne parvenait pas à le poser élégamment. Elle était nerveuse. Sur sa maigre figure d'ouvrière déjà fanée, les lèvres s'écartaient d'un mouvement rapide et douloureux. Henriette Madiot, les bras un peu arrondis, les doigts rapprochés, assemblait en éventail les coques d'un large ruban crème, et souriait, au fond de ses yeux pâles, en voyant que du premier coup, ce soir, elle réussissait à donner à son œuvre le tour qui est le souci, la joie et le gagne-pain de toutes ces filles de la mode, ce rien d'art où entre leur jeunesse, leur imagination de femmes, le rève que leurs vingt ans feraient volontiers pour elles-mêmes et qu'elles cèdent aux riches indéfinîment, tant que leur tête peut inventer et leur main suivre une pensée. »

De telles pages ne peuvent que provoquer des réflexions sages chez les jeunes lecteurs qui ont un tant soit peu de bon sens. Chacun de nous, en les lisant, éprouve un contrecoup des fatigues et des ennuis que subissent au même moment des millions d'êtres humains, il se sent solidaire de leurs douleurs en même temps qu'il perçoit les joies délicates du travail et de l'art. Le commun de nos romanciers a abusé de l'extraordinaire. Les paresseux — et ils sont nombreux encore en ce bas monde — s'accommodent plus volontiers de l'extraordinaire même douloureux, que du monotone labeur quotidien. D'autre part, les réalistes ont ravalé et enlaidi, comme à plaisir, tous les travaux humains, les travaux manuels en particulier. M. René Bazin peint l'effort avec la proportion exacte des souffrances et des satisfactions qu'il procure. Il ne décourage pas les

malheureux, il ne leur refuse pas le droit de se plaindre non plus, et il leur indique quelques sources de consolation qui ne sont pas à dédaigner. On pourrait résoudre plus mal la question sociale, cette fameuse question sociale qui fait verser des flots d'encre, tous les jours.

M. René Bazin, vous l'avez compris, ajoute son petit contingent à la somme d'études sociales qu'on poursuit dans tous les sens. Qui d'entre nous oserait lui jeter la première pierre ? Il faut lui rendre cette justice qu'il n'est pas exclusif : il fait usage à la fois de tous les arguments et de toutes les méthodes. Par l'atavisme, il nous explique comment un jeune breton arraché à la vie tranquille et un peu réveuse de ses ancêtres, devient un ouvrier anarchiste. La haine des ouvriers contre les classes riches semble résulter de la dureté des patrons. M. Bazin nous présente un chef d'usine qui réunit dans sa seule personne un nombre respectable de vices : il est voleur, débauché, hypocrite, oppresseur de ceux qu'il devrait protéger, dur surtout et avare. Que des patrons de ce genre existent, nous ne le savons que trop hélas ! Mais sans prendre la défense du capital, ne peut-on pas se demander s'il est opportun d'insister sur de tels portraits ? J'ai quelque peine à me figurer que les dangers qui menacent le commerce et l'industrie en France, proviennent de l'excessive autorité des patrons. Améliorons le sort de l'ouvrier, oui — et qui donc ne s'y emploie pas à l'heure qu'il est ? sinon en actes, du moins en paroles —, mais il est peut-être superflu de ruiner l'autorité de ces pauvres classes qui sont censément dirigeantes.

A côté de M. Lemarié, le mauvais riche, M. René Bazin place une femme peu intelligente, mais bonne, d'une bonté sans limites. Lorsque, après la mort de son mari, Mme Lemarié se voit en possession d'une immense fortune, elle ne songe à rien moins qu'à la donner tout entière aux pauvres.

Ici encore, je ne crois pas que M. René Bazin pèche contre les règles de la vraisemblance. Les femmes délicates de conscience et généreuses comme Mme Lemarié sont très

rares, mais elles existent ailleurs que dans l'imagination des romanciers.

L'argent, cependant, ne représente, dans la pensée de l'écrivain, qu'un agent secondaire de restauration sociale. Pour lui, le grand remède au mal dont nous souffrons tous, dans la crise actuelle, réside dans le dévouement personnel des croyants, dans le sacrifice tel que le définit et le pratique l'Eglise catholique.

« Oui, je les aime (les socialistes), dit Mlle Irma. J'ai suivi plusieurs de leurs réunions. Je ne comprends pas toutes leurs théories, mais ils admettent au moins qu'on souffre et qu'on se plaigne, ceux-là ! La vie est si peu gaie !

« Deux ou trois de ces lèvres de vingt ans dirent :

« Oh ! oui ! » mais si faiblement qu'on ne pouvait savoir d'où venait la réponse.

— Moi, j'ai lu les romans d'Eliot, fit Mlle Reine. Ils m'ont troublée, et cependant j'avais le sentiment que toutes ces belles phrases n'étaient que du rêve écrit.

— Est-ce que c'est rêver que de demander justice ?

— Reine, nerveuse aussi, dressa son cou, qui avait l'air d'ivoire ancien, long et doré.

— Je n'ai pas confiance, répondit-elle. Quelles raisons ont-ils de tant aimer les autres ? Je comprendrais s'ils croyaient en Dieu.

— Voilà bien la dévote !

— Certainement...

Non content de défendre théoriquement la charité chrétienne, M. René Bazin nous la montre s'exerçant dans les quartiers pauvres de Nantes. Il est un peu rétrograde l'auteur de *De toute son âme*, et, je l'en félicite cordialement, il n'a pas l'air de croire que la charité proprement dite, la charité telle qu'on la comprend dans la vieille école de saint Vincent de Paul, soit chose absolument démodée. Le secours matériel qu'on apporte aux malheureux peut favoriser la paresse de quelques-uns, il soulage la misère réelle du plus grand nombre, à la condition, cela va sans dire, que les personnes charitables qui donnent leur argent, aient

la permission de se montrer bonnes, aimables, souriantes, fraternelles, aux déshérités des biens de ce monde.

J'avoue cependant que la façon dont M. René Bazin demande grâce pour ceux qui veulent pratiquer la charité, témoigne d'un état psychologique bien inquiétant pour notre société contemporaine. M. Lemarié n'ose pas faire l'aumône directement; elle ne s'en reconnaît pas le droit, et alors elle choisit, après de longues hésitations, plusieurs intermédiaires : un vieux notaire très respectable et très respecté, une jeune fille très belle, très gracieuse et douée d'un tact supérieur. Moyennant toutes ces conditions, elle a la permission de faire du bien. La jeune fille, qui n'est autre que Henriette Madiot, passe dans les maisons pauvres, comme un ange de lumière et elle reçoit partout un accueil gracieux et reconnaissant. De ceci je ne suis pas bien sûr, mais tout nous porte à croire qu'avant d'écrire son joli chapitre sur le ministère d'Henriette, M. Bazin a pris de bonnes informations. Je regrette, seulement, que les protégés de son héroïne ne l'aient pas gratifiée de quelques insultes. Une ouvrière élégante et distinguée qui distribue avec douceur des aumônes à de vieilles femmes ou à des enfants, on l'appellerait poseuse et bigote dans certains quartiers que je connais; on saurait bien la faire pleurer, et ces insultes ne décourageraient en rien son dévouement. A l'auréole d'Henriette Madiot il manque encore quelques rayons.

Toujours est-il que cette timidité des riches et cette prétention des pauvres prouvent que chez nous s'affaiblissent, tous les jours, les deux notions de propriété et de justice. Il serait sage peut-être de prendre ce fait, non au tragique, mais au sérieux. Il mérite toute l'attention de ceux que menace une nouvelle nuit du 4 août.

Enfin, de l'étude de M. Bazin ressort un très curieux enseignement social. Les trois riches qu'il nous présente vivent dans un isolement moral absolu. M. Lemarié, le riche industriel, qui se sait universellement haï, se défie même de sa famille; il méprise sa femme, la très bonne et peu intelligente Mme Lemarié; il méprise son fils; ce fils lui-même ne s'entend pas avec sa mère.

Au contraire, les ouvriers, tout en se jalousant et se trahissant à l'occasion, savent quelquefois s'entr'aider. Il semble bien que M. René Bazin a trouvé la note juste.
« Mesdemoiselles, dit-elle, j'ai reçu d'autres nouvelles de Marie. Elle est plus souffrante. »

« Alors toutes les jeunes têtes, les tristes, les douces, les folles, les amoureuses, se tendirent dans la même expression de pitié.

— Oh ! dit Irma, comme elle a été vite !

— Elle a mon âge, dit Jeanne, qui venait d'avoir vingt ans.

« Et plusieurs demandèrent à la fois :

« Où est-elle? A Villepinte toujours? Souffre-t-elle toujours beaucoup?

« Elle reviendra, n'est-ce pas? Est-ce elle qui écrit? »

S'il excelle à peindre les labeurs des ouvrières honnêtes, M. René Bazin sait aussi raconter leurs récréations; il ne consacre pas moins de vingt-cinq pages à une promenade sur les bords de la Loire. Ce très gracieux récit est à la fois très simple, très rempli, et nullement surchargé. Que faut-il à deux jeunes citadins pour passer une journée délicieuse? Un peu d'air, un peu de lumière, un peu d'extraordinaire, quelques mots aimables murmurés d'une voix timide. Henriette et Marie s'en vont, à travers les prairies ensoleillées de la Loire, vers la maison occupée par une famille de pêcheurs, les Loutrel. Un dîner campagnard, le spectacle d'une inondation pacifique, le retour en bateau sur la Loire complètent cette fête où la jeunesse et le printemps font les plus grands frais. Comme c'est vrai tout cela, bien senti et finement rendu. De véritable récréation, il n'en existe peut-être qu'une pour le citadin moderne, celle qui le met en contact avec la nature. Mais pour en jouir, il faut une certaine honnêteté, il faut une certaine finesse esthétique, qu'atrophie le plus souvent la vie des grandes villes. Au retour de cette promenade enchanteresse, Marie Schwartz, qui est commune, et qui synthétise toutes les vulgarités du faubourg parisien, Marie Schwartz laisse échapper des paroles de dédain :

« Ils sont bien paysans, vos amis les Loutrel, dit Marie.

— Un peu, répond Henriette. Mais de si braves cœurs ! Moi je ne vois que ça, chez eux. »

Décidément, M. René Bazin a reçu du ciel, dans une large mesure, le sens de la véritable distinction.

Un roman, même très sage, même très chrétien, renferme toujours une histoire d'amour. M. René Bazin s'est cru obligé d'en raconter deux. La première est un peu scabreuse : elle ressemble aux mille et une aventures que rééditent, sans jamais se lasser, les feuilletonistes à la mode. Marie Schwartz se laisse séduire par Antoine Madiot. M. René Bazin a eu le bon goût d'indiquer, de laisser deviner, plutôt que de développer ce facheux épisode. Autant que je puis en juger d'ailleurs, il le traite avec une certaine gaucherie, avec un embarras visible qui lui fait le plus grand honneur. La plupart de nos écrivains contemporains affectent une compétence particulière dans la description de faits, de personnes de lieux qu'ignorent les honnêtes gens. Les critiques et le public applaudissent sans modération ; ils disent à l'unisson : « C'est vécu » ce qui représente le plus grand éloge qu'on ait pu imaginer de nos jours. Je ne vois pas pourquoi on n'oserait pas présenter à ces auteurs avides de documents, un dilemne aussi irréfutable que démodé : « Messieurs, de deux choses l'une, ou vous n'avez pas vu les scènes inconvenantes que vous nous décrivez, et vos pauvres phrases laborieuses ne signifient rien, ou vous avez acquis, dans cette branche du domaine scientifique une autorité particulière, et alors on a le très grand regret de vous dire qu'on ne peut écouter vos récits dans les sociétés honnêtes. »

Par contre, M. René Bazin se révèle connaisseur et peintre, dans l'amour pur et profond et discret du grand Etienne pour Henriette. « Mais vous n'êtes pas non plus fainéante, Mademoiselle Henriette, reprenait le grand Etienne. Du matin au soir vous cousez donc ? — Non, je garnis des chapeaux. Les formes sont préparées. Moi j'ai à disposer les rubans, les dentelles, les fleurs, à trouver l'idée, à l'exécuter. Ce n'est pas facile !

— Je le pense! dit le pêcheur, en l'enveloppant d'un regard d'admiration, comme si elle eût été une sorte de déesse descendue sur les prés de Mauves.

Mais lui, ne faisant point attention à Marie, reprenait aussitôt :

— N'ayez pas peur; je vous emmenerai toutes deux dans mon bateau, si ça ne déplaît pas à Mademoiselle Henriette?

Avec un respect du visage et de la voix, il interrogeait cette Henriete qui, de la pointe de son ombrelle, tordait un pied de trèfle blanc. Elle mit un peu de temps à répondre, intimement flattée de cette déférence qu'il lui témoignait, leva la tête et dit :

— Je veux bien, Etienne :

Et le grand jeune homme, ses larges épaules ballantes de plaisir, se dirigea vers la coupure de la rive, tout près de là, où les Loutrel attachaient leurs trois bateaux plats. Gervais le précédait, criant de joie, comme une mouette qui va prendre l'eau. »

Jamais on ne louera trop M. René Bazin d'avoir écrit de telles pages.

Sur un point seulement j'oserai n'être pas de son avis. Son Henriette Madiot qui, décidément, opte pour la vie religieuse, renvoie, en pleurant le grand Etienne, et celui-ci désespéré, dit un adieu définitif à sa maison de Mauves; il disparaît pour toujours dans les brumes de la haute mer.

Ah! non, il ne faut pas se résigner à ces sortes de solutions. Henriette Madiot trouvera dans sa foi chrétienne et dans son amour pour les pauvres, la force de demeurer toujours une parfaite religieuse, nous n'en doutons pas. Mais que va devenir ce grand Etienne dans la solitude des mers septentrionales ou dans la promiscuité des ports cosmopolites? Il pleurera Henriette, six mois, un an, deux ans peut-être, mais après? Il est guetté par l'alcool, par les mauvaises habitudes, par tous les vices. D'où je conclus que M. René Bazin aurait dû laisser entrevoir une conclusion moins romanesque à la passion d'Etienne Loutrel. Henriette elle-même est trop fine, trop fraternelle et trop

maternelle à ce pauvre grand marin, pour n'avoir pas l'intuition de ce qui doit arriver.

Sur la vocation d'Henriette elle-même, il conviendrait de faire quelques réserves. Les hommes du monde, croyants ou incrédules, ne comprennent que très imparfaitement la jeune fille qui sera demain une novice. Ils la conduisent jusqu'au seuil du couvent, comme on conduit jusqu'au cimetière, la dépouille d'un être aimé. Le lendemain de l'entrée au couvent n'existe pas pour eux; ils ne s'inquiètent pas plus de ce qui se passe dans le cœur d'une jeune religieuse que des transformations qui s'opèrent dans un cercueil. Demain ils viendront cueillir sur la tombe de cette morte au monde, des fleurs de vertu surnaturelle; ils ne veulent rien savoir des sacrifices cachés, de l'immolation totale et permanente d'où sort l'héroïsme. Félicitons-nous en, et ne leur demandons pas de tenter une œuvre presque irréalisable, mais il faut bien qu'ils sachent que nous avons connu, durant les années de notre jeunesse sacerdotale ou monacale, des joies, des émotions, et aussi des épreuves et des souffrances dont tous leurs romans ne donnent pas même l'idée.

M. René Bazin, cependant, soupçonne ces mystères d'âme qu'il indique avec une timidité respectueuse et une discrétion exquise; comme Racine, il aime sans doute à pleurer aux cérémonies de vêture et de profession; en tout cas, il sait nous faire pleurer :

« Henriette s'avançait dans l'épouvante secrète, regardant l'immobile visage et le fuseau si mince et si droit que faisait le corps de Marie sous la blancheur des draps. Le sourire revenait des profondeurs où s'étaient retirées la pensée et la vie; il était d'une douceur tranquille et rayonnante que la vie ne connaît pas. La voix murmura, sans plus aucun timbre, toute semblable au sourire, immatérielle comme lui :

Que tu es gentille!

D'un effort lent, la tête s'inclina un peu vers Henriette penchée, qui l'embrassait:

— Et que tu es belle ! Moi, tu vois, je suis en paix. Dieu

a oublié. Dieu ne sait plus. Mon Henriette, dis-moi encore que tu m'as pardonné.

— Oui, ma bien-aimée, depuis longtemps...

— Merci... Tu retournes ?

— Non.

— Où vas-tu ?

— Religieuse.

Henriette s'était un peu redressée. Elle vit la joie monter encore, jusqu'à ce visage de douleur ; elle se sentit enveloppée dans la dernière flamme d'amour, d'admiration, de désir infini qui rayonnait de cette âme ardente.

— Oh ! bienheureuse, dit Marie.

« Elle ferma les paupières. Elle demeura longtemps immobile, recueillie en son rêve.

Quand elle revint à elle, Henriette était à genoux près du lit.

Elle la regarda de ses yeux éteints qui n'avaient plus la force d'être tendres, et qui disaient seulement.

— « Pourquoi restes-tu ? Qu'attends-tu ? Je suis lasse. Nous nous sommes tout dit. » Elle ne comprenait pas.

Mais Henriette demeurait agenouillée, les yeux dans les yeux de sa sœur misérable et mourante.

Alors Marie comprit ce qu'elle demandait. Une mystérieuse grandeur parut sur ses traits. Lentement, elle tira du lit son bras droit ; elle se pencha ; et celle qui était la pardonnée, bénit celle qui était pure, et traça sur le front de la vierge le signe de la croix rédemptrice. »

L'écrivain qui a su trouver de ces notes exquises mérite que nous nous appliquions tous, dans la mesure de nos forces, à faire connaître son œuvre et aussi à glorifier son talent. Il a déjà ses entrées dans la *Revue des Deux Mondes*, il a reçu, je crois, des promesses assez sérieuses d'*immortalité* académique. L'appellera-t-on un jour sous la coupole ? Il a certainement plus de grâce, de naturel, d'esprit, de finesse, d'observation que tel ou tel romancier en vue, que... voilà que j'allais écrire un nom propre. Ne commettons pas de ces imprudences, et contentons-nous de faire des vœux pour le succès de M. René Bazin.

Faut-il préciser et dire en quoi consisterait, selon nous, ce succès littéraire et religieux ? Autant M. Bazin rehausse sa profession par sa modestie et la dignité de son attitude, autant la plupart de ses confrères déploient, avec une sorte de fracas théâtral, des prétentions exorbitantes. Je lisais ces jours-ci dans un journal littéraire : « Le roman n'est pas, comme on veut le croire, et comme le laissent croire les écrivains médiocres, un seul moyen de délassement à la manière du vaudeville. Il vise à mieux. Il se transforme de plus en plus en psychologie expérimentale. Grâce à lui le siècle futur connaîtra la mécanique du sentiment et de la pensée comme jamais ne la surent les époques finies. Actuellement il observe l'état des crises morales. Il les commente, les annote. Un philosophe se lèvera bientôt qui classera ces nombreux documents. Dès lors la morale sera une science pourvue de lois exactes, et l'on pourra remédier au vice, puis au malheur qu'il entraîne : suicides, crimes, démence. »

Il ne faut pas s'étonner, après cela, si les romanciers qui ont de forts tirages, aspirent à l'omniscience et à l'omnipotence. Ils connaissent la science mieux que Pasteur ; ils donnent au pape des conseils théologiques. Ils prouvent à notre état-major qu'il ne connaît pas la stratégie, ils se révoltent contre la magistrature, foulent aux pieds le sentiment populaire. Ils se posent en dieux. Allez donc mesurer à tous ces héros, un peu de gloire littéraire. Cependant des hommes de bon sens se demandent si en dehors de Georges Sand et de Balzac, un seul de nos romanciers contemporains survivra. La réputation d'Alphonse Daudet lui-même risque de subir de terribles épreuves. L'immense montagne de romans qu'ont élevée nos contemporains s'affaissera, laissant le souvenir d'une Babel littéraire, œuvre de corruption et d'orgueil. Les romanciers pieux qui l'emportent par la moralité et la pureté d'intention n'ont pas plus de chances d'arriver à l'immortalité littéraire. M. René Bazin compte parmi ceux qui méritent le plus la reconnaissance des lettrés et des chrétiens. Mais s'il a écrit des pages admirables, il n'a pas encore composé

ce chef-d'œuvre attendu et désiré par tous, un roman chrétien; une *Fabiola* où l'art correspondrait à la beauté du sentiment religieux. Avec son beau talent, M. René Bazin pourrait et devrait tenter une œuvre magistrale. Qu'il ose, oui, qu'il ose rompre avec les traditions littéraires qui font pleurer infailliblement les lectrices du *Correspondant*. Il y a un peu de convention et trop d'élégance dans son portrait d'Henriette Madiot: le gris de son cahier n'est qu'un bleu naïvement dégradé.

Or, des cahiers bleus ou roses, des journaux intimes que rédigent Marcelle, Geneviève et Marguerite, des confessions et des lettres, la littérature du XIX[e] siècle est abondamment fournie. Les lecteurs qui ont trente-cinq ans, demandent autre chose, et ils se tournent avec une respectueuse et sympathique confiance vers M. René Bazin.

Abbé DELFOUR.



LA CRITIQUE MYSTIQUE

ET

FRA ANGELICO

De Fra Angelico, le bienheureux peintre de Fiésole, l'artiste tout céleste que la pieuse admiration des siècles honore comme un saint, nous voulons certes, nous aussi, penser tout le bien possible, et le dire hautement; glorifier l'homme d'abord, qui fut un parfait religieux, ses œuvres ensuite, tant charmantes et pieuses, rêves exquis et bienfaisants, musique délicieuse pour enchanter suavement les âmes croyantes, celles encore que l'indifférence et le doute ont effleurées, tellement est souveraine leur vertu subtile, comme celle de la grâce surnaturelle qui nous vient du Paradis. De ne les pouvoir louer assez splendidement, ces peintures toutes célestes, nous voulons le déplorer toujours, et de plus en plus, sans nous lasser jamais de ce corps à corps douloureux avec des mots, traducteurs trop infidèles des nobles enthousiasmes et qui jettent sur eux, trop souvent, comme un linceul de glace, au lieu de les faire resplendir dans la plénitude de la belle vie. Que dirons-nous encore, au début de cette étude, dont l'allure, peut-être, à quelques-uns de nos lecteurs, semblera, sinon déplacée, du moins étrange et vaine ? Nous comptons parmi les plus fervents admirateurs de Fra Angelico, et nous rêvons de faire partager aux autres nos enthousiasmes;

nous continuerons, comme les critiques mystiques que nous contredisons, mais autrement qu'eux, à rêver des paroles émues, douces et infiniment tendres, pour mieux faire sentir le charme tout à fait rare de celui qui, sur la terre, vécut comme un ange. Tout cela, nous y consentons avec ceux-là mêmes qui y tiennent le plus; nous voudrions faire davantage encore, tellement nous sommes persuadé que l'entreprise est très louable...

Mais à condition, toutefois, que ces beaux discours ne nous conduisent pas insensiblement à méconnaître dans *Guido*, en religion *Fra Giovanni*, ce qu'il est encore permis de louer, ses qualités d'artiste, son incomparable talent.

Sans y mettre une audace excessive, ce dont je m'empresse de le féliciter, car il ne voulait pas un livre de combat, M. Supino vient de l'écrire enfin, ce juste plaidoyer en faveur de l'art de Fra Angelico, et la maison Alinari, de Florence, a su l'illustrer avec une générosité princière et un tact parfait. Maintenant que cet ouvrage est devenu français, grâce à l'excellente traduction de M. de Crozals (et toujours la collaboration de MM. Alinari) le grand public va pouvoir commencer à pénétrer davantage dans l'intimité du grand peintre florentin (1) — Du fond de la Russie, cependant, où les choses artistiques, semble-t-il, commençaient à devenir en honneur, une grande voix s'est fait entendre, qui a trouvé de suite sur les bords de la Seine un écho profond, pour condamner irrévocablement l'art et les artistes (2). M. Brunetière et Tolstoï, cela donne

(1) I. B. Supino. *Beato Angelico* traduit de l'italien par M. J. de Crozals, professeur à l'Université de Grenoble. 1 vol. in-8° carré, avec 83 illustrations, dont 15 photogravures hors texte. Florence, Alinari 1898.

(2) Comte Tolstoï. *Qu'est-ce que l'art?* 1 vol. in-12. Perrin 1898. P. Brunetière, de l'Académie française. *L'Art et la morale*, 1 plaquette in-18. Hetzel, 1898. Il me semble difficile de se méprendre sur le sens exact de la pensée de M. Brunetière. Il condamne l'art, expressément comme contraire à la morale. « Dans toute forme ou toute espèce d'art, il y a comme un principe ou un germe secret d'immoralité » (page 15). Et il détermine la « qualité » de l'art dont il veut parler : « C'est dans la notion du *grand art* que je dis qu'un germe d'immoralité se trouve *toujours* enveloppé » (page 17). il répète en

à penser, au moins tout bas, car ils sont quelque peu des nôtres, et pour soutenir de semblables paradoxes, ils doivent avoir, sans doute, des prétextes subtils et même des raisons.

L'esthétique chrétienne ne saurait toutefois se résigner à paraître vaincue et en déroute. Il faut essayer de la disculper, bien que l'entreprise soit des plus délicates. Ce qui m'attriste surtout, c'est de la voir comme acculée à l'une ou l'autre de ces deux alternatives : ou bien, défendant les prérogatives les plus imprescriptibles de l'art, de sembler méconnaître l'initiative très noble de ces écrivains estimables qui voient, dans la culture esthétique, la source de tous nos maux, ou bien, sacrifiant, dans l'art, tout ce qui le constitue essentiellement, de se réfugier dans je ne sais quel mysticisme à outrance, pour sauvegarder par ce compromis, on le croit du moins, les droits de la morale et ceux de la religion. C'est peut-être le moment qu'il convenait d'attendre pour montrer, à propos du plus excellent des peintres vraiment chrétiens, les dangers très réels de la critique d'art qui ne veut plus être artistique.

A vouloir placer Fra Angelico dans une catégorie toute d'exception, le juger en dehors des règles ordinaires de la simple critique, est-il bien sûr que sa gloire solide et durable ait vraiment gagné? N'est-ce point précisément à cause de cela que cette gloire, à différentes époques, semble s'éclipser presque complètement? — L'enthousiasme mystique est une passion très honorable, mais tous les siècles n'y sont pas également préparés : dans le même siècle, encore, il est sujet à bien des aventures, comme tous les beaux sentiments qui ne reposent pas sur une base absolument ferme, comme la mode, encore, laquelle, si charmante soit-elle, peut ne durer qu'un printemps.

Mais, pour admirer l'Angelico, il est temps de montrer

core, pages 28 et 48, que « l'art tend nécessairement à l'immoralité ». De même : « L'immoralité est inhérente au principe même de l'art » ; et enfin, page 99, « L'art se caractérise par une tendance inconsciente à l'immoralité. » Il y a des nuances, je l'avoue, dans chacune de ces formules, mais ce n'est pas le lieu d'essayer de les déterminer.

que nous avons d'autres motifs, et plus solides que ceux d'un enthousiasme qui ne veut pas se raisonner. Car il fut, lui aussi, tout saint qu'il était et s'efforçait de demeurer, un véritable peintre, un artiste, un véritable artiste, tel qu'on n'en pourrait peut-être imaginer de plus complet. Son talent, qui est incontestable (puisqu'il est entendu qu'il fut un véritable artiste), on peut l'étudier, le décomposer, le glorifier, avec des procédés d'analyse qui ne relèvent pas d'un *organe particulier*, comme le voulait Rio, mais avec ceux-là mêmes qu'on applique aux œuvres de l'art.

Et voici que nous pensons tout à coup à cette épitaphe touchante qu'un ami du peintre, le pape Nicolas V, fit graver sur son tombeau, interprète, sans doute, de ses plus intimes convictions :

Non mihi sit laudi quod eram velut alter Apelles,
Sed quod lucra tuis omnia, Christe, dabam.

« Ne me louez pas d'avoir été comme un second Apelle. Mon seul titre, ô Christ, est d'avoir donné aux tiens tout ce que je gagnais. » Par amour de la pauvreté, dont Fra Angelico fut, nous le croyons, un fervent disciple, il ne faut pourtant pas le dépouiller entièrement de sa gloire d'artiste. Elle n'est pas incompatible avec celle de Dieu. Nous n'aurons pas besoin, pour le prouver, d'inventer subtilement une nouvelle théorie de l'art et de la sainteté.

I

L'histoire documentaire de Fra Angelico demeure extrêmement pauvre, même après les plus récentes découvertes faites dans les archives de Florence, de Rome et d'Orviéto. De la période la plus intéressante de sa vie, les onze années qu'il passa dans les cités ombriennes, de 1408 à 1419 environ, nous ne savons toujours rien, sinon qu'il y

peignit des œuvres déjà excellentes, à Cortone en particulier (1).

De retour à Fiésole, quand les difficultés se furent aplanies qui l'avaient forcé d'abandonner le monastère, il ne semble pas l'avoir quitté fréquemment, pendant près de vingt années, jusqu'au moment où il descendit dans la ville, au couvent de San Marco, que Cosme l'Ancien venait de donner aux Dominicains réformés. Dix ans plus tard, en 1446 probablement, il fut appelé à Rome par Eugène IV, s'absenta, l'été suivant, pendant trois mois, pour les peintures d'Orviéto, et mourut enfin, à l'âge de soixante-huit ans, au cours des travaux du Vatican, le 18 mars 1455. Il y a peu de peintres de la Renaissance dont la vie nous apparaisse aussi pauvre d'événements. Les aventures de son existence, s'il en eut, ses contemporains et ses successeurs immédiats se soucièrent médiocrement de nous en conserver le souvenir. Ce qui les frappe le plus en lui, bien plus que sa vie, qui fut belle, après tout, bien plus encore que son rare mérite d'artiste, c'est, avant toutes choses, le caractère éminent de sa sainteté. Le fait était assez extraordinaire, dans un siècle qui compte, hélas! plus d'un artiste comme Fra Filippo Lippi, pour qu'il y ait lieu de s'étonner de cet enthousiasme pour un peintre qui unissait d'une façon aussi extraordinaire le culte de l'art et celui de la sainteté. Ses premiers biographes, d'autre part, furent des religieux de son ordre : ils nous ont surtout conté les pieuses anecdotes qu'on se plaisait, au couvent, à redire sur leur saint confrère. S'ils n'ont pas essayé de nous faire mieux connaître, avec le catalogue de ses œuvres, les origines de son talent et d'en dégager la subtile essence, en

(1) Je doute que les érudits de l'Ombrie se montrent complètement satisfaits du chapitre de M. Supino qui traite du séjour de l'Angelico dans leur patrie. Ce problème historique est des plus importants, car il serait très nécessaire de pouvoir déterminer exactement ce que le jeune moine emprunta aux écoles locales. Mais les documents authentiques font toujours défaut, et, pour ce qui est de reconstituer l'histoire de ces onze années d'après les œuvres que le peintre a laissées dans le pays, il n'y faut pas compter. Ce n'est donc pas moi qui reprocherai à M. Supino la réserve qu'il garde à ce sujet.

vérité, nous n'aurons pas le courage de le leur reprocher trop durement (1).

(1) Cf. P. MARCHESE. *Memorie...* Vol. I, page 197. Pour n'avoir pas à y revenir dans la suite, nous indiquons dans cette note les sources où nous avons puisé les éléments historiques de cette étude. VASARI (1512-1574). *Le vite de' più eccellenti pittori, scultori e architetti.* Ed. Le Monnier. Vol. IV. Firenze, 1848. — BALDINUCCI († 1696). *Notizie de' Professori del disegno da Cimabue in qua.* Ed. M. Manni. Vol. V. Milan, 1808 et suiv. — STENDHAL. *Histoire de la peinture en Italie*, par M. B. A. A. Didot, 1817. — SCHLEGEL. *Le couronnement de la Sainte Vierge et le miracle de saint Dominique.* In-folio avec 15 planches. Paris, 1817. — Comte ORLOFF. *Essai sur l'histoire de la peinture en Italie.* Paris, Bossange, 1823. — MONTALEMBERT. Différents écrits publiés entre 1833 et 1848, et que l'on trouvera réunis dans le volume des *Mélanges d'art* et aussi dans le *Dictionnaire d'esthétique chrétienne* de la collection Migne. A lire surtout *De la peinture chrétienne en Italie* (1837) et la Notice sur le bienheureux Frère Angélique de Fiésole (1838). — RIO. *L'Art chrétien.* Le premier volume est de 1837. L'auteur mit près de vingt ans à publier les trois autres. — Je cite l'édition de Bray et Retaux, 1874. Vol. II, pages 271-322. Cf. en outre, de lui, *Michel-Ange et Raphael*, 1 vol. in-8, Hachette, 1867, et *Epilogue à l'art chrétien*, 2 vol. in-8. (Montalembert blâma vivement cette publication.) — Le père Marchese, dominicain. *Memorie dei più insigni pittori, scultori e architetti domenicani*, 1845. La seconde édition, refondue, celle que je cite, est de 1854. Firenze, Lemonnier, 2 vol. in-12. Cf. en outre différents écrits réunis dans *Scritti vari del P. Vincenzo Marchese domenicano*, 2 vol. in-12. Firenze, Lemonnier, 1892, en particulier *Sunto storico del convento di San Marco*, vol. I tout entier. Je cite en outre une belle étude du P. Marchese qui n'a pas été réunie aux *Scritti vari* de l'édition Lemonnier. *Delle benemerenze di S. Tommaso d'Aquino verso le arti belle*, Genova, 1874. — J. COINDET, *Histoire de la peinture en Italie*, 1849. Laurens, 1873. — Vte Henri DELABORDE. *Fra Angelico da Fiesole*, 1853. Réédité en 1864 dans *Etudes sur les beaux-arts.* 2 vol. in-8, t. I, pages 92-133. Paris, Laurens, 1864. — J. BURCKARDT, *Cicerone*, 1855. Ed. française, Didot, 1885-1892. Vol. II, pages 546-549. — CARTIER. *Vie de Fra Angelico de Fiesole.* Paris, 1857. — A Crowe et Cavalcaselle. *Storia della pittura in Italia.* Edition anglaise de 1864. Traduction italienne (inachevée) depuis 1874. Cf. vol. II, pour Fra Angelico. — E. MÜNTZ, ses différents ouvrages et articles sur l'histoire de la Renaissance Italienne. — J'ai déjà indiqué plus haut le livre de M. Supino sur Fra Angelico. Alinari, 1898. — La revue de l'Art chrétien vient d'achever la traduction française de l'ouvrage allemand du Père Beissel, *Fra Angelico, sa vie et son œuvre.* (L'édition allemande est de 1895.) Je signale enfin, dans *La cathédrale* de M. Huysmans (page 175), une étude ingénieuse sur la symbolique des tons à propos du *Couronnement de la Vierge* au Louvre. — Je n'ai pu con-

Voici cependant qu'un nouvel historien, artiste celui-là, peintre, architecte, et connaisseur, par métier, des choses de l'art, entreprend à son tour, vers 1550, de nous raconter la vie de Fra Angelico. Va-t-il enfin mettre en valeur ses grandes qualités d'artiste? Point du tout. A la notice qu'il lui consacre, dans son histoire des peintres, il donne une allure tout à fait particulière et qui jure terriblement avec ce qui paraît être les habitudes de son jugement. On dirait un chapitre extrait d'un livre de sainteté, ce qui ne manque pas de piquant, car celui qui l'écrit, c'est tout simplement Vasari, peu coutumier, comme on sait, d'enthousiasmes et d'attendrissements mystiques. S'il renonce de temps en temps aux pieuses anecdotes, c'est pour tomber en extase devant les peintures dont il s'oublie, chemin faisant, à dresser le catalogue. Son langage, en un mot, est si plein de mysticisme et d'onction ,qu'ayant à faire, à son tour, l'éloge du pieux artiste, Montalembert lui-même renonce à trouver des accents plus convaincus ; et, pour qui connaît son Vasari, on est tout étonné de voir qu'il était possible de composer, avec des extraits de ses livres, une notice d'une pareille édification. Il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil au bas des pages du livre de Montalenbert : cela fait déjà dans les notes, beaucoup de Vasari; mais le texte, plus haut, en est encore rempli davantage.

Un siècle après Vasari, l'historien Baldinucci proteste timidement contre une semblable méthode. Il connaît bien les pieuses anecdotes racontées par ses devanciers, mais se refuse cependant à les reproduire, car, nous dit-il expressément, « il n'appartient pas à mon sujet d'écrire la vie des saints » (1). Ce n'a pas été pour lui, malheureusement, une raison d'étudier, avec plus de conscience que ses devanciers, la vie et le talent de l'artiste. Il ne faut pas, tout en le déplorant, s'en étonner outre mesure. Le XVIIIe siècle italien, bien plus encore que le précédent, était tout à fait

sulter les deux monographies anglaises de Goodwin (1861) et Phillimore (1892), ainsi que l'étude, en italien, de Tumiati (Florence, 1897).

(1) Baldinucci. Lib. cit. Vol. V, page 167.

incapable de chercher à comprendre quelque chose au talent de l'Angelico.

Un profond dédain pour toute la peinture antérieure à Raphaël règne alors partout, dans les ateliers de peinture comme dans les livres des historiens. Au milieu de cet oubli profond des gloire les plus pures de l'art italien, on ne songe même plus à célébrer, dans le peintre de Fiésole, son caractère de sainteté. Ses ouvrages ne sont plus que médiocrement respectés ; on les retouche, on les embellit avec une extrême impudence, et ceux-là mêmes qui, dans San Marco, auraient dû en perpétuer la respectueuse admiration, ne semblaient même plus capables d'attirer sur eux la curiosité des visiteurs étrangers.

Je ne ferai pas un crime au président de Brosses, fort peu préparé, semble-t-il, aux mystiques enthousiasmes, de ne pas s'être extasié devant les fresques de San Marco, lors de son célèbre voyage en Italie. Je regrette cependant qu'il ne se soit pas trouvé auprès de lui quelque religieux pour les lui faire remarquer. Il n'en dit rien. Cependant, il a visité le couvent, il est monté au premier étage par cet escalier qui conduit précisément devant une des peintures les plus attendrissantes de Fra Angelico ; il a pénétré dans la bibliothèque dont il admire les manuscrits et ne manque pas encore de signaler, touriste consciencieux, « une grande parfumerie où se composent les quintessences de Florence, par le moyen desquelles les bons moines volent tant qu'ils peuvent les étrangers, le tout *ad majorem Dei gloriam* » (1). Ce dernier trait est des plus impertinents. Il n'aurait pas, je le pense, échappé au Président, s'il avait trouvé, en 1739, pour visiter San Marco, un véritable artiste qui lui eût fait admirer, avec conviction, les belles peintures de Fra Angelico : à cette époque, j'en ai peur, les religieux du monastère ne se souciaient guère du talent artistique et religieux de leur glorieux prédécesseur.

De Brosses ne manquait pas cependant de conscience

(1) De Brosses. *Lettres familières* écrites d'Italie, en 1739 et 1740. T. I, page 252.



littéraire, à défaut d'autre. Mais j'imagine qu'en préparant son voyage d'Italie, il avait dû s'inspirer de critiques peu gênés par l'enthousiasme mystique, dans le genre, par exemple de l'abbé Dubos, lequel enseignait alors gravement que le sens des peintres gothiques était grossier, comme leur art, même à la fin du xve siècle, qu'à cette époque les *artisans* n'avaient pas encore le moindre feu, ni la moindre étincelle de génie, enfin qu'avant Jules II, les papes, avec toutes leurs libéralités, n'avaient pu faire prendre l'essor à aucun artisan (1).

Au commencement de ce siècle, en 1817, Stendhal consacre quelques lignes à l'Angelico dans son *Histoire de la peinture en Italie.* Il voit en lui un élève arriéré de Giotto, assez froid, et qui fut, dit-il, le Guido Reni de son siècle. C'était déjà l'opinion de Lanzi. Constantin, dans ses *Idées italiennes*, le rapproche au contraire de Carlo Dolci, comparaison peu flatteuse et qui montre combien peu, vers le début de notre siècle, Fra Angelico était étudié et compris. D'autres écrivains, comme le comte Orloff, ne songent même pas à prononcer son nom. L'auteur, je le sais, n'est pas un érudit, mais un homme d'une culture élégante, qui se propose, comme un simple romancier en vacances, de nous donner le souvenir des sensations qu'il a éprouvées en Italie (2). Mais il était bon de noter au passage cet exemple d'un amateur instruit, auquel les œuvres de Fra Angelico n'ont pu réussir à donner aucune sensation, ce qui

(1) L'abbé Dubos. *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1719. 2 vol. in-12. Vol. II, page 184. Cité par Rio *Epilogue*, II, 468. — A Florence cependant, au XVIIe comme au XVIIIe siècle, on trouvait encore quelques fidèles admirateurs de Fra Angelico, au moins de sa sainteté, sinon de son art. Voici ce qu'en dit, par exemple, G. Cinelli, dans une note à l'ouvrage de Bocchi. « Nel convento sono tante pitture di questo padre, che possono per grande spazio dar diletto ad ogni bramosa voglia, che di pascersi di santi pensieri si diletta. Perche si come egli fu di vita santa, cosi dipignendo se stesso, expresse costumi santi, celesti avvisi : e di vero spirano tutte le sue pitture santita e divozione. » *Le bellezze della citta di Firenze.* 1677.

(2) Orloff. lib. cit. Cf. les premières lignes de la préface du premier volume : *Simple amateur, j'ai examiné avec enthousiasme, etc. C'est donc le souvenir des sensations que j'ai éprouvées....*

prouve, tout au moins, que le goût pour ce genre de peintures n'était pas alors très répandu. L'attention du public se portait exclusivement sur des œuvres d'artistes dont on vénérait les moindres productions avec un fanatisme des plus intolérants. Le *Voyage d'Italie* de Cochin (1759) et de même les deux volumes du comte Orloff sont remplis de détails sur une foule de peintres dont les noms même, par un juste revirement de l'opinion, nous sont aujourd'hui tout à fait inconnus. Pour Fra Angelico, il était alors relégué au nombre des barbares des *bassi tempi*, comme on disait alors. Au Vatican, le conservateur des musées se faisait un devoir d'interdire aux jeunes artistes qui y venaient étudier les secrets de l'art, l'entrée de cette chapelle de saint Laurent, où se trouvent les chefs-d'œuvre du pieux artiste, mais dont la seule vue, semblait-il, aurait suffi à pervertir à tout jamais en eux le sens des choses vraiment belles !

***

Le moment approchait cependant, où l'on allait revenir de cette injuste prévention. Ce furent les Allemands qui donnèrent, les premiers, le signal de la réaction (1). Les écrivains y prirent part, comme aussi les artistes, c'est-à-dire que les Allemands, après avoir mis en circulation quelques nobles idées, voulurent s'essayer à les faire passer dans la pratique. Ils ne furent pas également heureux dans leur double tentative, et, pour cette fois, les critiques d'art se montrèrent plus clairvoyants que les artistes. Schadow, par exemple, peintre lui-même, bien mieux que dans ses tableaux, est digne de tout éloge dans son livre sur *l'Influence du christianisme sur la peinture*. Quant au livre de

(1) La France, il faut bien l'avouer, ne suivit pas immédiatement, ni sans quelque hésitation. L'auteur du *Génie du christianisme*, par exemple, au tome VIIIe de ses *Mémoires d'outre-tombe*, traite avec un superbe dédain cette nouvelle école « qui prétendait faire remonter la peinture à Pérugin, et préférait la première manière de Raphaël à la dernière ».

Schlegel, imprimé à Paris même, et avec de beaux dessins, c'est un très précieux commentaire du *Couronuement de la Vierge* de l'Angelico, celui qui se trouve actuellement au Louvre. Pourquoi les artistes d'alors n'ont-ils pas eu l'idée de s'en inspirer plus profondément ? Ils ne se seraient pas engagés dans cette voie sans issue où les entraînait alors le grand promoteur de la renaissance de l'art chrétien, Owerbeck (1789-1865).

Si nous nous étions placé, dans cette étude, à un autre point de vue, moins exclusif, nous n'aurions pas eu assez d'éloges à prodiguer à ce peintre, lequel fut grand, après tout, et à tous ceux qu'il groupa sous sa bannière, Schorr, Steinhle, Fuehrich, d'autres encore, fort goûtés en Allemagne, et dont les œuvres religieuses furent, à un certain moment, presque populaires parmi nous, grâce à la vulgarisation de l'imagerie de Düsseldorf, hospitalisée à Paris chez l'éditeur Schulgen. Ce serait une injustice très déplacée de ne pas reconnaître, dans plusieurs de ces œuvres, une note religieuse qui résonne purement, et un véritable parfum de beauté. Mais à côté de peintures qu'on pourrait attribuer impunément à des contemporains de Fra Angelico, sinon au pieux artiste lui-même, il y en a trop, comme on l'a souvent observé, qui sont marquées au coin d'une intelligence froide et raisonnée, preuve trop évidente que ces artistes obéissaient à des préoccupations littéraires, beaucoup plus qu'à ces convictions intimes et profondes d'où jaillit l'œuvre d'art vraiment vivante, la seule qui soit tout à fait digne de ce nom.

Avec eux et par eux, Fra Angelico revint donc en honneur; mais ce qu'ils oublièrent précisément d'admirer le plus en lui, ce fut cette merveilleuse loyauté artistique dont il aurait fallu avant tout s'inspirer. On ne l'étudie pas dans l'harmonieuse complexité de son talent, mais on le scinde en deux, croyant pouvoir s'inspirer successivement de ses convictions religieuses, puis ensuite de ses procédés d'art, sans songer que c'était encore une nouvelle façon de le méconnaître, plus grave, celle-là, que les autres, parce qu'elle paraissait, cette fois, plus raisonnable et plus chré-

tienne. — Le bienheureux Angelico a joué un grand rôle dans la conversion d'Owerbeck au catholicisme : il est permis toutefois de regretter qu'il ne l'ait converti qu'à moitié à l'art vraiment religieux et chrétien. A qui la faute? On l'impute à Fra Angelico; mais je n'en veux rien croire, et m'en expliquerai tout au long au cours de cette étude. Le bienheureux peintre de Fiésole est de ces artistes à l'école desquels on peut se mettre hardiment sans craindre de négliger quelqu'un de ces merveilleux secrets qui font l'art le plus noble et le plus vivant.

Afin de précipiter le cours de ces réflexions, nous ne ferons qu'indiquer, en passant, le mouvement analogue qui se produisit en Angleterre quelques années plus tard. L'enquête sur les *préraphaélites* anglais n'est d'ailleurs plus à faire, depuis les beaux travaux de M. Robert de la Sizeranne. Nous y renvoyons le lecteur désireux de suivre dans son détail l'histoire de la renaissance de l'art religieux au XIX[e] siècle (1).

En France, le mouvement commence aux environs de 1830. Il embrasse tout le domaine de l'art, mais spécialement, avec l'architecture et la poésie, le drame et la littérature romanesque. Les artistes proprement dits n'en furent, toutefois, que médiocrement touchés, le romantisme ayant été finalement beaucoup plus littéraire qu'artistique. Il faut bien se garder de le déplorer, car les enthousiasmes archéologiques sont de pauvres ressources pour satisfaire aux besoins, sans cesse renaissants, de la prduction artistique. Cela n'a pas empêché « les artistes de 1830 » comme on les appelle, de nous donner plus d'une

(1) Robert DE LA SIZERANNE. *La peinture anglaise contemporaine.* 1 vol. in-16. Hachette. — *Ruskin et la religion de la beauté.* 1 vol. in-16. 1897. Même éditeur. — Nous dirons plus bas comment il faut rapprocher Ruskin de Montalembert. Au point de vue de la renaissance définitive de l'art religieux, ils ne semblent pas avoir mis les choses tout à fait au point. Nous n'oublions pas, toutefois, que Montalembert s'adressait à d'autres générations que les nôtres. Ne leur a-t-il pas fait entendre les seules vérités dont ils étaient alors suceptibles? Peut-être. Mais c'est une autre question, et que, de parti pris, nous ne voulons pas aborder ici.

fois des œuvres vraiment chrétiennes et pieuses. Flandrin, le pieux artiste, sans trop sacrifier au culte mystique des primitifs italiens, a su peindre chrétiennement les murailles de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain des Prés. Il ne faudrait même pas condamner en bloc tous les sculpteurs de cette période, car il fut chrétien, par exemple, ce Simart qui répétait souvent cette noble devise : *Faire vivre le sentiment chrétien sous la belle forme de l'antiquité.*

Après Victor Hugo, et sous son influence, le grand promoteur du mouvement fut Montalembert. Dans le domaine spécial de la peinture, Rio, avec son livre sur l'art chrétien y eut aussi un rôle prépondérant, moins décisif toutefois que celui de son chef de file, dont la seule brochure : *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art* (1833), fit plus à elle seule, pour le succès de la cause, que toutes les productions analogues qui suivirent ou avaient précédé. C'était justice, après tout. Car, avec une netteté et une bravoure superbe, Montalembert, bien mieux que les autres, formulait rigoureusement le *credo* de cette nouvelle esthétique.

Il était bien naturel que Fra Angelico profitât comme les autres artistes chrétiens, et plus qu'aucun d'eux, de ce renouveau de l'art religieux. Si les principes mêmes de l'esthétique chrétienne devaient à nouveau être contestés, le peintre de Fiésole et ses œuvres seraient le champ de bataille tout indiqué où se porteraient les coups les plus décisifs. — Mais, à vrai dire, il n'y eut pas de combat : partisans et adversaires se donnaient la main, à peine se trouvaient-ils sur le terrain, tellement il apparaissait avec une entière évidence que Fra Angelico était le type le plus achevé de l'artiste chrétien. Tout le monde ne veut songer qu'à l'admirer; c'est un enthousiasme universel, presque délirant.

D'où venait donc une si grande faveur, et quelles étaient les causes de ce revirement soudain de l'opinion à l'égard du bienheureux peintre? Car la mode ne saurait suffire à tout expliquer, et si tout le monde s'accorde à voir dans Fra

Angelico le peintre chrétien par excellence, ce n'est pas sans s'autoriser de quelques raisons. — Il convient de les demander à celui qui, plus et mieux encore que les autres ne se lassait pas de vanter ses rares mérites. Ecoutons Montalembert. Ses convictions, très entières, ne sont jamais longues à débrouiller (1).

*
* *

Si Montalembert admire Fra Angelico, c'est uniquement à cause de son caractère de sainteté. Nous voici donc revenus aux pieux enthousiasmes du Père Giovanni de' Tolosani et du Père Aleandro Alberti, les premiers biographes de notre héros. Montalembert, comme eux, célèbre en Fra Angelico le saint religieux, par-dessus toutes choses, et s'il s'oublie quelquefois à s'extasier devant ses œuvres, c'est encore pour y deviner le saint, pour en étudier *la pensée*, la pensée seulement, comme s'il était même possible de la concevoir en dehors des formes d'art qui lui donnent seules son existence visible et tangible. « D'autres y voient *simplement* des œuvres d'art; moi j'y aurai puisé, je le sens, d'ineffables consolations, de profonds enseignements (2). »

Il sera difficile, après notre Montalembert, de refaire mieux que lui, au point de vue littéraire et pieux, des élévations artistiques dans le genre de celle qui se termine par les paroles que nous venons de citer. On voudrait,

(1) Cf. dans le second volume du P. Lecanuet, qui vient de paraître, le chapitre v où l'auteur achève de raconter la part prise par Montalembert dans cette campagne en faveur de l'art chrétien. *Montalembert.* Vol. II. Poussielgue, 1898. — On ne saurait comprendre la valeur de l'esthétique de Montalembert d'après ce que j'en dis, en passant, dans cette étude ; c'est une question des plus intéressantes, mais que je me réserve de traiter ultérieurement en lui donnant l'ampleur qu'elle réclame. Heureusement pour moi, je ne suis pas, avec Montalembert, tant s'en faut, en désaccord profond.

(2) Montalembert. *Du Vandalisme...* — C'est nous qui soulignons le mot *simplement;* à vrai dire toute la difficulté se trouve ramassée en ce simple mot. Je ne prétends pas, finalement, autre chose : mais je dis *finalement*, car c'est une question de méthode.



tout au long, copier de si belles pages, et tant d'autres encore où sa grande âme de chrétien se livre avec un enthousiasme charmant. — Mais pourquoi opposer les deux points de vue, celui de l'art et celui de la religion, tandis qu'il n'y en a véritablement qu'un seul, celui de l'art, que nous appellerons l'art religieux, quand il le faudra, et dont les principes ne sauraient différer *essentiellement* de ceux de l'art simplement et proprement dit ?

Or voilà ce que la critique mystique nie expressément. Rio nous dira, par exemple, que l'art *idéal et mystique*, est un quelque chose d'une essence particulière. Pour le comprendre et le goûter, « il faut être préalablement initié aux mystères et exigences de l'idéal religieux. » Je l'accorde, sans doute, s'il entend par là une certaine érudition chrétienne et encore, pour le moins, cette sympathie négative dont Gœthe, par exemple, n'était que trop dépourvu, qui condamnait, en bloc, tous les sujets religieux, « sujets si horriblement stupides, qu'il n'y a pas d'insultes au monde dont on ne dût les flétrir (1). » Mais ce n'est pas ainsi que l'entend Rio. Il le dit formellement quand il aborde, dans son livre, l'histoire de ce qu'il appelle *l'école mystique* (2) « Ici s'arrête la compétence de ce qu'on appelle vulgairement *les connaisseurs*, l'organe particulier qui s'applique à l'appréciation de l'espèce de produits dont nous allons parler n'étant plus celui qui juge les œuvres ordinaires de l'art. »

Quel est cet *organe particulier?* Il ne l'a jamais expliqué bien clairement, ce qui laisse soupçonner que, peut-être, lui-même, n'était pas absolument fixé sur la définition qu'il convenait d'en donner. Il nous dit bien « qu'il faut s'associer, par une sympathie forte et profonde, à certaines pensées religieuses qui ont préoccupé plus particulièrement tel artiste, dans son atelier, ou tel moine, dans sa cellule, et combiner les effets de cette préoccupation avec les dispositions correspondantes parmi leurs concitoyens. » Mais

(1) GŒTHE, *Voyage en Italie*. Lettre du 19 oct. 1786, citée par Montalembert. Je comprends que de pareils blasphèmes aient excité l'indignation du grand écrivain catholique.

(2) RIO, *de l'Art chrétien*, t. II, page 271.

ce sont là les principes fondamentaux de toute critique vraiment digne de ce nom, car cela veut dire qu'avant de juger une œuvre, il faut essayer de la comprendre telle que l'a comprise l'artiste lui-même, sous l'influence de son propre génie, sous l'influence encore des milieux dont il subissait l'action. Mais ensuite ne sera-t-il pas nécessaire d'étudier la manière dont il a traduit son rêve, de chercher dans quelle mesure il y a réussi, de mettre en lumière, en un mot, ses qualités comme aussi ses défaillances techniques et proprement artistiques ? On pardonne à nos plus habiles critiques littéraires, alors même qu'ils discutent les problèmes les plus relevés, de s'arrêter en chemin pour noter sévèrement l'inexactitude d'un terme ou l'incohérence d'une métaphore : loin de nous en étonner, nous disons que la méthode serait condamnable qui négligerait trop facilement, dans un livre, d'en relever les imperfections techniques (1). Pourquoi donc les critiques d'art ne jouiraient-ils pas d'une liberté pour le moins égale !

Les dangers de la méthode exclusivement mystique, Rio lui-même ne pouvait manquer de les entrevoir. Il lui est même arrivé, une fois, de nous les signaler avec une franchise très louable, quand il nous prévient que celui qui suivrait cette méthode trop exclusivement « courrait risque de sacrifier les autres éléments de l'histoire de l'art, afin de respirer plus à loisir le parfum si suave et si profondément varié des dévotions populaires. » Cet écueil, l'a-t-il évité ? — Oui, dans une certaine mesure : mais ce fut précisément en sacrifiant quelque chose de son intransigeance mystique. Car Rio, lui aussi, est un artiste, un véritable critique d'art, quoi qu'il fasse pour s'en défendre (2).

Plus ferme dans ses convictions mystiques, Montalem-

(1) Cf. dans la conférence de M. Brunetière citée précédemment deux preuves à l'appui de ce que je dis, pages 69 et 85, à propos de Flaubert et d'Alexandre Dumas.

(2) C'est pour cela que son ouvrage sur *l'Art chrétien* garde une valeur incontestable et vraiment très grande : on critique Rio plus facilement qu'on s'en passe, car il est, souvent, d'une érudition très informée et, presque toujours, d'une finesse de jugement qui dénote les plus rares facultés artistiques.



bert l'en avertissait charitablement, au début même de sa carrière d'écrivain, en 1837, lorsqu'il rendait compte de son premier volume sur l'art chrétien. « Nous l'engageons à se mettre lui-même en garde contre les séductions de ce siècle, et notamment contre cette magie du coloris vénitien qu'il vante tant. » Il regrettait encore que Rio « ne nous ait pas donné en même temps, et sa réhabilitation des peintres vraiment chrétiens, et sa sentence de condamnation contre les peintres apostats ». Si Rio, cependant, ne l'avait pas fait (et il ne voulut jamais s'y essayer), c'est qu'il sentait précisément, et mieux que personne, combien les principes de son esthétique avaient besoin d'être élargis, s'il voulait les pouvoir appliquer, en même temps qu'aux primitifs italiens, à ces autres peintres de la Renaissance qui, eux aussi, à leur manière, furent encore quelquefois des artistes chrétiens. Elle relève de l'école des Carrache, cette admirable *Communion de saint Jérôme*, qui fait pendant, à la pinacothèque du Vatican, à la *Transfiguration* de Raphaël : qui donc oserait, même au nom des principes de l'école mystique, la retrancher du nombre des peintures qui sont le plus essentiellement religieuses et chrétiennes ?

Quand Rio parle de Michel-Ange, dont l'art est aux antipodes de celui de Fra Angelico, c'est toujours avec un embarras extrême qu'il cherche à concilier son admiration pour le grand peintre du naturalisme, avec les anathèmes qu'il est cependant obligé de lui prodiguer, au nom des principes de sa critique officielle. Mais s'il peut, hélas ! trop rarement donner libre cours à ses vrais enthousiasmes, comme il le fit par exemple dans son *Epilogue à l'Art chrétien*, c'est pour confesser que son admiration pour Michel-Ange va toujours grandissant. Je note enfin, dans ce même livre, un aveu des plus significatifs, quand il nous raconte lui-même de quelle manière il fut amené à étudier de très près les œuvres de l'antiquité, pour être capable de comprendre l'art de Léonard de Vinci : « Depuis que j'avais étudié les produits de l'école milanaise, j'étais resté convaincu, sans avoir jamais raisonné cette conviction, que pour arriver à une complète appréciation des qualités spéciales qui carac-

térisent cette école, une initiation préalable à l'art antique et au genre d'idéal qu'il a pour but de réaliser, était absolument nécessaire » (1). Il se mit donc, lui aussi, à l'étude de l'antiquité, sans trop se préoccuper si de semblables recherches n'allaient pas altérer, dans son âme, les principes limpides et sévères de la critique mystique, le rapprocher encore des procédés vulgaires de la critique savante. Charles Blanc faisait déjà remarquer, dans un article de 1861, que « les études et le frottement de la vie avaient appris à M. Rio à corriger l'excès de sa doctrine ascétique (2) ». S'il avait vécu davantage, peut-être aurait-il pris son parti d'y renoncer encore plus complètement. Il lui eût fallu, pour la troisième fois, refondre son *Art chrétien*. Tout le monde y aurait gagné, lui tout le premier, et ces peintres qu'il aimait tant, mais dont il n'a pas eu le courage, par scrupule excessif et mal entendu, de célébrer à la fois l'art et la religion.

Montalembert et Rio ont tenu, en France, un rôle analogue à celui que devait avoir, en Angleterre, un critique plus jeune mais non moins convaincu, ce Ruskin dont l'influence fut, dans sa patrie, des plus considérables. En s'élevant avec une égale ardeur contre les tendances d'un art et d'une critique exclusivement naturalistes, ils ne surent pas éviter les excès d'une réaction forcément violente. Ils crurent que pour juger des choses de l'art, et en particulier de l'art religieux, il fallait substituer la règle morale aux règles techniques. C'était remplacer une méthode incomplète par une autre qui l'était peut-être encore davantage, surtout qu'ils semblaient engager à la fois, dans leurs affirmations passionnées, toute la doctrine morale et religieuse du christianisme.

(1) Rio, *Epilogue à l'Art chrétien*, 1872, vol. II, p. 435.

(2) Ch. Blanc, son article de la *Gazette des Beaux-Arts*. Il le félicite de cette évolution vers une critique moins entière : « On s'est habitué à ses idées, et il y a peu à peu entraîné ses adversaires eux-mêmes. » Non pas tous, mais M. Ch. Blanc fut du nombre et l'on sait que sa trop célèbre *Histoire des peintres* n'y a pas gagné, dont la valeur artistique est à peu près nulle.

*
* *

Bien qu'une pareille recherche semble, en apparence, nous éloigner de plus en plus de Fra Angelico, essayons donc de démêler les secrètes raisons qui poussent nos auteurs mystiques à penser de la sorte. Ne serait-ce pas que les principes de leur esthétique, quand il s'agit de juger les peintures de piété, sont d'une nature toute particulière et compromis très intimement par quelque sophisme subtil? — Dans une œuvre d'art, ils nous l'accorderont sans doute, il y a, comme dans toute œuvre créée, une matière et une forme, selon le langage de l'école, une chose matérielle et une autre qui ne l'est pas, une « âme » si l'on veut, mais aussi un corps. Mais quel sera leur rapport? A le déterminer très exactement, voilà, si je ne me trompe, où gît toute la difficulté.

Nous avons déjà entendu Montalembert nous expliquer avec éloquence comment il ne voulait demander à l'Angelico que des pensées et des motifs d'édification. C'est maintenant à un religieux dominicain que nous allons nous adresser, pour qu'il nous explique avec une rigueur plus philosophique, les doctrines esthétiques de l'école mystique(1). Dans son ouvrage sur les contributions de saint Thomas d'Aquin envers les beaux-arts, le Père Marchese étudie assez longuement l'esthétique de Fra Angelico. Après nous avoir avertis que ses peintures « ne sont que méditations, extases ou visions », il nous explique donc comment le bienheureux peintre n'emploie les formes matérielles que pour tempérer, par un voile, la splendeur de ses révélations : mais le voile est si transparent qu'il laisse voir aisément toute la pensée. Il ne se sert, dit-il encore, du dessin, du clair obscur et de la couleur, qu'autant qu'il était rigoureusement suffisant pour exprimer ses pensées (2).

(1) Lacordaire, qui cite le mot de Vauvenargues : « Tôt ou tard nous ne jouissons que des âmes » est cependant, il me semble, moins *mystique* que le Père Marchese. Cf. *Conférences*, t. V, page 389.

(2) P. Marchese. *Delle benemerenze di S. Tommaso.....* page 84. Voici quelques-unes des phrases du P. Marchese : elles sont d'une

N'est-ce point là précisément la pratique constante de tous les artistes, j'entends les véritables artistes, quel que soit d'ailleurs le nom qu'on leur donne? Ceux-là même qui semblent le plus intimement plongés dans le commerce avec la matière, je veux dire les sculpteurs, n'en poursuivent les frémissements avec tant d'application, qu'à cause des manifestations de l'âme qu'ils espèrent recueillir en chacun d'eux. L'esthétique du Père Marchese est sensiblement la même que celle, non formulée expressément, mais mise tous les jours en pratique par les vrais artistes. C'est l'esthétique de tous ceux qui ont tenté de donner les règles à suivre pour traduire des idées avec des formes matérielles, l'esthétique de Buffon, celle de Boileau, d'Horace, d'Aristote et de Platon.

Et qu'on ne dise pas : l'art chrétien consiste plus précisément à employer le minimum de matière pour exprimer le maximum d'idées ou de sentiments, car c'est encore là une des règles les plus essentielles de l'art vraiment grand, pour lequel l'idéal sera toujours d'exprimer beaucoup de choses en peu de mots. Les poètes eux-mêmes ne font pas exception ; leur art serait même d'une essence plus subtile, et partant plus parfaite, puisqu'ils ont l'heureux privilège de supprimer les transitions. Seuls, les musiciens, dont la matière d'art est encore plus immatérielle, pourraient prétendre à une perfection encore plus élevée. C'est bien le sens du texte de saint Thomas : « Une forme est d'autant plus belle qu'elle domine davantage la matière, qu'elle y est moins enfouie, qu'elle la surpasse plus excellemment par sa vertu » (1).

naïveté trop charmante pour que nous renoncions à les citer textuellement : « Il pittore pone un velo sopra il suo volto (de Dieu) per temperarne lo splendore e potere più alla domestica communicare colle moltitudini. » Et encore : « Chi ha veduti i dipinti del nostro Angelico non portrà non ammirarvi questo dominio ch' egli ha sopra la materia, valendosi del disegno, del chiaroscuro e del colore, solo quanto basti ad esprimere il proprio concetto. » Tout cela peut se dire, mais à condition qu'on le dise encore à tous les vrais artistes et qu'on ne veuille pas en conclure une esthétique spéciale à l'usage de l'art religieux exclusivement.

(1) S. Thomas. I, Q., 76, 1 c. *Omnis forma quanto nobilior, tanto ma-*

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de cette valeur relative des différents arts, une conséquence, pour le moins, s'impose invinciblement, et c'est, pour tous, la nécessité de cohabiter avec une matière, malgré la splendeur de la forme qui leur est propre. Les peintres, mystiques ou non, se serviront toujours des choses matérielles pour exprimer leurs pensées, et la critique consistera à essayer de démêler les méthodes, plus ou moins heureuses, qu'ils ont imaginées pour cela.

Or voici précisément qu'on nous affirme qu'à ce point de vue Fra Angelico ne ressemblerait d'aucune façon aux autres artistes, ses confrères en peintures pieuses. On accorde, sans doute, qu'il avait recours à des couleurs et à des pinceaux, mais la manière dont il s'en servait lui était tout à fait spéciale (1). D'après tous ses historiens, sans exception, composer des tableaux n'était pas pour lui, à proprement parler, un art, mais un acte de religion, une prière, un exercice de piété (2). Parvenu d'autre part à un très haut degré de sainteté, il avait abandonné depuis longtemps les sentiers battus où les âmes moins parfaites se traînent péniblement, et n'habitait plus que ces régions supérieures où, perdu en la contemplation de l'infinie Beauté, l'âme est agie, plus qu'elle n'agit elle-même. Pour raconter cependant à ses frères ses divines extases, il s'accommodait de son mieux à leur petite vertu, en jetant sur leur magnificence, comme l'expliquait tout à l'heure le Père Marchese, un

gis dominatur materiæ, et minus ei immergitur, et magis eam sua virtute excedit.

(1) Une gracieuse légende nous raconte d'autre part que les anges venaient eux-mêmes, parfois, achever ses tableaux pendant qu'il dormait. C'est un des lieux communs que l'art contemporain exploite régulièrement. Les salons de cette année nous en ont donné, par exemple, trois rééditions.

(2) Je n'ai pas besoin d'ajouter que je ferai comme les autres, dans la seconde partie de ce travail, une fois que je me serai nettement expliqué sur la question. Mais, pour l'instant, je ne voudrais pas écrire, par exemple, avec Crowe et Cavalcaselle (Liv. cit., II, 359) : « L'art de Fra Angelico était *inspiré et naturel*, parce qu'il le considérait comme un moyen efficace d'exprimer ses sentiments religieux. » (Cf. de même Rio, *Art chrétien*, II, p. 283).

voile subtil et léger. Oh! qu'il serait facile et doux de parler longuement de la sorte des œuvres charmantes des pieux artistes!

Mais qu'y a-t-il tout au fond de ces raisonnements de nos auteurs mystiques? J'en demande pardon à mes lecteurs (car se suis le premier à m'étonner de cette audace, qui me semble à moi-même presque sacrilège), il faudrait cependant essayer de le voir plus clairement. Ils nous disent, par exemple, que Fra Angelico considérait l'art comme un acte de religion. C'est surtout vrai, sans doute, quand il s'agit d'art religieux, et agir autrement, en un sujet de piété, constituerait un contresens particulièrement choquant; mais, en définitive, tout artiste, tout homme peut et doit faire de même. Une activité, quelle qu'elle soit, devient une prière, quand elle est ordonnée à sa fin, c'est-à-dire à Dieu. Nos moindres actions peuvent devenir ainsi des actes religieux d'une beauté et d'une bonté souveraines. N'eût-t-il donc été qu'un modeste décorateur de livres de dévotion, comme son frère, le miniaturiste Fra Benedetto, s'il peinturlurait pour l'amour de Dieu, Fra Angelico aurait-il été moins saint homme? — On nous le représente encore atténuant, par condescendance, la splendeur de ses divines extases, ne les faisant pas trop belles pour que ses contemporains pussent en soutenir la révélation, ce qui veut dire, en d'autres termes, que les imperfections de son art, s'il y en a, elles sont voulues et non pas une conséquence naturelle de l'imperfection même de son talent (1). S'il n'a pas, en un mot, égalé les artistes les plus grands, s'il ne les a pas surpassés, c'est simplement par humilité et par charité! Et voici comment M. Cartier nous l'explique dans son livre sur le peintre de Fiésole. « Fra Angelico ne connaissait pas cette ambition qui prolonge les veilles de l'artiste, et lui fait acheter péniblement un succès. Le travail était pour lui sans douleur; il cultivait la peinture

(1) Ses imperfections « tiennent beaucoup moins à l'impuissance de l'artiste, qu'à son indifférence pour tout ce qui était étranger au but transcendental qui occupait sa pieuse imagination». Rio. *De l'Art chrétien*. vol. II, page 320.



comme Adam le Paradis terrestre ; ses tableaux étaient des fleurs que Dieu faisait naître dans son âme, et il les laissait croître dans toute leur liberté ; il eût craint de gâter l'œuvre du Maître par une culture savante..... Il n'avait pas la prétention de faire des compositions nouvelles. Quand une image avait satisfait sa piété, pourquoi ne pas la reproduire, comme une prière qu'on aime à répéter ? Fra Angelico ne pensait qr'à aimer et à faire aimer Notre-Seigneur et les saints ; il cherchait avant tout le royaume de Dieu, et le reste lui a été donné par surcroît (1). » Suit enfin la conclusion : si Fra Angelico n'a pas surpassé les grands artistes, *c'est par humilité !*

Des réflexions dans le genre de celles-là, pourquoi continuer plus longtemps à en noter soigneusement l'extrême vanité, comme s'il pouvait y avoir profit à démêler les vérités très moyennes qui peut-être y sont ensevelies ? Laissons nos critiques mystiques inventer des miracles pour comprendre quelque chose au talent de Fra Angelico. Quelle fut exactement en lui l'œuvre de Dieu ? Dieu seul le sait, et nous n'avons pas encore de sûres méthodes pour déterminer, dans l'histoire des âmes, la part très exacte qui revient à l'activité divine. Mais ce qu'il nous est possible, jusqu'à un certain point, de rechercher, c'est l'œuvre très belle de la coopération de l'homme à sa perfection sous le rythme de la grâce divine. Pour devenir un saint et un artiste, qu'a donc fait Fra Angelico ? Il s'en est donné la peine, soyez-en, d'avance, persuadés. Il a commencé par être moins parfait, et jamais il n'a renoncé à devenir plus excellent. S'il y a quelque chose à imiter en lui, c'est avant tout ce désir du mieux, qui s'accorde fort bien avec ses convictions de chrétien, autant qu'avec ses convictions d'artiste. Savez-vous quelque pensée plus noble, de plus beau sermon à semer autour de vous, pour réveiller les enthousiasmes endormis de ceux qui ne veulent pas croire à l'avenir de l'art encore et toujours chrétien ? Le progrès vers le mieux emporte le monde. Ceux-là seuls vivent

(1) Cartier. *Lib. cit.* page 355.

véritablement qui marchent droit devant eux, toujours en avant, vers l'inconnu plus noble et plus beau. A quelque moment de leur carrière que vous les preniez, vous aurez le droit de dire : voilà des hommes, voilà des saints. Car la perfection, pour chacun, c'est de chercher à faire mieux et rien davantage.

Je voudrais montrer maintenant de quelle manière Fra Angelico n'a pas été en dehors de la loi commune pour devenir un grand saint et un grand artiste. Il a étudié, lui aussi le passé, mais tout en admirant, au cours de ses pérégrinations ombriennes, les peintures siennoises et florentines, celles de Pérouse et de Foligno, chrétiennes, celles-là, et pieuses autant que mystiques, il a cherché à faire autrement, à faire mieux, il ne s'est jamais contenté des progrès réalisés, allant toujours de l'avant, travaillant, cherchant, consultant, Dieu sans doute, mais aussi les hommes, il est mort à la tâche, au cours de travaux magnifiques, ses plus belles œuvres, au moment même où, dans ses fresques du Vatican, il rivalisait avec les œuvres les plus splendides des grands novateurs florentins, avec Masaccio lui-même et les fresques du Carmine.

Le secret sera toujours, pour l'art, quel qu'il soit, de pondérer sagement, dans l'œuvre créée, la matière et l'esprit, selon les nécessités mêmes du sujet. Or, ces nécessités sont nombreuses, d'une complexité infinie, et dont il ne saurait être question, dans cette étude, de poursuivre exactement l'analyse. Qu'on dise, si l'on veut, que le propre de l'art chrétien, opposé à celui du paganisme, est d'avoir inspiré aux artistes, dans leurs créations, un plus juste souci des âmes au lieu d'un culte excessif des corps, j'y consens, pourvu toutefois qu'on me permette d'admirer, aux sculptures d'Egine et du Parthénon, en même temps que de beaux corps, des âmes qui ne sont pas moins nobles et belles. Mais je ne veux pas consentir à reconnaître la vérité absolue de la formule qui dirait, s'autorisant avec témérité des textes évangéliques : le propre de l'art chrétien c'est de sacrifier complètement la matière à l'esprit, et Fra Angelico fut le plus grand peintre chrétien, parce qu'il

a tout à fait négligé les corps pour ne songer qu'aux âmes. S'il s'est montré vraiment supérieur à tous les autres, c'est qu'il a su faire, dans ses œuvres, avec un rare bonheur, la part respective qu'il convenait d'accorder au corps et à l'âme, à la matière et à l'esprit. Il ne confondit jamais ce qui est très noble avec ce qui l'est moins ou ce qui ne l'est aucunement. Autant que lui, les peintres giottesques et ceux de Sienne, avaient eu le culte des âmes (1). Il le leur emprunta, le sentit peut-être encore plus vivement, mais en comprenant toutefois qu'il y fallait joindre un plus juste souci des corps, dans la peinture dramatique, en premier lieu, mais aussi dans la peinture d'extase. C'était vouloir agrandir l'horizon de l'art religieux, sans renoncer pour cela à ses plus nobles traditions. La tâche était ardue : l'Angelico, avec une ardeur généreuse et constante, qui est la caractéristique de son talent, sans remords ni hésitations, courageusement s'y essaya. Dans quelle mesure y a-t-il réussi ? L'étude scientifique de son œuvre pourra seule nous le montrer. On peut la tenter, certes, sans manquer d'aucune manière au respect que nous lui voulons garder.

Bien que mystique, et le plus excellent de tous, Fra Angelico fut encore un artiste, et, pour emprunter les paroles mêmes de Rio à propos du génie grec, « on comprend d'avance que la perfection de ses œuvres dut être en raison composée de ses progrès techniques et de sa fidélité à sa vocation transcendantale » (2).

(1) Je montrerais assez facilement même qu'ils l'ont eu beaucoup plus que Fra Angelico, et c'est présisément la raison pour laquelle ils sont moins parfaits que lui.

(2) Rio. *De l'Art chrétien*. Introduction. Vol. I, page 6.

Abbé Broussolle.



UNE

PAROISSE FORÉZIENNE

PENDANT LA RÉVOLUTION

Suite (1)

III

Nous avons réservé pour la fin de cette étude la question des impôts, avec l'intention de mieux l'exposer, entièrement et d'un trait, sans être forcé de la découper et de la morceler, selon les convenances des dates. Son importance, on n'en doute pas, même dans la plus humble des bourgades, fut capitale et décisive; de toutes les réformes expérimentées par la Révolution, la mieux accueillie, parce qu'elle répondait aux vœux unanimes, fut l'organisation et la répartition plus équitable, entre l'universalité des citoyens, des contributions publiques. Aucune modification n'était plus urgente, ni plus légitime ; les abus n'étaient sur aucun autre point aussi criants et aussi intolérables ; la justice distributive, qui est la première condition de la paix à l'intérieur, était outrageusement et cyniquement offensée; les rôles avaient été en effet absolu-

(1) Voir les numéros de septembre et d'octobre.

ment renversés : plus on tirait de la nation et moins on lui rendait: les charges étaient en raison indirecte des bénéfices ; plus on était grand, noble et pensionné, et moins on versait dans les coffres-forts du trésor.

La misère des campagnes, dépeinte en termes si noirs et si poignants par La Bruyère, n'était pas le songe d'un philanthrope aigri ou d'un lettré en veine de sombres images; elle n'était que trop réelle, composée de privations excessives, de terreurs, de souffrances de toutes sortes, au delà de ce que la nature humaine était capable de supporter. Dieu nous vienne en aide, disait le malheureux paysan, réduit à un pain mêlé d'orge et de son, car les tailles et les droits nous écrasent. M. Taine, dans le premier volume de son important ouvrage sur *les Origines de la France contemporaine*, a publié l'état d'un domaine féodal du Bourbonnais en 1783, et à la suite de chiffres et de calculs précis, qui n'ont pas été contestés sérieusement que je sache, le savant historien a conclu que, sur cent francs de revenu net, l'impôt prenait plus de la moitié, soit 53 francs ; les droits seigneuriaux atteignaient en plus au septième de ce revenu : la dîme s'élevait à autant ; dans les bonnes saisons, le cultivateur mangeait à peu près à sa faim ; quand elles étaient mauvaises, il avait uniquement travaillé pour le roi, le seigneur et le curé (1).

Des dossiers variés, que nous avons recueillis et compulsés, nous aurions aimé à tirer les éléments d'une statistique complète et claire des obligations qui pesaient sur la population d'Essertines ; il eut été intéressant d'établir le budget d'un propriétaire-fermier en 1789, et de juger, sur balance, de ce qui demeurait entre ses mains du produit de ses champs et du travail de sa charrue, après qu'il avait acquitté les énormes taxes dont il était frappé.

(1) Cf. SONYER DU LAC : *Les Fiefs du Forez*, édité par M. d'Assier de Valenches, Lyon 1858; les mots: *La Rivière*, p. 131 ; *Trézette*, p. 275.
André BARBAN : *Recueil d'hommages, aveux et dénombrements de fiefs relevant du comté du Forez, du* XIIIe *au* XVIe *siècle.* Nos 687, 692, 1428, 1434, 1436. Recueil des mémoires de la Diana, T. VIII.

Les documents existants sont trop imparfaits, trop irréguliers, pour permettre une comparaison de ce genre; la fantaisie s'y glisserait en trop grande part. Il vaudra mieux simplement, en coordonnant et en groupant les indications puisées à des sources multipliées, mais toutes originales, essayer de tracer de la situation générale du pays un tableau sinon tout à fait achevé, du moins n'offrant rien que de vrai et d'aisé à contrôler.

Ce qui complique la tâche dans notre cas, c'est que la paroisse n'était pas tout entière soumise au même régime fiscal: une partie était du domaine royal, rattachée à la châtellenie de Donzy; une autre partie, la plus vaste, englobant les trois quarts à peu près du territoire, relevait du fief de Trezette, uni au marquisat de la Rivière, érigé dans le XVIIIe siècle, appartenant en dernier lieu à M. le comte Louis-Alexandre Charpin de Feugerolles. Mais il m'a été impossible de découvrir exactement les limites de cette seigneurie, le terrier a disparu des archives publiques, ou plus probablement il n'y est jamais rentré. Quelques fragments, quelques reconnaissances éparses, divers contrats de vente ou de fermage, dont j'ai pris connaissance, permettent seulement d'en affirmer l'étendue générale et de préciser qu'elle allait aux deux extrémités, du sud au nord, du chemin de Jas à Longessaigne et à Saint-Laurent-de-Chamousset, jusque au seuil des premières maisons de Panissière. Les habitants étaient tous indistinctement soumis à la dîme, à la taille alourdie de plusieurs subsides additionnels; mais selon qu'ils étaient tenanciers de l'engagiste ou du comte, les redevances et les servis de leurs terres étaient sur une échelle différente.

La dîme revenait au prieur de Montrottier; il était en effet curé primitif et, depuis le commencement du Xe siècle, il jouissait de ce titre et des bénéfices qui y étaient inhérents. L'abbaye de Savigny, à laquelle l'église, le sol et les serfs avaient été jadis remis en propriété, avait fait de ce lot une des parts de la dotation du château-fort de Montrottier, l'ancien Saint-Martin-au-Péril, et elle en avait attribué les fruits à celui de ses religieux qui y résidait,

qui en avait la surveillance et l'administration spirituelle (1). La commende, introduite plus tard, n'amena aucun changement dans l'usage viager des avantages de la prébende. Le titulaire servait au curé la portion congrue ; longtemps elle avait été de 300 francs ; une ordonnance d'assez fraîche date l'avait élevée à 500 ; de plus, les grosses réparations du clocher et du chœur lui incombaient. Mais les autres frais du culte et de l'entretien de l'église restaient aux fidèles. Lorsque la dépense montait un peu haut, que les dégradations avait été trop importantes ou les embellissements trop chers, avec l'autorisation de l'intendant, on établissait une. cote spéciale de contributions, espacées sur deux ou trois années. Je n'ai rencontré nulle part trace de procès ou de contestations à propos de ces dîmes. Les fermiers, en étaient de père en fils, pour Villechenève, Violey et Essertines, des Madinier de Tarare, investis d'un excellent renom ; ils recueillaient à la dixième gerbe la onzième ; mais ici, contrairement à la plupart des autres parties du Forez, le système de l'abonnement avait prévalu ; on le préférait à la livraison en nature.

Les cens et les servis féodaux, quoi qu'il ait été dit pour les défendre, paraissaient extrêmement lourds dans leurs modes très variés, étranges et surannés. Légitimes sans doute à l'origine, puisque la terre avait été livrée avec cette surcharge et qu'elle se transmettait depuis d'innombrables générations dans les mêmes conditions, ils avaient pris peu à peu des apparences vexatoires, impopulaires au premier chef; tous les moyens étaient jugés bons pour s'en débarrasser. Aussi les arrérages s'accumulaient ; on omettait les déclarations ; on attendait les réquisitions ; mais les saisies étaient fréquentes et les frais contre les retardataires s'enflaient avec promptitude et démesurément. Beaucoup de quittances passées sous nos yeux, mentionnent des soldes ou des arrangements pour cinq années, dix-neuf années, vingt-cinq années même.

(1) *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, publié par Auguste Bernard, nos 6, 39, 430.

« Le granger ou fermier de M. Combes, lisons-nous au bas d'une de ces cédules, l'avertira qu'il me reste une année de servis qui monte sept livres, pour qu'il me vienne payer, sinon je ferai faire une saisie, et ce sont des frais que l'on peut éviter... DE VILETTE (1) »

Les droits seigneuriaux, consignés dans des terriers dont quelques-uns remontaient au XIVe ou au XVe siècle, étaient déterminés plutôt par l'étendue des terres que par leur qualité, leur culture ou leur rendement; ils s'étaient perpétués sans adoucissement ni transformation d'aucune sorte; ils survivaient dans leur texte immuable à tous les changements économiques et sociaux. On les subissait toutefois avec une absolue et universelle mauvaise humeur; on était d'accord pour les proclamer injustes et exorbitants. Voici quelques exemples de ces annuités tant détestées. Pour un domaine moyen, propre à six ou sept vaches, sans bœufs ni cheval, employant les bras du mari, de la femme et d'au moins un domestique, il était dû trois sols, trois deniers, une coupe de froment, deux bichets et un tiers de coupe de seigles, un tiers et un huitième de coupe d'orge, trois coupes et un dixième de coupe d'avoine, le tout évalué en argent à sept livres six sols. Une autre métairie voisine, qui ne surpassait guère la première en importance et en profits, était taxée plus cher. Le tenancier avait à livrer neuf sols neuf deniers, un bichet de froment, trois bichets et une coupe de seigle, un bichet d'orge, trois bichets d'avoine, un neuvième de conil (lapin), un tiers de geline (poule), un tiers de livre de cire. Enfin une toute petite exploitation, où l'on vivait chichement, avec beaucoup d'économie et peu d'enfants, suffisante à l'entretien de deux vaches et de quelques moutons, payait deux sols trois deniers, un bichet deux tiers de seigle, un ras d'avoine, un quart de livre de cire; en cinq ans cela montait à douze livres dix-sept sols.

Mais à cette première estimation de dépenses fixes et revenant avec la régularité du calendrier, il fallait ajouter les

(1) Feuille volante trouvée chez un habitant.

accidentelles, qui, de leur côté, pouvaient atteindre assez haut : les lods ou sommes perçues à la vente des immeubles, réglées au sixième denier du prix porté au contrat : les mi-lods du douzième denier à verser pour les successions en lignes collatérales; la reconnaissance du nouveau seigneur portée au douzième denier de l'estimation de la propriété. Un arrêt, connu au palais sous le nom même de *Trèzette*, rendu en 1472 et confirmé par une sentence des Requêtes de 1664, avait jugé que les sujets de la seigneurie ne devaient aucun droit à la mutation du nouveau seigneur, ni du nouveau tenancier, du père au fils. L'exemption n'était pas à dédaigner ; mais elle fut souvent contestée et même supprimée. Antoine d'Albon en particulier, baron de Chazeuil, Panissière et autres places, tout gentilhomme de la chambre du roi qu'il était, réclama contre elle, quand la mort de son père l'établit chef de famille et d'armes ; il contraignit des emphythéotes à s'exécuter et à payer à l'ordinaire. (1)

Je n'ai rencontré aucune mention d'autres droits, tant utiles qu'honorifiques, en assez grande quantité, dont la féodalité avait gratifié ses privilégiés aux dépens des roturiers ; mais la raison est insuffisante pour affirmer qu'ils n'existaient pas dans la paroisse. Il y avait ainsi à Panissière le four banal de la châtellenie de Donzy ; Trezettes n'avait-il pas le sien ? Les corvées en usage ailleurs n'étaient sans doute pas supprimées. Je ne crois pas en revanche que la banalité du moulin se fût perpétuée; de même le guet, le champart et le banvin avaient été abolis ou bien étaient tombés en désuétude. Le marché de Panissière était franc de toute leyde et, tandis qu'à Feurs les bœufs étaient vendus, moins la langue, et les veaux avec les porcs, moins un de leurs quatre pieds, dont le prix était ad-

(1) *Archives des héritiers Brosse-Poulard.* Citation à la requête de de hault et puissant seigneur, messire Gilbert Antoine d'Albon..... à François Brosse pour comparaître par devant nos Seigneurs des requêtes du Palais, à raison des fonds et héritages, mouvant des rentes et seigneuries de Trezettes, la Gentilière, Montpeyroux, la Perollière, etc. etc...

jugé d'office à l'engagiste du roi, le paysan, sur la place de Saint-Jean, ne déboursait rien pour exposer son bétail de boucherie. Ces libertés, encore que minimes, étaient évidemment appréciées des censitaires ; mais comme elles n'étaient pas ignorées, les employés des finances s'en montraient d'autant plus rapaces et d'autant plus exigeants.

Les sommes à débourser à l'Etat et dont la taille ou capitation était, pour ainsi dire, le noyau primitif, beaucoup moins gros que le fruit qui avait germé autour, se déterminaient par l'intendant de la généralité pour les trois élections du Forez, Montbrison, Saint-Étienne et Roanne, et dans chacune d'elles ensuite par le conseil des élus; Essertines relevait de Montbrison. Le rôle parcellaire une fois constitué, il appartenait à la communauté des habitants de choisir les consuls pour opérer la répartition sur place. Dans le mandement de Trèzette, ils étaient communément au nombre de cinq ; autant probablement de l'autre côté, juridiction de Donzy. Les collecteurs se présentaient ensuite ; tantôt ils avaient leur domicile sur les lieux, tantôt ils y étaient étrangers. Mais agissant à leurs risques et périls, on devine avec quelle rigueur ils remplissaient une commission dont ils entendaient bien tirer argent comptant. Il faut avouer que leur besogne n'était pas des plus commodes ; ils étaient autant détestés qu'impitoyables.

Ils n'avaient d'autres armes que les garnisaires et la saisie ; ils usaient de cette dernière sans vergogne et il ne se passait pas de saison, où quelque insolvable agriculteur ne se vît dépouillé de ses récoltes, quelque pauvre diable de tisserand de son mobilier. On procédait ordinairement de la façon sommaire suivante : deux ou trois semaines avant que les prairies soient prêtes à faucher et les guérets mûrs pour la moisson, on expédiait le papier timbré et la contrainte ; l'huissier, après refus couché sur l'exploit, appréhendait alors, selon la formule de son protocole, « les fruits pendants par racine », blé, froment, seigle, avoine, chanvre, orge, blé noir, légumes et herbes maraîchères ; il nommait un séquestre; un des voisins acceptait ce rôle,

pour diminuer les frais d'un surveillant spécial, et le moment venu, la récolte par terre, on tambourinait la vente officielle. Je citerai un fait entre plus de vingt de la même espèce constatés dans un intervalle de douze à quinze ans.

Un certain Laurent Décultieux n'était pas en règle avec les receveurs de Chambost, qui lui réclamaient pour grande taille et accessoires, capitation et vingtièmes, 13 livres 11 sols. On mit arrêt sur un pré, qui lui appartenait à Essertines, proche le hameau « chez Panier », ce pré contenait « un homme ou environ à faucher » ; ils produisirent neuf quintaux de foin, qui furent enlevés à raison de 28 sols le quintal. On céda à Pierre Blanchard, séquestre, pour ses peines et son salaire, tout le regain, avec un bichet de noix, abattues d'un noyer planté là. On s'aperçoit par cette affaire, que les gens du fisc avaient le bras long ; ils atteignaient les biens des défaillants en dehors du lieu où ils avaient leur logement.

Ils se conduisaient de même pour introduire sous leur râteau les étrangers qui, dans la circoncription, étaient propriétaires d'immeubles occupés par des locataires. La loi était cependant opposée à ce stratagème ; ils essayaient de la tourner et les indigènes, allégés d'autant, n'étaient pas pressés de les dénoncer ou de les blâmer. Toutefois la tentative malhonnête échouait le plus souvent ; le principe triomphait devant les tribunaux, car la terre elle-même ne servait pas alors, comme aujourd'hui, à déterminer la quotité de l'impôt : elle était plutôt basée sur l'appréciation flottante de la fortune individuelle et elle s'acquittait en bloc dans la paroisse de la résidence. Cette méthode néanmoins produisait d'étranges anomalies : elle occasionnait de singuliers et longs procès. Il arrivait qu'une localité avait jusqu'aux cinq sixièmes de son périmètre appartenant à des maîtres absents, qui ne participaient pas pour un centime aux débours communs ; leurs fermiers seuls figuraient à la cote. On tentait d'imposer quand même ; mais aussitôt il y avait appel au siège de l'Election. La jurisprudence était invariable ; les consuls étaient condamnés, mais il se vengaient et prenaient leur

revanche sur les grangers. La moins regrettable conséquence d'un tel état de choses était une série interminable de brouilles, d'animosités, de jalousies et de divisions aussi malfaisantes qu'irréductibles.

Le cas de Joseph Blanchard est typique sous ce rapport; il vaut d'être narré avec quelque détail. Ce laboureur, parti de très bas, avait prospéré ; il était parvenu, à force d'économie, de privations et de travail, à s'établir dans un fond à lui, sans avoir rien emprunté à personne ; il cultivait son enclos, tenait un métier à tisser et faisait aussi le commerce des chanvres et de la toile ; c'était un entreprenant. Son habitation était sur Jas ; mais une partie de la verchère pénétrait dans Essertines, il s'était marié dans ce dernier village. Il possédait en outre à Saint-Barthélemy-Lestra deux lopins, loués à un prix insignifiant, et du chef de sa femme, Catherine Brosse, un petit domaine à Chambost-sur-Longessaigne. Les consuls de ces deux derniers endroits résolurent simultanément de se l'adjoindre comme contribuable et, à sa vive stupéfaction, il apprit qu'il était inscrit par les premiers pour 5 livres 3 sols, et pour 27 livres 10 sols par les seconds.

Il lui fallut recourir au bureau des élus. A Montbrison une seule requête suffit et le bien fondé de sa demande d'exemption fut immédiatement reconnu. Il fut prescrit aux manants de Saint-Barthélemy, et à leurs mandataires de rayer de leur tableau un homme qui ne résidait point chez eux et qui, dans sa propre paroisse était noté « pour tout son vaillant ». Cette sentence fut lue par un huissier aux intéressés, à la sortie de la grand'messe et affichée sur le portail de leur église. La taille de Blanchard à Jas fut accrue de 5 sols, au lieu des 5 livres en litige, et désormais il eut à payer 18 livres.

A Chambost les contestations furent beaucoup moins vite tranchées ; elles prirent toutes les allures d'un procès lent et sérieux : il y eut assignation, constitution réciproque de procureurs, enquête, plaidoirie, etc.; et comme Chambost, quoique situé en Forez, était une enclave beaujolaise, l'affaire se traita à Villefranche-sur-Saône. Elle avait

été engagée dans le cours d'octobre 1735, dès que les cotes de l'année suivante avaient été publiées. Non seulement Blanchard était taxé hors de proportion et de toute équité; mais il y figurait encore comme un des consuls entrant en exercice. On se jouait de lui. Dans sa pétition au conseiller du roi, lieutenant de l'Election, il protesta de son exactitude à remplir ses charges, mais il ne craignit pas d'affirmer que la mesure, dont il se plaignait à bon droit, n'avait été prise « que par une haine irréconciliable que les habitants avaient conçue depuis longtemps contre lui ».

L'année entière s'écoula, sans que nul arrangement intervînt; trois mois durant, chaque semaine, la cause fut appelée et toutes les fois, le procureur de la communauté faisant intentionnellement défaut, on passait outre et on renvoyait à une audience ultérieure. Le jugement fut enfin prononcé, le 18 février 1737; il interdisait formellement de maintenir le demandeur au nombre des corvéables du lieu et il menaçait de 150 livres d'amende personnelle les contrevenants. Dès que les noms des répartiteurs pour 1738 furent annoncés, Blanchard se hâta de leur communiquer sa sentence d'affranchissement. Elle fut proclamée, un dimanche, incontinent après la première messe, « le peuple sortant de l'ouïr en grand nombre », comme parle le sergent royal qui la cria et en colla un exemplaire à la muraille (1). De semblables conflits, fatigants, interminables, dispendieux, que l'égoïsme, la sottise ou des passions moins avouables peut-être étaient capables d'engager, sont de trop sûrs indices de l'arbitraire et du désordre; il n'est pas étonnant qu'ils aient soulevé plus de colères encore qu'il n'y eut d'injustices commises.

Il serait peu invraisemblable d'imaginer que, dans les deux syndicats d'Essertines, on ne gardait pas plus de ménagements qu'ailleurs; accabler autrui pour se délivrer soi-même n'a jamais été trop interdit par la morale courante; tout prétexte à extorsions devient légitime et ten-

(1) Archives des héritiers Blanchard, qui nous ont été gracieusement communiquées.

tant; les mêmes causes, dans des milieux rapprochés, ne produisent guère des effets disparates. La pauvreté est partout mauvaise conseillère et de l'avis de ceux qu'importunent ses privations, la justice devrait mener droit à l'égalité et au partage. Si des Essertinois eurent à souffrir de leurs voisins, je suppose donc qu'ils rendirent les coups et les provocations. Cependant aucune trace n'a subsisté d'incidents de cette fâcheuse sorte; n'ouvrons pas par conséquent la porte à de désagréables hypothèses et passons aux renseignements positifs.

Le dernier, qu'il ne soit pas inutile de citer, avant le commencement de la période révolutionnaire, quoique malheureusement mutilé aux trois quarts, est d'une importance sérieuse; c'est la première feuille du rôle des taillables de Trézette pour 1760, officiellement dressé et arrêté par les cinq consuls, députés à cette mission. On y apprend la somme générale à recueillir, avec les différentes catégories d'impositions; mais six noms seulement d'habitants, écrits en tête et les plus notables, ont été conservés; la suite s'est perdue; telle qu'elle est cependant, la pièce a sa valeur instructive; les chiffres principalement méritent attention.

La taille, cette année-là, supportait une augmentation de 2 sols 6 deniers par livre; elle formait un total de 1.831 livres 6 sols, ainsi subdivisés :

Le principal de la capitation.........	645 livres	
Les quatre sols pour livre.........	129	
Le quartier d'hiver	357	
Le sol pour livre..................	17	17 sols
L'ustensile d'infanterie..............	360	
Le sol pour livre..................	18	
Nouveau octroi......................	34	
Le sol pour livre..................		34
La fourniture de l'étape des gens de guerre.........................	187	
Le sol pour livre..................	9	7
A Reporter.....	1.758 livres	18 sols

Report.....	1.758 livres	18 sols
Les dépenses des levées ordinaires des milices	23	
Le sol pour livre		23
Les dépenses des milices gardes-côtes.	53	
Le sol pour livre	2	15
Droit de quittance		10
ADDITION.....	1.831 livres	6 sols

Le plus fort imposé était le possesseur du lieu dit de La Mure, Pierre Garel, venu récemment de Panissière épouser la plus riche héritière du pays. La taille pour lui était de 183 livres; compris les accessoires, il déboursa 205 livres 14 sols. Voici du reste le fragment de liste qui nous est parvenu. On remarquera que l'argent versé par ces six principaux métayers dépasse d'un peu plus du tiers les 1.831 livres partagées entre toute la parcelle; les cotes suivantes allaient évidemment en s'affaiblissant, proportionnellement à l'avoir de chaque individu.

			TAILLE
Pierre Garel	205 livres	14 sols	183 livres
Jean Loire, consul	111	99	9
Pierre Loire	98	14	88
Jean-Bapt. Poulard	96	18	86
Claude Froget	62	5	55
Jean Chenevard	54		48 (1)

Moins de trente ans après, à la veille de la convocation des Etats généraux, les survivants ou les fils de ces braves gens continuaient à être pressurés sans plus d'égards, ni de modération. Tondus ainsi que des brebis, ils avaient abandonné toute leur laine; on parlait encore de leur écor-

(1) Papier trouvé chez un habitant de la commune et provenant du sieur Goubier. Au point de vue uniquement de la statistique, voici comment se sont réparties, en 1898, les contributions directes d'Essertines : la propriété foncière bâtie a été taxée à 629 fr. 53 c., la propriété foncière non bâtie à 3.219 fr. 09 c., la mobilière à 1.240 fr. 35 c., les portes et fenêtres à 908 fr. 21 c., les patentes à 511 fr. 46 c.; ce total se monte à 6.508 fr. 64 c.

cher la peau; ils n'y tinrent plus; la bergerie devint enragée. Le gouvernement, embarrassé du déficit de plus en plus béant, et la cour rebelle aux économies et aux suppressions de pensions, avaient pensé les intimider et leur arracher de nouveaux sacrifices; ils répondirent en renversant la monarchie. Les cahiers de la Sénéchaussée de Forez sont unanimes à demander la suppression des impôts anciens; les nouveaux, dans tous les projets, ne seront établis qu'avec le consentement de la nation et ils seront uniformément supportés par tous ses membres, sans distinction de classes, ni de privilèges (1).

Ces hommes de la glèbe et de la roture n'eurent même pas la patience d'attendre que les Constituants, qu'ils avaient envoyés à Versailles, aient entrepris l'exécution de leurs vœux, l'examen de leurs doléances, la discussion des réformes. Les passions les plus furieuses l'emportèrent sur les idées et sur les promesses; ils se ruèrent sur les châteaux, sur les dépôts des gabelles, sur les bureaux des aides et des fermes; ils furent émeutiers et bandits; ils pratiquèrent, la pique ou la fourche à la main, cet affreux axiôme, dont les légistes ne se défendront que trop peu : détruire pour mieux niveler. Longtemps en particulier, dans notre région, on garda la vision des scènes d'agitation, des violences et des soulèvements, qui accompagnèrent les assemblées primaires et les élections. La lettre que M. de Meaux, lieutenant-général du bailliage, un des parents du dernier seigneur d'Essertines, adressa au garde des sceaux, le 27 mars 1789, est restée fameuse.

« Le peuple, disait-il, ne respecte pas même les droits sacrés de la propriété; les assassinats les plus noirs se multiplient; des attroupements d'hommes, déguisés en femmes, s'opposent au commerce et à la circulation des grains; on arrête les voitures par terre et les bateaux sur la Loire, chargés de grains; ou éventre les sacs; ou met à la denrée le prix que l'on veut et on n'observe aucune règle dans le mesurage. L'impunité accroît le désordre. » Cette première

(1) Cf. l'ouvrage du regretté M. le comte DE PONCINS : *Les cahiers de 1789 ou les vrais principes libéraux*. Première édition, Didier. Paris, 1866.

effervescence tomba peu à peu, quoique, à certains bouillonnements horribles, on put juger, jusqu'à la fin de la crise, à quelle haute température de fièvre cérébrale et de folie anarchique les esprits étaient montés. Cependant les caisses gouvernementales ne pouvaient rester vides; les moyens violents et irréguliers, insuffisants du reste à les alimenter, avaient un caractère essentiellement transitoire (1); il était de la dernière importance de creuser au plus vite les canaux destinés à leur amener le flot endigué des subsides publics. Au début beaucoup de lenteur se produisit; le désordre s'étendit au lieu de diminuer; on n'improvise pas tout d'une pièce et on n'applique pas en quelques mois, sans secousse, tout un système financier. Dans le commencement d'avril 1795, les rôles de la contribution mobilière pour les années 1791 et 1492 n'avaient pas encore été recueillis dans aucune partie de la commune. Un tel retard est bien le signe de la confusion. L'opération toutefois fut mise en train peu après; la municipalité avait dressé les états, attentive à ne léser personne; elle entendit cependant des murmures et des plaintes et elle consacra plusieurs séances à les examiner, à discuter les réclamations et les changements tolérables : elle fit même du socialisme, sans le savoir, et prit sur l'épargne publique, afin de dégrever les moins fortunés. Quant au foncier l'œuvre fut plus laborieuse; les redressements plus compliqués; il n'existait pas de cadastre dessiné et, quelle que fût l'horreur professée pour le passé, on fut cependant contraint de se servir des matrices d'ancien régime. On les arrangea, on les rectifia de façon à ne pas susciter trop de critiques, ni créer trop de mécontents. La répartition fut arrêtée et close par la délibération du 6 Frimaire an III (26 novembre 1794) (2).

(1) Parmi ces mesures d'une illégalité, où l'absurde le disputait à l'odieux, il faut citer au moins l'arrêté, pris le 6 nivôse an II, par les représentants Javogue, Girard et Dorfeuille; il fixait le maximum des fortunes à 50.000 livres pour les célibataires et 100.000 pour les gens mariés, ordonnant que le surplus de ces fortunes sera réparti dans chaque commune entre les indigents. — *Archives département. de la Loire, période révolutionnaire.*

(2) *Registre de la Municipalité;* années 1792, 1794, 1795, *passim.*

Une difficulté, à laquelle personne n'avait d'abord songé, surgit tout à coup, avec urgence de la trancher. Les limites entre Chambost et Essertines n'avaient jamais été très exactement définies ; la cause me paraît en être venue de ce que plusieurs feux du premier étaient censitaires du marquisat de la Rivière et de la rente noble de Trèzette, englobant presque la totalité des secondes. Plus d'une dispute était née de cette incertitude ; les rivalités de frontières existent entre ruraux, riverains d'un ruisseau, comme entre deux nations, séparées par les Alpes ou les Pyrénées, Mais dans le récent état de choses, les inconvénients étaient plus graves ; de part et d'autre on désira les voir cesser et terminer officiellement des contestations qui dégénéraient souvent en querelles et en coups de poing, après boire. On s'était déjà abouché plusieurs fois, sans réussir â s'entendre. Un arrêté du district de Boën-sur-Lignon fixa les formes de l'enquête administrative, et on y procéda « le septidi de la première décade de Messidor an II de la République », ce qui, en français, signifie le 25 juin 1794.

Outre les maires et quelques membres de la municipalité des deux bourgs intéressés, les chefs-lieux de canton, Feurs et Saint-Laurent-de-Chamousset, débaptisé alors en Challier-la-Montagne, avaient envoyé quatre commissaires : l'un, son agent national, Sébastien Pitre et Chazel, officier municipal; l'autre, le citoyen Joseph Satin, maire, et Pierre Dupré, aussi agent national. On se rendit sur les lieux, et le tracé de démarcation discuté et admis par les deux camps, on planta les bornes convenues. Elles sont encore, en place depuis cent ans, et continuent de partager non seulement deux communes, mais deux cantons et deux départements. Néanmoins, sans parti pris de critique, il est visible que la part du lion a été attribuée à la plus grosse agglomération et que la distance, de clocher à clocher, n'a guère été respectée; il est permis aussi de s'étonner qu'on ait si peu tenu compte des accidents naturels du terrain et qu'on se soit plu à tracer, d'une façon bizarre, une série de lignes courtes et brisées à angles aigus, à désespérer le plus expert des arpenteurs. Nos lecteurs, étrangers aux

lieux, prendraient un médiocre intérêt à cette géographie de champs de pommes de terre ; ils suivraient avec ennui les zig-zags de cette frontière conventionnelle, formée tantôt par un chemin, tantôt par une combe, tantôt par une haie ; ici, sautant une rivière, là, coupant une prairie ; nous ne les promènerons pas, avec les délégués et les géomètres, de station en station ; les plus curieux verront en note, s'ils se donnent la peine d'y regarder, l'essentiel du tracé ; ajoutons seulement que la paix fut scellée entre les ombrageux voisins, avec le dernier piquet, enfoncé dans la dernière des mottes de terre limitrophes. (1)

Maîtres et tranquilles chez eux, les édiles essertinois se mirent en devoir d'obéir aux décrets et aux arrêtés de finance et de remplir, à ce propos, les ordres que leur envoyait l'administration de Montbrison. Les retards que

(1). Cejourd'hui septième Messidor, l'an II de la République une et indivisible et démocratique, après-midi, ...
étant réunis pour procéder à la démarcation, séparation des limites séparatives desdites deux communes, avons reconnu

Que le chemin prenant naissance au chemin tendant de Martin Lestra audit Chambost, entre les fonds du citoyen Garel, de midi, et les fonds du défunt Pierre Palmier, jusques au bas de la terre du citoyen Georges Blein aussi de bise ;

Ensuite le chemin tendant dudit Essertines à Chambost jusques au second ruisseau de la grande creuse, appartenant au citoyen Antoine Chaise de midi et les fonds dudit Blein de bise, en suivant ladite creuse à la rivière Soleymieux, et avons pris et suivi la dite rivière jusques à la planche et de cette planche nous avons pris la rivière d'Oize jusques à la planche du grand moulin, chez Faure l'aîné, et de cette dernière planche, nous avons suivi le ruisseau entre les fonds d'Étienne Faure de matin, un petit bois tailli de midi, appartenant audit Faure, jusques à un petit pré appartenant audit Faure de midi, dont le pré reste à la commune d'Essertines, en suivant une haie entre ledit pré et un fonds appartenant audit Faure de bise, jusques au pré du nommé Collomb de la commune de Panissière,

Et que lesdites limites demeureront fixées, comme s'est énoncé et qu'il sera procédé à un nouvel arpentage pour servir et valoir ce que de raison ; Attendu que lesdites deux communes s'étant réunies plusieurs fois sur les lieux susdésignés, pour se réconcilier entre elles, n'ayant pu, conformément à ladite arrêté, fixent lesdites limites, qui tiendront lieu de démarcation entre les deux communes. Ainsi fait double etc.....

Registre de la Municipalité.

nous signalions tout à l'heure n'avaient pas été complètement rattrapés en 1794, car au mois de Fructidor de l'an II, on agréait seulement ceux qui s'offraient à lever les rôles de l'année prédédente. Le maire et ses assesseurs tenaient la place des anciens consuls ; les collecteurs ressemblaient de très près à leurs prédécesseurs ; leur vif désir de ne pas clore leur recette par un déficit ne les rendait pas beaucoup plus patients ni plus conciliants ; ils avaient cependant adopté un nom nouveau, destiné a rester ; on les appelait percepteurs ; leur fonction était temporaire, renouvelable à chaque adjudication ; ils la sollicitaient eux-mêmes, en comparaissant devant les magistrats et en consentant une plus forte remise que leurs concurrents sur le tant pour cent alloué pour leur peine ; ils fournissaient une caution, et, le mandat délivré, ils entraient en campagne ; ordinairement ils étaient deux à se partager le travail et le salaire ; nul empêchement ne s'opposait à leur réélection ; mais la tentative d'une seconde expérience n'était jamais bien violente ; ils étaient responsables devant la municipalité, qui l'était à son tour devant le receveur du district.

Ce mécanisme commença à jouer régulièrement en 1794. Les citoyens Demontmain et Jean Micolon furent acceptés, cette année-là, pour faire acquitter les feuilles ; la préférence, en 1795, échut à Jean-Baptiste Maligeay, et à son fils qui demeurait avec lui. L'année après, les enchères furent tenues deux fois, le 14 février et le 14 août : pour la première adjudication, Demontmain n'eut pas de rivaux ni d'associé, mais il mourut avant la fin de ses tournées ; Blanchard, agent national, et Charreton, adjoint, l'emportèrent dans la seconde. Les habitants eurent à subir double tribut, l'arriéré et le compte courant. Jusque-là du reste le rabais, quoique crié en séance publique, n'avait jamais été couvert et les percepteurs avaient intégralement obtenu l'indemnité légale des 12 deniers par franc pour l'imposition foncière et des 3 deniers pour le rôle personnel et somptuaire, Le premier soumissionnaire qui descendit au-dessous du tarif, fut Jean Boinon ; le 7 Frimaire de l'an V

(29 novembre 1796), il s'engagea à exécuter la corvée à 9 deniers le franc; mais on sait, par ce que nous avons raconté plus haut, combien sa gestion fut malheureuse et quelle dette il laissa derrière lui en disparaissant. Martin Molager, solidaire avec lui, n'était qu'un homme de paille; l'agent communal fut contraint de couvrir le passif à ses dépens. Cette aventure rendit les officiers municipaux plus méfiants; ils prirent désormais mieux leurs précautions, afin de n'être pas volés. Je trouve en effet qu'à la nomination décidée le 28 Fructidor an VIII (13 septembre 1800), Benoît Berton, qui l'emporte sur ses concurrents, en ne demandant que quatre centimes par franc, offre sur-le-champ pour sa caution Pierre Peyrard, et l'on a l'attention d'indiquer au registre que les propriétés de ce dernier valent plus du quart des sommes à réunir. On a fait aussi les frais d'une affiche et, pendant huit jours, elle est demeurée suspendue à l'arbre de la liberté.

La prochaine fois l'appareil sera plus solennel encore; le nouveau maire, Charreton, un coquetier qui se rend souvent à la ville, entend exécuter à la lettre les prescriptions des consuls; il ne lui déplaît pas du reste d'entourer ses pouvoirs de quelque prestige; satisfaction d'amour-propre ou convenance d'ordre public, il rejette le laisser aller jacobin; on est entré dans un régime tout opposé; un gouvernement fort n'est jamais un gouvernement sans tenue; les formes seront toujours, aux yeux des foules, la première sauvegarde de l'autorité. On organise d'abord la réunion pour l'adjudication; on prévient du jour de sa tenue; la surenchère, après trois épreuves mouvementées, demeure enfin à Jean Tavel, qui a misé à deux centimes et demi au-dessous des cinq maximum; Benoît Berton, « solvable de plus des deux tiers de la valeur des patentes », signe le cautionnement.

Peu de jours après, le 30 Vendémiaire an X (22 octobre 1801), les rôles ont été remis par le contrôleur; le maire ordonne de sonner la grosse cloche; on assemble la commune, et, ceint de son écharpe tricolore, il fait la lecture aux contribuables de leurs taxes diverses. Nous devons à cette

circonstance d'en connaître le chiffre avec exactitude et de les reproduire de même; elles se répartissaient ainsi :

Contribution foncière principale	2723fcs.	
11 Centimes par franc additionnels . . .	299	53cts.
Centimes additionnels de dépenses variables	95	37
Centimes additionnels pour la dépense de la commune	136	15
Contribution personnelle mobilière au dix	452	92
Portes et fenêtres	39	60
TOTAL . .	3746	57

Mais pour la première fois, sous la République, la ponctualité des versements fut en souffrance, les retards nombreux et significatifs; soit mauvaise volonté, soit incapacité de ressources, beaucoup de paysans refusèrent de se libérer. Cette résistance du reste ne fut pas seulement locale. L'augmentation avait-elle été trop sensible? Quelque cause avait-elle gâté les récoltes, entravé l'épargne? je l'ignore; mais le préfet du département de la Loire fut obligé de prendre un arrêté pour déterminer quelles contraintes seraient exercées contre les récalcitrants et les insolvables. Le percepteur d'Essertines, tout familier qu'il était avec ses compatriotes, fut dans la nécessité d'en requérir l'application; on eut immédiatement sous la main un garnissaire de bonne tournure, Antoine Cadord, résidant sur la paroisse, « homme probe et honnête, qui promit de remplir son devoir », et, s'appliqua à persuader à ses hôtes, par sa seule présence à leur table et à leur foyer, que sous le consulat, comme sous la monarchie, l'argent des contribuables est le nerf des États.

Toutefois ces fâcheux incidents eurent un contre-coup naturel à prévoir; on ne découvrit plus aucun candidat désireux de briguer la perception; le gain problématique de deux cents et quelques francs en perspective, ne parut pas balancer les embarras, les courses, les rebuffades auxquels on était à peu près fatalement exposé. Inutilement par trois différentes fois, de cinq en cinq jours, annonça-t-on l'enchère; personne ne s'y rendit. Le conseil municipal

convoqué par le maire et sous sa présidence, désigna quelqu'un d'office ; son vote investit Benoît Berton, qui avait précédemment rempli la charge ; il accepta, mais il eut droit, sans diminution, aux cinq centimes par franc pour ses frais de rentrée.

A la collecte d'après, celle de l'an XII, un étranger, Pierre Soleymieux, enleva l'affaire ; il consentit une réduction de cinquante pour cent, et donna comme son répondant, Jean Garel, cossu propriétaire comme lui de Saint-Martin-Lestra. Il fut le dernier choisi de cette manière ; un décret impérial du 19 prairial, an XII, modifia ces anciens règlements. Désormais l'adminisrration des finances fut tout à fait autonome et ses fonctionnaires ne relevèrent que d'elle ; à ce titre, le 5 brumaire, an XII (25 octobre 1804), le citoyen Pierre Larochette fut reconnu comme le percepteur des communes de Salvizinet, Essertines, Jas et Salt-en-Donzy ; l'ingérence des conseils municipaux était supprimée. La France avait son maître, et la Révolution un organisateur de génie.

J.-B. VANEL.



LA RENAISSANCE

DES

ÉTUDES LITURGIQUES (1)

A raison des circonstances particulières où la science liturgique semble se renouveler, il paraît bien que le premier travail à mettre à l'ordre du jour serait la confection d'un inventaire des documents liturgiques, depuis les origines jusqu'à la réforme de saint Pie V (2). On pourrait croire tout d'abord que les éléments en sont réunis dans les innombrables catalogues de manuscrits et d'imprimés qui, faits ou refaits de nos jours, ont la louable intention de permettre aux travailleurs de connaître à distance ce qui existe dans toutes les bibliothèques. Cette prétention, je n'aurai pas de peine à le prouver, n'est qu'imparfaitement justifiée. Je ne sais rien d'aussi difficile à rédiger qu'un bon catalogue de manuscrits. Sa confection suppose une science presque universelle, car, dans une bibliothèque un

(1) Voir la première partie de ce mémoire, relative à l'Angleterre, dans *l'Université catholique* du 15 septembre 1897.

(2) Le seul ouvrage en ce genre est la *Bibliotheca ritualis* de Franç.-Ant. Zaccaria (Romae, 1776-8, 2 vol. in-4°), bien arriérée aujourd'hui ; le tome I traite « de libris ad sacros utriusque Ecclesiae Orientalis et Occidentalis ritus pertinentibus » ; le IIe, « de librorum ritualium explanatoribus ». Dom Lacombe a donné une idée de cette littérature dans son *Manuel des sciences ecclésiast.* (1850, t. I, p. 362-436).

peu fournie, toutes les branches sont facilement représentées. Si l'on veut bien tenir compte de cet autre fait, que pour la période antérieure au XVI[e] siècle, en dehors des monuments de l'antiquité, les travaux et documents ecclésiastiques figurent pour les neuf dixièmes, on conviendra que la plupart des bibliothécaires sont insuffisamment préparés à pareille besogne. J'ai écrit naguère (1), avec quelque irrévérence peut-être, qu' « à tous les bénédictins laïques il manque un sens que rien ne saurait racheter, le sens des choses ecclésiastiques ». J'en demande volontiers pardon à ceux qui forment à cette règle une honorable exception, mais l'examen des catalogues rédigés par leurs confrères moins expérimentés ne donne que trop raison à cette critique. En dehors des livres liturgiques qui portent un titre de première main, ce qui n'est point le cas général, ces bibliothécaires ou autres ne connaissent et n'appliquent guère (parfois au hasard) que les mots *Bréviaire*, *Missel* ou *Rituel*. Quant au contenu, leurs descriptions visent rarement — quand elles ne sont pas nulles — les points qui attireraient l'attention des liturgistes. En ce qui concerne l'hymnologie, les constatations sont lamentables. On ne distingue une hymne, ni d'une prose ou séquence, ni d'une oraison. On ne fait aucune différence entre une pièce commune à tous les Bréviaires, par exemple, et une spéciale à un saint et peut-être inconnue jusqu'ici. On mentionne même plus volontiers l'incipit de celles qu'on connaît, pour les avoir déjà rencontrées, et on se borne à une indication insuffisante pour une inédite. J'ai tâché de rendre plus accessible cette immense littérature par un Répertoire (2) qui a vu le jour dans les *Analecta Bollandiana* et n'attend, pour être complet, qu'un fort supplément et des tables. Cette bibliographie, pour être de quelque utilité, exige une condition élémentaire, c'est qu'on s'en serve. Pour reconnaître les complaisances exceptionnelles dont j'ai été l'objet à la bibliothèque Sainte-

(1) *Bibliothèque liturgique*, 1894, t. II, p. ij.

(2) *Repertorium hymnologicum*. Voir, sur les deux premiers fascicules, les n[os] des 15 févr. 1890 et 15 août 1893 de *l'Univers. cathol.*

Geneviève de Paris, je lui ai fait don des fascicules de ce Répertoire au fur et à mesure de leur apparition. Quelle n'a pas été la surprise de l'auteur en constatant que le rédacteur du tout récent *Catalogue des manuscrits* de cette bibliothèque, M. Ch. Kohler, n'en a fait aucun usage! Pour profiter des fort nombreux manuscrits liturgiques qu'il décrit, il faudra les reprendre isolément. Tel ne sera point le cas des manuscrits de Marseille, Arles, Aix, etc., décrits par mon regretté confrère et ami, le chan. Albanès, ni celui des manuscrits du chapitre de Bayeux. Ici l'exemple paraît unique, mais il serait grandement à désirer qu'il se généralisât. C'est une raison de plus de signaler le zèle des bibliothécaires de cette cathédrale normande pour reconstituer et augmenter sans cesse le nombre des manuscrits du chapitre; ils n'étaient que 130 en 1840; ils sont aujourd'hui 320, et dans ce nombre il en est de fort précieux.

L'inventaire des documents liturgiques n'est donc point chose aisée avec les catalogues existants. Le travail sera facilité si l'on entreprend l'exploration méthodique des manuscrits conservés dans un pays ou une grande bibliothèque, soit des livres relatifs à une province ecclésiastique ou à un diocèse. Un vicaire de la cathédrale d'Eichstatt, M. le Dr Adalbert Ebner, a publié, il y a deux ans, sous le titre spécial d'*Iter Italicum*, le résultat de deux saisons de recherches dans les bibliothèques d'Italie sur le Missel Romain. J'ai eu l'occasion de faire connaître et aussi de critiquer un peu ce volume de sources et mémoires (1). On y trouve la description, au double point de vue historique et artistique, des Sacramentaires et Missels pléniers conservés dans trente-neuf villes. Les Missels purement romains y sont presque l'exception. Bon nombre ont pour titre : *Ordo missalis fratrum Minorum secundum consuetudinem Romane curie* (2); d'autres appartiennent à des

(1) *L'Université cathol.* (1896), t. XXIII, p. 607-9.

(2) On sait la grande influence de la liturgie Franciscaine sur nos Bréviaire et Missel actuels (*Bibl. liturg.*, t. II, p. xxviij-x). Jusqu'à la

églises particulières. Comme complément, M. Ebner a donné la reproduction de vingt-cinq *Ordo misse*, d'après autant de manuscrits dont les dates sont échelonnées entre le XIe siècle et le XIVe, trois Calendriers (sans compter les nombreux fragments insérés au cours des descriptions) et un Martyrologe. Les photographies réduites, dont le volume est illustré, sont fort utiles pour l'étude de l'écriture et de la date des manuscrits. Cinq dissertations complètent cet ouvrage et le résument dans une certaine mesure : 1° développement du Sacramentaire en Missel plénier; 2° place du canon dans les Sacramentaires romains; 3° essai de classification de ceux-ci; 4° contribution à l'histoire du texte du canon de la messe; 5° ornementation artistique des Sacramentaires et des Missels. Trois excellentes tables couronnent cet ouvrage d'érudition patiente et exacte : des manuscrits, des lieux de leur provenance, des matières (personnes et choses). L'auteur est mort le 25 février dernier (1). On doit souhaiter qu'il ait des continuateurs et des imitateurs.

Ce n'est point l'Italie entière, mais Rome seule et le Vatican en particulier qui ont attiré M. Hugues EHRENSPERGER. Il avait préludé au travail que je vais signaler par la description des manuscrits liturgiques de la bibliothèque grand-ducale de Carlsruhe (2). Les ouvrages décrits sont au nombre de deux cent quatre-vingt-treize, relatifs à vingt et un établissements religieux et divisés en vingt-trois classes : psautier, antiphonaire, hymnaire, lectionnaire, homiliaire, passionnaire, bréviaire, diurnal, martyrologe, collectaire, offices, responsorial, vespéral, heures, sacramentaire, épistolaire, évangéliaire, lectionnaire, graduel, séquentiaire, missel, directoire-ordo, processionnal, rituel; chaque division est précédée de notions sur le livre litur-

veille de la réforme liturgique de saint Pie V, les livres qui portent au frontispice le mot *Romanum* sont purement franciscains.

(1) *Historisches Jahrbuch*, t. XIX, p. 401.

(2) *Bibliotheca liturgica manuscripta, nach Handschriften der grossherzoglich Badischen Hof und Landesbibliothek*, mit einem Vorworte von Wilh. BRAMBACH; Karlsruhe, 1889, in-8° de IX-84 p., pl.

gique spécial qu'elle comprend. Ces divisions sont d'une dizaine plus nombreuses dans les *Libri liturgici bibliothecae apostolicae Vaticanae manv scripti* (1), décrits par le même savant dans un superbe volume dédié à Léon XIII et publié au frais du grand-duc de Bade Frédéric. Outre quelques subdivisions sans importance, on y trouve en plus le dominical, le tropaire (qui équivaut au séquentiaire), le rouleau d'*Exultet*, le pontifical et le cérémonial ; et en moins le responsorial. Les manuscrits décrits sont au nombre de cinq cent quarante-cinq. En rendant compte de ce livre avec sa compétence exceptionnelle (2), M. Léop. DELISLE y a signalé une regrettable lacune : l'auteur a oublié de cataloguer les textes des quatre évangélistes qui servaient au diacre à la messe solennelle et dont le Vatican possède de beaux exemplaires. D'autres lui ont reproché de s'être borné à une quarantaine de Passionnaires, quand la bibliothèque du Saint-Siège en possède un plus grand nombre (3). Une observation plus grave, c'est que la classification des manuscrits dans leurs divisions respectives est loin d'être rigoureuse (4). Tel recueil factice appartient à la fois à plusieurs catégories. Le mieux eût donc été de bien délimiter la nature des manuscrits qu'on voulait faire connaître et de les décrire en suivant les fonds dans lesquels ils sont conservés : une table aurait facilement remédié à cette absence apparente de méthode. On a encore reproché à M. Ehrensperger de n'avoir pas poussé assez loin l'étude comparative des monuments qu'il décrivait avec ceux déjà connus. Il me semble cependant équitable de ne demander à un livre que

(1) Fribvrgi Brisgoviae, 1897, gr. in-8° de xij-591 p.

(2) *Journal des savants* (1897), p. 284-99. L'article débute par une réflexion qu'il est bon de reproduire ici : « L'examen des anciens monuments de la liturgie latine offre un puissant intérêt, même en dehors des études liturgiques. Les livres de cette catégorie fournissent, en effet, à la paléographie, à l'archéologie, à l'histoire des lettres et à celle des arts (peinture et musique), des matériaux d'autant plus précieux que nous pouvons savoir à quelle date exacte et dans quel pays beaucoup de ces livres ont été exécutés. »

(3) *Analecta Bollandiana* (1898), t. XVII, p. 219-21.

(4) *Revue Bénédictine* (1898), t. XV, p. 26-7.

ce que l'auteur a voulu y donner. Le but de celui-ci ressort de l'ensemble de son travail plus encore que de sa courte préface. Il a voulu décrire par le menu le contenu de chaque manuscrit, sans toucher aux alentours du sujet. Sans omettre le côté artistique des volumes — puisqu'il indique toutes les miniatures, — il a vu plus d'inconvénients que d'avantages à chercher à les rapprocher des œuvres des mêmes artistes ou de la même école. Mais, au point de vue liturgique, qui était cependant celui de sa publication, il est d'une sobriété parfois désespérante. Tout ce qu'on peut espérer de lui, c'est qu'il mette entre crochets la lettre initiale oubliée par le rubriciste ; et encore il n'en est pas toujours ainsi. Par exemple, à la page 181 le texte suivant déroutera bien des chercheurs : *or... angustum dilatemus ut senatus exultemus laudes apostolici... Hymnus...* Le deuxième vers ayant huit syllabes et le troisième sept, nous pouvons conjecturer que le premier en avait huit et que nous sommes en présence d'une prose ou séquence et non d'une hymne. Pour compléter ce premier vers, qui a déjà sept syllabes, il suffira d'en ajouter une avant *gustum* et une lettre avant *or;* cette lettre ne peut être que *c* et on lira couramment : *Cor angustum dilatemus*, pièce qu'on trouvera sous le n° 3867 du *Repert. hymnol.* et dont l'auteur est Adam de Saint-Victor. M. Ehrensperger n'a fait aucun usage de cet ouvrage et il y aura lieu de le regretter, car il faudra reprendre après lui à peu près tous les manuscrits qui renferment des hymnes propres, des proses (en petit nombre, car l'Italie ne s'y est jamais affectionnée) et des offices rythmés : la simple adjonction de quelques numéros de renvoi lui aurait permis d'éviter à d'autres ce travail énorme. A ces observations près, il est fort à désirer qu'il dirige lui-même ses recherches sur d'autres fonds et que son exemple soit suivi.

Bien avant que les anciens livres liturgiques atteignissent dans les ventes et chez les libraires qui en ont fait leur spécialité, comme M. Rosenthal de Munich, les prix souvent exagérés qui se payent aujourd'hui, le duc de Modène les recherchait (dès 1838), avec une avidité et une persévé-

rance auxquelles sa mort seule a mis un terme. Dépouillé de ses Etats par les Piémontais, il vécut sous le titre de comte de Villafranca, et fit rédiger le catalogue de sa riche collection par son bibliothécaire, M. ALÈS (1). Celui-ci, attaché depuis au ministère des finances à Paris, n'avait pas une compétence exceptionnelle ; son travail témoigne des qualités d'un bibliographe ordinaire : « Examiner lentement chaque livre, dit-il lui-même (p. IV), feuillet par feuillet, en noter les particularités, établir les classifications pour les livres d'un même type ou d'un même imprimeur, apporter dans les recherches une méthode patiente, telle a été notre tâche. » En dehors de la description matérielle des volumes, je ne vois pas qu'il ait cherché à rendre service à la science liturgique. Les livres d'Heures ont eu, il ne le cache pas, toute sa prédilection. Quoi qu'il en soit, on trouve là, exactement décrits, près de 400 livres liturgiques, en usage dans une centaine de diocèses et une quarantaine d'ordres religieux ou de chapitres ; bon nombre sont signalés pour la première fois. Longtemps conservée à Nice, cette collection, la plus riche en ce genre qu'un particulier ait jamais formée, est actuellement, m'a-t-on dit, au château de Frohsdorf.

En France, deux ouvrages indépendants nous ont donné, à dix ans d'intervalle, la description des livres liturgiques des évêchés compris jadis dans la province ecclésiastique de Lyon (la métropole exceptée). Par la façon ample et scientifique dont les auteurs ont compris leur travail, c'est une contribution importante à ces études. Les *Notes* (2) de M. [lisez Mlle Marie] PELLECHET forment un

(1) *Bibliothèque liturgique : description des livres de liturgie imprimés aux XVe et XVIe siècles*, faisant partie de la bibliothèque de S. A. R. Mgr Charles-Louis de Bourbon (comte de Villafranca), par Anatole ALÈS, ancien bibliothécaire de Son Altesse ; Paris, 1878, gr. in-8° de 2 f.-vj-358 p. ; Supplément, ibid., 1884, gr. in-8° de viij-46 p. Les deux vol. n'ont été tirés qu'à 150 exempl., tous sur hollande. Le b^on^ ERNOUF en a donné un compte rendu dans le *Bull. du biblioph.* (1880), t. XLVII, p. 404-15.

(2) Voir le titre complet dans le Catalogue ci-après, évêché d'Autun.

gros volume, qui témoigne d'une patience et d'une érudition peu communes. Elles sont divisées en deux parties. La 1re comprend la description minutieuse de 226 ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, jadis en usage dans les diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon : antiphonaire, bréviaire, canon, cérémonial, collectaire, diurnal, épistolaire, évangéliaire, graduel, heures, hymnaire, lectionnaire, légendaire, manuel, martyrologe, missel, offices propres, ordinaire, ordonnances, ordo, pastoral, pontifical, processionnal, psautier, rituel, statuts, vespéral. La 2e partie, deux fois plus considérable que la précédente, contient, sous le titre d'*Analecta liturgica*, d'abord le calendrier et les rubriques du Bréviaire d'Autun de 1480, puis les divers offices propres des saints Andoche, Lazare, Léger, Madeleine, Marthe, Lazare et Celse, Symphorien, Vincent, spécialement honorés dans ces diocèses ; ces offices comprennent les antiennes, leçons, répons, hymnes, proses ou séquences, etc. Malgré leur titre trop modeste, ces *Notes* sont susceptibles de peu d'additions (1). Elles ont obtenu de l'Académie des inscriptions la 1re mention honorable au concours des antiquités de la France de 1886 : elles méritaient assurément une 4e médaille.

Les livres liturgiques du diocèse de Langres (avec Dijon en appendice) ont été étudiés et décrits avec le plus grand soin par M. l'abbé L. Marcel, préfet des études au petit séminaire de la Haute-Marne (2). Il a séparé les manuscrits (107) des imprimés (83). Dans l'une et l'autre catégorie sont compris les statuts et les heures — bien qu'ils ne soient pas, à proprement parler, des livres liturgiques — : ceux-là, à raison des ordonnances relatives au culte qu'ils contiennent; celles-ci, à cause des calendriers et des litanies qu'elles renferment. De plus, on trouve dans les notes

(1) On en trouvera quelques-unes dans les articles consacrés à cet ouvrage par MM. A. Ingold (*Bull. critique*, t. IV, p. 421-3) et E. Picot (*Rev. critique*, t. XIX, p. 66-9).

(2) On trouvera le titre complet de cet ouvrage, ainsi que de ceux qui seront encore cités, dans le Catalogue (pour lequel l'Epilogue de M. Marcel n'a pas été d'un médiocre secours) qui fait suite à ce mémoire.

nombre d' « indications bibliographiques sur les Catéchismes et les recueils de Noëls et de cantiques, et sur les livres de piété autrefois en usage dans le diocèse de Langres ». Les anciens Inventaires des églises et les vieux Obituaires eux-mêmes y ont trouvé place : ceux-ci, parce qu'ils procèdent des diptyques; ceux-là, pour les renseignements qu'ils sont appelés à fournir sur des livres parfois disparus. Car il s'en faut que tout ce qui a vu le jour jadis, par la plume ou par l'impression, nous ait été conservé. Bien des monuments liturgiques « ont péri victimes, soit des injures du temps, soit de l'incurie ou de l'ignorance des hommes ». On peut même dire que la destruction s'est acharnée sur eux plus que sur ceux des autres branches de la science ; ceci s'explique : tant qu'on n'a pas songé à faire l'histoire de la liturgie, les témoins des anciens usages étaient systématiquement détruits pour faire place aux nouveaux, quand ils ne tombaient pas eux-mêmes de vétusté. M. Marcel a reproduit en notes les documents, découverts par lui, qui constatent l'existence ou « l'état civil » des livres qui ont jusqu'ici échappé à la chasse des bibliophiles. Quant à ceux qui subsistent, il ne faudrait pas croire que leur rencontre soit toujours aisée. Qu'on parcoure la table topographique de ce volume : on verra que l'auteur a dû mettre à contribution 18 bibliothèques en France et 3 à l'étranger ; c'est ce qu'il appelle « rapatrier — du moins sur le papier — ces vénérables débris ». Les livres retrouvés, il s'est agi de les cataloguer et d'en faire la description. M. Marcel a suivi les meilleurs guides en cette matière. « Voici, nous dit-il lui-même, ce qu'on trouvera dans chacune des notices : d'abord un titre sommaire en latin, indiquant la nature du livre à décrire avec la date approximative de son apparition ; puis la bibliothèque publique ou privée dans laquelle il est aujourd'hui conservé ; ensuite ce qu'on pourrait appeler le signalement physique du volume : nombre des pages ou des feuillets, format ou dimensions, matière employée soit par le manuscripteur soit par le typographe, forme des lettres et justification, ornementation ou chiffre et objet des miniatures

ou des gravures, état de la reliure et des tranches; enfin l'analyse. Dans cette analyse, dont l'étendue varie naturellement suivant l'importance des volumes, sont représentés, avec les titres intégraux de l'ouvrage, toutes les notes manuscrites des gardes ou des marges offrant un intérêt historique ou littéraire quelconque. Chaque notice, enfin, se termine par la bibliographie du livre, c'est-à-dire par l'indication des auteurs qui s'en sont occupés et des articles ou traités où on le trouve mentionné » (p. xj-ij). Au désordre apparent dans lequel les descriptions se succèdent remédie une table systématique, dont je vais présenter le résumé, pour montrer, une fois de plus, ce que des recherches persévérantes ont permis de retrouver pour un diocèse qui, après tout, n'était pas de première importance : antiphonaire (13), bénédictionnal (2), bréviaire (13), calendrier (2), cérémonial (7), collectaire (6), diurnal (1), épistolaire (3), évangéliaire (3), graduel (3), heures (15), hymnaire (2), lectionnaire (2), légendaire (2), martyrologe (5), missel (13), messes (3), offices (22), ordinaire (3), ordo (5), paroissien (4), passionnal (2), pastoral (1), pontifical (4), processionnal (8), propre (6), psautier (4), responsorial (4), rituel (7), statuts (26), vespéral (1). A s'en tenir à ce qui précède, on croira ce livre d'une lecture insipide et d'un froid désespérant. Les vrais savants savent d'ordinaire rendre la science attrayante. La description matérielle des livres est ici agrémentée d'une foule de notes historiques, biographiques et même anecdotiques. D'ailleurs ce volume — l'auteur le dit modestement (p. IV) — n'est que la « préface » de l'histoire de la liturgie Langroise. Il ne sera pas inutile de savoir comment il comprendrait l'ensemble de l'édifice : « Cette Etude, sous peine d'être incomplète, devrait se composer de trois grandes parties : une partie hagiographique, dans laquelle on rechercherait les causes qui ont amené l'établissement, l'augmentation ou la diminution de grade, et, quand il y aurait lieu, la suppression totale de chacune des fêtes autrefois inscrites dans notre calendrier ; — une partie canonique, où l'on essayerait, par un examen approfondi des rubriques et des cérémonies, de déterminer les points

de ressemblance et les points de dissemblance qui existent entre notre rit et les autres rits diocésains issus comme lui du *romain français ;* — une partie littéraire, enfin, qui contiendrait à la fois le texte et le commentaire de nos plus beaux offices ou, comme qui dirait, une anthologie de nos divers livres d'église ».

J'ai insisté un peu longuement sur le travail de M. Marcel : il trace le modèle et servira d'exemple à suivre pour le catalogue des livres liturgiques d'un diocèse. Quelques travaux antérieurs, qui sont loin de réaliser cet idéal, ne méritent ici qu'une mention ; ce sont ceux de MM. LABRUNIE, sur le diocèse d'Agen ; PIGEON, sur Coutances et Avranches ; TOURRET, sur Elne ; DE LA PRAIRIE et FOSSÉ D'ARCOSSE, sur Soissons ; BEAUPRÉ, sur Toul et Verdun ; SOCARD, sur Troyes ; LE BLANC, sur la collég. de Brioude. L'histoire de la liturgie diocésaine a tenté un plus grand nombre d'auteurs, la plupart ecclésiastiques (en vue de la rédaction de nouveaux offices propres) ; la majeure partie de leurs publications, n'ayant pas pour base la réunion de tous les éléments constitutifs, sont appelés à être repris un jour en sous-œuvre ; nous indiquerons seulement : MM. GUILLIBERT, sur Aix ; ROZE, sur Amiens ; TERRIS, sur Apt ; DEVOUCOUX, sur Autun ; LAFFETAY, sur Bayeux ; HAIGNERÉ, sur Boulogne ; HAUTCŒUR, sur Cambrai ; ROUX, sur Chartres ; ROUX, sur Lyon ; DUPONT DES LOGES, sur Metz ; CROSNIER, sur Nevers ; COUSSEAU, sur Poitiers ; BOURDIN et LANGLOIS, sur Rouen ; SALVAN et CARLES, sur Toulouse.

L'étude la plus récente, dont il me reste à parler, comprend à la fois l'histoire et les documents de la liturgie dans le diocèse de Montpellier, ou plutôt de ceux de Maguelonne, Béziers, Agde, Lodève et Saint-Pons, dont il a été formé au sortir de la Révolution. Dans une mince brochure M. l'abbé MAUBON, pro-secrétaire de l'évêché, a résumé, avec un grand sens historique, les variations du culte dans la Narbonnaise, depuis le concile d'Agde (506), le plus ancien qui renferme des prescriptions liturgiques. Je suis assurément d'accord avec M. Maubon touchant l'illégitimité des liturgies françaises des deux der-

niers siècles, mais j'aurais désiré une appréciation plus modérée, sur un ton plus scientifique, de ceux qui en furent les promoteurs dans les diocèses en question. Quand, dans une monarchie comme est l'Eglise, l'accord devient impossible entre les pouvoirs, il n'y a, *en fait*, que deux issues à cette lutte : rupture violente en haut ou en bas; ici c'est une révolution, là un coup d'état. Rome a toujours hésité à faire contre les liturgies dites Gallicanes un coup d'état, c'est-à-dire à en interdire l'usage (1); elle s'est bornée à condamner ceux qui, comme l'évêque de Saint-Pons, Percin de Montgaillard, affirmaient *le droit et le pouvoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses.* Pour démolir ces liturgies, on en a attaqué le fond à outrance : il n'est pas sûr que Rome n'eût pas beaucoup accordé, si on ne s'était pas abstenu systématiquement de lui rien soumettre. Ce qui le prouve bien, c'est qu'actuellement nos Offices propres, approuvés par elle, sont encombrés de cette liturgie : on a rendu spécial aux saints locaux ce qui était le commun du Parisien et d'autres, et « ainsi — c'est M. Maubon qui parle — par une contradiction étrange et que la postérité ne comprendra pas, on conserva au propre diocésain les offices du bréviaire ou propre gallican que l'on abandonnait comme étant, dans l'espèce, l'*abomination de la désolation* ». La réforme ou l'abandon de nos liturgies devait être sollicité et conduit par les évêques; le mouvement est venu de ceux que cela ne regardait pas et

(1) A son apparition (1736), le Bréviaire parisien de M. de Vintimille fut déféré par le pape Clément XII au Saint-Office, qui prépara même un décret en interdisant l'usage liturgique. La cour de France obtint que ce décret ne serait pas publié, sur la promesse que M. de Vintimille ferait lui-même les corrections qu'on indiqua officieusement de Rome. L'archevêque de Paris et le cardinal de Fleury en différèrent indéfiniment l'exécution. Clément XII mourut en 1740, et Benoît XIV ne donna aucune suite à ce projet de condamnation (P. Batiffol, *Le Bréviaire parisien de 1736 et le pape Clément XII, d'après une correspondance diplomatique inédite*, Paris, 1896, in-4°, 16 p.); dès l'année suivante, il nomma une congrégation de prélats et de religieux pour la réforme du Bréviaire romain (le même, *Hist. du Brév. rom.*, p. 275).

qui n'avaient aucune autorité sur ce point. Dans un grand nombre de diocèses, l'adoption du romain a été sollicitée par le bas clergé et poursuivie parfois violemment à l'aide de libelles ; en maint endroit on a forcé la main à l'évêque et précipité le mouvement, sans que personne fût scientifiquement préparé à un brusque changement. On a même dépassé la mesure : parfois les innovations liturgiques s'étaient introduites, au XVIIIe siècle, malgré la résistance persévérante des chapitres; il y avait lieu de leur accorder la *redintegratio*. Ces procédés révolutionnaires ont produit ce que produisent toutes les révolutions : des ruines ; elles sont à terre. Heureux les diocèses où l'on cherche à les relever, je veux dire à composer de nouveaux Offices propres puisés dans les documents traditionnels ! L'exemple donné par celui de Montpellier sera fructueux, il faut l'espérer.

En même temps qu'on catalogue nos anciens livres liturgiques, il faut songer à imprimer les plus importants, car l'histoire de la liturgie serait bien difficile à entreprendre et bien longue à rédiger à l'aide des seuls manuscrits. Jusqu'ici, un seul Bréviaire a été publié chez nous, celui du diocèse de Lescar de 1541 ; le mérite en revient à M. l'abbé Dubarat, aumônier du lycée de Pau, qui a fait précéder le texte d'une ample introduction : on y trouve presque toute l'histoire du diocèse. Le Christianisme y fut prêché au IIIe siècle et son premier évêque, saint Julien, est de 407. Le chapitre fut soumis, en 1101, à la règle de saint Augustin et sécularisé en 1537. Lescar est aujourd'hui compris dans le diocèse de Bayonne, qui renfermait en outre ceux de Dax et d'Oloron. L'auteur étudie leurs liturgies respectives.

Pour Bayonne, on possède : a) un Graduel ms. du XVe siècle, conservé à la biblioth. de la ville, décrit p. xl-ij (1);

(1) Pour être absent de l'*Hist. de la poés. liturg.* du regretté Léon Gautier (t. I, p. 266), le trope du *Gloria* « Spiritus et alme » ne se retrouve pas moins dans la presque universalité des Missels. Quant à celui de l'*Agnus Dei* « Gloriosa spes reorum », il figure dans le Missel d'Auch de 1491 et dans des manuscrits dominicains.

— b) le Tableau du chœur de la cathédrale (xv[e] s.), contenant le règlement des offices pour le chapitre, texte p. xlij-iij ; — c) Livre des fondations et des obits de la cathédrale (xvi[e] s.), rédigé en gascon, préambule et sommaire p. xliij-v; — d) d'un « vieux » Bréviaire, ms. sur parch., il semble ne subsister que le texte de la légende de saint Léon, reproduit p. xlv-j ; — e) Statuts synodaux publiés par l'évêque Etienne Ponchier en 1533 et imprimés à Bayonne, lettre du vicaire général, convocation, règlement et table p. xlvij-l ; — f) Missel imprimé à Paris en 1543/4. C'est une bien curieuse histoire que celle de la découverte de l'exemplaire unique conservé à la biblioth. Mazarine. En deux mots, la prose *Jam lucis sidus oritur* en l'honneur de saint Léon (p. ciij), signalée par le *Repert. hymnol.* (n° 9280) comme se trouvant dans un *Missale ad usum ecclesie cathedr. Baiocensis* (Bayeux), a fait constater que plus loin et toujours on a imprimé à bon droit *Baionensis;* cet exemplaire provient de la Sorbonne. Un autre se trouvait, en 1760, dans la bibliothèque des Capucins de Bayonne ; on est loin d'avoir abordé tous les recoins où il peut se dissimuler. Quant à celui de la Mazarine, on allait le prêter à M. Dubarat, quand... reconnaissant l'insigne rareté du livre, on l'a mis dans la réserve et sous clef. Quand on travaille dans une bibliothèque, il ne faut jamais s'extasier devant les conservateurs des curiosités qu'on a l'heur de découvrir chez eux : d'abord, parce qu'ils peuvent être jaloux et prendre les devants; ensuite, pour ne pas se voir diminuer les facilités de travail. Signalez les raretés, faites-les mettre dans la réserve, mais après avoir achevé votre œuvre, comme je le fis naguère pour le Bréviaire de Braga. Grâce aux notes de M. l'abbé Cazenave, M. Dubarat a décrit longuement ce Missel (p. lxxxvj-ciij), trop longuement même, puisqu'il s'est décidé depuis à le faire réimprimer; c'est là l'inconvénient, que j'ai signalé dans un mémoire précédent, « de déflorer la publication de recueils qui ont un réel intérêt » (1).

(1) Au travail de M. Cuissard sur les jours égyptiens ou périlleux

La liturgie de Dax est représentée par un Bréviaire manuscrit du XIIIe/XIVe siècle, conservé au grand séminaire d'Aire. En 1488, on vendit à Labastide-Villefranque un Missel mixte, sans doute manuscrit, peut-être de Dax. En fait d'imprimés, M. WEALE n'a rien trouvé ; l'abbé Dubarat a été plus heureux. Aux archives des Basses-Pyrénées, des papiers, provenant d'un marchand établi à Orthez dès 1506, mentionnent un Missel imprimé à l'usage de Dax : *bint missaus de molle de l'ordi d'Acx;* en 1529, son successeur tenait aussi des Bréviaires (peut-être d'autres diocèses); il n'est pas impossible que le tout eût été

(p. xciv), il faut en joindre bon nombre d'autres indiqués dans la *Topo-bibliogr.* (c. 978). Dans cet ordre d'idées, le plus curieux est que le fameux liturgiste Durand de Mende a pris la peine d'enseigner, dans son *Rationale*, le moyen infaillible de trouver les jours néfastes. Le calendrier de Bayonne en est fourni, comme tant d'autres, et ajoute quatre vers des préceptes de l'école de Salerne à chaque mois. Après la reproduction du Calendrier, M. Dubarat signale quelques particularités : bénediction des navires, qui suivait la messe dite sur la proue (assez naturelle dans une ville maritime et commerciale) ; notables différences dans le canon, par comparaison au romain ; absence de la coutume (conservée en certaines villes de France jusqu'au XVIIIe siècle) de donner de l'eau ou du vin aux fidèles immédiatement après la communion, « ad os abstergendum », qu'il faut bien se garder de confondre avec la communion sous les deux espèces. — La prose « Proloquium altum recitemus », de la fête de saint Gabriel, n'était plus inédite quand M. D. l'a publiée (p. civ) ; elle figurait déjà dans les *Anal. liturg.* de MM. WEALE et MISSET (t. I, p. 270); on la trouve dans grand nombre de Missels (*Rep. hymn.*, n° 15592). Celle de la dédicace de la cathédrale de Bayonne, « Rex Salomon fecit templum », était commune au moyen âge ; elle a pour auteur le célèbre Adam de Saint-Victor : le *Rep. hymn.* (n° 17511) indique plus de trente églises qui en faisaient usage et une demi-douzaine d'éditions modernes. Il était inutile d'en donner une nouvelle (p. cvj), qui offre plus d'une défectuosité. M. D. ne s'est pas rendu compte que le génie d'Adam multiplie les rimes et les coupures; ainsi il ne fallait pas imprimer :

Longitudo, latitudo,
Templique sublimitas,
Intellecta fide recta,
Sunt fides, spes, charitas,

mais :

Longitudo,
Latitudo
Templique sublimitas,
Intellecta
Fide recta,
Sunt fides, spes, charitas.

A la strophe VII (de M. D.), le 3e vers, « Alias reddivivos », est absolument à supprimer ; les trois vers restants forment le pendant

imprimé en Espagne. La *Gallia* mentionne *Breviarium antiquum Aquense*.

Sur le diocèse de Tarbes on n'a encore rien trouvé (1).

Pour celui d'Oloron on rencontre mention d'un Missel en 1363 et d'un Bréviaire en 1422. Celui-ci fut imprimé à Lyon, en 1525, par ordre de l'évêque Jacques de Foix ; il en existait encore des exemplaires en 1725 ; M. Dubarat n'en a retrouvé que le titre (p. liij).

Des Bréviaires de Lescar sont relatés en 1485, 1487 et 1490, ainsi qu'un petit Missel. L'évêque Boniface Peruzzi fit imprimer le Missel de son diocèse à Pampelune en 1496, le même sans doute dont parle un testament de 1518 : on n'est pas encore parvenu à le découvrir. Un de ses successeurs, Jacques de Foix, publia des Constitutions synodales, qui furent imprimées à Pau en 1552 et dont M. Dubarat donne le frontispice en fac-simile (p. lv), l'ordonnance

(la 2e clausule) des trois précédents. Les strophes x à xv doivent être coupées analogiquement comme « Longitudo », c'est-à-dire que les trois vers en font cinq : la rime d'Adam est trop riche pour assonancer *multus* avec *domus*. — La prose des cinq Plaies, « Coenam cum discipulis » (p. cviij), est une des plus communes (*Rep. hymn.*, no 3616) à partir de la fin du xve siècle. Les strophes sont invariablement de quatre vers de treize syllabes (*Bibl. liturg.*, t. II, p. 272-4) ; les anomalies du Missel de Bayonne (deux vers de trop aux strophes II et VI et un à la XIe, un en moins à la Xe et à la dernière) montrent qu'elle y était récitée et non chantée, et en font un des plus mauvais textes. La prose du Nom de Jésus (p. cx) ne jouissait pas d'une moindre célébrité (*Rep. hymn.*, no 4909) ; le texte de Bayonne commence par un vers faux : « Dominus (pour *Dulcis*) Jesus Nazarenus » ; le 3e, « Pius, pulcher *et* floridus » ne l'est pas moins ; il n'y a qu'à les comparer avec leurs pendants de la strophe suivante : « Pro salute suae gentis » et « Factus pallens, lividus ». Le trait qui suit n'est sûrement pas tiré de l'*Ecclesia*[*stici*] : « Dulce nomen | Jesu (pas *Jesus*) Christi, | Felix omen | Ferens tristi, | Jucundam mentem jubilo » ; en tout trois strophes de dix vers (*Rep. hymn.*, no 4881). La prose relative à la fête de la Sanctification de la sainte Vierge, « Salve, sancta Christi parens » (p. cxj), n'était pas non plus inédite (*Rep. hymn.*, no 18178) ; l'explication de D. Guéranger (n. 1) n'est pas admissible : cette prose, qui figure dans les Missels dominicains de 1483 à 1575, excluait l'Immaculée Conception, comme le prouverait surabondamment l'hymne de leur Bréviaire de 1547 (p. cxij).

(1) Depuis lors, un Bréviaire manuscrit de Tarbes a été découvert par M. l'abbé Cazauran dans la bibliothèque de cette ville (p. 265).

épiscopale, la table des matières et le procès-verbal de la tenue du synode.

Nous arrivons au volume qui a donné occasion à cette belle publication, le Bréviaire de Lescar, dont l'unique exemplaire est passé du cabinet de M. Canéto, vicaire général d'Auch, dans celui de M. Léonce Couture, doyen de la faculté cathol. des lettres de Toulouse, qui en a fait don à l'archevêché d'Auch. Il résulte d'une note qu'il fut acheté à Orthez en 1595. Le volume comprend 580 feuillets, imprimés à Lescar même par un chalcographe de Toulouse, Jacques Colomiès, ou peut-être par des ouvriers détachés de sa maison principale. Avant d'en venir à sa reproduction, l'auteur entre dans de longs développements sur la poésie liturgique, hymnes (1), proses (2), tropes, offices rimés; sur les saints locaux (Catherine, Confesse (3), Quiterie, Augustin) (4), et régionaux (Foi, Bertrand,

(1) « Saint Hilaire, saint Ambroise, saint Fortunat, saint Grégoire le Grand se sont exercés à enrichir l'office divin d'hymnes magnifiques et célèbres que l'Eglise chante encore aujourd'hui » (p. lxix). Je ne suis pas seul à protester contre cette hérésie historique : depuis 1629, on a fait divorce avec ces auteurs respectables; j'ai donné ici (t. VIII, p. 123-4; t. XV, p. 13-4) trois spécimens des transformations fondamentales apportées à leur lyre inspirée. Poisson n'a pas dit « avec raison » : « Dans les anciens livres d'église, on ne trouvait presque que des vers ïambiques à quatre pieds... »; c'est s'attarder à une théorie vieillie.

(2) Ce n'est pas « d'abord », mais en dernier lieu que l'Eglise romaine n'admit que quatre proses. La présence de prosules entre matines et laudes n'est pas un fait spécial à Lescar; d'autres Bréviaires en renferment plus ou moins. Mais il en est un, appartenant à la même région sud-est de la France, qui est unique pour la multiplicité des compositions de cette espèce (elles y portent le nom de *verbeta*) qu'on y a intercalées dans les offices : je veux parler de celui d'Elne, imprimé à Perpignan en 1500, et qui mériterait certainement d'être reproduit; le seul exemplaire connu fait partie de la riche collection liturgique de la bibliothèque Sainte-Geneviève. — Les mots que l'auteur catalogue au même endroit ont été « forgés », moins « pour exprimer des sentiments nouveaux », que pour faire preuve d'esprit quintessencié.

(3) Malgré le rit double dont on l'honorait à Lescar, M. D. est obligé de confesser que cette vierge « n'a pas d'histoire ». Les Bollandistes l'attribuent à Tarbes, où elle est inconnue.

(4) « Ces hymnes de saint Augustin sont éminemment romaines »; en quoi ? Elles apparaissent en nombre de Bréviaires avant qu'on les

Saturnin); sur la réforme liturgique de saint Pie V, dont la part d'honneur revient aux Théatins (1); sur la célébration des fêtes solennelles et de précepte dans les anciens diocèses de Bayonne, de Lescar et d'Oloron; sur les phases de la liturgie dans ces diocèses jusqu'au XVIII[e] siècle (offices de saint Grat et de saint Victorin); sur les nouveaux rituels de la métropole d'Auch et de ses suffragants; sur les nouveaux Missels et Bréviaires, et sur le plain-chant, avec extraits des offices locaux (saints Léon, Girons, Sever, Vincent de Paul, Vincent de Dax, etc.); sur l'office du Sacré Cœur de Jésus (2), la Révolution et le rétablissement de la liturgie romaine à Bayonne (1858). Cette longue introduction se termine par un « Essai de bibliographie sur les livres liturgiques et quelques autres livres de piété ou d'hagiographie » des diocèses de Lescar, Oloron, Bayonne (3) et Auch, qui fait souvent double emploi avec ce qui précède.

J'avoue ne pas « comprendre facilement » pourquoi M. Dubarat n'a « pas pu reproduire dans son intégrité absolue le vénérable Bréviaire de Lescar » et je n'admets pas qu' « il suffisait de faire connaître tout ce qu'il a de

aperçoive dans une édition du romain (1518). Je pourrais relever ailleurs (pp. lxvj, lxvij, lxix) cette préoccupation de voir du romain partout, sans parler d'assertions gratuites : « Le Vieux Parisien, rit éminemment catholique, approuvé par le Saint-Siège »; quand? par quel pape?

(1) « La réforme liturgique fut saluée avec joie dans le monde entier » : affirmation trop générale, qui demanderait des preuves de fait. « Tous les ordres religieux l'acceptèrent, sauf les Dominicains et les Carmes... » : inexact, même avec la restriction apportée. « L'office divin fut près de sa perfection lorsqu'en 1631, Urbain VIII eut légèrement remanié et corrigé les hymnes anciennes » : voir ce qu'il faut penser de cette amélioration dans *Bibl. liturg.*, t. II, p. xlvij-lx.

(2) Les hymnes des SS. CC. de Marie et de Jésus, dont M. D. n'a donné (p. cciv), « faute de place », que les incipits, sont du P. Jean Eudes; ceux qui en désirent le texte le trouveront dans le *Recueil* de ses poésies religieuses publié par l'abbé LECOINTE (Caen, 1881, in-12).

(3) A la date des *Statuta synodalia* (p. ccxix), il manque le mot « trigesimo » (1533); voir p. xlvij. Le *Missale* n'est pas de MDXLII (ibid.), mais du 28 janv. 1543 (1544 n. st.); voir pp. xc, xcij, ccxx. Ces deux fautes ne sont pas corrigées dans l'errata; il y en a malheureusement un trop grand nombre dans ce livre de luxe.

remarquable et d'indiquer simplement ce qu'il a de commun avec le bréviaire Romain de saint Pie V »; dans ces conditions il y a quelque exagération à dire sur le titre qu'il est « réédité ». Je comprends qu'après avoir indiqué de quelle version sont les psaumes, on s'abstienne de les imprimer ; j'accepte encore qu'on donne des homélies les premiers mots seulement, à la condition toutefois que leur identité soit reconnue (1); pour les hymnes « connues », je tolérerai qu'on se contente de les « indiquer », à la condition que les différences soient *toutes* « soigneusement notées ». Mais il fallait de toute nécessité conserver la charpente, l'ossature du livre : cette règle n'a souffert aucune exception dans les réimpressions si soignées faites en Angleterre de nos jours. Hâtons-nous d'ajouter, pour atténuer cette note un peu sévère que, grâce aux notices et aux résumés dont l'éditeur a fait précéder chaque partie, ces textes perdent de leur monotonie et deviennent intéressants.

L'éditeur a donné en fac-similé : *a*) le frontispice pp. v et lxj ; *b*) les rubriques, p. 12 ; *c*) la fin du Sanctoral, pp. lxij et 220 ; *d*) la dernière page, p. 234 ; et permis ainsi de vérifier l'exactitude de sa reproduction (2). Je crains que, pour une petite économie d'impression, il n'ait privé les historiens de la liturgie de renseignements précieux ; je n'en prendrai plus bas mes exemples que dans les hymnes (3)

(1) Qu'est-ce, par exemple, que le *S. Johann. episcopus Teranensis*, dont un sermon sert de leçon au 1er nocturne de la Toussaint (p. 203)? Aucune des indications proposées (p. 261) n'est admissible, par cette raison que les villes mises en avant ne sont pas épiscopales. Régulièrement il doit s'agir de Terni, *Teran.*, mais dont aucun évêque Jean ne figure dans les histoires littéraires.

(2) Il fallait lire : p. 13a, l. 8, *feriale* au lieu de *feriarum* ; l. 17, *Nisi quia Do*[*minus*] ; l. 28, *Christe eleison* ; p. 234b, l. 1, *Exaltata es* (et non *est*) ; l. 5, *per te nobis aperte* au lieu de *pro te nobis apte*.

(3) L'auteur dit bien (p. 239) : « Les hymnes offrent parfois quelques variantes, qu'une comparaison facile avec celles d'aujourd'hui fera connaître », fort bien quand il les reproduit, mais lorsqu'il les omet? A la 2e férie, on indique comme hymne à matines « Somno ref. art. », sans mentionner de variantes ; je serais étonné qu'il n'y ait pas au dernier vers : *Lauderis in perpetuum*, au lieu de *L. omni tempore*, que porte la leçon actuelle. A laudes, « Hymn. Splendor eterne » ; je ne connais pas d'hymne commençant ainsi ; il faut, sans

et, si j'insiste à leur égard, c'est que les affirmations de M. Dubarat tendraient à faire croire que nos hymnes

aucun doute, lire « S. Paterne glorie » ; de plus, il y avait plusieurs variantes à noter. L'hymne de matines de la 4e férie a dû subir au moins deux changements : *Ignosce culpis omnibus*, au lieu de *I. tu criminibus*, et *Vides malum quod fecimus*, à la place de *V. m. q. gessimus*, que doit porter le Bréviaire de 1541. Celle de laudes doit avoir *Tu lux Eoi sideris*, qu'a remplacé *Tu vera lux cœlestium*. M. l'abbé Pimont n'a pas eu de peine à venger la leçon de Prudence (*Hymn. du Brév. rom.*, t. I, p. 205-6). L'hymne de la 6e férie à matines, « Tu Trinitatis unitas », loin d'être identique à celle d'aujourd'hui, renferme six changements ; celle de laudes en contient juste autant. Quelqu'un a sûrement commis une distraction en transcrivant le début de l'hymne des martyrs à matines : *Deus tuorum martyrum* (pour *militum*) ; l'erreur est reproduite à la table. L'antienne « Ave stella matutina » (p. 230) est sans conteste en vers, et ils devraient être distingués. A vêpres de la 2e férie, M. D. met : « Hymnus ut hodie, excepta 4a strophe », qui renferme en effet deux variantes, *inveniat* et *terreat*, à la place d'*adaugeat* et *proterat ;* mais le Brév. de Lescar a-t-il, à la fin de la 2e strophe : *dissipent* et non *dissipet ?* A la 3e férie, « Hymn. ut hod. exc. 1a strophe », qui offre également deux variantes, *ingens* et *eruens* au lieu d'*alme* et *separans ;* mais je serais étonné qu'au 4e vers de la dernière, il n'y ait pas *actum* au lieu d'*ictum*. A la 5e férie, dans le 1er vers : « Magnus Deus potentie », il y a, ce semble, une faute de lecture ou d'impression : *Magnus*, au lieu de *Magne* (*Magnæ*), ne se rencontre nulle part. En dehors de la variante *irrogans* pour *erigens*, au 2e vers de la 2e strophe, il doit s'en trouver aux 3e (*ab* omis, l'auteur ambrosien n'admettant pas l'élision) et 4e (*rapiant* pour *repleant*). Dans l'hymne « A solis ortu (*ortus*?) cardine », je serais étonné que les divergences se bornent aux 5e et 6e strophes ; n'y a-t-il pas à la 4e *verbo concepit* (au lieu de *concepit alvo*) *filium ?* Dans le « Pange lingua gloriosi », il y a de nombreuses variantes (15), en dehors des deux indiquées p. 42 ; on les trouve exactement signalées dans l'ouvrage de M. Pimont (t. III, p. 47-9). Dans le « Veni creator », n'y a-t-il pas, outre les différences marquées, à la 2e strophe : *Qui paraclitus diceris*, *Domini Dei altissimi*, et au 3e vers de la 6e : *Te utriusque spiritum*, sans l'enclitique *que ?* Aux vêpres de la Trinité, l'hymne manque de sa première syllabe, *O* (la faute est corrigée à l'index) ; j'ai lieu de croire qu'au 3e vers il faut lire *Quod* (et non *Que*) *tibi canimus*. Dans la pièce suivante, il manque sûrement un *O* initial au 3e vers. J'aurais été curieux de savoir si, à la Fête-Dieu, le Brév. de Lescar a une meilleure leçon que *Sic nos tu visita* du « Sacris solemniis ». Dans l'hymne de la Dédicace « Urbs beata Jerusalem », je note la variante *Omnis qui pro Christi fide* (au lieu de *nomen*), qui ne se rencontre pas ailleurs. Dans la suivante, à la place de *vineaque celi Portaque vite : patriam*, lire *niveaque celi Porta, que vite patriam ;* plus loin, *aram* (et non *oram*) ; on trouve la variante *aulam*.

actuelles, à peu de choses près, ont gardé leur parfum d'antiquité. Ce qui donne une quasi certitude à mes conjectures sur les variantes du Brév. de Lescar, c'est l'identité des parties publiées avec ma *Poésie liturgique traditionnelle*. Les Bréviaires de cette époque renferment d'ordinaire des offices rimés ; l'origine de quelques-uns remonte au XIV[e] siècle. Celui de Lescar en est assez pourvu, mais l'éditeur ne les a pas toujours reconnus et la disposition des vers n'est pas accusée (1).

Une trentaine de pages terminent ce volume : celles qui touchent à l'histoire ne sont pas du ressort de cette étude. M. Dubarat semble avoir eu des remords d'avoir fait subir au texte à reproduire des coupures exagérées; c'est là qu'on trouvera une partie des offices de Noël et de la Trinité, en compagnie d'autres hymnes puisées dans divers recueils. Je voudrais dire que la table des poésies liturgiques est exacte, mais j'y ai constaté des lacunes et aussi des erreurs dans les renvois.

Cette longue critique de la première réimpression d'un Bréviaire chez nous aura peut-être l'avantage de profiter à ceux qui se décideraient à imiter le courageux exemple de l'aumônier du lycée de Pau. En poursuivant l'ordre alphabétique pour les travaux de ce genre, nous trouvons le Calendrier de l'église du Puy, publié par M. CHASSAING ; celui de la métropole de Reims, par l'auteur de cet article ; — le Cérémonial de l'église du Puy, par l'abbé PAYRARD ; — les Hymnaires de Moissac et du Paraclet, par le P. DREVES ; — les Institutions de la cathédrale de Marseille, par Ul. CHEVALIER ; — les Ordinaires de Laon et de Reims, par le

(1) L'office de la Conception de Marie : « Gaude mater Ecclesia », est tout entier en vers (on l'a reconnu trop tard, p. 242) ; il figure dans un assez grand nombre de Bréviaires (*Rep. hymn.*, n° 6857). La tendance à la mesure et au rythme se manifeste même dans les pièces dont l'ensemble n'est pas rimé, comme l'office de l'apôtre saint Thomas : « O decus apostolicum, | Christe redemptor gentium, | quem Thomas apostolus, | tactis cicatricibus, | Deum cognovit Dominum | ... Les antiennes et les répons de l'office de saint Antoine ermite sont complètement en vers (observé p. 243) ; de même à ceux de saint Blaise, de saint Grégoire le Grand, de saint Gabriel, de saint Joseph, de saint Jérôme, de la Présentation.

même ; celui de Saint-Pierre de Lille, par Mgr HAUTCŒUR ; — le Pontifical d'Amiens, par V. DE BEAUVILLÉ et H. JOSSE ; — le Prosaire de la métropole de Reims, par Ul. CHEVALIER ; celui de Saint-Martial de Limoges, par le P. DREVES ; — le Prosolaire de l'église du Puy, par Ul. CHEV. ; — le Rituel de Saint-Martin de Tours, par NOBILLEAU ; celui de Saint-Omer, par DESCHAMPS DE PAS ; celui de Soissons, par POQUET ; — le Sacramentaire de Nevers, par CROSNIER ; celui de Saint-Remi de Reims, par Ul. CHEVALIER ; — l'Usuaire de Châlons-sur-Marne, par Ed. DE BARTHÉLEMY.

L'étude de la liturgie est indispensable au clergé : personne ne saurait s'y intéresser plus que lui. La pratique ne devient intéressante qu'à la condition de se rendre compte, par la connaissance des documents, des anciens usages. Ces recherches sont-elles en honneur chez nous ? Je regrette d'éprouver, à cet égard, des craintes qui me paraissent trop fondées.

Pour les nécessités du culte, y a-t-il au moins le labeur honnête et indispensable ? Voici un fait, qu'on tiendra pour un signe du temps. Je connais un diocèse, où la rédaction de l'*ordo* de cette année a été confiée à des mains si inexpérimentées — bien que le prêtre en question soit docteur en théologie (de Rome) — qu'une page et plus de la *Semaine religieuse* est nécessaire chaque mois pour réparer les bévues et omissions de ce détestable travail. La postérité aura peine à croire qu'une semblable négligence fût possible. Le fait restera unique, espérons-le, mais il peut expliquer la composition des commissions liturgiques auxquelles nous devons la plupart des Offices propres encore en vigueur. *Caveant consules !*

ÉVÊCHÉS

Agde. — MAUBON, *Livres liturg. Montpellier* (1895), p. 46-50.

Agen. — LABRUNIE (J.), Les livres liturgiques de l'église d'Agen considérés comme monuments historiques, dissertation publiée et annotée par Adolphe MAGEN (extr. des *Essais hist. et crit.* de d'Argenton *sur l'Agenais*), dans *Rec. d. trav. de la soc. d'agric. d'Agen* (1860/1), 2e s., t. I, p. 215 ; Agen, 1861, in-8°, 80 p.

Aix. — ROSTAN (L.), Les jeux de la Fête-Dieu à Aix, procession dramatique au xve siècle, dans *Bull. monum.* (1851), 2e s., t. VII, p. 468. — RIBBE (Ch. de), Anciens usages de l'église métropolitaine d'Aix pendant le carême, la semaine sainte et les fêtes de Pâques; Aix, 1862, in-8°. — GUILLIBERT (Fél.), Aperçu sur l'histoire liturgique de l'église d'Aix ; Aix, 1878, in-8°, 66 p. — MARBOT (E.), Les livres choraux de Saint-Sauveur d'Aix, dans *Bull. histor.-philol. du com. d. trav.* (1894), pp. 57-9 et 164-75 ; Paris, 1894, in-8°, 12 p. ; — Bréviaires Aixois, deux dates et un nom; Aix, 1896, in-8°, 11 p.; — La célébration du mariage à Aix aux xve et xvie siècles, dans *Mém. acad. Aix* (1895), t. XVI, p.   ; Aix-en-Provence, 1898, in-8°, 22 p. — L'ancien vicaire général d'Aix fait imprimer en ce moment, sous le titre : *La Liturgie Aixoise*, une étude historique, bibliographique et descriptive des textes liturgiques et des cérémonies en usage à Saint-Sauveur depuis le xiiie siècle, d'après les documents originaux.

Amiens. — [RIGOLLOT], Essai sur la vie... du P. Daire..., avec les épîtres farcies telles qu'on les chantait dans les églises d'Amiens au xiiie siècle ; Amiens, 1838, in-8°, 120 p. — ROZE, Phases diverses de la liturgie dans le diocèse d'Amiens, dans *Congrès scientif. France* (1867/8), t. XXXIV, p. 478-85. — BEAUVILLÉ (Vict. de) et JOSSE (Hect.), Pontifical d'Amiens, publié d'après un manuscrit original du xie siècle, avec notes et commentaires ; Amiens, 1885, in-4°, 2 f. xiij-143 p., 5 pl. — POUJOL DE FRÉCHENCOURT (F.), Note sur un Evangéliaire de l'église Saint-Remy d'Amiens, dans *Bull. soc. antiq. Picardie* (1887), t. XVI, p. 236-8.

Angers. — CHAMARD, Le sacre d'Angers, dans *Rev. de l'art chrét.* (1860), t. IV, p. 147-54. — BARBIER DE MONTAULT (X.), La procession de l'Ascension à Angers, dans *Rev. de l'Anjou* (1874, janv.) ; — Les livres d'Heures de la bibliothèque d'Angers; Angers, 1889, in-8°, 33 p., — Heures angevines du chan. Tardif, dans *Rev. hist. de l'Ouest* (1889), t. V, II, p. 225-30.

Angoulême. — Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Angoulême [SÉBAUX] portant promulgation du Propre des saints du diocèse; Angoulême, 1884, in-4°, 13 p.

Apt. — Terris (Paul), Recherches historiques et littéraires sur l'ancienne liturgie de l'église d'Apt, dans *Mém. soc. litt. Apt* (1874), 2e s., t. I, p. 175-248 ; Avignon, 1874, in-8°, 1 f.-78 p.

Auch. — Kune (Aloys), Recherches historiques sur l'art musical religieux dans la province ecclésiastique d'Auch, dans *Bull. com. hist.-arch. Auch* (1860-1), I, 20 ; II, 594-609 ; — Des tropes et autres chants liturgiques farcis du moyen âge dans l'archidiocèse d'Auch, dans rec. cité (1863), IV, 53-80, a-I. — Couture (Léonce), Prières et rhythmes latins extraits d'un Orationnel manuscrit de la bibliothéque du séminaire d'Auch, dans rec. cité, t. IV, p. 129-36, 346-50. — Durier (C.), Le Missel auscitain incunable de Pavie (1495), dans *Rev. de Gascogne* (1884), t. XXXV, p. 391 ; cf. L. C., p. 392. — Cazauran, Liturgie de la province d'Auch ; Auch, 1891, in-8o, 27 p.

Autun. — Devoucoux, Ancienne liturgie du diocèse d'Autun, dans *Congrès archéol. France* (1847/8), t. XIV, p. 231-62, 4 pl. — Bulliot, Séquestration des lépreux, cérémonial usité dans le diocèse d'Autun [d'après un Rituel de 1545], dans *Bull. soc. émul. Allier* (1856-8), VI, 48. — Delisle (Léop.), Sacramentaire de l'église d'Autun, dans *Bibl. de l'école d. Chartes* (1876), t. XXXVII, p. 477-80 ; *Gazette archéol.* (1884), t. IX, p. 153-63, 4 pl. ; Paris, 1884, gr. in-8o, pl. — Charmasse (A. de), Note sur un Sacramentaire manuscrit de la bibliothèque du Vatican, dans *Mém. soc. Eduenne* (1879), t. VIII, p. 477-83, pl. ; *Bibl.* cit. (1879), t. XL, p. 140-2. — Pellechet (Mar.), Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon, avec un choix de leçons, d'hymnes et de proses composées en l'honneur de quelques saints spécialement honorés dans ces diocèses ; Autun, Paris, 1883, gr. in-8°, xij-540 p.

Auxerre. — Lebeuf, Mémoires sur la fête des fous, tirés des registres de la cathédrale d'Auxerre (1395-1411), dans ses *Mém. hist. Auxerre* (1848), t. IV, p. 232-4.

Avranches. — Travers (Jul.), Le Bréviaire de P.-D. Huet, dans *Mém. acad. scien. Caen* (1860), p. 121. — Pigeon : voy. Coutances.

Bayeux. — Laffetay, Essai historique sur l'antiquité de la foi dans le diocèse de Bayeux et le culte de quelques saints récemment introduits dans le calendrier liturgique de ce diocèse ; Caen, 1861, in-8o. — Hattat, Sur un Sacramentaire du diocèse de Bayeux imprimé au xvie siècle, dans *Bull. soc. antiq. Normand.* (1864), t. III, p. 91-3.

Bayonne. — Voir plus haut la découverte du Missel de 1543.

Beauvais. — Corblet, Recherches historiques sur la fête de l'âne à Beauvais ; Paris, 1841, in-8°. — Morel (E.), L'ancienne liturgie des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis ; Beauvais, 1889, in-8°, 16 p. ; cf. *Bull. histor. et philol.* (1888), p. 118 ; (1889), p. 140 ; — Les offices de la quinzaine de Pâques au xiiie siècle, dans le diocèse de Beauvais et dans les diocèses voisins ; in-8o, 20 p. ; cf. *Bull.*

cité (1891), p. 162-3 ; — Les cérémonies du mariage dans les diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis au xve siècle; in-8°, 12 p.; — Un témoin de l'ancienne liturgie romaine Beauvaisienne; in-8°, 5 p.

Besançon. — GUIBARD, Cérémonies qui se pratiquaient au moyen âge dans nos deux cathédrales de Saint-Jean et de Saint-Etienne; Besançon, 1871, in-8°, 15 p. — GAUTHIER (Jules), La fête des fous au chapitre de Besançon, dans *Acad. d. sciences de Besançon* (1877), p. 183. — CASTAN (Aug.), Le premier livre imprimé en Franche-Comté [Bréviaire de 1484], dans *Mém. soc. émul. Doubs* (1879/80), 5e s. t. IV, p. 53-61; *Rev. d. sociétés savantes* (1881), 7e s., t. III, p. 223-30,

Béziers. — MAUBON, *Livres liturg. Montpellier* (1895), p. 50-5.

Blois. — PORCHER (R.), Monumenta Proprium sanctorum diœcesis Blesensis e fonte traditionali derivandum spectantia ; Paris, in-4°.

Bordeaux. — CIROT DE LA VILLE, Notice sur un Eucologe manuscrit du XIIIe siècle conservé dans l'église Saint-Seurin de Bordeaux, dans *Congrès scientif. France* (1861/2), 28e s., t. I, p. 82.

Boulogne. — HAIGNERÉ (D.), Mémoire sur l'histoire de la liturgie dans l'ancien diocèse de Boulogne, dans *Ann. de philos. chrét.* (1850), 4e s., t. I, p. 200-18.

Bourges. — RICHAUDEAU, Observations critiques sur le Bréviaire de Bourges, Paris, in-8°. — B. (H.), Description d'un exemplaire des Heures de Bourges de 1568..., dans *Mém. soc. histor.-littér. du Cher* (1873), 2e s., t. II, p. 370.

Cambrai. — HAUTCŒUR (E.), La liturgie Cambraisienne au XVIIIe siècle et le projet de Bréviaire pour tous les diocèses des Pays-Bas, dans *Anal. pour l'hist. ecclés. de la Belgique* (1881), 2e s., t. I, p. 253-324; Louvain, 1882, in-8°; — Un chapitre inconnu de la liturgie, dans *Rev. des sciences ecclés.* (1882), 5e s., t. V, p. 215-38; — Une consultation de droit liturgique, dans rec. cité, p. 251-4; — Mémoire sur le Propre du diocèse de Cambrai; Lille, 1882, in-8°, 73 p.; — Mémoire sur les patrons des lieux et sur les titulaires des églises dans le diocèse de Cambrai; ibid., 1883, in-8, 3 f.-69 p.

Chalon-sur-Saône. — PELLECHET (Mar.) : voy. Autun.

Châlons-sur-Marne. — BOITEL, Processions des châsses de la Fête-Dieu et de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, notices historiques et archéologiques; Châlons, 1875, in-12, 156 p. — BARTHÉLEMY (Ed. de), Usuaire de l'église cathédrale de Châlons-sur-Marne au XIIIe siècle, publié pour la première fois d'après les documents originaux; Châlons-Paris, 1878, in-12, 56 p. — LUCOT, La procession des châsses à Châlons le lundi et le mardi de la Pentecôte : origine, caractère et cérémonial de cette procession, d'après les documents des XIIe-XVIIIe siècles..., dans *Mém. soc. agric. Marne* (1880-1), p. 199-303, pl.; Châlons, 1881, in-8°, 107 p., pl. — BARTHÉLEMY (Ed. de), Un *Ordo* de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, dans *Rev. de Champagne* (1886), t. XXI, p. 1-12.

Chartres. — Roux (L.), Liturgie gallicane Chartraine, dans *Mém. soc. archéol. Eure-et-Loir* (1860-3), t. II, p. 265-82, pl.; t. III, p. 1-23.

Coutances. — Pigeon, Les anciens livres liturgiques dans les diocèses de Coutances et d'Avranches, dans *Mém. soc. acad. Cotentin* (1884), t. IV, p. 216 ; Coutances, 1885, in-8o, 22 p.

Die. — Chevalier (C. U. J.), Notice sur un Missel de l'église de Die imprimé au xv[e] siècle [1490], dans *Pet. Rev. d. biblioph. Dauphin.* (1869), t. I, p. 95-103 ; Grenoble, s. d., in-8°, 8 p. Ce superbe exemplaire a été vendu, depuis lors, par M. l'abbé Amodru au comte de Villafranca. — M. le chan. Jules Chevalier a mis récemment en souscription la réimpression des Bréviaires de Die de 1498 et 1532.

Dijon. — Marcel (L.) : voy. Langres.

Dol. — Delisle (Léop.), Le Missel de Thomas James, évêque de Dol, manuscrit [1483], dans *Biblioth. de l'éc. d. Chartes* (1882), t. XLIII, p. 311-5 ; Nogent-le-Rotrou, 1882, in-8°, 5 p. — Plaine (Franç.), dans *Bull. soc. archéol. Finist.* (1887), t. XIV, p. 125-6.

Elne. — Tourret (G. M.), Les anciens Missels du diocèse d'Elne, dans *Mém. soc. antiq. France* (1885), 5[e] s., t. VI, p. 33-88 ; Nogent-le-Rotrou, 1886, in-8o, 66 p.

Fréjus. — Mireur, La fête des Innocents à Fréjus en 1558, dans *Bull. histor.-philol.* (1885), p. 187-91 ; Paris, 1886, in-8.

Gap. — Roman (J.), Bréviaire de Gap de 1499, dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1882), t. II, p. 287-90.

Langres. — Marcel (L.), Les livres liturgiques imprimés de l'église de Langres; Paris-Langres, 1890, in-8, viij-88 p.; — Les livres liturgiques manuscrits de l'église de Langres ; ibid., 1891, in-8, 116-iv p.; — Les livres liturgiques du diocèse de Langres, étude bibliographique, suivie d'un appendice sur les livres liturgiques du diocèse de Dijon et d'une note sur les travaux d'histoire liturgique en France au xix[e] siècle; ibid., 1892, in-8, 2 f.-xx-354 p.

Laon. — Hidé (Ch.), Notice sur les fêtes de l'évêque dit Innocent et du patriarche des Fous à Laon, sur quelques autres joyeuses associations et sur leurs monnaies de plomb, dans *Bull. soc. acad. Laon* (1863), t. XIII, p. 111, 2 pl. ; Laon, 1864, in-8, 23 p., 2 pl. — Link (Th.), dans *Zeitschr. f. roman. Philol.* (1887), t. XI, p. 37-40. Cff. *Bull. histor.-philol.* (1887), 317; *Romania* (1888), XVII, 148. — Baton (D.), Essai historique sur la dévotion au Saint Sacrement et l'établissement de la Fête-Dieu à Laon, dans *Congrès eucharist. Reims* (1894); Chauny, 1896, in-8o, 24 p. — Chevalier (Ulysse), Ordinaires de l'église cathédrale de Laon (xii[e] et xiii[e] siècles), suivis de deux Mystères liturgiques, publiés d'après les manuscrits originaux (*Biblioth. liturgique*, t. VI); Paris, 1897, in-8, xliij-409 p., 2 pl.

Laval. — Raulin (J.), La procession de la Fête-Dieu et les corporations de Laval; Laval, 1887, in-8.

Lescar. — Dubarat (V.), Le Bréviaire de Lescar de 1541 réédité

avec une introduction et des notes sur nos anciennes liturgies locales; Pau-Paris, 1891, in-4°, vj-ccxxxviij-273 p. Cf. COUTURE (Léonce), dans *Rev. de Gascogne* (1891), XXXII, 469-75, 513-29.

Limoges. — CESSAC (P. de), L'évêque de Limoges abolit dans son diocèse, en 1746, les fêtes que supprimera pour toute la France le Concordat de 1801, dans *Bull. monum.* (1871), 4e s., t. VII, 320-4. — ARBELLOT, dans *Bull. histor.-philol.* (1888), p. 114. — GUIBERT (L.), Coutumes singulières de quelques confréries et de quelques églises du diocèse de Limoges, dans *Bull. soc. archéol.-histor. Limousin* (188?), t. XXVI, p. 284.

Lodève. — MAUBON, *Livres liturg. Montpellier* (1895), p. 55-9.

Luçon. — DELISLE (Léop.), Le Missel et Pontifical d'Etienne de Loypeau, évêque de Luçon, dans *Biblioth. de l'éc. des Chartes* (1887), t. XLVIII, p. 527-34; Nogent-le-Rotrou, 1888, in-8, 9 p. — BARBIER DE MONTAULT, L'office de la Conception à Luçon au xve siècle, dans *Rev. du Bas-Poitou;* Vannes, 1888, in-8, 40 p. — BOUTIN (H.), Légendes des saints du Propre de l'église de Luçon, trad. du latin du Bréviaire et annotées; Fontenay-le-Comte, 1892, in-8, xiij-540 p.

Lyon. — MOREL DE VOLEINE (L.), Recherches historiques sur la liturgie Lyonnaise, dans *Rev. du Lyonnais;* Lyon, 1856, in-8, 43 p. — CONNY (de), Recherches sur l'abolition de la liturgie antique dans l'église de Lyon; Lyon-Paris, 1859, in-12, 2 f.-143 p. — BOUIX (D.), La liturgie de Lyon au point de vue de l'histoire et du droit, dans *Rev. d. sciences ecclés.* (1862), t. VI, pp. 20-33, 132-53, 240-58, 330-52. — [ROUX], La liturgie de la sainte église de Lyon d'après les monuments; Lyon, 1864, in-8, 4 f.-168 p. — DELISLE (L.), Sur un Psautier du vie siècle appartenant à la bibliothèque de Lyon, dans *Comptes rendus acad. inscript. et belles-lettres* (1879/80), 4e s., t. VII, p. 231-3. — POTHIER (J.), Le chant de l'église de Lyon du viiie au xviiie siècle, dans *Rev. de l'art chrét.* (1881), 2e s., t. XV, p. 74-85; Arras, 1881, in-8. — GAUTHIER (Jul.), Le Missel et Pontifical d'Amédée de Talaru, archevêque de Lyon, dans *Biblioth. de l'éc. d. Chartes* (1888), t. XLIX, p. 350-67.

Mâcon. — PELLECHET (Mar.) : voy. Autun.

Maguelonne. — THOMAS (Eug.), Sur un Psautier et un Missel manuscrits de Maguelonne (xve siècle), dans *Mém. soc. archéol. Montpellier* (1864), t. III, p. 79-100. — GERMAIN (A.), Usages liturgiques de l'église de Maguelonne, dans rec. cité (1869), t. V, p. 647-58. — MAUBON, *Livr. liturg. Montpellier* (1895), p. 38-41.

Mans (le). — LOCHET, Mémoire sur les confréries et sur la cérémonie du Deposuit, dans *Bull. monum.* (1844), t. X, p. 443-9. — LOTTIN, Avant-projet du Propre liturgique du diocèse du Mans; Le Mans, 1853, in-4°. — Notice historique sur la procession des Rameaux au Mans...; Le Mans, 1862, in-18. — TRIGER (Rob.), La

procession des Rameaux au Mans, dans *Rev. hist.-archéol. du Maine* (1883), t. XIV, pp. 151-216, 316-85 ; Mamers, 1884, in-8, 139 p.

Marseille. — Mathieu (J.), Les grandes processions à Marseille depuis le moyen âge jusqu'à nos jours ; Marseille, 1864, in-12. — Chevalier (Ulysse), Institutions liturgiques de l'église de Marseille (xiiie siècle), publiées d'après le manuscrit original, suivies de documents sur la liturgie et les bibliothèques Provençales (*Biblioth. liturgique*, t. VIII) ; Valence, 1899, in-8.

Mende. — Ignon (J. J. M.), Notice sur l'usage de la bénédiction des pains dits de l'Ascension à Mende, dans *Mém. de la soc. agric. Mende* (1845-6), p. 179. — Roussel (Théoph.), Notes sur quelques points relatifs à l'ancienne liturgie du diocèse de Mende et à un ouvrage inédit de Guillaume Duranti [Pontifical], dans *Bull. soc. agric. Lozère* (1861), t. XII, p. 38. — Baldit, Jubilé de 1500 à Mende, dans rec. cité, p. 149. — Vinas, Note sur un ancien Missel de l'église de Mende, dans *Congrès archéol. France* (1857/8), t. XXIV, p. 81-5.

Metz. — Dupont des Loges, Histoire du rite de l'église de Metz, dans *Mém. soc. archéol.-hist. Moselle* (1859/60), p. 36 ; — Histoire du chant religieux à Metz, dans *Bull. soc.* citée (1859), t. II, p. 101. — Abel (Charl.), Des vestiges de l'ancienne liturgie dans la Moselle, dans rec. cité (1862), t. V, pp. 53, 245. — Remy, réponse, dans rec. cité, p. 182. — Curicque, dans rec. cité, p. 186. — Prost (Aug.), Caractère et signification de quatre pièces liturgiques composées à Metz, en latin et en grec, au ixe siècle, dans *Mém. soc. antiq. France* (1876), 4e s., t. VII, p 149-320 ; Nogent-le-Rotrou, 1877, in-8, 176 p. — Bonnardot (Franç.), Le Psautier de Metz, texte du xive siècle, édition critique publiée d'après quatre manuscrits (*Bibl. Franç. moyen âge*, t. III) ; Paris, 1884, t. I. in-8, 464 p.

Montpellier. — Maubon, Les livres liturgiques du diocèse de Montpellier, dans *Congrès soc. bibliogr.* (1895) ; Montpellier, 1895, in-8, 62 p.

Nantes. — [Richard], Missæ et officia propria diocesis Nannetensis correctioni et approbationi SS. p. n. Pii IX papæ proposita ; Nannetis, 1857, in-4°, 231 p. — De cæremoniis propriis ecclesiæ Nannetensis, commentarius historicus et liturgicus ; Nannetis, 1863, in-4°. — Plaine (Franç.), dans *Bull. soc. archéol. Finistère* (1887), t. XIV, p. 118-20.

Nevers. — Boutillier (F.), Des custodes ou coutres de l'église Saint-Cyr, dans *Bull. soc. Nivern. scien.* (1863), 2e s. t. I, p. 455. — Crosnier (A.-J.), Recherches sur l'origine de la soutane rouge que portent, pendant l'été, les chanoines de Nevers aux fêtes solennelles, dans rec. cité, p. 253 ; — Recherches sur les auteurs liturgiques du diocèse de Nevers, dans rec. cité, p. 327 ; — Sur un Sacramentaire Nivernais du xie siècle conservé à la Bibliothèque nationale, dans

rec. cité (1867), 2e s., t. II, p. 337; — Sur un Sacramentaire Nivernais du xe siècle conservé au British museum, dans rec. cité, p. 351; — Études sur la liturgie Nivernaise, son origine et ses développements; Nevers, 1868, in-8, 200 p.; — Sacramentarivm ad vsum æcclesiæ Nivernensis, cooper. R. de Lespinasse, M. Fouché et C. Morizot; Nivernis, 1873, in-4°, 2 f.-xlvj-405 p., 7 pl. — Delisle (Léop.), Le mystère des rois Mages dans la cathédrale de Nevers, dans *Romania* (1875), t. IV, p. 1-6. Cf. *Biblioth. de l'éc. d. Chartes* (1873), XXXIV, 657-8; — Boutillier (F.), Drames liturgiques et rites figurés, ou cérémonies symboliques dans l'église de Nevers, dans *Bull. soc. Nivern.* (1880), 2e s., t. VIII, p. 441; Nevers, 1880, in-8, 91 p.

Paris. — Caron, Notice historique sur les rites de l'église de Paris; Paris, 1846, in-8. — Pinard (T.), Remarques sur la liturgie des églises de Rome et de Paris, dans *Ann. archéol.* (1850), t. VI, p. 503-9. — Calendrier Parisien, dans *Annuaire soc. hist. France* (1854/8), t, XVIII, p. 26-37. — Delisle (Léop.), Notice sur un Sacramentaire de l'église de Paris, dans *Mém. soc. antiq. France* (1857), 3e s., t. III, p. 165-71; Paris, in-8, 7 p.; — Sacramentaire de l'église de Paris [au Vatican], dans *Biblioth. de l'éc. d. Chartes* (1876), t. XXXVII, p. 483-5. — Omont (H.), Note sur un Missel de la confrérie de Saint-Pierre et Saint-Paul en l'église du Saint-Sépulcre de Paris [à Copenhague], dans *Bull. soc. hist. Paris* (1889), t. XVI, p. 117. — Morin (G.), Le Lectionnaire de l'église de Paris au viie siècle, dans *Rev. Bénédict.* (1893), t. X, p. 438-41.

Poitiers. — Cousseau, Mémoire sur l'ancienne liturgie du diocèse de Poitiers et sur les monuments qui nous en restent, dans *Mém. soc. antiq. Ouest* (1838-9), t. III, p. 293-341; t. V, p. 211-99, pl.; Poitiers, 1839, in-8. — Rédet, Un épisode des processions des Rogations à Poitiers en 1466, dans *Bull. soc.* citée (1859), t. VIII, p. 210-9. — Barbier de Montault, Documents historiques et liturgiques inédits, dans *Rev. de l'art chrét.* (1859), t. III, p. 183-6. — Didot (Ambr. Firmin), Missel de Jacques Juvénal des Ursins, cédé à la ville de Paris...; Paris, 1861, in-8, 56 p. — Gautier (L.), Notice sur un livre liturgique appartenant à... G. Stephens de Copenhague, dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes* (1877), t. XXXVIII, p. 483-90; Nogent-le-Rotrou, 1877, in-8. — Barbier de Montault, Un Missel Poitevin du xve siècle, dans *Rev. de l'art chrét.* (1886), 3e s., t. IV, p. 90-2.

Puy (le). — Demiau (Henri), Mémoire [sur l'ancienne liturgie du diocèse du Puy], dans *Congrès scientif. France* (1855/6), Le Puy, t. II, p. 520. — Montrouzier (H.), Etude sur l'antique liturgie de l'église du Puy, dans *Rev. des sciences ecclés.* (1870), 3e s., t. I, p. 437-46. — Pouderoux, Mémoire sur le jubilé de Notre-Dame du Puy, publié d'après les mss. de l'auteur et annoté par J.-B. Payrard; Le Puy, 1874, in-8, 127 p. — Payrard (J.-B.), Ancien Céré-

monial de l'église angélique du Puy, dans *Tablettes hist. du Velay* (1875-6), t. V, p. 585-94; t. VI, pp. 77-82, 176-84, 461-74; t. VII, p. 60-4. — Chassaing (Aug.), Calendrier de l'église du Puy-en-Velay au moyen âge, dans *Ann. soc. agric. du Puy* (1876-7/82), t. XXXIII, p. 265-93; Paris, 1882, in-8, 34 p. — Chevalier (Ulysse), Prosolarium ecclesiae Aniciensis, dans *Bull. hist.-archeol. dioc. Valence* (1893-4), t. XIII, II, p. 140-92; t. XIV, II, p. 193-202;... office en vers de la Circoncision en usage dans l'église du Puy publ. (*Biblioth. liturg.* t. V, I), Paris, 1894, in-8, 63 p.

Quimper. — Plaine (Franç.), dans *Bull. soc. archéol. Finistère* (1884-7), t. XI, p. 22; t. XIV, p. 121.

Reims. — [Tarbé (Prosp.)], Les lépreux à Reims au xve siècle, formulaire pour le bannissement des lépreux, extrait d'un Missel de Reims imprimé en 1491; Reims, 1842, in-12, xx-23 p. — Bandeville, Epître [farcie] de M. St Estienne, dans *Séanc.-trav. acad. Reims* (1848-9), p. 142. — Vota ad instar laudum... eccl. metropol. Rhemen., dans *Stud.-Mittheil. Bened.-Cisterc.* (1883), t. III, II, p. 404-5. — Jadart (H.), Le mariage dans la liturgie Rémoise au xvie siècle, dans *Bull. histor.-philol.* (1885), p. 96. — Cerf (Ch.), Dissertation sur le rational en usage dans l'église Romaine et dans l'église de Reims, dans *Trav. acad. Reims* (1887-8/9), t. LXXXIII, p. 233-62; Reims, 1889, in-8, 30 p.; — La musique dans l'église de Reims, dans rec. cité (1887-8/90), t. LXXXIV, p. 415-37. — Chevalier (Ulysse), Sacramentaire et Martyrologe de l'abbaye de St-Remy, Martyrologe, Calendrier, Ordinaires et Prosaire de la métropole de Reims (viiie-xiiie siècles), publiés d'après les manuscrits de Paris, Londres, Reims et Assise (*Biblioth. liturgique*, t. VII); Valence, 1899, in-8, 7 pl.

Rennes. — Extrait du Missel pontifical de Michel Guibé, évêque de Rennes (1482-1502), dans *Bull. archéol. assoc. Bretonne* (1850), t. II, II, p. 168. — Guillotin de Corson, Les usages de l'église de Rennes au moyen âge, dans *Rev. de Bretagne* (1878-9), 5e s., t. V, pp. 249-61, 374-85; t. V, p. 5-16. — Plaine (Franç.), dans *Bull. assoc. archéol. Finistère* (1887), t. XIV, p. 114-8.

Riez. — Féraud, Les saints titulaires de l'église de Riez, avec litanies, messe et office ...; Digne, 1851, in-8, 139 p.

Rouen. — Dissertation sur la légitimité des Bréviaires de France en général et du Bréviaire de Rouen en particulier; Paris-Rouen, 1830, in-8, 2 f.-56 p. — Picard, Quelques cérémonies allégoriques anciennement en usage dans l'église cathédrale de Rouen, dans *Précis trav. acad. scienc. Rouen* (1847), p. 371-88. — Langlois, Discours... contenant la revue des maitres de chapelle et musiciens de la métropole de Rouen, dans rec. cité (1849-50), p. 199-227. — Darcel (A.), L'office au xve siècle d'après une miniature de la bibliothèque de Rouen; Paris, 1853, in-4°, pl. — [Bourdin], Des liturgies Françaises en général et de la liturgie Normande en particulier...; Paris, 1856,

in-18, 350 p. — LANGLOIS, Mémoire sur les variations de la liturgie de Rouen ... ; Rouen, 1861, in-8. — La musique sacrée du diocèse de Rouen du IVe au VIIIe siècle, dans *Rev. de Normandie* (1886, juil.) ; Rouen, 1867, in-8, 16 p. — Le livre d'ivoire [de la cathédrale de Rouen] est-il un diptyque ? dans *Bull. comm. antiq. Seine-Infér.* (1886), t. VII, p. 9-10. — GASTÉ (Arm.), Les drames liturgiques de la cathédrale de Rouen, dans *Ann. fac. lettr. Caen* (1888 avr., 1889 juil.); *Rev. cathol. Normand.* (1893), t. II, pp. 349-72, 477-500, 573-605. — TOUGARD, Le culte de quelques saints du diocèse de Rouen du IXe au XIIe siècle, dans *Alman. liturg. dioc. Rouen* (1889). — BEAUREPAIRE (de), De quelques usages de l'église St-Godard de Rouen au XVe siècle, dans *Bull. comm. antiq. Seine-Infér.* (1894), t. IX, p. 391-4.

Saint-Brieuc. — ROPARTZ (S.), Anciens offices des patrons des diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier, dans *Ann. soc. archéol.-hist. Côtes-du-Nord* (1857-60), t. III, p. 269. — PLAINE (Franç.), dans *Bull. soc. archéol. Finistère* (1887), t. XIV, p. 123-4.

Saint-Malo. — ROKEWODE (John Gage), [Sur un pontifical de St-Malo], dans *Archæologia* (1834), t. XXV, p. 235-71. — PLAINE (Franç.). dans *Bull. soc. archéol. Finistère* (1877), t. XIV, p. 124-5.

Saint-Pol-de-Léon. — PLAINE (Franç.), dans rec. cité, p. 121-2.

Saint-Pons. — MAUBON, *Livres liturg. Montpellier* (1895), p. 59-61.

Saintes. — GRASILIER, Rapport sur un Bréviaire manuscrit de Saintes du XIIIe siècle, dans *Rec. actes commis. arts-monum. Charente-Infér.* (1860-7), t. I, p. 131. — BABINET DE RENCOGNE (G.), Description et prix d'un Antiphonaire noté à l'usage du diocèse de Saintes, d'après une charte de 1339, dans *Bull. soc. archéol.-hist. Charente* (1866/7), 4e s., t. IV, p. 529 ; Angoulême, 1866, in-8, 7 p.

Senlis. — MOREL : voy. Beauvais.

Sens. — MILLIN (A. L.) Description d'un diptyque qui renferme un Missel de la fête des Fous, lequel est conservé dans la bibliothèque de Sens, avec une notice de ce Missel ; Paris, 1806, in-4°. — CHÉREST (Aimé), Nouvelles recherches sur la fête des Innocents et la fête des Fous dans plusieurs églises et notamment dans celle de Sens, dans *Bull. soc. scienc. Yonne* (1853), t. VII, p. 7-82 ; Auxerre, 1853, in-8. — BOURQUELOT (Fél.) L'office de la fête des Fous, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Sens et annoté, dans *Bull. soc. archéol. Sens* (1854) ; Sens, 1856, in-8, 103 p. — HEURÉ (Paul), L'office de la fête des Fous et son diptyque d'ivoire à la bibliothèque de Sens, dans *Curiosité univers.* (1890 oct. 27) ; *Rev. de Champagne* (1890), 2e s., t. II, p. 956-60.

Soissons. — LA PRAIRIE (Jul. Leclercq de), Observations sur les livres liturgiques du diocèse de Soissons, dans *Bull. soc. archéol. Soissons* (1852), t. VI, p. 52 ; Soissons, 1852, in-8, 22 p. — POQUET, Rituale seu mandatum insignis ecclesiæ Suessionensis, tempore episcopi Nivelonis exaratum ; Suessione, 1856, in-4°, xiij-321 p., 5 pl.

Cf. *Bull.* cité (1856), t. X, p. 20. — FOSSÉ D'ARCOSSE, Nouvelles observations sur les livres liturgiques du diocèse de Soissons, dans rec. cité (1884), t. XXXIV, p. 145-61.

Tarentaise. — FLEURY, Mémoire sur le Missel, appelé de Tarentaise [du Mont-Saint-Michel près Moutiers], appartenant à la bibliothèque de la ville de Genève, dans *Mém. acad. Val d'Isère* (1874), t. II, p. 417-76 ; Genève, 1873, in-8, 75 p.

Toul. — BEAUPRÉ, Notice bibliographique sur les livres de liturgie des diocèses de Toul et de Verdun, imprimés au XVe siècle et dans la première moitié du XVIe ; Nancy, 1843, in-8, 1 f.-74 p.— Quelques recherches historiques sur le chant grégorien, ainsi que sur le chant et l'ancienne liturgie de l'église de Toul ; Nancy, 1861, in-8.

Toulouse. — SALVAN (A.), Recherches historiques sur la liturgie en général et celle du diocèse de Toulouse en particulier ; Toulouse-Paris, 1850, in-8. — CARLES, Mémoire sur le Proprium sanctorum de la sainte église de Toulouse, avec la vraie légende des saints et plusieurs anciens offices ; Toulouse, 1880, in-8, 2 f.-172 p. Cf. COUTURE (L.), dans *Rev. de Gascogne* (1881), XXI, 389-92.

Tours. — BOURRASSÉ, Martyrologe obituaire de l'église métropolitaine de Tours dans *Mém. soc. archéol. Touraine* (1865), t. XVII, p. 1. — QUINCARLET (Ed.), Martyrologe obituaire de Saint-Julien de Tours [1469-89], dans rec. cité (1873), t. XXIII, p. 213.

Tréguier. — ROPARTZ (S.) : voy. Saint-Brieuc.— PLAINE (Franç.), dans *Bull. soc. archéol. Finistère* (1887), t. XIV, p. 122-3.— SERRET, Psautier Trégorrois du XIVe siècle, dans rec. cité (1895), t. XXII, p. 326-33.

Troyes. — ASTIER (A.), Anciens usages à Saint-Etienne et à Notre-Dame aux Nonnains ; Troyes, 1851, in-8. — SOCARD (Alex.) et ASSIER (Alex.), Livres liturgiques du diocèse de Troyes imprimés au quinzième et au seizième siècle ; Paris-Troyes, 1863, in-8, 4 f.-80 p., 86 grav. — LALORE (Ch.), Probationes cultus sanctorum diocesis Trecensis ac indulta S. R. C. ... ; Trecis, 1869, in-4°, 44 p. : — Les fêtes chômées dans le diocèse de Troyes depuis l'origine du Christianisme jusqu'en 1802 ; Troyes, 1869, in-8, 46 p.

Tulle. — DELOCHE, La procession de la Lunade et les feux de la St-Jean à St-Jean de Tulle (Bas-Limousin) ; Paris, 1891, in-4°.

Uzès. — DESBARREAUX-BERNARD, Le Missel d'Uzès imprimé à Lyon en l'année 1495 par Jean Numeister de Mayence ; Toulouse, 1874, in-8, 8 p.

Valence. — CHEVALIER (Ulysse), Coutumier de 1355 env., Missels de 1450 env., 1504, 1450 env., Bréviaires de 1473, fin XVe s., 1526 et XVIe s., dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence* (1887-9), t. VII, p. 176-89 ; t. IX, II, p. 31-56.

Vannes. — PLAINE (Franç.), dans *Bull. soc. archéol. Finistère* (1887), t. XIV, p. 120.

Verdun. — Beaupré : voy. Toul.

Vienne. — Chevalier (Ulysse), Bréviaire de 1522, dans *Pet. rev. biblioph. dauphin.* (1887), t. II, p. 49-55.

ABBAYES

Aniane. — Blanc (Paulin), Nouvelle prose sur le dernier jour, composée avec le chant noté, vers l'an mille, et publiée pour la première fois d'après un antique manuscrit de l'abbaye d'Aniane, dans *Public. soc. archéol. Montpellier* (1850), t. II, p. 451, pl. ; Montpellier, 1847, in-4°, pl. ; — Prose de Montpellier ou chant du dernier jour, composé pour l'an 1000, publié d'après un ms. de l'abbaye d'Aniane; Paris, 1863, in-4°, 28 p., pl. — Maubon, *Livr. liturg. Montpellier* (1895), p. 37-8.

Aurillac. — Plaine (Franç.), Un Sacramentaire romano-gallican inédit de la fin du xe siècle, dans *Polybiblion* (1881), 2e s., t. XIV, p. 273-4; *Lettres chrét.* (1882), t. III, p. 427-37. — Férotin (Mar.), *Hist. abb. Silos* (1897), p. 277.

Barbeaux. — Rosny (L. de), Rituel de l'abbaye de Barbeau (xive siècle), dans *Bull. archeol. com. histor. arts.-mon.* (1843), t, II, p. 499.

Fécamp. — Loth (J.), Mémoire sur la musique à l'abbaye de Fécamp : reproduction d'un manuscrit inédit de dom Guillaume Filastre, avec une introduction; Rouen, 1881, in-4°, xxvj-32 p.

Fleury ou St-Benoît-sur-Loire. — Cuissard (Ch.), Mystères joués à Fleury et à Orléans, dans *Lect.-mém. acad. Ste-Croix Orléans* (1880), t. IV, p. 284-314; — Epîtres farcies pour les fêtes de saint Etienne et de l'Epiphanie, dans *Bull. soc. Dunoise* (1885-7/8), t. V, p. 221-35.

Fontevrault. — Guibert (Louis) et Meyer (Paul), Le Graduel de la bibliothèque communale de Limoges [1378/87], dans *Bull. histor.-philol.* (1887), 315-65; notice et extraits, Paris, 1888, in-8. Cf. Misset (E.), dans *Bull. critiq.* (1889), t. X, p. 81-4.

Gellone ou St-Guilhem-du-Désert. — Maubon, *Livr. liturg. Montpellier* (1895), p. 35-7.

Gorze. — Roberts (F. des), Deux codex manuscrits de l'abbaye de Gorze; Nancy, 1884, in-8, 60 p., pl.

Hautvillers. — Passionnaire de l'abbaye de Hautvillers (1282). Cf. Le Clerc (V.), dans *Hist. litt. France* (1847), t. XXI, p. 590. — Aubert (Edouard), Manuscrit de l'abbaye d'Hautvillers, dit Evangéliaire d'Ebon, dans *Mém. soc. antiq. France* (1879), 4e s., t. X, p. 111-27, 7 pl.; Nogent-le-Rotrou, 1881, in-8°, 18 p., 7 pl.

Luxeuil. — BORDIER (Henri), Lectionnaire de Luxeuil [VIIe siècle], dans *Mém. soc. émul. Jura* (1878-9), 2e s., t. IV, p. 116, 2 pl.

Marmoutier. — POUAN (B.-Th.), Chapelle de Notre-Dame des Sept-Dormants à Marmoutier, quelques prières tirées de l'antiquité liturgique; Tours, 1881, in-18, 60 p. — BONEBEUF (L.-A.), Un Missel de Marmoutiers du XIe siècle, dans *Rev. de l'art chrét.* (1889), 4e s., t. VII, p. 291-308, 420-33.

Moissac. — DREVES (G. M.), Hymnarius Moissiacensis. Das Hymnar des Abtei Moissac im 10. Jahrhund., nach einer Handschrift der Rossiana, dans ses *Anal. hymn. med. aevi* (1888), t. II, p. 27-118, cf. 5-17. Cf. MISSET (E.), dans *Bull. critiq.* (1888), IX, 81-6, 212-6.

Mont-Saint-Michel. — LE HÉRICHER, Représentation de la résurrection au Mont-Saint-Michel, dans *Bull. histor.-philol.* (1885), p. 95.

Nouaillé. — BARBIER DE MONTAULT, Le Missel pontifical de Raoul du Fou, dans *Rev. de Champagne* (1886), t. XX, p. 223-36 ; Arcis-sur-Aube, 1886, in-8o, 16 p. ; *L'Enlumineur* (1892).

Paraclet. — CARNANDET (J.), Notice sur le Bréviaire d'Abailard, conservé à la bibliothèque de Chaumont (Haute-Marne) ; Chaumont-Paris, 1855, in-8o. — DREVES (Guido Mar.), Petri Abaelardi, peripapetici palatini, Hymnarius Paraclitensis sive Hymnorum libelli tres, ad fidem codicum Bruxellensis et Calmontani edid.; Parisiis, 1891, in-8o, 3 f.-292 p.

Saint-Aubin d'Angers. — BARBIER DE MONTAULT (X.), Processionnal de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, dans *Bull. histor.-philol.* (1885), p. 132-41.

Saint-Denys. — VINCENT (J. H.), Note sur la messe grecque qui se chantait autrefois à l'abbaye royale de Saint-Denis le jour de l'octave de la fête patronale, dans *Comptes rendus acad. inscript. et bel.-lett.* (1864), t. VIII, p. 27-31 ; Paris, 1864, in-8o.

Saint-Epvre. — NISARD (Théod.), Notice sur l'Antiphonaire bilingue de Montpellier ; Le Mans-Paris, 1865, in-8o, 42 p. — L. G. C., Etude archéologique sur le manuscrit bilingue de Montpellier, désigné sous le nom d'Antiphonaire de saint Grégoire ; Paris, 1875, in-8o, 48 p., pl.

Saint-Etienne de Soissons. — PRIOUX (Stan.), Manuel des cérémonies pour les religieuses de l'abbaye Sainct-Estienne-lès-Soissons [1615], dans *Bull. soc. arhéol. Soissons* (1865), t. XIX, p. 202.

Saint-Florent. — BARBIER DE MONTAULT (X.), Bréviaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur [XVe s.], dans *Répert. archéol. Anjou* (1861), p. 146 ; Angers, 1861, in-8o.

Saint-Germain. — BLANC (Paulin), Un manuscrit [Collectaire du XIVe s.] de l'ancien monastère de Saint-Germain à Montpellier, dans *Mém. soc. archéol. Montpellier* (1860-9), t. V, p. 227.

Saint-Julien-du-Pré. — LESTANG (G. de), Martyrologe de l'ab-

baye de Saint-Julien-du-Pré, dans *Bull. soc. agric. Sarthe* (1861-2), 2e s., t. VIII, p. 463.

Saint-Lupicin — BORDIER (Henri), Liber Evangeliorum de Saint-Lupicin [ixe s.], dans *Mém. soc. émul. Jura* (1878/9), 2e s., t. IV, p. 126, 2 pl.

Saint-Martial de Limoges. — ARBELLOT, Anciennes proses ou séquences des manuscrits de l'abbaye de Saint-Martial, dans *Bull. histor.-philol.* (1886), p. 123. — DREVES (Guido Mar.), Prosarium Lemovicense. Die Prosen der Abtei St. Martial zu Limoges, aus Troparien des 10, 11. und 12. Jahrhund. (*Anal. hymn. med. aevi*, t. VII); Leipzig, 1889, in-8o, 2 f.-283 p., 2 pl. Cf. WERNER (J.), dans *Zeitschr. f. deutsch. Alterth.-Litter.* (1892), XXXVI, 343-50.

Saint-Martin de Tours. — LUZARCHE (Vict.), Notice sur l'Evangéliaire de l'abbaye de Saint-Martin conservé à la bibliothèque communale de Tours [ixe s.], dans *Mém. soc. archéol. Touraine* (1857), t. IX, p. 43. — NOBILLEAU, Rituale seu liber consuetudinum Beatissimi Martini Turonensis, auctore Pagano Gastinello [xiiie s.]; Turonis, 1873, in-8o, lxviij-160 p., pl.

Saint-Médard de Soissons. — FLEURY (Edouard), Notice sur l'Evangéliaire donné par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons [comt ixe s.], dans *Bull. soc. archéol. Soissons* (1865), t. XIX, p. 49, 6 pl. Cf. DELISLE (L.), *Cabin. d. mss.* (1881), III, 245.

Saint-Mihiel. — DEHAISNES (Ch.), L'Evangéliaire de Saint-Mihiel [fin xiie s.], dans *Rev. d. sciences ecclés.* (1882), 5e s., t. V, p. 69-75.

Saint-Pierre de Reims. — GIVELET (Charl.), Notice sur un Evangéliaire provenant de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonnes, aujourd'hui conservé dans l'église de Saint-Remi à Reims, et sur les émaux qui le décorent, dans *Trav. acad. Reims* (1858-9/60), t. XXIX, p. 22.

Saint-Remy à Reims. — CHEVALIER (Ulysse) : voy. Reims.

Saint-Riquier. — LEDIEU (Alcius), Bibliothèque d'Abbeville : Notice sur l'Evangéliaire de Charlemagne, dans *Rev. de l'art chrét.* (1886), 3e s., t. IV, p. 37-48, 3 pl. Cf. LE PETIT (Jul.), dans *Gaz. d. beaux-arts* (1883, août).

Saint-Symphorien d'Autun. — DELISLE (Léop.), CHARMASSE (A. de) : voy. Autun.

Saint-Vaast. — DELISLE (Léop.), L'Evangéliaire de Saint-Waast et la calligraphie franco-saxonne du ixe siècle; Paris, 1888, in-fol., 18 p.

Trinité de Caen. — CHARMA (A.), Sur un Coutumier de l'abbaye de la Trinité à Caen [xvie s.], dans *Bull. soc. antiq. Normand.* (1860), t. I, p. 162.

Trinité de Poitiers. — BARBIER DE MONTAULT, La légende de saint Martial dans le Bréviaire de la Trinité de Poitiers; Limoges, 1887, in-8o.

Trinité de Vendôme. — MÉTAIS (Ch.), Les processions de la Sainte-Larme à Vendôme, documents inédits; Orléans, 1887, in-8°, 44 p., 2 pl.

COLLÉGIALES, PRIEURÉS, ÉGLISES

Brioude. — LE BLANC (Paul), Note bibliographique sur les livres de liturgie du chapitre noble de Saint-Julien de Brioude, dans *Congrès scient. France* (1855/6); Le Puy, t. II, p. 530.

Chapelle (Ste-) de Paris. — CLÉMENT (Fél.), Chants de la Sainte-Chapelle, tirés des manuscrits du XIII[e] siècle, avec accompagnement d'orgue et introduction par DIDRON; Paris, 1850, in-4°, 40 p., 400 p. musiq., 2 pl.; et choix des principales séquences du moyen âge tirées des manuscrits, traduites en musique et mises en partie, avec accompagnement d'orgue, 3e éd., ibid., 1873, in-8°, xxvj-84 p. Cf. NISARD (Théod.), Examen critique des Chants..., dans *Correspondant* (1850), t. XXVI, p. 596-618; Paris, 1850, in-8°, 23 p.; — Notice sur les chants de la Sainte-Chapelle; ibid., 1851, in-8°, 16 p.

Château-Landon. — DUPONT (A.), Le Propre de Saint-Séverin de Château-Landon, description d'un manuscrit appartenant à l'église Notre-Dame et des boiseries représentant la vie de saint Séverin dans la même église; Fontainebleau, 1891, in-8°, 45 p., 5 pl.

Chauny. — MULLER (Eug.), Missel de Chauny, dans *Mém. com. archéol. Noyon* (1880), t. VI, p. 102, 3 pl.; *Bull. soc. acad. Chauny* (1884-6), t. I, p. 11.

Collioure. — OLIVER (F.), Historique de la procession sur mer de saint Vincent de Collioure...; Perpignan, 1880, in-8°, 12 p.

Fontenay-le-Comte. — Usages de l'église de Fontenay-le-Comte; Fontenay, 1821, in-12.

Gannat. — BONNETON (J. H.), Notice sur le livre des Evangiles appartenant à l'église de Ste-Croix de Gannat, dans *Mém. soc. émul. Allier* (1866/8), t. X, p. 297, 2 pl.; Moulins, 1868, in-8°. — QUARRÉ, La ville de Gannat et son Evangéliaire du X[e] siècle; Lille, 1886, in-8°, 11 p.

Mont-Renaud, à Noyon. — MULLER (Eug.), Antiphonaire du Mont-Renaud, dans *Comptes rendus-mém. com. archéol. Noyon* (1874), t. V, p. 5, 5 pl.; Noyon, 1875, in-8°, 61 p., 2 pl.

Saint-Lô, à Rouen. — BACHELIN (A.), Description du livre d'Heures du prieuré de Saint-Lô de Rouen; Paris, 1869, in-8°, pl.

Saint-Omer. — BLED (O.), La fête des Innocents dans l'église collégiale de Saint-Omer; Saint-Omer, 1887, in-8°. — DESCHAMPS DE PAS (L.), Les cérémonies religieuses dans la collégiale de Saint-

Omer au XIIIe siècle, examen d'un Rituel manuscrit de cette église, dans *Mém. soc. antiq. Morinie* (1886-7), t. XX, p. 97-213 (extraits du Rituel, p. 145-205); Saint-Omer, 1887, in-8°, 125 p.

Saint-Pierre de Lille. — Hautcœur (E.), Documents liturgiques et nécrologiques de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille, publiés; Lille-Paris, 1895, in-8°, xx-483 p. (Liber ordinarius, p. 1-103); Litanies de la bénédiction des fonts [septena, quina, terna], p. 105-7; des saints, p. 107-14).

Saint-Quentin. — Fierville (Ch.), L'Evangéliaire de Saint-Quentin (IXe siècle), dans *Bull. histor.-philol.* (1883), p. 40-5.

Saint-Vougay. — Plaine (Franç.), Le Missel de Saint-Vougay en Bretagne (manuscrit du Xe ou XIe siéc.), dans *Rev. de l'art chrétien* (1877), 2e s., t. VI, p.   ; Arras, 1877, in-8°, 19 p. — Pothier (Jos.), Quelques mots sur la notation du chant grégorien, à propos du Missel de Saint-Vougay, dans rec. cité (1877), 2e s., t. VII, p.   ; Arras, 1879, in-8°, 12 p.

Ulysse Chevalier.



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

SOMMAIRE : I. BLASS, Philologie des Evangiles. — II. BOUSSET, l'Apocalypse de saint Jean. — III. Publications récentes.

I. Le titre que le Dr Blass a donné à son livre : *Philologie des Evangiles* (1), pourrait induire le lecteur à croire qu'il trouvera là un traité complet sur la langue des Evangiles. Il se tromperait, car de questions linguistiques il est bien parlé dans les deux premiers chapitres et quelquefois aussi dans le reste du livre, mais, en fait, c'est de critique textuelle surtout qu'il est traité, et cela, principalement, pour démontrer la thèse, chère à Blass, que le codex D ou de Bèze représente une édition de l'Evangile selon saint Luc et des Actes des Apôtres, différente de celle que nous donnent tous les autres manuscrits onciaux et presque tous les cursifs. Nous ne devons pas cependant reprocher son titre au Dr Blass, car en Allemagne, le mot philologie a un sens plus étendu que chez nous.

Il serait assez difficile de préciser le plan d'après lequel le travail a été conçu ; on dirait presque des articles détachés. Nous avons d'abord des remarques philologiques sur l'Evangile de saint Luc, des recherches sur la date de cet écrit, puis une étude sur l'état du texte de saint Matthieu et de saint Luc, quelques preuves sur l'existence d'un

(1) *Philology of the Gospels* by Fr. BLASS. In-12, 250 pages. Macmillan, Londres, 1898. 5 fr. 75.

double texte des écrits de saint Luc, et, de nouveau, des études sur l'état du texte, mais alors dans saint Marc et dans saint Jean. L'ensemble n'en est pas moins intéressant et, quoique l'on ne puisse accepter toutes les hypothèses du Dr Blass, il en est un certain nombre qui sont très ingénieuses et que l'on devra retenir. Nous en citerons quelques-unes seulement.

Il nous fait admirer d'abord l'élégance et la distinction toute classique du prologue de l'Evangile selon saint Luc. On n'y trouve aucune des formes vulgaires qui se rencontrent si fréquemment dans les autres parties du Nouveau Testament, mais, au contraire, la forme classique parallèle; c'est ainsi qu'au lieu de ἔδωκαν saint Luc dira παρέδοσαν, καθά et non καθώς. La phrase est balancée suivant les meilleurs principes de la rhétorique grecque, et se divise très naturellement en six membres ou cola; trois membres forment la protasis et les trois suivants l'apodosis, et ils se répondent mutuellement. Le caractère de ce prologue est d'autant plus frappant que, subitement, au verset 5, saint Luc introduit son récit par la formule hébraïsante : ἐγένετο δὲ, qu'il le mélange tout le long de son Evangile de nombreux hébraïsmes, et ne revient plus jamais au grec classique du prologue.

L'Evangile selon saint Luc aurait peut-être été écrit vers l'an 56, et en tout cas avant l'an 60. Pour les Actes des Apôtres, ils se terminent brusquement après l'arrivée de saint Paul à Rome, parce que l'auteur n'avait pour le moment plus rien à dire. Ils ont donc été écrits vers l'an 56-62, la variation provenant du système chronologique que l'on adopte. Sur la double rédaction des Actes, Blass a légèrement modifié son hypothèse. Il avait pensé d'abord que saint Luc avait donné une première édition, qui est représentée par le codex D et quelques témoins occidentaux, laquelle aurait été comme le brouillon de son écrit; puis, il l'avait corrigé pour donner le texte définitif, que nous avons dans nos éditions du Nouveau Testament. Il faudrait alors supposer que ce dernier texte est de tous points

meilleur que l'autre. Or, les études de Blass et d'autres critiques ont prouvé le contraire. Pour résoudre cette difficulté, Blass suppose que saint Luc garda le brouillon de son écrit et en fit des copies. La première, codex D, reproduisait à peu près exactement le brouillon; la seconde s'en éloignait davantage et surtout l'abrégeait; c'est pour ces abréviations que le texte actuel est devenu moins bon. Cette complication de l'hypothèse nous paraît inutile. Il y eut aussi deux éditions de l'Evangile; mais ici le rapport des deux textes n'est pas le même. Nous ne nous y arrêterons pas, car nous aurons à exposer cette hypothèse lorsque nous parlerons de la nouvelle édition que Blass a donnée de l'Evangile selon saint Luc.

Sur la critique textuelle du Nouveau Testament, Blass fait des réflexions excellentes et montre très bien que, jusqu'à présent, les éditeurs les plus récents ou les plus en renom ont fait fausse route. Et d'abord, l'*apparatus criticus* a été mal dressé. Qu'importent ces masses de variantes qui n'ont aucune importance pour le texte, ou cette multitude de témoins qui ne sont que la répétition les uns des autres? Ne vaudrait-il pas mieux déterminer très exactement à quelle famille appartient tel manuscrit, dire à quelle famille ressortit telle variante, en citant les manuscrits aberrants? L'on dégagerait ainsi l'*apparatus criticus* de ce farrago de témoignages au milieu duquel le lecteur est obligé de distinguer lui-même les bons des mauvais témoins, ce dont il n'est pas toujours capable. En outre, Blass répète la protestation, déjà faite par d'autres, contre l'usage des manuscrits alexandrins X B, à l'exclusion des manuscrits occidentaux. Que ceux-là donnent ordinairement le bon texte, il ne s'ensuit pas que ceux-ci ne soient pas quelquefois meilleurs.

Sur la critique conjecturale, Blass croit qu'il faut être très réservé, sans cependant poser en principe absolu qu'on doit toujours s'en abstenir. Il cite plusieurs cas où elle semble légitime. Ainsi, *Actes*, VI, 9, il est dit des adversaires de saint Etienne qu'ils étaient de la synagogue dite des affranchis,

Λιβερτίνων, et des Cyrénéens et des Alexandrins, et de ceux de Cilicie et d'Asie. Or, en dehors de ce texte, personne ne connaît à Jérusalem une synagogue des affranchis. En outre, pourquoi cette synagogue des affranchis est-elle distincte de celle du pays d'où il venait aussi des affranchis? Enfin, on peut s'étonner de la voir mentionnée au milieu d'une liste géographique. Mis sur la voie de la solution de cette difficulté par la version arménienne, qui parle ici d'une synagogue des Libyens, Blass conjecture qu'il faut lire Λιβυστίνων à la place de Λιβερτίνων, et l'on aura ainsi une liste de noms équivalents.

Sur l'Evangile de saint Marc, il émet cette idée que l'original était écrit en araméen; il reconnaît qu'il n'en reste rien, mais qu'on en trouve des traces dans les variantes des manuscrits. Il nous semble que celles-ci peuvent s'expliquer autrement et nous répugnons à l'accepter d'autant plus que, pour soutenir son hypothèse, Blass est obligé de faire plusieurs suppositions, qui compliquent beaucoup la théorie. Nous nous défions beaucoup des hypothèses qui pour être étayées ont besoin de nombreux postulats.

Sur l'Evangile selon saint Jean, nous avons quelques remarques seulement. Ainsi, à propos du passage, *Jean*, II, 4, τί ἐμοὶ καὶ σοί, γύναι, expression très ordinaire dans le grec de la conversation, et qu'on rencontre plusieurs fois dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, et qui signifie tout simplement : Laisse-moi tranquille, Blass fait remarquer qu'en remplaçant, avec Nonnus, καί par ἤ, la phrase peut se traduire alors par : Qu'est-ce que cela fait à moi ou à toi? Nous remarquerons que cette traduction avait déjà été proposée, mais à tort tant que l'on conservait καί dans le texte, parce qu'elle ne peut pas s'adapter aux autres passages, *Matth.*, VIII, 29, où cette expression se retrouve.

Sur la péricope de la femme adultère, *Jean*, VIII, 59, VIII, 11, Blass propose une hypothèse fort compliquée. Dans le groupe de cursifs, qu'on désigne par le nom de Ferrar, professeur de Dublin, qui le premier les a étudiés, celle-ci est placée dans l'Evangile selon saint Luc, à la fin

du chapitre trente et unième. Blass soutient que c'est là sa vraie place et non dans saint Jean où elle brise la suite des idées. La langue est d'ailleurs celle du 3e Evangile. Saint Luc a publié cette péricope seulement dans l'édition occidentale de son Evangile, parce qu'il craignait qu'elle n'offensât les Juifs. L'Eglise romaine la rejeta ensuite de ses exemplaires comme n'étant pas admise en Orient. Plus tard, elle fut placée dans l'Evangile de saint Jean par un copiste, qui trouva qu'elle était un commentaire très approprié de la parole du Seigneur : Vous jugez selon la chair, moi je ne juge personne, *Jean*, VIII, 15).

Le Dr Blass, on le voit, a beaucoup d'imagination et il n'est jamais embarrassé pour offrir une conjecture explicative. Il en est d'heureuses, d'autres trop hasardées. L'ensemble est suggestif et mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui pensent que les études scripturaires ont encore beaucoup de progrès à faire.

II. Personne ne reprochera à M. Bousset de n'avoir pas traité à fond et dans le détail toutes les questions qui se rapportent à l'Apocalypse, dans la nouvelle édition qu'il en a publiée dans le *Kritisch-exegetischer Kommentar über das Neue Testament* de Meyer. 208 pages sont consacrées à l'Introduction et 318 à l'exégèse du texte. L'Introduction débute par des généralités sur le genre apocalyptique. C'est à ce genre, dont nous avons de nombreux spécimens dans la littérature juive, livres d'Hénoch, Assomption de Moïse, Assomption d'Isaïe, Testament des douze patriarches, Apocalypse de Baruch, Apocalypse d'Esdras, 4e livre d'Esdras, Psaumes de Salomon, même dans l'Ancien Testament, prophéties d'Ezéchiel et de Daniel, qu'appartient l'Apocalypse de Jean et l'on peut affirmer qu'elle en est le plus beau fleuron. Toutes les Apocalypses, et celle de saint Jean ne fait pas exception, sont plus ou moins basées sur une tradition de faits, d'images et de tableaux qu'on retrouve plus ou moins développés dans chacune. Il n'est pas difficile de montrer dans quelle partie de la littérature pro-

phétique l'auteur de l'Apocalypse a puisé la plupart de ses descriptions.

M. Bousset étudie ensuite très en détail l'histoire de l'Apocalypse dans la littérature chrétienne et les fluctuations qu'a subies son admission dans le canon du Nouveau Testament. Saint Ignace d'Antioche, saint Irénée et aussi Hippolyte, Methodius et Papias, l'ont peut-être connue. Le premier témoin certain est saint Justin, *adv. Tryph.* LXXXI, 15. Elle était très connue au IIe siècle et Méliton de Sardes, au dire de Tertullien, a écrit un livre sur l'Apocalypse. Elle était donc reconnue de presque tous aux premiers siècles. Les témoins divergents sont les Aloges, le prêtre Caius, Denys d'Alexandrie, les versions syriaques, Peshitta et philoxienne. Les uns rejettent l'Apocalypse ou ne se prononcent pas. Au IVe siècle tout l'Occident accepte l'Apocalypse, l'Orient est encore hésitant; saint Jérôme la place tantôt parmi les écrits canoniques, tantôt dans une classe intermédiaire entre ceux-ci et les Apocryphes.

La question de l'auteur de l'Apocalypse est très compliquée et nous ne pouvons entrer dans le détail de l'exposé. Il suffira d'indiquer la conclusion. Le prophète qui a écrit les visions de l'Apocalypse se nomme lui-même : Jean le serviteur, I, 1, votre frère, I, 9. Quel est ce Jean? Est-ce Jean l'Apôtre ou Jean le presbytre? Papias a connu Jean le presbytre, dont il aurait même été le disciple d'après saint Irénée. Ce Père, qui nomme Jean comme l'auteur de l'Evangile, des Epîtres et de l'Apocalypse, ne l'appelle pas apôtre. Polycrate d'Ephèse, parlant de Jean, celui qui a reposé sur la poitrine du Seigneur, dit qu'il était prêtre et qu'il portait le *petalum* et qu'il fut témoin et maître. Or, dit M. Bousset, le disciple qui a attesté les faits du quatrième Evangile ne se donne pas pour le fils de Zébédée. Il connaît surtout la prédication de Jésus à Jérusalem et reproduit une tradition hiérosolymitaine; il était peut-être parent du grand prêtre, car γνωστός signifie, il est vrai, connu, mais il a aussi le sens de

parent. Ce disciple bien-aimé était au pied de la croix, tandis que tous les apôtres avaient fui. C'était un homme connu à Jérusalem ; il y avait sa maison, c'était un prêtre. C'est lui qui a vécu à Ephèse et qui a écrit l'Evangile, les Epîtres et l'Apocalypse. La deuxième et la troisième Epître de Jean commencent par ces mots : Le presbytre à... Quant à l'apôtre Jean, fils de Zébédée, Papias affirme qu'il avait été mis à mort par les Juifs. Cette hypothèse de M. Bousset aura bien de la peine à être acceptée. Tout repose sur le témoignage de Papias, et il n'est pas très clair ; en outre, saint Irénée affirme catégoriquement que le maître de Papias était l'apôtre Jean. M. Bousset répond qu'il a fait une confusion de noms ; c'est facile à dire, mais il faudrait le prouver. Enfin, saint Justin, *adv. Tryph.* LXXXI, dit positivement que Jean, l'auteur de l'Apocalypse, était un des apôtres du Christ.

L'histoire de l'interprétation de l'Apocalypse est présentée sous toutes ses phases et celles-ci sont très variées depuis les premiers Pères grecs jusqu'à nos jours. Aucun de nos livres sacrés n'a été vu par les exégètes ou les critiques sous des aspects aussi divers, et, ajoutons-le, il n'est pas de livre qui ait autant exercé l'imagination et fait divaguer les commentateurs. M. Bousset, pour l'expliquer, part de deux principes. L'Apocalypse reproduit des traditions antérieures, qu'il applique aux événements de son temps ; par conséquent, elle doit être replacée dans son cadre historique et vue comme devaient la voir les lecteurs contemporains. Que l'écrivain se soit servi de sources écrites pour quelques parties de son tableau, c'est possible ; mais il a certainement refondu le tout pour former un ensemble bien agencé. Car, on doit le reconnaître, tout en admettant les descriptions les plus pittoresques, tout en donnant carrière aux fantaisies de son imagination orientale, il n'en suit pas moins un plan très bien déterminé. Tout s'enchaîne avec un parallélisme rigoureux. Malgré les affirmations des critiques contemporains qui voient dans l'Apocalypse un ou plusieurs écrits juifs, plus ou moins

interpolés, M. Bousset croit qu'elle est un livre chrétien, écrit pour soutenir les fidèles au milieu des persécutions, les encourager à la persévérance, en leur montrant que leurs souffrances seraient un jour magnifiquement récompensées.

Les sections sur la critique textuelle et sur la langue et le style de l'Apocalypse seront très utiles ; elles ont été traitées avec beaucoup de soin et d'ampleur. Le commentaire du texte est sobre et concis. Tout à la fois critique, historique et grammatical, il tient grand compte de tous les passages parallèles qui peuvent éclaircir certaines expressions ou descriptions. De nombreux appendices expliquent plus en détail les difficultés les plus graves. Bref, ce travail sur l'Apocalypse, quoique l'auteur le présente modestement comme un essai pour orienter le lecteur, n'en donne pas moins une bonne méthode d'interprétation et de nombreuses explications qu'on pourra accepter.

III. Nous signalerons les ouvrages suivants qui nous ont été envoyés et dont nous reparlerons prochainement : J. Bruneau, *Harmony of the Gospels*, in-12, Cathedral Library Association, New-York. — Baethgen, *die Psalmen*, 2e Aufl. in-8°, Vandenhœck und Ruprecht, Gœttingen. — F. Blass, *Evangelium secundum Lucam, secundum formam quæ videtur Romanam*, in-12, Teubner, Leipzig. — F. Conybeare, *The Key of Truth*, in-8°, Clarendon Press, Oxford. — A. Deissmann, *New Bibelstudien*, in-8°, Elwert, Marburg. — W. Frankenberg, *Die Sprüche*, in-8°, Vandenhœck, Gœttingen. — Gesenius, *Hebrew Grammar*, in 8°, Clarendon Press, Oxford. — Fr. Hummelauer, *Nochmals der biblische Schœpfungsbericht*, in-8°, Herder, Fribourg. — J. Lévi, *l'Ecclésiastique*, in-8°, Leroux, Paris. — C. Piepenbring, *Histoire du peuple d'Israël*, Staat, Strasbourg. — J. Rickaby, *Notes on St Paul*, in-8°, Burns and Oates, Londres. — A. Sayce, *The early History of the Hebrews*, in-12, Rivingtons, Londres. — A. Schæfer, *Einleitung in das Neue Testament*, in-8°, Schœning, Pa-

derborn. — E. Sellin, *Serubbabel*, in-8°, Deichert, Leipzig. — C. Siegfried, *Prediger und Hoheslied*, in-8°, Vandenhœck und Ruprecht, Gœttingen. — C. Steuernagel, *Das Deuteronomium*, in-8°, Vandenhœck und Ruprecht, Gœttingen. — B. Swete, *The Gospel according to Saint Mark*, in-8°, Macmillan, Londres. — B. Winer-Schmiedel, *Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms*, in-8°, Vandenhœck, Gœttingen.—Th. Zahn, *Die bleibente Bedeutung des neutestamentlichen Kanons für die Kirche*, in-8°, Deichert, Leipzig.

(*A suivre*) E. Jacquier.



BIBLIOGRAPHIE

Histoire des doctrines économiques, par M. Joseph RAMBAUD, professeur d'économie politique à la Faculté catholique de Lyon. — Lyon, A. Côte ; Paris, Larose, un vol. in-8°.

Encore un livre d'économie politique, dira-t-on peut-être. N'en sommes-nous pas saturés à l'heure actuelle ? — On aurait tort : dans le monde des idées comme dans celui des faits, la vie n'est pas une perpétuelle station, c'est un voyage perpétuel. Depuis un siècle et demi, pour ne parler que d'elle, la France a traversé trois grandes révolutions, l'une par la philosophie, l'autre par la guillotine, et la troisième par le canon. Voici qu'on en annonce une quatrième, baptisée *sociale* par ses partisans, comme si les précédentes n'avaient pas réagi sur la société. Laissons-lui, sans la discuter d'ailleurs, le seul nom qu'elle eût autrefois porté et qui n'eût alors trompé personne : appelons-la plus simplement *économique ;* cela nous aidera peut-être à en discerner les origines.

A l'état de science pure, l'économie politique n'est pour ainsi dire née que d'hier ; et déjà, parce qu'elle touche à tout et à tous, elle a pris un large pied dans l'enseignement. Mais il serait impossible d'en faire la synthèse sans en connaître les antécédents et les précurseurs. Que de systèmes prétendus nouveaux, que leurs auteurs se flattent d'avoir découverts, et qui ont été jadis inventés puis abandonnés ! Et quelle plaie souvent que les systèmes, puisque, outre ceux qui appartiennent aux savants, les ignorants ont les leurs ! « J'ai suivi, écrivait hier quelqu'un, le travail de décomposition sociale. Et je ne sais ce qui m'a paru le plus effrayant ou de la hardiesse des utopies des uns ou de l'aveuglement des autres. » Avant de réfuter les premières, il faut au moins les comprendre; pour désiller les yeux qui se

ferment, il importe de montrer où et comment elles ont pris naissance, à quels intérêts et souvent à quelles convoitises elles s'adressaient dès leur berceau.

L'enseignement des doctrines économiques ne saurait donc se séparer de leur histoire, et c'est la raison pour laquelle l'Etat l'a récemment inscrite, peut-être un peu trop vite, dans le programme obligatoire et déjà fort surchargé des hautes études du droit.

A cette histoire, qui, bien faite, peut devenir un excellent cours de sociologie, il ne manquait jusqu'ici qu'un guide sûr et un interprète éclairé. Par une heureuse fortune, dont il ne nous appartient guère de nous vanter, mais dont nous aurions moins encore à nous plaindre, elle vient de le trouver en dehors des régions officielles, tout près de nous, dans notre institut libre.

Je n'étonnerai aucun des lecteurs de l'*Université catholique* en nommant ici, malgré sa répugnance, M. J. Rambaud, professeur à la Faculté catholique de Lyon.

Arriver bon premier est un mérite ; mais ce n'est pas le seul. Pour un livre spécialement destiné à l'enseignement, ce serait même un tort grave, si la hâte de la composition ne tendait qu'à en racheter le vide.

Ce que l'on demande à un historien des idées, c'est moins de devancer les autres que de posséder son sujet, tout son sujet, de ne rien laisser d'utile en arrière, d'être précis, net, de ne pas substituer son opinion à celles qu'il expose, tout en tenant prête la preuve de ce qu'il affirme. Il y faut du talent, mais encore plus de discernement, de tact, de décision d'esprit et de courage moral. Combien d'écrivians dont on pense, en les lisant : « c'est bien écrit », et dont on ajoute en fermant le volume : « qu'ont-ils voulu dire ? »

Quoiqu'elles soient aussi vieilles que le monde, puisqu'on en rencontre le germe dans Platon et Aristote, les théories économiques offrent souvent le péril d'être nuageuses et d'affecter en même temps la rigidité du dogme afin de s'imposer comme lui. Par cela seul qu'elles se fractionnent en écoles, elles provoquent la déclamation et la lutte : l'éclectisme libéral lui-même n'y a pas échappé. Saint-Simon, qui était, il est vrai, moins un économiste qu'un révolutionnaire, commence ainsi l'une de ses pages : « J'écris pour les abeilles contre les frelons. » Qui étaient les abeilles ? Qui étaient les frelons ? Les socialistes modernes, dont il fut le véritable père, se sont chargés de nous les désigner.

M. Rambaud est loin de redouter la discussion ; mais il ne la juge bonne que si elle aide à découvrir la vérité. Convaincu que le maître doit celle-ci à ses élèves et qu'il la leur doit sans prolixité comme sans ambages, il s'est appliqué, dans de longues études préparatoires, à extraire des nombreux théoriciens qui ont collaboré à l'édifice inachevé de la science économique la pure substance de leurs doctrines, afin de la présenter sous une forme claire et de la rendre plus facilement assimilable aux jeunes esprits qui cherchent la lumière, mais qui, réduits à leurs seules forces, seraient impuissants à se la procurer.

On ne compte plus ces auteurs : ils sont légion. Célèbres ou inconnus, il y en a de toutes les époques et de tous les pays — les influences de race auxquelles on attache aujourd'hui une si étrange et si dangereuse importance n'existent pas en économie politique — ; il y en a depuis saint Thomas d'Aquin, Oresme, Langenstein, jusqu'à Quesnay, Adam Smith, J.-B. Say, Carey, Ricardo, Malthus, Bastiat, Ashley et les contemporains, dont les noms seuls suffiraient à remplir ces pages. Les économistes des autres peuples sont aussi les nôtres. Quel travail ingrat peut-être que de les passer tous en revue, mais aussi quel travail nécessaire et fructueux !

Et c'est peu de les lire et d'en dresser, par date, le catalogue; il importe encore plus de les placer par familles, par écoles, et plus encore de les apprécier. C'est ici que la tâche est délicate, périlleuse même, car elle peut irriter les passions et réveiller des polémiques à peine ou mal assoupies.

Plus l'historien s'en est souvenu, et plus il s'est fait une loi de ne rien avancer qu'il ne puisse justifier, et de renfermer ses jugements dans une modération qui n'en altère jamais la sincérité. Peu confiant dans les opinions d'autrui, il s'est directement attaqué aux textes eux-mêmes, moins pour former sa propre conviction que pour l'arrêter et la fortifier chez ses lecteurs. Il n'a pas oublié qu'il n'écrit point pour combattre, mais pour instruire.

Ses passages sur l'américain Raymond et l'allemand List, qui distinguent l'économie nationale de l'économie privée ; son analyse des travaux de Ch. Carey, qui a réfuté la théorie de la rente de Ricardo et le principe de population de Malthus ; ses chapitres si complets sur l'école historique qui nie dans le domaine économique la notion de loi admise par les sciences naturelles, et sur le socialisme d'Etat en plein épanouissement dans les chaires germaniques, seront certainement considérés comme

les parties les plus originales et les plus personnelles de son livre. S'il n'avait pas été, par la nécessité d'être bref, contraint d'en réduire les pages, on pourrait en dire autant de celle qu'il aurait pu consacrer à l'anglais Buckle, trop surfait naguère et bien dédaigné aujourd'hui, peut-être avec raison, quoique Tocqueville l'ait appelé « un lion de première taille ». Ou je me trompe fort, ou le lion n'aurait pas conservé toutes ses griffes. Peût-être aurait-il pû aussi, à simple titre de curiosité, dire un mot d'un précurseur inconnu des phalanstériens, de Jean-Claude Chappuis, qui rêvait de partager le sol en carrés de 2.000 toises de côté, au centre desquels on devait élever un hôtel destiné à recevoir 1.050 habitants vivant dans la promiscuité la plus complète, chacun de ces hôtels déléguant cinq hommes et cinq femmes pour composer l'armée chargée de défendre les frontières. L'étrangeté de la combinaison n'a guère été dépassée par les modernes.

Je viens de prononcer le nom du socialisme. On pense bien que M. Rambaud ne s'est point tu sur ses doctrines. Louis Reybaud s'est, paraît-il, attribué l'honneur d'avoir introduit ce mot dans notre langue. De fait, ce triste honneur appartient à Pierre Leroux, qui s'en servit pour la première fois en 1838. Mais la chose, à l'état d'utopie, existait déjà depuis Platon, Morus, Campanella, J.-J. Rousseau. En quoi consiste-t-elle ? Peu de personnes peuvent se flatter de bien le savoir, car la grande variété des espèces et des genres ne permet guère de la définir très exactement. De nos jours, Saint-Simon, Fourier, Cabet, Louis Blanc et Proudhon l'ont cependant acclimatée chez nous, tout en différant de systèmes. Est-ce à dire que ce dernier fût communiste à l'image de quelques autres ? Non : dialecticien et pamphlétaire de premier ordre, il était à la fois le plus affirmatif et le plus sceptique des hommes. Il ne croyait à rien de ce qu'il voyait et n'était pas sûr de croire à ce qu'il professait. Il ne fut pas le père du socialisme soi-disant scientifique, né hors de nos frontières, mais il prépara notre sol à son invasion.

Au fond, malgré leurs divergences doctrinales, tous les disciples de ces précurseurs sont les mêmes. Pour eux, la propriété privée est la cause de tous les maux de la société, et le collectivisme leur paraît l'unique remède, pourvu qu'ils soient chargés de l'appliquer. Ils disent comme Louis XIV : « l'Etat, c'est moi ! » — Pourquoi vous ? Et après vous, qui sera-ce ? un dictateur élu ? Un homme, une caste, un collège ? — On se garde bien de répondre, si ce n'est qu'il n'y a pas d'association sans maître, ni de

maître sans toute-puissance et omniscience. Un jour Augustin Thierry, que les paradoxes de Saint-Simon avaient séduit, se plaignit de ses ordres absolus. « Je ne comprends pas d'association sans un maître », répondit l'apôtre d'un ton rogue. — « Et moi, répliqua Thierry, je veux être un homme. » Il le quitta. La société fera comme lui, car le socialisme détourne de l'humanité les sources même de la vie.

Il y a pourtant des socialistes logiques, témoin le général Caffarelli du Falga, qui prêcha la communauté des biens et qui, à la mort de sa mère, distribua sa part d'héritage entre ses huit frères et sœurs. Mais combien a-t-il eu d'imitateurs ?

M. J. Rambaud expose tout ceci, ou à peu près, avec calme, mesure, scientifiquement. sans nul emportement ni violence. C'est bien le ton qui convient à un professeur qui se respecte et respecte en même temps les opinions opposées. On n'est, en effet, sûr d'aimer et de comprendre la liberté, que lorsqu'on aime et que l'on comprend celle des autres. Son livre mérite d'être lu non seulement par les étudiants, ou même les érudits, mais encore par toutes les personnes soucieuses de bien connaître dans le détail et de comparer entre elles des doctrines dont quelques-unes sont susceptibles d'égarer les esprits à la fois généreux et superficiels, si l'antidote ne leur est en même temps présenté. Henri BEAUNE.

L'Homme-Dieu, *Etudes doctrinales et apologétiques sur Jésus-Christ et le Verbe incarné.* Première partie. La personne de Jésus-Christ. T. I. Ses origines, sa mission. T. II. Sa physionomie divine. 2 vol. in-12 de xxv-359 et 362 pp. Paris, P. Lethielleux. (1898). Prix : 7 fr. les deux volumes.

Quand le prêtre voit arriver le soir de sa vie, il jette un long regard sur les jours écoulés, sur le labeur dépensé et sur le chemin parcouru, pour se demander s'il a bien rempli sa destinée. Parfois, il se sent saisi d'une sorte d'angoisse. Il croit voir que le succès n'a pas répondu à l'effort, que les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs, et il est presque tenté de se dire : *Tota nocte laborantes nihil cepimus.* Mais il se rassure. Celui qui a vu l'effort et la pureté de l'intention, en tiendra compte au jour du jugement. Il s'attache de plus en plus à la personne divine du Maître : les épreuves et les déceptions de chaque jour lui ont appris à mieux connaître et à mieux apprécier l'Ami incomparable auquel il a donné sa vie. Et puis, à force de contempler ses

traits dans l'étude et dans l'oraison, il a fini par voir dans sa pleine lumière et par aimer mieux que jamais la personne de Jésus-Christ. Et, s'il sait manier la plume, il comprend qu'il ne doit pas la laisser inactive, et qu'il doit l'employer à mieux faire connaître Celui qui pour tant d'âmes est encore inconnu : *In propria venit, et sui eum non cognoverunt.*

Voilà, ou à peu près, ce qu'a dû penser le R. P. Minjard, quand il a rédigé son livre dans le silence de sa cellule. Faire connaître Jésus-Christ, apprendre Jésus-Christ aux âmes, oh ! la grande œuvre et la belle entreprise ! A notre siècle qui estime trop la forme, il faut des livres soigneusement composés et bien écrits : c'est pourquoi l'auteur s'est attaché à éviter tout reproche de négligence et de rédaction hâtive. Disons toute notre pensée. A lire ces pages d'une chaleur communicative, nous avons soupçonné qu'elles avaient dû être prêchées avant de recevoir dans cet ouvrage leur forme définitive, et qu'ainsi elles avaient gardé quelque chose de la vie dont elles avaient été d'abord animées. Dans tous les cas, la pensée de l'écrivain est noble et élevée, et presque toujours irréprochable. Il y a bien parfois des idées que nous avons déjà rencontrées, et qui nous ont fait voir dans l'auteur un disciple du P. Lacordaire. Mais, après tout, ce livre est personnel et non banal.

Le P. Minjard n'a pas cherché à raconter la vie de Jésus-Christ : tant d'autres l'ont déjà fait, et souvent dans des études d'une réelle valeur ! Mais il s'est attaché à réunir les linéaments qui devaient composer chacun des traits de la physionomie du Christ : par exemple, il a rapproché les éléments qui nous montrent son intelligence, son cœur, sa perfection morale, sa puissance. Une image doit avoir un cadre : le portrait de Jésus-Christ a le sien. Le P. Minjard nous le montre attendu et préparé dans l'Ancien Testament par les patriarches et les prophètes, et, au seuil du Nouveau, par Marie, Joseph et Jean-Baptiste. Nous dirions même que la place a été faite trop grande à la sainte Vierge, si nous ne nous rappelions le mot de saint Bernard : *De Maria nunquam satis.*

En résumé, ce livre est propre à faire connaître et admirer le divin Maître ; nous n'avons pas de plus bel éloge à lui décerner, et nous ne pouvons invoquer de meilleur motif pour le recommander aux sympathies de nos lecteurs. A. LEPITRE.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



DISCOURS DE MGR DADOLLE

PRONONCÉ A LA SÉANCE SOLENNELLE DE

RENTRÉE DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

Le 16 Novembre 1898.

EMINENCES,
MESSEIGNEURS (1),

Une fois de plus, la présence, à cette fête inaugurale, de tant de princes de l'Église, atteste le patronage dont ils couvrent l'institution qui vient de reprendre ses travaux.

Encore n'ont-ils pu tous être là, nos protecteurs, les uns empêchés par les mers à franchir, — nous voudrions espérer que cet obstacle n'arrêtera pas désormais le vénérable métropolitain de la province d'Alger, — les autres,

(1) Etaient présents : S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon; S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun; NN. SS. les archevêques d'Aix, d'Avignon, de Chambéry ; NN. SS. les évêques de Grenoble, de Montpellier, d'Annecy, de Belley, de Tarentaise, de Gap, de Nîmes et de Saint-Claude.

NN. SS. les évêques de Marseille, de Valence, de Langres, de Dijou et de Fréjus s'étaient fait représenter par leurs vicaires généraux.

retenus par des épreuves de santé, dont nous demandons à Dieu qu'il lui plaise de les délivrer bientôt.

Présents et absents, vingt-sept évêques nous bénissent: vingt-sept évêques dont la main est sur nous; et, notre foi doit s'en souvenir, les évêques, selon l'étymologie même de leur nom sacré, sont les inspecteurs établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu. Que si leur fonction tire de son origine une dignité hors de pair, n'est-il pas vrai de dire que les institutions et les œuvres sur lesquelles ils l'exercent, sujettes, comme est la nôtre, de leur juridiction exclusive, participent à cette dignité? Aussi, quelle ne serait pas, en d'autres temps, la solennité et le prestige d'une assemblée pareille à celle-ci, dont les chefs augustes, ministres du royaume qui n'est pas de ce monde, sont venus nous demander compte des affaires de Dieu en ce monde, que nous devions faire en leur nom?

Vous êtes aussi venus, Messeigneurs, présider à notre prière de ce matin : prière avec laquelle nous affirmons notre fidèle croyance en la nécessité d'une collaboration divine, pour rendre fécond notre effort; prière sans laquelle, nous non plus, nous ne serions que des neutres — c'est le terme barbare dont s'affuble une impie nouveauté.

Enfin, si la discrétion nous fait un devoir d'être sobres d'hommages envers nos protecteurs, tandis qu'ils sont encore — Dieu les y conserve longtemps! — dans le stade de la vie voyagère, au contraire la reconnaissance chrétienne nous inspire le souvenir le plus ému pour les émigrés de l'au-delà. Nous avons inscrit, cette année, au nécrologe de nos Facultés, le nom vénéré de Mgr Marpot. Le pieux évêque ne manqua, croyons-nous, pas une fois, durant dix-sept ans, de nous apporter, à pareil jour, le témoignage de sa sympathie et de sa confiance. Nous n'aurons garde d'oublier ni la générosité de ses offrandes annuelles, ni sa fidélité à envoyer des élèves à nos chaires, et moins encore une parole tout épiscopale que sa foi lui dicta en une circonstance critique pour nous. Aussi, d'accord en ce point avec son diocèse, il nous plaît de voir ses

mérites récompensés, dans le monde meilleur, par la puissance d'intercession à laquelle son diocèse et nos Facultés doivent son successeur.

Il est temps que j'aborde le sujet de mon discours.

Placé, comme je le suis, entre l'orateur sacré qui, le matin, répand sur notre œuvre de nouvelles lumières, puisées aux sources de la foi, et les rapporteurs qui, le soir, ont pour tâche de raconter le dernier exercice scolaire; empêché d'ailleurs par l'honnêteté et la prudence de développer ici des projets d'accroissement, qui, pour le moment, risqueraient de ressembler à des rêves, — bien que le miracle de la transformation de ces rêves en réalités ne dépasse pas la puissance de certaines causes secondes; en cette posture, mon rôle paraîtrait-il, à première vue, difficile à tenir longtemps? Il n'en est rien; car, Messieurs, nous vivons, et, à mesure que notre vie s'augmente et s'enrichit par la durée, nous apprenons à nous mieux connaître : cela est bien naturel; il suffit d'y appliquer ses dons de réflexion, outre que la vie est trop grave, et, par moments, trop dure, pour que, fréquemment, nous ne nous posions pas la question même de notre cause finale.

C'est à cette question que je donnerai encore aujourd'hui réponse, selon l'état actuel de nos communes lumières. Et j'entends ne pas me répéter en présentant, avec une précision nouvelle, au bienveillant auditoire qui me fera l'honneur de m'écouter, la thèse de la défense religieuse et sociale par les facultés catholiques.

I

Ainsi, Messieurs, et avant tout, je repousse résolument, pour notre œuvre, le caractère d'œuvre agressive, ou seulement rivale; non pas qu'il faille méconnaître en tout, soit le droit de la guerre, soit les franchises de la concurrence; mais je dis que ce n'est ni de celles-ci, ni de celui-là que nous nous inspirons, catholiques et bons Français,

sans plus, à nul degré partisans. J'espère que, désormais, on ne s'y trompera pas involontairement, si j'ai la fortune de mener à bien ma démonstration.

Faut-il dire encore, qu'à la vérité l'heure serait bien mal choisie pour nous de nous établir en rivaux vis-à-vis les grands magasins, quand chacun sait quelle crise traversent les petits commerces?

Mais, d'aventure, plusieurs penseront qu'il peut être bon de protester, en la matière qui nous intéresse, contre l'existence même de la grande exploitation officielle. Pourquoi? Ah! c'est que plus d'un homme libre, et pensant, revendique le droit de douter que l'enseignement dit public se concilie aisément avec les véritables principes sociaux. On a peine à comprendre que, notamment, sous un régime dont l'essence passe pour être le droit commun, telle institution continue de reposer entièrement sur le privilège, demandant à l'État, tout ensemble, sa base matérielle et sa base morale, et soutenue sur cette base, de telle sorte que, si l'État venait à s'interrompre de la lui fournir, il est à présumer que ses destinées en seraient fatalement compromises. Par la voie de ces réflexions qui n'ont rien de subversif, que ni la morale ni le code ne condamnent, on est amené à conclure que la Révolution française, dans ce qu'elle a de sain, n'est pas faite, et que c'est nous, l'enseignement libre de tous les degrés, qui avons mission de la continuer. Tant il y a que, dans l'état des choses et en regard du droit constitutionnel de ce pays, ce n'est pas là où on les voit, au contraire, c'est juste là où on ne les cherche pas, que se trouveraient respectivement réactionnaires et libéraux.

On ne saurait donc s'étonner que de loyaux Français, se souvenant que l'histoire de la civilisation est celle de l'affranchissement de l'individu, que le progrès social a pour critérium le développement de la personne humaine, l'extension de ses droits et, par voie de conséquence, la restriction croissante des rôles dévolus au pouvoir central, on ne saurait, dis-je, s'étonner que ces hommes aient mis dans notre œuvre, ainsi d'ailleurs que dans toutes les

œuvres privées d'enseignement, écoles primaires ou collèges, l'intention de protester contre l'anachronisme de l'enseignement officiel, à cause de la posture incorrecte qui est la sienne, devant une démocratie dont l'idéal et la dignité sont de faire le plus possible par elle-même, acceptant des secours, mais ne subissant jamais les suppléances qui sont des supplantations.

Eh bien, Messieurs, j'ai hâte de convenir que ces considérations, pour solides et judicieuses qu'elles soient, rencontrent des résistances qu'on doit respecter. C'est pourquoi tous ici nous demeurerons fidèles à l'idéal de la liberté sainte; nous serons fiers de le servir, en lui offrant notre unique fortune, un dévouement sans bornes; mais, d'autre part, nous reconnaissons franchement que si les catholiques, depuis soixante ans, ont multiplié les sacrifices pour exploiter les victoires partielles remportées par eux sur le monopole impérial, ils l'ont fait dans un but qui n'était pas seulement de corriger une erreur de métaphysique sociale.

Dans quel but l'ont-ils fait? Voilà mon sujet.

II

Libre ou officiel, institué par l'Etat ou par l'initiative privée, et soit qu'il émarge au budget de contrainte ou à un autre budget de pure volonté, le ministère de l'enseignement a toujours le même objet, qui est de distribuer la science faite, de l'augmenter si possible. Dès lors, et quand on a passé outre à la question d'origine et de cause efficiente, on se demande pourquoi, en effet, double organisation d'enseignement s'il n'y a qu'une science.

Qu'il n'y ait qu'une science, l'assertion comporte moins une démonstration qu'une explication très simple.

Mettons, si on le veut, en théorème que la science a tout ensemble l'unité et la complexité de l'esprit humain lui-même; et cette formule explique que les classifications

nombreuses, qui, depuis Aristote jusqu'à Spencer, ont été données des sciences, le furent tour à tour d'après la nature des objets *pensés* ou d'après les facultés du sujet pensant. Mais enfin, si varié que soit le jeu de l'esprit, quand il s'applique aux diverses parties du domaine infini des êtres, il n'est pas difficile d'en ramener à un petit nombre les procédés, qui se nomment observation et expérience, induction et déduction, méthode rationnelle d'autorité. L'emploi de ces procédés, tantôt isolés, le plus souvent combinés, conduit à toutes les conquêtes du savoir, sans en excepter celles de la science qu'on appelle sacrée, puisque la théologie ne possède en propre que son fondement, l'autorité divine, mais l'autorité divine dont la raison a dû préalablement établir par des signes authentiques la manifestation. Par conséquent, la science, quel que soit le procédé intellectuel employé pour la faire, est bien toujours le produit de l'esprit humain, et comme l'esprit humain est un, une est la science : cela est évident.

Que signifient donc les étiquettes confessionnelles qui s'ajoutent parfois au nom simple de science, quand on dit, par exemple, la science catholique, la science protestante, et aussi la science incrédule, car l'incrédulité est une confession de l'espèce négative? Je ne puis guère douter que ces expressions ne renferment comme un germe d'amphibologie. Pour ne parler que de la science dite catholique, assurément ce terme a un sens suffisamment clair, si l'on s'en sert pour donner un nom à la science dont l'objet est le dogme ou la morale révélée. Au contraire, j'inclinerais à penser que l'épithète confessionnelle complète moins heureusement la dénomination d'une autre science quelconque, quand bien même cette science aurait des points de contact et d'attache avec la morale religieuse, et qu'elle ne pourrait arriver au vrai sans s'établir en quelque conformité, au moins négative, avec la révélation. C'est par son objet et sa méthode qu'une science doit être normalement dénommée; si donc l'objet est du domaine de la nature et si la méthode représente une forme naturelle des opérations de l'esprit, la science est la science, sans plus et sans

épithète. Elle peut être cultivée par des catholiques, qui seront de savants catholiques : ne dirait-on pas plus exactement savants et catholiques, puisqu'il est entendu que le caractère confessionnel n'a pas d'influence directe sur la science considérée *in se?* Et la raison décisive de toute cette doctrine, dont je me persuade que le libéralisme n'étonne personne, elle est dans le fait que la révélation, tout en orientant l'humanité vers son vrai pôle, a laissé, en l'état où elle l'avait trouvé, le champ ouvert aux disputes des hommes, n'ayant elle-même introduit dans le monde aucun procédé nouveau d'investigation. Il est bien avéré que, depuis les sept Sages jusqu'à nous, on ne voit d'autres changements, dans la méthodologie scientifique, que ceux que le génie humain y a apportés à travers les siècles.

Voici maintenant la question qui se pose : Il n'y a, avons-nous dit, qu'une science, et cette science est de droit commun, à tel point que non seulement le plus mystique des saints pourrait être capable d'inventer de nouvelles lois physico-chimiques, mais encore, quoique la chose paraisse moins vraisemblable, qu'un mécréant de génie, d'ailleurs suffisamment instruit du dépôt révélé, pourrait, lui, édifier une somme théologique. Dans ces conditions, pourquoi la création et l'existence d'instituts scientifiques qui, comme le nôtre, arborent un titre confessionnel, et qui s'appellent Universités, Facultés catholiques ?

Et d'abord, Messieurs, on sait — toute l'histoire en dépose — que l'Eglise, directement instituée en vue du salut éternel des hommes, a de tout temps marqué le plus vif intérêt pour la culture naturelle de l'esprit humain. A cet égard, il est remarquable que l'Eglise se sépare absolument des religions qui entretiennent plus ou moins de défiance à l'endroit de la lumière. Que n'a-t-elle pas fait, durant sa longue existence, pour préserver les âmes soumises à son autorité des moindres infiltrations de manichéisme et de fidéisme ! Au siècle de Voltaire, ce n'est pas le faux patriarche, c'est un pape, Benoît XIII, qui a proclamé source de tous les maux, l'ignorance. Mais que l'on

me permette un autre rapprochement singulier, qui sera ce qu'on appelle une actualité. Le procureur général du saint synode russe, M. Pobédonostzeff, publiait naguère, sous le titre de *Recueil de Moscou*, des essais sur la société et les idées modernes. Or, société et idées, tout ce qui représente notre civilisation occidentale, depuis les formes de gouvernement jusqu'aux formes d'éducation et d'enseignement, se trouve, en cet écrit du haut dignitaire d'une Eglise, passé en revue et vigoureusement malmené. On devine que, dans un pareil sujet, la matière abondait pour la critique tour à tour judicieuse et amère. Cependant deux choses, dans le réquisitoire de M. Pobédonostzeff, sont pour étonner nos oreilles catholiques et françaises : la conclusion et, ensuite, l'indication du remède à nos maux.

Les idées modernes auraient fait de notre société la plus inhospitalière que le monde ait jamais vue; notre temps serait le plus malheureux de toute l'histoire, ni plus ni moins; et cela, précisément à cause de ces idées modernes — liberté, contrôle de l'autorité, culture de l'individu, science et progrès — idées dont la faillite est lamentable, en notre Occident, au jugement du terrible critique. A quoi ne peut-on répondre qu'il est bien difficile d'asseoir des conclusions sur la valeur comparée des civilisations diverses et des époques historiques? Il me semble que nous habitons un monde foncièrement le même que celui de nos pères, c'est-à-dire où il y a en présence le bien et le mal; c'est peut-être affaire de tempérament, plutôt que de critique, de trouver que l'un l'emporte sur l'autre; du moins on ne court aucun risque d'hérésie, en estimant que son siècle en vaut un autre : c'est notre humble avis. Toutefois, voyons, dans l'hypothèse pessimiste de M. le procureur du saint synode, quel devrait être le correctif à apporter à une situation sociale, selon lui intolérable. Nous sommes on ne peut plus loin de l'idéal de notre démocratie, et aussi on ne peut plus loin des doctrines de l'Eglise catholique, qui assurément s'en distinguent, mais ne le contredisent pas. L'instruction serait, au fond, la cause de tout le mal qui

existe; partant, ne cherchez pas de remède ailleurs que dans le retour à l' « innocence antique », autrement dit à l'ignorance. Ce qu'il faut, ce qui suffit au peuple et à l'humanité, c'est la foi, mais la foi sans objet ni motif, la foi qui ne sait pas pourquoi elle croit, et pas davantage ce qu'elle croit; en un mot, le pur sentiment; car le péril commence à l'instant précis où le sentiment se transforme en idée. Aussi le peuple heureux par excellence, et religieux de même, c'est le peuple russe, parce que son clergé respecte en lui la foi sans lumière, se contentant de bercer sa religion avec des cérémonies qu'il ne comprend pas.

Est-ce assez, Messieurs, d'avoir énoncé cette étrange théorie pédagogique, en faveur dans l'Eglise de nos alliés, pour, du même coup, avoir fait ressortir le contraste de notre tradition catholique? Elle non plus, en vérité, l'Eglise catholique n'a pas qu'à se louer des « idées modernes », qui causent tous les jours à son œuvre propre pour le moins autant de préjudice qu'aux sociétés dont elles rongent les fondements. Mais notre Eglise a toujours su, elle sait encore distinguer entre les déviations accidentelles de tendances généreuses et ces tendances en elles-mêmes. Elle croit à la bonté de la science, qui ne devient nuisible que par la faute des hommes, et par suite des contre-sens d'application qu'ils commettent en se réclamant d'elle, bien à tort. Sans doute que l'initiation progressive d'un peuple à la vie de la pensée ne se fait pas sans danger, surtout parce qu'aux premières étapes elle demeure non seulement incomplète, mais presque fatalement insuffisante, et, plus encore, parce que, trop souvent, les initiateurs mêlent les étroitesses de leurs systèmes aux données sincères de la science, naturellement large et libératrice. Quoi qu'il en soit, on ne refoule pas des courants comme celui qui entraîne aujourd'hui les esprits vers le savoir; et à supposer que certaine idéologie, prise faussement pour la science, ait, en effet, en partie détruit le bonheur en s'attaquant à l'unique consolation efficace des maux inévitables de la vie, pour autant ce n'est pas dans le retour à l'ignorance que l'Eglise montrera le moyen de restaurer le

bonheur, mais dans le retour à la foi la plus éclairée possible, à la foi, l'amie et l'alliée séculaire de la vraie science.

Voilà, Messieurs, un premier fait indubitable, qu'il me plaît d'enregistrer pour le besoin de ma thèse ; on ne trouve, dans la conduite de l'Eglise, pas un acte, et pas une syllabe dans sa doctrine, qui se puisse interpréter comme un témoignage de défiance à l'égard de la science. Le nom de catholique doit signifier « fils de lumière », au sens intégral de ce mot, qui est tout un programme.

Et il y a, de la part de l'Eglise, plus qu'une neutralité bienveillante à l'endroit des progrès naturels de l'esprit humain et des conquêtes qu'il opère dans les divers domaines soumis à ses explorations. Il y a sympathie positive. Au moyen âge, sous le nom de philosophie, la science naturelle devait être cultivée pour le service de la science sacrée : *Philosophia ancilla theologiae.* Mais ce vasselage n'est plus de nos mœurs : on craint de voir une servitude là où, en réalité, on ne pensait que définir un rapport de commune finalité. Est-ce pour cela que Léon XIII, ménageant les susceptibilités du siècle, s'est contenté de promouvoir (avec quel effort et quels généreux accents !) le zèle de toute culture humaine, dont les fruits, a-t-il dit, doivent être pour la foi un lustre et une gloire, « *decus et ornamentum* » ? Point donc d'entraves à redouter ; en quelque direction qu'il se porte, vers la philosophie, l'histoire, ou vers l'étude du monde physique, l'esprit jouira de sa pleine liberté : et cependant la foi tirera profit de ses nouvelles lumières, car, normalement, toute culture peut devenir une préparation évangélique.

III

J'ai dit l'un des motifs pour lesquels, en dépit du caractère non-confessionnel de la science, il convient qu'il y ait des instituts scientifiques portant le nom de la confession catholique : ainsi le veut la tradition de notre Eglise.

Mais il importe bien davantage d'avoir compris que cette tradition elle-même n'est que l'expression d'une sorte de nécessité naturelle, à laquelle est soumise la fortune de la foi, dans la suite des siècles. On aura beau dire, en effet, que les deux ordres de vérité sont distincts, que la raison et la foi opèrent respectivement dans des domaines différents ; on a beau proclamer, et avec justice, l'autonomie de l'une et de l'autre ; cependant, il ne laisse pas d'être vrai que si elles s'isolent, elles s'affaiblissent, et que la foi, en particulier, dont les destinées, nous le savons, ont leur garantie directe dans une tutelle supérieure, que la foi a joui, en chaque phase de son histoire, d'une mesure d'influence sociale qui était indirectement réglée par le genre de ses relations avec l'école. L'influence sociale de la foi fut souveraine au moyen âge, quand la science totale de ce temps était cultivée dans les écoles de l'Eglise. Au contraire, la remarque en a été faite récemment par un juge très compétent, c'est depuis qu'au XVIe siècle, le mouvement scientifique, provoqué par la méthode expérimentale de Bacon, s'est constitué en dehors de l'Eglise, — « laquelle se confinait dans le pur théologique » — c'est depuis lors que s'est opéré progressivement le déplacement d'influence, et que la science est parvenue à substituer à celui de la foi son propre crédit sur le monde moderne. (1)

Au reste, comment penser qu'en effet la croyance et la science, entées sur le même sujet, la même âme, puissent s'y développer en demeurant étrangères ? La raison et la foi, toutes deux, sont des sources de connaissances : comment empêcher que ces connaissances ne se comparent, qu'elles ne se jugent, ne s'opposent ou ne s'harmonisent? d'autant que, très souvent, raison et foi rendent des oracles sur le même objet et donnent des solutions aux mêmes problèmes : origine et formation de l'univers matériel ; problème biologique ; origine, nature, histoire, destinée de l'homme ; et, généralement, quel est donc le terrain

(1) Cf. Mgr Baunard : *Lettre sur l'utilité de l'instruction scientifique dans le clergé.*

d'étude qui ne puisse être un lieu de rencontre pour les deux puissances ?

Si la rencontre est fatale, ai-je à dire combien souvent elle s'est faite en conflit ? Presque pas une des formules synthétiques de la pensée moderne, — déterminisme, positivisme, transformisme — pas un nom de système qui ne rappelle quelque formidable poussée de la science contre la foi.

On répond que ce n'est pas la science elle-même, que ce sont ses commentateurs, les hommes, qui livrent ces assauts à la foi. Nous l'entendons bien ainsi, et qu'on nous laisse y insister.

C'est Léon X, Messieurs, qui, au V[e] concile de Latran, mettait, le premier, officiellement en axiôme que « le vrai ne pouvant contredire le vrai, toute assertion contraire aux vérités de la foi est nécessairement et absolument fausse », donc antiscientifique. Les conciles et les papes ont, depuis, renouvelé fréquemment ce défi indirect aux téméraires affirmations de la science. Que si le défi, sous la forme d'*a priori*, devait froisser les habitudes d'esprit d'hommes adonnés aux méthodes expérimentales, reste, du moins, qu'ils l'acceptent sous une autre forme, toute positive, positiviste même, celle-là. Nous touchons à la fin d'un siècle qui aura certainement bien mérité de la science : l'esprit humain a porté, non sans succès, son effort dans toutes les directions de la pensée ; l'histoire est renouvelée ; la nature, matière et vie, a été sondée par le génie, à la fois observateur et généralisateur, à des profondeurs presque inouïes ; et quels résultats magnifiques sont venus récompenser l'obstiné labeur et les patientes recherches d'hommes illustres ! Eh bien, à ce terme d'un grand siècle intellectuel, et en présence de toutes les conquêtes du savoir qui font son légitime orgueil, on invite les savants d'une spécialité quelle qu'elle soit, à se mettre d'accord entre eux sur une donnée scientifique, à laquelle tous reconnaîtront le caractère de vérité acquise décisivement ; et ensuite, qu'ils veuillent nous dire quelle est, à leur jugement unanime, celle des vérités de la foi qui, du fait de

leur découverte, aurait été mise en échec. N'est-il pas évident que jusqu'à cette confrontation précise de faits ou de vérités des deux ordres, et si elle n'aboutit pas à rendre le conflit tangible, jusque-là on n'a fait qu'agiter le fantôme de chimériques incompatibilités ? A-t-on pris la précaution de s'assurer que c'était bien la science qui parlait en opposition à la foi, et, inversement, que tel propos attribué à la foi était bien d'une authenticité incontestable ? L'un et l'autre contrôle est nécessaire : car il n'y a pas qu'à la science que l'on prête des oracles qn'elle ne rend point ; la croyance aussi, en mainte rencontre, a connu ces sortes de trahisons, profondément regrettables.

Et maintenant, il faut reconnaître loyalement que si le flagrant délit d'opposition n'a jamais pu être constaté entre les deux puissances, d'autre part, l'harmonie n'est pas entre elles, du moins en l'état actuel de nos connaissances, aussi éclatante que le voudrait l'optimisme de plusieurs. J'ai soin de dire : en l'état actuel de nos connaissances. Il est possible que, plus tard, dans un avenir très reculé, des affinités se laissent apercevoir entre les vérités des deux ordres, là même où aujourd'hui ce sont plutôt des formes ou apparences d'antinomies qui inquiètent la pensée. Néanmoins, ne pourrait-on prédire, avec la même chance d'être dans le vrai, qu'au contraire la science ira se développant toujours plus dans le sens de sa propre indépendance, et que, par conséquent, l'ère des grandes synthèses, chères au moyen âge, est close ? foi et science ne se laisseraient plus désormais amalgamer dans le moule des vieilles sommes. Mais, pour revenir au présent, convenons qu'en effet les sciences en formation se hérissent d'abord de très réelles difficultés : à quoi servirait de le nier ? Le savant n'est pas le touriste qui parcourt, guide en main, pour son plaisir, des plages connues ; c'est plutôt l'explorateur en mission au pays noir. Oui, pays noir, en partie du moins, le domaine de la géologie, de la paléontologie, de la psycho-physiologie, de vingt autres sciences, entre lesquelles je ne saurais omettre de nommer la critique et l'exégèse. Or, en cours d'exploration, les rencontres

délicates sont inévitables. A toutes les difficultés on donne, je le sais, des solutions qui satisfont, je suppose, ceux qui les offrent ; là encore, je veux dire dans l'appréciation de la valeur de ces solutions, le tempérament est pour beaucoup : il y a les avides de lumière, comme aussi les amis instinctifs du mystère et de l'ombre. Pour nous, Messieurs, en toute conjoncture, le terrain ferme serait celui-ci : ne pas « résoudre » plus que ne le comporte l'état de la connaissance, et cependant ne pas douter un moment des points de doctrine autour desquels s'amasse la difficulté. Que le déterminisme somme la liberté de s'avouer vaincue, ou bien que la philologie biblique soulève des objections contre l'authenticité de telle partie des livres saints : je demanderai à la philologie et au déterminisme des preuves, des raisons positives qui établissent soit la thèse fataliste, soit le contraire de ce qu'il faut croire en matière d'authenticité de l'Ecriture. En attendant que soient administrées ces sortes de preuves, je n'aurai garde de nier les difficultés, ce qui serait puéril. Mais, de grâce, où a-t-on appris qu'entre des difficultés, d'une part, si profondes, si multipliées qu'elles existent, et, d'autre part, le doute sur des vérités auxquelles les difficultés se rattachent, il y ait connexion? Dix mille difficultés ne font pas un seul doute, disait, je crois, le grand esprit de Newmann : et cela, parce qu'entre le doute et la difficulté, il n'y a jamais eu commune mesure. Voilà pourquoi, nous, catholiques, en bien des cas, et au sein des difficultés qui assiègent tantôt notre science, tantôt notre foi, nous imitons le mathématicien à la recherche d'une solution provisoirement introuvable ; il sait que cette solution existe ; peut-être en connaît-il la formule ; mais de l'établir scientifiquement, c'est pour lui autre chose encore. Doute-t-il dans l'intervalle? Non, il croit, il sait et il cherche. Eh bien ! nous, de même, nous reconnaissons dans notre foi, comme dans notre science, le mélange d'ombres et de lumières, sans admettre, n'en ayant jamais vu d'exemple, que leur jeu réciproque puisse se tourner en véritable conflit.

Et voilà comme se passent, chez nous, les choses de la

vie intellectuelle, chaque puissance, raison et foi, cultivant son domaine propre, et chacune d'elles posant à l'autre des questions, dont celle-ci ne donne pas toujours sur-le-champ la réponse, mais sans qu'alors son embarras nous surprenne, car la condition humaine suffit largement à l'expliquer.

Ailleurs que chez nous, Messieurs, c'est-à-dire quand la foi et la science ne coexistent pas sur le pied de l'alliance, les choses se passent autrement : je n'aurai plus besoin, pour le faire voir, de mettre à longue épreuve votre attention.

Ni les deux ordres de lumière, avons-nous dit, ne peuvent s'opposer en droit, ni, en fait, ils ne s'opposent. D'où vient donc que le préjugé contraire persévère, et que des incompatibilités, qui ne sont certainement pas entre les objets de la connaissance, s'affirment dans les âmes ? Sans doute, on n'a pas pris les précautions dont je parlais tout à l'heure et qui, pourtant, s'imposent à la loyauté de l'homme, chaque fois que surgit la difficulté scientifique. Mais là est le problème : pourquoi ces précautions n'ont-elles pas été prises ? Est-ce manque de bonne foi ? Messieurs, le mystère intérieur de la bonne foi d'autrui doit être toujours respecté ; j'ajoute que, selon ma conviction, avec des adversaires intellectuels, on risque peu de se tromper en supposant régulièrement leur sincérité ; le défaut de cette disposition, s'il existe parfois, doit être très rare. Par suite, comment expliquer de trois choses l'une : ou bien que l'objection scientifique ne soit pas mise à l'épreuve des vérités certaines, ou bien qu'à cette épreuve elle ne cède pas, ou enfin qu'ayant résisté, et gardant sa valeur d'objection, elle ait ensuite la force de déterminer un verdict contre la foi, au lieu, ce qui serait naturel, de faire seulement suspendre le jugement ? Il n'est cependant pas douteux qu'en presque toute occurrence, l'objection dite scientifique, quelle qu'en soit la base, ici un texte, ailleurs un fait physiologique, aboutit au résultat, le pire pour la foi, de la faire nier. De là vient que celle-ci ne jouit plus guère de quelque considération, que comme motif

de sentiment ; oserai-je dire que, comme vérité et en tant que valeur logique, elle a presque perdu l'estime publique? Il lui reste de vrais fidèles, je ne l'ignore pas; on dit même qu'il lui en revient. Mais, pour nombreuses et honorables que soient les exceptions, elles ne tiennent que peu de place, et représentent encore moins d'influence, en regard des défections de la masse. Ce qui le prouve — je vais droit à la preuve décisive, puisque le temps presse — ce qui le prouve, c'est l'existence même du régime inouï que nous subissons de la neutralité, en matière d'enseignement. Car, il n'y a pas ici d'illusion possible, ce régime n'a point été imposé à notre pays par une poussée d'en bas; il l'a été par une force d'en haut. Et rien ne servirait d'invoquer je ne sais quel rôle joué par les sectes, attendu que ce qui est l'énigme en l'affaire, c'est précisément qu'il se soit trouvé, dans les sphères sociales d'où émane la loi, une majorité, en secte ou hors secte, peu importe, pour décréter la neutralité, et c'est qu'une autre majorité se trouve, dans l'enseignement public, pour l'appliquer. Ne pouvant donc croire, je le répète, que la seule passion ait la vertu d'unir dans le faux, d'une façon durable, des hommes par ailleurs éminents, pour ce motif, Messieurs, je cherche, il le faut bien, dans l'idée commune, plutôt que dans la commune passion, l'explication de l'ostracisme auquel est condamnée la foi. Il est tout naturel que quand on ne croit plus à sa valeur logique, on l'exclue du programme de l'enseignement.

Dire, à présent, comment des âmes sincères, qui, nous en avons la certitude, n'ont jamais été personnellement témoins d'un véritable conflit entre la foi et la science, en sont venues néanmoins à admettre, comme fait acquis, leur incompatibilité; dire cela, ce serait développer une psychologie bien connue, la psychologie du « spécialiste». Par une fatalité de la condition humaine, l'esprit, s'il veut atteindre quelque profondeur, doit limiter, dans des bornes toujours étroites, son champ d'exploration. D'autre part, à mesure qu'il se confine, il se rend étranger à tout le domaine d'au delà ses propres confins; plus qu'étranger

parfois, inapte à en rien saisir, car les facultés dont l'exercice correspondait à l'exploration de cet au-delà se sont atrophiées par défaut d'emploi et d'usage. Devant un tableau de maître, tel mathématicien a demandé ce que « cela » prouvait; en même temps que ses plus résistantes formules, à lui, faisaient dire à l'artiste : qu'est-ce que cela signifie?

Eh bien! il est hors de doute que quelque chose d'analogue au phénomène de pareilles inaptitudes acquises se passe chez tout homme d'études, littérateur, savant, philosophe, qui a mis sa vie dans la pratique exclusive d'une seule méthode intellectuelle. Lors donc que par l'usage de cette méthode il aura saisi un point de science, qui n'est peut-être qu'une hypothèse encore, premièrement il courra le risque bien naturel d'en exagérer soit la certitude, soit la portée; ensuite, pour peu que la problématique découverte projette une ombre sur un article de croyance, ou prétendu tel, — car elle est si mal connue, la croyance, dans son véritable objet et dans ses véritables fondements, — s'étonnera-t-on qu'elle succombe, non pas certes à sa propre faiblesse, mais parce que rien ne la défend dans cette âme individuelle de savant? Et ces faciles défaites se renouvellent pour elle, vingt fois, cent fois; c'est tour à tour la philosophie, la critique, l'histoire naturelle, la géologie, telle autre science, qui sont censées l'écraser de leurs condamnations : si bien que l'arrêt est porté contre elle avec des considérants qui changent d'un tribunal à l'autre, c'est-à-dire de l'une à l'autre des chaires d'où la science dogmatise. Le résultat de tous ces verdicts devient un immense préjugé contre la foi, lequel s'épaissit de jour en jour, à la faveur de la confusion persistante des difficultés scientifiques avec les solides raisons. Il arrive ainsi que la foi n'est plus, en face de l'opinion éclairée d'un grand pays, qu'une isolée, celle envers qui on observe encore des égards, soit de pitié, soit même de gratitude, à cause d'anciens services, mais dont on annonce à tout venant que le prestige est ruiné, le règne fini, puisque c'est aux puissances intellectuelles que l'avenir appartient.

Vous pressentez, Messieurs, la conclusion de ce discours, à laquelle j'arrive en hâte.

L'expérience a appris ce qui aurait pu être déduit d'avance des lois connues de la psychologie, à savoir que si la foi isole sa fortune de la fortune de la science, un jour vient fatalement où la science met la foi hors la loi.

De plus, à la manière dont j'ai expliqué cet ostracisme, vous avez vu que le péril n'est pas dans les succès de la science; il est dans ses excès; et ces excès résultent, non de sa mauvaise foi, mais de ce qu'il lui manque, en contrepoids, la connaissance de la véritable foi.

Or, nos Facultés, les Instituts catholiques ont été créés pour donner des leçons et des modèles d'équilibre dans l'organisation de la vraie vie intellectuelle. Nous sommes une trouée faite à travers le funeste préjugé de l'incompatibilité des deux ordres de lumière. Aussi bien, je demande à nos amis et à ceux qui devraient l'être, la permission de le leur dire : avec nous, la question ne se pose pas de savoir, en nous comparant, si nos élèves sont plus ou moins nombreux, si nos maîtres sont plus ou moins savants, notre outillage assez perfectionné, — tout à l'heure les statistiques répondront à chacun de ces points, — si notre installation matérielle est luxueuse ou modeste — telle qu'elle est, nous la devons à la charité, et cette origine en fait le prix, — non, Messieurs, rien de cela n'est la question. Mais la question se pose de savoir si l'Eglise a pour premier besoin d'être reconnue dans le monde comme maîtresse de vérité, et pas seulement comme organe de charité; si, pour ce besoin à satisfaire et vu les conditions où l'enseignement public se trouve, de fait, légalement organisé en France, l'Eglise doit avoir des établissements comme le nôtre, dans lesquels toute science sera cultivée en son nom, sous l'influence modératrice de la foi qui guide et qui avertit, mais qui ne barre la route qu'à l'erreur : établissements enfin, destinés à être l'affirmation vivante de la liberté de la science dans l'atmosphère de la croyance, l'affirmation de plus en plus nécessaire de l'unité de la vie chrétienne.

La question ainsi posée, j'ai confiance que nul catholique ne refusera d'y répondre par son dévouement pour l'œuvre des Facultés catholiques, qui est, de nos jours, — je crois l'avoir montré — au centre des œuvres de défense religieuse, et par conséquent sociale.

Plaise donc aux catholiques de faire à notre œuvre de bonnes finances, et nous ferons, nous, de la bonne défense pour leur foi religieuse et sociale.

Avec des maîtres, dont pas un, vous pouvez m'en croire, n'identifie sa personne avec le principe de l'œuvre; avec des élèves, dont le petit nombre représente une jeunesse à la hauteur du courage qu'il faut pour confesser sa foi, une jeunesse qui, au début de la vie, comprend à quel point c'est la bien commencer que de la compromettre au service d'une cause juste, — avec ces forces, Messieurs, Dieu aidant, de meilleures destinées nous attendent, car nous préparons son règne.



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Mon intention, en prenant la plume pour parler des origines et de l'histoire de la Triple Alliance, n'est point de faire une œuvre de polémique. Les journaux ont la mission de traiter les questions au point de vue des intérêts de la politique courante des différentes nations, et, au sujet de la Triple Alliance, on ne saurait dire qu'ils aient manqué à leur devoir. On remplirait une bibliothèque considérable si on publiait en volumes les articles que, depuis seize ans, ils ont imprimés sur le traité qui unit si étroitement l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Mon but, au contraire, est d'écrire, sans parti pris ni passion, l'histoire documentée de la Triple Alliance. Je suis persuadé qu'on comprendra mieux les leçons qui se dégagent de cet événement, lorsqu'on lira un récit calme et objectif, que si on se laisse entraîner par les discussions des journalistes. Celles-ci sont souvent inspirées par le plus pur patriotisme; sans doute, mais ce n'est pas à cette école que l'on apprend l'histoire, même contemporaine. Rien ne vaut au contraire une narration documentée et étrangère à toute arrière pensée en faveur de qui que ce soit. Ce sont les faits et les documents qui parlent alors et, devant eux, tout homme impartial doit s'incliner.

Il est vrai que je ne puis mettre sous les yeux de mes lecteurs le dossier complet de la Triple Alliance. La porte des archives des différents gouvernements est interdite à ceux qui s'occupent d'histoire contemporaine. L'intérêt de l'État s'oppose à ce qu'on mette le public dans la confidence de secrets de la politique courante, et la chose est trop évidente pour qu'on puisse s'en plaindre. Mais, heureusement, à défaut de la collection complète des pièces officielles, les travaux de M. Chiala, sénateur du royaume d'Italie, nous fournissent d'abondants matériaux, qui, unis à d'autres documents, permettent d'étudier sérieusement les origines et les différentes phases de la Triple Alliance. Les indiscrétions de quelques publicistes italiens, favorisées par l'imperfection de la législation de leur pays sur les secrets d'État, facilite considérablement ma tâche. Je dois même avouer que si l'ouverture des archives met les historiens de l'avenir en mesure de compléter, sur quelques points de détail, l'étude que je vais entreprendre, elle ne saurait en modifier les lignes générales. Les pièces livrées d'ores et déjà à la publicité sont si importantes qu'elles ne laissent rien ignorer des faits principaux qui ont précédé la signature du traité de la Triple Alliance, des incidents plus intéressants qui se sont produits au cours des négociations, et depuis que le traité signé à Vienne le 20 mai 1882, entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, règle la conduite de ces trois puissances.

I

L'ITALIE, LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE AVANT ET PENDANT LA GUERRE DE 1870

I

Les rapports entre l'Italie et la France furent très bons pendant toute la durée du second Empire. Il y eut bien, de

temps en temps, quelques dissentiments entre les gouvernements de Victor-Emmanuel II et de Napoléon III, mais ils n'altérèrent pas pour longtemps l'entente cordiale entre les deux souverains et leurs cabinets respectifs.

Il n'en fut pas de même pour l'opinion. En France, on se plaignait des conséquences funestes, pour la sécurité du pays, de la politique italienne de Napoléon III. On reprochait à l'Italie la spoliation du Pape et les projets d'occupation et d'annexion de Rome que personne ne dissimulait dans le monde officiel italien. Après 1866, on faisait aussi un grief à Victor-Emmanuel de son alliance avec la Prusse. En cela on avait tort. Les documents publiés depuis prouvent en effet qne non seulement Napoléon III ne s'opposa point à cette alliance, mais que, consulté par Victor-Emmanuel à ce sujet, il l'encouragea à la signer (1). Mais, à l'époque dont je parle, le public français ignorait les secrets de l'aveugle politique de Napoléon III, et faisait peser sur Victor-Emmanuel la responsabilité d'une alliance fatale à la sécurité de la France.

En Italie, la gauche et les garibaldiens étaient furieux contre Napoléon III. Garibaldi ne pouvait lui pardonner l'annexion de Nice, sa ville natale. Le *condottiere*, ses amis et, en général, tout le parti avancé, voyaient en Napoléon III le seul obstacle qui s'opposait à l'annexion de Rome. Leurs griefs s'étaient accrus d'année en année, en raison directe des insuccès répétés de leurs efforts pour s'emparer de la Ville Eternelle. Oubliant que, sans Napoléon III, l'Autriche dominerait encore en Lombardie, à Venise, et continuerait d'exercer sur toute la Péninsule une influence prépondérante, les républicains, les garibaldiens et la gauche ne se souvenaient que du *veto* impérial à l'entrée des Italiens à Rome, de la destruction des bandes garibaldiennes prêtes à marcher sur la ville éternelle, à Aspromonte en 1862 (2), et à Mentana en 1867. Ils jetaient feu

(1) Voy., au sujet de l'attitude de Napoléon III avant la guerre de 1866, mon ouvrage sur *le Comte Arese* (Paris, librairie Plange, 14 rue Chauveau-Lagarde).

(2) Garibaldi quitta l'île de Caprera, sa résidence habituelle, au



et flamme contre l'Empereur qui protégeait le dernier lambeau du pouvoir temporel du Pape.

L'opinion, en Italie, s'émouvait des accusations lancées par les feuilles de gauche contre Napoléon III. Le peuple est simpliste. Napoléon III lui avait promis l'unité de l'Italie. Il ne comprenait pas les motifs qu'il alléguait pour ne pas tenir sa promesse. On dira que ces motifs étaient très graves et que les intérêts supérieurs du Saint-Siège et, par conséquent, de la religion catholique devaient primer ceux de l'Italie. Cette objection était d'une nature trop élevée pour faire brèche dans des esprits peu habitués aux hautes considérations politiques, religieuses et sociales. En un temps de calme, la petite bourgeoisie et le peuple d'Italie eussent été accessibles à de pareils raisonnements. A une époque troublée, comme celle dont je parle, au milieu des excitations de Garibaldi, de la gauche parlementaire, des radicaux et des républicains, il était impossible que l'opinion ne se rangeât point contre la politique de Napoléon III. Aussi bien, le peuple est comme un enfant. Lorsqu'on lui fait de larges promesses et qu'on les accompagne de concessions considérables, non seulement on ne

milieu de l'été 1862, Il alla en Sicile, y réunit des corps de volontaires, traversa l'île, et débarqua en Calabre, annonçant hautement son dessein de marcher sur Rome. Sommé par le gouvernement français de mettre un terme aux agissements et aux menaces de Garibaldi, M. Rattazzi, alors président du conseil, dut s'incliner. Il envoya en Calabre un régiment de bersaillers sous les ordres du colonel Pallavicino. Pallavicino devait faire tous les efforts possibles pour amener Garibaldi à renoncer à ses projets. Mais il avait l'ordre de l'arrêter s'il refusait formellement d'obéir, et de faire usage des armes si les garibaldiens et leur chef refusaient de remettre leurs fusils à l'autorité militaire. Pallavicino rencontra Garibaldi à Aspromonte, près de Reggio de Calabre, le 28 août 1862. Le *condottiere* se montra fermement résolu à poursuivre sa marche contre Rome. Un conflit s'ensuivit entre garibaldiens et bersaillers. A la première décharge, Garibaldi tomba blessé à un pied et fut arrêté. Ses bandes se dispersèrent et furent désarmées. Le gouvernement italien se garda bien de faire un procès au *condottiere* révolté. Il le renvoya purement et simplement à Caprera. Du haut de ce rocher, Garibaldi exhala librement, dans des lettres invraisemblables, son immense colère contre les ministres italiens, le Pape, et surtout contre Napoléon III.

parvient pas à en modérer les exigences, mais on les aiguise. Le jour où, pour un motif sérieux, vous lui refusez quelque chose, et ne consentez pas à aller jusqu'au bout dans la voie des concessions ou des capitulations, non seulement vous l'irritez, mais vous perdez le bénéfice de tout ce que vous avez fait pour lui. Le tort de Napoléon III (à part le défaut capital, au point de vue français, de sa politique, qui a été de détruire toutes les traditions de la politique française en Italie) fut de se jeter dans l'aventure de 1859 sans se rendre compte de ce qui pouvait arriver après une victoire franco-piémontaise, de ne rien prévoir, et d'abandonner à la merci du hasard la solution des plus graves problèmes. Au lendemain de la paix de Villafranca, un premier conflit s'engagea entre Cavour, soutenu par l'opinion italienne, et Napoléon III. Le conflit s'aggrava en 1860. Napoléon III se tira d'affaire par des capitulations successives qui permirent au Piémont de violer les traités de Villafranca et de Zurich, au lendemain même du jour où il les avait signés, et de s'annexer toute l'Italie à l'exception de Rome et de Venise. L'Empereur n'avait pas prévu une telle solution de la question italienne le jour où il débarquait à Gênes, au mois de mai 1859, après avoir déclaré la guerre à l'Autriche. Et cependant il s'y accommoda sans trop de répugnance. Il eût même laissé le Piémont aller jusqu'au bout, sans les protestations énergiques de Mgr Dupanloup et des catholiques français, qui l'obligèrent à ne pas livrer Rome à Victor-Emmanuel. En 1867, après Sadowa, qui fut, en même temps qu'une défaite militaire de l'Autriche, un désastre diplomatique pour la France, la solidité de l'Empire avait subi une trop forte atteinte pour que Napoléon III pût songer à irriter les catholiques. C'est pourquoi il était bien décidé à barrer le chemin de Rome non seulement à Garibaldi, mais même à Victor-Emmanuel, et à faire la guerre à son allié de 1859 pour sauvegarder le dernier lambeau du pouvoir temporel des Papes. Mais en adoptant cette ligne de conduite, Napoléon III perdit le bénéfice de ses capitulations de 1859 et de 1860 et s'aliéna les sympathies d'un grand nombre de libéraux

italiens et de ceux qui, étant plus populaires, dirigeaient à leur gré l'opinion de la petite bourgeoisie et des masses, dans les villes les plus considérables de la Péninsule (1).

Ce qu'il y a de curieux dans les événements d'octobre et de novembre 1867, c'est que tandis que Napoléon III intervenait à Rome contre Garibaldi, après de longues hésitations et à son corps défendant, les chefs du parti avancé, en Italie, n'approuvaient point la conduite de Garibaldi et redoutaient un conflit armé entre la France et l'Italie, tandis qu'au contraire, M. de Bismarck poussait par tous les moyens Garibaldi à envahir les Etats de l'Eglise.

Malgré ses hésitations, ses résistances tardives contre la politique de Cavour et de Victor-Emmanuel, Napoléon III avait des tendances italiennes trop marquées pour ne pas subir la fascination de l'idée d'une grande Italie unie sous le sceptre de la maison de Savoie. C'est là le secret de ses contradictions et de ses capitulations. Il fait la guerre à l'Autriche pour rendre l'Italie indépendante, sans trop savoir comment il pourra réaliser son idée. Après les victoires de 1859, il annonce, dans une proclamation solennelle à l'armée française (juillet 1859), la constitution d'une confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape. Rentré en France, il fait signer par ses plénipotentiaires le traité de Zurich, qui confirme celui de Villafranca et ne permet au Piémont que de garder la Lombardie. Puis il est saisi par l'idée d'un Piémont agrandi formant un seul royaume au centre et au nord de l'Italie. On lui cède la Savoie et Nice et il laisse faire Cavour. En 1860, il proteste d'abord contre l'expédition garibaldienne en Sicile; il se donne même l'air de vouloir réagir contre le *condottiere* et contre Cavour qui l'encourage et l'appuie de toutes ses forces. Il est sincère dans son indignation, mais bientôt il se ravise. Il aime trop l'Italie pour ne pas capituler devant le fait accompli. Ce fait ne réalise-t-il pas les rêves de sa

(1) Si je parle du peuple des grandes villes, c'est parce que, en Italie, et surtout en 1867, le peuple des petites villes, et surtout des campagnes, vivait en dehors de tout mouvement politique et n'avait aucune influence sur la marche des affaires.



jeunesse, alors qu'il entretenait, en exil, en Amérique et en Suisse, son ami Arese de ses projets touchant l'avenir de la France et de l'Italie ?

En 1867, bien que les temps et surtout les conditions de la France et de l'Europe soient profondément changés et que les conséquences funestes de sa politique étrangère se manifestent d'une manière alarmante, Napoléon III subit de nouveau la fascination de ses vieilles idées. Il n'aime pas Garibaldi, il voudrait l'empêcher d'agir ; mais la pensée de prendre les armes pour défendre le pouvoir temporel contre cette Italie unie qui est son œuvre, trouble profondément son esprit. Sans les énergiques protestations des catholiques et les brochures mémorables de Mgr Dupanloup, il aurait probablement laissé faire, comme en 1859 et en 1860. Ces protestations et ces brochures prêtèrent mainforte aux ministres de l'Empereur, qui réclamaient une intervention énergique contre Garibaldi. Les preuves ne manquent pas à l'appui de ce que je viens de dire.

M. Rothan, dans un de ces ouvrages si remarquables qu'il a publiés sur la politique étrangère du second Empire, affirme que Napoléon III ne résolut d'intervenir à Rome, en 1867, qu'après que les ministres des affaires étrangères et de la guerre lui eurent présenté leurs démissions, lui déclarant qu'ils ne consentiraient à garder leurs portefeuilles que si l'Empereur prenait énergiquement la défense du pouvoir temporel : « Si l'Italie — lui dirent les deux ministres — viole la convention du 15 septembre et permet à la révolution de pénétrer dans les Etats du Saint-Siège par des frontières volontairement mal gardées, le devoir de la France est de ne pas laisser protester sa signature à la honte de l'Europe » (1).

Ce fut alors que Napoléon III télégraphia à Victor-Emmanuel II, au sujet de l'affaire de Rome : « Vous ne faites pas seulement chose inopportune, mais une mauvaise action à moi qui me trouve dans l'embarras. » Malgré

(1) V. Rothan, *la France et sa politique extérieure en 1867*, t. II, p. 146.

cette dépêche et malgré l'attitude résolue de ses ministres, l'Empereur hésita longuement avant de prendre une résolution définitive, mais, à la fin, il fut contraint de la prendre (1). Au lendemain de la bataille de Mentana, lord Clarendon, de retour à Londres après une course à Paris, raconta à un publiciste allemand, M. Geffcken, que l'Empereur lui avait dit : « J'ai fait cette expédition mal volontiers ; mais je ne pouvais faire autrement, car chaque chaire française se serait convertie en une tribune dressée contre moi » (2).

Ces paroles de lord Clarendon prouvent que Napoléon III redoutait surtout l'opposition très ferme du clergé et des catholiques français à toute nouvelle capitulation vis-à-vis de Garibaldi. Elles confirment pleinement ce que M. Jules Favre a dit touchant l'attitude de l'Empereur au mois d'octobre 1867.

« Jusqu'au dernier instant, raconte M. Jules Favre, l'Empereur fut en proie à une vive anxiété... Il passa quelques jours dans de cruelles perplexités; et ce n'est qu'après de nombreux contre-ordres qu'il se décida à faire partir la flotte qui emportait notre petite armée (3). »

Pendant que Napoléon III hésitait et louvoyait, les hommes les plus influents de la gauche détournaient Garibaldi d'entreprendre sa campagne contre Rome. Dès le mois de septembre, M. Crispi cherchait à persuader à Garibaldi que le moment de violer la convention du 15 septembre n'était pas encore venu. Garibaldi lui répondit qu'il ne renoncerait à ses projets que si le gouvernement italien se chargeait lui-même de l'occupation immédiate de Rome (4). Au mois d'octobre, lorsque Garibaldi,

(1) V. Rothan, *op. cit.*, t. II, pp. 169-170.

(2) V. dans la *Nuova Antologia* de Rome, l'étude sur M. Geffcken, livraison du 1er mai 1891, p. 139.

(3) V. Jules Favre, *Rome et la République française*, p. 197.

(4) Voici la curieuse lettre de Garibaldi à M. Crispi. Elle parle d'un séjour du *condottiere* à Alexandrie. Garibaldi avait été enfermé dans la citadelle de cette ville à la suite de ses discours violents contre Napoléon III et le Pape et de ses premières tentatives pour réunir un corps de volontaires sur les frontières des Etats de l'Eglise. Mis

éludant la surveillance de la flotte italienne, quitta soudain Caprera et se dirigea vers la frontière pontificale, M. Crispi fit une nouvelle démarche auprès du *condottiere*. M. Crispi pouvait d'autant mieux donner des conseils de prudence à Garibaldi qu'il jouissait d'un grand crédit auprès de lui et qu'il l'avait poussé de toutes ses forces, au mois de mai 1860, à entreprendre sa célèbre expédition de Sicile. Ce fut M. Rattazzi, président du conseil, qui chargea M. Crispi de cette délicate mission auprès de Garibaldi.

« Crispi, dit un biographe de l'ancien président du conseil, connaissait ces projets (de Garibaldi). Profitant de l'intimité qu'il avait de longue date avec Garibaldi, il s'ouvrit loyalement à lui. Il lui montra les dangers de l'expédition projetée, que désapprouvaient même ses amis les plus dévoués — Bertani et Fabrizi entre autres — et qui devait, d'après eux, aboutir à un Aspromonte (1). Crispi essaya en

en liberté à la fin de septembre, le *condottiere* fut renvoyé à son île de Caprera sous la surveillance de quelques vaisseaux de guerre. Il s'échappa de Caprera à la fin d'octobre.

« Mon cher Crispi,

« Après un examen bien mûr de la situation, je vois un seul moyen d'y porter remède de manière à contenter en même temps la nation et le gouvernement.

« Envahir Rome avec l'armée italienne et tout de suite.

« Que le gouvernement ne croie pas contenter l'Italie d'une autre manière.

« Elle lui pardonnera ses misères, mais ne lui pardonnera jamais sa propre dégradation.

« Et aujourd'hui, non seulement la nation italienne se sent outragée, mais elle sent que son armée est outragée. Et si, à Alexandrie, lorsque j'étais acclamé par la garnison tout entière, j'avais dit un mot qui signifiât qu'on devait laver les hontes italiennes *(sic)*, les officiers et les soldats m'eussent suivi n'importe où.

« Par des considérations de cette nature, le gouvernement doit se persuader qu'avec peu de jours d'énergie, il est en mesure de tout arranger et de s'attirer l'estime de la nation tout entière. Et si par hasard, des menaces extérieures se produisent dans le but d'entraver sa politique, nous soulèverons jusqu'aux femmes et aux enfants, et le monde assistera certainement au spectacle d'un peuple si fermement résolu, que peut-être il n'a jamais vu jusqu'ici pareille chose.

« Répondez-moi tout de suite.

« J. GARIBALDI. »

« 27 septembre 1867.

(1) Au sujet de l'affaire d'Aspromonte, v. plus haut.

vain de le dissuader d'approcher de la frontière, au moins jusqu'à ce qu'une révolution eût éclaté dans Rome même : il lui démontra que, comme il l'avait déclaré à la Chambre, il fallait éviter désormais de provoquer les puissances, et que le gouvernement ne permettrait pas une expédition. Il lui montra un autre danger encore, et plus grave, puisque, selon lui, une invasion de la campagne romaine aurait infailliblement provoqué une intervention française... Le général (Garibaldi) demeura irrémovible (*sic*) (1). »

Pendant que Napoléon III vivait dans l'anxiété et hésitait, et que M. Crispi, d'accord avec MM. Rattazzi, Bertani et Fabrizi, détournait Garibaldi de l'entreprise à laquelle il voulait à tout prix se livrer, celui qui n'était ni anxieux ni hésitant et qui se gardait bien d'arrêter Garibaldi sur le chemin de Rome, c'était M. de Bismarck. Le chancelier allemand escomptait d'avance les conséquences d'une intervention française à Rome, et comptait sur elle pour brouiller la France et l'Italie.

M. Chiala nous explique fort bien quelle fut la politique de la Prusse vis-à-vis de l'Italie en 1866-67. Il vaut la peine de reproduire ici sa narration :

« J'ai dit, raconte M. Chiala, qu'en 1866, Napoléon III nous avait conseillé et poussés (*sic*) à faire alliance avec la Prusse pour obtenir la délivrance de la Vénétie.

« Ces choses étaient parfaitement à la connaissance de M. de Bismarck qui, pour l'accomplissement de ses ambitieux desseins en Allemagne, regardait comme un fait de la plus haute importance, pour lui, l'alliance de l'Italie, parce que c'était une garantie que la France garderait une attitude bienveillante vis-à-vis de la Prusse, au moins pendant la première période de la guerre qu'il allait entreprendre contre l'Autriche.

« Cependant, un sentiment de méfiance touchant la sin-

(1) V. dans la *Revue internationale de Rome*, livraison du 15 juillet 1890, l'article signé *Un Italien* et intitulé : *M. Crispi, sa vie, son caractère, sa politique*, v. à la page 440. Cet article est écrit dans un français fantaisiste, ainsi que le mot *irrémovible* au lieu d'*inébranlable* nous le prouve.

cère coopération de l'Italie persista toujours dans l'esprit du premier ministre de Guillaume Ier.

« Ne pouvant se laisser aller jusqu'à croire que l'Empereur se montrât favorable à l'alliance uniquement en vue des intérêts de l'Italie, et soupçonnant que, tôt ou tard, Napoléon III serait entraîné à intervenir dans le conflit austro-prussien dans un but hostile à la Prusse, M. de Bismarck doutait que l'Italie, même si elle y mettait toute sa bonne volonté, demeurât fidèle jusqu'au bout aux engagements pris avec la Prusse par le traité du 8 avril 1866.

« Cette méfiance s'accrut chez lui dans la suite, à cause de la manière dont les opérations militaires furent conduites en Italie et de la cession de la Vénétie à la France, cession que l'Autriche fit au lendemain de la bataille de Sadowa.

« M. de Bismarck vit dans ce dernier événement un acte préparé avant la guerre, entre la France et l'Italie, afin de désintéresser cette dernière, et laisser la Prusse seule vis-à-vis de l'Autriche, appuyée désormais par la France.

« Il ne servit à rien que, malgré la cession de la Vénétie, l'armée italienne, repoussant les conseils et les injonctions de l'Empereur, continuât ses opérations dans le Quadrilatère, poussant, autant qu'elle le pouvait, sa marche sur Vienne. M. de Bismarck, à peine eut-il atteint le but qu'il poursuivait, voulut en toute hâte faire la paix avec l'Autriche, et, à ceux qui lui faisaient remarquer que le plénipotentiaire italien n'était pas présent et que sans le consentement de ce plénipotentiaire, d'après la teneur du traité d'alliance, on ne pourrait pas signer le traité de paix, il répondit brutalement : « *je m'en f..... bien, moi, de* « *l'Italie !* ». Quelques jours plus tard, on eut un indice évident de la mauvaise humeur de la Prusse à l'égard de l'Italie. Le roi Guillaume, dans le discours qu'il prononça au Reichstag de Berlin, remercia la Providence de l'heureuse issue de la campagne, mais il oublia de faire même la moindre allusion à l'Italie et de nommer l'alliée de la Prusse.

« Cependant, si la Prusse, en se conduisant de cette manière, indiqua ouvertement qu'elle se séparait du gouvernement italien, le croyant indissolublement lié au cabi-

net des Tuileries, elle se mit, au contraire, à prodiguer ses manifestations d'estime et de sympathie aux libéraux italiens les plus avancés, représentés officiellement par la gauche parlementaire, et cela dans l'espoir de faciliter leur arrivée au pouvoir.

« La Prusse ne doutait point que la France dont le résultat inattendu de la campagne de 1866 avait frustré les desseins, ne tarderait pas à lui faire la guerre. Or, il importait trop à la Prusse que l'Italie devînt le théâtre de complications si graves qu'elles contraignissent la France, devenue sa rivale, à renoncer à tout secours de la part du gouvernement italien et a ne pas compter sur la concentration de l'armée italienne sur la rive gauche du Rhin.

« La question romaine était une *carte* précieuse dans le *jeu* de la Prusse.

« Après le départ de Rome de la garnison française, au mois de décembre 1866, la presse officieuse prussienne n'eut pas de peine à persuader à une partie des Italiens que, de même qu'ils étaient déjà redevables à la Prusse de l'annexion de la Vénétie, ils lui devraient un jour, et ils la devraient uniquement à elle, l'annexion de Rome et l'installation de leur capitale dans la Ville Eternelle, tandis qu'en demeurant les amis de la France, ils ne l'obtiendraient jamais. Ce que la France *catholique* ne pouvait faire, la Prusse *protestante* le ferait.

« Sans vouloir soutenir que ces déclarations, que la légation prussienne à Florence se gardait bien de contredire, aient poussé le général Garibaldi à entreprendre l'année suivante sa campagne contre Rome, on peut affirmer qu'elles l'y encouragèrent.

« Après les événements qui aboutirent à la bataille de Mentana, M. de Bismark, lui-même, avoua à M. le comte Benedetti que Garibaldi, avant d'entrer en campagne, lui avait écrit, chargeant un homme de confiance d'aller a Berlin et de lui remettre directement sa lettre » (1).

(1) Voy. BENEDETTI, *Ma Mission en Prusse*, p. 246, dépêche du 10 novembre 1867.

« L'attitude que le ministre du roi Guillaume observa, dans les premiers jours d'octobre, à l'égard du général Fleury, envoyé en mission extraordinaire à Berlin, prouve que pour le moins il n'avait point détourné Garibaldi de l'exécution de ses projets. M. Rothan le fait remarquer :

« Lorsque, dit-il, l'envoyé de l'Empereur essaya de porter l'entretien sur les affaires d'Italie, M. de Bismarck se déroba ; les événements qui se précipitaient dans la Péninsule et dont s'alarmaient les puissances, n'avaient pas le mérite de l'émouvoir. Il ne se souciait pas de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce (1). »

« Cependant, indirectement, il sut tout de même trouver le moyen de faire parvenir aux Italiens des paroles d'encouragements, mettant sur les lèvres de son souverain, dans le discours de clôture du Reichstag, le 25 octobre 1867, ces expressions flatteuses à leur adresse :

« Le traité de navigation avec l'Italie, que vous avez approuvé, a contribué à consolider nos rapports avec un pays *auquel nous sommes unis par des intérêts communs.* »

« M. le comte Benedetti prenait acte de ces paroles si amicales, qui contrastaient singulièrement avec le silence gardé en 1866. Il les signalait dans sa dépêche du 17 novembre.

« Dans son discours pour la clôture du Reichstag, le roi adressait à l'Italie des paroles d'une bienveillance excessive, et, à ce moment, non seulement le territoire romain était envahi par les bandes révolutionnaires, mais nos relations avec le cabinet de Florence étaient menacées d'une rupture imminente » (2).

« On sait l'attitude prise par M. de Bismarck vis-à-vis du général Fleury. Le chancelier ne se conduisit pas autrement, lorsque Napoléon III, las de la responsabilité qu'on faisait peser sur lui seul au sujet des affaires de Rome, songea à la faire partager par l'Europe tout entière, en proposant la réunion d'une conférence.

(1) Voy. Rothan, *la France et la politique extérieure en 1867*, tom. 1er, p. 202.

(2) Voy. Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 239.

« M. Benedetti, raconte M. Rothan, s'aperçut, dès ses premiers entretiens, que si le chancelier avait évité de s'immiscer dans nos démêlés avec l'Italie, il était tout aussi décidé à ne ne se prêter à aucun acte qui serait de nature à nous faciliter l'évacuation du territoire romain..... Il pensait que le meilleur gage de sécurité que nous puissions offrir au Pape c'était de rester à Civita-Vecchia, que cela nous permettrait de gagner du temps, et que le temps était l'unique négociateur dont il fallait attendre les solutions que nous voulions hâtivement et inopportunément provoquer. (1) »

« Non seulement M. de Bismarck refusa son adhésion à la conférence projetée, mais il usa de son influence sur d'autres puissances afin que cet expédient ne fût point accepté. En agissant de la sorte, il parvint habilement, non seulement à immobiliser l'Empereur dans les Etats pontificaux, mais à s'attirer les bonnes grâces des Italiens, qui n'avaient aucun intérêt à transformer la question romaine en question européenne. Il atteignait par là, en même temps, deux buts qui répondaient également aux intérêts prussiens : rendre permanente l'occupation étrangère à Rome, comme une garantie de sécurité pour l'Allemagne ; faire pénétrer dans l'esprit des Italiens la persuasion que, pour rentrer en possession de leur capitale, ils devaient compter sur la coopération de la Prusse (2). »

M. de Bismarck ne se contenta pas de faire pour Garibaldi et pour les revendications italiennes sur Rome les choses dont nous parle M. Chiala. Non seulement il encouragea indirectement Garibaldi et le gouvernement italien à violer la convention du 15 septembre 1864, mais il aida autant qu'il le put le *condottiere* dans son entreprise de 1867. La légation de Prusse près le Saint-Siège était le canal par lequel les garibaldiens qui préparaient la révolution à Rome pendant que Garibaldi opérait dans la cam-

(1) Voy. ROTHAN, *la France et la politique extérieure en 1867*, t. II, p. 256.

(2) Voy. CHIALA, *Pagine di storia contemporanea*, t. Ier, ch. II, pp. 28-

pagne romaine, recevaient les instructions, communications et ordres de leur chef. Le fait suivant, très connu à Rome, et dont je dois la connaissance à un personnage romain qui habitait la Ville Eternelle au moment de la crise de 1867 (1), jette beaucoup de lumière sur les agissements de M. de Bismarck à cette époque.

Les allures suspectes du personnel de la légation de Prusse à Rome avaient donné l'éveil à la police pontificale. Un jour elle parvint à savoir que la valise du ministre de Prusse contenait des documents à l'adresse des chefs garibaldiens. Elle en informa immédiatement Mgr de Witten, ministre de l'intérieur.

Mgr de Witten n'était ni un homme de valeur ni un diplomate. Le cardinal Antonelli l'avait chargé de la direction de la politique intérieure, afin d'avoir la haute main sur toutes les affaires et de ne pas avoir à compter avec les idées d'un collaborateur intelligent et désireux d'imprimer un caractère personnel à la politique intérieure du petit Etat pontifical. Lorsqu'il apprit par ses agents les machinations de la légation prussienne, Mgr de Witten ne jugea point opportun d'avertir le cardinal Antonelli. Il trouva tout simple, dans son inexpérience des usages et immunités diplomatiques, de traiter le ministre de Prusse comme un simple mortel. Il donna donc l'ordre à la poste de Rome de lui envoyer désormais la valise diplomatique de la légation prussienne (2). Lorsque l'huissier du ministre de Prusse se présenta à la poste pour retirer la valise, on lui répondit qu'elle n'était point arrivée. Le lendemain, même requête et même réponse. Le ministre de Prusse trouva la chose étrange. Il fit d'énergiques réclamations auxquelles ont répondit par l'aveu que la valise était bien arrivée, mais qu'elle était entre les mains du ministre de l'intérieur. On juge sans peine de l'effet que cette réponse

(1) Feu le cardinal Galimberti, alors simple abbé et professeur d'histoire ecclésiastique au collège de Propaganda.

(2) La Prusse ayant alors très peu d'affaires à traiter à Rome, n'y envoyait pas de courrier, mais confiait la valise diplomatique à la poste.

produisit. Le ministre de Prusse, vivement courroucé, se présente chez Mgr de Witten, réclamant avec force menaces la remise de sa valise. Mgr de Witten, profondément ému et embarrassé, fut contraint de s'incliner. Mais la valise avait été ouverte et fouillée. Un incident diplomatique s'ensuivit. Le cardinal Antonelli désavoua Mgr de Witten qui fut destitué et remplacé au ministère de l'intérieur par Mgr Negroni. L'incident n'eut pas d'autres suites fâcheuses. Mais on avait acquis, à Rome, la conviction que la légation prussienne conspirait en faveur de l'entreprise garibaldienne. Or, pour quiconque connaît l'esprit de discipline qui a toujours régné en Prusse, chez les fonctionnaires et les diplomates, et surtout si on tient compte du caractère et des habitudes de M. de Bismarck, il est évident que le ministre de Prusse ne se serait jamais permis d'agir de la sorte sans en avoir reçu l'ordre formel de la chancellerie de Berlin.

Cette politique de M. de Bismarck était évidemment tortueuse, mais elle lui procura les sympathies ardentes des garibaldiens, de la gauche parlementaire, et de tous ceux qui, en Italie, voulant transférer la capitale à Rome pour remplir le programme de Cavour, accusaient Napoléon III d'être le seul obstacle à l'accomplissement de ce dessein. Aussi, lorsque survinrent les événements de 1870, M. de Bismarck n'eut rien à craindre du côté de l'Italie. Garibaldi faisait des vœux pour le triomphe des Prussiens — il l'a ouvertement déclaré dans ses lettres à ses amis publiées par les journaux — ; les garibaldiens et les radicaux — ceux-là même qui aujourd'hui se vantent d'être les amis de la France — n'étaient pas moins prussophiles que le *condottiere*. La gauche parlementaire était en étroits rapports avec le chancelier allemand et menaçait le gouvernement d'une révolution s'il faisait le moindre pas indiquant l'intention de s'allier avec Napoléon III. M. Miceli, parlant au nom de la gauche, le 25 juillet 1870, à la chambre des députés, déclarait formellement que « l'Italie, obéissant à ses principes, était attirée vers l'Allemagne ».

II

Tous les Italiens ne partageaient certes pas les idées de Garibaldi, des radicaux, de M. Miceli et de ses amis, mais la question romaine, comme M. de Bismarck l'avait prévu, était un obstacle insurmontable à une nouvelle alliance italo-française. Lorsque Napoléon III, vivement préoccupé par les conséquences de sa politique néfaste qui avait abouti à Sadowa, chercha à plusieurs reprises, après 1867, à former contre la Prusse une triple alliance franco-austro-italienne, ses efforts échouèrent devant les exigences du cabinet de Florence qui réclamait Rome.

En 1870, Victor-Emmanuel aurait voulu aider son allié de 1859, mais ses ministres s'y opposèrent formellement, craignant une levée de boucliers de la part des radicaux, des garibaldiens et de la gauche parlementaire. Au reste, les premiers désastres des armées françaises obligèrent l'Italie à la plus stricte neutralité, d'autant qu'elle n'avait presque pas d'armée et que le temps lui manquait pour en organiser une, étant données l'invraisemblable précipitation avec laquelle Napoléon III s'était lancé dans l'aventure ruineuse de la guerre, et l'évidente infériorité de la France que personne n'avait soupçonnée à l'avance. Dans ces conditions — il est juste de le dire — une intervention de l'Italie dans le conflit franco-allemand n'eût été d'aucun avantage appréciable pour la France (car l'Italie avait complètement désarmé depuis 1866, et ne pouvait organiser en quelques semaines, et en manquant de tout, une armée sérieuse), tandis qu'elle eût exposé la Péninsule aux plus graves désastres. Mais là n'est pas la question. Ce qu'il importe, au contraire, de noter, c'est que, ne prévoyant pas l'état de désorganisation où se trouveraient les forces militaires de l'Italie au moment où éclaterait la guerre qu'il préparait contre la France, M. de Bismarck s'était arrangé de manière à avoir des alliés au delà des Alpes, et des alliés assez puissants pour empêcher Victor-Emmanuel et quelques-uns de ses ministres qui étaient restés, malgré

Mentana, très attachés à Napoléon III, de faire prévaloir toute idée d'alliance italo-française.

Après le 4 septembre 1870, M. de Bismarck encouragea les Italiens à occuper Rome et à détruire le pouvoir temporel. Victor-Emmanuel qui s'était refusé à violer la Convention du 15 septembre 1864 tant que Napoléon III était aux prises avec l'Allemagne et même après que, le 6 août 1870, les troupes françaises eurent évacué Civitavecchia et les États pontificaux, ne se crut pas obligé aux mêmes ménagements vis-à-vis du gouvernement de la Défense nationale. Cependant le cabinet de Florence, d'accord avec le roi, ne voulut pas aller de l'avant sans en avoir averti le nouveau ministre des affaires étrangères de France.

Le 6 décembre 1870, M. Nigra, ministre d'Italie à Paris, se présenta chez M. Jules Favre et lui fit cette déclaration :

« Je suis chargé de vous faire savoir que mon gouvernement ne peut plus supporter le *statu quo* en ce qui concerne Rome. Il va envoyer au Saint-Père le comte Ponza di San Martino avec mission d'en obtenir un arrangement à l'amiable. Si ses propositions échouent, nous serons dans la nécessité d'occuper Rome. Notre intérêt et notre honneur le commandent. Le salut de la Papauté ne l'exige pas moins. *Nous espérions la sauvegarder après le départ des troupes françaises, mais les succès énormes de la Prusse ont complètement changé la face des choses. Ils ont abattu les conservateurs, exalté les violents; notre inertie achèverait de tout perdre.* Les partis démagogiques seraient les maîtres de Rome et nous serions exposés aux plus grands désordres. Il ne nous est donc plus possible de retarder une solution inévitable. Nous la précipiterons de gré ou de force. Mais nous serions heureux d'avoir, en cette crise, l'appui moral du nouveau gouvernement français. Pourquoi ne feriez-vous pas un pas de plus ? Pourquoi ne dénonceriez-vous pas la Convention du 15 septembre? Vous l'avez constamment attaquée, elle est anéantie de fait. Cet acte serait le couronnement de votre carrière, et l'Italie vous en serait reconnaissante ».

Pris à partie directement par l'évocation du souvenir de ses luttes contre la Convention du 15 septembre, alors qu'il siégeait dans le Corps législatif de l'Empire, M. Jules Favre n'en répondit pas moins à M. Nigra dans les termes suivants :

« La Convention du 15 septembre est bien morte. Cependant je ne la dénoncerai pas. Si la France était victorieuse, je céderais à vos désirs; mais elle est vaincue, *et je ne veux pas affliger un vénérable vieillard déjà si douloureusement frappé, je ne veux pas contrister ceux de mes compatriotes que les malheurs de la Papauté consterneront*. Je ne dénoncerai pas la Convention, je ne l'invoquerai pas davantage. Je ne peux ni veux rien empêcher. Je crois, comme vous, que si vous n'y allez pas, Rome tombera au pouvoir d'agitateurs dangereux. J'aime mieux vous y voir, mais il est entendu que la France ne vous donne aucun consentement, que vous accomplissez cette entreprise sous votre propre et unique responsabilité. »

Médiocrement satisfait par cette réponse, M. Nigra revint à la charge quelques jours plus tard. Il importait, en effet, au cabinet de Florence que la France ne fît pas au sujet de l'annexion de Rome par l'Italie de telles réserves qu'elle pût les invoquer un jour pour rouvrir la question romaine. M. Jules Favre céda aux pressions du ministre d'Italie à Paris, et M. Sénard aggrava les concessions de M. Jules Favre par sa dépêche du 21 septembre 1870.

« M. Nigra, dit M. Rothan, était un charmeur; on lui livra le Pape, convaincu que l'Italie, touchée de ce sacrifice, ne tarderait pas à paraître sur les champs de bataille. C'était l'espoir de tous les membres du gouvernement provisoire (1). »

Il fallait être bien naïfs et bien mal informés pour avoir de ces illusions. Outre la désorganisation de l'armée dont j'ai parlé plus haut, et les nombreux amis que M. de Bismarck s'était ménagés en Italie, surtout parmi les radicaux, la terreur de la Prusse était telle, au delà des Alpes, après

(1) Voy. Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*, t. II, p. 113.

la bataille de Sedan, qu'on n'eût pas trouvé deux hommes politiques capables d'oser, je ne dirai pas conseiller, mais discuter l'idée de prendre part à la guerre contre les formidables armées du roi Guillaume.

Quoi qu'il en soit, pressé par M. Nigra, M. Jules Favre se résolut enfin à envoyer la dépêche suivante à M. Sénard qui avait remplacé M. de Malaret comme ministre de France à Florence :

« La France ne peut pas se mêler directement de la question romaine. Le pouvoir temporel a été un fléau pour le monde. Il est à terre, nous ne le relèverons pas. Mais nous nous sentons trop malheureux pour marcher dessus. Nous verrons le gouvernement du Roi aller à Rome, avec plaisir. Il est nécessaire qu'il y aille. L'ordre et la paix de l'Italie sont à ce prix. »

Conformément à ces déclarations, M. Jules Favre écrivit à M. Sénard de profiter de la première occasion pour déclarer au gouvernement italien que, s'il n'avait point dénoncé la Convention du 15 septembre, c'était uniquement parce qu'il était convenu, entre lui et M. Nigra, que, par le seul fait de la chute de l'Empire, la dite convention avait virtuellement cessé d'exister.

C'était là une interprétation un peu trop libre, à la vérité, des paroles échangées, le 6 septembre, entre M. Nigra et le nouveau ministre des affaires étrangères de France; mais enfin c'était, de la part de M. Jules Favre, un expédient pour atténuer ou supprimer après coup un refus qui déplaisait fort à Victor-Emmanuel et à ses ministres. M. Sénard se chargea de compromettre, au delà de tout ce qu'on pouvait imaginer, le gouvernement de la Défense nationale dans cette grave affaire. Non seulement il dépassa de beaucoup les instructions que M. Jules Favre lui avait données par la dépêche que je viens de citer; mais il fit preuve d'une inexpérience, d'une incapacité, d'une inconscience invraisemblables chez un diplomate sérieux, mais, au contraire, fort vraisemblables chez un vieux sectaire doublé d'un rhéteur de 1848.

Le 21 septembre 1870, c'est-à-dire le lendemain du jour

où les troupes italiennes étaient entrées à Rome, M. Sénard écrivit à Victor-Emmanuel dans ces termes :

« Je ne veux pas différer d'un seul instant d'adresser à Votre Majesté, *au nom de mon gouvernement*, et en mon nom personnel, mes félicitations sincères pour cet heureux événement. Le jour où la République française a remplacé, par la droiture et la loyauté, une politique tortueuse qui ne savait jamais donner sans retenir, la Convention de septembre a virtuellement cessé d'exister, et nous avons à remercier Votre Majesté d'avoir bien voulu comprendre et apprécier la pensée qui a, seule, empêché la dénonciation officielle d'un traité qui, de part et d'autre, était mis à néant. Libre ainsi de son action, Votre Majesté l'a exercée avec une merveilleuse sagesse. »

Le gouvernement italien fut enchanté de cette déclaration de M. Sénard. M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, en prit acte par la lettre qu'il adressa, le 28 septembre 1870, au ministre plénipotentiaire de la République française.

« Nous sommes heureux, disait M. Visconti-Venosta, de voir dans votre lettre la confirmation des déclarations verbales que Son Excellence M. Jules Favre a bien voulu faire au ministre du Roi à Paris. Il est digne de la France de s'associer spontanément à une politique qui, en laissant tomber les derniers restes du pouvoir temporel, proclamera à Rome même la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Lorsque le gouvernement français eut connaissance de la manière fantaisiste dont M. Sénard interprétait les instructions de M. Jules Favre, Paris était investi. Ce fut à la délégation de Tours qu'échut le devoir de rappeler le vieux sectaire de 1848 à l'ordre. Si peu enclins que MM. Gambetta, Crémieux et Glais-Bizoin fussent pour le clergé, ils n'en comprirent pas moins toute la gravité de la conduite du ministre de France à Florence. Ils chargèrent M. de Chaudordy de lui donner une verte leçon (1). En invitant

(1) M. le comte de Chaudordy était ministre des affaires étrangères *par intérim*, à Tours pendant le siège de Paris.

M. Sénard à modérer ses paroles et à ne pas sacrifier les intérêts traditionnels de son pays à ses idées personnelles, M. le comte de Chaudordy disait :

« Le gouvernement n'a pas pris de résolution absolue sur la question romaine. *Il y a là une tradition de la politique française qu'il n'est pas bon d'abandonner trop facilement;* j'eusse préféré, dans l'intérêt de nos résolutions futures qu'il est difficile de présager, que vous eussiez conservé une grande réserve. Nos rapports sont complexes vis-à-vis de Rome et de l'Italie, de l'Europe, et même de l'Orient, où nous sommes les protecteurs des catholiques. Je vous prie donc de conserver, sur ce sujet, la plus grande prudence, et de ne pas engager la parole de la France avant qu'elle puisse être consultée, d'autant plus qu'il pourra peut-être nous être nécessaire de ne pas céder trop facilement à l'Italie des avantages importants sans être certains de pouvoir compter sur elle. » (1)

(1) M. le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères de Napoléon III, apprécie ainsi la conduite de MM. Jules Favre et Sénard dans cette circonstance :

« Le sentiment public a déjà fait justice de la conduite de M. Sénard à Florence, et sa lettre au roi d'Italie restera dans l'histoire comme un type de platitude ; mais, après tout, l'œuvre de M. Sénard est moins révoltante que le langage de M. Jules Favre, car ce dernier avait en quelque sorte rendu la conduite de M. Sénard logique et presque nécessaire. » (Voy. GRAMONT, *Rectifications historiques*. Paris, Lachaud, 1871.)

On ne saurait nier qu'il y ait une apparence de vérité dans cette appréciation. Il est incontestable cependant que M. Sénard interpréta d'une manière étrange les instructions de M. Jules Favre. Celui-ci lui prescrivait, au fond, de laisser faire, mais de faire entendre, en même temps, au cabinet de Florence, qu'il devait assumer, tout entière, la responsabilité de ses actes. M. Sénard, au contraire, ne dit rien de cette responsabilité et s'associe au fait accompli par les chaleureuses félicitations qu'il adresse à Victor-Emmanuel. Sans doute, M. Jules Favre créait un précédent qui empêcherait plus tard la France de rouvrir la question romaine, et en cela il justifiait, dans une très petite mesure, les complaisances de M. Sénard vis-à-vis de Victor-Emmanuel. Mais on ne peut vraiment affirmer sans parti pris que la lettre de M. Sénard découle logiquement de la conduite de M. Jules Favre. Ce qui est et sera éternellement vrai, c'est que lorsque le gouvernement d'un grand pays confie des missions graves et délicates à des diplomates d'aventure, il s'expose à en subir les incartades et à payer les frais de leur imprévoyance.

M. Gambetta lui-même fut indigné de la conduite de M. Sénard. Il ne tarda pas à le rappeler de Florence et à le remplacer par M. Rothan. Lorsque M. Sénard se rendit à Tours, en revenant d'Italie, le dictateur le traita rudement. Il l'apostropha au sujet de la lettre qu'il avait adressée au nom de son gouvernement à Victor-Emmanuel.

« *Vous avez déshonoré la République en baisant les mains d'un Roi*, dit Gambetta à M. Sénard, de sa voix solennelle des grands jours, lorsque, au mois de décembre 1870, après son extravagante (*sic*) campagne diplomatique, il revint à Tours. » (1)

M. Valfrey apprécie de la manière suivante la conduite de M. Sénard :

« L'essentiel est que la lettre affligeante de M. Sénard n'ait jamais été communiquée officiellement au ministre des affaires étrangères de France, et qu'elle reste par conséquent l'œuvre personnelle de celui qui l'a signée. Car, à quelque point de vue qu'on se place pour l'apprécier, elle eut tout au moins le tort grave de rassurer prématurément l'Italie sur l'effet d'une politique qui l'avait conduite à violer sa signature, le jour même où les Prussiens achevaient l'investissement de Paris. (2) »

Tout cela est très bien, *en théorie*, mais, *en pratique*, la lettre de M. Sénard suivie du désaveu qui la frappa et du remplacement de son signataire par M. Rothan ne contribua pas à améliorer les rapports franco-italiens. Si, au contraire, M. Sénard avait été plus réservé, les choses se seraient passées autrement, et la Prusse n'eût pas profité, après la guerre, des fautes du vieux revenant de 1848.

Sur ces entrefaites, M. Thiers qui parcourait l'Europe pour chercher des alliés à la France vaincue à Sedan, était arrivé à Florence le 12 octobre 1870. Il fut reçu avec beaucoup d'égard par Victor-Emmanuel et ses ministres, bien qu'on n'ignorât point, en Italie, que l'ancien ministre de

(1) Voy. l'article de M. Rothan, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er décembre, 1888, p. 561.

(2) Voy. J. Valfrey, *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*, t. Ier, p. 40.

Louis-Philippe, avait été, au Corps législatif de l'Empire, un des adversaires les plus résolus de la politique italienne de Napoléon III. Dans sa première entrevue avec le Roi, M. Thiers tint à s'expliquer à ce sujet. Il déclara franchement qu'il n'avait jamais nourri le moindre sentiment hostile au peuple italien : « Ce n'est pas l'unité de l'Italie que je combattais, s'écria-t-il, mais l'unité allemande qui devait en être la fatale conséquence. »

Le 16 octobre, Victor-Emmanuel convoqua un conseil extraordinaire de ministres. M. Thiers fut invité à y assister. Le Roi voulut que le général Cialdini qui, quelques semaines auparavant, avait fait de grands efforts pour pousser le ministère à prendre part à la guerre en faveur de la France, prît part aux délibérations du conseil. M. Thiers prononça un éloquent plaidoyer en faveur de l'envoi de 60 ou 80.000 Italiens au-delà des Alpes. Il voulait que cette armée se concentrât à Lyon. On l'aurait renforcée avec 60.000 soldats français et les deux corps se seraient portés sur Besançon, ayant pour objectif le débloquement de Metz.

Les ministres italiens répondirent en exprimant leurs sympathies pour la France, leurs regrets de ne pouvoir lui être secourables et le chagrin que leur causait la perspective d'être jugés sévèrement par le monde entier. Ils évitèrent naturellement — et cela se comprend — d'avouer à M. Thiers que l'armée italienne était tellement désorganisée que deux mois n'eussent pas suffi pour mettre en campagne un corps de 80.000 hommes. Après s'être bornés à dire ce que je viens de rapporter, les ministres ajoutèrent que ces considérations ne pouvaient l'emporter sur la crainte de jeter leur pays dans un grave péril. Si les choses étaient entières, disaient-ils, et que la France leur demandât de s'engager dans les chances ordinaires d'une guerre, ils n'hésiteraient pas. Mais la France était écrasée, ses deux véritables armées prisonnières, et celles qu'elle organisait, à peine formées, étaient, tout autorisait à le craindre, incapables de supporter le choc d'un ennemi formidable. D'ailleurs, l'armée italienne elle-même

(ce demi-aveu est à noter) n'avait pas la solidité qu'on lui prêtait. Elle n'était pas de force à soutenir une pareille lutte. » Les ministres conclurent en disant que le secours de l'Italie ne sauverait pas la France et exposerait leur pays à subir les conditions d'une paix désastreuse à la fin de la guerre.

M. Thiers chercha à rassurer les conseillers de Victor-Emmanuel touchant la solidité des armées improvisées par le gouvernement de la Défense nationale; mais son plaidoyer fut nécessairement faible, parce qu'il était loin d'être convaincu de ce qu'il disait :

« M. Thiers, raconte M. Albert Sorel, resta toujours fort sceptique sur les armées de la délégation, et il lui était difficile d'inspirer à des étrangers beaucoup de confiance dans un système qu'il a qualifié plus tard de *politique de fou furieux* (1). »

Interpellé à son tour, le général Cialdini se borna à déclarer que 100 mille hommes seraient insuffisants et que, pour en avoir 200 mille, il faudrait un temps énorme (2). « Dans l'état des choses, ajouta-t-il, tout le monde en Italie considère l'alliance avec la France écrasée comme une folie qui égalerait celle qu'a commise Napoléon III en déclarant la guerre. Aucun des ministres ne saurait donc conseiller au Roi de se mettre en marche, avec la pensée de faire ratifier, plus tard, sa résolution par le Parlement. Il y jouerait sa popularité, sa couronne. »

« M. Thiers, dit M. Rothan, tenta un suprême effort auprès de Victor-Emmanuel. Le roi s'adressa à son honneur : « Si vous pouvez me donner votre parole, lui disait-« il, qu'avec mes cent mille hommes je sauverai la France, « je marcherai. » M. Thiers était convaincu de l'inanité de notre défense; il resta muet, sa mission avait irrévocablement échoué. (3) »

(1) Voy. Albert Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 413.

(2) Et même pour en avoir 100 mille, quoi que pussent dire alors Victor-Emmanuel et Cialdini.

(3) Pour plus de détails sur la mission de M. Thiers à Florence,

Pendant que M. Thiers cherchait à entraîner l'Italie dans l'alliance française, M. de Bismarck ne demeurait pas inactif. Dès le début de la campagne, comme je l'ai dit plus haut, il avait lié partie avec les radicaux, la gauche parlementaire et même avec Garibaldi et les garibaldiens pour provoquer une révolution en Italie pour le cas où Victor-Emmanuel et ses ministres se prononceraient en faveur de Napoléon III. Des pourparlers eurent lieu à Berlin entre M. de Bismarck et un député de l'extrême gauche, grand ami de Garibaldi, pour organiser une expédition garibaldienne contre Rome. M. de Bismarck fit même entrevoir au *condottiere* la possibilité d'arracher Nice à la France. Mais les événements se précipitèrent après le départ du chancelier pour le quartier général du roi Guillaume. Napoléon III une fois renversé et la République proclamée, Garibaldi se retourna contre la Prusse. La gauche parlementaire et la majorité du parti radical demeurèrent cependant très fermes dans leurs idées favorables à l'Allemagne, et M. de Bismarck continua à compter sur ces partis pour tenir en frein la droite et le ministère dont il suspectait les intentions comme sympathiques à la France. De là ses réclamations violentes contre le départ pour la guerre de Garibaldi et de ses bandes. M. de Bismarck n'ignorait pas pourtant que Garibaldi n'était plus qu'un vieux fantoche sans valeur et que les garibaldiens étaient allés en France pour piller et ne songeaient guère à faire du mal aux armées allemandes (1). Ce qu'il y a de plus curieux, c'est le double

au mois d'octobre 1870, voy. ROTHAN, *l'Allemagne et l'Italie*, t. Ier p. 385, t. II, p. 137 et suiv.

(1) Touchant la conduite de Garibaldi et des garibaldiens pendant la campagne de 1870-71, voy. le rapport de M. Ulric Perrot, dans les volumes de la *Commission d'enquête sur le 4 septembre*.

Après avoir constaté que Garibaldi ne livra que des combats sans importance, qu'il fit preuve d'une rare incapacité, qu'il fut la cause principale du désastre de l'armée de l'Est, commandée par le général Bourbaki, le rapporteur de la commission d'enquête termine ainsi l'historique de l'armée des Vosges :

« Tels sont, Messieurs, les faits sur lesquels la commission a fixé son attention.

« Vous en tirerez vous-mêmes cette conclusion : c'est que, si le gé-

jeu auquel le chancelier se livra au sujet de la question romaine. Nous le verrons renouveler les mêmes expédients avant la signature du traité de la Triple Alliance. D'un côté il encourageait la gauche parlementaire à exiger l'annexion de Rome dans le but de brouiller l'Italie et la France; puis, lorsque cette annexion fut décidée par Victor-Emmanuel et ses ministres, il donna à M. le comte d'Arnim, ministre de Prusse près le Saint-Siège, des instructions pleinement favorables aux prétentions italiennes. Le rôle de M. d'Arnim lors de l'entrée des Italiens à Rome suffit à le prouver. Mais, d'un autre côté, M. de Bismarck, tenant à se prémunir pour l'avenir et à garder entre ses mains tous les atouts, fut le seul, parmi les chefs des cabinets de l'Europe, qui, après l'installation du gouvernement italien à Rome, fit quelques réserves sur les faits accomplis, oubliant qu'il avait tant travaillé à leur accomplissement.

« Il est un point, raconte M. Rothan, sur lequel M. Brassier de Saint-Simon (ministre de Prusse à Florence) ne s'expliquait qu'avec embarras, c'était Rome (1). »

Puis, faisant allusion à la conduite de M. d'Arnim à la veille de l'entrée des Italiens à Rome, M. Rothan ajoute :

« Le jeu de la Prusse était difficile à démêler; les Italiens eux-mêmes avaient peine à le déchiffrer. Ce qui est certain c'est que M. de Bismarck s'efforçait de nous supplanter sur le terrain même où, toujours, nous avions été

néral Garibaldi avait été un général français, nous aurions été contraints de vous demander que le rapport et les pièces qui le justifient fussent renvoyés par l'Assemblée au ministère de la guerre, afin d'examiner si le général Garibaldi ne devait pas être traduit devant un conseil de guerre pour y répondre de sa conduite, comme ayant abandonné à l'ennemi, de propos délibéré et sans combat, des positions qu'il avait reçu mission de défendre, et comme ayant par là occasionné la perte d'une armée française et amené un désastre, qui n'aura de comparable dans l'histoire que les désastres de Sedan et de Metz ». — Voy. le rapport de M. Ulrich Perrot, p. 288.

C'est sans doute pour cela qu'on s'apprête aujourd'hui à élever un monument à Garibaldi sur une des places de la ville de Dijon, théâtre de ses exploits !

(1) ROTHAN, *l'Allemagne et l'Italie*, t. II, p. 100.

prépondérants, soit qu'il voulût faire comprendre aux Italiens qu'il ne dépendait que de lui de les arrêter aux portes de Rome, soit qu'en endormant le Vatican il voulût empêcher le Pape de devenir l'auxiliaire de la France catholique aux prises avec la Prusse protestante. (1) »

Lorsque les Italiens arrivèrent aux portes de Rome, M. d'Arnim changea soudain d'attitude et fit de vains efforts pour engager Pie IX à ouvrir les portes de la Ville Eternelle aux soldats de Victor-Emmanuel. Mais le lendemain M. de Bismarck chargeait M. Brassier de Saint-Simon de formuler les réserves dont j'ai parlé plus haut. Ces contradictions alarmaient le gouvernement italien. M. Chiala fait, à ce sujet, les réflexions suivantes:

« Dans la prévision, même dans la certitude (?) que, à la fin de la guerre, la France — quel que fût son gouvernement — ne nous pardonnerait pas la neutralité que nous avions gardée et notre entrée à Rome, il eût été de notre intérêt de nous rapprocher alors de la Prusse, qui était désormais sûre de la victoire finale, afin de l'avoir comme amie et alliée dans les contingences futures.

« Les hommes politiques de marque qui chaque jour, dans la presse, poussaient le gouvernement dans cette voie, ne faisaient point défaut alors. Mais le gouvernement demeura fidèle à ses sympathies pour la France, malgré la gravité des malheurs qui l'avaient frappée.

« Le gouvernement savait qu'au quartier général prussien, à Versailles, le roi Guillaume et son premier ministre entretenaient des rapports amicaux avec l'archevêque de Posen, Mgr Ledochowski, plus tard cardinal (2); que le premier avait même laissé espérer que lorsque la campagne serait terminée, il donnerait une sévère leçon aux « usurpateurs » de Rome.

« Pour calmer les courroux prussiens, il eût peut-être suffi que le gouvernement, prenant comme prétexte le

(1) Rothan, *op. cit.*, t. II, p. 119.
(2) Voyez, sur ce curieux incident, le discours de M. de Bismarck au Reichstag allemand, séance du 21 avril 1887.

mouvement séparatiste qui se manifestait à Nice, et que plusieurs journaux italiens appuyaient, eût réuni un petit corps de troupes près de la frontière française, du côté de Vintimille. Mais le gouvernement italien n'eut pas de difficulté à résister même à cette tentation, et cela à la grande stupeur de l'état-major prussien, auquel il parut incroyable que nous ne voulions profiter de l'occasion pour reprendre une terre italienne (1).

« Ce refus fut, aux yeux de la Prusse, la preuve irréfutable que nous continuions secrètement à nourrir les plus ardentes sympathies pour la cause française. Et la colère de cette puissance alla si loin qu'elle nous accusa de ne pas respecter fidèlement les lois de la neutralité... » (2)

M. de Bismarck fut aussi très mécontent d'un passage du discours du trône, à l'ouverture du parlement italien (5 décembre 1870), où Victor-Emmanuel II s'exprimait ainsi au sujet de la guerre franco-allemande :

« Pendant que nous célébrons cette fête de l'ouverture du parlement après l'accomplissement de l'unité italienne, deux grands peuples du continent, glorieux représentants de la civilisation moderne, s'entretuent dans une terrible lutte.

« Liés à la France et à la Prusse par le souvenir d'alliances récentes et bienfaisantes, nous avons dû nous engager à garder une rigoureuse neutralité. Cette neutralité nous était aussi imposée par le devoir de ne pas augmenter l'incendie et par le désir de pouvoir toujours dire une parole impartiale aux belligérants. Et ce devoir d'humanité et d'amitié nous ne cesserons jamais de le remplir, unissant nos efforts à ceux des autres puissances neutres pour

(1) Voy. ROTHAN, *l'Allemagne et l'Italie*, t. II, p. 169. Dans une lettre de M. Rothan, ministre de Frauce à Florence, à M. le comte de Chaudordy, délégué aux affaires étrangères, à Tours, lettre datée de Florence le 3 janvier 1871, on lit cette phrase : « On nous a fait maintes fois, m'a dit M. Artom (secrétaire général du ministère italien des affaires étrangères), des insinuations au sujet de Nice ; nous les avons toujours repoussées *avec indignation* ».

(2) Voy. CHIALA, *Pagine di storia contemporanea*, t. I, ch. II, pp. 84-85.



mettre fin à une guerre qui n'aurait jamais dû éclater entre deux nations dont la grandeur est également nécessaire à la civilisaton du monde. »

Ces paroles n'avaient rien que de très correct, et on pourrait s'étonner de la colère qu'elle provoquèrent chez M. de Bismarck, si on ignorait qu'il n'admettait en aucune façon que les puissances neutres interposassent leurs bons offices afin d'amener la Prusse à ne pas abuser de ses victoires par des exigences exorbitantes. Le chancelier allemand entendait régler à son gré ses affaires avec la France. Toute manifestation des puissances neutres en faveur d'une médiation l'exaspérait. De là son ressentiment contre l'Italie et le roi Victor-Emmanuel, coupables, à ses yeux, d'intentions ou plutôt d'opinions contraires à ses desseins.

Au parlement italien, la majorité approuva pleinement la conduite du ministère et les paroles du Roi en faveur de la médiation. Mais ces discussions, et en particulier le discours que M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, prononça au cours des débats sur la politique étrangère, donnèrent lieu à de nouvelles et plus violentes colères de la part de M. de Bismarck.

M. Rothan, ministre de France à Florence, en rendit compte à M. de Chaudordy de la manière suivante :

« La *Correspondance provinciale* de Berlin déclare que l'Allemagne ne tolérera aucune intervention, si ce n'est celle qui aurait pour but de démontrer à la France l'inanité de sa résistance et l'inexorable nécessité de se courber sous la loi du vainqueur. Ce n'est qu'à cette condition, dit l'organe semi-officiel du cabinet de Berlin, qu'on parviendra à assurer la paix du monde. « Que ces messieurs », ajoute-t-il, en apostrophant les ministres des puissances neutres, « se gardent bien de prononcer une parole équi-
« voque, de tenter une fausse démarche. Ils ne feraient
« qu'aggraver le mal ; le moindre mot de sympathie serait
« interprété comme une promesse de concours, il autori-
« serait la France à croire qu'en continuant la lutte, elle

« amènera la Prusse à se départir de ses légitimes exigen-
« ces. »

« C'est moins au prince de Gortschakoff et à lord Granville, qui ont entièrement subordonné leurs devoirs internationaux aux convenances de M. de Bismarck, qu'à M. de Beust et à M. Visconti-Venosta que s'adressent ces remontrances. Elles visent surtout l'Italie ; son gouvernement est mal vu, son attitude ne cesse de lui valoir des observations déplaisantes. On lui reproche de méconnaître les devoirs de la neutralité ; on s'étonne qu'il cède au sentiment au lieu de songer à ses intérêts, qu'il s'arrête au passé au lieu de se préoccuper de l'avenir. » (1)

M. de Bismarck se chargea lui-même de prouver que la *Correspondance provinciale* avait interprété exactement sa pensée et que M. Rothan avait parfaitement compris la portée de l'article du journal officieux de Berlin. Revenant sur le passé et sur les rapports italo-allemands à la fin de la guerre de 1870-71, M. de Bismarck s'exprima ainsi, en 1873 :

« Il n'y a peut-être pas eu chez nous un moment où, abstraction faite de tout le reste, l'on ait été plus disposé — si le gouvernement n'eût pas été attaqué — à s'entendre avec le Saint-Siège, que précisément à la fin de la guerre française. Quiconque a été en France avec nous, sait que nos rapports, naturellement bons d'ailleurs, avec l'Italie, ont, pendant toute la guerre, je ne dirai pas subi une altération, mais souffert d'une mauvaise disposition qui dura jusqu'à la conclusion de la paix.

« Dans toute la conduite de l'Italie il nous semblait voir que l'amour des Français était chez elle plus fort que les propres intérêts du pays ; autrement l'Italie aurait dû défendre avec nous son indépendance contre la France. Ce fut pour nous un phénomène très surprenant, et nous nous demandions avec doute quelle serait celle des différentes influences qui finirait par prévaloir auprès du gou-

(1) Rothan à Chaudordy : Florence 25 janvier 1871.

vernement italien. C'était un fait que sous les ordres de Garibaldi des forces militaires (?) italiennes marchaient contre nous, et nous pensions qu'avec plus d'énergie, on aurait pu empêcher leur départ d'Italie. Il y avait donc entre les deux politiques, allemande et italienne, une mauvaise disposition heureusement disparue aujourd'hui. Ainsi, il s'en fallait de beaucoup qu'une prédilection pour l'Italie dût influer sur notre politique à ce moment. » (1)

M. Chiala, en appréciant la politique de l'Italie pendant la guerre franco-allemande, s'écrie :

« Il ne semble pas, en vérité, que par l'ensemble des faits et des documents allégués, M. Emile Ollivier fût autorisé à écrire que l'Italie, en 1870, *tourna le dos à la France et se précipita gaîment vers de nouvelles amitiés*. Si un reproche, et un sérieux reproche, peut lui être adressé avec fondement, c'est celui, nous devons en convenir, d'avoir pris l'initiative pour la formation de la ligue des puissances neutres, dans de telles conditions qu'elle ne put absolument être en mesure de faire entendre fructueusement une voix haute et impartiale aux deux belligérants. » (2)

Ce reproche, Napoléon III l'avait formulé avant M. Chiala. Un ancien intime de la cour des Tuileries, M. le comte Vimercati, en porte témoignage dans une lettre qu'il adressa, deux ans après la guerre franco-allemande, à un homme d'État italien.

« Que l'Italie demeurât neutre, dit M. Vimercati, on le comprend. Mais qu'elle adhérât, qu'elle proposât même la *ligue des neutres*, c'est ce qu'on ne s'explique point. Elle devait se tenir à l'écart d'une telle combinaison, se souvenant du passé. La *ligue des neutres* fut la seule chose que le pauvre Empereur reprochait à l'Italie. Et, en vérité, le ministère pouvait nous l'épargner. Et, s'il le fit pour retenir le Roi, ce fut, en ce moment, une précaution inutile, puis-

(1) Voy. le discours prononcé par M. de Bismarck à la Chambre des seigneurs de Prusse, le 10 mars 1873.

(2) Voy. CHIALA, *Pagine di storia contemporanea*, t. I, ch. II, p. 94.

que notre intervention, lorsque la *ligue* se forma (1), était devenue absolument impossible. (2) »

En dernière analyse, l'Italie, à la fin de la guerre de 1870-71, se trouvait mal à son aise dans ses rapports avec l'Allemagne, et si ses rapports avec la France n'étaient point aussi tendus que les premiers, les événements n'avaient pas contribué à les améliorer et on pouvait redouter qu'ils ne subissent prochainement de sensibles altérations.

(1) Après les premières défaites de la France.

(2) Voy. Chiala, *Carteggio politico di Michelangelo Castelli*, t. II, p 537. lettre de M. le comte Vimercati, 6 mai 1873.

Comte Joseph Grabinski.

(*La suite prochainement*)



LE RENANISME
DE
M. GASTON DESCHAMPS

En M. Gaston Deschamps il faut distinguer, avec soin, trois écrivains d'inégale valeur : le pèlerin du pays de la beauté, le critique littéraire, et enfin le théologien élève de M. Renan.

Rien de plus agréable que ces paysages et ces ruines de la Grèce ou ces routes d'Asie qu'il nous invite à parcourir avec lui. M. Deschamps, qui ne se pique pas d'avoir du génie, se garde bien de lutter, le pinceau à la main, avec Chateaubriand ou seulement avec MM. de Vogüé et Pierre Loti. Jamais guide ne fut plus naturel et moins déclamateur ; il raille quelquefois, il décrit avec une simplicité respectueuse, mais il ne s'oublie jamais à pontifier. Tandis que la plupart de nos voyageurs, surtout lorsqu'ils sont déjà sacrés grands hommes, se croient tenus de prendre des attitudes lamartiniennes, M. Deschamps, adorateur pieux et parfois ému de Pallas Athéné, se contente d'observer et de jouir pour son propre compte, sans trop s'inquiéter de l'Europe ou de la postérité. « Lorsque Yorghi, batelier de l'école française, qui m'attendait au bas de l'échelle du *Sindh*, accosta au quai de tuf grisâtre près de la douane, je fis un faux pas sur une des marches, et sans le vouloir, peut-être par l'effet d'une secrète influence des dieux, j'entrai à ge-

noux dans la patrie de Phidias ; j'ai cru depuis qu'il y avait un heureux présage dans le hasard qui me prosternait ainsi, malgré moi, dès mes premiers pas dans le doux pays où a fleuri l'adolescence du monde, et où devait jaillir la source vive de toute joie, de toute science et de toute beauté. »

En parlant ainsi, M. Gaston Deschamps nous fait connaître très exactement sa double méthode d'observation et de contemplation.

On aime cette façon de se prosterner vive, spirituelle et très française ; mais on souffre tout de même des exagérations superstitieuses qui gâtent l'enthousiasme de l'esthète voyageur. Les chrétiens, et même ceux qui ont bien lu l'invocation de Renan à Athèna, savent que des sources de joie existent ailleurs qu'au pays du sombre Eschyle et du mélancolique Euripide. De la Judée nous est venue cette invocation douce entre toutes : *Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis*. Même, à dire vrai, il nous faut un effort archéologique et historique, il nous faut nous souvenir de Leconte de l'Isle et de M. de Hérédia, pour ne pas trouver vieillot tout ce qui se rattache à la vallée de Tempé et au Parnasse. Le Pharan et le Carmel parlent tout autrement à nos imaginations chrétiennes.

Par contre, M. Gaston Deschamps, autant que peut en juger un lecteur sédentaire, paraît bien informé. Semblables en cela, en cela seulement, à M. Bergeret, nous sommes nombreux en France, ceux qui n'avons jamais vu les champs où fut Troie.

Cependant, comme il arrive fréquemment devant un portrait dont on ne connaît pas l'original, nous n'hésitons pas à dire : « C'est vivant, c'est vraisemblable, ce doit être nature. » D'autres œuvres de ce genre, dont quelques-unes célèbres, nous inspirent une moindre confiance. Je dois ajouter, toutefois, qu'un religieux qui a vécu de longues années à Smyrne, apprécie très sévèrement, dans les conversations familières, le chapitre IV de *sur les Routes d'Asie* (1).

(1) Pour être complètement juste, il faut ajouter que M. Gaston

S'ils avaient l'habitude de la lutte, surtout s'ils avaient moins de scrupules de conscience, peut-être les catholiques ne se croiraient-ils pas tenus de rendre justice aux mérites authentiques de M. Deschamps considéré comme critique littéraire. Ils le traiteraient en adversaire, ils essaieraient de lui rendre coup pour coup, et je ne vois pas bien qui aurait le droit de s'en scandaliser. M. Deschamps ne manque jamais une occasion, non seulement de se séparer de nous, mais d'exprimer très nettement, vis-à-vis de nos principaux chefs, des sentiments d'antipathie profonde. Il ne voit dans Mgr Dupanloup qu'un prélat fougueux et à peine poli, il s'élève contre la prétendue intolérance de Mgr d'Hulst, il lance contre celui qu'il appelle « le funeste abbé Gratry » des accusations graves, il jette le ridicule sur un carme de ses amis personnels. Cette habitude de s'en prendre à des prêtres inoffensifs n'a rien d'héroïque; je souhaite que M. Gaston Deschamps ait le courage de s'en débarrasser. La Providence, à laquelle il ne croit que vaguement, lui a donné cependant quelques avertissements significatifs. Les prêtres attaqués par M. Deschamps n'ont pas répondu, mais des écrivains pornographes, qu'il avait combattus avec timidité, ont employé contre lui des armes déloyales. Notre vengeance sera de l'applaudir et, si nous le pouvons, de le soutenir de nos faibles forces dans les quelques bons combats qu'il a entrepris.

D'ordinaire, en effet, M. Gaston Deschamps parle le langage du bons sens et du patriotisme : quelquefois, il ose défendre la saine morale, décriée par un hideux bataillon de cabotins et de bohèmes qui se disent artistes. Tandis que de prétendus intellectuels traînent dans la boue les *sous-offs*, les officiers et les généraux, M. Deschamps met

Deschamps, fidèle à la doctrine de Gambetta, ne pratique jamais l'anticléricalisme hors de France. « Peu de laïques, dit-il, consentent à s'expatrier pour établir loin de leur patrie de pareils centres de propagande. Au contraire, les moines et les religieux sont partout. Il y a des lazaristes à Smyrne, des jésuites à Césarée de Cappadoce, à Mersivan, à Bagdad... Ces missions permanentes travaillent assurément pour la religion catholique qui est leur raison d'être. Mais elles travaillent aussi pour la France... »

en scène, pour le glorifier, un commandant intelligent et énergique qui traite, avec bienveillance, les soldats. Un écrivain qui ne prêche pas la révolte, de nos jours, ne saurait être trop encouragé.

Souvent nos psychologues, à court d'inspiration, passent les mers pour aller faire chez d'autres peuples, ample provision de notes, de documents et de menus faits; ils reviennent, en général, de ces excursions lointaines, plus Américains que les Yankees et plus Anglo-Saxons que les Anglais. M. Gaston Deschamps écoute avec une attention souriante les leçons d'énergie que lui apportent tous ces voyageurs, il tempère leur enthousiasme, et puis, bravement, il s'en va chercher des leçons d'énergie au pays de Richelieu. A la bonne heure ! M. Deschamps est un Français qui sait trouver quelque chose de sain et de fortifiant en France. Ce qui ne l'empêche nullement, d'ailleurs, de reconnaître nos côtés faibles.

Mais pour énoncer ces opinions sages, il ne faut peut-être que du bon sens et une certaine habitude de se mettre en garde contre le snobisme de nos écrivains férus de cosmopolitisme. Des occasions se présentent, dans lesquelles un critique doit faire preuve de courage. M. Gaston Deschamps s'est permis quelquefois de condamner timidement (oh ! combien) les excès de l'omnipotente pornographie. Pour ce fait, il a été insulté, vilipendé, menacé ; chose plus grave, il a été proclamé par quelques forcenés graphomanes, iconoclaste et philistin, ami de M. Sarcey ! C'est terrible, pour un écrivain qui se croit moderne, de se sentir lié irrévocablement à la triste destinée de l'Oncle !

Non content de flétrir la littérature faisandée, M. Gaston Deschamps a glorifié la littérature honnête, et il a tenté, dans je ne sais plus quelle librairie parisienne, la publication d'un roman convenable ou peu s'en faut. « Un roman sans chute, alors ? Mon Dieu, oui. Autant vous dire, n'est-ce pas, une tragédie sans songe, une bicyclette sans pédales, un cotillon sans accessoires, un civet sans lièvre ni lapin.

« Les jeunes filles pourront donc lire ça ? Je le confesse. C'est peut-être honteux ce que j'ai fait là. Et pourtant je ne

me repens qu'à moitié. Non, la main sur la conscience, je n'en ai pas de remords. Pauvres jeunes filles!... Songeant à la détresse de toutes ces jeunes abandonnées, je me suis dévoué. En corrigeant mes épreuves, j'ai supprimé çà et là certains détails qui auraient pu déplaire à leur gracieux scrupule. Je sais bien que plus tard, lorsqu'elles seront mariées, lorsque des messieurs trop modernes leur auront appris la vie, elles me mépriseront. Mais je ne regretterai rien, et je me tiendrai, au contraire, pour très heureux, et bien récompensé, si mon intention charitable me vaut, pendant quelques journées rapides, l'amicale indulgence de leur cœur ingénu. »

Voilà des idées et surtout une crânerie bien françaises. Je regrette que M. Deschamps n'ait pas trouvé un plus grand nombre d'émules dans cette campagne en faveur de l'assainissement littéraire de la France. Je regrette surtout qu'il se soit mis plus tard, par inadvertance, en contradiction avec lui-même.

Question religieuse mise à part, M. Deschamps nous apparaît comme un critique sensé, brillant, spirituel, courageux et, cependant, trop prompt à se laisser intimider devant certaines conventions sociales et littéraires. Par exemple, il n'ose pas prendre la défense du bon sens contre les rastaquouères de lettres qui revendiquent le droit de déraisonner, sous prétexte de profondeur ou de clair-obscur. C'est un tort. J'entends bien, ou du moins je crois entendre les raisons que fait valoir M. Deschamps en faveur de sa thèse. D'une part, il défend le goût de la spéculation pure, de l'esthétique désintéressée; d'autre part, il flagelle avec raison le positivisme grossier des bourgeois enrichis, ce dont je ne le blâmerai pas. Mais pourquoi paraît-il se défier du bon sens? Le bon sens n'a rien de commun avec la plate et vulgaire habileté qui règne, en souveraine, dans l'association Homais, Joseph Prudhomme et Cie. Le bon sens ne gêne, en rien, le libre jeu de la pensée vraiment philosophique, il ne nuit pas à la vie contemplative, il la soutient au contraire! Est-ce que Bossuet, en abordant les hautes régions de la théologie a abdiqué son ordinaire bon sens? Est-ce

que les conseils de Boileau ont paralysé, jamais, le génie psychologique de Racine? Il est vrai que le bon sens, dans certains cas, change de nom, il s'appelle la haute raison; mais les questions d'étiquette n'ont pas grande importance, et nous ne devons pas oublier que le bon sens, selon le mot de Bossuet, est à proprement parler le maître de la vie humaine, partant, de la vie littéraire. N'écoutons donc pas les esthètes, impressionnistes et décadents, élèves serviles des docteurs germaniques qui ont réussi à jeter la suspicion sur le bon sens français. M. Gaston Deschamps, en particulier, ne gagnera rien à faire des concessions à ses adversaires, sur ce point très important. Aux yeux de tous nos cabotins littéraires, il sera toujours, quoi qu'il puisse dire, le représentant attardé de nos traditions nationales. Ses vrais amis estiment, au contraire, qu'il saura garder toujours une attitude qui l'honore.

Allons-nous décerner à M. Gaston Deschamps un prix ou un accessit de critique, immédiatement après MM. Brunetière, Jules Lemaître et Faguet? Nenni donc. L'indifférente postérité se chargera de ce classement, à moins que, jugeant ce travail inutile, elle n'englobe dans un oubli à peu près absolu, tous les écrivains de cette fin de siècle. Sur la plupart de ses émules, et même sur ses maîtres, M. Deschamps me paraît avoir un avantage considérable. La plupart de nos critiques, se piquant de subjectivisme et d'originalité, se préoccupent avant tout de faire valoir leur propre personnalité, à propos d'un roman ou d'une pièce de théâtre; ils renseignent assez mal leurs lecteurs sur l'écrivain qu'ils louent ou qu'ils blâment. M. Deschamps, plus modeste, daigne lire ses auteurs; il cherche à les comprendre, il les cite largement; bref, il les fait connaître. Et c'est bien là ce que notre paresse, souvent légitime, demande toujours aux critiques de profession. « Messieurs, nous n'avons pas le temps de lire les livres innombrables qui paraissent tous les jours ; dites-nous un peu ce qu'ils renferment, en un mot, pour parler franchement, dispensez-nous de lire nous-mêmes. Vous pouvez apprécier leur valeur, si cela vous fait plaisir, mais nous y

tenons peut-être moins que vous n'êtes tentés de le croire. » Le public lettré, ou demi-lettré, se considère volontiers comme omniscient et presque infaillible ; il prend des notes comme tous les membres honnêtes d'un jury, et se défiant aussi bien des avocats que du procureur, il n'écoute que ses propres inspirations, en quoi il se trompe probablement, pour cette raison qu'il est incapable d'avoir des opinions personnelles.

M. Gaston Deschamps est un des plus consciencieux parmi nos informateurs littéraires ; ses lecteurs ordinaires sont, en somme, bien renseignés, sinon sur la vie, du moins sur les livres de nos jours.

Par contre, ses opinions théologiques me paraissent au moins fort contestables. Je voudrais les étudier un peu spécialement, parce que, professées à une tribune retentissante, elles ont beaucoup de chance de se répandre.

M. Deschamps adresse à l'Eglise un grand nombre de reproches, celui-ci entre autres, qu'elle s'attache trop aveuglément aux formes passagères et particulières de l'esprit religieux. Ah ! si elle voulait se moderniser ; si elle consentait à briser « quelques moules rebelles » ! L'aimable auteur de « Chemin fleuri » ne craint pas de blâmer nos évêques, il les adjure de s'en rapporter, en fait de dogmes, à l'auteur des *Cigognes*, il leur présente comme des modèles à suivre, M. Maurice Pujo, M. Recolin, M. le pasteur Wagner, chrétiens conciliants familiarisés avec les beautés du kantisme ; il regrette évidemment que le catholicisme ne soit pas le protestantisme ou le renanisme. Il est douloureux de ne pouvoir pas répondre, comme nous le désirerions, à ces très aimables invites. Ceux qui nous les adressent, ne se doutent pas le moins du monde qu'ils demandent à l'Eglise tout simplement de se suicider, et à nous-mêmes, quoi donc ? mais d'apostasier. Ne dites pas, je vous en prie, Messieurs, que nous employons, à tort, les grands mots. Si un prêtre professe les doctrines de MM. Pujo, Recolin et Wagner, vous serez les premiers à lui dire qu'il n'a plus le droit de porter sa robe. L'Eglise incarne la tradition chrétienne, elle représente l'autorité vivante. Du haut de quel-

ques résultats scientifiques contestables, vous l'adjurez de modifier sa conduite conformément à une philosophie qui ne sera démodée et ridicule que dans vingt ans d'ici. Même, nous nous permettons déjà de trouver la phraséologie mystico-allemande de nos jours très vieillotte, surtout si on la compare aux enseignements précis et très français du catéchisme.

Un autre reproche que M. Gaston Deschamps adresse à l'Eglise catholique de nos jours, c'est de dédaigner la science en général et l'exégèse en particulier. Que M. Deschamps me permette de le lui dire, il est mal, très mal informé. Les prêtres de ce siècle, je le reconnais, ont hésité longtemps avant de s'engager dans ce qu'on appelle l'exégèse moderne. Ils rattrapent, Dieu merci, le temps perdu ; à Paris, à Fribourg, à Rome, à Jérusalem, ils publient des études bibliques qui feraient légèrement sursauter M. Gaston Deschamps, s'il consentait à les lire. Richard Simon peut dormir en paix ! Des sages même estiment que certains auteurs, avant-garde de l'exégèse catholique, lancés dans la voie du progrès, vont plus vite qu'il ne conviendrait. Après tout, le catholicisme a le temps ! et les docteurs d'outre-Rhin ne sont rien moins qu'infaillibles.

Mais pour aujourd'hui, il s'agit bien moins de défendre l'Eglise que d'apprécier la valeur des principes théologiques professés par M. Gaston Deschamps. Son premier maître, son maître préféré, on pourrait dire presque son seul maître, c'est Renan; non pas le Renan idyllique de la *Vie de Jésus*, mais le Renan philologue qui a cru pouvoir expliquer l'histoire du peuple d'Israël et les origines du christianisme. (1)

(1) « La foi de Renan, dit M. Deschamps, aurait pu résister à des objurgations oratoires ou à des raisonnements scolastiques. Elle ne résista pas à des remarques pareilles à celles-ci : 1° le livre de Daniel que toute l'orthodoxie rapporte au temps de la captivité, est un apocryphe composé en 169 ou 170 av. Jésus-Christ ; 2° l'attribution de Pentateuque à Moïse est insoutenable ; 3° que devient ce miracle si fort admiré de Bossuet, Cyrus nommé deux cents ans avant sa nais-

Puisqu'il a plu à M. Gaston Deschamps de transporter la discussion sur ce terrain nous ne devons pas hésiter à le suivre.

Tout d'abord, il prouve dans une copieuse dissertation que Renan était érudit avec passion et avec délices. Nous comprenons très bien ce qu'une pareille thèse a de séduisant pour une certaine catégorie de lecteurs, pour les abonnés du *Temps* par exemple. Nourris dans une admiration un peu superstitieuse pour les sciences naturelles, ils aiment à penser que quelques théologiens de l'incrédulité fouillent les profondeurs du passé, en parcourent l'histoire, comme eux-mêmes, les ingénieurs, les industriels et les commerçants, creusent des mines et construisent des chemins de fer ou des transatlantiques. Et alors ils s'appuient, avec une certitude qu'ils croient infaillible, sur la théologie d'un Renan, comme ils admettent les données scientifiques d'un Pasteur.

Que Renan ait été un travailleur, et un homme fort intelligent, nous ne le contestons pas ; mais qu'il ait pu

sance ? Que deviennent les soixante-dix semaines d'années, base des calculs de l'*Histoire universelle*, si la partie du livre d'Isaïe, où Cyrus est nommé a été justement composée du temps de ce conquérant, et si le pseudo-Daniel est contemporain d'Antiochus Epiphane ? » Je ne discuterai pas les trois questions soulevées ici ; elles exigeraient d'immenses développements et beaucoup d'explications que je ne me sens pas à même de fournir. Constatons simplement que l'allégresse avec laquelle M. Renan chante son *Credo* exégétique a quelque chose d'un peu archaïque, déjà.

Les études bibliques ont progressé, depuis M. Renan, et l'admiration absolue pour les démolitions philologiques a fait place, chez les hommes les mieux renseignés, à une sage circonspection, Le premier exégète de l'Allemagne contemporaine, le docteur Harnack, prononçait naguère ces paroles symptomatiques que j'ose signaler aux renanistes comme M. Gaston Deschamps : « Il fut un temps, et le grand public est encore à ce temps où l'on pensait être obligé de considérer l'ancienne littérature chrétienne, y compris les écrits du Nouveau Testament, comme un tissu de fraude et de falsifications. Ce temps est passé. Ce fut pour la science un épisode pendant lequel elle a beaucoup appris et après lequel elle a beaucoup à oublier. Les résultats des recherches qui suivent vont, dans une direction réactionnaire bien au delà de ce qu'on pourrait considérer comme la moyenne de la critique actuelle. »

nous donner des conclusions définitives sur l'histoire du peuple hébreu et les origines du christianisme, M. Gaston Deschamps voudra bien nous permettre de n'en rien croire.

Aussi bien, je me propose moins aujourd'hui de juger Renan lui-même, que d'apprécier les arguments par lesquels M. Gaston Deschamps s'efforce d'établir la supériorité philologique et théologique de son maître. Renan s'est toujours fait un jeu d'étaler un appétit scientifique sans limites. Il eût voulu savoir toutes les langues, et il a manifesté le désir d'étudier la chimie, les mathématiques, l'astronomie, que sais-je encore ! Il a regretté de n'avoir pu fouiller Suse, l'Yemen, Babylone, il a pleuré sur les monastères du Népal ! Soit, mais ces sortes de vœux n'ont rien d'héroïque, sérieusement parlant, ils ne prouvent rien du tout ; à dire vrai, ils m'inspirent plutôt des doutes : « Ah ! soupirait Renan, celui qui nous rapporterait de l'Orient quelques ouvrages zends ou pehlvis, qui ferait connaître à l'Europe les poèmes épiques, et toute la civilisation des Radjpoutes, qui pénétrerait dans les bibliothèques des Djaïns de Guzarate, ou qui nous ferait connaître exactement les livres de la secte gnostique, qui se conserve encore sous le nom de mendéens ou de masoréens, celui-là serait certain de poser une pierre éternelle dans le grand édifice de la science de l'humanité. Quel est le penseur abstrait qui peut avoir la même assurance ?....... Je verrais brûler dix mille volumes de philosophie dans le genre des leçons de la Romiguière ou de la *Logique de Port-Royal*, que je sauverais de préférence la *Bibliothèque orientale* d'Assémani ou la *Bibliothèque arabico-hispana* de Casiri. » Je ne commettrai pas le crime de lèse-philosophie ou de lèse-érudition de penser que Renan pourrait bien ici se moquer de nous. Cependant, quelques minimes observations s'imposent que nous ne pouvons pas ne pas soumettre à M. Gaston Deschamps. Est-ce que Mabillon et Pasteur ont jamais parlé, sur ce ton, de leurs propres études ? Je suis incapable de répondre à cette question, mais j'ai idée que ces deux authentiques grands hommes parlaient plus

simplement de leurs ambitions scientifiques. La vérité, disait Nicolas, n'a point cet air impétueux.

D'un autre côté, les dithyrambes en l'honneur de la science se complètent d'ordinaire, chez M. Renan, par des professions de foi très dédaigneuses pour tout ce qui touche à la vertu, et cela augmente nos inquiétudes. « La vertu et l'art n'excluent point de fortes illusions, disait Renan. En ce monde, la science est encore ce qu'il y a de plus sérieux. » Cette double déclaration vaut son pesant d'or. Renan qui a bavardé sur le Séfer Millamoth Iahvé, Renan qui pour détruire la chronologie des livres de l'Ancien Testament, a joué des siècles et des peuples comme certains philosophes jouent des formules générales, Renan déclare, sans rire, qu'il n'y a de sérieux au monde que sa critique. C'est d'un haut comique. Par contre, il met en doute la vertu, la vertu en général, purement et simplement, et c'est odieux. Quand je pense à de braves gens de ma connaissance, quand je pense à un très grand nombre de mères de famille et de religieuses, je sais de science certaine, n'en déplaise à nos érudits, que la vertu est quelque chose de réel, de grand et de beau. Lorsque je vois Renan faire aboutir toutes ses tirades philologiques à cette conclusion que la vie est un grand bal, une comédie organisée par le grand Chorège, je me dis tout bas le mot inoubliable de Sarcey: « fumiste ».

Le troisième sujet d'inquiétude nous vient de l'insistance même avec laquelle M. Renan veut se faire passer pour un philologue. Qu'on ne lui parle pas de l'Académie française, il n'aime que l'Académie des inscriptions et belles-lettres; qu'on ne lui vante pas Bossuet, Bossuet n'est qu'un humaniste. Surtout que les hommes du XIX[e] siècle ne le prennent pas, lui Renan, pour un écrivain; il dédaigne le style et ne s'occupe pas des mots; il dédaigne profondément la littérature. Etrange tout cela! L'auteur de *la Vie de Jésus*, le héros des banquets celtiques suppliant ses admirateurs de ne pas l'affliger en lui offrant la gloire littéraire, le spectacle est vraiment trop beau. Ce Celte à demi gascon a manqué sa vocation: il était né pour la grosse diplomatie.

Cette tendance de Renan à mystifier ses lecteurs, apparaît dans chacune des thèses qu'il a développées et que M. Gaston Deschamps résume. Sur les prophètes s'accumulent toutes sortes de noms très modernes et irrévérencieux: on les qualifie de journalistes, de marabouts, de moines italiens, de succédanés de Pulcinella. Voilà qui donnera une bonne idée des prophètes aux hommes instruits, très nombreux en France, qui n'ont jamais ouvert une bible. Et cependant, personne au monde ne peut citer un écrivain plus distingué, plus élevé, plus classique qu'Isaïe. Chez les petits comme chez les grands prophètes, on trouve sans peine de ces pages ravissantes et pures devant lesquelles a reculé le génie de Racine. Je sais bien que M. Gaston Deschamps blâme ici les procédés de son maître, qui, trop visiblement, dépasse toutes les bornes. Ces timides atténuations ne modifieront en rien l'impression générale du lecteur. Il ne retiendra de tout le paragraphe que les mots scabreux. « Les prophètes, ah oui, c'étaient des marabouts; Ezéchiel, il paraît que Louise Michel nous donne une idée de son éloquence ; Amos était plus étrange encore, Rochefort semble avoir hérité de ses procédés littéraires. » Et le lecteur se saura gré à lui-même d'avoir à la fois tant d'érudition et d'esprit. C'est ainsi que Renan et M. Gaston Deschamps transforment la philosophie de Gavroche.

David sert de prétexte aux mêmes plaisanteries et aux mêmes effets de contraste facile. On présente à des bourgeois portés à l'ironie grossière, un portrait poussé au noir du roi prophète, et on les invite adroitement à prononcer un verdict pharisaïque. Il n'est pas possible d'admettre un pareil procédé de discussion. Pour comprendre David, il faut faire abstraction de nos idées modernes et chrétiennes, il faut surtout ne pas oublier que David était un oriental, religieux, mais un oriental, vivant sous la loi de crainte, au milieu de peuplades féroces, un soldat. M. Gaston Deschamps devait ou ne rien dire de David, ou mieux expliquer *les idées religieuses et morales de cette époque*, qui n'était pas la *fin du* XIXe *siècle*. Plus circonspect et mieux informé, il n'eût pas commis des railleries comme celle-ci:

« En un temps qui n'est pas très éloigné, nous apprenions par les petits livres bleus de l'excellent M. Félix Ansart (approuvés par NN. SS. les évêques), que David après avoir été un adolescent doué de force, de grâce et de vaillance, devint le modèle des rois. Le jeune vainqueur de Goliath le Gattite avait désennuyé la caducité du vieux Saül, la vieillesse du Psalmiste fut un déclin superbe, environnée d'honneur, et quand il se coucha dans la tombe, plein d'œuvres et de jours, les filles de Sion, troupe aimable et plaintive, célébrèrent sa mort par des cantiques, au son des harpes, sous les saules du Jourdain. Nous nous figurions une belle tête de vieillard, auréolée d'une couronne radiée, un personnage très noble, vêtu de l'invariable manteau qui, dans les tragédies et les peintures académiques, drape indifféremment Joad, Agamemnon, Mithridate et César-Auguste. » N'arrange-t-on pas un peu, ici, le style de M. Ansart? En tout cas, il paraît certain que M. Gaston Deschamps, élève de M. Félix Ansart, se faisait de David une idée moins fausse que M. Gaston Deschamps, élève de M. Ernest Renan. La vérité, c'est que David, homme d'élite, avait, malgré tout, l'âme profondément religieuse. M. Félix Ansart, en dépit de ses fautes de style, le fait très bien comprendre à ses lecteurs. M. Renan, commenté par M. Deschamps, n'approche pas autant, il s'en faut, de l'exactitude historique; il attire notre attention, non pas sur ce qu'il y avait d'important dans la vie de David et de significatif, mais sur ce qui peut réjouir les âmes vulgaires. Et dire qu'ils s'indignent tous deux contre les écrivains qui consacrent leur vie aux prouesses verbales!

L'ironie renaniste devient plus insupportable encore, quand M. Gaston Deschamps ne craint pas de s'attaquer au Précurseur, qu'il appelle « un pauvre diable », « un illuminé » qui blâmait (admirez ce mot, je vous prie) l'infâme concubinage d'Antipas et d'Hérodiade. M. Deschamps penserait-il que cet aperçu historique, neuf et profond, fait honneur à la perspicacité de M. Renan? Qu'il veuille bien lire alors le beau portrait du Précurseur tracé, à grands traits, par Bossuet. Saint Jean Baptiste nous apparaît, chez Bossuet,

non pas comme un *pauvre diable*, mais comme le plus grand homme qui ait jamais existé, comme le représentant le plus parfait de la vie contemplative; il s'est tellement transfiguré par l'acétisme, qu'il s'est élevé au-dessus de la nature humaine, il est devenu une voix, la voix prédite par Isaïe, *vox clamantis in deserto*, il incarne la protestation de l'innocence, de la justice et de la morale contre la corruption et la force brutale. M. Renan croyait ouvrir à ses disciples des horizons nouveaux, il a rapetissé un grand fait historique; il n'a montré du voyant que la poussière, qui couvrait ses pieds, si beaux au témoignage de l'Ecriture, et le bas de sa robe. Les hommes les plus intelligents du XIX[e] siècle se font sur la valeur de leurs idées de terribles illusions.

De cette méthode de dégradation morale et intellectuelle que M. Renan a introduite dans l'histoire et dans l'exégèse, il ne serait pas difficile de trouver d'autres exemples, même dans les pages résumées avec admiration par son disciple.

Cette admiration poussée par les renanistes jusqu'à ses dernières limites, les induit en de singulières contradictions. Par exemple, M. Gaston Deschamps nous prouve, en deux longs chapitres, qu'il n'a garde de prendre au sérieux toutes les facéties philologiques de M. Renan; il ne veut pas être dupe, ce dont nous le félicitons hautement. Mais il ne se demande pas si M. Renan, ici facétieux, ne serait pas ailleurs incompétent. Chose plus grave, oubliant qu'en toutes choses il faut considérer la fin, il accepte sans défiance, toutes, absolument toutes les conclusions de cet écrivain, qui n'a pas craint d'employer souvent, dans la haute exégèse, les procédés ordinaires de la presse boulevardière.

Car M. Gaston Deschamps met fin à son étude critique par une série de professions de foi absolument renanistes.

Et d'abord il s'afflige à la pensée que le pharmacien Homais, au cercle radical de sa localité, avec le percepteur, le contrôleur et le vérificateur, se désopile la rate en résumant — à sa manière — la *Vie de Jésus*. Il me semble que dans cette phrase les malentendus abondent. M. Gaston

Deschamps oublie sans doute qu'aux derniers jours de sa vie M. Renan a pris très explicitement la défense de M. Homais, dont il jugeait l'alliance nécessaire aux intellectuels. La *Vie de Jésus*, du reste, est-elle à ce point une œuvre transcendante ? Nombre de professeurs au Collège de France et aux Hautes Etudes pensent que non, et je m'étonne que l'admiration de tous ces grossiers imbéciles pour un roman exégétique, ne mette pas en garde, un fin lettré comme M. Gaston Deschamps. Enfin, je ne suis nullement fâché qu'un normalien atticiste trouve inévitablement emcombrée par une foule de rustres, la petite chapelle qu'il croyait si distinguée.

Ecœuré par la sottise agressive de la petite bourgeoisie incrédule, M. Gaston Deschamps se retourne vers d'autres classes et les interroge en essayant de les réconforter. « Soyons, avant tout, sincères avec nous-mêmes. Les personnes qui appartiennent aux classes élevées n'ont plus la foi, ou agissent, dans la plupart des cas, comme si elles l'avaient entièrement perdue. La classe moyenne, surtout en province, conserve par décence, par tradition, par fidélité aux anciens usages, par l'inclination, qui nous engage à reprendre les chemins mille fois suivis, l'habitude d'aller machinalement ou hypocritement à la messe. Mais combien ces croyances sont fragiles et précaires ! Le peuple dénué de croyance et riche d'appétits, peu édifié d'ailleurs par les exemples qu'on lui donne, devient, en pratique, matérialiste et jouisseur. Pour beaucoup de gens, la vie n'est qu'un méchant bout de rôle à jouer avec des comparses médiocres, entre deux coulisses mystérieuses. »

M. Gaston Deschamps appartient à un milieu intellectuel dans lequel on se pique d'aimer par-dessus tout les enquêtes complètes et minutieuses. Son enquête sur l'état religieux de la France n'a aucune valeur. S'il se contentait de critiquer, chez les classes élevées et les classes moyennes, certaines façons de comprendre et de pratiquer la religion, nous pourrions peut-être tomber quelquefois d'accord. Mais vraiment il faut les connaître bien peu pour soutenir qu'elles n'ont pas la foi et laisser entendre qu'elles ne tar-

deront pas à devenir incrédules. Le contraire est vrai. A moins que des lois antilibérales ne voient bientôt le jour, peut-être malgré ces lois, le retour des classes élevées et des classes moyennes à la religion s'accentuera chaque jour. Je n'en veux pour preuve que les progrès de l'enseignement secondaire libre. Des discussions s'élèvent fréquemment, chez nous catholiques, sur le point de savoir si l'Eglise gagne ou perd du terrain dans notre société contemporaine. Optimistes et pessimistes ont beau jeu pour s'opposer mutuellement des faits significatifs, mais ils se mettent généralement d'accord pour constater que la bourgeoisie, qui était voltairienne, il y a cinquante ans, pratique aujourd'hui la religion et tend à devenir dévote.

Pour le peuple, c'est autre chose. Trop d'ouvriers ressemblent à ceux que M. Gaston Deschamps nous représente comme dénués de croyances et riches d'appétits. Comment pourrait-il en être autrement? Les maîtres, les amis et les collaborateurs de M. Gaston Deschamps enseignent à l'ouvrier qu'il n'y a point de Dieu, et ils lui déclarent, à chaque élection, qu'il est, lui, le seul maître.

Voilà le point noir !

Cependant, quelque démodée que soit la distinction scolastique, il y a lieu de l'employer ici. Les femmes du peuple, au moins dans certaines régions de la France, ont conservé, jusqu'ici, un sentiment religieux très ardent et très profond. Elles prient, elles prient beaucoup, non par ostentation, ni par désœuvrement, mais parce qu'elles trouvent dans la prière une source de force morale : pour s'en convaincre, il suffit de fréquenter, un tant soit peu, les églises. Les ouvriers eux-mêmes échappent trop souvent à toute influence religieuse, dans quelle mesure ? Je ne saurais le dire exactement, mais tous, grâce à Dieu, n'ont pas renoncé à la foi de leurs pères, et c'est sans doute fort heureux pour les riches abonnés du *Temps*, ainsi que pour leurs très intellectuels rédacteurs. Les croyants convaincus et pratiquants forment une phalange qu'on peut dédaigner et qu'on dédaigne, je crois, dans le monde de la politique et des affaires, mais dont on ne saurait nier l'existence.

M. Gaston Deschamps ne jugerait-il pas de la vie catholique en France d'après les journaux mondains qui sont lus dans les châteaux?

M. Deschamps, qui ne veut pas voir le catholicisme où il est, se tourmente pour imaginer une religion nouvelle, car il est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'une nation ne saurait vivre sans religion. Et voici ce qu'il nous invite à croire et à aimer : « L'humanité, dit-il, saura, elle aussi, tirer d'elle-même le moyen de subsister et de poursuivre sa marche sur les routes les plus périlleuses; elle saura s'adapter à des milieux nouveaux, jusqu'au jour où l'Idéal, dégagé de ses grossiers symboles, sera l'objet d'un culte pur, en esprit et en vérité. » Ah! le bon billet que nous donne là M. Gaston Deschamps. Son maître, M. Renan, disait un jour : « Nos pères vivaient d'une ombre et nous de l'ombre d'une ombre. » Ce que nous offre M. Gaston Deschamps est moins encore que l'ombre d'une ombre. C'est une phrase pauvre. Avec une pareille nourriture nos intellectuels veulent entretenir et développer la vie morale de la France! Ils ne comprennent pas qu'ils sont, dans l'ordre religieux, démesurément, infiniment au-dessous des bonnes femmes qui disent tous les jours : « Notre Père des Cieux, donnez-nous notre pain quotidien. »

La droiture naturelle des hommes comme M. Deschamps, la sincérité de leurs recherches théologiques n'offrent-elles donc aux catholiques aucune garantie, aucun motif sérieux d'espérance? Personne ne le pense parmi nous, mais la phraséologie vaguement chrétienne de ces dernières années a inspiré à certains catholiques de tels enthousiasmes qu'il est bon de se tenir sur ses gardes. Que sont devenus nos amis d'hier les néo-chrétiens? Ils ont disparu à l'horizon, comme un groupe de tziganes harmonieux et inquiets qui chantent de jolis airs, mais qui sont toujours en quête de nouveaux pays. Finie la romance mystico-wagnérienne, évanouis les espoirs enfantins qu'elle avait fait naître.

Seuls restent quelques hommes d'étude comme M. Deschamps, toujours désireux de croire, toujours impuissants

à croire. Il est fort douteux que même en réunissant leurs efforts, ils obtiennent un résultat quelconque. Pour réussir dans le domaine de l'action religieuse comme dans tous les autres, il faut quelque chose de plus que le dilettantisme ou une série d'efforts intermittents. Allez donc demander aux privilégiés de la gloire et de la fortune si le succès est facile. Pareillement, le royaume de Dieu souffre violence, et ceux-là seuls l'obtiennent qui le cherchent avant toute chose : *Quærite primum regnum Dei.*

On peut dire,sans offenser même les plus sérieux d'entre nos intellectuels, qu'ils ne remplissent pas cette condition nécessaire. Et je ne fais allusion ni à leur pensée intime, ni à leur conduite privée ; pour se rendre compte de leur impuissance, il suffit de constater qu'ils jouent un rôle *fort modeste* dans notre société contemporaine. Parcourez un grand journal, par exemple, le *Temps* qui se pique parfois d'être religieux. La diplomatie, la politique, la géographie, l'économie politique, les nouvelles, le commerce, les finances, le théâtre, remplissent les denses et énormes colonnes. De temps en temps la Religion obtient une petite place, en troisième page. De bonne foi, peut-on croire que cette riche clientèle d'abonnés, absorbée par de grandes affaires, se guide, à l'ordinaire, d'après les consultations vaguement théologiques qui osent se montrer une fois par semaine? Les écrivains religieux de la maison sont admis à la conférence générale uniquement pour justifier une religion, à la fois commode, souple et vague. Cette religion, qui ne ressemble pas du tout à celle de Calvin et de Luther, prend volontiers, quoique bien à tort, le nom de protestantisme. Les succès financiers et politiques du protestantisme dans le monde lui assurent beaucoup de sympathies parmi les gens pratiques. Sans s'en douter nos écrivains, même les plus idéalistes, subissent l'influence de leurs leeteurs qu'ils croient diriger. En réalité, les théoriciens littéraires de nos jours s'érigeant quelquefois en théologiens, improvisent une religion décorative à l'usage des industriels et des hauts fonctionnaires. Les préfets, comme le Worms Chauvelin de M. Anatole France, seraient

bien ingrats s'ils ne leur disaient pas : merci. On attribue à un révérend ministre américain ce propos étonnant : « Mes Frères, le royaume de Dieu est un meilleur placement que les mines de pétrole. » Les missionnaires laïcs qui prêchent n'ont pas, en présence de leurs fidèles, une attitude plus fière : ils plaident, en faveur du sentiment religieux, les circonstances atténuantes.

Non, ce n'est point ainsi que se manifeste la vraie religion. « Si donc, dit Bossuet, c'est aux pauvres qu'appartient le ciel qui est le royaume de Dieu dans l'Eternité, c'est à eux aussi qu'appartient l'Eglise qui est le royaume de Dieu dans le temps. Aussi, comme c'est à eux qu'elle appartenait, ce sont eux qui y sont entrés les premiers. « Voyez, disait le divin apôtre, qu'il n'y a pas dans l'Eglise plusieurs sages selon le monde, il n'y a pas plusieurs puissants, il n'y a pas plusieurs nobles, mais Dieu a voulu choisir ce qu'il y avait de plus méprisable, d'où il est aisé de conclure que l'Eglise de Jésus-Christ était une assemblée de pauvres. Et dans la première fondation, si les riches y étaient reçus, dès l'entrée, ils se dépouillaient de leurs biens et les jetaient au pied des apôtres afin de venir en aide à l'Eglise qui était la ville des pauvres avec le caractère de la pauvreté : tant le Saint-Esprit avait résolu d'établir dans l'origine du christianisme la prérogative éminente des pauvres membres de Jésus-Christ (1). »

Voilà qui nous console de n'être pas Anglo-Saxons... Ces lignes de Bossuet produiront-elles sur M. Gaston Deschamps l'impression profonde qu'on est en droit d'en attendre ? Peut-être, car les espérances que fondent des lecteurs sur son évolution catholique sont des plus modérées. Je ne voudrais que faire germer un doute dans l'esprit de M. Deschamps. Cet homme érudit, et quelque peu géographe, connaît fort bien les forces financières, politiques, intellectuelles, qui régissent le monde ; il peut

(1) Comparer avec ces graves paroles les jolies, trop jolies considérations que Loti formulait naguère sur l'éminente dignité des humbles.



se donner à lui-même des preuves qu'il juge sainement, qu'il touche, en quelque sorte, la réalité des choses. N'est-il pas en communion d'idées avec l'immense majorité des membres de l'Institut? Ne se sait-il pas absolument sûr de compter parmi les hommes bien informés de son temps? Les lignes de Bossuet devraient l'avertir que le criterium religieux ne ressemble à aucun autre criterium philosophique ou scientifique. Nos savants ne disposent d'aucun instrument de précision pour mesurer ou peser un principe religieux, ils ne sauront jamais quelle importance il convient d'attribuer, dans le monde moral, au dévouement surnaturel, à la folie de la croix! Ah! si M. Gaston Deschamps consentait seulement à mettre en garde ses lecteurs amis des statistiques contre leur ordinaire sécurité intellectuelle, s'il voulait bien paraphraser, l'appliquant au christianisme, en général, et particulièrement au catholicisme, les mots de saint Jean : *Et sui eum non receperunt!...*

Du moins, ces questions nous permettent de saisir la nature des sentiments que fait naître, chez les catholiques, la critique littéraire de M. Gaston Deschamps. Nous nous trouvons en présence d'un écrivain de talent qu'il y a plaisir à louer, mais dont il faut rectifier, presque toujours, les affirmations théologiques. Quelques catholiques paraissent désirer que, passant sous silence tous les points par où nous différons des écrivains indifférents ou incrédules, nous nous étendions, au contraire, sur les idées par lesquelles ils se rapprochent de l'Eglise. Ils ont raison, s'ils prétendent dire qu'il convient de traiter nos adversaires avec respect et courtoisie. Ils se trompent, ils se trompent gravement, s'ils reculent devant des contestations nécessaires. J'ignore jusqu'à quel point des hommes comme M. Deschamps et M. Bourget, par exemple, sont ravis de passer, même dans les milieux religieux, pour plus catholiques qu'ils ne sont en réalité. Mais ce qui paraît certain, c'est qu'il nous importe, à nous croyants, de savoir à quoi nous en tenir sur les dispositions de nos contemporains. On a laissé circuler, pendant vingt ans, dans nos journaux,

cette formule... peu exacte : « Nous sommes, en France, trente-cinq millions de catholiques. » Quand des écrivains médiocres, à court de copie, ont prodigué les variantes autour de quelques phrases renanistes, des hommes se sont trouvés qui ont cru à la conversion définitive des intellectuels. Il serait temps de se mettre en garde contre ces illusions dangereuses. Il n'est nullement question, d'ailleurs, de se mobiliser en vue d'une guerre générale et immédiate. Je ne souhaite rien de pareil, je demande simplement qu'on puisse dire, en étudiant les écrivains de nos jours, jusqu'à quel point on peut les considérer comme catholiques. Il n'y a rien là, j'imagine, dont les croyants et les incrédules puissent s'offenser.

Abbé DELFOUR.



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

INTIME

Suite et fin (1).

III

L'AMOUR DES CRÉATURES

Dans sa liturgie de la fête des Stigmates, l'Eglise parle du refroidissement du monde, au siècle où le *Poverello* d'Assise vint enflammer les âmes (2). De son côté, François avait défini l'existence du serviteur de Dieu : de l'ardeur et de la lumière, *ardere vel fulgere*, et ses disciples lui rendirent ce témoignage qu'ils avaient été illuminés et réchauffés par ses paroles et ses œuvres.

L'amour résume sa vie, disions-nous, — l'amour du Créateur et l'amour des créatures, celui-ci procédant de celui-là et revenant en lui, les deux se compénétrant et s'activant l'un l'autre, l'amour de Dieu débordant en flots de tendresse sur la création, le spectacle de la création produisant l'enthousiasme pour la beauté divine.

(1) Voir le numéro de novembre.

(2) *Domine Jesu Christe qui, frigescente mundo, ad inflammandum corda nostra tui amoris igne, in carne beatissimi Francisci Passionis tuæ sacra stigmata renovasti...*, est-il dit dans la collecte de l'office de cette fête.

*
* *

François aimait l'ordre des Mineurs; il l'appelait sa famille, et les frères étaient ses enfants, ses petits enfants.

Il leur appartenait sans réserve, prêt à répondre à tous, à pourvoir à tous avec charité, patience et mansuétude, et — le mot est de lui — à se laisser écorcher par eux, *ab omnibus depilandum*.

Ses corrections n'avaient rien d'âpre. Il reprenait plus par les exemples que par les discours. « Commandez rarement, disait-il aux supérieurs; ne vous hâtez pas de sortir l'épée du fourreau, ne lancez pas de suite le trait qui doit être brandi à la dernière extrémité. »

D'une miséricorde infatigable, habile à consoler, il avait de délicieuses condescendances.

Nous l'avons vu demander l'aumône, sans compter avec la fatigue, lui seul, pour épargner ses premiers compagnons qui n'avaient pas le courage de mendier, et, à la veille de sa mort, assemblant les frères qui étaient à Assise, les regarder, avoir compassion de lui-même parce que les autres n'étaient pas là, qu'ils lui manquaient, bénir ceux qui étaient présents, et leur distribuer du pain, en signe d'un amour qui s'inspirait de celui du Maître au soir de la cène.

Un hiver où le froid était vif, il cousit quelques pièces à sa tunique et à celle d'un de ses religieux : il en fut un peu soulagé. Mais il réfléchit, pendant l'oraison, que peut-être quelqu'un de ses enfants éprouverait des besoins semblables sans avoir de quoi les satisfaire, et qu'il avait la charge d'être leur modèle dans le support des peines. Vite il allégea son vêtement des morceaux de drap qui le rendaient plus chaud.

S'il était rude à l'excès envers son corps, il avait des ménagements pour autrui. A l'origine, les frères avaient porté des cilices, des bracelets de fer, des corselets très durs; François le leur défendit, parce qu'ils pouvaient en être malades et que, de fait, quelques-uns étaient déjà tombés malades rapidement.

Tout en se matant de la sorte, les Mineurs s'appliquaient aux jeûnes. Or, une nuit, ils étaient à dormir, quand l'un d'eux s'écria : « Je me meurs, je me meurs. » Les autres se réveillent, étonnés, effrayés. « Debout, ordonne François, de la lumière ! » Puis, il interroge : « Quel est celui qui a dit : « Je me meurs ? » — C'est moi. — Qu'as-tu, et comment te meurs-tu ? — Je me meurs de faim. » Aussitôt François l'installe à table, se place près de lui, et les invite tous à se joindre à l'affamé, pour lui éviter la honte de manger seul. Après le repas, il dégage de l'événement cette leçon : « Mes très chers, il est obligatoire de consulter ses forces. Je ne veux pas que ceux qui ont plus d'appétit que les autres soient tenus de les imiter. A chacun de s'examiner et d'accorder à son corps une alimentation telle qu'il suffise à servir l'esprit. Trop manger est préjudiciable au corps et à l'âme ; gardons-nous-en. Gardons-nous aussi, et plus encore, d'une abstinence outrée, car Dieu veut la miséricorde et non le sacrifice. »

Les valétudinaires étaient, de sa part, l'objet d'une sollicitude empressée et caressante. Ce fut un argument qui portait juste que celui du cardinal Hugolin, lui disant : « Tu as tort de ne pas t'occuper de ta santé. Puisque tu compatis à tes frères infirmes et que tu as toujours été bon pour eux, il ne t'est pas permis d'être cruel pour toi-même. Je te commande donc de te soigner. »

Dans la liste des devoirs du général des Mineurs, François notait ce détail suave : « S'il a besoin d'une meilleure nourriture que de coutume, qu'il ne la prenne pas en cachette, mais en public, afin que les frères ne rougissent pas d'en user de même, quand ils seront débiles ou souffrants. »

Pour ses malades, François quêtait sans scrupule de la viande ; il leur préparait des surprises charmantes, où passaient toutes les industries de son bon cœur. La page qui suit n'est-elle pas sublime d'ingénuité affectueuse, et de celles qu'on lit avec un sourire et avec une larme ?

Un des anciens de l'ordre, âme droite et toute en Dieu, était infirme et très faible. Touché de pitié, d'autant que

les frères se plaisaient alors dans la disette et faisaient fi des médecines, le *Poverello* songea : « Si ce pauvre enfant avait des raisins mûrs, je crois que ce ne serait pas inutile. » Et, dès l'aube, en secret il appela le religieux, sortit avec lui, et le mena à une vigne. Là, il choisit un cep couvert de superbes raisins, et, devinant que son compagnon serait confus de manger seul, se mit à mordre aux grappes savoureuses. L'exemple fut efficace. Et, pendant qu'ils mangeaient, l'infirme guérit. Grands furent les transports de leur commune allégresse, et joyeux les mercis qu'ils adressèrent au Ciel. Le brave franciscain — chose naturelle — garda mémoire de cette promenade matinale, de cet acte de compassion et de miséricorde ; souventes fois il le racontait, fort dévotement et avec abondance de pleurs.

Bernard de Quintavalle, le premier disciple du *Poverello*, fut mieux partagé encore. On avait apprêté pour le saint un mets délicat, dans sa maladie suprême. « Appelez frère Bernard, dit-il ; ce mets est excellent pour lui. » Bernard accourut. Plus que de nourriture corporelle il avait faim d'amour ; il eut la hardiesse d'exprimer ce désir : « Père, bénis-moi et montre-moi de l'affection ; si tu m'en témoignes, je sens que Dieu et les frères m'aimeront davantage. » François étendit la main droite sur la tête de Bernard, le bénit tendrement, attesta, par écrit, qu'il l'aimait entre tous et ordonna aux frères de reporter sur Bernard l'attachement qu'ils avaient pour lui-même. Bernard était en butte aux subtils assauts du démon ; il l'encouragea à lutter sans frayeur et lui prédit la délivrance. La prophétie se réalisa : Bernard mourut dans une paix et une consolation qui tenaient du miracle. Il devint plus beau que de son vivant ; sa chair était souple et blanche, et on aurait dit un saint qui riait.

De ses enfants adoptifs l'amour de François rejaillissait sur leurs parents selon la nature. La mère de chacun d'eux était, à l'entendre, la mère de tous.

Une femme qui avait deux fils dans l'ordre, et qui était vieille et pauvre, se présenta à Sainte-Marie de la Portioncule, demandant l'aumône. Le saint questionna : « Qu'a-

vons-nous pour notre mère ? » Tout compte fait, on s'aperçut que la fortune des religieux se réduisait à un Nouveau Testament, dont on se servait, à défaut d'autres livres, pour les leçons de matines. « Cédons-le à notre mère, dit-il ; elle le vendra et en retirera quelque argent. J'ai la ferme assurance que, par cette charité, nous plairons plus à Dieu et à la bienheureuse Vierge que par nos lectures. »

L'aimable tableau que celui des adieux de Jean le simple à sa famille ! On se souvient de la rencontre de Jean avec François dans une église de campagne, de l'impétuosité avec laquelle il s'offrit à le suivre. François lui répondit par la phrase accoutumée : « Si tu as l'intention d'être des nôtres, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres. » Jean retourna avec promptitude à ses bœufs et en conduisit un au saint : « Voilà, dit-il, des années que je travaille; ce bœuf sera ma petite portion d'héritage ; il appartiendra aux pauvres, selon que tu me l'indiqueras. » A la nouvelle du départ de Jean, son père, sa mère, ses frères, qui étaient jeunes et nombreux, fondirent en larmes. François, ému, leur dit : « Préparez un repas, et trêve aux regrets ! Je vous promets grande liesse. » Sur ce, comme par enchantement, les pleurs de tarir, les fronts de se dérider, et bientôt l'appétit d'aller bon train. A l'issue du banquet modeste, il parla de nouveau de la vocation de Jean : « Votre fils veut être à Dieu, ne vous en affligez pas. C'est un honneur, même humainement, et vous en serez bénis. Il veut être à Dieu, je ne puis ni ne dois vous le rendre. Mais, afin que vous ayez par lui de la consolation, le bœuf ne sera pas à d'autres pauvres que vous. » Ce langage les charma; surtout, ils furent contents de recouvrer le bœuf.

Les Clarisses, non moins que les Mineurs, avaient en François un père dévoué et tendre. Continuellement, au spectacle de leur vie dure et nécessiteuse, il s'apitoyait. Alors que ses forces déclinaient, pour elles, parce qu'il les sut angoissées de ses propres maux, il composa un chant, vers et musique, où il leur recommandait trois choses : être fidèles à la sainte obéissance, à la sainte pauvreté, au saint amour; se sustenter d'une façon discrète et suffisante,

avec joie et actions de grâces à Dieu qui leur octroyait des aumônes; avoir du courage dans la maladie et au service des malades.

Quand, sur le conseil du cardinal protecteur de l'ordre, il se résigna à consulter les oculistes en renom de Rieti, avant de se mettre en route, le *Poverello* fit une halte à Saint-Damien, la douce maison des Pauvres dames; c'est là, dans une cellule de roseaux, due à sainte Claire, qu'il dicta le cantique du soleil.

Pendant la semaine où il quitta ce monde, Claire avait peur de mourir avant lui, car elle était, elle aussi, très souffrante. Elle pleurait amèrement et sans retrouver le calme, à la pensée qu'elle ne reverrait pas son unique père après Dieu, celui qui avait été son recours dans l'affliction et son maître, et qui, le premier, l'avait établie dans le vouloir divin. Instruit de ces craintes et de ces sanglots, François, qui affectionnait Claire singulièrement, eut l'âme pleine de compassion pour elle. A défaut d'une visite que son état de santé rendait impossible, il lui écrivit, et confia ce message au frère chargé de lui donner la lettre : « Va, et dis à Claire de déposer toute tristesse; qu'elle sache, en vérité, qu'elle et ses sœurs me reverront. » Elles le revirent en effet, mais non vivant. Le jour des obsèques, le peuple et le clergé d'Assise, portant ses restes de la Portioncule à l'église Saint-Georges, passèrent par Saint-Damien; on ouvrit la grille où les Pauvres dames avaient coutume de communier, et le saint corps y fut offert à la vénération pieuse et filiale de Claire et de ses compagnes.

*
* *

Comme ce bienheureux, dont un vieil hagiographe dit que l'asile de son cœur était un hospice où il logeait tout le monde (1), François ne réservait pas les trésors de sa dilection aux seuls membres de sa double famille religieuse :

(1) *De cordis hospitio xenodochium fecerat*, disent les actes de saint Cannat, évêque de Marseille, ap. BOLLANDISTES, *Acta sanctorum*, octob., t. VII, Bruxelles, 1845, p. 26.

ils appartenaient totalement, intarissablement, à la grande famille humaine.

Nous avons entrevu la figure de cette Jacqueline de Settesoli qui, par les mérites et en vertu des conseils de François, obtint de Dieu le don des larmes, en telle sorte que, toujours pleurante, et toute dévotieuse à cause de l'amour et de la douceur du Christ, elle semblait une autre Madeleine, *semper plena lacrymis et devotione præ amore et dulcedine Christi videbatur quasi altera Magdalena;* on se rappelle son arrivée inattendue le jour où François, presque moribond, lui mandait de venir. En apercevant Jacqueline, un religieux alla joyeusement informer le saint de sa présence : « Que ferons-nous, père ? dit-il. La laisserons-nous entrer et s'approcher de toi ? » Le fondateur avait défendu aux femmes l'accès du cloître, mais il dispensa de cette règle la noble romaine, insigne bienfaitrice des Mineurs.

Qu'il est gracieux et touchant le récit de la rencontre de saint François et de saint Dominique ! Chez le cardinal Hugolin ils débattirent qui accepterait l'honneur d'ouvrir le feu de la parole; l'humilité remporta une égale victoire en Dominique et en François : humblement François réussit à ne parler que le second, et Dominique condescendit humblement à parler le premier. Après l'audience, nouveau combat. Dominique prie François, par amour, de lui céder la corde qui le ceint; par humilité, François refuse. La charité finit par obtenir le triomphe; Dominique gagne la corde, laquelle ne le quittera plus. Et, les mains dans les mains, ils se recommandent très suavement l'un à l'autre.

Le curé de Saint-Fabien de Rieti ressemble peu à saint Dominique; mais quel charme, également, dans son histoire ! Il était pauvre, très pauvre ; cependant, il possédait, à côté de sa maisonnette, un coin de vigne. Charitable, du reste, et bien accueillant, il hébergeait François. A cette époque, le pape Honorius et sa cour étaient à Rieti. Nombre de cardinaux et de grands clercs faisaient, par dévotion, des visites quasi quotidiennes au saint... et, par gourmandise,

à la vigne. La plupart y pénétraient, attirés par l'aménité du lieu et par les raisins mûrissants; la récolte disparaissait à vue d'œil. Le curé en fut scandalisé. « Quoique ma vigne soit petite, gémissait-il, j'y cueillais ma provision annuelle, et voilà que cette année je l'ai perdue. » Averti de ses doléances, François lui dit : « Ne t'inquiète pas davantage. Pour le moment, nous n'y pouvons rien ; mais confie-toi à Dieu qui, par bonté pour moi, son chétif serviteur, est capable de réparer tes pertes. Voyons, quel chiffre de mesures de vin t'a fourni la vigne, quand elle a été le plus productive? — Père, treize mesures. — Ne t'attriste pas, n'adresse à personne un mot de reproche ; aie confiance au Seigneur et à mes paroles ; si tu n'as pas vingt mesures, je suppléerai à ce qui manquera. » Le prêtre se tut, tranquille. Aux vendanges, sa vigne lui donnait les vingt mesures. Il n'y avait qu'une voix pour exprimer la surprise et assurer qu'un tel résultat dépassait tout ce qu'on pouvait attendre, dans les meilleures conditions, d'un morceau de terre aussi exigu.

François, comme de juste, aimait Assise et

lo dolce suon della sua terra (1),

le doux son de sa patrie. Un jour, un grave désaccord éclate entre le podestat et l'évêque sans que nul s'entremette pour les réconcilier. Le *Poverello* en est tout triste ; il se propose d'apaiser le différend. Au cantique du soleil qu'il composait naguère il ajoute la strophe que voici :

Sois loué, mon Seigneur, pour ceux qui pardonnent par amour pour toi — et supportent infirmité et tribulation.— Heureux ceux qui persévéreront dans la paix — car, ô très haut, tu les couronneras!

Puis, il délègue auprès du podestat un de ses frères : « Va, dit-il, et, de ma part, invite-le à se rendre à l'évêché, avec les principaux personnages de la ville et une suite nombreuse. » Deux autres religieux reçoivent cet ordre : « Allez en présence de l'évêque et du podestat, et chantez

(1) DANTE, *Purgatorio*, VI, 80.

le cantique du soleil; Dieu, j'en ai l'espoir, humiliera leurs cœurs, et vous verrez renaître leur ancienne amitié. » Ce progamme s'exécute; la foule se réunit sur la place du cloître épiscopal, l'évêque et le podestat répondent à l'appel des Mineurs, l'un de ces derniers s'exprime en ces termes : « Frère François a fait, dans sa maladie, à la louange de Dieu et pour l'édification des hommes, un cantique des créatures, qu'il vous prie d'écouter pieusement. » A ces mots, le podestat, qui professe une sorte de culte pour le *Poverello*, mains jointes, les yeux mouillés de larmes, prête une oreille attentive au cantique, comme si c'était l'Evangile. Quand les chants finissent : « En vérité, s'écrie-t-il, je vous le dis, je pardonne au seigneur évêque et je dois et veux le tenir pour mon seigneur, et, quelqu'un aurait-il assassiné mon frère ou mon fils, je lui pardonnerais encore. » Et il se jette aux pieds de l'évêque : « Je suis prêt, continue-t-il, à te contenter en tout, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de François, son serviteur. » L'évêque le relève, et dit : « Il me conviendrait, de par l'office que j'ai, d'être humble; puisque je suis naturellement prompt à la colère, il faut que tu me pardonnes. » Et le podestat et l'évêque s'embrassent avec dilection et bénignité. Siècle heureux, quelles que fussent par ailleurs ses misères, que celui où c'était assez d'un cri du cœur ému d'un mendiant pour calmer les discordes civiles, de toutes les tempêtes celles qui sont le plus fougueuses!

Assise eut une des suprêmes pensées de François. On le portait à la Portioncule, où il désirait mourir. A mi-chemin, il voulut qu'on le déposât à terre, le visage tourné vers la ville, et il la bénit.

« Le pauvre François, le plus ardent, le plus transporté et le plus désespéré amateur de la pauvreté qui ait peut-être été dans l'Eglise (1) », ne pouvait qu'aimer les pauvres. Ils furent ses préférés. Son cœur si indulgent et bon, avait, pour eux, des nuances de tendresse qui restaient inconnues

(1) Bossuet, *Panégyrique de saint François d'Assise.*

aux autres. Il voyait Jésus-Christ dans les pauvres, — ce qui demeure le meilleur des stimulants d'amour.

La leçon donnée à un frère mineur est, à cet égard, instructive. François et le frère avaient rencontré un pauvre lequel, par surcroît, était infirme. Le saint parlait du malheureux avec compassion. « Sans doute, interrompit le frère, cet homme paraît pauvre, mais peut-être n'y a-t-il personne, dans la province, qui ait autant que lui le désir d'être riche. » Le saint blâma vertement ce langage et le frère avoua son tort. « Veux-tu te soumettre à la pénitence que je dirai ? demanda le saint. — Volontiers. — Puisqu'il en est ainsi, cours, et, te dépouillant de ta tunique, prosterne-toi aux pieds du pauvre, confesse ta faute, et implore de lui une prière. » La punition fut accomplie ponctuellement. « Veux-tu savoir, reprit le saint quand le frère fut de retour, comment tu as péché contre le pauvre et contre le Christ ? Lorsque tu vois un pauvre, il faut considérer Celui au nom de qui il vient, le Christ, qui a pris nos maux ; la pauvreté et l'infirmité de ce misérable sont un miroir où nous devons reconnaître avec attendrissement l'infirmité et la pauvreté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Parce que sous le voile du pauvre il apercevait Jésus, le *Poverello* s'ingéniait à lui être utile.

Il évitait de mendier au delà du strict nécessaire, de peur de nuire aux pauvres ; agir autrement lui paraissait un vol. C'était un larcin encore, estimait-il, que de ne pas livrer du peu qu'on avait à plus pauvre que soi, vu que ce peu on l'avait en dépôt et que ce dépôt était la chose de qui en avait davantage besoin.

Les pauvres étaient encouragés à s'adresser à lui. Dans son ambition de les satisfaire, il avait des hardiesses de charité étonnantes.

Il est à Celano, pendant l'hiver, et il porte une étoffe pliée en forme de manteau que lui a prêtée un ami des Franciscains. Une petite vieille lui demande l'aumône. En hâte il dénoue l'étoffe et, quoiqu'elle ne lui appartienne pas, l'offre à cette femme : « Va, dit-il, et confectionne-toi une tunique, car tu es mal vêtue. » Celle-ci, riant, stupé-

faite, accepte le cadeau, et, dans sa crainte qu'on ne la lui réclame, taille l'étoffe dès son arrivée à sa maison, où elle a volé de toute la vitesse de ses pauvres jambes. O déception! elle constate qu'elle n'en a pas assez pour une tunique. Et si elle recourait de nouveau à la bonté du saint père? Elle part à sa recherche et lui expose son cas; le *Poverello* tourne les yeux vers son compagnon, qui avait été habillé par la charité dans les mêmes conditions que lui, et dit : « Tu entends cette pauvre femme. Pour l'amour de Dieu, supportons le froid; imite mon exemple, elle achèvera sa tunique. » Le compagnon obéit tout naturellement.

Un autre jour, François est couvert d'un manteau neuf que lui ont procuré les frères. Vient à lui un pauvre, qui pleure son épouse morte et se lamente sur l'indigence de sa famille. François, attendri par ses plaintes, lui offre le manteau : « Prends, dit-il, je te l'abandonne, et garde-toi de le rendre, à moins qu'on ne te le paye un bon prix. » Les frères se précipitent sur le pauvre pour lui enlever le manteau; mais lui, enhardi par un regard qu'il jette sur le saint, serre dans ses bras le précieux vêtement et résiste, à telles enseignes que les frères se décident à le lui racheter.

Serait-ce à la suite de ce fait ou d'une scène analogue? Toujours est-il que François, qui était souvent sans manteau, protesta de son intention de ne recevoir en prêt le manteau d'un de ses disciples, qu'autant qu'il serait autorisé à le céder à tout pauvre qui se présenterait à lui.

C'est une de ses habitudes incorrigibles de se priver de ce qui lui est indispensable en faveur des pauvres. Ses religieux s'y opposent tant qu'ils peuvent; pour les adoucir, François imagine des câlineries d'enfant. Mieux encore, il se cache afin d'esquiver leur veto.

Un pauvre aurait voulu un morceau de drap; on eut beau chercher, on n'en trouva point. Que faire? Le renvoyer les mains vides? François ne pouvait en prendre son parti. Sans mot dire, il s'isola et, s'armant d'un couteau, coupait une pièce de drap cousue sous sa tunique, et s'apprêtait à la remettre secrètement au pauvre. Le gardien du couvent

dont il se méfiait lui rendait la pareille; il se douta du subterfuge, rejoignit le saint, le prit en flagrant délit, et lui intima l'ordre — ceci avait lieu après la démission du fondateur — de renoncer à son projet, d'autant qu'il était malade et frileux, et que l'hiver était dur. Il plia, mais non sans obtenir que les frères se dévoueraient à sa place.

Comme il vêtait les pauvres qui étaient sans habits, il nourrissait ceux qui avaient faim. Par un de ces sentiments de délicatesse qui n'existent que là où l'amour est profond, il avertissait les Mineurs d'avoir des tables si modestes que si un mendiant survenait et s'y asseyait auprès d'eux, il se crût parmi des égaux et n'eût pas à rougir de sa misère.

Entre tous les pauvres, les lépreux étaient chers à François. Il leur prodiguait de bon cœur des soins qui inspirent le dégoût ; ses enfants s'engageaient à cohabiter avec eux dans les maladreries et à les servir.

Un trait révèle au vif la susceptibilité d'affection du saint pour ces malheureux. On ne devait pas porter hors de leur hôpital ceux dont les plaies étaient par trop hideuses. Frère Jacques, âme candide et simple, qui était aussi à l'aise avec eux qu'avec ses frères en religion, oublia la défense. Le *Poverello* le rencontra chargé de son fardeau lamentable, et lui dit : « Tu ne devrais pas sortir nos frères chrétiens — c'est de la sorte qu'il désignait les lépreux — ce n'est convenable, ni pour eux, ni pour toi. » Mais aussitôt il craignit d'avoir chagriné le lépreux par ce reproche : pour réparer sa faute, bien involontaire, il installa cet ulcère vivant à ses côtés et mangea dans la même écuelle que lui.

La liste des protégés de saint François serait incomplète si elle ne comprenait... les voleurs.

Près de l'ermitage franciscain de Borgo San Sepolcro étaient des bois, refuge d'une bande qui détroussait les passants. Quand le métier était improductif, elle avait recours à la charité des Mineurs. Ceux-ci n'étaient pas d'accord sur la façon de traiter avec eux ; les uns les recevaient mal, d'autres se laissaient attendrir. Le litige fut soumis au *Poverello*. Il dit : « Voulez-vous gagner ces

larrons? Acquérez du bon pain et du bon vin, allez dans la forêt, et criez : « Frères voleurs, frères voleurs, venez à « nous qui sommes des frères, et qui vous apportons bon « pain et bon vin. » Ils viendront tous. Sur le sol étendez une nappe, déposez dessus le pain et le vin, et servez-les humblement et joyeusement. Quand ils auront mangé, entretenez-les un instant du Seigneur, et finissez en leur demandant de vous promettre, pour l'amour de Dieu, qu'ils ne blesseront et ne frapperont personne. Si vous leur demandiez tout à la fois, ils ne vous écouteraient point; pour commencer, tenez-vous en là, et ils vous le promettront, à cause de votre humilité et de votre charité. Plus tard, revenez avec du pain, du vin, des œufs et du fromage, afin de les récompenser d'avoir été fidèles à leur promesse, servez-les et, après le repas, dites-leur : « Que restez-vous « ici à mourir de faim, à endurer tant de maux et, du « même coup, à vous damner? Mieux vaut être au Seigneur; « il vous fournira des vivres et vos âmes seront sauvées. » Par l'humilité et la patience qui auront brillé en vous, Dieu les touchera, et ils se convertiront. » L'événement répondit à l'attente audacieuse de François; les voleurs se repentirent de leur conduite, quelques-uns embrassèrent la vie franciscaine.

Dans le pauvre, François visait à atteindre l'âme, à l'amollir quand elle était dure, courroucée, à la purifier lorsqu'elle était coupable. Un des épisodes qui précisent la nature de son action est le suivant :

Un homme qu'il a connu dans le siècle l'aborde : « Frère, lui dit François, comment vas-tu ? » Celui-ci, en colère, de répondre : « Par la grâce de mon seigneur — qu'il soit maudit ! — je ne puis aller que mal, car il m'a enlevé tout mon avoir. » Pris de pitié pour ce malheureux qui s'opiniâtre dans une haine mortelle, François le conjure : « Pardonne à ton seigneur pour l'amour de Dieu; tu délivreras ton âme et peut-être tes biens te seront-ils rendus, sinon tu as perdu tes biens et tu perds ton âme. — Non, impossible de pardonner avant restitution. » François lui tend son manteau : « Frère, voici qui est à

toi; mais, je t'en prie, pour l'amour de Dieu, pardonne. » Dans le moment, le cœur du pauvre tressaille, et, provoqué par ce bienfait, il remet les injustices dont il est la victime.

Le manteau de François d'Assise ne mérite-t-il pas d'être légendaire comme celui de saint Martin ?

*
* *

Toutes les créatures, les plus humbles, les plus périssables, sont des *théophanies* (1), des apparitions de Dieu, « ses œuvres d'art, sa pensée spéciale, sa musique et son poème; elles portent sa marque, elles exhalent sa senteur, aussi bien connue de nos sens spirituels que l'odeur de notre fleur préférée l'est de notre odorat. (2) »

Notre bienheureux entra dans une union intime avec la création entière, animée et inanimée (3). Parce que et dans la mesure où il voyait en eux un reflet divin, il aimait les animaux, les plantes, les éléments ; il les gratifiait du doux nom de frère ou de sœur, il s'attristait ou se réjouissait à cause d'eux, il leur parlait avec la même allégresse que si la raison leur avait été départie, et souvent, dans ce commerce étrange, il était ravi en Dieu (4).

Nous savons qu'il caressa le projet d'intéresser l'empereur au sort des congénères du bœuf et de l'âne de la crèche, et à celui des oiseaux, en particulier des alouettes.

Celles-ci, dans la gent ailée, avaient ses prédilections,

(1) *Theophaniæ autem sunt omnes creaturæ*, dit Jean Scot Erigène, *Patrol. lat.*, t. CXXII, c. 302.

(2) Faber, *Bethléem*, trad. franç., 5e éd., t. II, Paris, 1885, p. 68, 69.

(3) Est-il besoin de rappeler que cette esquisse de la physionomie intime de saint François est faite d'après le seul *Speculum perfectionis?* Sur l'amour du saint pour les créatures et sur sa joie, dont nous parlerons tout à l'heure, il y a d'autres détails exquis dans Thomas de Celano et dans saint Bonaventure.

(4) Seules, à ce qu'il semble, les mouches n'étaient pas du goût du saint; il appelait *frère mouche* le religieux paresseux et mangeur qu'il expulsait de l'ordre, et *mouches* les pièces d'argent qu'il exécrait, cf. *Speculum perfectionis*, p. 44, 49.



et, parmi elles, il préférait le cochevis, dont la huppe lui plaisait et dont il disait : « Notre sœur l'alouette, a le capuce des religieux ; elle est humble, va volontiers sur les routes chercher quelques graines, et, si elle en aperçoit dans du fumier, elle les tire et les mange. En volant, elle loue le Seigneur de façon suave, à l'image des religieux qui méprisent les choses terrestres, s'élancent à celles d'en haut, et ont pour but unique de louer Dieu. Ses plumes ont la couleur de la terre ; elle donne aux religieux l'exemple de ne pas avoir des habits mous et éclatants, mais couleur de terre et de vil prix. »

Ces « oiseaux très saints » firent, de leur côté, preuve d'affection pour le *Poverello*, à l'heure de sa mort. Ce fut un samedi, au crépuscule du soir : sur le toit de la maison où il expirait, une multitude d'alouettes accoururent qui, tourbillonnant et chantant, paraissaient glorifier le Seigneur.

Vive était la sympathie du *Poverello* à l'endroit du soleil et du feu, dont il admirait la beauté et les services. « Tout homme, disait-il, devrait, le matin, louer Dieu pour le soleil qui nous éclaire pendant le jour, et, le soir, le louer encore pour le feu qui nous éclaire pendant la nuit ; nous sommes presque aveugles, et le Seigneur, par ces deux frères, nous prodigue la clarté. »

Quand, dans l'espoir d'améliorer sa vue, les médecins conclurent de lui cautériser le visage, François, tandis que le fer chauffait, pour se fortifier contre l'épouvante, parla de la sorte : « Mon frère le feu, qui es noble et utile entre les autres créatures, sois courtois à mon égard, car je t'aimai et t'aimerai pour l'amour de Celui qui t'a créé; que Dieu mitige ta chaleur et te rende supportable. » Et il traça sur le feu un signe de croix. Dès le commencement de l'opération, ses disciples s'enfuirent. « Hommes pusillanimes, leur reprocha-t-il, quand la troupe revint, pourquoi avez-vous disparu ? En vérité, je vous dis que je n'ai ni souffert, ni senti l'ardeur du feu ; si la brûlure n'est pas suffisante, il n'y a qu'à brûler encore. » Or, toutes les veines avaient été coupées depuis l'oreille jusqu'aux sourcils.

Souvent l'amour dépasse la mesure. *Amor sæpe modum nescit* (1) Le bienheureux alla loin, très loin dans l'amour. Il voulait qu'on ne jetàt pas d'une manière brusque les matières enflammées ou fumeuses, qu'on laissât flamber jusqu'au bout lampes et chandelles. Un incendie dévorant sa cellule, pendant qu'un de ses Mineurs s'épuisait en vaines tentatives pour l'arrêter, François, paisible, se réfugiait dans la forêt voisine, s'étant borné à sauver une peau de bête qui lui servait de couverture ; bientôt, il avait des remords,et renonçait publiquement à l'usage de cette peau de bête que, par avarice, il avait ravie à frère le feu. Ce fut mieux encore — ou pire — le jour où le feu prit à ses vêtements : il s'opposait à ce qu'on maltraitât frère le feu, et l'on dut l'éteindre malgré lui.

Excès sans doute, mais excès dont la contagion n'est pas à redouter, pas plus que la contagion de cet autre excès du *Poverello* mangeant, dans une écuelle, avec un malheureux couvert d'une lèpre si repoussante que le courage manque pour en parler dans notre langue (2). Si François d'Assise n'avait pas été capable de ces excès, l'aurait-il été des vertus qui lui mettent au front une auréole de saint si lumineuse et si douce, et qui ont fait de lui le conquérant des cœurs le plus magnifique après Jésus ? Puis, comment blâmer des excès d'amour dans cette Italie du moyen âge dévastée par l'obstination des haines, par la guerre de tous contre tous (3) ?

Après le feu, François aimait particulièrement l'eau, qui lui rappelait l'eau du baptême et qui figure la sainte pénitence; il veillait, en se lavant les mains, à ce qu'elle

(1) *De imitatione Christi*, l. III, c. 5, édit. PUYOL, Paris, 1898, p. 122.

(2) Le *Speculum perfectionis* a ces paroles énergiques sur le lépreux, p. 107: *Erat autem totus ulceratus et abominabilis, et maxime digitos habebat contractos et sanguinolentos, cum quibus accipiebat bolos de scutella, ita quod, quando ponebat illos in scutellam, defluebat in ea sangnis et sanies digitorum.*

(3) Voir, sur cette idée, une belle page de M. PRUDENZANO, dans *Il settimo centenario della nascità di s. Francesco di Assisi*, t. V, Assise, 1882, p. 276-7.

ne tombât pas dans un lieu où elle serait foulée aux pieds.

Il marchait avec respect sur les pierres, songeant affectueusement au Christ, la pierre de l'Ecriture. *Petra autem erat Christus* (1).

Au religieux qui préparait du bois de chauffage il ordonnait de ne pas couper en entier les arbres, mais d'en épargner une partie, par amonr pour Celui qui nous a rachetés sur l'arbre de la croix.

Le jardinier du couvent avait la consigne de réserver un coin pour les fleurs, un petit coin garni de tout cè qu'il y a de plus parfumé et de plus beau, car Jésus est la fleur des champs et le lis des vallées (2), et ces fleurettes invitent à la louange de Dieu.

L'amour chante; le saint chanta les créatures dans ce cantique du soleil qui fut une de ses sublimes envolées de joie.

IV

LA JOIE

Quand donc aurons-nous une histoire dc la joie chrétienne? La joie dans la Bible, la liturgie, les Pères, les théologiens, les mystiques, et la vie des saints, il y a là le sujet d'un livre enchanteur et fécond. Le *Poverello* d'Assise fournirait quelques-unes des meilleures pages. Dieu le revêtit du vêtement de joie et plaça la couronne de beauté sur sa tête (3).

Trois expressions reviennent continuellement dans le *Speculum perfectionis*, toujours les mêmes parce que le

(1) I *Corint.*, x, 4.

(2) Cf. *Cant.*, II, I.

(3) *Stola jucunditatis induit eum Dominus, et coronam pulchritudinis posuit super caput ejus*, lisons-nous dans le répons de la 3e leçon du 2e noctune du commun d'un martyr.

saint fut toujours le même, parce qu'elles le montrent tel qu'il fut : *fervor spiritus*, la ferveur spirituelle, la flamme de l'amour de Dieu; *pietate motus est*, la compassion, l'amour du prochain; *cum lætitia*, la joie, compagne de l'un et de l'autre amour.

*
* *

Sa principale étude fut de persévérer dans la joie intérieure et extérieure et de l'apprendre aux frères.

Cette joie, qui lui agréait tant, n'avait — on le devine — rien de commun avec la grosse gaieté tapageuse et bavarde; le rire et les paroles inutiles lui déplaisaient fort. Il la définissait: « une ardeur, une sollictiude, une disposition du corps et de l'esprit à faire volontiers tout bien. » Il indiquait ses causes: la pureté du cœur et le goût de la prière; — ses obstacles: le démon, le péché, les souffrances physiques; — les moyens de la recouvrer: l'oraison, les jeûnes et les larmes, la confession, le contact des frères qui étaient dans la joie, le chant. Il signalait ses bienfaits et les méfaits de la tristesse: la joie dilate, elle donne des forces, elle édifie et provoque à ce qui est bon, tandis que la tristesse est un indice d'inertie et déprimante pour soi et pour les autres; la joie chasse le démon, la tristesse l'amène, et malheur à qui ne se ressaisit pas vite! un cheveu deviendra une poutre en un clin d'œil; la joie convient aux enfants de Dieu, la tristesse à l'ennemi des âmes et à ses membres. *Ad ipsum enim et ad membra ejus pertinet constristari* (1), *ad nos autem semper in Domino gaudere et lætari.*

Aux fils de lumière la joie. Le saint veut ses disciples allègres. Il gourmande ceux dont la mine est refrognée ou mélancolique. A l'un deux il dit: « Pourquoi manifester au dehors la peine que tu ressens de tes péchés? Que ce

(1) « Le malin se plaist en la tristesse et melancolie, parce qu'il est triste et melancolique, et le sera eternellement; donc il voudroit que chacun fust comme lui », dit saint FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, Paris, 1641, p. 397.

chagrin soit entre Dieu et toi ; prie le Seigneur de te pardonner dans sa miséricorde et de te rendre la joie du salut dont tu as été privé par tes offenses. Mais, devant moi et les autres, tâche de paraître toujours gai ; le serviteur de Dieu doit ne laisser lire abattement ni trouble sur son visage. »

Par contre, le *Poverello* se réjouissait quand la joie régnait dans sa chère famille.

Ses premiers compagnons, vainqueurs d'une répugnance instinctive, s'étaient décidés à mendier, invités par lui à se mettre en route avec joie. Et, parce qu'il suffisait de sa parole pour que la joie eût hâte d'éclore, leurs âmes se dilatèrent dans cet exercice d'humilité, et joyeux ils revinrent à la Portioncule, étalant, non sans une fierté naïve, les aumônes qu'ils avaient recueillies, et se disant les uns aux autres : « J'ai ramassé plus riche récolte que toi. » Le saint, à les ouïr, était ravi.

A quelque temps de là, un pauvre spirituel retournait d'Assise, où il était allé mendier, et, dans sa marche, à haute voix et avec jubilation il louait le Seigneur. Le *Poverello* courut à sa rencontre, baisa très joyeusement l'épaule qui portait le sac destiné au butin, prit le sac, se chargea du fardeau, et se présentant aux frères : « C'est ainsi, dit-il, que je désire que mon frère chemine dans ses quêtes, louant le Seigneur, joyeux et content. »

*
* *

La joie franciscaine n'est pas le simple flux d'un naturel facile ; elle jaillit de ces sources autrement profondes : la pureté du cœur et la pureté d'une prière continuelle. Les entraves extérieures sont impuissantes à l'arrêter ; elle continue à couler, elle déborde. Voici la manière dont le saint concevait la joie parfaite.

Comme le chapitre général arrivait, il dit à l'un de ses disciples : « Je ne crois pas être un mineur si je n'ai les sentiments que je vais te décrire. Les frères m'invitent avec tendresse au chapitre. Je m'y rends. Quand ils sont

assemblés, ils me demandent d'annoncer la parole de Dieu; je me lève et je parle selon que le Saint-Esprit me l'enseigne. Le discours fini, je suppose qu'ils clament: « Nous ne « voulons pas que tu nous gouvernes, car tu n'es pas élo- « quent, tu es trop dénué de savoir, et nous avons honte « d'obéir à un chef méprisé et sans culture; n'aie donc plus « l'audace de t'appeler notre supérieur. » Et ils me rejettent et me couvrent de reproches et d'opprobres. Je ne crois pas être un frère mineur si je ne me réjouis autant, quand ils me vilipendent et me chassent ignominieusement, que lorsqu'ils me vénèrent et m'honorent, pourvu qne, dans les deux cas, le profit et le bien soient égaux pour eux. Car si, alors qu'ils m'honorent et m'exaltent, je me réjouis à cause de leur profit et de leur dévouement, à plus forte raison la joie m'est-elle imposée quand ils me condamnent, s'ils n'ont pas un profit moindre, puisque je ne cours ici aucun péril. »

Avec de semblables dispositions d'âme, sa vie devait être et fut un poème de joie, de lumière et de chant. Ne connaîtrions-nous que le cantique du soleil et le rôle de cet hymne dans son existence, nous aurions de lui une idée exacte et suffisamment complète.

Il occupait, près de Saint-Damien, la cellule que Claire lui avait préparée ; malade, travaillé par le démon, il gémissait d'angoisses telles qu'il s'apitoyait sur lui-même, quand Dieu lui dit de prendre courage et de jubiler parmi ses misères, et l'assura de son salut. Cette promesse l'électrisa. Il s'exclamait : « Si l'empereur donnait à l'un de ses serviteurs tout son royaume, le serviteur ne devrait-il pas se réjouir grandement ? Si l'empereur lui donnait tout son empire, ne devrait-il pas se réjouir beaucoup plus encore ? Moi donc, il faut que je me réjouisse dans mes infirmités et mes tribulations, et que je me conforte dans le Seigneur, et que je remercie toujours Dieu le Père, et son Fils unique, et l'Esprit Saint, pour la faveur prodigieuse que le Seigneur m'a faite, en accordant à son indigne serviteur, encore vivant dans la chair, la certitude de posséder son royaume. C'est pourquoi je veux ouvrer, à sa louange, une nouvelle

laude des créatures, de ces créatures dont chaque jour nous usons, sans lesquelles nous ne pouvons vivre, et qui occasionnent tant d'offenses au Créateur. Ingrats continuels, nous oublions de rendre grâces à Dieu pour ces biens. »

Et, après s'être recueilli un instant, il dicta ces strophes :

Très haut, très puissant, bon Seigneur, — à toi éloges, gloire, honneur et toute bénédiction ; — à toi seul, ô très haut, ils sont dus, — et nul homme n'est digne de te nommer.

Sois loué, mon Seigneur, avec toutes les créatures, — spécialement avec messire frère le soleil, — qui donne le jour et par qui tu nous dispenses la lumière : — il est beau et radieux avec grande splendeur ; — de toi, ô très haut, il est le symbole.

Sois loué, mon Seigneur, pour sœur la lune et les étoiles ; — dans les cieux tu les a formées, claires, précieuses et belles.

Sois loué, mon Seigneur, pour frère le vent ; — et pour l'air, les nuages, le temps serein et tous les temps, — par lesquels tu soutiens tes créatures.

Sois loué, mon Seigneur, pour sœur l'eau, — laquelle est très utile, et humble, et précieuse et chaste.

Sois loué, mon Seigneur, pour frère le feu, — par lequel tu illumines la nuit ; — il est beau, et gai, et robuste et fort.

Sois loué, mon Seigneur, pour sœur notre mère la terre, — laquelle nous supporte et nous nourrit, — et produit divers fruits, avec fleurs colorées et herbes.

Louez et bénissez mon Seigneur, et dites-lui merci, — et servez-le avec grande humilité.

Ensuite, François composa un air sur ces paroles, et apprit à ses compagnons à les chanter.

Tant de consolation et de douceur inondait son âme qu'il voulait mander frère Pacifique, appelé, dans le siècle, le roi des vers, et qui fut un maître très courtois dans l'art du chant, et l'envoyer, avec quelques religieux, par le monde : celui qui serait le plus habile dans la prédication commencerait par un discours, puis tous chanteraient, et, le chant fini, le prédicateur dirait au peuple : « Nous

sommes les jongleurs de Dieu, et nous demandons d'être rémunérés pour ce que vous avez entendu; notre paye sera que vous teniez ferme dans la vraie pénitence. » Car, observait le saint, tout en causant de ces projets, « que sont les serviteurs de Dieu, sinon des jongleurs qui doivent élever vers lui les cœurs des hommes et les mouvoir à la joie spirituelle ? »

Le cantique des créatures, ou plutôt le cantique du soleil — c'est ainsi qu'il l'intitula, parce que des créatures le soleil est la plus belle, la plus ressemblante à Dieu — fut désormais habituel sur les lèvres de notre saint. Aux heures où le poids de la maladie devenait lourd, il le chantait et le faisait chanter par ses fils, cherchant et trouvant la force et l'oubli de ses maux dans les louanges du Seigneur.

La santé du *Poverello* empira. Les Assisiates, de peur que, s'il mourait de nuit, les Mineurs n'eussent l'idée d'emporter son cadavre au loin, placèrent des gardes aux abords de la maison de l'évêque, où il agonisait. Pour édifier ces bonnes gens et les récréer dans leur surveillance nocturne, François ordonnait qu'on chantât le doux cantique. Le jour, il lui plaisait de l'entendre à maintes reprises, notamment lorsque son esprit manquait défaillir sous l'impétuosité de la douleur.

Le vicaire de François, Elie, avait l'âme peu mystique. Il était surpris d'une telle allégresse dans de telles conjonctures, et il se préoccupait des jugements du dehors. « Père très cher, lui dit-il, je suis heureux et édifié de ces élans de joie ; mais, quoique tes compatriotes t'estiment un saint, ne vont-ils pas s'étonner de cette musique et songer en eux-mêmes : « Comment celui-ci est-il joyeux de la sorte ? « Il est sur le point de mourir, il devrait penser à la mort. » François répondit que de tout temps il avait pensé à la mort, mais surtout depuis une vision où il avait été révélé à Elie que les jours du chef de la famille franciscaine étaient comptés, qu'il n'avait que deux ans à vivre. « Ah ! poursuivit-il avec animation, laisse-moi, frère, laisse-moi me réjouir dans le Seigneur et dans ses louanges, et dans mes infirmités, parce que, grâce à l'aide d'en haut, je suis uni

tellement au Seigneur que, par sa miséricorde, je puis bien me réjouir en lui. »

Vers cette date, François interroge un médecin d'Arezzo sur les chances de vie qui lui restent, et insiste pour connaître toute la vérité, également prêt, affirme-t-il, à mourir ou à vivre. « Dans ce cas, mon père, répond le médecin, sache que ta maladie est incurable ; je ne crois pas que tu dépasses la fin de septembre ou le 4 octobre. » A ces mots, François étend les mains vers le Seigneur avec joie et révérence, et, avec une grande joie corporelle et spirituelle, soupire : « Mort, ma sœur, sois la bienvenue. »

Cette joie durerait-elle ? N'allait-elle pas s'éteindre ? Un religieux, qui était au chevet du saint, se le demandait, non sans une vague inquiétude. « Père, lui dit-il après un préambule affectueux et embarrassé, sauf un miracle tu mourras bientôt. Courage ! Ne cesse pas de te réjouir intérieurement et extérieurement dans le Seigneur, afin que tes fils et tous ceux qui te visiteront te trouvent toujours joyeux dans le Seigneur et le racontent aux autres. Par là, ta mort sera ce que fut ta vie : une lumière et un miroir pour nous et pour l'Eglise. » En dépit de souffrances alors plus vives que de coutume, le *Poverello*, à l'annonce de l'arrivée prochaine de sœur la mort, parut ressentir une nouvelle joie. Avec une expression indicible d'allégresse, il loua Dieu et dit : « Puisqu'il plaît au Seigneur que je meure, appelle-moi frère Ange et frère Léon, pour qu'ils me chantent sœur la mort. » Ange et Léon entonnèrent, en versant des larmes, le cantique du soleil. Avant la strophe finale, François ajouta à la laude ces vers en l'honneur de la mort :

Sois loué, mon Seigneur, pour notre sœur la mort corporelle, — à qui nul homme vivant ne peut échapper. — Malheur à ceux qui meurent dans le péché mortel ! — Heureux ceux que la mort trouvera dans tes très saintes volontés, — car la seconde mort ne leur fera pas de mal !

Le 4 octobre suivant, en l'année 1227, à Sainte-Marie de la Portioncule, François d'Assise — ce sont les paroles finales du *Speculum perfectionis* — émigrait vers le Seigneur

Jésus-Christ, que de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, avec un très ardent désir et avec une affection très pleine il avait aimé, Le suivant très parfaitement, courant après Lui très vite, et parvenant très glorieusement à Lui, qui vit et règne avec le Père et l'Esprit Saint dans les siècles des siècles.

Félix VERNET

ERRATA. — Dans le numéro de novembre, p. 325, ligne 18, au lieu de *publique*, lire *pudique*, — et intervertir l'ordre des notes.

LA

SCULPTURE FLORENTINE

AU XIVe SIÈCLE (1)

La sculpture, celle surtout qui a pour objet la représentation de la figure humaine, est un art de grand luxe. Primitivement les temples seuls, puis les palais, eurent le privilège de recevoir ces nobles images travaillées en vue d'une destination spéciale, prévues par l'architecte comme devant compléter telle partie, non telle autre, de la décoration de son œuvre: un fronton du Parthénon ou l'autel d'une divinité, la flèche d'un clocheton ou le tympan d'un porche de Notre-Dame de Paris. Ce n'est que bien plus tard, dans les diverses civilisations qui sont écloses par intervalles, que les particuliers opulents ont pu dresser dans leurs galeries ou dans leurs jardins des statues ou des bas-reliefs qui y étaient plus ou moins adaptés.

Par une conséquence à peu près inévitable, les livres sur la scuplture sont, eux aussi, un des objets de grand luxe de notre littérature artistique; ils sont relativement rares et les bibliographes savent bien la part envahissante des ouvrages sur la peinture, dans les bibliothèques d'art; ceci soit dit sans aucune arrière-pensée de protestation, en

(1) Par Marcel Reymond, Florence 1897. Alinari frères.



nos temps de démocratique et heureuse vulgarisation de l'art. Aussi, est-ce une bonne fortune d'avoir à signaler des livres de marque tels que *la Sculpture florentine au* XIV[e] *siècle*. Toujours on aura utilement recours à Viollet-Leduc, à Quicherat, Didron, Caumont et tant d'autres, et parmi les auteurs les plus récents qui se sont occupés de la question, au point de vue qui nous intéresse plus spécialement, on tiendra grand compte de Courajod, E. Müntz, Grimoüard de S[t]-Laurent, Gonse; mais c'est à M. Marcel Reymond qu'on aura recours pour cette période de l'art de la sculpture.

Un véritable critique d'art doit réunir des qualités très diverses. On peut avoir rassemblé les merveilles d'une collection Spitzer ou Rothschild, avoir classé ou fait classer, avec une impeccable sûreté, les œuvres de toutes les époques et de toutes les écoles; si l'étude minutieuse du détail ne sait pas s'élever à une haute synthèse, dégager les grandes lignes et en préciser la valeur esthétique, elle produira des catalogues qui pourront être des chefs-d'œuvre d'érudition, mais qui ne satisferont pas la passion intelligente de savoir.

L'auteur de *la Sculpture florentine* était bien préparé pour écrire son livre. Après diverses études sur des collections de musées ou des œuvres d'art spéciales, il a courageusement tenté de rechercher d'après quels principes il les avait instinctivement appréciées et il devrait les apprécier encore. Bref, il s'est fait, en dehors des chemins battus, son esthétique personnelle, d'après ses idées à lui, qu'il a développées avec une précision peu ordinaire dans ces sortes d'ouvrages. Il a même appliqué ses principes d'esthétique à la réfutation de certaines idées matérialistes sur l'influence des milieux, des races, etc., en matière d'art; il a bravement, un jour, présenté son travail à la direction d'une revue qui ne dissimule pas ses préférences pour un certain paganisme intellectuel; on ne saurait répondre par un refus plus galant: il lui fut dit en substance qu'on ne visait nullement à être une tribune ouverte, et qu'on se garderait fort de contribuer à la divulgation

d'idées exposées avec autant de talent et qu'on aurait cependant à combattre.

I

L'architecture et la sculpture sont liées l'une à l'autre d'une façon étroite et intime, l'une étant évidemment le décor naturel de l'autre. Si cependant quelqu'un voulait juger de la sculpture au XIII[e] ou au XIV[e] siècle, surtout au XIII[e], par l'état de l'architecture, il aurait à tenir grand compte de la préexistence logique et de fait de l'architecture, comme aussi, au point de vue de la nécessité, il devrait reconnaître l'importance moindre de la sculpture, surtout de la statuaire. L'architecture était arrivée à un degré extraordinaire de perfection soit comme conception artistique, soit comme technique de construction, alors que la statuaire produisait encore, au moins dans certains milieux moins favorisés, nombre d'œuvres rudimentaires ; il est tout au moins permis, en réservant le mérite incontestable et supérieur de la conception, de constater, en maints endroits, la rudesse et la gaucherie de l'exécution, et de dire que dans nos plus beaux édifices gothiques, à côté de motifs de sculpture aussi dignes d'admiration que les monuments eux-mêmes, il en est un assez grand nombre où le talent du *tailleur d'images* n'est pas à la hauteur de celui du *maître de l'œuvre* (1). Toutefois, nous croyons que, pour le grand public, la sculpture des deux siècles que nous venons de mentionner est loin d'être appréciée à sa valeur; les points par lesquels elle diffère de celle que Rome et Athènes surtout nous ont léguée, lui ont infligé trop longtemps une sorte de discrédit injuste, et des livres

(1) Il ne s'agit ici, bien entendu, que de la statuaire; car, pour la sculpture de décoration des frises, chapiteaux, etc., empruntée plus ou moins exactement à la flore, Viollet-Leduc déclare que le *faire* des praticiens de nos meilleures écoles françaises *de la fin du XII[e] siècle* égale la pureté du ciseau grec. (*Dictionn.*, t. VIII, p. 240.)



comme ceux de M. Marcel Reymond nous donnent le moyen d'en faire bien vite la démonstration.

Démonstration par le moyen le plus sûr et le plus efficace: la statue, le bas-relief, ou le motif de décoration sculpturale quel qu'il soit, merveilleusement reproduits par la phototypie, et le texte pouvant presque toujours s'appuyer sur le document. Or, dussions-nous passer pour blasphémateur, nous avouons humblement avoir une plus grande confiance dans la sincérité forcée du photographe qu'en la souple habileté de l'aqua-fortiste. Comparez, si vous le voulez, les eaux-fortes, d'ailleurs très consciencieusement faites du *Manuel de l'art chrétien* ou de tel autre livre d'art, de tel guide soigneusement illustré, avec les reproductions phototypiques des mêmes sujets dans la *Sculpture florentine*, et vous verrez que ces dernières s'imposent comme exactitude et naïveté d'expression. Il sera difficile désormais d'illustrer autrement un ouvrage d'architecture ou de sculpture. Or, c'est par centaines qu'il faut y compter des reproductions de ce genre, et l'adaptation est si parfaite de l'illustration au caractère d'imprimerie et à la physionomie du volume, qu'il en résulte une satisfaction rarement éprouvée à un degré égal par les bibliophiles. Nous devions régler préalablement ce compte avec les ordonnateurs du livre; ils méritent d'autant mieux cet éloge, qu'ils n'ont pas hésité à imprimer en français, à Florence, chez eux, et qu'ils l'ont fait avec une remarquable correction.

Nous avons signalé plus haut la destination primitivement restreinte de la sculpture et de la statuaire aux édifices religieux, nul ne sera surpris de voir que les sujets traités par les sculpteurs du XIVe siècle sont presque exclusivement empruntés à l'histoire religieuse et à l'Evangile ; il n'y a guère d'exception que pour la représentation de quelques idées générales de vertus, de vices, de fonctions, de métiers. L'explication en est, à cette époque surtout, dans la prépondérance des idées, des préoccupations religieuses, dans la nécessité, avant l'invention de l'imprimerie, d'instruire et de moraliser le peuple par les

images, et dans l'adaptation de la statuaire à tous les styles d'architecture. Ajoutons que cette adaptation a lieu plus spécialement en ce qui concerne l'architecture gothique, où non seulement les galeries recevaient une statue dans chaque loge, mais où les chapiteaux des colonnes se bouffissaient en larges faces humaines, au lieu de former des faisceaux de volutes ou de feuilles d'acanthes, où les fûts des colonnes étaient eux-mêmes devenus des statuettes effilées aux plis régulièrement cylindriques, où les socles des colonnes portaient, étrange imagination, sur des lions accroupis. On n'est pas surpris dès lors de compter plus de 700 statues ou statuettes au portail principal de la cathédrale de Chartres, 2.500 environ dans la cathédrale de Reims, de trouver, à Amiens, les redents d'une archivolte terminés par des têtes humaines.

II

Quand il s'agit de préciser ce qui appartient à un siècle, au XIV[e] par exemple, on utilise toutes les données de l'histoire, les chartes, les documents divers, on rapproche les faits et les situations artistiques, les œuvres avérées de chaque maître, de chaque école, puis les œuvres d'attribution discutable, pour lesquelles le goût éclairé, affiné d'un critique érudit et expérimenté devient fort nécessaire, et on établit ainsi l'histoire de l'art dans une période déterminée. Dans l'ouvrage qui nous occupe, on chercherait vainement un étalage quelconque de pièces justificatives, les données de l'histoire sont indiquées fréquemment, mais brièvement. Il y aura peut-être des chartistes pour y voir une insuffisance ; personnellement nous croyons qu'un ouvrage de vulgarisation artistique gagne à ne pas s'alourdir de ce bagage, fort estimable, mais mieux à sa place dans une publication d'un autre genre. Sans doute aussi il faut se défier de l'intuition, même après de longues études documentées; mais quelqu'un qui a beaucoup vu, beaucoup

comparé, arrive spontanément à des rapprochements d'ensemble que l'étude du détail confirme ensuite le plus souvent. Ceci est d'expérience pour ainsi dire journalière.

La Sculpture florentine au XIVe siècle nous fournit d'abord une occasion très heureusement venue d'envisager le but supérieur de l'art, la moralisation et l'élévation de l'âme; son moyen, qui est la subordination de la forme à la pensée; les lois de son évolution, les idées qu'il a plus spécialement exprimées dans chaque siècle, par conséquent les idées de prédilection du christianisme; c'est une entrée en matière qui, dans sa généralité, ne perd pas de vue l'objet particulier du livre; l'adaptation en est très exacte, et prépare bien le lecteur à l'étude rapide qui va lui être présentée de l'art chrétien depuis sa première origine.

Rien de plus intéressant que de suivre, avec l'auteur, l'art chrétien prenant sa naissance à Rome, recevant de l'art antique sa première empreinte qui ne disparaîtra jamais entièrement; conservant ou perdant plus ou moins le sentiment religieux, selon les époques; contraint par les invasions des Barbares à émigrer en Orient, où il garde son individualité; rapporté de là ensuite, surtout à l'occasion des croisades, et fournissant, parmi les premiers, à Giotto un précieux appoint. Telle région en subit davantage l'influence, telle autre s'inspire plutôt de la tradition romaine, mais les œuvres gardent leur caractère particulier; et les caractères distinctifs de l'art romain et de l'art byzantin n'ont fait perdre ni aux uns ni aux autres leur individualité. Au surplus, ce qui domine, c'est la pensée chrétienne; sans doute l'art antique, même avant les découvertes de l'époque de la Renaissance, était représenté par des spécimens capables d'imposer à des artistes, mais il ne pouvait suffire à représenter des idées aussi nouvelles que l'étaient les idées chrétiennes; surtout, il provenait d'une inspiration morale trop différente, et la sculpture du moyen âge allait, jusque dans ses manifestations les plus rudimentaires, donner toujours le geste précis, que n'embarrasserait nullement la tradition antique d'un mouvement devenu insuffisant. Toute cette partie du livre est éminemment sugges-

tive dans son allure, et s'appuie sur des détails précis, qui paraissent indiscutables et stimulent vivement l'attention; on peut y suivre les progrès de la sculpture sur les différents rivages de la Méditerranée, comme sur une propre carte de géographie artistique.

III

On nous reprochera peut-être de n'avoir pas pris le chemin le plus court pour arriver à ce qui est l'objet même de l'ouvrage, et d'avoir donné à une étude préliminaire des proportions que nous ne pourrons pas conserver dans l'étude du sujet principal. Nous avons eu à cela une raison. Il est possible de résumer la première partie de façon à en donner la substance, même sans l'aide de l'illustration; pour la suite, qui va être le tableau des principales œuvres des sculpteurs de Pise, de Sienne et de Florence, nous aurons à redouter les énumérations trop longues, et aussi les descriptions trop difficiles en dehors des reproductions elles-mêmes. Et véritablement, quand nous voudrons rendre compte d'une école de sculpteurs, ou même d'une œuvre qui nous paraîtra résumer plus exactement le progrès réalisé par cette école, nous céderons plus d'une fois à la facile et inévitable tentation de renvoyer à la reproduction de l'œuvre elle-même, telle que l'ouvrage la donne avec tant d'intérêt et de fidélité. Il en sera ainsi surtout, lorsque nous appellerons l'attention sur les admirables modèles dont peut s'inspirer quiconque, à notre époque, pratique la sculpture religieuse, et peut si largement bénéficier, sans perdre sa personnalité, des chefs-d'œuvre florentins ou pisans.

Présenter les florentins comme objet principal d'une étude sur la sculpture italienne, ce n'est pas vouer à l'indifférence ou à l'oubli leurs précurseurs italiens ou autres; il n'y aurait là qu'ingratitude ou ignorance. C'est par le bas-relief que ceux-ci ont surtout exprimé leurs idées artis-

tiques, l'échelon est pour ainsi dire indispensable, pour arriver à la ronde-bosse et à la statuaire proprement dite; mais ce qu'il y a déjà de noblesse dans ces lignes, de sentiment expressif dans les personnages groupés ou alignés sur les parois des chaires, sur les tympans ou dans les compartiments des portes de bronze, est fait pour surprendre. Et lorsque de grandes portes monumentales présentent des séries symétriques allant jusqu'à soixante-douze sujets variés représentant la vie de Notre-Seigneur ou des sujets bibliques, comme c'est le cas pour les portes de Saint-Zénon à Vérone, du dôme de Pise et de Bénévent, quand on voit combien largement le caractère grandiose de l'ensemble rachète certaines *enfances* de détail, on est émerveillé, on bénit le ciel d'avoir mis à la disposition de ces grands artistes un métal capable de résister depuis le xe ou le xie siècle à toutes les causes de destruction, et aussi de nous avoir donné, par la photographie et la souplesse de ton de ses virages, une reproduction aussi parfaite que celle des pages 28, 29, 42, 51 de *la Sculpture florentine*. C'est une véritable fête pour les yeux, au point qu'on a quelque effort à faire ensuite pour ne pas perdre de vue les détails d'ornementation qui courent le long des colonnettes dans les porches de Saint-Michel de Pavie, ceux de la clôture du chœur de San-Miniato et de nombre d'autres ouvrages. Tout au plus, nous autres Français, qui n'avons pas, il est vrai, d'aussi riches ou d'aussi notoires carrières de marbres multicolores, estimerons-nous que les placages de marbres, si variés qu'ils soient, ne sauraient équivaloir à nos décorations à saillies élégantes, qui arrêtent les rayons du soleil sans les renvoyer à l'œil avec quelque fatigue, et représentent en définitive un art sculptural plus certain et de plus grand mérite.

Et pourtant ce n'est que justice, malgré notre admiration pour ces précurseurs, de convenir qu'à ces diverses époques, et surtout au xiiie siècle, les Italiens sont très en retard sur ce qui se fait en France; non seulement ils ont subi dans les siècles précédents des temps d'arrêt lourdement indiqués par certaines œuvres, mais au mo-

ment même où la France produisait les bas-reliefs les plus authentiquement datés de Notre-Dame de Paris, telles et telles statues de Strasbourg, d'Amiens et d'ailleurs, les premières grandes œuvres de la sculpture italienne étaient encore à naître, et c'est Nicolas de Pise qui allait les enfanter. Il y a là toute une série d'observations du plus grand intérêt dans le livre de M. Reymond. Pour ceux qu'une pareille affirmation pourrait surprendre, il n'y a qu'à rapprocher les statues ou les bas-reliefs français reproduits dans le chapitre I, de ce qui est donné d'après Nicolas de Pise dans le chapitre III. Croirait-on par exemple à l'exactitude de la date de 1225 pour une œuvre telle que la Mort de la Vierge à Notre-Dame de Paris, si, d'une part, on n'avait des preuves certaines de l'époque où elle a été produite, et si, d'autre part, la photographie n'en garantissait l'exactitude sans embellissement ? La vue de ce chef-d'œuvre peut seule fixer suffisamment l'admiration, mais on s'explique dès lors que L. Gonse signale, dans l'art gothique, ce qui se faisait en France 200 ans avant Donatello, et affirme que dans le premier tiers du XII[e] siècle, Paris était plus que jamais la capitale intellectuelle de l'Europe. Il est à noter d'ailleurs que, dans notre pays, le progrès de la sculpture a été, dans cette période, extrêmement rapide et invraisemblable : en un quart de siècle la transformation a été pour ainsi dire complète. C'est à croire qu'il y a des lois analogues pour les diverses nations et pour les diverses époques ; n'est-ce pas en moins d'un demi-siècle que l'art Eginétique est devenu l'art du Parthénon ? Et qu'on ne nous accuse pas de donner à notre art national, par des reflets éclatants d'Athènes, une grandeur factice, nous n'avons aucune gêne à reconnaître que Phidias n'a jamais été égalé ; mais après lui il y a place pour nos grands sculpteurs anonymes du XIII[e] siècle. Leur idéal n'est pas le même, la grandeur et la sérénité les intéressaient moins que la bonhomie, l'expression rieuse, quelquefois espiègle, de certains modèles au nez retroussé, résolument gais d'humeur et inépuisables d'entrain, au milieu desquels ils vivaient. On n'est pas parfait; de ces joyeux compagnons,

ils tiraient des têtes d'anges à la physionomie plus ouverte que recueillie, des apôtres — tel celui qui est représenté en buste dans la porte centrale de Reims — qui semblent plus disposés à envoyer la réplique à un pharisien qu'à suivre, les yeux religieusement attentifs, le Sermon sur la montagne ; mais avec cela, quand ils ont besoin d'exprimer une idée grave ou de rendre une scène solennelle, ils savent très bien élever le ton de leur œuvre, ils sculptent, avec un infini respect le « Beau Dieu » d'Amiens, ils rendent avec une grande intensité d'expression, par exemple, l'aspiration à son Fils de la Vierge qui va mourir ; bref, ils font parler la pierre avec une rare souplesse d'organe, et fréquemment avec une réelle éloquence, et la draperie elle-même devient entre leurs mains un moyen d'expression. A peine est-il besoin d'ajouter qu'il ne reculent pas devant la hardiesse du geste — voir dans Viollet-Leduc la représentation de l'Avarice —, et s'ils veulent à leur tour exprimer le calme et la paix, ils tailleront des figures tombales d'une sereine majesté. Or, tout cela est très certainement antérieur à toute figure équivalente en Italie. Paris a précédé Florence, et il n'y a à cela rien qui doive étonner, Paris y a pris peine. Viollet-Leduc, dans son dictionnaire d'architecture, fait vivement remarquer qu'il n'y a rien de surprenant à cette antériorité et à cette prééminence, quand il est notoire que Paris se résignait à toutes les turbulences des écoliers de toutes nations, afin d'avoir par leur présence, le moyen de répandre la lumière de son enseignement et de retenir les maîtres qui le donnaient.

IV

C'est donc par Nicolas de Pise que l'auteur aborde la sculpture, dont le plein épanouissement devait se produire dans cette heureuse métropole artistique qui est Florence. Ce grand initiateur, dont la formation première est entourée d'obscurités, a certainement bénéficié de la sculpture

romaine, mais il ne lui a emprunté que la perfection des formes, car dans la mesure où il se l'est appropriée, il est resté très personnel et, il faut l'ajouter, éminemment religieux et chrétien dans l'expression.

Chez lui, la puissance de la conception, la noblesse de la pensée font oublier ce qui se rencontre parfois d'incorrect dans la forme un peu ramassée, et même, avouons-le, d'un peu grimaçant dans certaines expressions d'une intensité plus voulue que réussie. Mais ce sont là des taches qui disparaissent dans un ensemble vraiment impressionnant.

La scène de la Nativité, dans la chaire du baptistère de Pise, donne une idée assez complète de sa manière, ou plutôt de sa première manière ; et la comparaison avec sa seconde manière est d'autant plus facile que, dans la chaire de Sienne, il a traité de nouveau ce même sujet de la Nativité. Là déjà, il use avec plus de souplesse de tous ses moyens : c'est chose particulièrement frappante dans l'Adoration des mages, où le groupe de droite a une liberté et des bonheurs d'expression qui paraissent ressortir au sentiment chrétien plus encore que précédemment. Ce n'est pas que la figure de la Vierge y ait la suavité qui lui sera attribuée plus tard, mais la suavité n'est pas la seule expression que le christianisme ait dû lui attribuer.

A plus forte raison en est-il ainsi dans les statues isolées de la fontaine de Pérouse ; plusieurs d'entre elles sont aussi loin que possible des matrones romaines de la chaire de Pise, et après ces divers progrès, nous ne voyons pas pourquoi Nicolas de Pise n'aurait pas fait tout aussi bien le dernier pas nécessaire pour arriver à la ravissante statue de l'Ange musicien du Bargello.

C'est proprement un charme de suivre dans un beau livre, avec des illustrations bien choisies, la marche d'un grand artiste ; il en est un plus pénétrant encore — on nous pardonnera de ne pas résister à nos souvenirs — c'est, au lieu de voyager à travers un livre, d'aller voir à Pérouse même, cette fontaine d'un si grand style dans sa simplicité ; c'est, dans l'attrait reposant et mélancolique de cette petite ville, aux rues irrégulières et pittoresques, de

se laisser errer d'un chef-d'œuvre à un autre, en devisant avec quelque aimable compagnon de route; d'aller des peintures du Cambio à ce ravissant petit musée, si spécial, que Pérouse seule a pu former; et de rencontrer sur une place, comme par habitude et en passant, ce monument vénérable qui nous montre la sculpture renaissant entre les mains de Nicolas de Pise et de son fils.

Quel intéressant sujet d'étude ce devait être de les voir travailler ensemble, soit à la fontaine de Pérouse, soit à des entreprises personnelles! Le vieux père, sage, pondéré dans les conceptions de son esprit, regardant, non sans surprise, mais avec un secret sentiment d'orgueil paternel, son élève se développer avec tant de fougue, d'entrain, même d'intempérance, mais, à coup sûr, avec tant d'originalité sur des sujets devenus banals! Car il a fait aussi sa chaire, Jean de Pise, et sa Nativité; mais il y a joint, entre autres belles choses, un massacre des Innocents d'un sentiment si dramatique... Il faut en voir les reproductions, et aussi ses Vierges à l'Enfant, si diverses de sentiment qu'elles semblent appeler une légende pour préciser le divin dialogue entre le Fils et la Mère.

Fra Guglielmo, Arnolfo di Cambio, Balduccio, ont ajouté chacun une note différente à cet ensemble de l'art pisan, et la chaire de Saint-Jean à Pistoie, la châsse de saint Dominique à Bologne, le tombeau du cardinal de Braye, la châsse de saint Pierre, martyr, en témoignent suffisamment, nous y renvoyons le lecteur.

Tout au plus lui demandons-nous l'autorisation d'exprimer une timide réserve à propos de ces chaires merveilleuses. Il est entendu, paraît-il, que si les grandes assises du jugement universel devaient être inaugurées par un discours d'ouverture, c'est à Bossuet que devrait revenir le redoutable honneur de parler en présence de cet auditoire, assurément unique. M. Reymond ajoute que, seule, une chaire de Nicolas de Pise serait digne de recevoir un tel orateur dans des circonstances aussi solennelles. Parfait! la France et l'Italie y trouvent leur part de légitime honneur; les arts y ont leur compte, y compris l'art de l'éloquence;

il ne reste qu'à souhaiter à l'orateur un grand succès de miséricorde et de pardon, car c'est à Dieu que Bossuet s'adresserait, non aux hommes, qui à ce moment n'auraient pas besoin d'être convaincus... Mais voilà que pendant que j'écris, un aspirant architecte — ils sont parfois irrévérencieux, pour l'amour de l'art —, lisant sur mon épaule, me cherche une querelle : « Chacune des colonnettes qui portent chacune de ces chaires de Pise, de Sienne, de Pistoie a pour base définitive, sur le sol, un lion qui n'est pas même accroupi, tant il porte vaillamment, allègrement son fardeau. Tout au plus une proie qu'il tient entre ses jambes de devant, remplit-elle une partie du vide de l'appui. Eh bien ! il n'y a pas là une illusion suffisante de stabilité. Comparez aux taureaux accroupis qui forment les chapiteaux de Persépolis, combien ceux-ci se présentent autrement adaptés à leur fonction, qui du reste est simplement de porter une frise et une toiture ! Combien ils donnent mieux l'idée d'une inébranlable solidité ! Les chaires de l'école pisane seront-elles encore sur pied lors du jugement universel ? Et les tremblements de terre qui doivent précéder le... » J'ai à peine le temps de riposter à cette question indiscrète.

Après l'école pisane, on nous présente l'école siennoise qui a peu duré, assez néanmoins pour nous laisser divers tombeaux dignes de toute l'attention des artistes. Les vieux bas-reliefs qui retracent la vie de l'évêque Guido Tarlati sont si vivants, si expressifs, ils sont si bien reliés entre eux par les statuettes qui portent les saillies des corniches, qu'on y est retenu malgré soi, et qu'on se demande si on trouvera mieux plus tard. Oui, nous verrons plus beau à Florence, mais ce n'est pas un mince mérite que celui d'être des précurseurs dans des conditions pareilles.

V

Nous arrivons à l'école florentine. A n'en juger que par l'ouvrage dont nous rendons compte, c'est déjà la fête des

yeux, oui, la fête des yeux, comme lorsqu'il s'agit d'un Rembrandt, d'un Delacroix, bien que pour des causes différentes. Il y a tant d'harmonieuse simplicité dans ces bas-reliefs, tant de sûreté et d'intensité dans l'expression des pensées et des sentiments, dans le rendu des mouvements! Avec une seule figure, assise ou debout, le sculpteur vous entraîne à des sentiments si élevés, à de si nobles pensées!

Et quand il vous présente, en deux ou trois figures, l'Equitation, le Labour ou bien Zacharie écrivant le nom de saint Jean, vous vous demandez involontairement si cet artiste, dont le nom n'est peut-être pas même connu d'une façon certaine, n'a pas dit le dernier mot sur ces sujets-là, si une scène plus complète, plus riche de détails, aurait pu ou pourra jamais exprimer les mêmes idées avec plus d'éloquence.

Le premier nom que nous avons à écrire au livre d'or de l'école florentine est encore celui d'un Pisan, André de Pise, qui porta à Florence un honneur que les circonstances ne lui permirent pas d'attacher à sa ville natale. Quand on a à son actif les portes du baptistère de Florence, les bas-reliefs du campanile, fallût-il distraire pour cette dernière œuvre une large part de gloire pour un collaborateur tel que Giotto, on a dans l'histoire de l'art une place qui n'a guère à envier à aucune autre.

Le grand mérite d'André de Pise est d'avoir indroduit à Florence les formes nouvelles créées dans la sculpture, au Nord des Alpes, par l'école française. Avec lui, l'Italie coupe définitivement les liens qui reliaient encore l'école pisane à l'ancien art romain et ouvre la voie à cet art original qui va régner à Florence pendant trois siècles.

Les bas-reliefs de la porte du baptistère ont le plus grand rapport, par le naturel, la justesse des attitudes et la simplicité de l'ordonnance, avec les bas-reliefs des cathédrales de Chartres et d'Amiens.

A cette école nouvelle d'André de Pise, et non aux vieilles écoles pisane ou siennoise, appartiennent les admirables bas-reliefs de la façade d'Orvieto, où les premières

scènes de la Genèse sont dites avec une tendresse et une poésie que Ghiberti ne surpassera pas.

Après André de Pise, le plus grand artiste de l'école florentine au XIVe siècle, est André Orcagna qui, dans le Tabernacle d'Or san Michele, a fait une œuvre d'une ampleur de conception et d'une richesse ornementale qui surpassent tout ce qu'on a fait depuis lors.

Le dernier tiers du XIVe siècle est consacré, à d'importants travaux de sculpture. Il fallait décorer cette immense cathédrale dont Francesco Talenti venait de terminer les nefs, en reprenant et en agrandissant singulièrement les plans d'Arnolfo di Lapo. La partie inférieure de la façade principale et les deux façades latérales percées de quatre portes, sont le musée triomphal de la sculpture Florentine. Là ont travaillé Nicolo d'Arezzo, Nanni de Banco, et plus tard Donatello. C'est là que se forme réellement l'école de scuplture florentine, et que se prépare la grande floraison du XVe siècle.

La façade principale a malheureuement été détruite au XVIe siècle, mais les plus importantes statues qui la décoraient subsistent encore, et l'on voit notamment les quatre Evangélistes dans les chapelles du chœur de la cathédrale.

L'activité des sculpteurs florentins ne se consacra pas exclusivement à la cathédrale, et nous les voyons travailler soit au campanile, soit à cette église d'Or san Michele qui, par les soins des grandes corporations de métiers, a été enrichie de tant d'œuvres d'art. A l'extérieur de cette église, chaque corporation possédait un pilier qu'elle fit décorer à ses frais en commandant la statue de son patron à l'un des plus grands artistes de Florence. C'est ainsi que nous avons là des chefs-d'œuvre de Verrochio, de Ghiberti, de Donatello et de ce grand artiste trop oublié Nanni de Banco, l'auteur du St Eloi, la plus belle statue d'évêque que l'art ait créée.

Il faudrait encore citer, pour donner une idée de la fécondité de cette époque, les merveilleuses œuvres d'art créées par les ateliers des orfèvres, dont les deux plus importantes sont les autels d'argent de Pistoia et du baptistère de Florence.

VI

Nous venons de rendre compte d'un beau livre, beau et instructif à la fois; car, en même temps qu'il faisait passer sous nos yeux les plus belles œuvres de la sculpture au XIVe siècle, en Italie, il nous ouvrait sur l'art ancien, et aussi sur l'art contemporain en France, des horizons sans lesquels la lumière nous eût manqué pour l'étude de la sculpture florentine au XIVe siècle. Et de même, voici que ce livre nous prépare admirablement à l'étude du siècle suivant, dont pour le moment nous ne dirons qu'un mot, que nous empruntons au regretté collaborateur de la Gazette des Beaux-arts, Paul Mantz. Dans une page d'une verve inimitable sur le David d'Antonin Mercié et sa parenté avec les Florentins, il fait sa profession de foi : « Dire que nous aimons le XVe siècle florentin, ce serait exprimer avec tiédeur un sentiment qui ressemble à de l'adoration. » Ce XVe siècle, M. Reymond l'a étudié aussi en un volume qui ne saurait être plus instructif que le précédent — pour les idées générales sur la sculpture ce n'est même pas possible, ce n'est plus le cas; mais qui est d'un intérêt plus universel, plus humain ; et nous croyons qu'au charme de ces ravissantes figures si discrètement, si exactement reproduites, à l'intérêt de l'analyse fine et pénétrante qui les accompagne, nul ne cherchera à se soustraire; nous ne croyons pas du reste que, soit pour le 1er soit pour le 2e de ces volumes sur la sculpture florentine, on puisse rêver plus heureuse association de ce qui agrée à la moyenne des lecteurs et de ce qui peut satisfaire les plus érudits.

Heureuse Florence! quelques-uns de ses enfants ont fait d'elle un admirable musée de sculpture, d'autres un musée de peinture auquel nul ne saurait être comparé, d'autres enfin en ont fait une des métropoles de l'intelligence humaine!

G. GINON.



UNE

MANIFESTATION THÉOLOGIQUE

DE

L'ÉGLISE DE LYON

L'ADOPTIANISME ET LES ARCHEVÊQUES LEIDRAT & AGOBARD

Il fut, à la fin du VIII[e] siècle, une hérésie qui, partie du nord de l'Espagne, envahit ce pays ainsi que le sud de la Gaule et dans la répression de laquelle l'Eglise de Lyon eut une part aussi glorieuse que considérable, je veux dire l'*adoptianisme*. Exposer les origines de cette erreur, les démarches sans nombre que durent accomplir les papes, Charlemagne et les évêques pour en venir à bout, le rôle enfin joué par les archevêques de Lyon Leidrat (1) et Agobard, tel est l'objet de ce travail.

(1) J'adopte la véritable orthographe de ce nom, telle qu'elle se lit dans la signature autographe de cet archevêque, signature dont on connaît trois exemplaires. Cf. L. DELISLE *Notice sur un manuscrit de l'Eglise de Lyon du temps de Charlemagne* (Paris, 1898), et ma *Note sur quelques ouvrages lyonnais rares ou inconnus* (Paris, 1898). Pour la biographie de Leidrat, on consultera avec fruit l'excellente thèse de doctorat soutenue, cette année, par M. l'abbé FAVIER : *Essai historique sur Leidrad, archevêque de Lyon.*



L'histoire ecclésiastique signale, en 389, un concile de Capoue condamnant Bonosus, évêque de Sardique, parce qu'il assurait que Jésus-Christ, en tant qu'homme, était fils de Dieu, non pas par nature, mais par adoption. C'est la première mention qu'on trouve de l'adoptianisme. Bonosus et ses adeptes distinguaient la personne de Jésus-Christ comme Dieu et la personne de Jésus-Christ comme homme ; ils admettaient que la première vient du Père par nature, mais se refusaient à considérer la seconde comme procédant du Père par nature ; ils n'accordaient qu'une filiation adoptive. Cette distinction subtile faite sur la personne provenait d'une fausse idée qu'on se faisait sur la filiation ; elle renouvelait, malgré les protestations de ses auteurs, l'hérésie nestorienne. Si, en effet, la personne de Jésus-Christ, en tant qu'homme, ne venait du Père que par adoption, elle devait se distinguer de quelque façon de la personne divine de Jésus-Christ ; dès lors, il y avait en Notre-Seigneur deux personnes vraiment distinctes — puisqu'elles avaient une filiation diverse — et Marie n'était plus Mère de Dieu mais seulement de Jésus-Christ en tant qu'homme.

Sur la fin du VIII[e] siècle, vivaient en Espagne deux évêques de renom. L'un, Elipand, vieillard respectable par sa vertu et ses mortifications, gouvernait l'Eglise de Tolède ; il avait présidé naguère dans cette ville, au nom du pape Hadrien I[er], un concile auquel de nombreux évêques avaient assisté, et jouissait ainsi d'une grande renommée. Toutefois son caractère le portait à l'irritation, à l'opiniatreté, et même, on le verra, aux pires injures. L'autre, Félix, évêque d'Urgel, était un homme d'un tempéramment doux, mais aussi d'une grande souplesse ; il était fort irrésolu et capable de se laisser entraîner. C'est ce qui arriva. Elipand ayont consulté Félix sur la filiation de Jésus-Christ en reçut une réponse où l'adoptianisme était formellement enseigné. L'évêque de Tolède embrassa cette erreur et depuis ne se rétracta jamais. Bien plus, ils se mirent tous deux à prêcher leur doctrine, Elipand en Espagne, Félix en Gaule et en Germanie. Au témoignage de Jonas d'Orléans, voulant

imiter les apôtres, ils allèrent par les villes et les campagnes un bâton à la main, mendiant leur nourriture, et semant en retour, dans toutes les classes de la société, le venin de leur erreur (1). Elipand adressait aussi des lettres pressantes aux évêques ; il essayait même d'attirer à lui Charlemagne.

Si le succès répondait, en partie, aux erreurs de ces chefs de secte, par contre ils rencontraient souvent des oppositions justifiées. Adosinde, veuve de Silon, roi de Galicie, qui après la mort de son époux s'était retirée dans un monastère, fut le point de mire d'Elipand ; mais loin de se laisser convaincre, elle s'adressa de suite à Ethérius, depuis évêque d'Osma, et à un saint prêtre nommé Beatus, pour qu'ils fissent revenir le prélat à de meilleurs sentiments. Celui-ci répondit avec hauteur aux avances qui lui furent faites, si bien qu'Ethérius et Béatus, voyant qu'ils n'arrivaient à rien par la douceur, écrivirent contre lui deux traités, où l'adoptianisme était dévoilé et réfuté (2).

L'erreur gagnait du terrain, il importait d'y mettre fin. Les évêques vont tenir conciles sur conciles et mettront à la défense de la foi autant d'ardeur qu'Elipand et Félix montrent d'opiniâtreté à soutenir leur fausse doctrine. Dès 791, Paulin, patriarche d'Aquilée, ouvre un concile à Ciutad de Friuli, et on y condamne l'adoptianisme. L'année suivante un autre synode se réunit à Ratisbonne, et le même résultat est acquis. A la suite de cette assemblée, Charlemagne charge Angilbert de conduire à Rome Félix, pour qu'il y fasse sa soumission. L'évêque d'Urgel est, à son arrivée, chargé de chaînes, aussi s'empresse-t-il de se rétracter pour obtenir sa liberté. A son retour en Espagne, il reçoit une lettre touchante d'Alcuin l'engageant à abandonner l'erreur (3) ; mais loin de se rallier à ce sage conseil, Félix

(1) *De cultu imaginum*, dans : Migne CVI, 306.

(2) Ambroise Moralès, écrivain espagnol du xvi[e] siècle, affirme qu'on conservait encore de son temps, dans les archives de l'Eglise de Tolède, les manuscrits originaux de ces traités. Cf. Moréri *Dictionnaire historique* (Paris, 1732), III, 376.

(3) Alcuin *Epist. ad Felicem Urgellitanum episcopum*, dans : Alcuin, *Opera* (1777) I, 783-7 ; Migne CI, 119-25 ; Jaffé *Biblioth.*

non seulement continue à enseigner publiquement, et en les aggravant, ses fausses doctrines, mais il écrit encore, à Alcuin et à Charlemagne, un traité qui dénotait une excessive opiniâtreté. De son côté Elipand s'empressait de soutenir par une lettre d'éloges le retour de Félix à l'erreur.

Un nouveau concile s'assemble à Francfort en 794. Félix prétexte que sa liberté est en danger et refuse d'y comparaître. On passe outre, et tout en remettant au Pape la décision suprême, on y condamne à nouveau et l'adoptianisme et Félix d'Urgel ; puis, dans une lettre adressée à Elipand et aux autres évêques d'Espagne (1), on les conjure de renoncer à l'erreur. Au reçu de cette nouvelle, le pape Hadrien Ier réunit un concile à Rome, ratifie les actes du synode de Francfort, et envoie, lui aussi, une missive aux évêques d'Espagne et de Galice, pour leur notifier la condamnation de l'hérésie (2).

Rien n'y fait, les deux chefs de secte s'opiniâtrent, et tout donne à prévoir que, loin de se soumettre, ils vont chercher à faire de nouveaux adeptes. C'est alors que Charlemagne, qui jusque-là avait laissé les évêques discuter cette question dogmatique, entre en scène et veut en finir avec ces divisions : il ordonne à Alcuin d'examiner l'ouvrage de Félix et envoie ce même ouvrage au pape Léon III, pour qu'il se prononce. Le concile de Rome, que réunit Léon III en 799, où se trouvaient cinquante-sept évêques, condamne encore une fois l'erreur sans amener de résultat sérieux. L'empereur, désespérant d'en venir à bout de la

rerum Germanic. VI, 211-9 n° 30 ; *Monum. Germaniæ Epist.* IV, 60-5 *(date vers 793)*.

(1) On trouvera cette lettre dans : SURIUS *Concilia* III, 238'-47' ; BINIUS *Concilia* (1606) III, 418'-'24, (1618) III¹ sect. 2 p. 148'-'55 ; SIRMOND *Concilia Galliæ* II, '175-85' ; SIRMOND *Collectio regia* XX, 109-31 ; LABBE *Concilia* VII, 1032-47 ; HARDOUIN *Acta conciliorum* IV, 882-96 ; ALCUIN *Opera* (1777) II, 573-82 ; MIGNE CI, 1331-46.

(2) Cette bulle : « *Si tamen* », se trouve dans : SURIUS *Concilia* III, '227-31' ; BINIUS *Concilia* (1606) III, 411'-4', (1618) III¹ sect, 2 p. '141-4' ; SIRMOND *Concilia Galliæ* II, '161-7' ; SIRMOND *Collectio regia* XX, 82-94 ; LABBE *Concilia* VII, 1014-21 ; HARDOUIN *Acta conciliorum* IV, 865-72.

sorte, adopte un moyen plus efficace, et c'est alors qu'intervient l'archevêque de Lyon, Leidrat.

Celui-ci, né en Norique, avait tour à tour embrassé la carrière des armes, été moine de Freisingen en Bavière, bibliothécaire de l'école du palais impérial, doyen du Chapitre de Zurich, enfin archevêque de Lyon. Charlemagne, qui connaissait ses talents et sa vertu, l'estimait profondément. C'est qu'en effet, Leidrat unissait à une maturité de jugement, une douceur de caractère peu ordinaire et dont on verra plus loin les effets. L'empereur, qui voulait faire de grandes réformes dans son royaume, jeta les yeux sur lui, et lui adjoignant Néfridius, évêque de Narbonne et Benoît, abbé du monastère d'Aniane, il les nomma tous trois *missi dominici* avec pouvoirs extraordinaires. Ce genre de mission n'était pas nouveau pour Leidrat; déjà en 798 (1), élu archevêque de Lyon, mais non encore sacré, il avait, en compagnie de Théodulfe, évêque d'Orléans, rempli ce rôle dans la Narbonnaise.

Leidrat et ses compagnons arrivent à Urgel (2); ils y tiennent un concile solennel où on condamne l'adoptianisme (3).

(1) Sur la date, Cf. *Histoire littéraire de la France*, IV, 434.

(2) Ils étaient porteurs d'une lettre touchante d'Alcuin à Elipand. ALCUIN *Epistola ad Elipantum Toletanum episcopum cohortatoria in catholica fide*, dans : ALCUIN *Opera* (1617) p. 901-10, (1777) I, 863-8 ; MIGNE CI, 235-44 ; *Monum. Germaniæ Epistol.* IV, 268-74 (date 799). — Elipand ne répondra que par des injures à ces avances. ELIPAND DE TOLÈDE *Epistola ad Albinum responsiones continens prioris epistolæ*, dans : ALCUIN *Opera* (1617) p. 910-24 (*d'après la copie faite par Sirmond sur un ms. provenant de N.-D. de Reims et qui se trouvait dans la bibliothèque des Jésuites de Paris*) ; ALCUIN *Opera* (1777) I, 868-76 ; JAFFÉ *Biblioth. rerum Germanic* VI. 494-8 ; *Monum. Germaniæ Epistol.* IV, 300-7, (*date octobre 799*).

(3) Sur le concile d'Urgel : ALCUIN *Contra epistolam sibi ab Elipando directam* l. I, dans : *Opera* (1617) p. 926-30, (1777) I, 860 ; MIGNE CI, 231. — ALCUIN *Epist.* 207 (*alias* 176, 117 ou 147) *ad Arnonem archiepiscopum Salzburgensem*, dans : ALCUIN *Opera* (1777) n° 176 ; MIGNE C, 351 n° 117 ; JAFFÉ *Bibliotheca rerum Germanic.* VI, 560 n° 147 ; *Monumenta Germaniæ Epistol.* IV, 345 n° 207 (*date 26 juin 800*). — FÉLIX D'URGEL *Confessio fidei* dans les sources citées ci-dessous. — Cf. BALUZE *Notæ*, dans : AGOBARD *Opera* (1666) II, 12 ; MARCA *Marca Hispanica* (Parisiis, 1688) p. 270-1 ; PAGI *Annales* ad annum 799 n° 11 ; COLONIA *Histoire littéraire de Lyon* II, 81.

Mais là n'était point le difficile : il fallait faire accepter cette décision à Félix, ou du moins l'amener à se rendre au concile national d'Aix-la-Chapelle, que l'empereur avait décidé de tenir pour terminer l'affaire. Leidrat sut si bien manœuvrer, il persuada avec tant de douceur et d'éloquence, que Félix jura de se trouver à Aix, en mai 800, pour le concile (1) .On était en septembre 797 : l'archevêque de Lyon et ses compagnons eurent une idée de génie : on passerait l'hiver en Espagne et on en profiterait pour aller dans les villes et les campagnes prêcher la bonne parole, comme Elipand et Félix avaient agi pour propager l'erreur. Ces missions improvisées eurent un succès considérable (2), mais ne contribuèrent pas peu à diminuer la santé déjà si précaire de Leidrat, au point qu'il crut un moment ne pas pouvoir continuer (3).

Félix d'Urgel partit au printemps de 800, accompagné d'un certain nombre de prêtres et de diacres qui devaient l'aider dans sa discussion. Lorsqu'il arriva à Aix-la-Chapelle, il y trouva Leidrat et une nombreuse assemblée d'évêques (4). La discussion commença bientôt : suivant la pro-

(1) C'est en vain qu'Elipand lui adressera une lettre. Elipand d Tolède *Epistola ad Felicem nuper conversum*, dans : Alcuin *Opera* (1617) p. 995-7 (*d'après la copie citée de Sirmond*) ; Alcuin *Opera* (1777) I, 915 ; Migne XCVI, 880-2 ; Jaffé *Bibliolh. rerum Gemanic.* VI, 498-501 ; *Monumenta Germaniæ Epistol.* VI, 307-8 (*daté 23 octobre 799*).

(2) Alcuin atteste la conversion de vingt mille personnes. *Epist.* 208 (*alias* 92, 148) *ad Arnonem archiepiscopum Salzburgensem*, dans : Alcuin *Opera* (1777) I, 136 n° 92 c ; Migne C, 329 n° 134 ; Jaffé *Biblioth. rerum Germanic.* VI, 562 n° 148 ; *Monum. Germaniæ Epistol.* IV, 346 n° 208.

(3) Alcuin *Epist.* 165 (*alias* 87, 128, 133) *ad Arnonem archiep. Salzburgensem*, dans : Alcuin *Opera* (1777) I, 128 n° 87 ; Migne C, 317 n° 128 ; Jaffé *Biblioth. rerum Germanic.* VI, 523 n° 133 ; *Monum. Germaniæ Epist.* IV, 267 n° 165.

(4) Sur le concile d'Aix-la-Chapelle Cf. Sirmond *Collectio regia* XX, 265-6 ; Labbe *Concilia* VII, 1151-3 ; Hardouin *Acta conciliorum* IV, 929-34 ; *Coleti Concilia* IX, 215-22 ; Mansi *Concilia* XIII, 1033-40 ; Héfélé *Conciles* traduction Delarc V, 148. — *Vita beati Alcuini abbatis* (par un contemporain) n° 7 (*alias* 13) dans : Alcuin *Opera* (1617) signat. e 4 ; Mabillon *Acta SS. ordinis S. Benedicti* IV[1], 153-4, 2e édit. p. 146 ; Migne C, 98 ; Jaffé *Biblioth. rerum Germanic.* VI, 18-9.

messe que lui avait faite Leidrat, au nom de Charlemagne, Félix eut toute facilité d'exposer son système et il en usa largement. Mais il avait affaire à un adversaire des plus redoutables, le savant Alcuin, qui ayant déjà écrit plusieurs fois sur ces matières théologiques, les possédait à fond. Il écrasa Félix de sa science scripturaire et patristique, et le concile, pleinement édifié, vota une fois de plus la condamnation de l'adoptianisme.

L'évêque d'Urgel, peut-être convaincu par les arguments irréfutables d'Alcuin, peut-être aussi craignant qu'un châtiment exemplaire ne vînt punir son obstination, se soumit pleinement. Il écrivit, sur l'ordre du concile, une *Confession de foi* (1) adressée à ses diocésains pour les engager à répudier leur erreur, puis accepta de se démettre de l'épiscopat. C'est que Charlemagne et le concile, pour terminer cette malheureuse et longue affaire, avaient pris la résolution de ne pas laisser retourner Félix à Urgel, mais de le confier à un prélat de marque qui le mènerait dans son diocèse, et serait ainsi le garant et le témoin de la fidélité de Félix. L'empereur ne put trouver pour cette tâche délicate un meilleur évêque que celui de Lyon. Leidrat avait, en effet, déjà réussi, par sa prudence et sa douceur, à gagner l'amitié et la confiance de l'évêque d'Urgel ; il saurait aussi lui rendre sa captivité plus douce et son sort plus supportable. Leidrat conduisit Félix à Lyon (2), puis, pour répondre au désir de Charlemagne et du concile, il partit, en l'an 800, une seconde fois pour l'Espagne, en qualité de *missus*, et avec ses deux compagnons, Néfridius, évêque de Narbonne et Benoît, abbé d'Aniane. Tous trois étaient porteurs d'abord de la *Confession de foi* de Félix, qu'ils devaient remettre au clergé d'Urgel, et en outre d'un traité en

(1) Félix d'Urgel *Confessio fidei*, dans Alcuin *Opera* (1617) p. 998-1004 (*d'après la copie citée de Sirmond*); Labbe *Concilia* VII, 1858-62; Hardouin *Acta conciliorum* IV, 929-34 ; Alcuin *Opera* (1777) I, 917-9; Migne XCVI, 882-8 ; Jaffé *Biblioth. rerum Germanic.* VI, 535-7 ; *Monum. Germaniæ Epist.* IV, 329-30.

(2) Colonia. *Histoire littéraire de Lyon* II, 83 ; *Histoire littéraire de la France* IV, 430-1.

quatre livres, composé par Alcuin contre Elipand de Tolède (1). Les *missi* firent des efforts considérables pour calmer les esprits et y réussirent en grande partie. Elipand toutefois, persista dans son orgueil ; il se tourna contre Félix, son ancien associé dans l'erreur, et écrivit contre lui, mais sans succès. La mort vint d'ailleurs le surprendre sur ces entrefaites, et cet événement acheva, en Espagne, la ruine de l'adoptianisme.

Leidrat, rentré à Lyon, vécut encore quatorze ans avec Félix, cherchant, par sa bonté, à lui faire oublier les rigueurs de l'exil ; en 814, il se démit de son archevêché, et se retira dans le monastère Saint-Médard de Soissons, où il mourut deux ans après.

Agobard, qui lui succéda, était déjà chorévêque de Lyon ; ce n'est point le lieu de tracer ici la physionomie et de dire les actes du pontificat de ce prélat qui, lui aussi, eut une part considérable dans les affaires publiques (2). Ses rapports avec Félix furent moins cordiaux que ne l'avaient été ceux de Leidrat, peut-être à cause du caractère plus vif et moins doux d'Agobard, peut-être aussi par suite de certaines tentatives de révolte de Félix, lequel n'avait point renoncé complètement à son erreur. Quoi qu'il en soit, Agobard composa un long traité contre l'ancien évêque d'Urgel (3), dans lequel il raconte les faits suivants : il avait

(1) ALCUIN *Libelli quatuor contra epistolam sibi ab Elipando directam quibus evacuat pravas illius assertiones*, dans : ALCUIN *Opera* (1617) p. 925-92 *(d'après la copie citée de Sirmond) ;* ALCUIN *Opera* (1777) I, 860-914 ; MIGNE CI, 231-300.

(2) Sur AGOBARD on peut consulter CHEVALIER *Répertoire des sources historiques*, *Bio-bibliographie* col. 39, en y ajoutant : notice par MASSON, dans : AGOBARD *Opera* (1605) præfat. ; LA BIGNE *Biblioth. patrum* (1624 et 1644) IX, 1165. — Notice par BALUZE, dans : AGOBARD *Opera* (1666) II, append. p. 3-6 ; GALLAND *Biblioth. patrum* XIII p. XIII. — T. FOERSTER *Drei Erzbischoefe von tausend Jahren... Agobardus von Lyon*, 1873, in-8°.

(3) AGOBARD *Liber adversus dogma Felicis, episcopi Urgellensis, ad Ludovicum Pium imperatorem*. — I. MANUSCRIT : Biblioth. nat. lat. 2853, IXe s., provient de Papire Masson. Ce ms. a servi à toutes les éditions. — II. EDITIONS : 1° AGOBARD *Opera* édit. P. Masson (Paris, D. Duval, 1605, in-8°) p. 1-56 (d'après le ms.) ; LA BIGNE *Bibliotheca patrum* (Paris., 1624, in-fol., 9 vol.) IX, 1173-98 (d'après 1°) ; 3° LA BIGNE *Bibliotheca*

eu une conférence avec Félix et l'avait de nouveau convaincu d'adoptianisme. Cette conférence étant demeurée secrète, il avait été convenu que le compte rendu n'en serait pas publié, à condition que Félix renoncerait à parler de ses doctrines. Non seulement l'ancien prélat n'avait pas tenu ses engagements, puisqu'il avait continué à enseigner secrètement son erreur, mais, même à sa mort, en 815, on avait trouvé dans ses papiers un traité composé par lui et où il renouvelait sa pernicieuse doctrine : c'est là ce qui avait engagé Agobard à publier son récit contre Félix d'Urgel.

La mort de ce dernier termina définitivement l'hérésie adoptianiste, qui avait ainsi persisté vingt-cinq ans, et dans l'extinction de laquelle l'Eglise de Lyon, par la personne de deux de ses archevêques, avait joué un rôle des plus glorieux.

patrum (Paris., 1644, in-folio., 9 vol.) IX, 1173-98 (d'après 1°) ; 4° AGOBARD *Opera* édit. Baluze (Paris., Fr. Mvgvet, 1666-5, in-8°, 2 vol.) I, 1-59 (d'après le ms.) ; 5° GALLAND *Bibliotheça veterum patrum* (Venetiis, 1765-81, ex. typ. J. B. Albritii, in-fol., 14 v.) XIII (1779) '405-17' (d'après 4°) ; 6° MIGNE CIV, 29-70 (d'après 4°). — III. ANNOTATIONS : 1° de Papire MASSON, dans : AGOBARD *Opera* (1605) præfat. ; LA BIGNE *Bibliotheca patrum* (1624 et 1644) IX, 1166-7. — 2° de BALUZE, dans AGOBARD *Opera* (1666) II, append. p. 1-15 ; MIGNE CIV, 29-70. — IV. Sur la date de cet ouvrage Cf. *Histoire littéraire de la France* IV, 571.

J.-B. MARTIN.



REVUE THÉOLOGIQUE

I. — Christianus Pesch, S. J., *Prælectiones dogmaticæ* T. I : Institutiones propædeuticæ — T. V : De Gratia — T. VIII : De Virtutibus; in-8°, Fribourg-en-Brisgau, Herder.
II. — Tilleman Pesch, S. J., *Institutiones psychologicœ;* 2 vol. in-8°, Fribourg-en-Brisgau, Herder.
III. — Victor Frins, S. I., *De actibus humanis ontologicè et psychologicè consideratis*; in-8°, Fribourg-en-Brisgau, Herder.
IV. — Ern. Dubois, *De Exemplarismo divino seu de trino Ordine exemplari et de trino rerum omnium ordine exemplato ;* in-8°, Rome, Desclée, Lefebvre et Cie.
V. — R. P. J. B. Terrien, *la Grâce et la gloire, ou la filiation adoptive des enfants de Dieu*, étudiée dans sa réalité, son principe, son perfectionnement et son couronnement final; 2 vol. in-12, Paris, Lethielleux.
VI. — S. M. Brandi, *Rome et Cantorbery.* — Commentaires de la bulle « Apostolicæ curæ » déclarant nulles les ordinations anglicanes, et examen de la réponse des archevêques anglicans ; in-8°, Paris, Lethielleux.
VII. — Herder, *la Tradition de l'Eglise et la littérature russe;* in-8°, Fribourg-en-Brisgau.
VIII. — Tondini de Quarenghi, *la Russie et l'union des Eglises;* in-12, Paris, Lethielleux.

I. — Il existe un grand nombre de traités de théologie dogmatique à l'usage des séminaires et tous se distinguent par de réelles qualités. Il s'en faut, malgré cela, qu'ils donnent pleine satisfaction aux maîtres et aux élèves. Ne parlons ni de Franzelin ni de Perrone. Le premier, original et profond, a donné de belles synthèses et remis en honneur la théologie patristique. Maheureusement, sa manière oratoire de présenter la doctrine, sa phraséologie savante et compliquée, rendent difficile la lecture de ses écrits. Il n'est pas assez didactique pour servir utilement

à la moyenne des élèves. Perrone a eu son heure de gloire, mais les progrès de la critique l'ont quelque peu relégué dans l'ombre. Dans Bonal, la doctrine coule assez abondante, seulement il est téméraire de s'aventurer, sans un guide expérimenté, à travers ses méandres capricieux, et puis ses preuves ne paraissent pas toujours satisfaisantes. On reproche à Hurter de n'être pas assez complet, assez doctrinal, d'autres — à qui je laisse la responsabilité de cette accusation — ajoutent: pas assez scolastique; à Palmieri, de passer au large de la doctrine thomiste; à Mazella, de manquer de précision et de se perdre dans d'interminables *prænotanda*, qui font souvent double emploi avec la preuve.

Le P. Christian Pesch a donc eu une excellente pensée en publiant les *Prælectiones dogmaticæ* qu'il fait au Collège de Ditton-Hall, car la *Civiltà-Cattolica* a pu écrire qu'ils sont le meilleur cours didactique d'apologétique chrétienne paru en nos temps. Or, après avoir pris connaissance des tomes I, V, et VIII, je me fais un devoir, en usant d'induction pour les autres, de me rallier à cet illustre suffrage. Non pas que je remarque chez l'auteur une très puissante originalité, il n'ouvre pas de voies nouvelles à la théologie ; c'est assez pour lui de la tenir au courant de la critique. Il ne faut pas davantage lui demander des discussions approfondies sur toutes les questions qu'il aborde; il n'a voulu faire qu'un manuel. Mais, tout en demeurant classique, il a si bien fondu dans une harmonieuse proportion, les règles de l'école positive et la méthode scolastique, que son œuvre revêt un caractère vraiment scientifique, et peut être lue avec un grand profit, même par les élèves des facultés et les prêtres qui ont le noble désir de compléter leur instruction cléricale. Elle est supérieure aux travaux similaires par la belle ordonnance du plan général et des cadres particuliers, par l'enchaînement logique des parties, la rigueur d'une méthode qui se soutient partout au même niveau, la solidité de la doctrine, l'abondance des informations, la mise en valeur des preuves, la connaissance des objections modernes, une

tournure neuve dans l'exposé des choses anciennes et jusque par la langue, qui est simple, forte, exempte des constructions enchevêtrées et des termes barbares qu'on rencontre trop souvent dans le latin théologique. Tant il est vrai que :

> Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.

A cet éloge qui porte sur l'ensemble de l'œuvre, je n'ai à faire que quelques restrictions de détail. Nous les trouverons au cours de l'analyse.

L'auteur débute par une introduction dans laquelle il définit la théologie, explique sa nature et son objet, établit sa qualité de science, sa différence d'avec la foi, et trace sa méthode. Il nous présente ensuite, en raccourci, le tableau du système théologique et l'histoire de son développement à travers les siècles. Ce chapitre préliminaire est une heureuse innovation, ou plutôt la reprise de vieilles traditions que les manuels contemporains tendaient à faire perdre. Ils sont beaucoup trop sobres de renseignements à cet égard. Et pourtant, le meilleur moyen de donner aux jeunes gens le goût d'une science, n'est-ce pas de leur dire, tout d'abord, de quoi elle s'occupe, quels sont ses principes fondamentaux, ses règles directives, comment elle s'est créée, et par quelles vicissitudes elle a passé ? On ne saurait trop insister sur ces notions. C'est la porte du temple où l'on va introduire l'initié. Voilà pourquoi je désirerais que le P. Pesch, lui-même, eût moins condensé sa pensée. Il n'a fait qu'effleurer l'intéressante question de la méthode. C'est à ce laconisme que je dois de n'avoir pas bien compris, peut-être, la différence qu'il met entre la théologie positive et la théologie scolastique. Ne restreint-il pas quelque peu le champ de la première, quand il dit qu'elle se borne à expliquer l'Ecriture par les Pères? Il faudrait, ce me semble, ajouter qu'elle utilise tous les monuments de la tradition, de quelque nature qu'ils soient, après les avoir passés au crible de la critique, en vue de montrer le progrès de la dogmatique au sein de l'immutabilité du dogme.

Est-il bien sûr, d'autre part, que la méthode positive doive céder le pas à la scolastique, dans l'enseignement, ou, tout au moins, ne venir qu'après que le terrain lui a été préparé? Ce n'est pas avec un oui ou un non qu'on peut résoudre cette grave question. A celui qu'elle tenterait, nous demanderions, comme condition préalable à tout examen, de se débarrasser des préjugés d'éducation. En attendant, prenons comme le Père Pesch la voie moyenne, et disons que leur alliance ne peut produire que d'excellents fruits.

Son travail en est un. Il a suivi pour le diviser l'ordre de la connaissance : il va du connu au moins connu. C'est l'opposé de l'ordre ontologique, mais le plus rationnel et le plus facile pour la recherche de la vérité. Partant de Jésus-Christ, que l'histoire met sous ses yeux, il étudie, à l'aide des lumières qu'il reçoit de lui par la révélation, Dieu, la Trinité, la Création, la chute primitive, la Rédemption et l'Incarnation, les fruits de grâce et de salut qui en ont été la conséquence, et qui nous sont communiqués, surtout par les sacrements ; la coopération que nous devons apporter à cette grande œuvre, par la fuite du péché et la pratique des vertus, et la diversité des éternels séjours comme sanction finale de notre victoire ou de notre défaite. Voilà les grandes lignes d'un majestueux édifice. Nul ne peut y pénétrer avant d'avoir acquis, par la philosophie, la certitude de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Notre auteur suppose ce travail accompli. Il se met, à l'instar de tous les théologiens, en présence d'un spiritualiste, et entreprend de l'amener à la foi chrétienne, par une série de déductions où la raison joue le principal rôle. Les traités qui les renferment, Révélation, Eglise, Lieux théologiques, portaient autrefois le nom de théologie fondamentale. On les appelle aujourd'hui apologétique ou propédeutique. C'est ce dernier terme qu'emploie le P. Pesch. On ne peut l'en blâmer, car προπαιδεία signifie *prævia institutio*, et, dans l'espèce, la connaissance préliminaire à l'étude de la théologie, le passage de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. Dans ses *Institutiones propædeuticæ* il n'intitule pas le premier traité : *De Reve-*

latione, comme on le fait d'ordinaire, mais *De Christo Legato divino*. Cette innovation est justifiée par sa manière de procéder. Il suppose prouvée, en philosophie, la possibilité de la révélation et du miracle. Seulement, a-t-il eu raison de procéder ainsi ? Sans doute, ces questions appartiennent à l'ordre purement rationnel, mais peut-être n'eût-il pas été inutile de les rappeler en quelques mots précis. Sa démonstration eût été plus harmonique et, partant, plus satisfaisante pour l'esprit. Il se réserve d'y toucher simplement en réfutant les objections, et il aborde du premier coup la mineure, le fait de la révélation. Ici, il laisse loin derrière lui tous ses devanciers. Tandis qu'ils commencent par établir la préexistence messianique du Christ, puis sa venue, lui nous dit plus simplement : Jésus-Christ a apparu sur la terre. Des documents d'une incontestable autorité le prouvent. Or, il a affirmé qu'il était l'Envoyé de Dieu, le Messie attendu par le peuple d'Israël, et il a confirmé sa parole, premièrement, en mettant sous les yeux des Juifs et des siècles à venir le tableau comparé de l'image messianique et des caractères de sa vie; deuxièmement, en multipliant les miracles au nom de Dieu qu'il prenait à témoin ; enfin, en révélant au monde une doctrine divine. Donc, il faut le reconnaître comme envoyé de Dieu et écouter ses enseignements. Ce syllogisme d'une extrême simplicité, l'auteur le développe avec une vigoureuse logique, dans une dissertation de cent cinquante pages, qu'il subdivise, suivant la méthode traditionnelle, en propositions et scholies. Ses thèses sont concises et substantielles, ses preuves bien choisies, nettement classées et mises en belle lumière. On devine un maître de la doctrine, qui prend ce qu'elle a de meilleur pour en nourrir ses lecteurs, et qui dirige sa plume comme il veut pour la leur expliquer. Je ferai remarquer, tout particulièrement, les fortes études sur l'authenticité des Evangiles et sur les miracles, ainsi que l'harmonieux groupement des prophéties. Me sera-t-il permis, relativement à ce dernier chef de preuve, d'exprimer le regret qu'il ait été si peu explicite sur la prophétie de Jacob et celle des Semaines ? Il nous

dit bien, avec Cornély, son maître en exégèse, que saint Jérôme a été le seul à lire : שלהם la *paix* pour : שילה l'*envoyé*, mais n'y aurait-il que cela, l'autorité de l'illustre interprète est assez grande pour qu'on pose un point d'interrogation sur la valeur de l'oracle de Jacob mourant. Quant à la prophétie de Daniel, il est clair qu'il n'admet pas l'opinion de quelques exégètes modernes sur la date relativement récente de cet écrit, il ne la mentionne même pas. Ce sont là de petites ombres presque fatales dans un cours élémentaire; elles paraissent à peine au milieu de l'intense lumière qui se dégage de l'ensemble de la démonstration, et l'on fait simplement preuve de bon sens quand on admet avec lui que Jésus-Christ est bien le Messie de la Bible et que sa révélation est divine.

Comment cette révélation est-elle parvenue jusqu'à nous? Le *De Ecclesia* répond à cette question. Le Christ, avant de remonter au ciel, institua un magistère pour conserver et propager sa doctrine. Ce magistère était vivant. Il s'incarnait dans les apôtres, qui reçurent avec la prérogative de l'infaillibilité, le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, sur les fidèles qu'ils devaient enseigner, enfin, le pouvoir d'ordre, ou la faculté de sanctifier plus particulièrement et de consacrer, au moyen de rites établis par lui, quelques-uns de ces fidèles destinés à devenir leurs collaborateurs et les continuateurs de leur œuvre. Parmi les apôtres, il discerna Pierre et lui donna sur eux la primauté d'honneur et de juridiction. De la sorte, le magistère revêtit la forme d'une société visible, hiérarchisée, monarchique, parfaite, indépendante, et qui devait durer jusqu'à la fin des temps. Tous les hommes sont tenus d'y entrer pour faire leur salut. Reconnaissable au milieu des autres sociétés par quatre notes bien caractérisées : l'apostolicité, l'unité, la catholicité et la sainteté, elle n'existe pas ailleurs que dans l'Eglise romaine où les apôtres ont eu pour successeurs les évêques, saint Pierre, le Pape ou le souverain Pontife, et les disciples, les ministres inférieurs. D'où résulte pour cette Eglise, le droit d'enseigner, de gouverner et de perpétuer les sources de

sa vie. On reconnaîtra facilement, par ce court résumé, que le P. Pesch nous décrit l'Eglise sur un plan nouveau, plus logique que celui des vieux manuels, et se prêtant avec plus d'aisance à l'exposé des questions qui sont agitées de nos jours. Rompant en visière à la routine, il parle, non seulement en théologien mais aussi en canoniste, ce qui me paraît absolument nécessaire quand on veut exposer comme il faut la constitution de l'Eglise. Qu'on lise la seconde partie du traité, et l'on se convaincra par soi-même que cette manière de procéder jette sur le sujet des lumières qu'on ne soupçonnait pas.

Dans le *De locis theologicis*, il suit davantage les sentiers battus. Toutefois il a heureusement condensé en quelques pages ce qu'il importe le plus de savoir sur la tradition et la sainte Ecriture. Il n'aurait pas été inutile cependant de nous dire comment il faut se servir des Pères. La tâche eût été facile : il suffisait de résumer les théologiens de Wurtzbourg.

Si l'on en juge par les résultats, il s'est donné plus de peine dans l'élaboration du traité de la Grâce. Nous touchons ici, on le sait, à l'un des points les plus obscurs et les plus délicats du système théologique. Combien d'écrivains pourraient se flatter de l'avoir élucidé! Evidemment le P. Pesch lui-même n'a pas fait disparaître les mystères qui planent sur la justification du pécheur, mais par l'heureuse disposition des matières, l'art d'expliquer les sujets les plus abstraits, son travail est un des meilleurs et des plus lumineux que je connaisse. Il le divise en trois parties: grâce actuelle, grâce habituelle, et fruit de la grâce ou mérite surnaturel. Les doctrines qui remplissent ce cadre simple et logique sont celles de sa compagnie. Il combat de toutes ses forces la prédétermination physique et se prononce pour le congruisme. A l'entendre, la grâce actuelle consiste dans les illuminations que Dieu donne à l'intelligence et les inspirations qu'il suggère à la volonté. Elle s'appelle excitante quand elle produit des actes indélibérés, adjuvante dans le cas contraire. Son effet immédiat est d'agrandir nos énergies morales et même nos forces physiques pour le bien, et de nous faire produire des actes

surnaturels. A ce point de vue elle est absolument nécessaire, quoiqu'en aient dit Pélage et les semi-pélagiens. Nous ne pouvons rien par nos propres forces dans l'ordre du salut, pas même observer intégralement la loi naturelle. L'homme qui le tenterait succomberait infailliblement sous le coup de ses passions et des obstacles extérieurs. S'ensuit-il que Dieu nous doive la grâce ? Nullement. Il nous la donne gratuitement, par un acte de sa pure bonté et suivant la mesure qui lui plaît; aux uns il accorde des grâces efficaces, aux autres des grâces suffisantes, mais à tous le nécessaire pour se préparer à la grâce habituelle ou sanctifiante, car la différence entre les deux sortes de grâces, relativement à leur mode d'action, est *ab extrinseco;* l'efficacité vient de la libre détermination de la volonté. On remarquera combien, ici encore, l'auteur s'éloigne des Thomistes, pour lesquels la grâce efficace, qui donne le pouvoir d'agir, diffère essentiellement et *ab intrinseco* de la grâce suffisante, qui donne de pouvoir agir. Non moins dissemblable est sa doctrine sur l'accord de la liberté et de l'action surnaturelle de Dieu. L'harmonie se fait en ce que Dieu accorde à l'homme une grâce proportionnée à sa nature, de telle sorte qu'il l'accepte et agisse par elle librement. Cet acte le dispose à la grâce que nous avons appelée habituelle ou sanctifiante. Que fait celle-ci ? Elle met en nous un principe permanent de vie surnaturelle, distinct plus probablement de la vertu infuse de charité. Son effet immédiat est de détruire le péché, de nous renouveler intérieurement et de nous constituer dans un état où nous pouvons produire des actes qui augmentent la grâce elle même et sont *de condigno* méritoires pour la gloire. A une condition toutefois, c'est que Dieu nous continue son concours. Notre auteur explique dans le traité *De Lege positiva*, qu'il travaille avec nous, en nous traçant par sa loi la route que nous devons suivre, et dans le *De Virtutibus theologicis*, qu'il met en notre âme des facultés ou puissances spéciales, des forces appelées vertus, pour nous aider à marcher dans cette voie. La foi l'illumine de ses purs rayons; la charité l'embaume des parfums de l'amour de Dieu et du prochain; l'espérance l'embellit

des riantes perspectives de l'éternelle possession de Dieu.

Il reste au P. Pesch à nous signaler les écueils de la route, à nous parler du péché, et à nous dire ce qui nous attend par delà la tombe comme récompense ou châtiment. Il le fera dans le tome neuvième qui nous est annoncé pour une date prochaine. Ce sera le couronnement d'une œuvre magistrale, dont je conseillerais la lecture à tous les jeunes théologiens. Ils en retireraient certainement de grands fruits, posé surtout qu'ils y soient préparés par une bonne philosophie.

II. — Chacun sait en effet, l'union étroite qui existe entre la théologie et la philosophie scolastiques. C'est en vain qu'on se mettrait à étudier celle-là si on ne connaissait celle-ci. On risquerait d'avoir le sort de celui qui s'enfonce dans les catacombes sans guide et sans lumière, on se perdrait à peu près infailliblement. C'est pour parer à ce grave inconvénient que les pères jésuites de Maria Laach ont entrepris de publier la *Philosophia Lacensis* destinée à mettre en harmonie avec les sciences actuelles les principales théories de la scolastique. Je viens d'en lire deux volumes dus à la plume du P. Tillemann Pesch. Il étudie dans le premier, sous le nom de psychologie naturelle, les fonctions vitales dans les plantes et dans les animaux; il consacre le second à décrire l'organisation et le jeu de l'intelligence. C'est la suite et la fin des *Institutiones psychologicæ* qui débutent par le traité de la vie considérée en elle-même. En les parcourant, je ne pouvais m'empêcher de songer que si la philosophie du moyen âge était aussi dénuée de fondement, aussi aprioriste qu'on veut bien le dire, il y a beau temps qu'elle devrait constituer un simple chapitre de l'histoire de la pensée humaine. En a-t-elle subi des heurts et des attaques depuis trois cents ans? Des volumes écrits pour la combattre, on formerait une immense bibliothèque. Cependant elle est toujours debout, au lieu que les systèmes inventés pour la remplacer s'éclipsent tour à tour, après une vie éphémère, comme ces fleurs, qui, ouvrant leurs corolles aux mystérieuses fraicheurs de la nuit, se fanent sous l'action de la pleine lu-

mière. Et je ne parle même pas ici de ceux qui, ayant été condamnés par l'Eglise, quoique chrétiens d'intention, comme le traditionalisme, l'ontologisme ou les doctrines de Rosmini, ont péri au berceau, victimes d'accidents extérieurs. Je fais allusion à ces grandes constructions d'idées, qui devaient opérer une révolution dans l'art de penser et devenir le point de départ d'un progrès indéfini. On les a laissées se mouvoir tout à leur aise, exercer librement leur action, prendre le rôle qu'elles voulaient. Pourtant, qui s'en occupe aujourd'hui, en dehors de quelques cénacles créés tout exprès pour les admirer?

Descartes compte-t-il encore beaucoup de disciples? Combien trouveriez-vous de gens qui soient sûrs d'avoir des idées innées? Nommez des écoles où l'on s'occupe des thèses et des antithèses d'Hegel et de l'universel devenir pour se transformer en Dieu. L'éclectisme et le positivisme eurent leur heure de gloire. Où sont-ils? Qui nous le dira? Kant est sorti de sa tombe et les y a mis à sa place. Pour lui, il est en voie de conquérir en France la faveur qu'il a a eu de la peine à obtenir dans son pays. On a même conçu la généreuse pensée de le convertir en apôtre de la vérité révélée. Mais pour n'être pas banal, cela réussira-t-il? Combien de temps durera le nouveau règne qui commence sous de si brillants auspices? Oh! Dieu me garde de juger de la valeur d'une philosophie, uniquement par ses succès et sa longévité, moins encore d'en inférer que tout est également inéluctable dans la scolastique. Elle reconnaît de bonne grâce que les sciences naturelles ont progressé depuis son origine et l'ont parfois contredite avec raison. Pourquoi s'en fâcher, puisqu'elle a reçu en naissant une constitution tout à la fois souple et robuste qui lui permet de s'assimiler les bons éléments sans rien perdre d'essentiel à sa nature? Ce phénomène d'accidentelle transformation, nous le constatons dans le livre du P. Pesch. Il abandonne sans regret l'hypothèse des influences sidérales, de la génération spontanée, de l'action des vents pour diversifier les sexes, il ne cache pas ses sympathies pour l'atavisme, contenu dans de justes limites, et, moyennant quelques autres sacrifices de ce genre, il soutient énergiquement la

distinction réelle entre l'âme et ses facultés, la théorie des sens internes et externes et leur action dans l'acte de la connaissance, le mouvement vital qui en résulte et qui se localise dans le cerveau, le caractère actif et passif de l'intelligence et la part de la volonté dans l'acte d'intellection, lequel s'accomplit, en résumé, par les espèces sensibles, l'intellect actif et passif et les espèces expresses. La discussion est ferme, animée, alerte, un peu subtile, peut-être, quand la métaphysique est appelée à fournir l'appoint de ses lumières, mais jamais obscure, quoique parfois très profonde. Sous la plume de l'écrivain, la vieille scolastique, allégée, délestée de quelques théories irrévocablement perdues — sans nul inconvénient d'ailleurs —, se défend, avec l'entrain des beaux jours du nominalisme et du réalisme, contre les jeunes systèmes de nos temps, depuis ceux d'Herbart et de Beneke en Allemagne, jusqu'aux brillantes conceptions de l'esprit français. Car le P. Pesch n'ignore rien de ce qui a été écrit et de ce qu'on écrit encore sur la philosophie. Et c'est là, sans nul doute, ce qui donne comme un regain d'actualité, une sorte de renouveau à des doctrines que nous avons cent fois entendu exposer. Il n'est pas jusqu'à sa méthode, qui ne contribue à produire ce mirage. Il va de soi qu'il suit, pour les grandes lignes, les règles connues de tous, mais il y ajoute des perfectionnements de détail fort intéressants et tout à fait dans la note contemporaine. Ainsi, par exemple, il n'expose jamais un système sans nous dire, en quelques mots, son origine, sa filiation et ses vicissitudes, puis, le mettant en parallèle avec les systèmes analogues sur le même sujet, il détruit habilement ceux-ci pour faire place nette à celui-là, ou le renverse lui-même au profit des doctrines qui lui sont chères. Les fidèles de la scolastique trouveront qu'il y réussit toujours, et quant aux dissidents, s'ils connaissent la théologie, force leur sera de confesser qu'il prépare admirablement à la comprendre et à rendre raison des mystères qu'elle renferme. S'il a, comme tout porte à le croire, poursuivi ce but, nous pouvons le féliciter, le succès a pleinement répondu à ses efforts. Il faut le louer encore d'avoi puisé si largement aux données de la physiologie moderne

quand cela paraissait utile pour expliquer les actes psychiques. La physiologie diffère de la psychologie comme l'écorce diffère des fibres ligneuses, mais cette différence même indique combien la première peut aider à connaître la seconde. Aussi bien, le recours à la science actuelle offre en général cet avantage, d'infuser un sang nouveau à tout un organisme et, dans l'espèce, de rajeunir les doctrines de saint Thomas, qui est au fond le maître docilement suivi par notre auteur. Semblable, de la sorte, à l'homme « *qui profert de thesauro suo nova et vetera* », il n'a laissé dans l'ombre aucun des problèmes philosophiques soulevés en nos temps, et, règle générale, je me range volontiers à la solution qu'il leur donne. Pourrais-je, en cette considération, lui faire une petite querelle au sujet de ce qu'il nomme — très justement — les phénomènes intimes de la vie psychique? Avec ses formes ondoyantes, ses incessantes transformations, ses révélations inattendues et ce je ne sais quoi de mystérieux qui se trouve toujours aux frontières du naturel, l'hypnotisme est bien fait pour séduire l'imagination; d'autant que, grâce à un petit nombre d'heureux effets obtenus par des hommes qui l'ont pratiqué longtemps, il paraît, par certains aspects, d'une nature bienfaisante. On ne désespère pas de le faire entrer définitivement dans la thérapeutique, mieux encore, de l'employer à la guérison des maladies morales, de le convertir en instrument de pédagogie. C'est assez pour que le P. Pesch sollicite droit de cité en sa faveur parmi les catholiques. Et il n'est pas seul, je le reconnais, à signer cette pétition. Le Père Coconnier l'a fait, avant lui, dans un livre qui a eu quelque retentissement. Je me souviens encore d'avoir entendu, au cours d'nne promenade dans la campagne romaine, un prélat très versé dans les sciences naturelles, chanter les louanges de l'hypnose. N'est-ce pas, à tout le moins, un peu prématuré? Il est vrai, on ne met pas en thèse générale la licéité de l'hypnotisme quel qu'il soit. On distingue soigneusement entre la pratique des savants et celle des salons, celle surtout des pitres forains. Sur cette dernière, tout le monde s'accorde à jeter l'anathème. Elle tombe immédiatement dans l'occultisme et, partant, sur

un terrain où se jouent des influences que nous avons mille fois raison de suspecter. Je sais encore qu'on n'entend autoriser l'hypnotisme franc que pour de graves motifs d'utilité, et à la condition d'écarter le plus possible les inconvénients. C'est la thèse du volontaire indirect. Mais toutes ces distinctions et précautions ne me rassurent pas. Car, premièrement, on n'a pas encore donné des phénomènes de l'hypnose une explication rationnelle qui rallie tous les suffrages. Nous savons très bien que le cerveau est soumis, jusqu'à un certain point, aux facultés de l'individu, mais nous ignorons comment un homme peut prendre sur le cerveau d'autrui un empire absolu, arbitraire, irrésistible, qu'il n'a pas sur le sien propre. Et puis, sur quoi se fonde la distinction entre l'hypnotisme savant et l'hypnotisme vulgaire? Où se trouve la ligne de démarcation? Rien ne démontre que les phénomènes de l'un ne soient pas essentiellement de même nature que ceux de l'autre. Il semble bien plutôt que l'hypnose va se perdre dans l'occultisme, par l'effet logique de ses propres évolutions. Enfin il est souverainement immoral qu'un homme soit livré corps et âme à la direction et à la domination d'un autre. Dans l'ivresse, on perd bien l'usage de ses facultés, mais du moins elles ne tombent pas sous la puissance d'autrui. Il en est de même dans le sommeil anesthésique. On ne peut davantage apporter la comparaison tirée de la servitude : l'esclave n'aliène pas ses facultés intimes, il est exempt de ce que les métaphysiciens appellent la nécessité de volonté. Ici, le sujet appartient complètement à l'opérateur, à qui il est loisible de le gouverner à sa guise et de lui faire faire tout ce qu'il veut, sans compromettre extérieurement sa propre responsabilité. On voit les conséquences. C'est pourquoi je n'accepterais pas la conclusien du P. Pesch, quand il dit qu'on peut faire usage de l'hypnose dans certains cas et pour des motifs sérieux.

III. Nous ne quittons pas le domaine de la volonté et des questions qui s'y rattachent, avec le *De actibus humanis ontologicè et psychologicè consideratis,* puisque, dans



ce travail, le P. Victor Frins s'est proposé de recueillir à travers les vénérables in-folio des temps passés, et de réunir en un volume correspondant à l'état de la science actuelle, tout ce qui a été dit de mieux sur la volonté envisagée comme principe des actes humains. Ainsi qu'il le fait remarquer, l'importance d'une telle entreprise n'échappera à personne ; c'est le fondement même de la théologie morale et de l'éthique naturelle qui est soumis à l'examen. Avons-nous une volonté libre, un principe de responsabilité? Voilà une question qui s'impose, et suivant la réponse qu'on y fait, on nie ou on affirme l'existence du bien et du mal, du vice et de la vertu, on est matérialiste, déterministe ou chrétien. Elle constitue le thème principal du livre du P. Frins. Mais, pour mieux la comprendre, il étudie d'abord l'acte en soi et dans sa finalité. En cela il est logique avec la disposition du titre qu'il a adopté, et nul ne saurait y trouver à redire, car la fin est la première des causes dans l'ordre moral ; c'est elle qui nous fait agir et qui spécifie nos actes. Donc, nous ayant expliqué, dans une courte introduction, qu'il faut entendre par acte humain le seul acte libre, c'est-à-dire eelui qui procède de la volonté, notre auteur établit, dans une première section, la fin et son mode de causalité. On peut ainsi résumer sa doctrine. Seul, le bien honnête et délectable peut constituer une cause finale. Encore faut-il, pour qu'il remplisse ce rôle, qu'il agisse sur la volonté et qu'il soit connu. Il n'en va pas ainsi du bien utile; il revêt le caractère de moyen. Quant aux moyens eux-mêmes, ils ne constituent pas une cause. Nous ne les recherchons pas pour eux, mais pour le but que nous nous proposons. A la vérité, quand ils sont plusieurs et subordonnés les uns aux autres en vue d'un résultat unique, on reconnaît au second, par rapport au premier, une certaine raison de finalité, mais c'est d'une manière improprement dite. Si vous devez gravir un escalier, forcément vous monterez le premier degré pour atteindre le second, et pourtant, ce n'est pas là que vous voulez vous fixer, vous visez le sommet. Ainsi délimitée, la finalité peut être double, interne et externe, dans les actes auxquels concourent les

facultés extérieures; elle est unique dans les autres. Par exemple, dans l'acte d'élection par lequel je veux aimer Dieu, on ne trouve pas d'autre cause finale que la charité. Quoi qu'il en soit, il n'y a jamais d'acte libre qui ne soit inspiré par une fin. Elle agit toujours sur nous actuellement ou virtuellement d'une manière habituelle ou tout au moins interprétative. Elle s'échelonne parfois dans une série de degrés, mais elle s'arrête fatalement à un moment donné, par la mort. Vous ne rencontrerez pas ici-bas une progression indéfinie de causes finales.

D'ordinaire, ces doctrines sont à peine ébauchées dans les traités fondamentaux de la théologie. Nous devons donc remercier l'auteur de les avoir solidement établies, en s'appuyant sur saint Thomas et ses principaux commentateurs, particulièrement sur Cajetan. Nos actions de grâces seraient plus grandes encore s'il ne s'était montré un peu trop concis dans son style. Certes, sa préface dénote un écrivain latin à qui la période élégante n'est pas inconnue. Que ne l'a-t-il employée plus fréquemment dans le corps de son livre? Quand on traite des sujets aussi métaphysiques, il ne faut pas craindre d'être explicite. S'il veut être lu avec intérêt jusqu'au bout, l'auteur doit triturer suffisamment la matière pour donner au lecteur l'illusion qu'il marche en pays connu. Dans l'espèce, il eût été prudent, croyons-nous, d'accompagner d'exemples chaque définition, et surtout d'employer ce procédé pour mettre en saillie des distinctions qui, tout d'abord, paraissent un cliquetis de mots. Nous aurions ainsi mieux compris la différence entre le bien honnête et le bien délectable, entre la fin *cujus gratia* et la fin *cui*, entre les actes qui peuvent avoir une double fin et ceux qui n'en comportent qu'une seule. La disposition typographique elle-même eût pu fournir un élément de clarté et faciliter le travail de l'intelligence. On aurait bien fait de séparer les *prænotanda* et les divisions du sujet, des thèses et des preuves. Enfin nous voudrions qu'une table des matières montrât l'ordre et l'enchaînement des idées, et ne se contentât pas de quelques indications dubitatives qui laissent à peine entrevoir les lignes principales.

Ces observations n'atteignent pas le fond du livre. J'ai hâte d'ajouter, d'ailleurs, qu'elles sont moins justifiées dans la seconde et dans la troisième section, peut-être parce que le sujet est plus familier, peut-être aussi parce que les inconvénients sont moins réels. La section deuxième traite du volontaire. La volonté suppose la liberté. Elle est le fondement de la responsabilité morale, et n'existe véritablement que si elle part de l'indifférence entre deux choses contradictoires. Les entraves à l'exercice de la libre volonté viennent de l'ignorance et des passions. Rien que de connu dans cette doctrine. Félicitons l'auteur de l'avoir exposée avec beaucoup d'ampleur et de précision, d'avoir condensé sur chaque point les meilleures données de la tradition théologique, tout en y mettant sa marque personnelle, qui me paraît plus sensible dans la théorie du volontaire *in se* et *in alio*, et dans l'étude sur l'omission. Nous rencontrons ici des idées qui sommeillaient depuis longtemps sous la poussière des bibliothèques. Le P. Frins les a réveillées et en a tiré bon parti pour notre instruction.

Il étudie, dans la troisième section, les deux espèces philosophiques des actes humains : les actes *licites* et les actes *impérés*. Les premiers, demeurant en quelque sorte dans la volonté, tirent leur moralité de l'intention, du consentement et du conseil. Les seconds sortent au dehors, mais ils sont prescrits par elle. A part les puissances purement végétatives, toutes nos facultés peuvent les produire. Nous terminons la lecture du livre par un article sur la jouissance — *de fruitione* — qui résulte de tout acte humain normalement accompli. Cette *fruition* comprend comme trois actes : l'amour de l'objet sur lequel ont porté nos efforts, la présence et la possession de cet objet, la délectation qui suit cette présence et cette possession.

Malgré les quelques réserves que j'ai signalées en leur lieu, l'ouvrage du P. Frins doit compter parmi les bons livres. Le plan en est logique, la trame solide et bien disposée. Les doctrines sont empruntées à saint Thomas et aux meilleures sources de la théologie. Ne

chicanons pas sur quelques interprétations personnelles; elles ne portent que sur des points accessoires. Quand l'auteur aura terminé le *De actibus humanis moraliter consideratis*, qu'il prépare activement, me dit-on, il nous aura donné un travail bien complet et bien sérieux sur les règles générales des actes humains.

IV. Avec le *De Exemplarismo Divino* du P. Dubois, nous nous trouvons en présence d'une œuvre véritablement originale dans le bon sens du mot. Nous sortons du classique, du manuel, des sentiers battus, pour nous élever jusqu'aux plus hauts sommets de la doctrine catholique envisagée sous un aspect nouveau. Non pas que l'idée fondamentale de l'exemplarisme divin fût inconnue : on peut lire son histoire au ch. VIII du présent volume; mais elle n'avait jamais été exploitée avec une telle puissance et de si heureux développements; elle ne constituait pas le fond d'un ouvrage spécial. Celui-ci est né d'une pensée de zèle apostolique. Le vénérable auteur, membre d'une congrégation de missionnaires, a été attristé par le spectacle de la triple anarchie intellectuelle, morale et sociale qui règne sur le monde. Il a entrepris de la faire disparaître, en ramenant à Dieu, son principe et son modèle, l'homme et ses deux facultés maîtresses : l'intelligence et la volonté. J'aurai fait de son livre un éloge mérité si je dis qu'il va droit à ce noble but, et j'en aurai marqué le caractère si j'ajoute qu'il développe, en une belle synthèse, le principe fondamental de la mystique divine. Considérant le monde, œuvre opérée dans le temps, il le fait remonter, par des ascensions continues, en suivant l'échelle des êtres qu'il renferme, jusqu'à la sainte Trinité, comme à sa cause suprême, efficiente, exemplaire et finale.

C'est bien la Trinité, en effet, qui a façonné l'univers. Or, en le faisant, elle y a imprimé un reflet de sa vie une et trine; elle s'est copiée, en quelque sorte, elle-même, dans la belle ordonnance qu'elle lui a donnée. Elle a établi que toute chose participerait par elle-même ou par la créature raisonnable, à la perfection de la nature, de la grâce et de la gloire, Il y a donc pour l'homme un impérieux devoir

de comprendre ce plan et d'y conformer ses actes, car il résume en sa personne toutes les qualités des êtres inférieurs. Il constitue, à lui seul, un petit monde qui contient éminemment les éléments essentiels répandus dans le grand tout. Il est le résumé et le représentant de la création, et d'autre part il est aidé par la grâce de Jésus-Christ, en vue des efforts que demande ce but. A lui donc d'imiter la Trinité, dans le triple ordre de toute perfection, c'est-à-dire dans les sciences, dans les arts, et dans les vertus naturelles et surnaturelles. « *Inspice et fac secundum Exemplar quod tibi in monte monstratum est* (*Exod.* 25, v. 40.) ». Bien que ce Schema tienne en peu de lignes, nous n'étonnerons personne, parmi ceux qui réfléchissent et qui pensent, si nous disons que l'auteur a travaillé plus de vingt ans à le remplir. Aussi bien l'a-t-il fait avec une science, une hauteur de vues et une force de conception qu'on ne saurait trop admirer. Il l'a conçu et exécuté sur un double plan. Le premier a pour but de mettre, sous les yeux des maîtres et des hommes rompus aux études théologiques, la synthèse des connaissances littéraires et doctrinales qu'ils ont acquises par voie analytique, en montrant la coordination qu'elles ont entre elles, le principe qui les unifie et le lien qui les rattache à Dieu un et trine, enfin les conséquences qui en découlent pour la pratique journalière de la vie. Il n'a pas poursuivi d'autre fin dans le second plan, seulement, il s'est mis en face d'un auditoire différent. Il a voulu atteindre, par l'intermédiaire du professeur, les étudiants dont l'intelligence s'éveille aux problèmes des destinées humaines. Les deux livres se ressemblent donc essentiellement au point de vue du fond. Mais tandis que l'un est écrit avec tout l'appareil scientifique et les vastes proportions d'une Somme, l'autre se présente sous une forme plus simple, plus accessible aux esprits ordinaires. Celui-ci résume, en un volume, les doctrines qui en remplissent quatre dans celui-là. J'ai dû prendre mes termes de comparaison dans les belles tables synoptiques que l'auteur nous donne à la fin de l'Abrégé, car nous ne possédons pas encore le grand ouvrage. Voici, toujours d'après l'Abrégé, les grandes lignes suivies par

l'auteur pour le développement de son idée. Après avoir exposé la notion, la division générale et particulière, le sujet, l'objet et l'excellence de l'exemplarisme divin, il montre comment la Trinité est la cause première, efficiente, exemplaire et finale de toutes choses, comment celles-ci peuvent et doivent ressembler à la cause une et trine par mode analogique. Dans la créature irraisonnable se trouve le vestige, et dans la créature intelligente, l'image de Dieu. Du chapitre VIII au chapitre XI, le P. Dubois fait l'histoire de la doctrine qu'il veut expliquer. Il nous donne ensuite des théories mystiques et dogmatiques sur le triple ordre universel, physique, intellectuel et moral, et son rapport avec l'exemplarisme divin. Viennent en dernier lieu, comme couronnement, de belles et fécondes applications aux sciences, aux arts et aux vertus. Pour marquer le caractère synthétique de ces idées, et les faire embrasser d'un seul regard, il a annexé à son volume quatre cartes coloriées qui présentent, en forme de tableau, l'encyclopédie de l'exemplarisme divin. Elles sont composées de triangles traversés par des lignes concentriques qui rayonnent autour d'un globe central. Le globe figure la Trinité et les opérations *ad intra*. Les triangles représentent les trois personnes divines et les œuvres qui leur sont plus spécialement rapportées en vertu de la loi d'appropriation. Autour des cercles, qui coupent le triangle où se trouve le Père, sont inscrits les noms des différents arts. Les sciences se groupent autour du Fils, et les vertus environnent le saint Esprit. C'est fort ingénieux, un peu trop parfois. On ne voit pas toujours le fondement solide de telle ou telle distinction. Et cette observation, je la reporterai, par une vue rétrospective, sur tout l'ouvrage. L'auteur se complaît et s'attarde, peut-être, dans les théories poétiques, auréolées de nimbes mystérieux. Il aime, comme saint Augustin, l'harmonie des nombres. Tout son livre se développe autour du nombre trois. Mais que de beaux rayons il a fait jaillir de la trinité de l'ordre incréé et créé ! S'il lui était arrivé d'être victime ici où là de ses brillantes théories, je le regretterais, mais j'ai quelque peine à le croire. Le beau, est-il autre chose que la splendeur du vrai ? Ce que

je crois mieux, c'est qu'un tel ouvrage n'a pu être conçu que par un esprit supérieur et une âme contemplative. Mis en pratique, il nous façonnerait un monde idéal, auprès duquel la république de Platon ne serait qu'une grossière ébauche. La science s'inspirerait à la source de la Vérité incréée, les arts refléteraient la Beauté sans tache, et les mœurs ne défaudraient jamais sous l'empire de l'éternelle Bonté.

V. — L'une des plus admirables manifestations de cette Bonté divine, c'est de nous avoir élevés à l'ordre surnaturel, et d'avoir donné à nos actes un caractère, une portée, qui dépassent infiniment les forces humaines. Comment cela ? Le R. P. Terrien nous l'explique dans ses deux beaux volumes *la Grâce et la Gloire*. Par la grâce, nous acquérons d'une manière réelle l'adoption divine, nous devenons enfants de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ, en vertu de son Incarnation et du bon plaisir du Père. Cette adoption, reposant sur une génération spirituelle, est une rénovation intérieure de notre être et une nouvelle création. Elle est constituée par la grâce sanctifiante, participation créée de la nature incréée, forme intrinsèque et permanente de l'âme. Ses effets immédiats sont multiples. Tout d'abord, elle établit en nous des principes d'activité, les vertus infuses et les dons du saint Esprit, par lesquels nous agissons d'une manière surnaturelle. Elle détermine une habitation si intime de Dieu en nous, qu'il devient comme le principe efficient et la cause exemplaire de notre être divin, un perpétuel objet de connaissance et d'amour. Enfin, elle nous met en rapports étroits avec chacune des trois personnes : le Père nous départit la filiation ; le Fils en fournit le modèle; le saint Esprit en est le facteur et l'instrument, car il est appelé la Sainteté sanctifiante. Une fois établis dans cet état, nous devons y croître comme nous avons grandi dans l'ordre physique. Or, nous le faisons, en premier lieu, par les bonnes œuvres. Dès lors que nos actes sont libres, moralement bons, et accomplis sous l'influence de la grâce, ils augmentent en nos âmes la vie surnaturelle, ils possèdent les conditions du mérite en regard de la

gloire. Nous le faisons, secondement, par la réception des sacrements, et particulièrement de l'Eucharistie. L'Eucharistie est pour nos âmes ce que le pain matériel est pour nos corps, une nourriture, nourriture toute divine, festin mystérieux, où les enfants de Dieu renouvellent et accroissent leurs forces aussi souvent qu'ils le désirent, banquet où ils puisent la vie divine et l'union toujours plus étroite avec Dieu, dans l'unité d'une même personne morale avec Jésus-Christ auquel ils sont incorporés. Cependant, cette croissance ne se termine point ici-bas. C'est au ciel qu'elle recevra son dernier complément, par la vision béatifique. Après la résurrection de la chair et la glorification finale de la nature, par la création de cieux nouveaux et d'une terre nouvelle, l'enfant de Dieu sera l'homme spirituel par excellence, et la vie bienheureuse se développera pour lui éternellement, comme conséquence logique de son intégrale adoption.

Voilà, certes de belles et fécondes idées. Combien de fois elles ont été exposées, je ne saurais le dire. Ils sont innombrables les écrits sur la grâce qui ont fleuri dans la littérature théologique depuis saint Augustin jusqu'à nos jours. Quelques-uns forment des traités complets et approfondis : tel ce *De Ente supernaturali* de Ripalda qui fut composé pour répondre à Jansénius et qui a l'aspect d'un vrai monument scientifique. J'en ai lu quelques autres avec intérêt et profit, particulièrement celui du P. Jovhen ; mais aucun ne m'a fait goûter autant de plaisir que *la Grâce et la Gloire*. Je ne sais pourquoi, en le parcourant, je pensais à Platon; les doctrines du philosophe grec n'eurent jamais la magnificence et l'harmonieuse beauté que nous rencontrons ici. Le P. Terrien ne s'est pas contenté de faire preuve d'une science théologique qui ne néglige rien de tout ce qui a été écrit d'important, il a pris à cœur d'établir clairement le principe fondamenral de la vie surnaturelle, de mettre au jour la charte authentique de notre noblesse, de montrer ce que nous sommes, et ce que nous deviendrons par l'ineffable bonté de Dieu. Voilà pourquoi, rompant avec les formes ténues et les subtilités de l'école, tout en gardant sa forte méthode d'argumenta-

tion, il a passé sur les notions et divisions presque indéfinies qui encombrent forcément les traités ordinaires, pour nous expliquer du premier coup, par l'Ecriture, les Pères et les Docteurs, le véritable caractère de la grâce, ses opérations dans l'âme, son évolution ascensionnelle et sa consommation dans le ciel. Par le fait, son livre n'est pas un simple exposé rudimentaire, mais une œuvre de haute théologie dogmatique et mystique, destinée à présenter. aux prêtres, dans un tableau à plusieurs plans, l'action sanctificatrice et béatifiante de Dieu dans l'homme. Cependant, quelque élevée qu'elle soit, on n'a aucune peine à la comprendre, car celui qui nous guide est un esprit lucide, parfaitement maître de son sujet. Il a très habilement jalonné la route devant nous, par des divisions générales et particulières qui marquent, en même temps que l'enchaînement, la progression de la pensée. Les développements secondaires, eux-mêmes, procèdent toujours suivant un plan didactique rigoureux. Ni digressions, ni confusions ne viennent en altérer les lignes et nous perdre dans d'obscures sinuosités. Enfin, ce qui achève de faciliter notre tâche, c'est que l'ouvrage est écrit dans une langue sobre, ferme, vivante, avec une grande propriété de termes et une contexture de phrase très simple. A ce propos, que l'éminent auteur me permette de lui adresser de vives félicitations pour s'être servi du français. C'est une nouveauté qui a bien sa valeur. Si l'on suivait son exemple, sans craindre les protestations rétrogrades qui pourront s'élever, la théologie cesserait d'être une science ésotérique, l'apanage de quelques professionnels. Les lumières qu'elle renferme perceraient l'enceinte des écoles, et, par ce travail continu de l'Idée, qui aboutit infailliblement, pénétreraient peu à peu les couches profondes du grand public. De la sorte, on jetterait dans l'opinion nombre de vérités qui feraient contrepoids aux malsaines erreurs dont on la nourrit. Et cela, quoi qu'on en dise, sans grand détriment pour la connaissance du latin parmi les ecclésiastiques. D'ailleurs, si détriment il doit y avoir de ce côté, j'estime qu'il n'est pas comparable aux bienfaits qui résulteraient de la communication de la science catholique à tout un pays. De la lumière!

disait quelqu'un avant de mourir. La religion en a besoin, en France, aujourd'hui plus que jamais.

VI. La question des ordres anglicans a trop passionné l'opinion, il y a deux ans, pour que nous ayons à l'exposer. On se souvient que Léon XIII voulut bien, par condescendance à l'égard des Anglais, la soumettre à un nouvel examen. Il réunit dans la ville éternelle une commission de théologiens, de canonistes et d'historiens, et la chargea de l'étudier, en s'inspirant des antiques décisions du Siège apostolique. On se rappelle également comme il la résolut, par la bulle *Apostoticæ curæ*, du 13 septembre 1896. Se fondant sur l'Ordinal d'Edouard VI, considéré, tant en lui-même que dans les circonstances historiques qui en précisent le véritable sens et déterminent le vrai et unique but pour lequel il fut substitué aux anciens rites catholiques, il prononça et définit, par un jugement solennel, que les ordinations anglicanes sont invalides, par défaut de forme et d'intention. Cette sentence suscita en Angleterre, comme il fallait s'y attendre, des commentaires de plus d'une sorte. Les catholiques l'accueillirent avec joie. La grande presse quotidienne lui fit un accueil favorable et respectueux. Il en fut de même des membres de l'école Erastienne, qui forment l'immense majorité de l'Eglise anglicane. Mais les ritualistes ne pouvaient voir s'effondrer en un jour les espérances et, peut-être, les secrètes ambitions qu'ils nourrissaient, sans témoigner leur mauvaise humeur. Les archevêques protestèrent, de leur côté, par une lettre collective, et peu à peu une ardente polémique s'engagea autour du document pontifical. De tous les écrivains catholiques qui y prirent part, nul ne le fit avec autant de compétence et d'éclat que le P. Brandi, le distingué et aimable secrétaire de la *Civiltà Cattolica*. Dans une série de savants articles, où il suivait la bulle pas à pas, il s'attacha à montrer combien elle est fondée, historiquement et au point de vue théologique, à parler comme elle fait. Ses recherches aux archives du Vatican, du Saint-Office et de la Propagande, lui permirent de

publier de nombreux documents inédits, qui jetèrent de grandes lumières sur le sujet. Ce sont ces articles qu'on a réunis en volume et dont on vient de donner une édition française, sous le titre de *Rome et Cantorbéry*. Ceux qui veulent étudier mûrement la question, maintenant que les feux du combat commencent à s'éteindre, trouveront dans ce livre tous les éléments qu'ils désirent : l'histoire abrégée du schisme d'Henri VIII, l'abolition du Missel et du Pontifical catholiques par Edouard VI, les tentatives de Marie Tudor, secondée par le cardinal Pole, pour ramener l'Angleterre à la communion de l'Eglise romaine, la reprise des hostilités avec Elisabeth, le sacre de Parker, une étude complète, d'après l'Ordinal d'Edouard, sur le défaut de forme et d'intention dans les ordinations anglaises, le célèbre cas de Gordon, des explications tirées du décret *ad Armenos*, enfin, en appendice, et reproduites photographiquement, les pièces inédites les plus importantes qui ont été versées au débat. Malgré son caractère quelque peu syncrétiste, fatal dans une composition faite par parties brisées, ce livre restera comme le meilleur document contemporain, pour servir à l'histoire définitive de la controverse qui vient d'agiter le monde religieux. En attendant, de cette controverse elle-même quels seront les résultats ? Au dire de certains, la marche de la *High Church* vers l'unité en aurait subi un arrêt.

Cependant, le mouvement des conversions individuelles ne s'est pas ralenti, et l'on entrevoit avec joie l'aube du jour béni où l'Eglise d'Augustin de Cantorbéry, renouant avec son glorieux passé, redeviendra l'île des saints, l'un des plus beaux fleurons de la tiare pontificale.

VII. Il s'en faut, hélas! que nous ayons les mêmes gages d'espérance de la part de l'Eglise des saints Cyrille et Méthode. Aux pressants appels sortis du grand cœur de Léon XIII par les bulles *Præclara gratulationis* et *De disciplinâ Orientalium conservandâ et tuendâ*, la Russie a paru tout d'abord s'émouvoir. Elle n'a pu méconnaître ce qu'il y avait de grand et de magnanime dans

l'invitation de l'auguste Vieillard, et, pour ne pas demeurer en reste de générosité, elle a repris avec le Vatican les relations diplomatiques. Malheureusement, tout s'est borné là. Pour l'union, elle-même, il semble bien, à s'en tenir aux apparences humaines, qu'elle soit encore fort éloignée. Intéressés à la conservation de l'état de choses actuel, les chefs de l'Église russe se montrent réfractaires à toute idée de conciliation. « Tant que le soleil, disent-ils par la bouche du professeur Kiriaki, gardera son cours, tant que les peuples de l'Orient n'auront pas perdu la raison, jamais ils n'entreront dans la voie qui conduit à Rome. » En vue de justifier cette attitude, les théologiens de Pétersbourg et de Casan, Katanskij, Lebïediew, Bialïagew, ne reculent pas devant une exégèse quelque peu arbitraire des textes patristiques, et, par des falsifications et des omissions savamment combinées, ils prétendent prouver que la suprématie des papes est une innovation des catholiques, inconnue dans les premiers siècles de l'Eglise. M. Herder, de Fribourg-en-Brisgau, a donc fait une œuvre de saine apologétique, en publiant dans leur langue : *la Tradition de l'Eglise et de la littérature théologique russes*. Cet ouvrage, basé sur des recherches rigoureuses à travers les monuments de la tradition, résultat d'études approfondies, relève et réfute, avec vigueur, les erreurs sur la primauté du Pape et sur l'unité chrétienne. Il soutiendra dignement les droits de la vérité et vengera l'Eglise romaine des attaques dirigées contre elle.

VIII. Mais, quand on arriverait à persuader les théologiens, les obstacles à l'union ne seraient pas tous écartés. Il faut lire, pour s'en convaincre : *la Russie et l'union des Eglises*. Dans ce petit écrit, M. Tondini de Quarenghi a condensé une foule de judicieuses observations, qui permettent de bien se rendre compte des dispositions des Slaves et des chances de leur retour à l'unité. Chez eux, la loi est l'écho des mœurs quand elle édicte au code pénal que : « Celui qui fait passer un orthodoxe de sa religion à

toute autre communion chrétienne, est condamné à la perte de tous ses droits et privilèges, soit personnels, soit attachés à sa condition, et exilé en outre en Sibérie, ou incorporé dans les compagnies de discipline du cinquième degré. » L'idée de religion est essentiellement liée, en Russie, à celle de nationalité. Si l'Eglise établie exerce tant d'ascendant, c'est qu'elle a su élaborer dans la conscience populaire la monstrueuse conception du Rouski-Bog, le Dieu russe. Abstraction faite du paganisme d'Etat dans l'antiquité, il n'existe pas dans l'histoire un phénomène équivalent de tératologie religieuse. « Depuis « l'aristocrate jusqu'au moujik, et en passant par les « classes intermédiaires, la notion du Dieu slave, non seu« lement ne répugne pas à l'intelligence, mais procure une « pieuse émotion aux âmes qui y font appel. » C'est que ce Dieu est si près de son peuple ! Pour s'incarner, il n'a pas choisi l'Occident, mais la Palestine. Il a voulu mourir, non pas à Rome, mais à Jérusalem, où, à peu de distance de son sépulcre, s'élèvera le tombeau d'une impératrice de Russie, afin que dans les épanchements de sa piété, le pèlerin russe ne sépare pas le souvenir du Christ de la pensée de son propre souverain. Il a voulu encore avoir son culte, tout d'abord, dans les liturgies orientales. Si, plus tard, il a inspiré un culte aux occidentaux ou l'a toléré de leur part, il a fait des miracles pour maintenir vivantes les liturgies primitives. Et lorsque le christianisme semblait sur le point de devenir occidental, il a, par cet amour de prédilection dont il environne la sainte Russie, tiré, du sein de l'Eglise grecque, deux hommes dont le zèle, les souffrances et les travaux apostoliques, peuvent rivaliser avec ceux des apôtres Pierre et Paul ; il leur a inspiré de traduire en langue slave les livres de la prière, et disposé les choses de telle sorte que le pontife romain, lui-même, a sanctionné l'audacieuse innovation des saints Cyrille et Méthode. Il a fait « que l'adhésion donnée par Isidore, métropolitain de Kieff, à l'union de Florence, soit restée nulle et de nul effet ; qu'elle ait plutôt servi à engager la Russie dans la voie qui l'a conduite au faîte de sa puissance

actuelle. Il a, en quelque sorte, obligé le pontificat romain à servir ses desseins sur son peuple de prédilection, puisque la véritable mission des tsars leur a été révélée par les Papes. » Voilà quelques-uns des sentiments qui remplissent le cœur du Russe, quand il fait dévotement son pèlerinage au sanctuaire national de la célèbre Laure de la Trinité de saint Serge, entre Moscou et Yaroslaff. On pense bien que la politique ne manque pas d'encourager cette compénétration de l'Eglise et de l'Etat. Elle s'en sert très habilement d'ailleurs — et toujours avec succès — pour dominer le monde orthodoxe, obtenir des protectorats et nouer des alliances qui pèsent dans la balance des peuples. On s'explique ainsi la réponse que nous citons plus haut, à la bulle *Prœclara gratulationis*. Loin d'être désirée en Russie, l'union « est un objet d'aversion et de terreur ». Faut-il donc désespérer? M Tondini de Quarenghi ne le pense pas, et cela pour deux raisons qu'il trouve péremptoires : d'abord, parce que l'Eglise gréco-russe, malgré ses brillants dehors, porte dans son sein un germe de mort, la division; c'est la statue que Nabuchodonosor vit en songe; secondement, parce que l'union des Eglises est de l'essence même du christianisme. Je voudrais être convaincu, mais je n'ose. En tout cas, à quelle échéance ces causes produiront-elles leurs effets? Rien ne permet de conjecturer que ce sera pour un avenir prochain. Il n'en reste pas moins, toutefois, que l'Encyclique a fait une trouée dans le colosse. Quelques actes de cette nature finiraient par l'ébranler. Quand un germe est déposé dans la terre, il paraît tout d'abord s'endormir sous les frimas d'un long hiver et se corrompre aux pluies du printemps, mais vienne le soleil du bon Dieu, il se réveille et pousse une tige magnifique qui se couronne des fruits de l'automne.

R. PARAYRE.

BIBLIOGRAPHIE

Etude sur le cénobitisme pakhomien pendant le IVe siècle et la première moitié du Ve, par M. l'abbé Paulin Ladeuze. Paris, Fontemoing, 1898, in-8, x-390 pages.

L'histoire complète des origines du monachisme est encore à faire. Depuis plusieurs années, ce sujet occupe l'activité de quelques savants, et principalement en Allemagne, des travaux de réelle valeur, mais pas toujours décisifs, ni établis sur la vraie et juste critique, ont été publiés. Il faut le dire, la contribution des catholiques dans cette étude, dont l'importance ne saurait échapper à personne, a été moindre que celle de leurs adversaires. Trop souvent nous avons laissé aux incrédules le soin de rechercher et par conséquent la faculté de nous donner les documents des littératures anciennes susceptibles d'éclairer les origines des institutions chrétiennnes; ils en ont profité pour répandre leurs théories au nom de la science, dont le monde rationaliste croit dédaigneusement avoir le monopole. La possession de la vérité intégrale ne nous dispense pas de la tâche d'étayer par tous les moyens en notre pouvoir, notre histoire et nos croyances; grâce à Dieu, ce devoir est compris.

Un sujet aussi vaste que l'histoire primitive de l'institution monastique ne saurait être l'œuvre d'un seul, ni d'un jour. Il faut donc se borner et s'attendre à ne voir ce passé revivre sous nos yeux que par fragments. Du moins ce sera définitif, on peut l'espérer, car, à l'aide des documents nouveaux venant s'ajouter aux anciens, il est facile de donner à ces grandes figures des premiers moines leur véritable relief, et d'indiquer leur part d'influence dans le développement de la vie religieuse. Pour nous en tenir à l'Egypte, où cette institution monastique a produit tant de merveilles, les textes coptes sont de la plus haute importance ; jusqu'ici on les avait négligés, bien à tort. Cette littérature toute chrétienne n'était guère cultivée; on apprenait le copte comme un préambule au déchiffrement de l'égyptien pharaonique, mais bien restreint était le nombre de ceux qui s'adonnaient à l'étude d'une langue, qui depuis les temps les plus reculés du christianisme est encore employée dans la liturgie alexandrine, et dont il nous reste de nombreux manuscrits en Europe surtout, et même en Egypte. Jusqu'ici la vie de saint Pakhôme, le fondateur du cénobitisme, n'était connue que par les textes grecs ou leurs traductions latines.

M. Amélineau, professeur à l'école des Hautes Etudes, a publié récemment des manuscrits coptes et arabes, sur lesquels il établit une histoire du monachisme égyptien en rapport avec des idées préconçues et hostiles à l'Eglise catholique ; il interprète à sa manière, il généralise des faits particuliers en exagérant leur portée, et lorsqu'il ne sait pas, il est parfois trop prompt à affirmer; l'allemand Grützmacher s'est constitué son satellite fidèle. La vraie science n'avait donc pas dit son dernier mot; M. l'abbé Ladeuze, docteur en théologie et professeur à l'université catholique de Louvain, vient de combler ce *desideratum*, et il l'a fait de main de maître dans un travail que l'on ne saurait trop louer. Pour la période qu'il embrasse, depuis la conversion de Constantin jusqu'au concile de Chalcédoine, l'exposé du cénobitisme pakhomien est présenté de la manière la plus complète et la plus solide. Parfaitement renseigné sur les sources de cette histoire et capable de discuter les textes coptes, l'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvait mettre dans son véritable jour la physionomie de Pakhôme et de ses disciples. A la lumière de l'histoire appuyée sur une critique sage, intelligente et sans parti pris, les nuages amoncelés par les incrédules se dissipent, les idées fausses disparaissent. M. Ladeuze a rendu un service éminent à la cause de la science et de la vérité. Son livre comprend trois parties : l'étude des sources, l'histoire externe du cénobitisme pakhomien, les règles et l'organisation des monastères, avec un appendice sur la moralité des moines égyptiens, si fort décriée par M. Amélineau. On ne saurait énumérer tout ce qui se trouve dans ces pages d'un jugement sûr et d'un savoir approfondi; les exigences de la science doivent être satisfaites et nous ne voyons pas ce que les rationalistes pourraient alléguer contre une thèse si bien construite.

L'examen des diverses vies de saint Pakhôme a conduit M. Ladeuze à des conclusions diamétralement opposées à celles de M. Amélineau. La vie grecque publiée par les Bollandistes est l'originale, écrite vers 370 par les disciples du saint ; l'autorité de cette pièce paraît bien établie, tandis que dans les versions coptes et arabes, l'histoire a reçu des développements légendaires considérables. La vie arabe, donnée par M. Amélineau comme la plus importante, passe en dernier lieu. Toutes ces conclusions sont fortement motivées, et dans la discussion que fait le savant auteur de ces divers documents, il se montre impartial, rendant justice, quand il le faut, à ceux qui ont entrepris de jeter le discrédit sur les origines du monachisme égyptien. Il admet, avec quelques réserves, la lettre de l'évêque Ammon, les lettres et discours de Pakhôme, de Théodore et d'Horsiisi. Les sources de l'histoire du cénobitisme sous le fameux Schenoudi terminent la première partie du travail. Vient ensuite l'histoire proprement dite du monachisme pakhomien. Le passage de l'anachorétisme à la vie en commun y est nettement tracé. Saint Pakhôme, né vers la fin du IIIe siècle, ne fut

jamais moine de Sérapis, et, contrairement à ce que pensent Weingarten et Grützmacher, il est impossible de rattacher en aucune manière le cénobitisme pakhomien à une institution païenne. La congrégation de Saint-Pakhôme comprit, de son vivant, neuf monastères d'hommes et aussi deux couvents de femmes. Les rapports entre le clergé et le cénobitisme naissant furent exempts de difficultés sérieuses, témoin la conduite de saint Athanase, qui fut l'admirateur et l'ami des moines pakhomiens ; ceux-ci n'étaient pas moins de 5.000 au commencement du ve siècle. La personne de Schenoudi fut plus célèbre que sa congrégation, qui n'occupe qu'une place secondaire dans l'histoire du cénobitisme égyptien.

M. Ladeuze fait ensuite pénétrer le lecteur dans les communautés pakhomiennes par un examen approfondi des règles et de l'organisation intérieure. « La règle, dit-il, ne fut pas composée en une fois, mais elle se constitua peu à peu, selon les circonstances. Ecrite d'abord en copte, elle fut traduite en grec à l'usage des cénobites étrangers. » Saint Jérôme en fit une traduction latine, qui ne donne pas les prescriptions imposées aux moines de Tabennisi. Les œuvres de Cassien ne peuvent être que d'une faible utilité pour la connaissance de ces communautés primitives, car on se demande avec raison si le pieux abbé de Marseille a visité la Thébaïde. M. Ladeuze ne laisse aucun point dans l'ombre; ce tableau du monastère pakhomien est complet : conditions d'admission, habit monastique, pratique des conseils, autorité et hiérarchie, prières, instructions, travail, etc..., tout est décrit avec le plus grand soin et appuyé sur des documents originaux ; de même pour les règles de Schenoudi. Dans un appendice sur la moralité des moines pakhomiens, l'auteur prouve que les raisons *a priori* alléguées par M. Amélineau et les textes qu'il invoque, ne sauraient ébranler le jugement porté autrefois par Sozomène sur les cénobites de Tabennisi et d'Atripe. Il est à remarquer que la règle de Pakhôme et celle de Schenoudi, ne connaissent pas encore de noviciat ni de vœux proprement dits. On doit féliciter M. Ladeuze de son beau travail sur les origines du cénobitisme ; il a compris l'importance de cette question et n'a rien négligé pour la mettre dans son vrai jour. Désormais les critiques et les savants compteront peut-être davantage avec les travaux des catholiques, en voyant augmenter le nombre de ceux qui, après le savant professeur de Louvain, ne craindront pas d'entrer sur ce terrain si riche encore de découvertes à faire et de vérités historiques à établir. Nous voulons croire qu'il aura des imitateurs, et nous espérons que lui-même, poursuivant une carrière scientifique brillamment inaugurée, complétera par d'autres études ses recherches sur les premiers siècles de l'Eglise égyptienne et de ses institutions monastiques.

Dom Paul Renaudin.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.



TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1898

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE



TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE DE L'ANNÉE 1898

I. *Auteurs des articles :*

II. *Ouvrages étudiés :*

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.